

Beaumarchais, sa vie, ses écrits et son temps

Louis de Loménie

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

01

BEAUMARCHAIS
Sa Vie, ses Écrits et son Temps.

J'entrai un jour, conduit par un petit-fils de Beaumarchais, dans une maison de la rue du Pas-de-la-Mule, et nous montâmes dans une mansarde où personne n'avait pénétré depuis bien des années. En ouvrant, non sans difficulté, la porte de ce réduit, nous soulevâmes un tourbillon de poussière qui nous suffoqua. Je courus à la fenêtre pour avoir de l'air ; mais, de même que la porte, la fenêtre avait si bien perdu l'habitude de s'ouvrir, qu'elle résista à tous mes efforts ; le bois gonflé et altéré par l'humidité menaçait de s'en aller par morceaux sous ma main, lorsque je pris le parti plus sage de casser deux carreaux. Nous pûmes enfin respirer et jeter les yeux autour de nous. La petite chambre était encombrée de caisses et de cartons remplis de papiers. J'avais devant moi, dans cette cellule inhabitée et silencieuse, sous cette couche épaisse de poussière, tout ce qui restait de l'un des esprits les plus vifs, d'une des existences les plus bruyantes, les plus agitées, les plus étranges qui aient paru dans le siècle dernier ; j'avais devant moi tous les papiers laissés, il y a cinquante-deux ans, par l'auteur du Mariage de Figaro.

Lorsque la superbe maison bâtie par Beaumarchais sur le boulevard qui porte son nom fut vendue et démolie, les papiers du défunt furent transportés dans une maison voisine et enfermés dans le cabinet où je les ai trouvés. La présence d'une brosse et de quelques gants destinés à préserver les mains de la poussière

indiquait qu'on était venu autrefois de temps en temps visiter ce cabinet. Peu à peu les visites étaient devenues plus rares, la mort avait enlevé successivement la veuve et la fille de Beaumarchais ; son gendre et ses petits-fils, très dévoués à sa mémoire, mais plus occupés des affaires de ce monde que des questions de littérature et d'histoire qui se rattachent à son nom, avaient laissé dormir en paix tous ces papiers, attendant une occasion favorable de les mettre au jour. Et c'est ainsi que des documens précieux, c'est ainsi que tous les souvenirs d'une carrière extraordinaire étaient restés enfouis dans une cellule abandonnée, dont l'aspect m'inspirait une mélancolie profonde. En troublant le sommeil de ce tas de papiers jaunis par le temps, écrits ou reçus autrefois, dans le feu de la colère ou de la joie, par un être duquel on peut dire ce que M de Staël a dit de Mirabeau, par un être si animé, si fortement en possession de la vie, il me semblait que je procédais à une exhumation ; il me semblait voir une de ces tombes du Père-Lachaise qui, vers la seconde ou troisième génération, se couvrent de ronces pour nous rappeler sans cesse l'oubli qui nous suit sur cette terre où nous passons si vite.

Cependant une partie de ces papiers était classée avec soin : c'était celle qui a trait aux affaires si nombreuses et si variées de Beaumarchais comme plaideur, négociant, armateur, fournisseur, entrepreneur, administrateur. La partie des papiers offrant un intérêt biographique, littéraire ou historique était beaucoup plus en désordre ; on voyait que le classement avait été confié au caissier Gudin, commis zélé, mettant les affaires en première ligne. Ainsi, après avoir déterré çà et là les manuscrits des trois drames et de l'opéra de Beaumarchais, nous avions vainement cherché un manuscrit du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro, lorsqu'en faisant ouvrir par un serrurier un coffre dont la

clé était perdue, nous découvrîmes les deux manuscrits au fond de ce coffre sous une masse de papiers inutiles. À côté se trouvait un mouvement de montre ou de pendule exécuté en cuivre sur un grand modèle et portant l'inscription suivante : Caron filius ætatis 21 annorum regulatorem invenit et fecit 1753. C'était la première invention par laquelle le jeune horloger Beaumarchais débuta dans la vie. La juxtaposition dans la même caisse de ces deux objets si différens, du chef-d'œuvre de l'horloger et des deux chefs-d'œuvre de l'auteur dramatique, avait quelque chose d'assez piquant ; c'était comme une réminiscence de je ne sais plus quel monarque de l'Orient qui plaçait dans le même coffre ses habits de berger et son manteau royal. Au fond de cette caisse se trouvaient aussi quelques portraits de femmes. L'un d'eux, très petite miniature représentant une belle dame de vingt à vingt-cinq ans, était enveloppé dans un papier portant ces mots d'une écriture fine et un peu griffonnée : Je vous rends mon portrait, — gracieux et fragiles débris, moins fragiles encore que nous, puisqu'ils nous survivent ! Qu'est devenue cette belle personne d'il y a quatre-vingt-sept ans ? (Je dis quatre-vingt-sept ans, parce que j'ai reconnu l'écriture qui remonte à 1765.) Qu'est devenue cette belle personne qui, pour sceller une réconciliation sans doute, écrivait : « Je vous rends mon portrait ? »

Dictes-moi où, ne en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiada ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine ?
Écho parlant quand bruyt on maine
Dessus rivière ou sus estan

Qui beaulté eut trop plus qu'humaine ?
Mais où sont les neiges d'antan ?

Parmi les documens précieux que contenait ce cabinet, plusieurs paraissaient avoir été mis en ordre par Beaumarchais lui-même avec l'intention de s'en servir pour la rédaction des mémoires de sa vie, et on voyait en même temps qu'après avoir conçu ce projet, il y avait ensuite renoncé. Ainsi, sur un dossier volumineux contenant sa correspondance avec M. de Sartines et le détail de ses voyages comme agent secret de Louis XV et de Louis XVI, on lit ces mots écrits de sa main : Papiers originaux remis par M. de Sartines, matériaux pour les mémoires de ma vie ; plus bas est écrit de la même main : inutiles aujourd'hui. C'est-à-dire que Beaumarchais dans sa vieillesse, sous la première république, laissant à sa fille des affaires embarrassées et des procès avec le gouvernement existant, avait sans doute craint de lui nuire et peut-être aussi de nuire à sa propre mémoire en mettant au jour ses antécédens monarchiques et spécialement la partie de sa vie où il fut directement au service de Louis XV, de Louis XVI et de leurs ministres.

Quoi qu'il en soit, l'examen des papiers laissés par Beaumarchais fait vivement regretter qu'il n'ait pas donné suite au projet de raconter lui-même les péripéties étranges d'une existence mêlée à tous les événemens de son temps. De tous les hommes fameux du XVIII siècle, il est peut-être celui sur lequel on a débité le plus de fables, tandis que les faits de sa vie n'ont été connus du public que par les détails qu'il a semés çà et là dans des mémoires judiciaires dont la forme apologétique et les réticences obligées mettent le lecteur en garde et ne satisfont que très incomplètement sa curiosité.

Tout ce qui a été écrit de plus exact depuis cinquante ans sur la vie de l'auteur du Mariage de Figaro est puisé à la même source, c'est-à-dire emprunté au travail publié par La Harpe en 1800, et qui fait partie de son Cours de Littérature. Dans le chapitre consacré à Beaumarchais, et qui est un des meilleurs de l'ouvrage, La Harpe, reconnaissant avec raison qu'ici l'homme est supérieur à l'écrivain, donne un peu plus d'extension à la partie biographique de son sujet qu'il n'a coutume de le faire pour les autres auteurs ; mais, soit qu'au lendemain de la mort de Beaumarchais ses papiers ne fussent pas encore inventoriés, soit que La Harpe n'ait pas cru devoir pénétrer trop avant dans une existence liée à celle d'une foule de personnes qui vivaient encore au moment où il écrivait, il est certain qu'il s'en est tenu à quelques informations générales recueillies auprès de la veuve du défunt, et que, sous le rapport biographique, son travail n'est qu'une ébauche où il n'y a presque pas une date, pas un détail précis, et où les faits principaux sont à peine indiqués, sans compter quelques erreurs assez graves religieusement reproduites par tous les biographes. Il n'est pas moins incontestable que le travail de La Harpe a été, pour la réputation si attaquée de Beaumarchais, une véritable bonne fortune. Appréciateur sévère et parfois trop rigoureux de l'auteur dramatique, l'aristarque du Cours de Littérature rend aux qualités de l'homme, qu'il a connu, une justice qui ne saurait être suspecte de partialité ; car La Harpe, alors converti, était devenu très hostile non-seulement aux écrits, mais aux écrivains du XVIII siècle : l'exception inattendue qu'il fait en faveur de Beaumarchais, les éloges qu'il accorde à son caractère, la chaleur avec laquelle il réfute le premier cet amas de calomnieuses noirceurs accumulées sur la tête d'un homme dont la vie ne fut qu'un combat, n'ont pas peu contribué à empêcher les écri-

vains sérieux qui sont venus après lui de juger l'auteur du Mariage de Figaro sur les accusations souvent atroces et sur les diatribes de ses nombreux adversaires.

Voici, du reste, un extrait d'une lettre inédite de La Harpe adressée à M de Beaumarchais six mois après la mort de son mari, le 1 décembre 1799, au moment où le critique s'occupait de rédiger son travail. Cette lettre prouve la spontanéité et la sincérité des sympathies exprimées par La Harpe, sympathies qui étonnèrent quelques personnes à l'époque où parut le onzième volume du Cours de Littérature.

1 décembre.

« ... Mon opinion, écrit La Harpe, sur l'excellent époux que vous regrettez, avait dès long-temps prévenu tout ce que vous inspire à cet égard un intérêt bien légitime et bien digne d'éloges. J'ai toujours été indigné des calomnies et des persécutions aussi odieuses qu'absurdes dont il a été si souvent l'objet. Soyez sûre, madame, qu'à cet égard la justice sera complètement faite, et c'est même une des raisons qui m'ont fait penser tout de suite à faire entrer son article dans le chapitre de la Comédie dans ce siècle, quoiqu'il fût depuis long-temps entre les mains de l'imprimeur : l'article n'est pas fait ; il a fallu d'abord, suivant ma méthode, relire tous ses ouvrages, et j'ai peu de temps pour lire, parce que j'en dépense beaucoup à écrire. Ce morceau d'ailleurs doit être travaillé et réfléchi. J'en ai d'autres à terminer auparavant, et peut-être aurai-je le plaisir de vous revoir avant de le commencer ; il n'en vaudra que mieux à tous égards.

« Vous ne devez pas être moins tranquille, madame, sur ce qui concerne son talent ; j'en ai toujours fait cas, et j'aime à rendre

justice ; j'aurais mieux aimé sans doute la lui rendre de son vivant, et je l'estimais assez pour y joindre, sans craindre de le blesser, les observations de la critique désintéressée : il n'aurait eu place alors que dans l'aperçu rapide sur la littérature actuelle qui terminera mon ouvrage. Ses titres littéraires appartiennent aujourd'hui à la postérité, et quoiqu'elle soit encore bien voisine de lui, je tâcherai de la faire parler, comme si elle en était déjà loin. Mon jugement ne sera pas suspect, j'étais plus de sa société que de ses amis, et je n'ai pas été dans le cas de recevoir de lui aucun des services qu'il rendait si volontiers aux gens de lettres et que je n'ai pas ignorés.

«… Agréez, etc.

De La Harpe. »

Le travail de La Harpe est donc important comme témoignage loyal en faveur des bonnes qualités de Beaumarchais ; mais il n'en reste pas moins, sous le rapport biographique, une esquisse très superficielle et très incomplète. Un littérateur estimable, Gudin de la Brenellerie, le frère du caissier Gudin dont je viens de parler, et qui fut pendant plus de vingt-cinq ans un des amis les plus dévoués, les plus intimes de Beaumarchais, avait été frappé des lacunes de cette étude de La Harpe et avait entrepris d'y suppléer. Il avait rédigé dans ce but une notice détaillée sur la vie de son ami. Cette notice forme un manuscrit de 419 pages, divisé en quatre parties que j'ai entre les mains, et qui est intitulé : Histoire de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, pour servir à l'histoire littéraire, commerciale et politique de son temps. Ce travail devait figurer en tête de l'édition des œuvres de Beaumarchais, publiée par le même Gudin en 1809 ; mais, après l'avoir lue, la veuve de Beaumarchais, personne très distinguée sous

tous les rapports, paraît s'être opposée à la publication de cette biographie pour des motifs que je trouve indiqués dans une note écrite de sa main. M de Beaumarchais remarque avec raison qu'au lieu de se contenter de raconter la vie de son ami, Gudin, vieux philosophe du XVIII siècle qui n'a rien appris et rien oublié, mêle à son récit une foule de déclamations anti-religieuses de son crû qui ont perdu toute saveur en 1809 ; qu'il s'expose ainsi, sans le vouloir, à compromettre non-seulement la mémoire de Beaumarchais, mais encore à troubler le repos de sa famille, que la critique, ajoute-t-elle, voudra peut-être rendre responsable des opinions de la secte philosophique, secte si décriée aujourd'hui. Gudin, qui était un très bon homme (philosophie à part) et qui était très lié avec M de Beaumarchais, fit à ces considérations le sacrifice de son travail ; il se contenta d'en extraire un chapitre sur les drames et les comédies de son ami qu'il plaça à la fin du septième volume de l'édition de 1809, et son Histoire de Beaumarchais eut le sort de son Histoire de France : elle resta en manuscrit. Ce manuscrit n'est pas toujours très exact, surtout pour la première partie de la vie de Beaumarchais, que Gudin ne connaissait point par lui-même, et pour laquelle il ne paraît pas avoir consulté les documens que j'ai entre les mains ; il contient aussi beaucoup de dissertations oiseuses et en dehors du sujet, des louanges outrées et continues qui rappellent un peu le pavé de l'ours ; cependant on y trouve plusieurs faits assez curieux et inconnus dont j'ai fait mon profit.

On connaît maintenant les circonstances qui m'ont déterminé à étudier à fond les documens inédits qui m'étaient confiés et à donner au résultat de cette étude plus d'extension que ne le comporterait une simple biographie. Il m'a semblé que l'occasion était favorable pour essayer de peindre Beaumarchais et son

temps, et qu'ici l'histoire d'un homme pouvait ajouter quelque lumière à l'histoire de toute une époque ; car l'homme dont il s'agit, sorti des rangs inférieurs de la société, a traversé en quelque sorte toutes les conditions sociales. L'étonnante variété de ses aptitudes l'a mis en rapports avec les personnages et les événemens les plus divers, et lui a fait jouer tour à tour et parfois simultanément les rôles les plus différens. Horloger, musicien, chansonnier, dramaturge, auteur comique, compositeur de libretti, publiciste, homme de plaisir, homme de cour, homme de spéculations, financier, manufacturier, éditeur, armateur, fournisseur, agent secret, négociateur, tribun par occasion, homme de paix par goût, et cependant plaideur éternel, faisant comme Figaro tous les métiers, Beaumarchais a mis la main dans presque tous les événemens grands ou petits qui ont précédé la révolution.

Presque au même instant on le voit, condamné au blâme (dégradation civique) par le parlement Maupeou, décider le renversement de la magistrature qui l'a condamné, faire jouer le Barbier de Séville, correspondre secrètement de Londres avec Louis XVI, et, non encore réhabilité de la sentence judiciaire qui pèse sur lui, dénué de crédit, ayant tous ses biens saisis, obtenir du roi lui-même un million avec lequel il commence et entraîne l'intervention de la France dans la querelle des États-Unis et de l'Angleterre. Un peu plus loin, toujours composant des chansons, des comédies, des opéras, et toujours avec deux ou trois procès sur le corps, Beaumarchais fait le commerce dans les quatre parties du monde : il a quarante vaisseaux à lui sur les mers ; il fait combattre un navire de guerre à lui de 52 canons avec les vaisseaux de l'état à la bataille de la Grenade, il fait décorer ses officiers, discute avec le roi les frais de la guerre, et traite de puissance à puissance avec le congrès des États-Unis.

Assez fort pour tout cela, assez fort pour faire jouer Figaro malgré Louis XVI, et pour faire imprimer la première édition générale de Voltaire malgré le clergé et la magistrature, Beaumarchais n'a pas même assez de force pour se faire prendre au sérieux et se préserver, au milieu de sa plus grande splendeur, d'être arrêté un beau matin sans rime ni raison, et, à cinquante-trois ans, enfermé pendant quelques jours dans une maison de correction comme un jeune mauvais sujet ; ce qui ne l'empêche pas de figurer à la même époque comme patron des gens de lettres auprès des ministres, d'avoir des rapports très suivis comme financier, et même à titre d'agent et de conseiller important, avec MM. de Sartines, de Maurepas, de Vergennes, de Necker, de Calonne, d'être courtisé par une foule de grands seigneurs qui lui empruntent de l'argent et oublient souvent de le rendre, de protéger même des princes auprès de l'archevêque de Paris, et de contribuer puissamment, mais bien involontairement, on le verra, à la destruction de la monarchie.

Persécuté sous la république comme aristocrate, après avoir été emprisonné comme factieux sous la royauté, l'ex-agent de Louis XVI n'en devient pas moins malgré lui l'agent et le fournisseur du comité de salut public. Cette mission de fournisseur, qui devait le sauver, met sa vie en péril et porte le dernier coup à sa fortune. Né pauvre, enrichi et ruiné deux ou trois fois, il voit tous ses biens mis au pillage, et, après avoir possédé 150,000 francs de rente, caché sous un faux nom dans un grenier à Hambourg, le vieux Beaumarchais en est réduit un instant à ce degré de misère, qu'il met, dit-il, de côté une allumette pour la faire servir deux fois.

Rentré dans son pays à soixante-cinq ans, malade, sourd, mais toujours infatigable, Beaumarchais, en même temps qu'il se mêle avec une vivacité juvénile de toutes les affaires du moment, en même temps qu'il surveille la mise en scène de son dernier drame (la Mère coupable), ramasse courageusement les débris de sa fortune, et recommence, un pied dans la tombe, tout le travail de sa vie, se débat au milieu d'une légion de créanciers, poursuit une légion de débiteurs, et meurt en plaidant à la fois contre la république française et contre la république des États-Unis.

Cet aperçu d'une existence étrange que je me propose de raconter en détail suffira, je pense, pour donner une idée de l'intérêt multiple qui s'y attache. Ce n'est pas seulement parce qu'elle est romanesque et pleine de vicissitudes, c'est aussi et surtout parce qu'elle est remplie de contrastes et d'incohérences que la carrière de Beaumarchais vaut la peine d'être étudiée comme l'expression et le reflet de toute une période historique. Cette vie, sorte de macédoine disparate et hétérogène, n'est-elle pas en effet la plus fidèle image d'un ordre social qui se dissout et se décompose par le désaccord toujours croissant des idées et des institutions, des mœurs et des lois ?

Le caractère de Beaumarchais a été très décrié ; diverses causes, dont les unes tiennent aux circonstances, les autres à l'homme même, ont concouru à lui susciter beaucoup d'ennemis ; on s'occupera ici non pas de poétiser ce caractère, mais de le montrer tel qu'il est et sous tous ses aspects. S'il gagne à être présenté ainsi dans toute sa vérité auprès de ceux qui ne voient dans le personnage qu'un intrigant audacieux et habile, il perdra probablement dans l'esprit de ceux qui, pour se dispenser de l'étude des détails et des nuances, prennent les hommes tout

d'une pièce et croient avoir expliqué l'auteur du Mariage de Figaro, quand ils ont dit : C'était à sa manière un grand révolutionnaire. On verra ici dans quel sens et dans quelle mesure Beaumarchais était révolutionnaire, on le verra dépassé bien vite par la révolution, et souvent aussi ardent dans sa résistance aux excès du régime nouveau qu'il l'avait été dans sa lutte contre les abus de l'ancien régime.

S'il reste beaucoup à dire sur la vie de Beaumarchais, son talent a déjà été l'objet d'appréciations nombreuses. Cependant il est possible encore d'entrer un peu plus avant qu'on ne l'a fait dans les questions littéraires que ce nom soulève, soit sur le drame, soit sur la comédie. Aux critiques sévères de La Harpe et aux critiques plus sévères encore de Geoffroy, Beaumarchais peut opposer le meilleur des argumens, le succès, non pas le succès d'un jour, celui-là ne prouve rien, mais le succès vivace et durable, celui qui résiste aux changemens des goûts, des modes, aux caprices de l'opinion, aux révolutions elles-mêmes qui semblaient l'avoir fait naître, et desquels il semblait inséparable. Quoi qu'on puisse dire de la nature et des défauts de son talent, l'auteur du Mariage de Figaro est du très petit nombre des écrivains du XVIII siècle qu'on rejoue et qu'on relit ; il y a donc lieu aussi à étudier de près dans leurs origines les types qu'il a créés, les innovations qu'il a tentées au théâtre ou ailleurs, les formes mêmes de son style, en un mot tous les élémens dont se compose sa physionomie littéraire.

Pierre-Augustin Caron, qui prit à vingt-cinq ans le nom de Beaumarchais, naquit le 24 janvier 1732, dans une boutique d'horloger située rue Saint-Denis, presque en face de la rue de la Féronnerie, non loin de cette maison du pilier des Halles où l'on

a cru longtemps à tort que Molière avait reçu le jour. L'erreur est aujourd'hui démontrée ; mais si ce quartier Saint-Denis, qui ne passe pas pour un foyer de lumières et qui jouit un peu, dans Paris, de la réputation qu'avait en Grèce la Béotie, doit renoncer à l'honneur d'avoir vu naître Molière, il peut, jusqu'à un certain point, s'en consoler, puisqu'il a le droit de revendiquer comme des nationaux, non-seulement Regnard, notre premier poète comique après Molière, non-seulement l'auteur du Mariage de Figaro, mais encore M. Scribe, né aussi en pleine rue Saint-Denis, dans une boutique de marchand de soieries, et Béranger, né tout à côté, rue Montorgueil, dans une boutique de tailleur.

Quand on sait que Beaumarchais, à vingt-quatre ans, se trouvait encore, comme il dit dans une lettre inédite, entre quatre vitrages, et qu'il a passé presque sans transition de sa boutique d'horloger à la vie de cour, à une sorte d'intimité avec des princes et des princesses du sang royal, et que, dans une position si nouvelle pour lui, il a fait assez bonne figure pour se créer des amis et beaucoup d'ennemis, quand on sait cela, on éprouve le besoin de s'enquérir des influences de famille et d'éducation qui ont pu, jusqu'à un certain point, le préparer à ce rôle inattendu.

Sa famille était des plus modestes : aussi n'est-ce pas sans une sorte d'étonnement qu'en pénétrant dans cet intérieur de petite bourgeoisie, on y rencontre des habitudes, des manières, une culture d'esprit bien supérieures à ce qu'on attendait. Le progrès de la bourgeoisie au XVIII siècle ne m'a jamais paru plus frappant qu'en compulsant ces obscures archives de la famille d'un mince horloger de la rue Saint-Denis. On jugera tout à l'heure si aujourd'hui, dans une sphère sociale exactement semblable, le niveau de culture intellectuelle et mondaine n'a pas plutôt baissé

que grandi. Cette infériorité de culture dans la petite bourgeoisie actuelle, très compatible d'ailleurs avec un progrès général dans les masses, s'expliquerait peut-être, surtout pour Paris, par cette considération, qu'au XVIII siècle l'existence d'une aristocratie de cour très raffinée qui se mêlait de plus en plus aux classes bourgeoises sans cependant se confondre encore avec elles, entretenait chez toutes une sorte d'émulation de bonne tenue et de beau langage qui, de nos jours, a complètement disparu. — Cette idée, je la trouve confirmée par Beaumarchais lui-même dans une lettre inédite qu'il écrit à son père, de Madrid, en 1765, et dans laquelle il dit : « Les bourgeoises de Madrid sont les plus sottes créatures de l'univers, bien différentes de chez nous, où le bon air et le bel esprit ont gagné tous les états. »

Dans sa propre maison, on trouverait en effet une preuve de cette tendance universelle au XVIII siècle vers le bon air et le bel esprit. Faisons d'abord connaissance avec son père.

André-Charles Caron était originaire de l'ancienne province de Brie ; il naquit le 26 avril 1698, près de Meaux, à Lizy-sur-Ourcq, petit bourg qui est devenu aujourd'hui une petite ville du département de Seine-et-Marne. Il était fils de Daniel Caron, horloger à Lizy, et de Marie Fortain, tous deux protestans calvinistes. — Sa famille était nombreuse et pauvre, à en juger par les documens qui constatent son état civil. On sait que depuis la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, toute existence légale était refusée aux protestans ; — indépendamment des persécutions exercées contre ceux qui faisaient acte de religion, leurs mariages et leurs enfans étaient tenus pour illégitimes. — Une des églises protestantes qui résistèrent le plus à ce régime d'oppression fut l'église réformée de Brie. Elle ne céda ni à l'éloquence de Bossuet

ni aux dragonnades, et les protestans continuèrent à faire bénir leurs mariages au désert, c'est-à-dire dans un asile écarté au fond des bois, par le ministère de quelque pasteur errant et fugitif. C'est ainsi sans doute que furent mariés à Lizy, en 1695, le grand-père et la grand'mère de Beaumarchais, et c'est peut-être de la main d'un de ces pasteurs fugitifs que, sur un petit cahier grossier recouvert en parchemin, que j'ai sous les yeux, et qui ressemble à un livre de cuisine, fut écrite la nomenclature des enfans nés de Daniel Caron et de Marie Fortain.

Ces humbles archives d'une famille protestante commencent par cette pieuse formule : « Nostre ayde et commencement soit au nom de Dieu qui a fait toutes choses. Amen (1695). » Suit la nomenclature de quatorze enfans, dont plusieurs moururent en bas âge et dont André-Charles Caron est le quatrième.

Beaumarchais, dans une requête au roi, se dit neveu du côté paternel d'un oncle mort capitaine de grenadiers avec la croix de Saint-Louis, cousin, du même côté, d'un des directeurs de la compagnie des Indes et d'un secrétaire du roi, ce qui semblerait indiquer que sa famille paternelle avait des liens de parenté avec des familles plus relevées qu'elle ; toujours est-il que son père naquit dans un état pauvre et obscur.

Très jeune encore, André-Charles Caron s'engagea dans le régiment de dragons de Rochepierre sous le nom de Caron d'Ailly ; après un temps de service qui dut être très court, il obtint, pour je ne sais quelle cause, un congé définitif le 5 février 1721. Il vint s'établir à Paris pour y étudier l'art de l'horlogerie, et, un mois après son arrivée, il abjura le calvinisme, ainsi qu'il résulte d'un certificat du cardinal de Noailles que j'ai entre les mains, et qui est précédé d'une déclaration ainsi conçue :

« Le 7 mars 1721, j'ai prononcé mon abjuration de l'hérésie de Calvin à Paris, dans l'église des Nouvelles-Catholiques.

« Signé : André-Charles Caron. »

Beaumarchais est donc né catholique, d'un père protestant rentré dans le sein du catholicisme ; mais le souvenir de la religion de ses ancêtres n'a pas été étranger peut-être à quelques-uns de ses instincts d'opposition, et il peut expliquer du moins le zèle qu'on le verra déployer dans toutes les questions qui intéressent les protestans.

Un an après son abjuration, André-Charles Caron adressa une requête au roi en conseil d'état, à l'effet d'être reçu maître horloger, bien qu'il n'eût pas le temps voulu d'apprentissage chez un maître. Dans cette requête, le suppliant fait valoir son abjuration à l'appui de sa demande, ce qui semble indiquer qu'à cette époque la qualité de catholique était exigée, même pour la profession d'horloger<ref>Je vois en effet, dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. Coquerel, que le certificat de catholicisme avait fini par être exigé pour l'admission dans toutes les corporations d'artisans.<ref>. On en pourrait induire quelques doutes sur le désintéressement de l'abjuration du père de Beaumarchais ; mais ces doutes s'évanouissent en présence de ses lettres intimes, où on le voit animé d'une ferveur sincère et pratique, et conservant toujours certaines habitudes de langage biblique et austère qu'il tenait peut-être de sa première croyance.

Quatre mois après avoir été reçu maître horloger, le 13 juillet 1722, André-Charles Caron épousa Marie-Louise Pichon, dont le père, sur l'acte de mariage, est qualifié bourgeois de Paris. C'était une excellente personne, mais d'un esprit assez ordinaire, à en

juger par quelques-uns de nos documens. Quant au père Caron, sa correspondance le montre sous l'aspect d'un homme très supérieur à son état : à la vérité, l'horlogerie est le premier des arts mécaniques par ses rapports avec les sciences exactes ; mais l'horloger Caron s'était donné une instruction scientifique audessus de l'instruction ordinaire d'un horloger. Ainsi, en 1746, il était assez connu par son savoir en mécanique pour être consulté, par le gouverneur de Madrid, sur l'emploi de diverses machines destinées au dragage des ports et des rivières, et je le vois s'expliquer sur ce point avec la netteté et l'autorité d'un homme très compétent. Malgré ses talens, et peut-être même à cause de ses talens, le père de Beaumarchais ne put jamais arriver à la fortune ; il éprouva des pertes dans son commerce d'horlogerie et de bijouterie, et, en fin de compte, dans les dernières années de sa vie, il n'avait pour subsister qu'une pension viagère que lui faisait son fils.

L'instruction littéraire du père de Beaumarchais n'est pas moins remarquable, relativement à son état, que son instruction scientifique, surtout si l'on considère que, sorti d'un petit bourg pour être dragon, puis horloger, il doit tout ce qu'il sait à lui-même. Son style est en général de bonne qualité, parfois même élégant, avec cette teinte de piété fervente dont je parlais tout à l'heure, qui est assez curieuse pour le temps et qui fut toujours étrangère à Beaumarchais.

Voici, par exemple, une lettre qu'il écrit à son fils et dans laquelle on verra peut-être avec quelque étonnement l'auteur futur du Mariage de Figaro comparé par son père à Grandisson. Cette lettre est datée d'une époque où Beaumarchais n'avait encore au-

cune célébrité littéraire ; mais il avait déjà fait fortune et se montrait, ce qu'il fut toujours, un excellent fils.

« Paris, le 18 décembre 1764.

« Tu me recommandes modestement de t'aimer un peu ; cela n'est pas possible, mon cher ami ; un fils comme toi n'est pas fait pour n'être qu'un peu aimé d'un père qui sent et pense comme moi. Les larmes de tendresse qui tombent de mes yeux sur ce papier en sont bien la preuve ; les qualités de ton excellent cœur, la force et la grandeur de ton ame me pénètrent du plus tendre amour. Honneur de mes cheveux gris, mon fils, mon cher fils, par où ai-je mérité de mon Dieu les grâces dont il me comble dans mon cher fils ? C'est, selon moi, la plus grande faveur qu'il puisse accorder à un père honnête et sensible qu'un fils comme toi. Mes grandes douleurs sont passées d'hier, puisque je peux t'écrire. J'ai été cinq jours et quatre nuits sans manger ni dormir, et sans cesser de crier ; dans les intervalles où je souffrais moins, je lisais Grandisson, et en combien de choses n'ai-je pas trouvé un juste et noble rapport entre Grandisson et mon fils ! Père de tes sœurs, ami et bienfaiteur de ton père, si l'Angleterre, me disais-je, a son Grandisson, la France a son Beaumarchais, avec cette différence que le Grandisson anglais n'est qu'une fiction d'un aimable écrivain et que le Beaumarchais français existe réellement pour la consolation de mes jours. Si un fils s'honore en louant un père homme de bien, pourquoi ne me serait-il pas permis de me louer de mon cher fils en lui rendant justice ? Oui, j'en fais ma gloire, et je ne cesserai jamais de le faire en toutes occasions.

« Adieu, mon cher ami ; je blesse ta modestie, tant mieux, tu n'en es que plus aimable aux yeux et au cœur de ton bon père et ami.

Caron. »

Une autre lettre, antérieure d'un an à celle que je viens de citer, montre encore sous un beau jour l'esprit distingué et les sentimens élevés de l'horloger Caron. Beaumarchais venait d'acheter une maison rue de Condé ; il se proposait d'y réunir toute sa famille. Le père Caron renonçait au commerce, après y avoir éprouvé des pertes considérables, pour lesquelles son fils lui avait avancé plus de 50,000 francs. Il sortait d'une maladie longue et douloureuse qui avait un peu aigri son caractère et qui faisait craindre que la vie commune ne fût difficile. Voici en quels termes le père Caron écrit à son fils pour le rassurer, en date du 5 février 1763 :

« Je dois essayer, dit-il, de tranquilliser un fils si honnête et si respectueux en l'assurant qu'il n'a à attendre que de la douceur, de l'aménité et la plus tendre amitié de son père ; je dirais même la plus vive reconnaissance, si je ne craignais de blesser sa délicatesse. Il est vrai que la maladie dont je relève par degrés a été si cruelle, si longue et si peu méritée, qu'il n'est pas étonnant que mon caractère en ait un peu souffert. J'ai eu de l'humeur bien ou mal fondée, même des atteintes de désespoir dont mes principes à peine ont pu me garantir ; mais, mon cher ami, serait-ce une raison de conjecturer que, dans la jouissance d'une vie aussi douce que celle que votre amour filial me prépare, je voulusse troubler la tranquillité et la douceur de la vôtre, que j'ai tant de raisons de chérir. À un cœur qui n'est pas naturellement méchant, il faut des motifs pour le devenir, et où les prendre à moins d'être fou avec des enfans qui sont toute ma joie ? Quel père sera plus heureux que le vôtre ? Je bénis le ciel avec attendrissement de retrouver dans ma vieillesse un fils d'un si ex-

cellent naturel, et loin d'être abaissé de ma situation présente, mon ame s'élève et s'échauffe à la touchante idée de ne devoir, après Dieu, mon bien-être qu'à lui seul. Votre conduite me rappelle souvent ces beaux vers que le père du Philosophe marié dit à son frère en parlant de son digne fils. »

La dernière lettre de l'horloger Caron à son fils, écrite par lui à soixante-dix-sept ans d'une main tremblante et quelques jours avant sa mort, respire la même élévation de sentimens, en même temps qu'elle est des plus honorables pour Beaumarchais.

« 25 août 1775.

« Mon bon ami, écrit le vieillard mourant, mon cher fils, ce nom est précieux à mon cœur ; je profite d'un intervalle de mes excessives douleurs, ou plutôt des rages qui me font tomber en convulsions, uniquement pour te remercier bien tendrement de ce que tu m'as envoyé hier. Il ne m'est absolument pas possible d'entrer dans aucun détail sur ce que tu souhaiterais de moi… Si tu retournes en Angleterre Je te prie de me rapporter un flacon de sel qu'on fait respirer à ceux qui, comme moi, tombent en défaillance. Hélas ! mon cher enfant, peut-être n'en aurai-je plus besoin à ton retour. Je prie le Seigneur tous les jours de ma vie de te bénir, de te récompenser et de te préserver de tout accident ; ce seront toujours les vœux de ton bon ami et affectionné père.

Caron. »

« Si cela se peut, laisse ton adresse de Londres à Miron, afin qu'en cas d'accident je te puisse envoyer ma dernière bénédiction. »

Le portrait du père de Beaumarchais ne serait pas complet, si je ne cherchais maintenant à donner une idée des autres nuances de son caractère, par lesquelles il se rapproche davantage de son fils. On a pu déjà reconnaître en lui beaucoup d'élévation, de sensibilité et une nuance assez marquée de ferveur religieuse. Il y a aussi autre chose, il y a des goûts mondains, le goût des lettres, des arts, de la société ; il y a de la finesse, de la jovialité et même une pointe de gaillardise ingénue qui s'est transmise du père au fils, avec plus de vivacité et beaucoup moins d'ingénuité. — Ainsi le père Caron est fort au courant de tout ce qui s'écrit en littérature ; lui-même, son fils, ses filles, tout le monde chez lui fait des vers bons ou mauvais ; on y fait aussi beaucoup de musique, nous verrons même plus loin qu'il est obligé de réprimer autour de lui cette mélomanie générale : son fils, dès sa première jeunesse, montre du talent sur tous les instrumens ; ses filles sont également bonnes musiciennes, et elles jouent agréablement la comédie. « Je ne sais, mon cher ami, écrit-il à son fils, à Madrid, en date du 8 janvier 1765, je ne sais si vous trouverez que cette brochure vaille le port, mais je vous l'envoie pour vous amuser ; c'est ce qu'on a fait de meilleur et de plus méchant contre le Poinsinet, dont la petite pièce du Cercle, aux Français, a eu un succès prodigieux et lui a produit au moins mille écus tant de la comédie que du libraire qui la lui a achetée ; aussi en est-il bien fier et très brillant en habits. » Dans cette même lettre, il est question d'un souper que doivent faire M. Caron et ses filles avec Préville, l'acteur de la Comédie-Française, le petit Poinsinet, et une dame Gruel, un peu éprise de Beaumarchais, que le malin vieillard appelle M Pantagruel, et qui, dit-il, « en aimant son fils, aime toute la famille et lui aussi par surcroît, tant elle a le cœur grand. »

On a vu que, dans sa correspondance avec son fils, le père Caron tantôt lui dit vous, tantôt le tutoie dans les momens d'effusion. — Les lettres inédites de Beaumarchais à son père sont remarquables par un ton mélangé de tendresse filiale et de profond respect. Devenu homme de cour, au plus fort de son opulence et de sa célébrité, Beaumarchais n'écrit jamais à l'horloger Caron sans débuter par la formule : Monsieur et très cher père, et sans finir par le : J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement, monsieur et très cher père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils. Cependant quelquefois l'auteur futur du Mariage de Figaro s'émancipe un peu et va jusqu'à toucher un mot de ses fredaines à son père ; il est alors assez plaisant de voir le vieil horloger relever la balle et jouter de gaillardise avec un homme aussi exercé que son fils dans ce genre d'escrime : un exemple suffira ici entre plusieurs.

Beaumarchais est à Madrid, occupé de cent choses à la fois, toujours mêlant le grave au doux, le plaisant au sévère ; poursuivant Clavijo, fréquentant les ministres, les ambassadeurs, les théâtres, étudiant la politique et la littérature, organisant diverses entreprises industrielles, courant le soir dans les salons, jouant de la harpe, composant, chantant des séguedilles et faisant la cour aux dames. Il s'occupe particulièrement d'une marquise de la C..., Française d'origine, établie sur un assez grand pied à Madrid et qui paraît aussi fort occupée de lui ; un jour qu'il écrit à son père, le 12 août 1764, chez la dame elle-même, celle-ci exige qu'on parle d'elle. Beaumarchais obéit.

« Il y a ici, dit-il à son père, dans la chambre où j'écris, une fort grande et belle dame, très amie de votre chère comtesse, qui se moque de vous et de moi à la journée. Elle me dit, par

exemple, qu'elle vous remercie de la bonté que vous avez eue il y a trente-trois ans pour elle, lorsque vous jetâtes les fondemens de l'aimable liaison que j'ai entamée il y a deux mois avec elle. Je l'assure que je ne manquerai pas de vous l'écrire, et dans l'instant je le fais, car ce qui n'est qu'une plaisanterie de sa part a droit de me faire plaisir tout comme si elle le pensait réellement. »

Ici l'écriture change, et la marquise ajoute de sa blanche main : Je le pense, je le sens, et je vous le jure, monsieur ; puis Beaumarchais reprend :

« Ne manquez donc pas, par bienséance, dans votre première lettre, à remercier son excellence de son remerciement, et plus encore des honnêtetés dont elle me comble. Je vous avoue que, sans le charme d'une si attrayante société, ma besogne espagnole serait pleine d'amertume. »

Le père Caron répond sur le même ton badin à ce remercîment un peu singulier, dans une lettre en date du 1 septembre 1764.

« Quoique vous m'ayez donné lieu de me féliciter mille fois de la peine que j'ai bien voulu prendre pour vous il y a trente-trois ans, il est bien certain que si alors j'eusse pu prévoir le bonheur qu'elle vous procure, de pouvoir amuser un peu la belle excellence qui me fait l'honneur de m'en remercier, j'aurais ajouté une petite direction d'intention, qui peut-être vous aurait rendu plus aimable encore à ses beaux yeux. Faites-lui agréer les assurances de mon plus profond respect, avec les offres de mes services à Paris. Mes vœux seraient comblés si j'étais assez heureux pour lui être de quelque utilité ici. Puisqu'elle est amie de ma chère com-

tesse, je la supplie de vouloir bien lui présenter mon respectueux attachement. »

On conviendra que pour un vieux horloger de la rue Saint-Denis, mis ainsi en demeure par une belle marquise, la réponse n'est pas trop mal tournée. La phrase sur la direction d'intention accuse la lecture des Provinciales ; je vois aussi, dans une autre lettre de Beaumarchais que le père Caron se passionnait volontiers pour certains personnages de roman, notamment pour miss Howe du roman de Clarisse Harlowe, car son fils lui écrit : « Je suis un peu comme votre bonne amie miss Bowe, qui, quand elle avait bien du chagrin, pleurait en riant, ou riait en pleurant. »

Ailleurs Beaumarchais, tout en s'occupant de marier ses sœurs, se met en tête de marier aussi son père, alors veuf de sa première femme. Il voudrait le voir épouser une dame Henry, veuve elle-même d'un consul des marchands, personne âgée, mais aimable, à en juger par la correspondance, qui avait quelque fortune et qui était liée d'amitié avec la famille Caron depuis longues années. « Je ne suis point étonné, écrit de Madrid Beaumarchais à son père, de votre attachement pour M Henry ; c'est la gaieté la plus honnête et un des meilleurs cœurs que je connaisse. Je voudrais que vous eussiez été assez heureux pour lui inspirer un retour plus vif. Elle ferait votre bonheur, et vous lui feriez sûrement faire l'agréable essai d'une union fondée sur une tendresse réciproque et sur une estime de vingt-cinq ans. Si j'étais de vous, je sais bien comment je m'y prendrais, et, si j'étais d'elle, je sais bien aussi comment j'y répondrais ; mais je ne suis ni l'un ni l'autre, et ce n'est pas à moi à dévider cette fusée : j'ai bien assez des miennes. » À cette provocation, le père Caron répond, en date du 19 septembre 1764 : « Nous avons soupé hier

chez ma bonne et chère amie, qui a bien ri, un voyant l'article de votre lettre, de la manière dont elle se doute que vous vous y prendriez à ma place ; aussi dit-elle qu'elle ne s'y fierait que de bonne sorte, et qu'elle ne vous embrasse de tout son cœur que parce que vous êtes à trois cents lieues d'elle. »

Cependant, son fils aidant, le père Caron parvint à toucher le cœur de M Henry, qui avait alors soixante ans, et qu'il épousa en secondes noces le 15 janvier 1766, ayant lui-même soixante-huit ans. Après deux ans de mariage, il perdit sa seconde femme, et je le vois se remariant pour la troisième fois, l'année même de sa mort, à soixante-dix-sept ans, le 18 avril 1775, mais cette fois contre le gré et même à l'insu de son fils, avec une vieille fille astucieuse, qui le soignait et qui s'en fit épouser dans l'espérance de rançonner Beaumarchais. Profitant de la faiblesse du vieillard, elle s'était fait assigner par son contrat de mariage un douaire et une part d'enfant. Or le père Caron ne laissait aucune fortune. La portion de bien qu'il avait eue de sa seconde femme avait servi à couvrir une partie des avances de son fils, qui lui fournissait de plus une pension viagère. Un règlement de compte garantissait Beaumarchais ; mais la troisième femme du père Caron, spéculant sur la célébrité du fils et sur son aversion pour un procès de ce genre, au moment même où il sortait à peine du procès Goëzman, le menaça d'attaquer ce règlement de compte et de faire du bruit. Pour la première fois de sa vie, Beaumarchais capitula devant un adversaire et se débarrassa moyennant 6,000 francs de la personne en question, personne d'ailleurs très fine, très hardie et assez spirituelle, à en juger par ses lettres. Sur le dossier de cette affaire, je lis, écrits de la main de Beaumarchais, ces mots : Infamie de la veuve de mon père pardonnée. C'est à l'influence de cette rusée commère qu'il faut attribuer le seul moment de més-

intelligence entre le père et le fils que je surprenne dans une correspondance intime qui embrasse les quinze dernières années de la vie du premier ; encore faut-il ajouter que cette mésintelligence ne dura qu'un instant, car on a vu plus haut, par la dernière lettre du vieux horloger, que la bonne harmonie entre son fils et lui était complètement rétablie à l'époque de sa mort, qui eut lieu à la fin du mois d'août 1775.

Pour compléter ce tableau de famille, il nous faut maintenant grouper autour du père Caron les sœurs de Beaumarchais. Il en eut cinq, dont deux vinrent au monde avant lui. L'aînée, Marie-Josèphe Caron, mariée à un architecte nommé Guilbert, alla se fixer à Madrid avec son mari et une de ses sœurs. Elles y établirent un magasin de modes. Le mari, qualifié architecte du roi d'Espagne, devint fou et mourut ; sa veuve revint en France en 1772, sans fortune avec deux enfans. Beaumarchais lui fit jusqu'à sa mort une pension qu'il continua aux enfans, dont le dernier mourut en 1785. La seconde sœur de Beaumarchais, Marie-Louise Caron, qu'on nomme Lisette dans la correspondance de famille, est précisément la fiancée de Clavijo, l'héroïne de l'épisode romanesque raconté dans les mémoires contre Goëzman, et dont Goethe a fait un drame. Les documens laissés par Beaumarchais offrent peu de renseignemens sur Lisette. Elle était, à ce qu'il paraît, spirituelle et jolie. Après sa rupture avec Clavijo, il fut question de la marier avec un ami de son frère ; mais le mariage n'eut pas lieu, elle revint en France avec sa sœur aînée en 1772, et se retira dans le couvent des Dames-de-la-Croix, à Roye, en Picardie.

La troisième sœur de Beaumarchais, Madeleine-Françoise Caron, fut mariée en 1756 à un horloger célèbre nommé Lépine. De

ce mariage naquirent un fils qui fut officier dans la guerre d'Amérique, sous le nom de Des Épiniers, qui mourut sans postérité, et une fille mariée à un autre horloger, M. Raguet, qui ajouta à son nom celui de son beau-père, et duquel est issu M. Raguet-Lépine, ancien pair de France sous Louis-Philippe, et mort récemment.

Les deux autres sœurs de Beaumarchais exigent plus de détails. Plus rapprochées de lui par l'âge, elles ont vécu plus longtemps avec lui, et les documens qui nous restent d'elles nous aideront à peindre cet intérieur bourgeois, mais lettré et raffiné, au sein duquel fut élevé l'auteur du Mariage de Figaro.

De toutes les sœurs de Beaumarchais, la plus distinguée est la quatrième, Marie-Julie Caron ; c'est celle dont la tournure d'esprit se rapproche le plus de l'esprit de son frère. Beaumarchais, dans une note, présente Julie comme plus jeune que lui de deux ans seulement ; bien que je n'aie pas la date exacte de sa naissance, je vois, d'après une de ses lettres à elle, qu'elle est née en 1736, par conséquent quatre ans après Beaumarchais ; elle mourut un an avant lui et ne se maria jamais ; sa vie tout entière fut consacrée aux intérêts de son frère, qu'elle aimait tendrement et dont elle était tendrement aimée. Quand l'auteur du Mariage de Figaro prit ce nom de Beaumarchais, qu'il appelle lui-même un nom de guerre, il le donna à la plus aimable de ses sœurs. C'est donc sous le nom de Julie Beaumarchais que Julie Caron a été connue dans le monde, où elle brillait autant par la finesse de son esprit que par l'agrément de son caractère.

Julie n'était pas d'une beauté régulière ; elle avait le nez un peu long, et elle se moque elle-même de son nez très joyeusement ; mais elle avait une jolie tournure, une physionomie piquante et des yeux charmans. Ses yeux ont inspiré beau-

coup de poètes inconnus ; voici comment l'un d'entre eux les chante sur l'air De tous les capucins du monde :

Quels yeux vous a faits la nature,
Julie ! On voit dans leur structure
Le contraste le plus flatteur.
Car ils ont par double fortune
De la blonde l'air de langueur
Et le feu brillant de la brune.

Sans être aussi bonne musicienne que sa sœur cadette, Julie avait du talent sur la harpe ; elle jouait même du violoncelle ; elle savait l'italien et l'espagnol ; elle a composé les vers et la musique d'une quantité de chansons qu'elle improvisait à tout propos. Ses vers sont en général plus remarquables par la gaieté qui les anime que par leur valeur poétique. Cependant il est quelques pièces d'elle dans le genre sérieux qui ne sont pas dénuées de talent ; mais c'est surtout dans ses lettres familières que l'esprit de Julie se déploie avec toute sa grâce et toute sa vivacité. Nous choisirons parmi ces lettres divers passages qui nous montreront la sœur de Beaumarchais à différens âges. Voici d'abord son style de très jeune fille:

« Il faut que tu saches, écrit-elle à une amie nommée Hélène, il faut que tu saches sur quel ton de folie j'en suis avec ton frère. Son air d'intérêt pour moi, dont je t'ai parlé il y a un mois, n'a fait que croître et embellir singulièrement depuis le départ de nos amies pour la campagne. Il venait presque tous les soirs souper avec nous, et de là promener jusqu'à minuit ou une heure ; là, ma chère Lhénon, il m'en contait d'une façon assez gothique à la vérité, mais qui n'était pas mal plaisante, et moi de riposter sur le même ton, avec l'air de folie que tu m'as toujours connu ; mais,

au milieu de toutes ces plaisanteries, j'ai quelquefois trouvé des tournures assez heureuses pour le persuader sérieusement que je ne l'aimais pas, et je l'en crois convaincu, quoique je ne lui aie jamais dit tant de douceurs que je le fais à présent, au moyen d'une convention que nous avons faite de nous aimer deux jours de la semaine ; il a choisi le lundi et le samedi, moi j'ai pris le jeudi et le dimanche. Dame ! ces jours-là, nous nous disons des choses bien tendres, quoique nous soyons convenus qu'il y en aurait toujours un de farouche quand l'autre l'aimerait. »

Àpropos de ce même frère, Julie écrit encore à son amie :

« Ma dernière t'a rendu ton frère dans le meilleur état. Que veux-tu que je te donne encore ? puis-je te faire un présent plus honnête ? Il est dans un embonpoint qui te ferait désirer de le manger à la croque au sel, si tu ne savais comme moi qu'un avocat est peut-être de tous les mets le plus coriace et le plus indigeste. »

Àmesure que Julie Beaumarchais s'éloigne de la première jeunesse, son style prend une allure plus dégagée et plus originale. Voici une lettre d'elle, écrite au courant de la plume et adressée à une amie plus jeune, qui feignait une exaltation de sensibilité mélancolique à laquelle Julie ne croyait pas, et dont elle se moque avec des tournures de phrase très animées, souvent très fines et très distinguées.

« Ô mon amie ! quels sentimens vous me faites entrevoir ! quelle fantaisie lugubre ! quels accens ! quelle ame sublime que la vôtre ! quel mépris de la vie ! quel funeste abandon de toutes vos facultés ! Vous voulez tout fuir, tout quitter ! Non, non, jamais ! mon ame s'y refuse ! Puissances du ciel, secourez-la, ôtez-

lui cette idée, la plus funeste des idées ; qu'elle vive encore pour l'amitié, pour la tendresse, pour l'amour, pour tout ce qu'elle inspire et partage si bien ; que son ame déjà plongée dans le néant se relève et s'anime ; que tout pour elle dans la nature se pare, se dégèle et se reproduise ; que sa beauté, ses grâces, ses attraits, ne diminuent jamais puisqu'ils ne peuvent augmenter ; que ses amans lui soient fidèles, que ses amis lui soient constans, et qu'elle n'aille point au monument, et cetera ponctum cum virgula. Tu vois, ma chère amie, mon profond sentiment, l'énergie de mon ame : eh bien ! j'en cache la moitié ! Toutes mes idées sont puce en ce moment ; mais je ne veux pas te rembrunir. Voilà ma profession de foi : je crois à ta beauté, à ton esprit, à tous tes agrémens, mais nullement à tes beaux sentimens. Tu aimes comme j'aime quand on s'est peu connu. Nous n'avons vu de nous que l'écorce de l'arbre, la tienne est fraîche et bien unie, la mienne est sèche et raboteuse, ce n'est pas un grand mal ; mais tu me fais pouffer de rire par tes élégiaques pensées, à moi qui suis dans le secret de ta gaieté, de ton insouciance morale, tu veux me faire pleurer. Étourdie que tu es ! tu ne te souviens donc plus que tu m'as tout confié ? Tu m'as dit que les larmes nuisaient à la beauté, qu'elles la flétrissaient, la perdaient : voilà pourquoi je ne pleure plus ; ainsi, toi, ne pleure pas davantage. Te voilà dans le monde ; écris-moi des nouvelles, théâtre, anecdotes, bons mots. J'ai besoin de me rajeunir ; mon tempérament est un sot, et mon imagination une folle ; dégourdir l'un et fixer l'autre est l'ouvrage de ton esprit ; va toujours comme tu fais, et laisse ta mort de côté. Quelle diable d'idée de te présenter décharnée quand je te veux couleur de rose !

« Je ne crois pas un mot du triste état de ton amie. C'est un rhume, une misère, que tu as voulu me peindre en beau ; mais, si

par malheur c'était vrai, j'y prends une part très sensible, et je te plains d'avoir à t'affliger pour l'intérêt de ta beauté ! Dieu te garde de maléfice et de tous les ingrédiens qui déparent une belle ! J'arrive du sermon, et, pour me dégeler, pour me réchauffer, je te cadence cette lettre ; elle est fort mal écrite, peut-être sotte, mais je m'en moque ; j'ai voulu m'amuser, te plaire est la dernière affaire et celle qui m'importe le moins. Si j'ai réussi pour nous deux, c'est bénéfice pour toi seule, et je t'en fais mon compliment. »

Dans d'autres lettres, on voit que Julie aimait à jouer la comédie et qu'elle y réussissait très bien.

« De quel droit, écrit-elle à une autre amie, veux-tu donc que je travaille pour ta fête, quand tu as négligé de me souhaiter la mienne ? Ma patronne n'est-elle pas la reine des patronnes, et moi ne valais-je pas bien plus qu'une Sophie ? J'admire que tu menaces. Au reste, je n'ai pas le temps d'écouter tes propos, j'ai bien d'autres affaires.

« Nous jouons la comédie et nous faisons l'amour, vois si l'on peut dormir avec toutes ces idées ! Nous avons joué mardi Nanine avec les Folies amoureuses. J'avais une assemblée de quarante-cinq personnes, et ta Julie a plu généralement dans tous ses rôles ; chacun l'a déclarée une des meilleures actrices. Ce que je dis ici n'est pas pour la vanter, car on sait comme elle est modeste ; mais c'est uniquement pour caresser ton faible et justifier ton choix que j'en parle si haut.

« Le lendemain de la Quasimodo, nous donnons le Tartufe et la Servante maîtresse. Le chevalier fera le rôle de Tartufe, et moi Dorine, la suivante. Nous préparons d'ailleurs une autre fête plus

agréable pour le retour de Beaumarchais. Je te dirai toutes ces choses. »

En fait de belles manières, Julie est exigeante. Ainsi je la vois écrivant d'un château de la Touraine à sa sœur : « En général, le ton de cette maison n'est pas mauvais, mais ce n'est pas le vrai ; il y a quelque chose à reprendre. » L'esprit de Julie a cependant sa part des défauts de celui de son frère. Il n'est pas étranger à une certaine affectation, à une certaine subtilité un peu entortillée, de même qu'il pèche de temps en temps par une jovialité un peu crue. Chez elle, comme chez Beaumarchais, le côté faible, c'est le goût. Tantôt, pour reprocher à sa plus jeune sœur sa paresse à écrire, Julie s'exprime ainsi :

« Quel mauvais riche je te vois ! avec tant d'esprit pour donner, un si beau sentiment pour exprimer, une fécondité si heureuse et si noble, tu me fais demander, à moi, pauvre Lazare ! Il faut que je gratte à la porte de ton cœur, que je m'empresse autour de ton esprit, que je réveille tous tes valets les bons propos, que je paie ta femme de chambre la mémoire, pour mettre sur pied ton suisse le bon rapport, et tes gens-sucre les bonnes idées ; va, je crois bien que tu seras damnée pour avoir tant d'esprit et si peu de bonté. »

Tantôt, à côté d'une lettre pleine d'excellens conseils à cette même sœur plus jeune qui venait de se marier, j'en trouve une autre où Julie, se plaignant d'être éloignée de la nouvelle mariée par un voyage, apostrophe directement son beau-frère et le plaisante avec ce ton gaillard et déluré qui rappelle Beaumarchais.

« Une petite fichue madame de deux jours revient sans cesse à ma pensée, m'émoustille le cœur, me harcèle la tête. « Eh ! pour-

quoi ce tourment ? me dira son mari. Pour être agréablement chez les autres, les amuser, s'y plaire, il faut se dégager des siens, faire un contrat de société nouvelle, abandonner le reste, envoyer tout au diable. » C'est vrai, Miron, tu parles d'or, tu m'as toujours paru de bon conseil, je ne saurais le désavouer ; mais tu en parles à ton aise, vieux coq en pâte, car je te vois d'ici choyé, baisé, battu, content ; que te manque-t-il, à toi, pour être heureux ? que désires-tu ? Le mot que j'ai laissé dans le tuyau de ma plume ne résonne point encore à ton oreille ! et quoiqu'il soit partout, des faubourgs aux palais, chez les petits comme chez les plus grands, il est toujours pour toi dans le vague de l'air. Puisse la colonne au reste se dissiper partout ailleurs et ne jamais couvrir ton noble chef, car, quoique tu sois appelé, cette aigrette superbe ne te siéra pas bien. Voilà ce que je pense. »

Cette gaillardise s'allie très bien, chez Julie, à une grande exaltation de sensibilité ; elle a des momens d'enthousiasme à la Diderot, où elle adore Richardson. On a vu plus haut le père Caron comparant Beaumarchais à Grandisson ; voici la même idée exprimée par Julie sur un petit cahier où elle écrivait ses pensées :

« Richardson, homme divin, comme je te lis avec amour ! Mon ame s'élève à tes pensées et ta morale s'imprime jusqu'au fond de mon cœur. Je suis meilleure de moitié depuis que je connais Clarisse ; je suis plus noble aussi depuis que j'ai lu Grandisson.

« Grandisson ! quel modèle ! Comme ce livre me plaît, comme il m'intéresse ! Est-ce par les rapports que j'y vois, les circonstances qui s'y trouvent ? Je ne sais ; mais, si les choses ont droit de nous toucher en proportion des convenances, quel livre peut faire plus d'impression sur moi ?

« En combinant la chaîne des événemens et rapprochant chaque chose à son vrai point, tous mes esprits s'échauffent. Je vois dans Beaumarchais un autre Grandisson : c'est son génie, c'est sa bonté, c'est une ame noble et supérieure, également douce et honnête. Jamais un sentiment amer pour des ennemis sans nombre n'approcha de son cœur. Il est l'ami des hommes, Grandisson est la gloire de tout ce qui l'entoure, et Beaumarchais en est le bonheur.

« Vertueux Grandisson, modèle de ton sexe, cher, cher, aimable frère, amour de tous les deux, tu ne verras jamais ces expressions secrètes d'une sensibilité qui fait le charme de ma vie. Je l'entretiens ici pour moi, pour mon plaisir, pour soulager mon cœur d'une profusion de sentimens que je veux pénétrer. C'est le journal de mes pensées que je veux faire, et d'aujourd'hui je le commence. »

Les jugemens de Julie en littérature sont en général d'un esprit droit et fin. C'est ainsi qu'après avoir lu en 1775 un mauvais roman qui fut un instant à la mode, le Paysan perverti, de Rétif de la Bretonne, elle écrit :

« Je te renvoie, ma jolie petite causeuse, ce paysan si tant vanté, si recherché, si dégradé, si mutilé, qu'il fait pitié. Il y a sans doute d'excellentes choses dans cet ouvrage, mais, le but moral paraissant être absolument manqué par l'invraisemblance des événemens, le gigantesque des personnages et la boursouflure du style, je ne vois pas d'autre moralité à en tirer pour nous, qui l'avons déjà lu, que de ne pas l'acheter. Je te fais mes remercîmens pourtant de me l'avoir prêté ; il m'a nourri tous ces jours gras ; je l'ai mangé ou plutôt dévoré, et je n'en suis pas moins étique. Voilà le propre des alimens sans consistance, ils ne

portent avec eux ni suc ni vigueur ; mais ta bonne amitié, je crois, est bien d'une autre sorte. »

Julie Beaumarchais semble douée également d'une assez grande puissance d'analyse psychologique et physiologique, si j'en juge par cette esquisse d'un portrait de femme tracée par elle et que je trouve dans ses papiers :

« Un esprit fort au-dessus du commun, exercé par une imagination très vive ; — une prodigieuse délicatesse d'organes qui cause des secousses involontaires au caractère et le raidit quelquefois ; — une mélancolie vague (le soleil dans les nuages) ; une ame battue par le doute ; le pour et le contre occupant le fond d'un tableau immobile aux yeux ; — de beaux sentimens sans objet qui les fixe ; — une extrême bonté, un cœur perdant de son énergie pour enfermer trop d'objets rangés tous sur le même plan ; — une rare beauté tant soit peu gâtée par des manières qui font rivaliser la coquetterie avec la nature ; — une fierté voilée puisée dans la dignité de l'ame ; — une grande variété et une succession rapide dans les goûts ; — plus d'imagination que de sensibilité, moins occupée de captiver que d'intéresser par le premier mouvement ; — très difficile à décider à l'état de fille ou au mariage à cause de la liberté dans le premier état et de la contrainte des liens dans le second ; — gaie pour se distraire de soi-même, portée au sérieux par l'élévation naturelle de l'ame ; — née pour les grands objets, les idées fortes, indifférente pour ses avantages, élevant quelquefois son ame de femme sur le modèle d'une ame romaine, la légèreté française sur le piédestal de la dignité suisse. Par une rencontre malheureuse, ayant aperçu pour la première fois le monde du mauvais côté, et l'orgueil de l'ame empêchant de revenir du jugement prononcé, incapable peut-

être d'en revenir, le fer s'étant rompu dans la plaie ; — ne voulant pas donner son cœur à l'amitié de crainte d'être forcée de le rappeler ; — un vague dans la beauté de l'ame comme dans celle du visage ; une telle finesse dans les traits que les lignes de séparation échappent au pinceau, les couleurs fondant sur la palette ; — plus née pour procurer le bonheur que pour le sentir ; craignant de respirer la rose de peur d'y rencontrer l'épine ; — ne voulant tenir ses vertus que d'elle-même, frappant sur la main qui les donne ; — observant tout sous l'air de la distraction et de l'indifférence ; — montrant quelquefois tant soit peu d'humeur contre les principes consacrés ; l'esprit se heurtant contre les points de ralliement de la croyance, mais ramenée aussitôt par le sentiment de l'honnêteté. »

Enfin, après avoir éprouvé quelque déception de cœur, quoiqu'en général ses lettres annoncent plutôt une grande vivacité d'imagination qu'un besoin d'aimer bien impérieux, Julie se tourna de plus en plus vers les idées religieuses. L'année même où parut le Mariage de Figaro, en 1784, par un contraste assez piquant, la sœur de Beaumarchais publia sous l'anonyme, à un petit nombre d'exemplaires, un volume petit in-12 intitulé l'Existence réfléchie, ou Coup d'œil moral sur le prix de la vie. C'était un extrait de pensées empruntées à Young, à plusieurs autres auteurs, et entremêlées parfois de pensées venant de Julie elle-même. À la suite du manuscrit se trouvait un recueil de prières et une paraphrase du Miserere composée par la sœur de Beaumarchais, et qui ne figurent point dans le volume publié.

Un extrait de l'avertissement placé en tête de ce livre par Julie suffira pour donner une idée du ton et du but de l'ouvrage :

« J'aimais à lire, dit-elle, la belle poésie d'Young, j'admirais son sublime ouvrage ; mais il fatiguait mon esprit par trop d'exaltation et d'enthousiasme Je le voulais plus simple et plus à ma portée ; j'en ai fait cet extrait que j'ai mêlé de réflexions prises d'autres auteurs.

« Comme ce travail devait rester en manuscrit, je ne me suis point prescrit de règles en le faisant ; partout où j'ai trouvé dans mes lectures une idée sage, élevée, une pensée noble et touchante, même un point de morale bien traité, je l'ai encadré dans cet ouvrage uniquement fait pour moi, pour consoler mon ame et fortifier mes principes par des méditations profondes.

« Cependant une amie connue par son esprit, sa vertu, ses lumières, et qui peut beaucoup sur mon cœur, a désiré le répandre et voudrait qu'il fût imprimé. Puisse-t-il faire à ceux qui le liront le bien qu'il m'a fait à moi-même !...

« Si cet extrait produit un peu de bien, s'il peut éveiller dans les âmes sensibles, mais quelquefois trop dissipées, le sentiment intime et consolant d'un Dieu qui préside à tout et qui nous aime, je n'aurai point à regretter d'avoir fait un travail ingrat, sans ressource pour l'amour-propre, et où je n'ai d'autre mérite que d'avoir réduit en un très petit volume toute la moralité qu'on peut tirer des situations de la vie et présenté la seule manière noble et touchante d'en bien user pour le bonheur. À présent je peux dire comme Young : « Lassée des longues erreurs du monde et de ses bruyantes folies, détrompée de mes vaines espérances, au bout de ma carrière, je me suis enfin retirée dans la solitude. J'ai banni de mon ame les vains désirs qui l'ont tourmentée, je me suis promis de ne plus quitter ma retraite, et attendant en

paix l'heure de mon repos, je charme le soir de ma vie par des ouvrages utiles et sérieux. »

Singulier pendant au Mariage de Figaro ! En devenant plus pieuse, Julie Beaumarchais ne perdit point toutefois sa gaieté native. Sous la terreur, tandis que Beaumarchais proscrit se réfugiait à Hambourg, tandis que sa femme et sa fille, après avoir subi la prison, quittaient la magnifique maison du boulevard qui les désignait aux colères de la populace, Julie, qui avait également fait trois mois de prison, restait seule, absolument seule dans cette vaste et somptueuse demeure, mise sous le séquestre et chaque jour visitée par des magistrats en carmagnole et en bonnet rouge. Elle supportait tous ces dangers, tous ces ennuis, sans parler de privations pénibles pour sa vieillesse, avec une grande force d'ame et une rare sérénité.

«... Mon isolation est extrême, écrit-elle à son frère à Hambourg, en 1795, dans cette grande maison où je suis seule absolument depuis un an, après trois mois et demi de prison. Ma solitude est telle que j'ai voulu vingt fois envoyer au café Gibet chercher un honnête homme pour causer avec moi, car les pensées, dit Young, renfermées trop long-temps dans l'ame, s'altèrent et se corrompent ; c'est en se communiquant qu'elles se fécondent et se prêtent mutuellement le mouvement et la vie... J'admire, ajoute-t-elle en parlant de Beaumarchais, combien tu es encore fort de choses, quand toutes les idées baissent ou se détruisent chez les autres. Homme étonnant ! je me prosterne et te salue, conserve bien long-temps ce précieux avantage, sois sobre en tes plaisirs, en tes repas, ne donne jamais trop de temps au sommeil, car tout cela émousse et engourdit, et ton génie bien ménagé doit briller encore quelques lustres. »

Ailleurs Julie Beaumarchais nous montre en quelques mots que son moral à elle est aussi bien conservé que celui de son frère :

« Soixante ans sur ma tête, écrit-elle, six années de révolution et deux d'étranges peines ont bien houspillé ma beauté et mes forces physiques. À côté de ce délabrement, je n'ai jamais senti mon jugement plus sain, ma raison si concise et si pleine ; tout ce qui s'est passé et qui se passe encore donne à ma réflexion un aliment habituel et profond qui m'exerce beaucoup. »

C'est en effet dans les lettres de sa vieillesse que le style de Julie acquiert souvent sa plus grande puissance, sa plus grande vivacité d'expression. Ainsi, parlant d'un homme qu'on a trouvé mort dans sa maison, elle s'écrie : « Ah ! pauvre humanité ! que vous êtes laide en ce moment ! ce langage sourd et terrible de la poussière morte à la poussière vivante, personne de nous ne le comprend. » Dans une autre lettre, pour exprimer l'admiration que lui inspire l'énergie morale de sa belle-sœur, M de Beaumarchais, supérieure encore à la sienne, elle écrira : « On n'en fait plus de ton espèce, ma fille ; conserve-toi, garde ton beau courage pour supporter les misères d'un temps qui passera fort bien, je t'en assure, et puisque moi, frêle arbrisseau, j'ai pu le vaincre, que sera-ce de toi, orgueilleux cèdre, ou plutôt bonne souche à trente mille racines ! » — Plus loin encore, dans une lettre de Julie à la même, je transcris ce passage qui me semble plein d'une élégante facilité de coloris. « Je ne puis arrêter sur ma reconnaissance, puisque tu n'arrêtes point sur tes procédés ; nous sommes comme les paons de Junon faisant la roue l'une devant l'autre, pour nous civiliser à qui mieux mieux. » Une lettre de Julie à sa nièce, la jeune et charmante fille de Beaumarchais, qui était sur

le point de se marier, mais qui hésitait encore, achèvera de peindre ce mélange de sérieux et de gaieté qui la caractérise :

« Tu vas donc dans deux jours, écrit-elle, représenter une demoiselle qui décide son sort et choisit son époux. Que Dieu mette en ton cœur son esprit et sa sagesse. Tu me parais superbe d'avoir à prononcer sur la destinée d'un mortel. Il est à crapaud, mademoiselle, il attend en tremblant son arrêt de vie ou de mort. Tu tiens le fil, sandis ! Voudras-tu le cordonner ou le casser ? Réfléchis bien ; moi je t'ai dit vingt fois tout ce que j'en pensais. Je te répète qu'en fait d'hymen il vaut mieux estimer qu'aimer, quoique le dernier ne gâte pas l'autre ; mais on sait qu'il arrive à petits pas tout exprès pour récompenser une jeune Rosine qui ne sait qu'estimer. »

La sœur de Beaumarchais eut enfin le bonheur, en 1796, de revoir son frère, depuis quatre ans proscrit : « Ta vieillesse et la mienne, lui écrit-elle, vont donc enfin se réunir, mon pauvre ami, pour jouir de la jeunesse du bonheur et de l'établissement de notre chère fille. » Elle ne jouit pas long-temps de ce bonheur. Après quarante jours de souffrance, elle mourut en mai 1798, à soixante-deux ans, toujours semblable à elle-même, car voici au sujet de sa mort le document un peu étrange que j'ai trouvé dans les papiers de Beaumarchais, écrit tout entier de la main de ce dernier.

« Couplet fait et chanté par ma pauvre sœur Julie très peu d'heures avant sa mort, sur l'air… (suit la notation d'un air de contredanse) :

Je me donnerais pour deux sous
Sans marchander ma personne,

Je me donnerais pour deux sous,
Me céderais même au-dessous.
Si l'on m'en donnait six blancs,
J'en ferais mes remerciemens,
Car je me donne pour deux sous
Sans marchander, etc, etc…

Et le vieux Beaumarchais ajoute, sous forme de réflexion, avec une ingénuité assez amusante, ceci :

« C'est bien le chant du cygne et la meilleure preuve d'une grande force et d'une belle tranquillité d'ame. — Ce 9 mai 1798. »

Mais ce qui n'est pas moins curieux, c'est qu'au moment où Julie mourante chante ainsi son chant du cygne, chacun des assistans, Beaumarchais en tête, se croit tenu de lui répondre par un impromptu sur la même idée et sur le même air.

Réponse à Julie par son frère, sur le même air.

Un ami de la famille, nommé Daudet, dont il sera question au procès Kornmann, et qui n'est autre que le petit-fils de M Lecouvreur, intervient à son tour dans cette enchère en couplets. Le sien est le plus spirituel ; malheureusement il est trop leste pour pouvoir être reproduit ici.

Julie Beaumarchais mourut donc presque littéralement en chantant ; mais, pour ceux qui trouveraient un peu de légèreté dans cette mort, je dois ajouter que Julie était alors bien réellement chrétienne, qu'elle remplissait tous ses devoirs religieux, que son testament, écrit à la même époque, respire une piété sincère. Après avoir distribué à tous ses amis le peu qu'elle possédait, en se recommandant à leurs prières, Julie termine par ce

passage touchant adressé à Beaumarchais : « Quant à toi, mon excellent frère, toi de qui je tiens tout et à qui je ne puis rien rendre que des grâces immortelles pour tout le bien que tu m'as fait, s'il est vrai, comme je n'en doute pas, qu'on survive au tombeau par la plus noble partie de son être, mon ame reconnaissante et attachée ne cessera de t'aimer dans l'infinie durée des siècles. »

Quelques détails sur la cinquième fille de l'horloger Caron achèveront le tableau de ce groupe de figures animées et rieuses qui entourèrent l'enfance et la jeunesse de Beaumarchais. Jeanne-Marguerite Caron paraît avoir reçu une éducation brillante. Elle était très bonne musicienne, elle jouait très bien de la harpe, avait une voix charmante, et de plus elle était jolie. Elle composait facilement des vers, comme sa sœur Julie, et, sans être peut-être aussi remarquable qu'elle par l'intelligence, elle avait l'esprit vif et gai qui distingue toute cette famille. Dans son enfance et sa première jeunesse, on l'appelait Tonton, diminutif de Jeanne et Jeannette. Quand son frère, devenu homme de cour, eut partagé avec sa sœur Julie le nom brillant de Beaumarchais, il trouva pour sa plus jeune sœur un nom encore plus élégant : il l'appela M de Boisgarnier, et c'est sous ce nom que M Tonton se produisit avec succès dans quelques salons. « Rien de plus beau, écrit le père Caron à son fils à la date du 22 janvier 1765, rien de plus beau que la fête de Beaufort, un concert d'instrumens admirables. Boisgarnier et Pauline y ont brillé à l'ordinaire. On y a dansé, après le concert et le souper, jusqu'à deux heures ; il n'y manquait que mon ami Beaumarchais. »

Dans sa correspondance de jeune fille, M de Boisgarnier apparaît sous la forme d'une petite bourgeoise très civilisée, très élé-

gante, un peu indolente, passablement moqueuse et assez amusante. Elle tient sous ses lois un martyr, un souffre-douleur, un amoureux long-temps malheureux, mais qui, après plusieurs années de tourmens, finit cependant par toucher ce petit cœur un peu dédaigneux ; — c'était le fils d'un secrétaire du roi, nommé Denis Janot, qui, en achetant une de ces charges qui conféraient la noblesse, avait transformé son nom un peu roturier en celui de Janot de Miron, puis de Miron tout court. Beaumarchais, qui avait précisément acheté la charge du père, était très lié avec le fils. Ce dernier, qualifié avocat en parlement, fut ensuite nommé intendant des dames de Saint-Cyr. Il vivait dans l'intimité de la famille Caron et était fort épris de M de Boisgarnier, qui, sans le repousser absolument, le trouvant, à ce qu'il paraît, un peu dépourvu d'élégance, ne montrait pas beaucoup d'empressement à l'accepter pour époux. Beaumarchais, sans vouloir contraindre les inclinations de sa sœur, approuvait les vues de son ami Miron.

Cependant, un jour qu'il avait paru songer pour M de Boisgarnier à un autre mariage, Miron se fâche, et lui écrit à Madrid, où il se trouvait alors, une lettre des plus blessantes. Beaumarchais, irrité, riposte sur le même ton. M de Boisgarnier prend parti pour son frère contre son adorateur. Le pauvre Miron se voit sur le point d'être évincé, lorsque Beaumarchais, chez qui la colère n'avait jamais que la durée d'un moment, réfléchissant aux bonnes qualités de son ami, se charge lui-même de plaider sa cause auprès de sa sœur dans la lettre suivante adressée à son père, lettre qui le peint très bien lui-même avec son bon sens, sa bonhomie, sa gaieté malicieuse et un peu crue, en même temps qu'elle nous aide à faire connaissance avec sa sœur Boisgarnier et son ami Miron :

« Madrid, ce 14 janvier 1765.

« J'ai reçu votre dernière, en date du 31 décembre, et celle de Boisgarnier, ou plutôt celle de Boisgarnier est du courrier précédent ; sa réponse m'a fait beaucoup de plaisir. Je vois qu'elle est drôle de corps avec beaucoup d'esprit et une ame droite ; mais si j'étais pour la moindre chose dans le froid qui règne entre son protégé et elle, et si ce qui s'est passé entre le docteur et moi fait le motif des points où ils ne sont pas d'accord, je dis d'avance que je fais remise entière de mon ressentiment, et qu'elle fera très bien de ne le tenir, quant à elle, que pour son propre compte ; car, quelque opinion que cet ami ait de moi, quelque comparaison qu'il en fasse avec ses propres qualités, je n'aurai pas de bruit avec lui. La seule chose capable de m'émouvoir est qu'il dise du mal de mon cœur, je lui passe de penser peu de bien de mon esprit : le premier sera toujours à son service, et le second prêt à l'étriller, quand il le méritera. Lorsque je lui dis son fait, c'est toujours sans amertume, je ne veux point l'offenser. Chacun n'a-t-il pas sa bosse ?

« Ainsi, loin que j'apprenne avec plaisir que nos amis se conviennent peu, j'en ressens une espèce de chagrin, car le Miron ne manque d'aucune des qualités solides qui doivent faire le bonheur d'une honnête femme, et si ma Boisgarnier était moins touchée de cela que rebutée par le défaut de quelques frivoles agrémens, qui même ne lui manquent pas, à tout considérer, je dirais que Boisgarnier est un enfant qui n'a pas encore acquis l'expérience qui fait préférer le bonheur au plaisir ; et, pour dire au vrai ce que je pense, je crois qu'il a raison de se préférer à moi en bien des choses sur lesquelles je ne me sens ni sa vertu ni sa constance, et ces choses-là sont d'un grand prix quand il s'agit

d'une union pour la vie. Ainsi j'invite ma Boisgarnier à n'envisager notre ami que sur ce qu'il a d'infiniment estimable, et bientôt l'affaire se civilisera. J'ai été furieux contre lui pendant vingt-quatre heures ; cependant, état à part, il n'y a pas un homme que je lui préférasse pour être mon associé ou mon beau-frère. J'entends bien ce que Boisgarnier peut dire. Oui, il joue de la vielle, c'est vrai : ses talons sont trop hauts d'un demi-pouce, il frise le ton quand il chante, il mange des pommes crues le soir, il prend des lavemens aussi crus le matin, il est froid et didactique quand il jase, il a une certaine gauche de méthode à tout, qui, à la vérité, peut faire donner du pied au c... à un amant par une coquette du Palais-Royal ; mais les bonnes gens de la rue de Condé se gouvernent par d'autres principes : une perruque, un gilet, des galoches ne doivent faire chasser personne, quand le cœur est excellent et l'esprit de mise. Adieu, Boisgarnier, voilà un long article pour toi. »

En lisant cet éloge un peu meurtrier des qualités morales du pauvre Miron au détriment de ses qualités brillantes, on a besoin de se souvenir que Beaumarchais déclare plus haut que les frivoles agrémens ne lui manquent même pas, et en effet ils ne lui manquent pas. Le Miron, à en juger par sa correspondance, s'il est un peu pédant, n'est nullement sot. Le goût de la poésie et des beaux-arts qui règne dans la famille Caron ne lui est point étranger. Voici une épître de lui assez bien tournée pour un avocat en parlement, et qui nous offre un assez joli portrait de M de Boisgarnier. Expliquons d'abord les motifs de l'épître. On se rappelle que M. de Miron a reçu de ses pères le nom de Janot, et que M de Boisgarnier s'appelle Janette ou Tonton. Elle a pris en haine ce nom vulgaire et ne veut plus être fêtée le jour de la Saint-Jean.

C'est dans cette circonstance que l'amoureux avocat Janot de Miron plaide pour son saint et parle en ces termes :

BOUQUET À JANETTE.

Eh quoi ! tu veux, chère Tonton,
Faire une injure à ton patron !
Serait-ce caprice, inconstance,
Ou ne crois-tu pouvoir avec décence
Porter encor ce joli petit nom
Qu'on te donna dans ton enfance ?
Quand tu dis oui, je ne dis jamais non…
Cherchons donc…

Et après avoir passé en revue tous les noms poétiques, l'avocat Miron conclut ainsi :

La constance de Janot fut enfin récompensée par Janette. M de Boisgarnier, convenablement dotée par son frère, épousa en 1767 M. de Miron, que l'influence de Beaumarchais fit plus tard nommer secrétaire des commandemens du prince de Conti.

Mde Miron recevait très bonne compagnie. Je vois dans le manuscrit de Gudin que l'abbé Delille notamment lisait chez elle ses vers inédits. Elle jouait son rôle avec esprit dans des parades composées par Beaumarchais, dont il reste dans ses papiers un échantillon assez curieux, sous le titre de Jean-Bête à la foire.

Ces parades se représentaient au château d'Étiolés, chez M. Le Normand d'Étioles, le mari de M de Pompadour. On y voyait figurer, avec la sœur de Beaumarchais, la comtesse de Turpin, Préville, Dugazon et Feuilly de la Comédie-Française. M de Miron

fut enlevée jeune encore à sa famille et à ses amis ; elle mourut en 1773.

On connaît maintenant la famille obscure, mais intéressante d'où sortit l'auteur du Mariage de Figaro. On a pu apprécier les traits saillans de cette race de petite bourgeoisie, cultivée, raffinée, aimant les arts, les belles manières, le bel esprit, recherchant le contact de l'aristocratie, tendant naturellement à s'élever, et déjà toute préparée au régime de l'égalité. Ce régime, il faut bien l'avouer, semble avoir eu jusqu'ici pour résultat d'abaisser les classes supérieures de la société sans grandir dans la même proportion, sous le rapport des sentimens et de l'intelligence, la classe intermédiaire à laquelle appartenait l'horloger Caron. Aussi je crois ne m'être pas trompé en disant qu'on retrouverait difficilement aujourd'hui quelque chose d'analogue dans une sphère sociale aussi modeste.

Seul garçon dans une famille qui comptait cinq filles, le jeune Caron fut naturellement élevé en enfant gâté ; son enfance n'eut rien de cette tristesse rêveuse qui se rencontre quelquefois dans le caractère des hommes doués du génie comique ; elle fut gaie, folâtre, espiègle, elle fut la parfaite image de son talent et de son esprit. Dans la préface de son drame de Cromwell, pour prouver la nécessité d'allier le comique au tragique, M. Victor Hugo insiste sur ce fait, que ce contraste se rencontre dans les poètes eux-mêmes. « Ces Héraclites, dit-il, sont aussi des Démocrites ; Beaumarchais était morose, Molière était sombre, Shakspeare mélancolique. » J'en suis fâché pour l'axiome de M. Victor Hugo : s'il est applicable à Molière et peut-être à Shakspeare, il ne saurait en aucune façon s'appliquer à Beaumarchais. Que dans le cours de l'existence la plus orageuse l'auteur du Mariage de Fi-

garo, surtout à l'époque de sa vieillesse, ait eu des momens de mélancolie, cela est incontestable ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que de tous les hommes qui ont tenu une plume, il est peut-être le dernier auquel puisse s'adapter l'épithète de morose ; ce qui le distingue au contraire, non-seulement comme écrivain, mais comme homme, c'est précisément la faculté, qu'il possédait à un degré peut-être unique, de conserver presque toujours, dans les circonstances les plus sombres, les plus douloureuses, une sérénité extraordinaire, un fonds de gaieté intarissable et imperturbable. On connaît le mot de Voltaire sur Beaumarchais obligé de se défendre d'avoir empoisonné ses trois femmes, bien qu'il n'eût été encore marié que deux fois : « Ce Beaumarchais n'est point un empoisonneur, il est trop drôle. » Le mot eût été plus rigoureusement juste si Voltaire eût dit : il est trop gai, et il parle plus exactement ailleurs quand il ajoute : « Je persiste à croire qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste. » Ce qui caractérise en effet Beaumarchais, ce qui empêche de le ranger soit dans la famille de Locuste, soit dans la catégorie des comiques moroses, ce n'est pas tant la drôlerie, qui peut être artificielle et plus ou moins forcée, que la gaieté, la gaieté franche et vive, pas toujours irréprochable sous le rapport du goût, mais toujours empreinte de cette verve sincère qui tient au naturel plus encore qu'à l'esprit. Beaumarchais donc, n'en déplaise à M. Victor Hugo, naquit et vécut foncièrement gai.

C'est ainsi qu'il nous apparaît dans une correspondance intime qui embrasse plus de cinquante ans ; il va cependant nous apprendre tout à l'heure qu'à treize ans il a eu l'intention de se tuer par chagrin d'amour ; mais on reconnaîtra, je pense, au ton même de son chagrin, que son projet de suicide à treize ans est encore moins sérieux que ce prétendu suicide par lequel on a dit

quelquefois qu'il avait terminé ses jours. Le caractère folâtre et espiègle de l'enfance de Beaumarchais est surtout constaté dans les papiers de sa sœur Julie, qui consacre plus d'une page en prose et en vers à raconter les fredaines de son jeune frère. Parmi ces tableaux, je n'en citerai qu'un, en très mauvais vers, parce qu'il paraît le plus ancien, le plus rapproché du temps qu'il décrit. La composition de cette petite pièce remonte à une époque où Beaumarchais n'était encore qu'un jeune apprenti horloger, car il y est appelé Caron. Julie débute ainsi à la façon de l'Enéide ou de la Henriade :

Je chante ces temps d'innocence
Et ces plaisirs de notre enfance
Si vifs et toujours partagés
Avec nos amis Bellangé.

Il est incontestable que la rime n'est pas riche, et que le talent poétique de Julie n'en est encore qu'à ses débuts ; suit un tableau des escapades du jeune Caron, que sa sœur nous montre fait comme un diable, dirigeant une bande de petits vauriens des deux sexes, toujours prêts soit à dévaliser l'office, malgré la résistance de Margot la cuisinière, soit à troubler, le soir, au retour de la promenade, le sommeil des pacifiques habitans de la rue Saint-Denis. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette pièce de vers, c'est un passage qui nous prouve que, par une sorte d'instinct prophétique, Beaumarchais, prédestiné aux procès, appelé à faire sortir d'une série de procès sa fortune et sa célébrité, affectionnait particulièrement dans ses jeux d'enfant le genre d'occupation qui devait remplir sa vie. Seulement ce n'est pas comme plaideur que le futur adversaire de Goëzman figure dans le tableau de sa sœur Julie, c'est comme juge.

Là, dans un fauteuil peu commode,
Caron, en forme de pagode,
Représentait un magistrat
Par la perruque et le rabat.

Chacun plaidait à perdre tête
Devant ce juge malhonnête
Que rien ne pouvait émouvoir
Que le plaisir de faire pleuvoir
Sur tous ses cliens une grêle
De coups de poing, de coups de pelle.
Et l'audience ne finissait
Qu'après s'être arraché perruques et bonnet.

On le voit, d'après ces mauvais vers, Beaumarchais enfant aimait à faire le Bridoison ; seulement c'est un Bridoison un peu plus vif que celui du Mariage de Figaro ; sa fa-açon de penser est beaucoup plus accentuée. Il ne faudrait pas croire toutefois que l'enfance de Beaumarchais se passât tout entière en folles équipées. Le père Caron, dont on a pu apprécier les sentimens religieux, élevait sa famille très chrétiennement, et travaillait de son mieux, mais en vain, à tourner de ce côté l'esprit de son fils. « Mon père, dit Beaumarchais dans une note inédite, nous menait tous impitoyablement à la grand'messe, et quand j'y arrivais après l'épître, douze sous m'étaient retranchés sur mes quatre livres de menus plaisirs par mois, après l'évangile vingt-quatre sous, après l'élévation les quatre livres, de sorte que j'avais fort souvent un déficit de six ou huit livres dans mes finances. »

Quel genre d'instruction reçut Beaumarchais ? où fut-il élevé ? quelle fut sa vie d'écolier ? Le manuscrit inédit de Gudin, dont j'ai parlé, contient sur ce point le passage suivant : « Je ne sais, dit

Gudin, par quelle circonstance le père de Beaumarchais ne le fit étudier, ni à l'université, ni chez les jésuites ; ces demi-moines, excellens instituteurs, auraient deviné son génie et lui auraient donné sa véritable direction. Il fut envoyé à l'École d'Alfort, il y acquit plus de connaissances qu'on ne cherchait à lui en inculquer ; mais ses instituteurs ne soupçonnèrent pas son talent : il l'ignora long-temps lui-même, et se crut destiné à n'être qu'un homme épris de tout ce qui est beau, soit dans la nature, soit dans les arts. Son père le rappela bientôt, résolu de l'élever dans sa profession et de lui laisser un établissement tout formé. » Cette mention par Gudin de l'École d'Alfort, sans autre désignation, m'avait d'abord remis en mémoire divers passages du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro, où le héros est constamment représenté comme un ancien artiste vétérinaire, et je me demandais si par hasard le jeune Caron aurait d'abord été destiné par son père « à attrister, comme dit Figaro, des bêtes malades avant de faire un métier contraire ; » mais, l'école vétérinaire d'Alfort n'ayant été fondée qu'en 1767, c'est-à-dire à une époque où Beaumarchais avait trente-cinq ans, cette supposition tombe d'elle-même. Il faut donc conclure du renseignement fourni par Gudin qu'il existait vers 1742, à Alfort, quelque établissement d'éducation étranger à la fois à l'université et à la compagnie de Jésus, où le père de Beaumarchais aurait placé son fils. Cependant plusieurs lettres de ce dernier laissent quelques doutes sur ce point ; dans l'une, il parle de ses promenades dans Paris les jours de sortie, ce qui semblerait indiquer le séjour dans un collège de Paris, à moins qu'on ne le fît venir d'Alfort ; dans une autre lettre adressée à Mirabeau en 1790, Beaumarchais raconte qu'à l'âge de douze ans, prêt à faire sa première communion, on le conduisait au couvent des Minimes qui existait alors

au bois de Vincennes, et qu'il y avait pris fort en gré un vieux moine qui le sermonnait en assaisonnant ses sermons d'un excellent goûter. « J'y courais, ajoute-t-il, tous les jours de congé. » Ceci n'est peut-être pas en rapport avec le renseignement fourni par Gudin. Cependant on peut encore supposer que l'écolier venait d'Alfort les jours de congé et passait par Vincennes, en se rendant rue Saint-Denis. Ce qui est certain, c'est que Beaumarchais resta peu de temps au collège ; il en sortit à treize ans. Je trouve dans ses papiers une pièce curieuse qui sert à la fois à constater ce fait, en même temps qu'elle fournit les moyens de connaître avec précision l'état intellectuel et moral du jeune Caron à l'âge de treize ans, précisément à l'âge de Chérubin.

Un philologue connu par la hardiesse de ses recherches étymologiques prétend que cette création de Chérubin a été empruntée par Beaumarchais à l'un des plus jolis romans du moyen-âge, le petit Jehan de Saintré. Je ne sais si Beaumarchais a jamais lu le petit Jehan de Saintré ; je ne vois pas beaucoup de rapport entre le charmant damoisel du XIV siècle, à qui la Dame des belles cousines a tant de peine à arracher son secret, qui a tant besoin d'être encouragé, bien qu'il ait déjà trois mois plus que seize ans, et le pétulant vaurien du XVIII siècle qui, avec ses treize ans, en conte à Suzanne, à Fanchette, même à la vieille Marceline parce qu'elle est une femme, et qui en conterait très aisément à sa marraine pour peu qu'elle cessât d'être imposante. La physionomie de Chérubin est tout-à-fait moderne ; il n'y a guère en lui de moyen-âge que sa romance. Pour trouver ce personnage d'adolescent précoce, spirituel et un peu effronté, Beaumarchais n'a pas eu besoin de remonter jusqu'au XIV siècle : il lui a suffi de consulter ses propres souvenirs et de se peindre lui-même à treize ans, car il a été au complet l'original de Chérubin.

La première production sortie de la plume du vrai Chérubin est une lettre mélangée de prose et de vers écrite par Beaumarchais, à treize ans, à ses deux sœurs en Espagne. Cette pièce inédite est doublement intéressante en ce qu'elle est commentée par l'auteur à soixante-six ans. Une note générale de Beaumarchais-Géronte explique d'abord la lettre de Beaumarchais-Chérubin.

« Premier mauvais et littéraire écrit, par un polisson de treize ans sortant du collège, à ses deux sœurs qui venaient de passer en Espagne. Suivant l'usage des collèges, on m'avait plus occupé de vers latins que des règles de la versification française. Il a toujours fallu refaire son éducation en sortant des mains des pédans. Ceci fut copié par ma pauvre sœur Julie, qui avait entre onze et douze ans et dans les papiers de laquelle je le retrouve après plus de cinquante ans.

« Prairial an VI (mai 1798). »

Cette note de Beaumarchais a pour but d'excuser ce qu'il y a d'incorrect dans les vers français qu'on va lire. Je doute que l'écolier ait jamais été beaucoup plus fort en vers latins, bien que plus tard dans ses ouvrages il se montre assez prodigue de citations latines. Toujours est-il que, pour apprécier l'étonnante précocité d'esprit, d'instincts et de sentimens qui perce dans cette lettre, le lecteur ne doit pas oublier que c'est un enfant de treize ans qui parle, et un enfant dont l'éducation classique a été un peu brusquée :

Dame Guilbert et compagnie,
J'ai reçu la lettre polie
Qui par vous me fut adressée,

Et je me sens l'ame pressée
D'une telle reconnaissance,
Qu'en Espagne tout comme en France
Je vous aime de tout mon cœur
Et tiens à un très grand honneur
D'être votre ami, votre frère ;
Songez à moi à la prière.

« Votre lettre m'a fait un plaisir infini et m'a tiré d'une mélancolie sombre qui m'obsédait depuis quelque temps, me rendait la vie à charge, et me fait vous dire avec vérité

Que souvent il me prend envie
D'aller au bout de l'univers,
Éloigné des hommes pervers,
Passer le reste de ma vie !

« Mais les nouvelles que j'ai reçues de vous commencent à jeter un peu de clair dans ma misanthropie ; en m'égayant l'esprit, le style aisé et amusant de Lisette change mon humeur noire insensiblement en douce langueur, de sorte que, sans perdre l'idée de ma retraite, il me semble qu'un compagnon de sexe différent ne laisserait pas de répandre des charmes dans ma vie privée.

À ce projet l'esprit se monte,
Le cœur y trouve aussi son compte
Et, dans ses châteaux en Espagne,
Voudrait avoir gente compagne
Qui joignît à mille agrémens

De l'esprit et des traits charmans ;
Beau corsage à couleur d'ivoire,
De ces yeux sûrs de leur victoire,

Tels qu'on en voit en toi, Guilbert.
Je lui voudrais cet air ouvert,
Cette taille fine et bien faite
Qu'on remarque dans la Lisette ;
Je lui voudrais de plus la fraîcheur de Fanchon,
Car, comme bien savez, quand on prend du galon…

« Cependant de crainte que vous me reprochiez d'avoir le goût trop charnel et de négliger pour des beautés passagères les agrémens solides, j'ajouterai que

Je voudrais qu'avec tant de grâce
Elle eût l'esprit de la Bécasse.
Un certain goût pour la paresse
Qu'on reproche à Tonton sans cesse
À mon Iris siérait assez.
Dans mon réduit où, jamais occupés,
Nous passerions le jour à ne rien faire,
La nuit à nous aimer, voilà notre ordinaire.

« Mais quelle folie à moi de vous entretenir de mes rêveries ! je ne sais si c'est à cause qu'elles font fortune chez vous que l'idée m'en est venue, et encore de rêveries qui regardent le sexe ! moi qui devrais détester tout ce qui porte cotillon ou cornette, pour tous les maux que l'espèce m'a faits ! Mais patience, me voici hors de leurs pattes ; le meilleur est de n'y jamais rentrer. »

Le reste de la lettre n'est pas d'un goût très délicat, il y a même des passages qu'il serait difficile de citer textuellement et qui justifient assez bien la qualification de polisson que Beaumarchais se donne ici à lui-même, comme il la donne à Chérubin dans la préface du Mariage de Figaro. Ce qu'on vient de lire suffira, je

pense, pour établir la parenté entre le page du comte Almaviva et le fils de l'horloger Caron. L'enfant en était là à treize ans, lorsque son père interrompit ses études pour le consacrer tout entier à l'horlogerie. Sous sa direction, il apprit à faire des montres, à mesurer le temps, comme il disait plus tard. Nous verrons en effet que cette mesure exacte du temps et des circonstances fut toujours son principal élément de force et de succès.

Toutefois on se doute bien que le Chérubin de la rue Saint-Denis dut avoir une adolescence un peu fougueuse, et que l'apprenti horloger ne fut pas constamment le modèle des apprentis. À un penchant effréné pour la musique, qui lui faisait négliger sa profession, il joignait d'autres goûts moins innocens, et le père Caron eut quelque peine à mater ce caractère impétueux et dissipé. Dans un des nombreux pamphlets qui plus tard bourdonnaient sans cesse autour de l'opulence et de la célébrité de Beaumarchais, on le peint, à dix-sept ou dix-huit ans, chassé de la maison paternelle, se livrant au métier d'escamoteur, de joueur de gobelets. C'est là une malice inventée après coup. Il n'y a de vrai dans cette histoire que le fait du bannissement ; mais c'était un bannissement simulé. Le père Caron, ne pouvant venir à bout de son fils, se décida un jour à user des grands moyens : il feignit de le chasser du logis, mais sans l'abandonner à lui-même, car le jeune Caron fut recueilli par des parens et des amis qui entraient dans les vues du père. Il écrivit alors les lettres les plus suppliantes. Le père tint bon pendant quelque temps. Enfin, quand il jugea la leçon suffisante, il se laissa vaincre par les prières de la mère, des sœurs, des cousins, des amis de l'exilé, et le traité de paix entre lui et son jeune fils se conclut aux conditions suivantes, qui donneront une idée de la force que conservaient encore au XVIII siècle l'autorité paternelle et la dignité professionnelle

dans les classes les plus humbles, en même temps qu'elles permettront d'apprécier au juste et sans exagération les méfaits du jeune apprenti. Voici la lettre par laquelle le père annonce à son fils qu'il lui permet de revenir au logis :

« J'ai lu et relu votre dernière lettre. M. Cottin m'a aussi fait voir celle que vous lui avez écrite. Je les ai trouvées sages et raisonnables ; les sentimens que vous y peignez seraient infiniment de mon goût, s'il était à mon pouvoir de les croire durables, parce que je leur suppose un degré de sincérité actuelle dont je me contenterais. Mais votre grand malheur consiste à avoir perdu entièrement ma confiance : cependant l'amitié, l'estime que j'ai pour les trois respectables amis que vous avez employés, la reconnaissance que je leur dois de tant de bontés pour vous, arrachent mon consentement malgré moi, et malgré que je sois persuadé qu'il y a quatre contre un à parier que vous ne remplirez pas vos promesses. Et de là, vous le sentez, quel tort irrémédiable pour votre réputation, si vous me forcez encore à vous chasser !

« Comprenez donc bien les conditions que je mets à votre rentrée : je veux une soumission pleine et entière à mes volontés, je veux de votre part un respect marqué, de paroles, d'actions et de contenance ; souvenez-vous bien que, si vous n'employez pas autant d'art à me plaire que vous en avez mis à gagner mes amis, vous ne tenez rien, absolument rien ; vous avez seulement travaillé contre vous. Non-seulement je veux être obéi, respecté, mais je veux encore être prévenu en tout ce que vous imaginerez pouvoir me plaire.

« À l'égard de votre mère, qui s'est vingt fois mise à la brèche depuis quinze jours pour me forcer à vous reprendre, je remets à

une conversation particulière à vous faire bien comprendre tout ce que vous lui devez d'amour et de prévenance. Voici maintenant les conditions de votre rentrée :

« 1 Vous ne ferez, ne vendrez, ne ferez rien faire ni vendre, directement ou indirectement, qui ne soit pour mon compte, et vous ne succomberez plus à la tentation de vous approprier chez moi rien, absolument rien au delà de ce que je vous donne, vous ne recevrez aucune montre de rhabillage ou autres ouvrages, sous quelque prétexte et pour quelque ami que ce soit, sans m'en avertir, vous n'y toucherez jamais sans ma permission expresse, vous ne vendrez pas même une vieille clé de montre sans m'en rendre compte.

« 2 Vous vous lèverez dans l'été à six heures, et dans l'hiver à sept ; vous travaillerez jusqu'au souper sans répugnance à tout ce que je vous donnerai à faire, j'entends que vous n'employez les talens que Dieu vous a donnés qu'à devenir célèbre dans votre profession. Souvenez-vous qu'il est honteux et déshonorant pour vous d'y ramper, et que si vous ne devenez pas le premier, vous ne méritez aucune considération ; l'amour d'une si belle profession doit vous pénétrer le cœur et occuper uniquement votre esprit.

« 3 Vous ne souperez plus en ville, ni ne sortirez plus les soirs, les soupers et les sorties vous sont trop dangereux ; mais je consens que vous alliez dîner chez vos amis les dimanches et festes, à condition que je saurai toujours chez qui vous irez, et que vous serez toujours rentré absolument avant neuf heures. Dès à présent, je vous exhorte même à ne me jamais demander de permission contraire à cet article, et je ne vous conseillerais pas de la prendre de vous-même.

« 4 Vous abandonnerez totalement votre malheureuse musique, et surtout la fréquentation des jeunes gens, je n'en souffrirai aucun. L'un et l'autre vous ont perdu. Cependant, par égard à votre faiblesse, je vous permets la viole et la flûte, mais à condition expresse que vous n'en userez jamais que les après-soupers des jours ouvrables, et nullement dans la journée, et que ce sera sans interrompre le repos des voisins ni le mien.

« 5 Je vous éviterai le plus qu'il me sera possible les sorties, mais, le cas arrivant où j'y serais obligé pour mes affaires, souvenez-vous bien surtout que je ne recevrai plus de mauvaises excuses sur les retards, vous savez d'avance combien cet article me révolte.

« 6 Je vous donnerai ma table et 18 livres par mois qui serviront à votre entretien et pour acquitter petit à petit vos dettes. Il serait trop dangereux à votre caractère et très indécent à moi que je vous fisse payer pension, et que je comptasse avec vous des prix d'ouvrages. Si vous vous livrez comme vous le devez au plus grand bien de mes affaires, et que par vos talens vous en procuriez quelques-unes, je vous donnerai le quart du bénéfice de tout ce qui viendra par votre canal ; vous connaissez ma façon de penser, vous avez l'expérience que je ne me laisse pas vaincre en générosité ; méritez donc que je vous fasse plus de bien que je ne vous en promets, mais souvenez-vous que je ne donnerai rien aux paroles, je ne connais plus que les actions.

« Si mes conditions vous conviennent, si vous vous sentez assez fort pour les exécuter de bonne foi, acceptez-les, et signez en votre acceptation au bas de cette lettre que vous me renverrez ; et, dans ce cas, assurez M. Paignon de toute mon estime et ma reconnaissance, dites-lui que j'aurai l'honneur de lui aller deman-

der demain à dîner, et disposez-vous à revenir avec moi reprendre une place que j'étais bien éloigné de croire que vous occuperiez si tôt et peut-être jamais. »

Conformément aux ordres paternels, le jeune Caron écrit sur le même papier la déclaration suivante :

« Je signe toutes vos conditions dans la ferme volonté de les exécuter avec le secours du Seigneur ; mais que tout cela me rappelle douloureusement un temps où toutes ces cérémonies et ces lois étaient nécessaires pour m'engager à faire mon devoir ! Il est juste que je souffre l'humiliation que j'ai vraiment méritée, et si tout cela, joint à ma bonne conduite d'ailleurs, me peut procurer et mériter entièrement le retour de vos bonnes grâces et de votre amitié, je serai trop heureux. En foy de quoi je signe tout ce qui est contenu dans cette lettre.

A. Caron fils. »

Ce coup d'autorité produisit son effet : le fils Caron se piqua d'honneur, se livra sans réserve à l'étude de l'horlogerie, et pour prouver à son père qu'il était capable de devenir le premier dans son art, à vingt ans il avait déjà découvert le secret d'un nouvel échappement pour les montres. Un horloger alors célèbre, nommé Lepaute, à qui il avait fait confidence de son invention, entreprit de se l'approprier et la fit annoncer comme sienne dans un numéro du Mercure de septembre 1753. Il se flattait d'avoir bon marché d'un jeune homme obscur ; mais ce jeune homme était un de ces caractères vigoureux et tenaces auxquels on fait difficilement lâcher prise. Nous avons sous les yeux les principales pièces de ce procès peu connu par lequel Beaumarchais débuta dans la vie, et qui fut l'origine de sa fortune et de sa célébrité.

Aussitôt que Lepaute eut fait son annonce au Mercure, le jeune Caron adressa à ce journal la lettre suivante, qui fut insérée dans le numéro de décembre 1753, auquel je l'emprunte. C'est la première communication de Beaumarchais avec le public, et elle n'a jamais été reproduite.

« J'ai lu, monsieur, avec le dernier étonnement, dans votre numéro de septembre 1753, que le sieur Lepaute, horloger au Luxembourg, y annonce comme de son invention un nouvel échappement de montres et de pendules qu'il dit avoir eu l'honneur de présenter au roi et à l'Académie.

« Il m'importe trop, pour l'intérêt de la vérité et celui de ma réputation, de revendiquer l'invention de cette mécanique, pour garder le silence sur une telle infidélité !

« Il est vrai que, le 23 juillet dernier, dans la joie de ma découverte, j'eus la faiblesse de confier cet échappement au sieur Lepaute, pour en faire usage dans une pendule que M. de Julienne lui avait commandée et dont il m'assura que l'intérieur ne pourrait être examiné de personne, parce qu'il y adaptait le remontoir à vent qu'il avait imaginé, et que lui seul aurait la clé de cette pendule.

« Mais pouvais-je me persuader que le sieur Lepaute se mît jamais en devoir de s'approprier cet échappement qu'on voit que je lui confiais sous le sceau du secret.

« Je ne veux point surprendre le public, et mon intention n'est pas de le ranger de mon parti sur mon simple exposé ; mais je le supplie instamment de ne pas accorder plus de créance au sieur Lepaute, jusqu'à ce que l'Académie ait prononcé entre nous deux, en décidant lequel est l'auteur du nouvel échappement. Le sieur

Lepaute semble vouloir éluder tout éclaircissement en déclarant que son échappement, que je n'ai pas vu, ne ressemble en rien au mien ; mais, sur l'annonce qu'il en fait, je juge qu'il y est en tout conforme pour le principe, et si les commissaires que l'Académie nommera pour nous entendre contradictoirement y trouvent des différences, elles ne viendront que de quelques vices de construction qui aideront à déceler le plagiaire.

« Je ne mets au jour aucune de mes preuves ; il faut que nos commissaires les reçoivent dans leur première force ; ainsi, quoi que dise ou écrive contre moi le sieur Lepaute, je garderai un profond silence jusqu'à ce que l'Académie soit éclaircie et qu'elle ait prononcé.

« Le public judicieux voudra bien attendre ce moment ; j'espère cette grâce de son équité et de la protection qu'il donne aux arts. J'ose me flatter, monsieur, que vous voudrez bien insérer cette lettre dans votre prochain journal.

« Caron fils, horloger, rue Saint-Denis près Sainte-Catherine.

Lepaute riposta par une lettre dans laquelle, après avoir étalé avec complaisance le tableau de ses talens, de ses hautes relations et de ses nombreuses commandes, il cherchait à écraser l'obscurité du jeune Caron sous le poids d'un certificat de trois jésuites et du chevalier de la Morlière. Nouvelle lettre de Beaumarchais en janvier 1754, dans laquelle il en appelle derechef à des juges plus compétens, à l'Académie des Sciences. Le débat ayant fait du bruit, le comte de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi, avait en effet chargé l'Académie des Sciences de décider entre ces deux horlogers. La requête de Beaumarchais à l'Académie, dont j'ai la minute, contient ce fragment assez curieux par le

ton solennel et respectueux avec lequel le jeune horloger, en digne élève de son père, parle de sa profession :

« Instruit, dit-il, dès l'âge de treize ans, par mon père, dans l'art de l'horlogerie et animé par son exemple et ses conseils, à m'occuper sérieusement de la perfection de cet art, on ne sera point surpris que, dès l'âge de dix-neuf ans seulement, je me sois occupé à m'y distinguer et à tâcher de mériter l'estime publique. Les échappemens furent les premiers objets de mes réflexions. Retrancher tous leurs défauts, les simplifier et les perfectionner fut l'aiguillon qui excita mon émulation. Mon entreprise était sans doute téméraire ; tant de grands hommes, que l'application de toute ma vie ne me rendra peut-être jamais capable d'égaler, y ont travaillé sans être parvenus au point de perfection tant désiré, que je ne devais point me flatter d'y réussir ; mais la jeunesse est présomptueuse, et ne serais-je pas excusable, messieurs, si votre jugement couronne mon ouvrage ? Mais quelle douleur si le sieur Lepaute réussissait à m'enlever la gloire d'une découverte que vous auriez couronnée !... Je ne parle pas des injures que le sieur Lepaute écrit et répand contre mon père et moi, elles annoncent ordinairement une cause désespérée, et je sais qu'elles couvrent toujours de confusion leur auteur. Il me suffira pour le présent que votre jugement, messieurs, m'assure la gloire que mon adversaire veut me ravir, et que j'espère de votre équité et de vos lumières. »

« Caron fils.

L'Académie des Sciences nomma deux commissaires pour instruire ce procès, et, à la suite de leur rapport, qui est fort long et dont je fais grâce au lecteur, elle donna complètement gain de cause au jeune Caron par le jugement qui suit :

Extrait des registres de l'Académie royale des Sciences du 23 février 1754.

« M. Camus et de Montigny, qui avaient été nommés commissaires dans la contestation mue entre les sieurs Caron et Lepaute, au sujet d'un échappement dont ils se prétendaient tous deux inventeurs et dont la décision a été renvoyée à l'Académie par M. le comte de Saint-Florentin, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé, le 16 février, que le sieur Caron doit être regardé comme le véritable auteur du nouvel échappement de montres, et que le sieur Lepaute n'a fait qu'imiter cette invention ; que l'échappement de pendule présenté à l'Académie le 4 août par le sieur Lepaute est une suite naturelle de l'échappement de montres du sieur Caron ; que, dans l'application aux pendules, cet échappement est inférieur à celui de Graham, mais qu'il est, dans les montres, le plus parfait qu'on y ait encore adapté, quoiqu'il soit en même temps le plus difficile à exécuter.

« L'Académie a confirmé ce jugement dans ses assemblées des 20 et 23 février, en foi de quoi j'ai délivré au sieur Caron le présent certificat, avec la copie du rapport, conformément à la délibération du 2 mars.

« Signé : Grand-Jean de Fouchy,
« Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences. »

Tel fut le premier procès que Beaumarchais gagna comme il devait, plus tard, gagner presque tous les autres. Celui-ci, ayant valu tout d'abord au jeune artiste une certaine notoriété, il a soin de la cultiver, et, un an après, sous prétexte de rendre justice à un autre horloger nommé Romilly, il adresse au Mercure une nouvelle lettre de laquelle j'extrais les passages suivans :

« Paris, le 16 juin 1755. »

« Monsieur, je suis un jeune artiste qui n'ai l'honneur d'être connu du public que par l'invention d'un nouvel échappement à repos pour les montres, que l'Académie a honoré de son approbation et dont les journaux ont fait mention l'année passée. Ce succès me fixe à l'état d'horloger, et je borne toute mon ambition à acquérir la science de mon art. Je n'ai jamais porté un œil d'envie sur les productions de mes confrères : cette lettre le prouve ; mais j'ai le malheur de souffrir fort impatiemment qu'on veuille m'enlever le peu de terrain que l'étude et le travail m'ont fait défricher. C'est cette chaleur de sang, dont je crains bien que l'âge ne me corrige pas, qui m'a fait défendre avec tant d'ardeur les justes prétentions que j'avais sur l'invention de mon échappement, lorsqu'elle me fut contestée il y a environ dix-huit mois.

« Je profite de cette occasion pour répondre à quelques objections qu'on m'a faites sur mon échappement dans divers écrits rendus publics. En se servant de cet échappement, a-t-on dit, on ne peut pas faire de montres plates ni même de petites montres, ce qui, supposé vrai, rendrait le meilleur échappement connu très incommode. »

Suivent quelques détails techniques après lesquels Beaumarchais termine ainsi :

« Par ce moyen, je fais des montres aussi plates qu'on le juge à propos, plus plates qu'on en ait encore fait, sans que cette commodité diminue en rien leur bonté. La première de ces montres simplifiées est entre les mains du roi ; sa majesté la porte depuis un an, et en est très contente. Si des faits répondent à la première

objection, des faits répondent également à la seconde. J'ai eu l'honneur de présenter à M de Pompadour, ces jours passés, une montre dans une bague de cette nouvelle construction simplifiée, la plus petite qui ait encore été faite : elle n'a que quatre lignes et demie de diamètre et une ligne moins un tiers de hauteur entre les platines. Pour rendre cette bague plus commode, j'ai imaginé en place de clé un cercle autour du cadran, portant un petit crochet saillant ; en tirant ce crochet avec l'ongle environ les deux tiers du tour du cadran, la bague est remontée, et elle va trente heures. Avant que de la porter à M de Pompadour, j'ai vu cette bague suivre exactement pendant cinq jours ma pendule à secondes : ainsi, en se servant de mon échappement et de ma construction, on peut donc faire d'excellentes montres aussi plates et aussi petites qu'on le jugera à propos.

« J'ai l'honneur, etc.

Caron fils, horloger du roi. »

Cette lettre et la signature prouvent que le jeune Caron a déjà fait un petit bout de chemin ; au lieu de signer horloger tout court, il signe maintenant horloger du roi. Il a ses entrées au château de Versailles, non pas comme musicien, ainsi qu'on l'a écrit souvent, mais d'abord comme horloger, comme fournisseur du roi, des princes et des princesses. Pour compléter le tableau de sa situation à cette époque, j'extrais encore un passage d'une lettre écrite par lui à un de ses cousins, horloger à Londres, en date du 31 juillet 1754.

« J'ai enfin livré la montre au roi, de qui j'ai eu le bonheur d'être reconnu d'abord, et qui s'est souvenu de mon nom. Sa majesté m'a ordonné de la monter et de l'expliquer à tous les sei-

gneurs qui étaient au lever, et jamais sa majesté n'a reçu aucun artiste avec tant de bonté ; elle a voulu entrer dans le plus grand détail de ma machine. C'est là que j'ai eu lieu de vous rendre beaucoup d'actions de grâces du présent de votre loupe, que tout le monde a trouvée admirable. Le roi s'en est servi surtout pour examiner la montre de bague de M de Pompadour, qui n'a que quatre lignes de diamètre, et qu'on a fort admirée, quoiqu'elle ne fût pas encore achevée. Le roi m'a demandé une répétition dans le même genre, que je lui fais actuellement. Tous les seigneurs suivent l'exemple du roi, et chacun voudrait être servi le premier. J'ai fait aussi pour M Victoire une petite pendule curieuse dans le goût de mes montres, dont le roi a voulu lui faire présent : elle a deux cadrans, et de quelque côté qu'on se tourne, on voit l'heure qu'il est… Souvenez-vous, mon cher cousin, que c'est un jeune homme que vous avez pris sous votre protection, et c'est par vos bontés qu'il ose espérer l'honneur d'être agrégé à la Société de Londres. Quelles obligations ne vous aurai-je pas de vouloir bien vous y employer avec vos amis ! »

Ici finit la première période de la vie de Beaumarchais : ce n'est encore qu'un jeune horloger ; mais ce jeune horloger sait à la fois se distinguer dans son art, se faire valoir et se défendre. Son coup d'essai est une découverte, et son début dans la polémique, un triomphe sur un adversaire en apparence beaucoup plus redoutable que lui. La destinée de Beaumarchais va changer, mais ses qualités ne changeront pas. L'amour d'une femme va lui ouvrir tout à coup une carrière nouvelle, pour laquelle il ne semblait point fait ; il y portera ce mélange de perspicacité, d'énergie, de souplesse et d'opiniâtreté qui le caractérise, et dans une sphère plus vaste, plus élevée, nous retrouverons le lutteur vigou-

reux et adroit dont nous venons de raconter les premiers travaux et le premier combat.

État des différens projets soumis aux lumières de M. de Beaumarchais.

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire,

Je suis plus glorieux de vivre à ses dépens
Que s'il vivait aux miens. Oui, ma vive tendresse
Se complaît à le voir l'appui de ma vieillesse.

02

Jusqu'à vingt-quatre ans, le jeune Caron bornait toute son ambition à vendre beaucoup de montres au roi, aux princes et aux seigneurs de la cour. Comment naquit en lui l'espoir de franchir la distance qui le séparait de l'aristocratie et de devenir à son tour noble de race, ou mieux de souche, comme il disait plus tard ? C'est ici qu'il convient de placer un petit portrait inédit qui me semble tracé d'après nature par l'ami Gudin. « Dès que Beaumarchais parut à Versailles, dit Gudin, les femmes furent frappées de sa haute stature, de sa taille svelte et bien prise, de la régularité de ses traits, de son teint vif et animé, de son regard assuré, de cet air dominant qui semblait l'élever au-dessus de tout ce qui l'environnait, et enfin de cette ardeur involontaire qui s'allumait en lui à leur aspect. »

Il est facile de juger, d'après ce portrait, que la modestie ne fut jamais le caractère principal de la physionomie de Beaumarchais,

et que, s'il dut plaire aux dames de ce temps-là, qui aimaient assez ce genre de beauté, en revanche il dut avoir moins de succès auprès des hommes et conquérir de bonne heure cette renommée de fatuité qui fut, on peut le dire, la source de toutes les haines amassées contre lui, haines féroces, dont son repos et sa réputation eurent tant à souffrir et qui le faisaient s'écrier, dans ses mémoires contre Goëzman : « Mais si j'étais un fat, s'ensuit-il que j'étais un ogre ? »

Toutefois, en 1755, le jeune Caron, simple horloger, n'était pas dans une situation à pouvoir faire ombrage aux courtisans qui lui commandaient des montres. Il commença donc par avoir les profits de sa bonne mine sans en éprouver d'abord les inconvéniens. Une femme qui l'avait remarqué à Versailles vint le voir à Paris dans sa boutique rue Saint-Denis, sous prétexte de lui apporter une montre à réparer. Ce n'était pas précisément une grande dame, c'était la femme d'un contrôleur de la bouche, ou, pour parler plus noblement et plus exactement, d'un contrôleur clerc d'office de la maison du roi, qui, par parenthèse, portait les mêmes prénoms que Beaumarchais, car il s'appelait Pierre-Augustin Francquet. Cette charge de contrôleur clerc d'office était une de ces mille fonctions de cour que nos rois créaient jadis quand ils avaient besoin d'argent, et qui, une fois vendues au premier titulaire, se transmettaient ensuite par lui à ses héritiers ou à d'autres acheteurs avec l'agrément du prince, comme aujourd'hui les charges d'avoué ou de notaire. C'est ce qui faisait dire à Montesquieu dans ses Lettres persanes : « Le roi de France n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres

d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvaient payées, ses places munies, ses flottes équipées. » Ceux qui voudraient se faire une idée de l'innombrable variété de ces charges de cour n'ont qu'à consulter un des almanachs qui se publiaient avant la révolution sous le titre d'Almanach de Versailles : ils y trouveront des fonctions burlesques comme celles de cravatier ordinaire du roi ou de garde des levrettes de la chambre, qui probablement avaient coûté plus d'argent qu'elles ne donnaient de travail aux titulaires.

Le contrôleur clerc d'office dont la femme avait remarqué le jeune Caron était très vieux et infirme. Sa femme n'était plus de la première jeunesse. Je vois, d'après une note de Beaumarchais, qu'elle avait six ans de plus que lui, par conséquent trente ans en 1755 ; mais elle était fort belle, et, lorsqu'elle vint en rougissant présenter sa montre au charmant horloger, celui-ci n'eut pas besoin qu'on l'invitât à la reporter lui-même. « Le jeune artiste, dit galamment Gudin, brigua l'honneur de reporter la montre aussitôt qu'il en aurait réparé le désordre. Cet événement, qui semblait commun, disposa de sa vie et lui donna un nouvel être. » Au bout de quelques mois, M. Francquet reconnut que sa vieillesse et ses infirmités l'empêchaient de remplir convenablement sa charge de contrôleur, et qu'il ne pouvait mieux faire que de la céder au jeune Caron, moyennant une rente viagère garantie par le père de ce dernier.

En présence de la carrière nouvelle qui s'ouvrait devant lui, le jeune horloger renonça à sa profession et fut investi de la charge de contrôleur clerc d'office par brevet du roi, en date du 9 novembre 1755. Cette première fonction de cour remplie par Beaumarchais différait de plusieurs autres en ce qu'elle n'était pas ab-

solument une sinécure. Sous la direction du contrôleur ordinaire de la bouche se trouvaient seize contrôleurs clercs d'office qui servaient par quartier, quatre par trimestre. Leurs attributions sont ainsi définies dans l'État de la France pour 1749 : « Les contrôleurs clercs d'office font les écrous ordinaires et cahiers extraordinaires de la dépense de la maison du roi, et ont voix et séance au bureau. Ils ont 600 livres de gages, dont ils ne touchent que 450, et des livrées en nature, environ 1,500 livres… Les contrôleurs sont du corps du bureau dans les repas et festins extraordinaires où le bâton n'est pas porté, ils servent la table du roi l'épée au côté et mettent eux-mêmes les plats sur la table. Par subordination aux maîtres d'hôtel et aux autres officiers supérieurs, ils ont commandement sur les sept offices de la maison, dont les officiers doivent leur obéir pour ce qui regarde leur charge. Ils ont leur bouche à cour à la table des maîtres d'hôtel ou à celle de l'ancien grand-maître. Un de ceux qui servent chez le roi peut aussi venir manger à la table des aumôniers. » Enfin, dans le règlement de 1681, fait par Louis XIV pour sa maison et maintenu par ses successeurs, article 21, il est dit : « La viande de sa majesté sera portée en cet ordre : deux des gardes marcheront les premiers, ensuite l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son bâton, le gentilhomme servant pannetier, le contrôleur général, le contrôleur clerc d'office, et ceux qui porteront la viande, l'écuyer de cuisine, le garde-vaisselle, etc. » On voit d'ici le futur auteur du Mariage de Figaro à son poste de bataille et dans l'exercice de ses fonctions, précédant, l'épée au côté, la viande de sa majesté, avant de la poser lui-même sur la table.

Deux mois après son entrée à la cour, le 3 janvier 1756, le vieillard qui lui avait vendu sa charge mourut d'une attaque d'apoplexie, et onze mois plus tard, le 22 novembre 1756, le jeune

Caron épousa la veuve Francquet, née Marie-Madeleine Aubertin. Alors seulement, au commencement de 1757, il ajouta pour la première fois à son nom ce nom de Beaumarchais qu'il devait rendre si fameux. Le manuscrit de Gudin nous apprend que ce joli nom fut emprunté à un très petit fief appartenant à la femme du jeune Caron. Je ne sais pas au juste où était situé ce petit fief, j'ignore si c'était un fief servant ou un fief de haubert, ou simplement un fief de fantaisie : toujours est-il que cette circonstance fournit plus tard au juge Goëzman la seule plaisanterie un peu agréable que contiennent ses mémoires contre Beaumarchais, quand il dit : « Le sieur Caron emprunta d'une de ses femmes le nom de Beaumarchais, qu'il a prêté à une de ses sœurs. »

Cependant le jeune Caron, devenu sieur de Beaumarchais et contrôleur clerc d'office de la maison du roi, n'était point encore passé gentilhomme ; sa petite charge ne coûtait pas assez cher pour conférer la noblesse. Ce n'est que cinq ans plus tard, en 1761, quand il eut acheté, moyennant 85,000 francs, la charge très noble et très inutile de secrétaire du roi, qu'il acquit le droit de faire au juge Goëzman, gentilhomme de la veille, qui lui reprochait sa roture, cette mémorable réponse : « Je me réserve de consulter pour savoir si je ne dois pas m'offenser de vous voir ainsi fouiller dans les archives de ma famille et me rappeler à mon antique origine, qu'on avait presque oubliée. Savez-vous bien que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse, que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune, qu'elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et que personne n'oserait me la disputer, car j'en ai la quittance ! » Ce j'en ai la quittance, qui peint parfaitement Beaumarchais, nous en dit plus dans sa comique inso-

lence que bien des livres sur l'avilissement du principe aristocratique en France à la fin du dernier siècle.

Cependant l'état d'aisance que Beaumarchais devait à son premier mariage dura peu ; moins d'un an après ce mariage, il perdit sa femme, qui mourut le 29 septembre 1757, d'une fièvre typhoïde, après huit jours de maladie. Cette coïncidence de la mort d'un vieillard infirme, bientôt suivie de la mort d'une femme de trente et un ans atteinte d'une affection de poitrine déjà ancienne et mariée à un jeune homme de vingt-cinq ans dont elle était fort éprise, cette coïncidence n'avait en elle-même, physiologiquement parlant, rien d'extraordinaire ; aussi ne fut-elle d'abord remarquée de personne. Ce ne fut que plus tard, lorsque la destinée de Beaumarchais devint assez brillante pour exciter l'envie, que l'on fit circuler contre lui ces atroces rumeurs d'empoisonnement si communes au XVIII siècle ; et lorsque, par une fatalité déplorable, après avoir perdu encore sa seconde femme, il se trouva engagé dans une lutte contre des adversaires qui ne respectaient rien, ces calomnies abominables prirent une telle consistance, qu'il eut la douleur d'être obligé de s'en défendre publiquement, d'en appeler au témoignage des quatre médecins qui avaient soigné la première de ses femmes, des cinq médecins qui avaient soigné la seconde, et de prouver que la mort de l'une et de l'autre, loin de l'enrichir, l'avait ruiné. Les documens inédits que j'ai interrogés sur ce point confirment pleinement cette assertion. Ainsi, pour ne parler ici que de sa première femme, Beaumarchais, dans ses mémoires contre Goëzman, s'exprime en ces termes : « Faute d'avoir fait insinuer mon contrat de mariage, la mort de ma première femme me laissa nu dans la rigueur du terme, accablé de dettes, avec des prétentions dont je n'ai voulu suivre aucune, pour éviter de plaider contre ses parens, de qui jusqu'alors

je n'avais eu qu'à me louer. » Le fait de l'insinuation tardive du contrat de mariage est constaté sur la pièce même, que j'ai entre les mains, et il prouve que le jeune Beaumarchais se préparait si peu à la mort de sa femme, qu'il n'avait pas pris la peine de sauvegarder ses intérêts. D'autres pièces constatent également la remise des biens de sa femme en partie aux parens de son premier mari, en partie à ses parens à elle, lesquels, pendant les seize ans qui suivent sa mort, vivent en très bons termes avec Beaumarchais.

Ce n'est qu'en 1773, quand ce dernier, accablé d'ennemis et engagé dans d'autres procès ruineux, semble les inviter à la curée de sa réputation et de sa fortune, que l'un d'eux pousse les autres à rompre ce silence de seize ans et à se dire les créanciers de Beaumarchais, tandis qu'ils étaient en réalité ses débiteurs dans la liquidation du passif et de l'actif de la communauté avec la veuve Francquet, dont ils avaient touché la succession. Après une suite de procès qui dura plusieurs années, un jugement définitif les condamna comme débiteurs ; ils écrivirent alors à Beaumarchais des lettres suppliantes, et, bien qu'ils eussent contribué à noircir sa réputation, ce dernier, fidèle à son caractère oublieux et facile, leur fit remise de sa créance. Voilà l'exacte vérité sur ce point. Du reste il suffira, pour défendre Beaumarchais des calomnies infâmes que nous retrouverons dans le cours de ce récit, de le montrer dans l'intimité de son caractère et de sa vie privée ; on reconnaîtra sans peine qu'un tel homme ne peut pas être, comme dit Voltaire, un empoisonneur, et il ne restera plus qu'à s'étonner que des imputations aussi perfides et aussi atroces n'aient pas même eu pour résultat d'altérer la bonté et la gaieté de son naturel.

Ainsi, en entrant dans le monde, Beaumarchais recevait de la destinée ce mélange de faveurs et de disgrâces qui devait remplir toute sa carrière et tenir constamment en éveil son caractère et son esprit. La mort de sa première femme le rejetait dans la pauvreté ; mais il avait un pied à la cour par sa petite charge, qu'il avait conservée, et bientôt se présenta pour lui l'occasion de regagner au-delà de ce qu'il avait perdu.

On a vu que, dès sa jeunesse, il aimait la musique de passion ; il chantait avec goût et jouait avec talent de la flûte et de la harpe. Ce dernier instrument, alors peu connu en France, commençait à obtenir une grande vogue. Beaumarchais s'attacha à l'étude de la harpe, il introduisit même un perfectionnement dans les pédales de cet instrument, comme il avait perfectionné le mécanisme des montres. Sa réputation de harpiste, conquise dans quelques salons de la ville et de la cour, parvint bientôt aux oreilles de Mesdames de France, filles de Louis XV. Ces quatre sœurs dont la vie retirée, les habitudes pieuses, formaient un contraste heureux avec le ton de la cour dans les dernières années du règne de Louis XV, cherchaient à se distraire de la monotonie de leur existence en se livrant aux études les plus variées. M Campan nous apprend dans ses mémoires que non-seulement l'étude des langues, mais aussi les mathématiques et même le tour et l'horlogerie, occupaient successivement leurs loisirs ; elles aimaient surtout la musique ; M Adélaïde, par exemple jouait de tous les instrumens, depuis le cor jusqu'à la guimbarde. On se rappelle que Beaumarchais avait déjà eu occasion, en sa qualité d'horloger, de faire pour M Victoire une pendule d'un genre nouveau. En apprenant que ce jeune horloger, devenu contrôleur de la maison du roi, se faisait remarquer par son talent sur la harpe, Mesdames désirèrent l'entendre. Il sut se rendre agréable et utile ;

elles déclarèrent qu'elles voulaient prendre des leçons de lui, et bientôt il devint l'organisateur et le principal virtuose d'un concert de famille que les princesses donnaient toutes les semaines, auquel assistaient d'ordinaire le roi, le dauphin, la reine Marie Leczinska, qui vivait encore à cette époque, et où n'était admis qu'un très petit nombre de personnes.

On se doute bien que dans ce cercle auguste, où non-seulement la dignité du rang suprême, mais encore la vertu la plus pure, étaient représentées par le dauphin, la reine et Mesdames, le jeune artiste laissait de côté ces airs évaporés et avantageux dont le portrait de Gudin nous le montre suffisamment pourvu. S'il était un peu fat, il était encore plus spirituel ; se plier aux circonstances, s'adapter au caractère de ceux à qui il voulait plaire, fut toujours un de ses talens. Sorti de sa boutique pour entrer tout à coup dans une sphère aussi élevée, il avait besoin de veiller sur lui-même, car sa position était difficile, étrange, et assez enviable pour faire naître ces jalousies sauvages qui ne se rencontrent guère que dans les cours ou dans les coulisses, deux sortes de théâtres qui ont le privilège d'exciter au plus haut degré les mauvaises passions du cœur humain. Il n'était ni maître de musique, ni domestique, ni grand seigneur, et il donnait sans appointemens des leçons à des princesses ; il composait ou achetait pour elles la musique qu'elles jouaient ; il était admis à faire preuve non-seulement de talent, mais d'esprit, dans des réunions intimes de la famille royale, où l'on ne cherchait qu'à se distraire des ennuis de l'étiquette et où un jeune roturier aimable pouvait éclipser l'homme le plus qualifié. Un jour, Louis XV, pressé de l'entendre jouer de la harpe et ne voulant déranger personne, lui avait passé son propre fauteuil et l'avait forcé de s'y asseoir malgré ses refus. Un autre jour, le dauphin, dont Beaumarchais

connaissait l'austérité et auquel il savait très habilement tenir un langage que les princes d'alors entendaient peu, avait dit de lui : « C'est le seul homme qui me parle avec vérité. » Il n'en fallait pas davantage pour soulever toutes les vanités en souffrance contre un homme ainsi posé, qu'on avait vu quelques années auparavant venir à la cour vendre des montres. Ajoutons que le jeune Beaumarchais, respectueux, souple, insinuant envers ceux de qui il pouvait attendre quelque bienveillance, n'était jamais en reste avec ses ennemis déclarés, qu'il savait opposer une spirituelle moquerie à des dédains qui n'étaient pas toujours spirituels, qu'orné de toutes les séductions de la jeunesse, de la figure, de l'intelligence et des talens, il rencontrait à Versailles même des dames que le préjugé aristocratique n'aveuglait point ; qu'on se souvienne enfin que la modestie n'était pas son fort, et l'on comprendra comment se forma de bonne heure contre lui ce que La Harpe appelle très bien un foyer de haines secrètes et furieuses qui ne visaient à rien moins qu'à le perdre entièrement. Ce furent d'abord des tracasseries, des embûches, des impertinences, qui mettaient à l'épreuve sa présence d'esprit et son énergie. On connaît l'histoire de la montre. Un homme de cour qui s'était engagé à déconcerter Beaumarchais l'aborde en présence d'un grand nombre de personnes au moment où il sortait en habit de gala de l'appartement de Mesdames et lui dit en lui présentant une fort belle montre : « Monsieur, vous qui vous connaissez en horlogerie, veuillez, je vous prie, examiner ma montre, qui est dérangée. — Monsieur, répond tranquillement Beaumarchais, depuis que j'ai cessé de m'occuper d'horlogerie, je suis devenu très maladroit. — Ah ! monsieur, ne me refusez pas cette faveur. — Soit ; mais je vous avertis que je suis maladroit. » Alors, prenant la montre, il l'ouvre, l'élève en l'air, et, feignant de l'examiner, il

la jette par terre ; puis, faisant à son interlocuteur une profonde révérence, il lui dit : Je vous avais prévenu, monsieur, de mon extrême maladresse, — et il le quitte en le laissant ramasser les débris de sa montre.

Un autre jour, Beaumarchais apprend que l'on a fait croire aux princesses qu'il vivait au plus mal avec son père, et qu'elles sont fort indisposées contre lui. Au lieu de réfuter directement cette calomnie, il court à Paris, et, sous prétexte de montrer à son père le château de Versailles, il l'emmène avec lui, le conduit partout et a soin de le faire trouver plusieurs fois sur le passage de Mesdames ; le soir, il se présente chez elles, laissant son père dans l'antichambre. On le reçoit très froidement ; cependant une des princesses lui demande par curiosité avec qui il s'est promené toute la journée. — Avec mon père, répond Beaumarchais. Étonnement des princesses. L'explication se produit naturellement. Beaumarchais sollicite pour son père l'honneur d'être admis devant Mesdames, et c'est le vieux horloger qui se charge lui-même de faire l'éloge de son fils. On sait qu'il était capable de s'en acquitter parfaitement.

On a écrit que Beaumarchais aurait encouru le mécontentement de Mesdames par un propos qui serait non pas d'un fat, mais d'un sot. On a raconté qu'ayant vu un portrait en pied de Madame Adélaïde jouant de la harpe, il aurait dit devant la princesse : — Il ne manque à ce tableau qu'une chose essentielle, le portrait du maître. — Ce conte absurde a précisément pour origine une de ces mille petites méchancetés de cour tentées contre un jeune parvenu dont la faveur offusquait. On avait envoyé à Mesdames un éventail sur lequel était représenté le petit concert qu'elles donnaient chaque semaine avec tous les personnages qui

y étaient admis ; seulement on avait oublié avec intention l'homme qui, sous le rapport musical, y tenait la première place, c'est-à-dire Beaumarchais. Les princesses, en lui montrant l'éventail qu'il regardait en souriant, signalèrent elles-mêmes cette omission malveillante en déclarant qu'elles ne voulaient pas d'une peinture où l'on avait dédaigné de faire figurer leur maître.

La jalousie qu'excitait la situation de Beaumarchais ne s'en tint pas aux petites noirceurs ; elle alla bientôt jusqu'à l'outrage. Gravement insulté et provoqué par un homme de cour que le manuscrit de Gudin et la correspondance inédite désignent seulement sous le nom de chevalier des C....., Beaumarchais dut accepter la provocation.

« Ils montèrent à cheval, dit Gudin, se rendirent sous les murs du parc de Meudon et se battirent. Beaumarchais eut le triste avantage de plonger son épée dans le sein de son adversaire ; mais, lorsqu'en la retirant, il vit le sang sortir à gros bouillons et son ennemi tomber sur la terre, il fut saisi de douleur et ne songea qu'à le secourir.

« Il prit son propre mouchoir et l'attacha comme il put sur la plaie pour arrêter le sang et prévenir l'évanouissement. Sauvez-vous, lui disait celui qu'il cherchait à rappeler à la vie ; sauvez-vous, monsieur de Beaumarchais. Vous êtes perdu si l'on vous voit, si l'on apprend que vous m'avez ôté la vie. — Il vous faut du secours, et je vais vous en chercher. Il remonte à cheval, court au village de Meudon, demande un chirurgien, lui indique le lieu où est le blessé, le conduit vers le chemin, s'éloigne au grand galop et revient à Paris, examiner ce qu'il doit faire.

« Son premier soin fut de s'informer si le chevalier des C..... vivait encore. On l'avait transporté à Paris, mais on désespérait de sa vie. Il sut que le malade refusait de nommer celui qui l'avait blessé si grièvement. « J'ai ce que je mérite, disait-il ; j'ai provoqué, pour complaire à des gens que je n'estime point, un honnête homme qui ne m'avait fait aucune offense. »

« Ses parens et ses amis n'en purent tirer aucune autre réponse pendant huit jours qu'il vécut encore. Il emporta au tombeau le secret de celui qui le privait du jour et lui laissa le regret éternel d'avoir ôté la vie à un homme digne d'estime, à un homme assez généreux pour avoir craint de le compromettre par le plus léger indice.

« — Ah ! jeune homme, me dit-il un jour que je plaisantais devant lui de je ne sais quel duel dont on parlait alors, vous ignorez quel désespoir on éprouve quand on voit la garde de son épée sur le sein de son ennemi ! Et il me conta cette aventure qui l'affligeait encore, quoiqu'elle se fût passée depuis plusieurs années. Il n'en parlait qu'avec chagrin, et je ne l'aurais vraisemblablement jamais apprise, s'il n'eût pas cru nécessaire de me faire sentir combien il peut être dangereux de plaisanter sur des événemens aussi funestes, et que la légèreté multiplie beaucoup plus que la bravoure.

« Avant que le chevalier fût mort, lorsqu'il était encore incertain s'il ne laisserait pas échapper le secret qu'il voulait garder et si sa famille n'en demanderait pas vengeance, Beaumarchais réclama la protection de Mesdames, qu'il instruisit de toutes les circonstances de ce malheureux événement. Elles en prévinrent le roi ; sa bonté paternelle lui fit répondre : Faites en sorte, mes

enfans, qu'on ne m'en parle pas. Ces augustes princesses prirent toutes les précautions que la générosité du mort rendit inutiles. »

Le récit un peu orné de Gudin m'a fait éprouver le besoin d'une vérification, et j'ai trouvé le fait et la date de ce duel constatés de la main de Beaumarchais dans sa correspondance de cette époque, à propos d'un autre incident qui le suivit de près, et qui donnera mieux que je ne pourrais le faire une idée de l'arrogance de certains gentilshommes à l'égard de ce roturier considéré comme un intrus. Beaumarchais se trouvait, en 1763, à un bal à Versailles, où l'on jouait ; un homme de qualité, nommé M. de Sablières, lui emprunta, sans le connaître, trente-cinq louis. Au bout de trois semaines, Beaumarchais, n'entendant plus parler de ces trente-cinq louis, écrit au gentilhomme en question, lequel répond qu'il enverra les trente-cinq louis le lendemain ou le surlendemain. Trois autres semaines se passent ; Beaumarchais écrit une seconde fois : pas de réponse. Il s'impatiente et adresse à M. de Sablières la troisième lettre qui suit :

« Après que vous avez manqué à la parole écrite que j'ai reçue de vous, monsieur, J'aurais tort de m'étonner de ce que vous vous dispensez de répondre à ma dernière lettre : l'un est une suite naturelle de l'autre. Cet oubli de vous-même ne m'autorise pas sans doute à vous faire des reproches. Vous ne me devez aucune politesse ni aucun égard. N'ayant pas l'honneur d'être de vos amis, quel droit aurais-je d'en attendre de celui qui manque à des devoirs plus essentiels ? Cette lettre n'est donc faite que pour vous rappeler encore une fois une dette de trente-cinq louis que vous avez contractée envers moi chez un ami commun, sans autre titre exigé que l'honneur du débiteur, et ce qui était dû de part et d'autre à la maison qui nous rassemblait. Une autre consi-

dération qui n'est pas de moindre poids, c'est que l'argent que vous me devez ne vous a pas été enlevé par moi sur la chance d'une carte ; mais je vous l'ai prêté de ma poche, et me suis peut-être privé par là d'un avantage qu'il m'était permis d'espérer, si j'eusse voulu jouer au lieu de vous obliger.

« Si je ne suis pas assez heureux pour que cette lettre fasse sur vous l'effet qu'elle produirait sur moi à votre place, ne trouvez pas mauvais que je mette entre nous deux un tiers respectable, qui est le juge naturel de ces sortes de cas.

« J'attendrai votre réponse jusqu'après demain. Je suis bien aise que vous jugiez, par la modération de ma conduite, de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur, votre, etc.

« De Beaumarchais. »

Voici maintenant la réponse de M. de Sablières, l'homme de qualité écrivant au fils de l'horloger Caron. Je reproduis sa lettre textuellement, avec les fautes d'orthographe et de grammaire qui la décorent :

« Je scois que je suis assés malheureux que de vous devoirs trente-cinq louis, j'ignore que cela puisse me desonorés quand on a la bonne volontés de les rendre, ma fasson de penssés, monsieur, est connu, et lorsque je ne serés plus votre débiteur je me fairés connoitre à vous par des terme qui seront diférent des votre. Samedy matin, je vous demenderés un rendevous pour m'acquiter des trente-cinq louis et vous remercier des choses honnettes que vous avés la bontés de vous servir dans votre letre ; je fairés en sorte dy repondre le mieux qu'il me sera pos-

sible, et je me flatte que dicy à ce tems vous voudrés bien avoir une idée moins desavantageuse. Soyés convincu que cest deux fois vints quatre heure vont me paroitre bien longue ; quand au respectable tiers que vous me menassés, je le respecte, mais je fais on ne peut pas moins de cas des menasse, et je scois encore moins de gré de la modération. Samedy vous aurés vos trente-cinq louis je vous en donne ma parolle, j'ignore si à mon tours je serés assés heureux pour repondre de ma modération. En attendans de mètre aquittes de tout ce que je vous dois, je suis, monsieur, comme vous le désireres, votre très humble et, etc.

« Sablières. »

Cette missive annonçant des intentions peu pacifiques, Beaumarchais, qui venait de tuer un homme en duel à une époque où les lois contre le duel étaient encore très rigoureuses, répond par une nouvelle lettre, dans laquelle il commence par se défendre de toute pensée blessante en ce qui touche l'honneur de ce pétulant M. de Sablières, et qu'il termine ainsi :

« Ma lettre une fois expliquée, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'attendrai chez moi samedi toute la matinée l'effet de votre troisième promesse. Vous ignorez, dites-vous, si vous serez assez heureux pour répondre de votre modération. Sur l'emportement de votre style, on peut déjà juger que vous n'en êtes pas trop le maître par écrit ; mais je vous réponds que je n'aggraverai pas un mal dont je ne suis pas l'auteur, en sortant de la mienne, si je puis l'éviter. D'après ces assurances, si votre projet est de passer en présence les bornes d'une explication honnête et de pousser les choses à outrance, ce que je ne veux pourtant pas présumer de votre première chaleur, vous me trouverez, monsieur, aussi ferme à repousser l'insulte que je tâche d'être en garde contre les

mouvemens qui la font naître. Je ne crains donc pas de vous assurer de nouveau que j'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, monsieur,

« Votre très-humble, etc.

« De Beaumarchais. »

« P. S. Je garde une copie de cette lettre, ainsi que de la première, afin que la pureté de mes intentions serve à me justifier en cas de malheur ; mais j'espère vous convaincre samedi que, loin de chercher des affaires, personne ne doit faire aujourd'hui d'aussi grands efforts que moi pour les éviter.

« Je ne puis m'expliquer par écrit. »

Sur la copie de cette même lettre se trouvent écrites, de la main de Beaumarchais, les lignes suivantes, qui expliquent le post-scriptum, et qui ont trait au duel avec le chevalier des C***, dont je viens de parler.

« Ceci m'arriva huit ou dix jours après ma malheureuse affaire avec le chevalier des C***, qui paya son imprudence de sa vie, laquelle affaire m'aurait perdu sans la bonté de Mesdames, qui parlèrent au roi. M. de Sablières se fit expliquer l'apostille de ma lettre par Laumur, chez qui je lui avais prêté ces 35 louis, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que cela le dégoûta de m'apporter lui-même mon argent. »

Ces détails suffiront, je pense, pour faire comprendre combien était difficile à cette époque la situation d'un jeune parvenu assez bien favorisé par la nature et la destinée pour inspirer beaucoup de jalousie, et trop récemment sorti de sa boutique pour se faire accepter sur un pied d'égalité. On ne s'étonnera pas que le carac-

tère de Beaumarchais se soit formé et trempé de bonne heure au milieu de tant d'obstacles.

Cependant la faveur dont il jouissait auprès de Mesdames, et qui avait commencé en 1759, avait été long-temps plus enviable en apparence qu'utile pour lui en réalité. N'ayant d'autres ressources que les minces émolumens de sa petite charge de contrôleur, non-seulement il était obligé de mettre gratuitement son temps à la disposition des princesses, sans parler de frais de représentation assez onéreux pour lui, mais parfois même, on va le voir, il se trouvait dans la nécessité de procéder en grand seigneur, et de faire, pour des achats d'instrumens coûteux, des avances qu'on ne se pressait guère de lui rendre. Très désireux de s'enrichir, il était trop habile pour compromettre sa faveur en recevant des récompenses pécuniaires qui l'auraient mis au rang d'un mercenaire : il voulait, en attendant une occasion favorable de tirer parti de sa situation, se réserver le droit d'écrire ce qu'il écrivait plus tard : « J'ai passé quatre ans à mériter la bienveillance de Mesdames par les soins les plus assidus et les plus désintéressés sur divers objets de leur amusement. »

Or Mesdames, comme toutes les femmes et surtout les princesses, avaient des fantaisies assez variées qu'il fallait satisfaire immédiatement. On peut lire dans la correspondance de M Du Deffant la très amusante histoire d'une boîte de confitures de coings d'Orléans si impatiemment exigée par M Victoire, que le roi, son père, fait courir après le premier ministre M. de Choiseul, lequel fait courir après l'évêque d'Orléans, qu'on éveille à trois heures du matin pour lui remettre, à son grand effroi, une missive de Louis XV ainsi conçue :

« Monseigneur l'évêque d'Orléans, mes filles ont envie d'avoir du cotignac ; elles veulent de très petites boîtes : envoyez-en. Si vous n'en avez pas, je vous prie…

Dans cet endroit de la lettre il y avait une chaise à porteur dessinée, et au-dessous de la chaise :

d'envoyer sur-le-champ dans votre ville épiscopale en chercher, et que ce soit de très petites boîtes ; sur ce, monseigneur l'évêque d'Orléans, Dieu vous ait en sa sainte garde.

« Louis. »

Plus bas, on lisait en post-scriptum :

« La chaise à porteur ne signifie rien ; elle était dessinée par mes filles sur cette feuille que j'ai trouvée sous ma main. »

On fait partir sur-le-champ un courrier pour Orléans. Le cotignac, dit M Du Deffant, arrive le lendemain ; on ne s'en souciait plus.

Il advenait souvent à Beaumarchais de recevoir des missives qui rappellent un peu l'histoire du cotignac, avec cette différence que le jeune et pauvre maître de musique n'avait pas, comme l'évêque d'Orléans, de courrier à sa disposition. Voici, par exemple, une lettre que lui adresse la première femme de chambre de M Victoire :

« M Victoire a pris goût, monsieur, de jouer aujourd'hui du tambourin, et me charge de vous écrire dans l'instant de lui en faire avoir un le plus tôt qu'il vous sera possible. Je souhaite, monsieur, que votre rhume soit dissipé et que vous puissiez

promptement faire la commission de Madame. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble servante.

« De Boucheman Coustillier. »

Il fallait acheter sur-le-champ un tambourin digne d'être offert à une princesse ; le lendemain, c'était une harpe ; le surlendemain, une flûte, — et ainsi de suite. Quand le jeune Beaumarchais avait épuisé sa bourse, très maigre alors, en payant les fournisseurs, et qu'il était un peu fatigué d'attendre, il envoyait humblement son mémoire à M d'Hoppen, l'intendante de Mesdames, en l'accompagnant des réflexions suivantes :

« Je ne compte point toutes les voitures qu'il m'en a coûté pour courir chez les différens ouvriers, qui demeurent presque tous dans les faubourgs, non plus que les messages que cela a occasionnés, parce que je ne l'ai point écrit et que je ne suis point dans l'usage de le compter à Mesdames. N'oubliez pas aussi, je vous prie, que M Sophie me doit 5 louis : dans un temps de misère, on ramasse les plus petites parties. Vous connaissez mon respect et mon attachement pour vous, je n'en dirai pas un mot de plus. »

C'est donc avec une impatience très explicable que Beaumarchais attendait l'occasion d'utiliser son crédit auprès de Mesdames au profit de sa fortune. La littérature étant, à ses yeux, un métier ingrat, il ne voulait s'y livrer qu'autant qu'elle pourrait devenir pour lui un délassement. Cependant il écrivait déjà beaucoup. Du jour où il entre à la cour, on voit qu'il éprouve le besoin de compléter une éducation insuffisante. Il y a dans ses papiers de cette époque une masse de brouillons écrits de sa main sur lesquels il jette sans ordre ses propres idées, mêlées à des cita-

tions empruntées à une foule d'auteurs sur toutes sortes de sujets, je remarque dans ces citations une certaine prédilection pour les écrivains du XVI siècle, pour Montaigne, et surtout pour Rabelais, dont le style indiscipliné, abondant, hardi, fécond en épithètes, déteint parfois en effet sur la prose du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro, et s'y combine de temps en temps avec des formes un peu maniérées qui rappellent Marivaux. Bien qu'il n'ait jamais eu un talent poétique très saillant et qu'il ait souvent mêlé à des vers heureux des vers assez plats, Beaumarchais se livrait dès-lors à sa passion pour les couplets et s'essayait même dans des poésies de plus longue haleine ; il a écrit, à cette époque de sa jeunesse, une pièce inédite d'environ trois cents vers sur deux rimes redoublées qui, sans s'élever au-dessus du médiocre, semble composée avec assez de facilité ; c'est une satire contre l'optimisme. Voici le début :

Partout on cherche, on étudie
La cause des malheurs divers
Qui désolent cet univers,
Des humains la triste patrie.
Nul n'est d'accord, chacun varie.
J'entends les partisans diserts
Du système de bonhomie
Vanter l'immuable harmonie
Qu'ils remarquent dans l'univers,
D'après les calculs de génie
Et des Leibnitz et des Keppler,
Et que ces fous dans leur manie
Ont nommés célestes concerts :
Moi, je n'oppose à leur folie
Qu'une foule d'argumens clairs,

Et je dis : Sagesse infinie,
L'axe qui sous la terre plie

Semble exprès posé de travers
Par une puissance ennemie.
De là naît l'horreur des hivers,
Où toute la terre engourdie,
Sans fleurs, sans fruits, sans arbres verts,
N'offre la moitié de la vie
Que des champs de frimas couverts.
Sur ce seul exposé, je nie
Que tout soit bien dans l'univers…

Ces premiers essais de Beaumarchais n'annoncent pas un talent bien original. Sa vocation pour la poésie et les lettres ne paraît pas encore très prononcée. La nécessité de se pousser, de faire son chemin, d'avoir un carrosse et des revenus, lui semble plus urgente que celle de cultiver les muses. Sous ce rapport, il pense comme son patron Voltaire, qui dit quelque part : « J'avais vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'en avais conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre ; il faut être dans ce monde enclume ou marteau. J'étais né enclume… » On sait comment Voltaire devint marteau : un riche fournisseur, Paris Du Verney, lui procura un intérêt considérable dans les vivres de l'armée pendant la guerre de 1741. Les produits de cette première opération, placés dans le commerce et bien dirigés, finirent par donner au patriarche de Ferney 130,000 livres de rente. Il était écrit que le même homme qui avait enrichi Voltaire commencerait la fortune de Beaumarchais.

Paris Du Verney était le troisième des quatre frères Paris, financiers célèbres au XVIII siècle, qui, de la condition la plus

humble (ils étaient fils d'un aubergiste de Moras en Dauphiné), s'étaient élevés à une fortune éclatante. Le plus distingué des quatre frères Du Verney, pendant plus de cinquante ans, prit une part active à toutes les grandes affaires d'administration et de finances. Voltaire, qui avait ses raisons pour l'admirer, le cite parfois dans ses ouvrages comme un grand homme d'état. C'était un homme habile et influent, qui avait su se maintenir en crédit sous M de Prie comme sous M de Pompadour. « On sait que les Paris, écrit M de Tencin au duc de Richelieu en 1713, ne sont pas gens indifférens, ils ont beaucoup d'amis, tous les souterrains possibles et beaucoup d'argent à y répandre ; voyez après cela s'ils peuvent faire du bien et du mal. »

Mdu Hausset, dans ses mémoires assez curieux sur M de Pompadour, parle en ces termes du crédit de Du Verney : « M. Du Verney était l'homme de confiance de Madame pour ce qui concernait la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendait fort bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles l'appelait avec mépris le général des farines, et le maréchal de Saxe dit un jour à Madame que Du Verney en savait plus que ce vieux général. Du Verney vint un jour chez Madame où se trouvaient le roi, le ministre de la guerre et deux maréchaux, et il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi. Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée à la place du maréchal d'Estrées. »

Si Du Verney fut, en effet, l'auteur de ce choix, ce n'est pas le cas de l'en féliciter, car Richelieu ne se signala guère que par ses rapines dans le Hanovre, et rendit désastreuse la fin de cette campagne, brillamment commencée par la victoire d'Hastembeck, due au maréchal d'Estrées ; mais l'influence de Du Verney

sur M de Pompadour eut quelquefois de meilleurs résultats. Désireux d'attacher son nom à une création utile, il obtint de la maîtresse du roi qu'elle prendrait sous sa protection l'idée d'une école militaire destinée à former de jeunes officiers. Le plan de Du Verney souleva beaucoup de clameurs. M de Pompadour y mit de l'obstination, et, grâce à elle, l'école militaire fut fondée par un édit de janvier 1751, de sorte que nos jeunes sous-lieutenans, qui peut-être ne s'en doutent guère, doivent l'école qui a précédé et engendré l'École militaire actuelle à l'association d'une belle dame et d'un vieux financier.

Nommé directeur de cette école sous le titre d'intendant, Du Verney s'occupa d'abord de faire bâtir le vaste édifice qui existe actuellement au Champ-de-Mars. Tandis que cet édifice se construisait, les désastres de la guerre de sept ans avaient notablement diminué l'influence de M de Pompadour ; l'École militaire, considérée comme son ouvrage, était, à ce titre, vue d'assez mauvais œil par la famille royale et le ministère lui-même. Au bout de neuf ans, en 1760, le bâtiment n'était pas encore terminé ; on y avait déjà réuni un certain nombre de jeunes gens, mais l'institution languissait faute d'appui. Cet état de choses faisait le désespoir du vieux Du Verney, qui mettait toute sa gloire dans cette création, et dont le caractère actif, inquiet, impétueux, est assez bien peint dans ce quatrain fait après sa mort ;

Ci gît ce citoyen utile et respectable,
Dont le souverain bien était de dominer ;
Que Dieu lui donne enfin le repos désirable
Qu'il ne voulut jamais ni prendre ni donner !

Du Verney était donc sans cesse à la cour, travaillant pour son école militaire, sollicitant en vain depuis plusieurs années une vi-

site officielle du roi, qui devait être comme une sorte de consécration de cet établissement. Froidement reçu par le dauphin, la reine et les princesses, en sa qualité d'ami de M de Pompadour, il ne pouvait obtenir de la nonchalance de Louis XV la visite tant désirée, lorsqu'en désespoir de cause il eut l'idée de recourir au jeune harpiste qu'il voyait assidu auprès de Mesdames de France et dirigeant leur concert de chaque semaine, c'est-à-dire à Beaumarchais. Celui-ci comprit tout de suite le parti qu'il pourrait tirer d'un service éclatant rendu à un vieux financier habile, opulent, ayant encore la main dans une foule d'affaires et capable à la fois de l'enrichir et de le diriger ; mais comment un musicien sans importance pouvait-il espérer d'obtenir du roi un acte qu'il avait déjà refusé à des sollicitations bien plus influentes que les siennes ? Beaumarchais s'y prit en homme qui a la vocation du théâtre et qui connaît le cœur humain.

On a vu que, tout en donnant son temps et ses soins à Mesdames de France, il ne leur avait jamais rien demandé. Il pensa que, s'il était assez heureux pour obtenir des princesses qu'elles fissent d'abord elles-mêmes une visite à l'École militaire, la curiosité du roi, excitée par leur récit, le déterminerait peut-être à une démarche qu'on attendait vainement de sa justice. Il fit donc valoir auprès de Mesdames non-seulement la question d'équité, mais l'immense intérêt qu'il avait lui-même à obtenir cette faveur pour un homme qui pouvait lui être très utile. Les princesses consentirent à visiter l'École militaire, et Beaumarchais fut admis à l'honneur de les accompagner. Le directeur les reçut avec une grande pompe ; elles ne lui cachèrent point l'intérêt particulier qu'elles portaient à leur jeune protégé, et quelques jours après, Louis XV, stimulé par ses filles, vint à son tour combler les vœux du vieux Du Verney.

Àdater de ce jour, le financier, reconnaissant et charmé de trouver en Beaumarchais un intermédiaire utile dans ses rapports avec la cour, résolut de faire la fortune de ce jeune homme ; il commença par lui donner dans quelques-unes de ses opérations un intérêt de 60,000 livres, dont il lui payait la rente à 10 pour 100 ; puis il l'associa à diverses entreprises. « Il m'initia, dit Beaumarchais, dans les affaires de finances où tout le monde sait qu'il était consommé ; je travaillai à ma fortune sous sa direction, et je fis, par ses avis, plusieurs entreprises ; dans quelques-unes, il m'aida de ses fonds ou de son crédit, dans toutes de ses conseils. » C'est, en effet, sous l'influence de ce maître habile que le jeune fils de l'horloger Caron prit ce goût des spéculations et des affaires qui ne l'a plus quitté, qui n'a pas peu contribué à tourmenter sa vie, et qui, mêlé chez lui à un goût non moins ardent pour les plaisirs de l'esprit et de l'imagination, donne à sa physionomie un caractère tout particulier.

Bientôt, pour faire son chemin plus vite, il éprouva le besoin d'être noble. Du Verney, anobli lui-même, avança à son protégé l'argent nécessaire pour acheter une charge de secrétaire du roi. Ici un inconvénient se présentait : le père Caron continuait son commerce d'horlogerie, et cela pouvait suffire pour compromettre le succès des démarches du postulant. Une lettre de Beaumarchais à son père prouve que, dès ce temps-là, il ne se faisait point illusion sur la valeur morale de ce genre d'anoblissement.

« S'il m'était libre, écrit-il à son père, de choisir les étrennes que je désire recevoir de vous, je désirerais par-dessus tout que vous voulussiez bien vous souvenir d'une promesse tant différée de changer l'énonciation de votre plafond. Une affaire que je vais terminer n'éprouvera peut-être que cette seule difficulté, que

vous faites le commerce, puisque vous en instruisez le public par une inscription sans réplique. Je ne puis penser que votre dessein soit de me refuser une faveur qui vous est de tout point égale, et qui met une grande différence dans mon sort par la manière imbécile dont on envisage les choses dans ce pays. Ne pouvant changer le préjugé, il faut bien que je m'y soumette, puisque je n'ai pas d'autre voie ouverte à l'avancement que je désire pour notre bonheur commun et celui de toute ma famille. J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, monsieur et très honoré père,

« Votre très humble, etc.

« De Beaumarchais. »

Le père Caron se décida à renoncer tout-à-fait à l'horlogerie pour ne pas entraver la carrière de son fils, et le brevet de secrétaire du roi fut obtenu par Beaumarchais en date du 9 décembre 1761. Cette situation nouvelle ne contribua pas peu à augmenter le nombre de ses ennemis, et les jalousies qu'excitait sa rapide fortune éclatèrent bientôt dans une circonstance qui fut la grande tribulation de cette première époque de sa vie.

Une charge de grand-maître des eaux et forêts devint vacante par la mort du titulaire. Les grandes-maîtrises des eaux et forêts étaient divisées en dix-huit départemens pour toute la France. Cette charge était considérable, lucrative, et coûtait 500,000 livres. Du Verney, qui s'attachait de plus en plus à son jeune ami, lui prêta la somme nécessaire pour l'acheter en lui promettant de lui fournir les moyens de le rembourser par des opérations sur les vivres de l'armée, la bouteille à l'encre de l'ancien régime. L'argent était déposé chez un notaire, restait à obtenir l'agrément

du roi ; si Beaumarchais l'eût obtenu, la direction de sa vie eût été probablement changée ; déjà Mesdames de France avaient promesse du contrôleur-général que l'agrément serait donné. Leur protégé se tenait pour assuré du succès, mais il avait compté sans ses ennemis.

En apprenant que cet ex-horloger allait devenir leur collègue, quelques grands-maîtres des eaux et forêts s'insurgent et ameutent les autres ; une pétition collective est adressée au contrôleur-général, et ces messieurs menacent de donner leur démission. Voici d'abord une note présentée au nom de Beaumarchais par Mesdames de France au roi, et qui nous met au courant de cette affaire :

AU ROI.

« Beaumarchais, petit-fils d'un ingénieur, — neveu du côté paternel d'un capitaine de grenadiers mort chevalier de Saint-Louis, — depuis sept ans contrôleur de la maison du roi, demande l'agrément d'une charge de grand-maître des eaux et forêts, qu'il a achetée 500,000 francs sur la promesse de M. le contrôleur-général, faite à Mesdames, de lui donner cet agrément, lorsque lui ou son père se serait fait recevoir secrétaire du roi. Il s'est fait recevoir, il est prêt de faire recevoir son père en sa place, si on l'exige. On ne trouve à lui faire aucun reproche personnel ; mais on lui objecte le commerce de l'horlogerie exercé par son père, lequel l'a quitté absolument depuis six ans ; on dit de plus qu'il n'a pu être reçu maître d'hôtel du roi. À cela Beaumarchais répond que plusieurs grands-maîtres actuels et plusieurs anciens ont une extraction moins relevée que la sienne ; il se présente secrétaire du roi, par conséquent noble ; s'il n'a pas été admis maître d'hôtel du roi, c'est qu'il y a un règlement nou-

veau qui exige la noblesse dans les aspirans, et il n'était pas encore secrétaire du roi.

« L'opposition de quelques grands-maîtres, qui parlent comme au nom du corps (ses ennemis ou ses envieux), doit céder à la promesse donnée par M. le contrôleur-général, à la protection de Mesdames, et à la considération qu'un refus déshonore et ruine un honnête homme. »

M. de la Châtaigneraie, écuyer de la reine, écrit de son côté à Paris Du Verney, au nom de Mesdames, pour le pousser à agir à son tour auprès du contrôleur-général en faveur de Beaumarchais. La réponse de Du Verney, directement adressée à Mesdames de France sous forme de bulletin, donnera une idée de la vivacité de la lutte et de l'intérêt que le jeune candidat inspirait alors aux princesses :

Bulletin du vendredi 8 janvier 1762 pour Mesdames de France.

« Du Verney n'a pu voir M. Bertin, qui est allé à Versailles aujourd'hui sans donner réponse à l'invitation qui lui avait été faite de le voir, mais il a vu M. de Beaumont et lui a dit les choses les plus fortes sur l'injustice horrible qu'on veut faire à M. de Beaumarchais. Il l'a convaincu qu'on ne pouvait se dispenser de recevoir le jeune homme. M. de Beaumont lui a dit qu'il avait laissé M. Bertin dans l'intention d'en parler au roi, n'étant décidé ni pour ni contre le jeune homme. Du Verney pense que, si M. Bertin prévient le roi contre l'acceptation, il sera difficile de parer ce coup ; il croit que Mesdames doivent voir le ministre avant le travail et lui demander de deux choses l'une : ou qu'il expose l'affaire au roi avantageusement de manière qu'il se fasse ordonner par le roi de passer outre, nonobstant l'injuste objection des

grands-maîtres, ou bien qu'il n'en parle pas encore à ce travail pour que Du Verney ait le temps d'avoir avec lui, à son retour, la même conversation qu'il a eue avec M. de Beaumont. Cependant, si Mesdames ont donné le mémoire au roi et l'ont prévenu qu'elles prenaient intérêt à la réussite et que tous les honnêtes gens espèrent que le malheureux jeune homme ne sera pas la victime de l'envie et de la calomnie, Du Verney pense que le contrôleur-général n'a pas de raisons de détruire M. de Beaumarchais et en a mille pour le servir, puisque Mesdames l'honorent de leur protection. Du Verney supplie Mesdames de vouloir bien lui faire dire ce qui aura été fait, afin qu'il agisse en conséquence. »

Le portrait que Du Verney trace plus loin du jeune Beaumarchais est encore un de ceux qui jurent passablement avec l'idée qu'on se fait en général de l'auteur du Mariage de Figaro. « Depuis que je le connais, écrit-il au ministre, et qu'il est de ma petite société, tout m'a convaincu que c'est un garçon droit, dont l'ame honnête, le cœur excellent et l'esprit cultivé méritent l'amour et l'estime de tous les honnêtes gens ; éprouvé par le malheur, instruit par les contradictions, il ne devra son avancement, s'il y parvient, qu'à ses bonnes qualités. »

Enfin Beaumarchais à son tour, après avoir épuisé les suppliques, se défend contre la persécution des grands-maîtres avec des traits d'un assez bon comique. Fatigué de s'évertuer à prouver qu'il est noble, il s'attache à démontrer que ses adversaires ne le sont pas.

« Mon goût, écrit-il au ministre, mon état, ni mes principes ne me permettent de jouer le rôle odieux de délateur, encore moins de chercher à avilir les gens dont je veux être le confrère, mais je

crois pouvoir, sans blesser ma délicatesse, repousser sur mon adversaire l'arme dont il prétend m'accabler.

« Les grands-maîtres n'ont jamais permis que leurs mémoires me fussent communiqués, ce qui n'est pas de bonne guerre et montre la crainte de m'y voir répondre efficacement ; mais on dit qu'ils m'objectent que mon père a été artiste, et que, quelque célèbre qu'on puisse être dans un art, cet état est incompatible avec les honneurs attachés à la grande-maîtrise.

« Ma réponse est de passer en revue la famille et l'état précédent de plusieurs des grands-maîtres, sur lesquels on m'a fourni des mémoires très fidèles.

« 1 M. d'Arbonnes, grand-maître d'Orléans et un de mes plus chauds antagonistes, s'appelle Hervé, et est fils d'Hervé, perruquier. Je puis citer dix personnes vivantes à qui cet Hervé a vendu et mis des perruques sur la tête ; ces messieurs répondent qu'Hervé était marchand de cheveux. Quelle distinction ! elle est ridicule dans le droit et fausse dans le fait, parce qu'on ne peut vendre des cheveux à Paris sans être reçu perruquier, ou l'on n'est qu'un vendeur furtif ; mais il était perruquier. Cependant Hervé d'Arbonnes a été reçu grand-maître sans opposition, quoiqu'il eût peut-être suivi dans sa jeunesse les erremens de son père pour le même état.

« 2 M. de Marizy, reçu grand-maître de Bourgogne depuis cinq ou six ans, s'appelle Legrand, et est fils de Legrand, apprêteur, cardeur de laine au faubourg Saint-Marceau, qui leva ensuite une petite boutique de couvertures près la foire Saint-Laurent, et y a gagné quelques biens. Son fils a épousé la fille de

Lafontaine-Sellier, a pris le nom de Marizy et a été reçu grand-maître sans opposition.

« 3 M. Tellès, grand-maître de Châlons, est fils d'un Juif nommé Tellès Dacosta, d'abord bijoutier-brocanteur, et que MM. Paris ont ensuite porté à la fortune ; il a été reçu sans opposition, et ensuite exclu, dit-on, des assemblées, parce qu'il a été taxé de reprendre l'état de son père, ce que j'ignore.

« 4 M. Duvaucel, grand-maître de Paris, est fils d'un Duvaucel fils d'un boutonnier, ensuite garçon chez son frère établi dans la petite rue aux Fers, puis associé à son commerce, et enfin maître de la boutique. M. Duvaucel n'a rencontré nul obstacle à sa réception. »

Beaumarchais, on le voit, avait à lutter contre des aristocrates dont la généalogie n'était pas plus pompeuse que la sienne, mais qui, par cela même, ne s'en montraient que plus acharnés contre un candidat auquel ils ne pouvaient pardonner sa jeunesse, son avancement rapide, son esprit et ses succès de salons. Malgré ses efforts, malgré la protection de Mesdames et l'appui de Paris Du Verney, il ne put vaincre l'opposition déclarée des grands-maîtres ; le ministre se rangea de leur côté, et l'agrément du roi ne fut point accordé. Ce pénible échec, à l'entrée d'une carrière administrative qui pouvait être brillante, resta sur le cœur de Beaumarchais ; les obstacles qui naissaient de son humble origine se reproduisant sans cesse sur ses pas, il n'y a point lieu de s'étonner de la couleur démocratique et frondeuse que prit son talent jusqu'à la révolution. Cependant la véritable aristocratie lui fut moins hostile que ce patriciat de contrebande qui envahissait déjà tout dans les derniers temps de l'ancien régime. Ce qui prouve en effet que des antipathies personnelles furent l'unique

motif de l'opposition des grands-maîtres et que nulle cause grave ne rendait Beaumarchais indigne de figurer parmi eux, c'est que quelques mois après, il put acheter, obtenir et exercer sans opposition une charge beaucoup moins lucrative, à la vérité, mais plus aristocratique que la précédente, une charge qui l'investissait de fonctions judiciaires et qui lui donnait la préséance sur des personnages d'une naissance bien plus relevée que la sienne. Pour se consoler et se venger de n'avoir pu être admis dans la confrérie des grands-maîtres des eaux et forêts, il acheta la charge de lieutenant-général des chasses aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre ; sa nomination fut présentée à l'agrément du roi par le duc de La Vallière, capitaine-général des chasses, dont Beaumarchais devenait ainsi le premier officier, ayant sous lui le comte de Rochechouart et le comte de Marcouville, simples lieutenans des chasses. Or, il est évident que s'il y eût eu à cette époque quelque chose de sérieux à alléguer contre l'honneur de Beaumarchais, jamais les trois personnages que je viens de nommer ne l'eussent accepté sans opposition, l'un comme son représentant, les deux autres comme leur supérieur, dans des fonctions de judicature. Telle était en effet la nature des fonctions semi-féodales qu'occupa Beaumarchais pendant vingt-deux-ans et qu'il remplissait avec une exactitude scrupuleuse.

Il convient à ce propos d'expliquer brièvement en quoi consistait cette charge de magistrat, dans l'exercice de laquelle on a quelque peine à se représenter sans rire l'auteur du Mariage de Figaro. On appelait capitaineries des circonscriptions territoriales où le droit de chasse était exclusivement réservé au roi. Celle dite de la varenne du Louvre embrassait un rayon de douze ou quinze lieues autour de Paris. Pour maintenir ce droit exclusif du roi et décider de tous les faits qui pouvaient y porter atteinte,

il y avait un tribunal spécial, le tribunal de la varenne du Louvre, dit « tribunal conservateur des plaisirs du roi, » qui assignait devant lui et condamnait, sur la plainte des officiers et des agens-voyers de la capitainerie, tout particulier ayant contrevenu aux ordonnances destinées à garantir le monopole royal. Ces ordonnances étaient nombreuses et très vexatoires pour les propriétaires, qui ne pouvaient ni tuer du gibier, ni construire une cloison nouvelle, ni faire un changement quelconque sur leur propre terrain, sans en avoir obtenu l'autorisation. Aussi la suppression des capitaineries, en 1789, fut-elle une des mesures les plus populaires votées par la constituante. Ce tribunal tenait ses audiences au Louvre et était présidé par le duc de La Vallière, capitaine-général, ou, à son défaut, c'est-à-dire presque toujours, par le lieutenant-général Beaumarchais, qui venait chaque semaine s'asseoir en robe longue sur les fleurs de lis et juger gravement, disait-il, non les pâles humains, mais les pâles lapins. Le fait est qu'il condamnait bel et bien à l'amende ou à la prison les pâles humains, seulement c'était à propos de lapins.

Voici un extrait d'une des nombreuses sentences que Beaumarchais rendait chaque semaine, et qui s'affichaient dans toute la circonscription de la capitainerie. On aimera peut-être à pouvoir considérer sous l'aspect peu connu d'un Bridoison sérieux le personnage multiple que nous étudions :

« De par le roy et monseigneur le duc de La Vallière, pair et grand-fauconnier de France, etc., ou son lieutenant-général.

SENTENCE.

« Qui condamne le nommé Ragondet, fermier, en cent livres d'amende pour ne s'être point conformé à l'article 24 de l'ordon-

nance du roi de 1669, et à jeter en bas l'hangar et les murs de clôture mentionnés au rapport du 24 du présent mois de juillet. »

Suit le dispositif du jugement qui se termine ainsi :

« Fait et donné par messire Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre et grande-vénerie de France, y tenant le siège en la chambre d'audience d'icelle, sise au château du Louvre, le jeudi 31 juillet 1766. Collationné : Debret. Signé : Devitry, greffier en chef. »

En 1773, après avoir exercé dix ans ces superbes fonctions, messire Caron de Beaumarchais ayant été envoyé par lettre de cachet au For-l'Évêque, on s'avisa de porter atteinte à ses droits de lieutenant-général. Du fond de sa prison, il les revendique aussitôt dans une lettre au duc de La Vallière, où il apparaît fier et imposant comme un baron du moyen-âge.

« Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, lieutenant-général au siège de votre capitainerie, a l'honneur de vous représenter que, sa détention par un ordre du roi ne détruisant point son état civil, il a été fort surpris d'apprendre qu'au mépris du règlement de la capitainerie du 17 mai 1754, qui porte que tout officier qui n'apportera point d'excuse valable pour ne pas se trouver à la réception d'un nouvel officier sera privé de son droit de bougies, le greffier de la capitainerie a non-seulement fait un état de répartition de bougies où le nom et le droit de bougies du suppliant étaient supprimés par la plus coupable infraction audit règlement, — puisqu'il n'y a pas une excuse plus valable de manquer au tribunal un jour de réception que d'avoir le malheur d'être arrêté par ordre du roi, — mais encore a transporté à un autre offi-

cier le droit de répartir et signer l'ordre d'envoi desdites bougies, qui de tout temps a appartenu au lieutenant-général de votre siège.

« L'exactitude et le zèle avec lesquels le suppliant a toujours rempli les fonctions de sa charge jusqu'à ce jour lui font espérer, monsieur le duc, que vous voudrez bien le maintenir dans tous les droits de ladite charge contre toute espèce d'entreprise et d'innovation. Lorsque M. de Schomberg fut à la Bastille, le roi trouva bon qu'il y fît le travail des Suisses qu'il avait l'honneur de commander. La même chose est arrivée à M. le duc du Maine. Le suppliant est peut-être le moins digne des officiers de votre capitainerie, mais il a l'honneur d'en être le lieutenant-général, et vous ne désapprouverez certainement pas, monsieur le duc, qu'il empêche que la première charge de cette capitainerie s'amoindrisse entre ses mains, et qu'aucun officier ne s'immisce dans ses fonctions à son préjudice.

« Caron de Beaumarchais. »

Beaumarchais avait pu à la rigueur supporter la prison du For-l'Évêque ; c'était pour lui, gentilhomme de fraîche date, ce qu'était la Bastille pour un Schomberg ; mais lorsqu'en 1785, par un acte d'arbitraire des plus scandaleux, il se vit emprisonné pendant cinq jours dans une maison de correction, sa fierté de lieutenant-général des chasses en fut révoltée, et il envoya noblement sa démission par la lettre suivante au duc de Coigny, qui avait succédé au duc de La Vallière :

« Paris, ce 22 mars 1785.

« L'affront que j'ai reçu, sans que je l'aie mérité, d'une main trop profondément respectée pour que je puisse faire autre chose

que gémir en attendant que les preuves les plus éclatantes de mon innocence soient mises sous les yeux du roi ; l'affront que j'ai reçu, dis-je, monsieur le duc, m'ayant rayé de la société des hommes, je me suis imposé chez moi une prison perpétuelle, et, comme M. le duc de Coigny ne doit être effleuré en rien de ce qui se rapporte à lui par un événement aussi étrange, j'ai l'honneur de vous prier d'accepter ma démission de la place de votre lieutenant-général. Ce changement dans mon sort n'altérera en rien le respectueux dévouement avec lequel je suis,

« Monsieur le duc, votre, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

Cinq ans après cette dernière lettre, il n'existait plus ni capitainerie, ni tribunal de la varenne du Louvre, et messire l'ex-lieutenant-général était devenu simplement le citoyen Beaumarchais. Un de ses anciens justiciables, lui gardant rancune de quelque arrêt conservateur des plaisirs du roi, eut l'idée de lui faire écrire à ce sujet par un avocat une lettre d'injures et de menaces, à laquelle l'auteur du Mariage de Figaro répond en homme qui a dépouillé sa robe de juge. C'est du Beaumarchais plus naturel :

« Ce 4 septembre 1790.

« J'ai reçu la lettre tout aimable d'un monsieur qui signe Germain ou Saint-Germain et qui se dit avocat d'un sieur Merle, ce dont je félicite son client. Quand j'étais lieutenant-général du tribunal conservateur des plaisirs du roi, j'étais condamné à écouter tout ce qui plaisait aux plaideurs attaqués ou attaquans, et je me conduisais suivant mon équité, mes lumières et le texte des ordonnances que j'adoucissais de mon mieux ; mais, aujourd'hui

qu'il n'y a plus, Dieu merci, de chasse à conserver ni de tribunal pour cette conservation, je n'ai plus l'ennui de recevoir des requêtes et d'y répondre. Je prie donc M. l'avocat Germain ou Saint-Germain de diriger ses louables leçons sur des objets dont ma jeunesse puisse encore profiter. Je ne suis plus le juge du fin merle qui l'a choisi pour avocat.

« Caron-Beaumarchais. »

C'est en 1790 que Beaumarchais parle si lestement de ses anciennes fonctions de lieutenant-général des chasses. À l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1763, il ne se doutait guère que la révolution emporterait la charge féodale dont il avait été un moment si fier. Il se partageait entre les devoirs de cette charge, les fonctions de contrôleur de la maison du roi et celles de secrétaire du roi, sans préjudice de trois ou quatre entreprises industrielles, sans oublier non plus les plaisirs qu'il n'oublia jamais, ni les affections de famille qui tinrent toujours une grande place dans sa vie. Il avait acheté rue de Condé une jolie maison dans laquelle il avait installé son père, ses deux plus jeunes sœurs non mariées, et où il venait passer toutes ses heures de liberté, lorsqu'une lettre de ses sœurs de Madrid le détermina à partir pour l'Espagne.

L'aventure de Beaumarchais avec Clavijo à Madrid, en 1764, est assez généralement connue par le dramatique récit qu'il en a publié lui-même dix ans plus tard, en février 1774, dans son quatrième mémoire contre Goëzman. Il suffira donc de contrôler les détails principaux de ce récit à l'aide de la correspondance intime que j'ai entre les mains.

On sait que deux des sœurs de Beaumarchais, — dont l'une mariée avec un architecte, — étaient allées s'établir à Madrid. Un littérateur espagnol, nommé Joseph Clavijo, était devenu amoureux de la cadette des deux sœurs ; il y avait entre eux une promesse de mariage qui devait s'effectuer aussitôt que le jeune homme, dénué de fortune, aurait obtenu un emploi qu'il sollicitait. L'emploi obtenu et les bans publiés, Clavijo avait tout à coup faussé sa promesse, en portant ainsi une grave atteinte au repos et à la réputation de la sœur de Beaumarchais. C'est dans ces circonstances que ce dernier arrive à Madrid, et, par un mélange d'énergie, de sang-froid et d'habileté, arrache à Clavijo une déclaration peu honorable pour lui, mais destinée à garantir l'honneur de M Caron. Bientôt l'Espagnol, effrayé de se voir en butte à l'inimitié d'un adversaire aussi résolu, sollicite une réconciliation avec sa fiancée. Le frère s'y prête, la réconciliation s'opère ; mais, au moment où Beaumarchais croit que le mariage va s'accomplir, il apprend que Clavijo travaille sourdement contre lui, et qu'en l'accusant d'un guet-apens, il a obtenu du gouvernement l'ordre de le faire arrêter et expulser de Madrid. Beaumarchais, irrité, court chez les ministres, parvient jusqu'au roi, se justifie et se venge de ce déloyal ennemi en le faisant destituer de sa place de garde des archives et chasser de la cour.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, cet épisode que Beaumarchais a su revêtir des formes les plus dramatiques. En lisant son mémoire, écrit dix ans après l'événement, on est naturellement tenté de vérifier jusqu'à quel point il est exact. Dans une notice sur Clavijo, on accuse Beaumarchais d'avoir calomnié l'infidèle fiancé de sa sœur et tracé de lui un portrait hideux. Il se pourrait bien que, pour se rendre intéressant, Beaumarchais eût un peu chargé son adversaire ; mais il y a exagération à dire qu'il

en fait un portrait hideux, et de plus il est certain que les principales circonstances du récit publié en 1774 sont confirmées par la correspondance intime de 1764. Ainsi l'authenticité de cette première déclaration de Clavijo par laquelle il se reconnaît coupable d'avoir manqué sans prétexte et sans excuse à une promesse d'honneur, l'authenticité de cette déclaration, que sa conduite postérieure rend d'autant plus grave contre lui, est pleinement confirmée par les documens de famille. Elle donne lieu à la lettre suivante, écrite par le père Caron à son fils à Madrid, dans laquelle, sous le vieux horloger, on retrouve l'ancien dragon.

« Paris, 5 juin 1764.

« Que je ressens délicieusement, mon cher Beaumarchais, le bonheur d'être père d'un fils dont les actions couronnent si glorieusement la fin de ma carrière ! Je vois d'un premier coup d'œil tout le bien que doit produire pour l'honneur de ma chère Lisette l'action vigoureuse que vous venez de faire en sa faveur. Oh ! mon ami, le beau présent de noce pour elle que la déclaration de Clavico ! Si on doit juger de la cause par l'effet, il faut qu'il ait eu grand'peur : assurément, je ne voudrais pas pour l'empire de Mahom joint à celui de Trébisonde avoir fait et signé un pareil écrit : il vous couvre de gloire et lui de honte. Je reçois par même courrier deux lettres de ma charmante comtesse (la comtesse de Fuen-Clara), à moi et à Julie, si belles, si touchantes, si remplies d'expressions tendres pour moi et honorables pour vous, que vous n'aurez pas moins de plaisir que moi quand vous les lirez. Vous l'avez enchantée ; elle ne tarit pas sur le plaisir de vous connaître, sur l'envie de vous être utile et sur sa joie de voir comme tous les Espagnols approuvent et louent votre action avec le Clavico ; elle n'en serait pas plus pénétrée quand vous lui ap-

partiendriez. Je vous en prie, ne la négligez pas. Adieu, mon cher Beaumarchais, mon honneur, ma gloire, ma couronne, la joie de mon cœur ; reçois mille embrassemens du plus tendre de tous les pères et du meilleur de tes amis.

« Caron. »

Cette lettre prouve encore que Beaumarchais ne ment point dans son mémoire quand il se représente disant à Clavijo : « Je ne viens pas ici faire le personnage d'un frère de comédie qui veut que sa sœur se marie. » Il s'agissait en effet pour lui non pas d'imposer sa sœur à Clavijo le pistolet sur la gorge, mais de sauvegarder son honneur pour la marier ensuite à un Français nommé Durand, établi à Madrid. C'est ce qui résulte plus clairement du passage suivant d'une lettre de Beaumarchais en date du 15 août 1764, qui confirme aussi l'assertion du mémoire.

« J'ai trouvé ma sœur d'Espagne presque mariée avec Durand, car, dans le discrédit où la pauvre tête de fille croyait être tombée, le premier honnête homme qui s'en chargeait était un dieu pour elle. Mon arrivée ayant un peu rectifié ses idées et me trouvant, tant par mes propres vues que par les conseils de mon ambassadeur, dans le cas de préférer Clavijo que j'avais droit de croire bien revenu de ses égaremens par tout ce qu'il faisait pour m'en persuader, il a fallu d'abord user de moyens doux pour rompre un lien que l'espérance et l'habitude avaient cimenté de l'une et de l'autre part. »

On trouve ici la confirmation de cette partie du mémoire où Beaumarchais se montre séduit lui-même par Clavijo, devenant son ami et son avocat auprès de sa sœur. Dans d'autres lettres, Beaumarchais raconte les sourdes menées, la duplicité de l'Espa-

gnol et la vengeance qu'il en tire, mêlée cependant d'hésitation. « Le fat de Clavijo, écrit-il, levait l'oreille sur ce que son emploi n'était pas donné et qu'il en touchait secrètement les appointemens. Il l'a trop dit, cela m'est revenu ; ma pitié s'est changée en indignation. Son emploi est donné, et il n'a plus qu'à se faire capucin ou à quitter le pays. Le voilà tout-à-fait écrasé ; mais ma pitié est encore revenue, hélas ! sans fruit pour lui. »

Enfin l'existence d'un journal de toute cette affaire, écrit de la main de Beaumarchais et que je n'ai plus retrouvé dans ses papiers, mais qui a servi de base à la relation publiée dix ans plus tard, l'existence de ce journal est constatée maintes fois dans la correspondance, et notamment dans ce billet écrit au père Caron en 1764 par un abbé à qui on avait communiqué le journal :

« J'ai lu et relu, monsieur, la relation qu'on vous envoie de Madrid. Je suis au comble de la joie de tout ce qu'elle contient ; M. votre fils est un vrai héros. Je vois en lui l'homme le plus spirituel, le frère le plus tendre ; l'honneur, la fermeté, tout brille dans son procédé vis-à-vis Clavijo. Je verrai avec joie la suite d'une relation qui m'intéresse tant. Je vous suis bien obligé de votre attention ; elle ne m'est due que par les sentimens d'estime et d'amitié que j'ai pour vous et pour toute votre respectable et aimable famille, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

« L'abbé de Malespine. »

Ce n'est donc pas un roman, ainsi qu'on l'a dit quelquefois, mais une histoire vraie que Beaumarchais inséra dans ses mémoires contre Goëzman, après y avoir été fort heureusement

pour lui provoqué par une lettre anonyme où l'on dénaturait et calomniait sa conduite à Madrid.

Voilà pour l'incident Clavijo ; mais cet incident ne dura qu'un mois. Commencé à la fin de mai 4764, il n'en était plus question à la fin de juin, et Beaumarchais séjourna près d'un an à Madrid : il n'en partit qu'à la fin de mars 1765. Qu'y faisait-il ? C'est ici que sa correspondance est assez curieuse.

Il était venu pour venger sa sœur, mais il n'était pas homme à voyager si loin pour un seul objet ; il venait aussi pour faire des affaires, beaucoup d'affaires. Sous ce rapport, l'Espagne était, en 1764, un pays neuf et attrayant pour les spéculateurs à imagination, comme l'était essentiellement Beaumarchais. Il arrivait donc la tête pleine de projets, la poche munie de 200,000 francs en billets au porteur de Du Verney, que ce dernier lui confiait avec défense, à la vérité, d'en user sans une autorisation expresse, mais qui étaient destinés à le poser grandement auprès du ministère espagnol ; il apportait aussi force lettres de recommandation de la cour pour l'ambassadeur de France, et, à peine arrivé, on le voit lancé en plein dans ce tourbillon d'entreprises industrielles, de plaisirs, de fêtes, de galanterie, de musique et de chansons, qui est son élément. Il est dans la fleur de l'âge, il a bientôt trente-trois ans ; tout son esprit, toute son imagination, toute sa gaieté, tout son entrain, toutes ses facultés, en un mot, sont à leur plus haut point de force et de développement. On a ici le Figaro et l'Almaviva du Barbier de Séville fondus ensemble avec une teinte de Grandisson et des nuances qui rappellent les plus célèbres spéculateurs de nos jours.

« Je suis mes affaires (écrit-il à son père) avec l'opiniâtreté que vous me connaissez ; mais tout ce qu'on entreprend entre

Français et Espagnol est dur à la réussite : ce sera un beau détail que celui que j'aurai à vous faire lorsque je reviendrai me chauffer à votre feu.

« Je travaille, j'écris, je confère, je rédige, je représente, je combats : voilà ma vie. M. le marquis de Grimaldi, le plus galant homme qui ait jamais été à la tête d'un ministère, est ma belle passion ; ses procédés sont si francs, si nobles, que j'en suis enchanté. Renfermez ce que je vous mande dans un cercle fort étroit, et que cela ne passe pas les murs de votre petit réduit. Il me paraît qu'on est assez content ici du jour que j'ai répandu sur quelques questions épineuses, et j'ose vous promettre au moins que, si je ne réussis pas à tout, j'emporterai de ce pays l'estime de tous ceux à qui j'ai affaire. Conservez bien votre santé, et croyez que mon plus grand bonheur sera de vous faire jouir de tout le bien qui m'arrivera. »

Ailleurs Beaumarchais écrit :

« Je suis dans le plus beau de l'âge. Je n'aurai jamais plus de vigueur dans le génie : c'est à moi de travailler, à vous de vous reposer. Je parviendrai peut-être à vous libérer de vos engagemens : j'y attache la bénédiction de mes travaux. Je ne vous dis pas tout ici ; mais comptez que je ne m'endors pas sur le projet que j'ai toujours eu dans la tête, de vous mettre au pair, par état, de tout ce que vous voyez autour de vous. Vivez seulement, mon cher père, ayez soin de vous : le moment viendra où vous jouirez de votre vieillesse, à la manière des honnêtes gens, libre de dettes et content de vos enfans. Je suis occupé à faire nommer votre gendre ingénieur du roi avec appointemens. Il est devenu fort sage et travaille comme un cheval ; je le talonne avec l'aiguillon de l'honneur, mais il va bien sans éperons..... Si vous

receviez des nouvelles de moi par quelque habitant de Madrid, on vous dirait : Votre fils s'amuse comme un roi ici ; il passe toutes ses soirées chez l'ambassadrice de Russie, chez milady Rochford ; il dîne quatre fois par semaine chez le commandant du génie, et court à six mules les alentours de Madrid ; puis il va au sitio real voir M. de Grimaldi et autres ministres. Il mange tous les jours chez l'ambassadeur de France, de sorte que ses voyages sont charmans et lui coûtent fort peu. Tout cela est vrai quant à l'agrément ; mais il ne faut pas que vos amis en concluent que je néglige mes affaires, parce que personne ne les a jamais faites que moi. C'est dans la bonne compagnie, pour laquelle je suis né, que je trouve mes moyens… et quand vous verrez les ouvrages sortis de ma plume, vous conviendrez que ce n'est pas marcher, mais courir à son objet. »

Quels sont donc les ouvrages qui sortent de la plume de Beaumarchais à Madrid ? — C'est d'abord un grand mémoire sur la concession du commerce exclusif de la Louisiane à une compagnie française organisée à l'instar de la compagnie des Indes, pour laquelle Beaumarchais assiège le ministère espagnol. — C'est ensuite un plan en vertu duquel il demande à être chargé de fournir de nègres toutes les colonies espagnoles. L'idée est assez singulière, venant de l'auteur du petit poème contre l'optimisme dont j'ai parlé, et où je trouve la tirade suivante, écrite un an à peine avant le voyage à Madrid :

« Si tout est bien, que signifie
Que, par un despote asservie,
Ma liberté me soit ravie ?
Mille vœux au ciel sont offerts,
En tous lieux l'humanité crie :

Un homme est esclave en Syrie,
On le mutile en Italie :
Son sort est digne des enfers
Aux Antilles, en Barbarie.
Si votre ame en est attendrie,
Montrez-moi, raisonneurs très chers,
Sur quelle loi préétablie
Mon existence est avilie,
Lorsque, par les documens clairs
D'une saine philosophie
Que le sentiment fortifie,
Je sais que l'auteur de ma vie
M'a créé libre, et que je sers.
Suis-je un méchant, suis-je un impie,
Lorsqu'avec douleur je m'écrie :
Tout est fort mal dans l'univers ? »

C'est ainsi que chez Beaumarchais la spéculation fait parfois un peu contraste avec la philosophie.

Le troisième projet que Beaumarchais rédige à Madrid entre un concert et un dîner, c'est un mémoire pour la colonisation de la Sierra-Morena ; puis viennent divers travaux sur les moyens de faire fleurir en Espagne l'agriculture, l'industrie et le commerce, et enfin un plan nouveau pour la fourniture des vivres de toutes les troupes d'Espagne. Ce dernier plan étant de tous les projets du voyageur celui qui a été le plus voisin de l'exécution, laissons-le en discourir à sa manière dans une lettre inédite à son père, qui est très longue et à laquelle j'emprunte beaucoup de citations, parce que, dans ses deux parties si différentes, la lettre

est un vivant portrait de cet industriel doublé de philosophe et d'artiste qui s'appelle Beaumarchais.

« Madrid, 28 janvier 1766.

« J'ai reçu votre lettre du 15 janvier par laquelle vous dites des merveilles sur votre étonnement de la réception que vos amis ont faite à votre confidence ; mais ce que vous appelez coups de surprise m'eût paru, à moi, une chose toute naturelle. Pour être bien avec soi, il faut n'avoir rien à se reprocher dans la conduite des choses qu'on entreprend ; pour être bien avec les autres, il faut réussir. Le succès seul fixe l'opinion des hommes sur le travail de ceux qui spéculent ; voilà pourquoi, si j'eusse pu arrêter la parole sur vos lèvres, je me serais opposé de mon mieux à ce que vous fissiez part de mes secrets à quelqu'un. Mes mesures ont beau être les plus sages que je puisse prendre ; j'aurai eu beau mettre tout le jeu, toute l'adresse imaginable pour faire filer une aussi grande affaire jusqu'à son heureux dénoûment : si quelque événement imprévu brise ma barque, même dans le port, je n'ai plus rien à espérer que le sourire amer de ceux qui m'auraient porté aux nues si j'avais fixé la fortune. Au reste, mon cher père, vous me connaissez ; ce qu'il y a de plus étendu, de plus élevé n'est point étranger à ma tête : elle conçoit et embrasse avec beaucoup de facilité ce qui ferait reculer une douzaine d'esprits ordinaires ou indolens. Je vous mandais l'autre jour que je venais de signer des préliminaires ; aujourd'hui je suis beaucoup plus avancé. L'hydre à sept têtes n'était qu'une fadaise auprès de celle à cent têtes que j'ai entrepris de vaincre ; mais enfin je suis parvenu à me rendre maître absolu de l'entreprise entière des subsistances de toutes les troupes des royaumes d'Espagne, Mayorque, et des presidios de la côte d'Afrique, ainsi que de celles de tout ce qui vit

aux dépens du roi. Notre ami a raison de dire que c'est la plus grande affaire qu'il y ait ici, elle monte à plus de 20 millions par an. Ma compagnie est faite, ma régie est montée ; j'ai déjà quatre cargaisons de grains en route, tant de la Nouvelle-Angleterre que du midi, et, si je coupe le dernier nœud, je prendrai le service au 1 mars. Les gens qui sont aujourd'hui en possession de cette affaire n'y entendaient rien, et, dans l'année passée, ils ont horriblement perdu : 1 parce que les grains ont été hors de prix en Espagne et qu'ils n'avaient pas une seule correspondance chez l'étranger ; 2 parce qu'ils avaient entrepris l'affaire à un titre trop modique. Je les ai mis hors de cour par divers arrangemens très difficiles à combiner ; enfin, par mon moyen, l'esprit de conciliation et la paix ont succédé à une aigreur aussi ruineuse entre des associés que leur mauvaise conduite. Ils sont dehors, et la queue que je suis à écorcher maintenant est de faire accepter mes conditions particulières au ministre qui m'invite à entrer en danse, mais qui trouve les violons un peu chers. Je ne puis rien changer à mes justes prétentions. L'affaire était à 14 maravédis la ration de pain et 14 réaux la fanègue d'orge, et il restait trois ans à courir pour que le bail finît. Moi, j'entre au milieu d'un marché que je fais rompre du consentement de tous les intéressés. Je demande 16 maravédis et 16 réaux pour le temps de dix ans, à commencer du 1 septembre prochain. Je demande l'extraction franche de 2 millions de piastres fortes par chaque an pour faciliter mon commerce avec l'étranger, et comme je prends le service au 1 mars, avant la récolte, je demande 18 maravédis et 18 réaux jusqu'au 1 septembre, ce qui fait 2 maravédis et 2 réaux d'augmentation sur le prix fondé de 16 et 16 pour m'indemniser des premiers frais. À ces conditions, je me charge de rembourser au roi environ 4 millions de réaux qu'il a avancés à l'affaire avant cette année, pourvu

toutefois que sa majesté consente à rejeter ce remboursement sur les dernières années de mon bail. Un des articles les plus certains de mon marché est le paiement assuré, tous les 30 du mois, de 1,800,000 réaux, que je recevrai à la trésorerie royale. Les deux associés qui me cèdent leur affaire doivent 5 millions de réaux à différens particuliers ; les billets sont échus ; ils ne peuvent payer. J'ai tout arrangé de manière que, le jour de la signature du traité, je leur remettrai les 5 millions en leurs propres effets, et celui qui en est le porteur a pris de tels tempéramens avec moi en particulier, que ces 5 millions ne me seront imputés qu'à la fin de mon bail, et que, le jour de la signature du contrat, il doit envoyer à ma caisse 3 millions pour commencer à travailler. Pour cela, je lui donne un tiers dans les bénéfices..... On a idée de joindre à cela la fourniture de pain blanc de toutes les villes d'Espagne, ce qui double l'étendue de mon entreprise ; mais je veux commencer à donner une grande opinion de ma façon de travailler, afin que la confiance amène les avantages très difficiles à obtenir en commençant. Je prévois qu'il y a des parties à joindre à celles-ci qui rendront l'affaire sans bornes ; mais je dirai, comme les honnêtes Espagnols, poco à poco, mettons-nous en selle avant de galoper et surtout affermissons-nous bien sur les étriers. Il est neuf heures du soir, je sors pour aller jaser affaires ; si je rentre avant onze heures, je vous dirai encore un mot.

« Je rentre, rien n'est changé. Je viens de signer ce fameux compromis qui fait mon titre pour traiter en nom propre avec M. le marquis d'Esquilace, ministre de la guerre et des finances. Tout le monde à Madrid parle de mon affaire, on m'en fait compliment comme d'une chose faite ; moi, qui sais bien qu'elle n'est pas finie, je me tais jusqu'à nouvel ordre.

« Bonsoir, mon cher père ; croyez-moi, ne soyez étonné de rien, ni de ma réussite, ni du contraire, s'il arrive. Il y a en tout dix raisons pour le bien et cent pour le mal ; à l'égard de mon âge, il est celui où la vigueur du corps et celle de l'esprit mettent l'homme à sa plus haute portée. J'ai bientôt trente-trois ans. J'étais entre quatre vitrages à vingt-quatre. Je veux absolument que les vingt années qui s'écoulent jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans me ramènent, après de longs travaux, à la douce tranquillité que je ne crois vraiment agréable qu'en la regardant comme la récompense des peines de la jeunesse.

« Cependant je ris ; mon intarissable belle humeur ne me quitte pas un seul instant. J'ai fait ici des soupers charmans ; je pourrais vous envoyer des vers faits par votre serviteur sur des séguedilles espagnoles, qui sont des vaudevilles très jolis, mais dont les paroles ordinairement ne valent pas le diable. On dit ici, comme en Italie : les paroles ne sont rien, la musique est tout. J'entre en fureur sur une pareille déraison. Je choisis l'air le plus goûté, air charmant, tendre, délicat ; j'y établis des paroles analogues au chant. On écoute, on revient à mon opinion, on m'accable pour composer. Mais un moment, messieurs, que la gaieté du soir ne gâte pas le travail du matin. Ainsi toujours le même, j'écris et je pense affaires tout le long du jour, et le soir je me livre aux agrémens d'une société aussi illustre que bien choisie. Mais, puisque j'ai parlé plaisirs, et qu'il est onze heures du soir, ma lettre sera partagée comme mon temps : la première partie au sérieux, la fin à l'amusement. Recevez donc la dernière séguedille échappée à ma saillie. C'est une de celles qui ont fait le plus de fortune ici ; vous la trouverez ci-jointe. Elle est entre les mains de tout ce qui parle français à Madrid.

« En vérité, je ris sur l'oreiller, quand je pense comme les choses de ce monde s'engrènent, comme les chemins de la fortune sont en grand nombre et tous bizarres, et comme surtout l'ame supérieure aux événemens peut toujours jouir d'elle-même au milieu de tous ces tourbillons d'affaires, de plaisirs, d'intérêts différens, de chagrins, d'espérances qui se choquent, se heurtent et viennent se briser contre elle. Mais ce n'est pas de la morale que je vous ai promis, c'est une chansonnette fort tendre ; l'air, que je vous enverrai peut-être un autre jour, est plaintif et délicat. J'ai établi pour paroles une bergère au rendez-vous la première et se plaignant du coquin qui se fait attendre. Les voici :

SÉGUEDILLE.

Les sermens
Des amans
Sont légers comme les vents.
Leur air enchanteur,
Leur douceur,
Sont des pièges trompeurs
Cachés sous des fleurs.
Hier, Lindor,
Dans un charmant transport,
Me jurait encor
Que ses soupirs,
Que ses désirs
S'enflammeraient par les plaisirs ;
Et cependant
En cet instant
Vainement
J'attends l'inconstant.

Aye ! aye ! aye ! je frissonne !
Aye ! aye ! aye ! mon cœur m'abandonne !
Ingrat, reviens.
Mon innocence était mon bien ;
Tu me l'ôtas,
Je n'ai plus rien.
Devais-je, hélas !
Tout hasarder,
Tout perdre, pour te conserver ?
Mais quelqu'un vers moi prend l'essor…
Le cœur me bat… C'est mon Lindor !
Soupçons jaloux, éloignez-vous !
Craignez de troubler un moment si doux !

« Ma chère Boisgarnier, si tu tenais l'air de cette jolie séguedille et l'accompagnement de guitare que j'ai fait (dans un pays où tout le monde en joue et ne peut accompagner ma séguedille comme moi, qui, par égard pour le pays, broche de temps en temps quelque chose pour leur instrument favori), tu chantonnerais, tu ânonnerais, peut-être à la fin tu y viendrais. Va, je te promets l'air et l'accompagnement, si j'ai un moment d'ici au premier courrier. Mais que dirais-tu de moi si je te le portais moi-même ? Effectivement, je suis bien près de mon départ ; un mot du ministre peut me mettre en route d'ici à douze jours.

« Bonsoir, mon cher père ; il est onze heures et demie, je vais boire du sirop de capillaire, car depuis trois jours j'ai un rhume de cerveau affreux ; mais je m'enveloppe dans mon manteau espagnol, avec un bon grand chapeau détroussé sur mon chef, ce qu'on appelle être en capa y sombrero, et quand l'homme, jetant le manteau sur l'épaule, se cache une partie du visage, on appelle

cela être embossado ; c'est ce que j'ajoute à mes précautions, et, dans mon carrosse bien fermé, je vais à mes affaires. Je vous souhaite une bonne santé. En relisant cette lettre que je vous envoie toute mal torchée qu'elle est, j'ai été obligé d'y faire vingt ratures pour lui donner une espèce de suite ; ceci est pour vous corriger de lire mes lettres aux autres ou d'en tirer des copies. »

C'est en effet d'une plume rapide comme la pensée que Beaumarchais écrit cette longue lettre, où on le voit passant d'un sujet à l'autre avec la plus étrange flexibilité de goûts et d'aptitudes. Ici des calculs, là des méditations philosophiques, ailleurs du sentiment, plus loin du badinage, partout de la sincérité et de l'entrain : tel est ce Protée. Voici une autre lettre inédite de lui, où il se peint dans le salon de l'ambassadeur de Russie à Madrid, autour d'une table de jeu, et dont la verve et le mouvement me déterminent à la donner tout entière. Elle est adressée à sa sœur Julie. C'est encore Beaumarchais vu sous un autre aspect.

« Madrid, ce 11 février 1765.

« Tu peux te rappeler, ma chère Julie, que je t'ai promis un de ces courriers passés le détail d'une tracasserie de l'ambassadeur de Russie à mon égard, dont je me suis tiré comme je le devais. Le voici : il te donnera une idée de ma vie à Madrid, j'entends celle de mes soirées, car les jours entiers sont aux affaires.

« Depuis long-temps le comte de Buturlin, fils du grand-maréchal de Russie et l'ambassadeur en question, me recevait chez lui avec cette prédilection qui faisait dire que lui et la très jolie ambassadrice étaient amoureux de moi. Le soir, il y avait ou jeu ou musique et souper, dont je paraissais l'ame. La société s'était accrue de tous les ambassadeurs qui, avant ceci, vivaient avec assez

peu de liaison. Ils faisaient, depuis le retour de la cour en cette ville, des soupers charmans, disaient-ils, parce que j'en étais. J'avais un soir gagné au brelan, quoique petit jeu, aux 10 écus de cave, 500 livres au comte et 1,500 à la comtesse ; depuis ce jour, on ne jouait plus au brelan, et l'on me proposait le pharaon, que pour rien au monde je ne voulais jouer. Je n'étais pas payé de mes 2,000 livres ; je ne disais mot. Tout le monde le savait ; on trouvait que j'agissais en ambassadeur, et le comte en maigre particulier. Enfin un soir, piqué de ce que le comte venait de gagner une centaine de louis et qu'il ne me parlait pas de ce qu'il me devait, je dis tout haut : Si le comte veut me prêter de l'or, je vais faire une folie et vous tailler au pharaon ; il ne put s'en défendre, et me passa les 100 louis qu'il venait de gagner, et je tins la banque : en une heure, ma pauvre banque fut enlevée. Le duc de San-Blas me gagna 50 louis, l'ambassadeur d'Angleterre 15, celui de Russie 20, etc. Me voilà à peu près comme si je n'avais rien gagné. Je me lève en riant et je dis : « Mon cher comte, nous sommes quittes. — Oui, dit-il, mais vous ne direz plus que vous ne voulez pas jouer au pharaon, et nous espérons que vous ne fausserez pas compagnie à l'avenir. — À la bonne heure pour ponter quelques louis, mais non pour tailler aux banques de 100 louis. — Celle-là, dit-il, ne vous coûte guère. — C'est tout ce qu'on pourrait me dire, répondis-je, si j'avais eu affaire à un mauvais débiteur. » Là-dessus la comtesse rompt les propos. M de la C… se lève, et me dit de lui donner le bras. Je pars… Bouderie pendant deux jours : j'allais néanmoins à l'hôtel de Russie comme à l'ordinaire, et, pour n'avoir point l'air d'avoir joué un argent désespéré, je perdais chaque soir en pontant 10 ou 12 louis, ou j'en gagnais quelques-uns. Un soir que j'avais gagné 20 louis sur une banque de 200, je me lève, et, avant de m'en aller, je mets

tout mon gain sur deux cartes qui gagnent toutes deux. Je pousse, tout réussit ; je fais sauter la banque que tenait le marquis de Carrasola. Le chevalier de Gusman met 100 quadruples sur la table et dit : Messieurs, ne vous en allez pas, je parie que M. de Beaumarchais va me faire sauter encore cette nouvelle banque. — Je me crois obligé, ayant 200 louis de gain, de répondre à l'agacerie ; je joue, tout le monde cesse, parce qu'il n'y avait personne qui jouât si gros jeu. Moi, ayant mis 50 louis de côté et voulant rendre le reste pour ne plus jamais jouer, je mettais 10 louis sur chaque carte ; la carte gagnant, je doublais. Bref, en deux heures, j'eus les 100 quadruples. Je me levai, et fus me coucher avec 500 louis, dont je perdis le lendemain 150. M de la C... me dit que j'avais joué très noblement d'avoir rendu une telle somme sur mon gain, et que je pouvais garder le reste. Je me retirais, lorsque l'ambassadeur de Russie, me parlant personnellement, me dit : « Est-ce que vous ne voulez plus, monsieur, essayer vos forces contre moi ? — Monsieur, lui dis-je, j'ai beaucoup perdu ce soir. — Mais, reprit-il vivement, vous avez bien plus gagné hier. — Monsieur le comte, lui dis-je, vous savez si je suis attaché à l'argent du jeu ; j'ai joué malgré moi, j'ai gagné en dépit du bon sens, et vous ne me pressez ainsi que parce que vous savez bien que je joue sans règle et très désavantageusement. — Parbleu, dit-il, on ne peut pas mieux jouer que de gagner, et de cet argent il y en a beaucoup à moi. — Eh bien ! monsieur le comte, combien perdez-vous ? — Cent cinquante louis, dit-il. — Je perdrai donc, lui répondis-je, 300 louis ce soir, car, avec les 150 que je viens de rendre à la banque, j'en mets 150 autres contre vous si vous voulez tailler, afin que tous les avantages vous restent ; mais je veux jouer 25 louis tous les coups. » Il prend des cartes, ne demandant pas mieux : la fortune me continue, je lui

gagne 200 louis ; alors je me lève et je dis : « C'est folie à moi de jouer plus long-temps ; je vous ruinerais, monsieur ; un autre jour je serai en malheur, et vous vous racquitterez. — Comment, monsieur, vous partez ? Pardieu ! gagnez-moi 500 louis ou racquittez-moi. — Non, monsieur le comte, un autre jour ; il est quatre heures, on peut s'aller coucher. — Mais, monsieur, vous fûtes plus poli hier avec le chevalier de Gusman. — Aussi, répondis-je, a-t-il perdu 500 louis. Je n'en puis plus de sommeil. Voulez-vous vos 200 louis d'un coup de trente et quarante ? — Non, dit-il, au pharaon. — Messieurs, je vous souhaite le bonsoir. » La comtesse sa femme, un peu fâchée de la perte de son mari, s'échappe à dire que j'étais plus heureux que poli. Je la regardai fixement et lui dis : « Madame l'ambassadrice, vous oubliez que vous me fîtes, il y a huit jours, un compliment tout contraire. » Elle rougit, je n'ajoutai rien, et je partis. Il était vrai que huit jours avant, soupant chez milord Rochford, elle m'avait prié, à mains jointes, de lui prêter 30 louis pour payer sa perte, et que je l'avais fait sur-le-champ, quoique je perdisse et que je me rappelasse l'histoire du brelan.

« Voilà donc M. le comte mon débiteur de 200 louis, la comtesse de 30, sans compter mes 350 louis de gain. Je jure mon gros juron de ne plus jouer ; je vais pendant plusieurs jours voir la banque sans me mêler des affaires des grands. L'ambassadeur me fait une mine de chien, ne me dit mot ; sa femme est embarrassée. On ne parle point de payer, pas une politesse sur le retard. J'en porte mes plaintes à M de la C..., qui, le même soir, prend à part le médecin de l'ambassadeur dans un coin du salon, et là lui fait une sortie terrible sur son maître, lui déclare que, s'il ne change pas de conduite à mon égard, elle lui rompra en visière

devant toute l'Espagne, qu'il est un mal élevé et un sot ; bref, toutes les herbes de la Saint-Jean.

« Comme ma conduite était constamment la même à l'égard du mari et de la femme, tout le monde était pour moi. Le lendemain, le docteur apporte 200 louis chez M de la C., où je dînais ; elle, fort offensée, fait dire à l'ambassadeur qu'elle le verra le soir pour lui donner la leçon qu'il mérite, qu'il aurait dû m'apporter mon argent chez moi et me demander excuse de ses bouderies et de ses retards. À bon compte, je prends les 200 louis, dont le docteur me demande quittance. Je lui ris au nez et j'écris à l'ambassadeur une lettre polie, mais très propre à le faire rougir de lui-même. Deux heures après, la comtesse vient chez M de la C... Je n'y étais plus. — Grande explication. — Je ne mets plus le pied à l'hôtel de Russie pendant huit jours. Enfin la comtesse m'envoie le médecin pour me prier de l'aller voir et me faire reproche de mon absence. Je réponds que, malgré l'extrême privation que je ressentais de ne plus jouir de sa société, je ne croyais pas devoir me présenter dans une maison où j'avais si fort à me plaindre du maître.

« On va chez M de la C..., on négocie, on dit que le comte est honteux, confus. Je tiens bon sur l'étiquette, et enfin M. l'ambassadeur envoie chez moi le prince de Mezersky de sa part me prier de lui faire l'honneur d'aller le soir au concert et souper chez lui. L'après-midi, le comte passe à ma porte et me fait demander si je veux voir la pièce nouvelle dans sa loge, qu'il m'attend pour m'y mener. Je crus qu'il valait mieux qu'on nous vît faire l'entrevue chez lui, et je répondis que j'écrivais, mais que j'aurais l'honneur de me rendre à l'invitation du soir. J'arrive un peu tard exprès, afin que le concert fût commencé et que tout le monde fût assem-

blé. Je suis surpris de me voir, moi qu'on regardait avant comme de la maison et qu'on n'annonçait plus, précédé de deux pages qui ouvrent tous les battans, et je perce jusqu'au concert en cérémonie. La comtesse était au clavecin ; elle s'avance et me dit, en me présentant le comte, que des amis ne devaient pas se fâcher pour des malentendus, et qu'ils espéraient l'un et l'autre que je leur ferais l'honneur de rester des leurs, et tout de suite elle ajouta, pour sceller la réconciliation : « Monsieur de Beaumarchais, j'ai dessein de jouer le rôle d'Annette ; j'espère que vous accepterez celui de Lubin ; l'envoyé de Suède fera le seigneur, le prince Mezersky le bailly, et nous sommes déjà à la répétition. » Quelque chose que je fisse, je ne pus éviter d'accepter cette offre obligeante, et sur-le-champ, passant au clavecin, tout l'orchestre part, et je chante les ariettes de Lubin. Chacun dit ce qu'il sait de son rôle, ensuite grande musique, grand souper. La bonne humeur renaît. Parole d'honneur, de part et d'autre, qu'on ne me parlera jamais de jouer, et que nous nous amuserons à des plaisirs plus vifs, mais qui ne tireront pas autant à conséquence. La comtesse, enchantée, me fait remettre par un page, au dessert, un billet contenant quatre vers à ma louange, de mauvaise versification, mais assez flatteurs, qu'elle avait faits le jour même. Les voici :

Ôtoi à qui la nature a donné pour partage
Le talent de charmer avec l'esprit du sage,
Si Orphée, comme toi, eût eu des sons si flatteurs,
Pluton sans condition aurait fait son bonheur.

« Peste ! ce ne sont pas là des honneurs communs. J'ai répondu. La liaison est plus belle que jamais : le bal, le concert, plus de jeu, et j'ai de reste 14,500 livres. J'ai fait depuis des paroles fran-

çaises sur une nouvelle séguedille espagnole. Il y en a deux cents exemplaires ; on se l'arrache ; elle est gaillarde et dans le genre Est-il endormi ! Je te la garde pour un autre jour, avec la musique de celle que j'ai envoyée à mon père. Bonsoir. J'ai rempli mon engagement tant bien que mal. Tu en sais autant que moi sur ma tracasserie. J'écrirai mercredi à ma Pauline et à sa tante. Malgré les préparatifs d'Annette, j'ai bien peur que le diable n'emporte Lubin avant qu'on joue la pièce : je puis partir dans dix jours. »

La fatuité étant un peu le péché mignon de Beaumarchais, qui se compare ailleurs à Alcibiade, on est tenté de se demander s'il n'exagère pas sa familiarité avec ces ambassadeurs ; mais le dossier d'Espagne contient des lettres de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Rochford, qui prouvent qu'en effet le jeune et brillant Français était alors bien réellement le favori du corps diplomatique de Madrid. Sa gaieté d'enfant de Paris met en mouvement tout ce monde un peu guindé. Lord Rochford raffole de lui, va au Prado avec lui, fait des soupers avec lui, chante des duos avec lui et devient étonnamment jovial pour un diplomate anglais.

C'est sans doute la scène de jeu que nous venons de reproduire qui servit de base aux calomnies répandues plus tard, lors du procès Goëzman, et qui tendaient à présenter Beaumarchais comme un joueur peu loyal. Non-seulement il jouait loyalement, mais je vois dans toutes ses lettres qu'il n'aimait pas le jeu et ne s'y livrait qu'à son corps défendant. À l'époque où il tenait à Paris un grand état de maison, on jouait chez lui, mais il ne jouait jamais. Au milieu de ce tourbillon d'affaires et de plaisirs aristocratiques, Beaumarchais nous apparaît toujours occupé de son humble famille, tantôt déployant une rare habileté pour forcer,

sans compromettre ses allures patriciennes, deux ou trois grandes dames de Madrid à payer des factures arriérées du père Caron pour montres et bijoux, tantôt avec une fraternelle bonhomie prenant une part active à tous les petits incidens de la vie de ses sœurs de Paris, ou bien quittant les salons de la cour pour la modeste demeure de ses sœurs de Madrid.

« J'ai vu Drouillet à mon arrivée, écrit-il à son père ; lui et sa femme m'ont rendu visite, mais je ne suis point entré dans leur société, quoique Drouillet soit un homme estimable et rond comme feu Pichon et qu'il tienne une fort bonne maison à Madrid. La raison de mon éloignement est le ton et les airs ridicules de sa femme, qui, pour quelques écus de plus que vos filles, les traitait de mesdemoiselles devant moi, ce dont j'ai eu l'honneur de la relever. Elle désirait fort de m'attirer chez elle par toutes les prévenances et invitations possibles, ne parlant point de mes sœurs, ce qui m'a fait répondre à toutes ses politesses que j'avais trop peu de séjour à faire à Madrid pour ne pas donner tout mon temps à ma famille. C'est partout de même, et le ridicule est de tous les pays. Il y a ici ce qu'on appelle grande et petite France ; mes sœurs, trop bien élevées pour être de la petite, ne sont pas jugées assez riches pour être de la grande ; ainsi les visites de la Drouillet étaient pour moi seul : sur quoi monsieur votre fils a pris la liberté de la remettre à sa place, et elle dit que je suis malin. Vous savez, mon cher père, ce qui en est, et s'il y a de la malice à voir les choses sans brouillard et à dire ce qu'on pense. »

Le fils aîné de sa sœur de Madrid était en pension à Paris ; l'enfant vient à mourir. Beaumarchais, chargé par son père de préparer sa sœur et son beau-frère à cette triste nouvelle, répond

par la lettre suivante, qui est bien, ce me semble, d'un homme essentiellement bon et d'une bonté délicate :

« J'ai reçu votre gros et triste paquet, dont je n'ai pas encore fait usage entièrement ; je garde à ces pauvres gens cette pénitence pour leur carême. Il leur reste un fils qui est un fort joli enfant, spirituel au possible, et qui dévore tout ce qu'on lui apprend. Les seuls préparatifs que j'aie faits à la triste nouvelle que je dois leur annoncer ont été de beaucoup caresser le petit Eugenio depuis votre lettre, ce à quoi ils me paraissaient fort sensibles. Je lui ai donné un louis pour son carnaval, et je lui fais faire un très bel habit de houzard. Je leur ai parlé de son frère pour leur faire apercevoir la différence de dispositions aux sciences et talens de celui-ci à l'autre, et, de discours en discours, je les ai amenés au point de m'avouer leur embarras pour placer cet aîné autrement que dans les gardes du roi, dans le temps qu'on destine l'autre au génie. Je les crois disposés maintenant de telle sorte que, dès l'entrée du carême, je leur apprendrai la nouvelle sans autre ménagement. »

Il paraît qu'il était déjà, à cette époque, en correspondance avec Voltaire, je ne sais à quelle occasion. « J'ai reçu, écrit-il de Madrid à son père, la lettre de M. de Voltaire ; il me complimente en riant sur mes trente-deux dents, ma philosophie gaillarde et mon âge. Sa lettre est très bonne, mais la mienne exigeait tellement cette réponse que je crois que je l'eusse faite moi-même. Il désire quelques détails sur le pays où je suis ; mais je lui répondrais volontiers, comme M. de Caro le fit hier à M la marquise d'Arissa chez M. de Grimaldi. Elle lui demandait ce qu'il pensait de l'Espagne. — Madame, répondit-il, attendez que j'en sois dehors pour avoir ma réponse ; je suis trop sincère et trop poli pour

la faire chez un ministre du roi… » Quelquefois de mauvaises nouvelles lui arrivent de France ; il éprouve des pertes, ses plans de Madrid ne réussissent pas, et il écrit :

« Je me raidis par le travail contre l'infortune. Sitôt que je quitte la rame, les malheurs, les pertes m'accablent de toutes parts. La gaieté de mon caractère, et, j'ose le dire en rendant grâce à la Providence, la force de mon ame, jointes à l'habitude des revers, tout cela m'empêche de succomber… Quand je me suis emporté une once de chair aux lèvres avec mes dents sur le passé, je travaille sérieusement sur le présent et je ne puis m'empêcher de sourire sur l'avenir. J'ai déjà perdu trois ou quatre fois plus que je n'ai vaillant au monde, d'indignes ennemis ont barré mon chemin, le pauvre Pichon me ruine à Saint-Domingue : me voilà néanmoins secouant ma tête carrée et recommençant gaiement l'ouvrage des Danaïdes. »

On n'en finirait pas, si on voulait examiner toutes les nuances du caractère et de l'esprit de Beaumarchais dans cette correspondance de sa jeunesse. J'y ai cherché avec une curiosité bien naturelle des traces de son opinion sur le théâtre espagnol. Ce n'est pas sans étonnement qu'on le voit s'en tenir sur ce point à quelques aperçus assez insignifians. Son attention s'est portée sur les mœurs plutôt que sur le théâtre. Tout ce qu'il en dit se borne à peu près à ce passage d'une lettre au duc de La Vallière, en date du 24 décembre 1764, dans laquelle Beaumarchais, après de longs détails sur l'administration, la politique et les mœurs de l'Espagne, s'exprime ainsi :

« Les spectacles espagnols sont de deux siècles au moins plus jeunes que les nôtres, et pour la décence, et pour le jeu ; ils peuvent très bien figurer avec ceux de Hardy et de ses contempo-

rains ; la musique en revanche peut marcher immédiatement après la belle italienne et avant la nôtre. La chaleur, la gaieté des intermèdes tout en musique dont ils coupent les actes ennuyeux de leurs drames insipides, dédommagent très souvent de l'ennui qu'on a essuyé en les entendant. Ils les appellent tonadillas ou saynètes. La danse est absolument inconnue ici ; je parle de la figurée, car je ne puis honorer de ce nom les mouvemens grotesques et souvent indécens des danses grenadines et moresques qui font les délices du peuple. »

Cette citation semblerait prouver que Beaumarchais ne fait pas beaucoup de cas du théâtre espagnol. Le moment n'est pas venu encore d'examiner ce qu'il en a tiré. Ce qui est certain, c'est qu'il a notablement défiguré les types qu'il lui empruntait ; mais d'un autre côté on peut reconnaître même par cette lettre que le mouvement général de la comédie espagnole, et surtout la gaieté des intermèdes, des saynètes, ont produit sur lui une assez vive impression. Quand il quitta l'Espagne après un an de séjour, il avait échoué dans ses spéculations industrielles ; mais il en revenait plus riche qu'il ne le croyait lui-même, car il apportait dans sa tête les premiers linéamens de ces figures si accentuées et si originales de Figaro, de Rosine, d'Almaviva, de Bartholo, de Basile, qui devaient faire un jour la gloire de son nom.

« Donné à Versailles sous le scel de notre secret, le 9 novembre 1755.

« Louis. »

03

Avant de suivre Beaumarchais dans la carrière littéraire, qu'il abordera enfin tout à l'heure, un peu tardivement, à trente-cinq ans, il faut nous arrêter un instant sur un épisode d'amour, où il figure, non plus pour le compte d'autrui, comme dans l'épisode Clavijo, mais pour son propre compte, et qui, commencé quelques années auparavant, se dénoue précisément à l'époque où nous sommes arrivés.

Dans une lettre de Beaumarchais à sa sœur Julie que nous avons citée, on a pu lire cette phrase : « J'écrirai mercredi à ma Pauline et à sa tante. » Dans d'autres lettres écrites quelques mois plus tard, il parle de vendre toutes ses charges en France et d'aller s'établir à Saint-Domingue « avec Pauline. » Enfin, dans le plus faible, mais peut-être le plus correctement écrit de ses trois drames, dans les Deux Amis, il a peint avec assez de bonheur une figure de jeune personne aimable et distinguée, à laquelle il a donné le nom de Pauline, et quelques scènes d'intérieur qui semblent touchées d'après nature.

Il a donc existé une Pauline qui a exercé sur son cœur une certaine influence ; je dis une certaine influence, car je dois avouer à regret que, dans ce que j'ai lu de Beaumarchais en fait de lettres d'amour à diverses époques, je n'ai pas trouvé la preuve qu'il ait jamais été bien profondément amoureux. À la vérité, ce bonheur ou ce malheur n'est pas commun, et ce n'est pas sans raison que La Rochefoucauld a dit : « Il en est du véritable amour comme de l'apparition des esprits, tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu ; l'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue et où il n'a non plus de part que le doge

à ce qui se fait à Venise. » Beaumarchais a eu beaucoup de ces commerces dont parle La Rochefoucauld ; mais, si les femmes ont été souvent la distraction de sa vie, elles n'en ont jamais été ni l'occupation, ni l'inspiration, ni le tourment. « Je me délasse, a-t-il écrit quelque part, je me délasse des affaires avec les belles-lettres, la belle musique, et quelquefois les belles femmes. » Quelquefois est mis là par modestie. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Beaumarchais est un enfant de son siècle ; il offre de très bonnes qualités de cœur, mais en amour il est léger, plus sensuel que sentimental, un peu païen d'ordinaire, et même, comme païen, il est plutôt effleuré qu'envahi par la passion. Il ne faut donc lui demander ni les transports jaloux d'un Othello, ni les tortures comprimées de ce pauvre Molière, ni les extases de Rousseau à Eaubonne auprès de M d'Houdetot, ni cette soif ardente de l'immuable et de l'infini dans l'amour qui a inspiré le Lac à l'auteur des Méditations. Du reste, il s'agit ici d'un petit roman régulier, qui devait se terminer par un mariage ; c'est peut-être ce qui refroidit la verve de Beaumarchais, et, en retenant un peu sa plume naturellement égrillarde, le rend aussi parfois un peu guindé ou vulgaire quand il faut se mettre au ton d'une jeune fille dans l'expression d'un sentiment ingénu et sérieux. Aussi les lettres de Pauline sont-elles plus intéressantes que les siennes. Cependant il joue dans ce roman vrai un rôle assez curieux et assez rare chez lui, en ce sens qu'il finit par s'y poser en victime, qu'il est réellement victime sous un certain rapport, et qu'il ne tient qu'à nous de croire qu'il est furieux. Il serait ici l'antithèse de Clavijo ; c'est Pauline qui serait Clavijo, ou plutôt il y a un Clavijo qui lui enlève Pauline. Tâchons de tirer au clair cette affaire à l'aide d'un dossier assez volumineux, sur lequel Beaumarchais a écrit de sa main : « Affaire de M Le B..., depuis M de S... » Les

noms sont écrits en toutes lettres, mais, quoique l'aventure date de près d'un siècle, il m'a paru plus convenable de m'en tenir aux initiales, mon but, en entrant dans ce détail de la vie intime de Beaumarchais, étant surtout d'étudier et d'analyser à fond le caractère et l'esprit d'un homme qui représente assez bien le caractère et l'esprit de son temps.

Et d'abord remercions le ciel qu'il y ait eu réellement une affaire, c'est-à-dire une créance au bout de cet épisode d'amour ; sans cela, il aurait eu le sort de plusieurs épisodes de même nature que l'aîné des Gudin, le digne caissier qui a classé les papiers de Beaumarchais après sa mort, a traités avec un souverain mépris, et dont j'ai dû essayer très laborieusement et parfois en vain de rajuster les lambeaux. Ici le caissier Gudin m'a un peu facilité ma tâche. Du moment où il y avait une créance, le dossier devenait sacré, et c'est à l'abri de ce caractère auguste de titres justificatifs que quelques billets très tendres d'une fort aimable jeune fille ont pu traverser quatre-vingt-huit ans, inventoriés, numérotés, côtés et paraphés. La créance est périmée, mais les lettres restent, et c'est un plaisir qui a son prix que de saisir au vif, sur un papier mort, les palpitations d'un cœur qui depuis long-temps ne bat plus, mais qui eut aussi ses heures de jeunesse et d'amour.

Pauline Le B. était une jeune créole, née à l'île Saint-Domingue, qui, on le sait, appartenait alors à la France. Elle était orpheline et avait été élevée à Paris sous la direction d'une tante ; elle possédait au Cap une habitation considérable, estimée 2 millions, mais très chargée de dettes, très négligée, très délabrée, très grugée par les gens d'affaires, comme l'est souvent une propriété de mineur et surtout une propriété coloniale, de sorte qu'avec les apparences ou les espérances d'une grande fortune,

Pauline était en réalité assez pauvre ; mais elle était fort jolie : dans toutes les lettres où l'on parle d'elle, on la nomme la belle ou la charmante Pauline. Dans une de ces lettres, on parle de son air tendre, enfantin, délicat et de sa voix enchanteresse ; on a vu, par une lettre déjà citée du père Caron, qu'elle était très bonne musicienne. C'était donc bien la Pauline des Deux Amis, dont Mélac dit : « figure charmante, organe flexible et touchant, de l'ame surtout ! »

La tante de M Le B. avait, à ce qu'il paraît, quelques relations de parenté avec la famille Caron. La liaison entre les deux familles semble déjà intime en 1760. Beaumarchais, veuf d'un premier mariage, avait à cette époque vingt-huit ans ; il était, on le sait, très séduisant lui-même et déjà posé en homme de cour. Deux ans après, il se trouva décoré de ses charges de secrétaire du roi et de lieutenant-général des chasses. Il fit des spéculations heureuses avec Du Verney, installa, comme je l'ai dit, sa famille dans la maison de la rue de Condé, et tout le temps que lui laissait son service à Versailles, il venait le passer dans cette maison, adoré de ses sœurs et s'occupant beaucoup de leur amie Pauline, qui avait alors dix-huit ou dix-neuf ans. La première scène des Deux Amis, qui représente Pauline assise au clavecin, jouant une sonate, tandis que Mélac, debout derrière elle, l'accompagne avec son violon ; le petit bavardage amoureux qui suit la sonate, tout cela a bien l'air d'être une réminiscence. Beaumarchais ne s'attachait pas seulement à plaire à Pauline, il lui rendait des services essentiels ; il travaillait à éclaircir et à régler l'état fâcheux et embrouillé de sa fortune, il obtenait pour elle la recommandation de Mesdames de France auprès de l'intendant de Saint-Domingue, M. de Clugny ; il se montrait enfin amant très aimable et ami très dévoué. On concevra sans peine que le cœur de la jeune et belle

créole se prit d'un sentiment très vif pour un tuteur aussi agréable. Beaumarchais était assez amoureux de son côté ; cependant, comme l'amour ne lui fit jamais perdre absolument la tête, avant de se décider à demander Pauline en mariage, il avait envoyé un parent à lui à Saint-Domingue, avec une somme de 10,000 francs et une cargaison assez considérable de divers objets applicables aux besoins de l'habitation. Ce parent était spécialement chargé de vérifier au juste le passif et l'actif de la fortune de M Le B..., et de voir le parti qu'on pourrait tirer de sa propriété. C'est après son départ, en 1763, que s'engage, entre Beaumarchais et Pauline, la correspondance dont on va lire quelques extraits. Pour que la première lettre de Beaumarchais soit bien comprise, il faut ajouter que Pauline, élevée par une tante qui était veuve, avait à Paris un oncle, veuf aussi, lequel par conséquent n'était pas le mari de sa tante, que cet oncle était assez riche et n'avait point d'enfans. Laissons maintenant la parole à Beaumarchais amoureux, mais non moins prudent qu'amoureux, et dépensant beaucoup de périphrases pour allier la prudence et l'amour.

« Vous m'avez trouvé l'air triste, ma chère et aimable Pauline, et je n'étais qu'occupé ; j'avais mille choses à vous dire, et elles me paraissaient si sérieuses, si importantes, qu'en y rêvant j'ai cru plus raisonnable de vous les écrire, afin qu'étant fixées sur le papier vous puissiez mieux en saisir le véritable esprit. Si des paroles bientôt oubliées ne vous laissaient que l'ensemble de mes discours dans la tête, vous pourriez leur donner un autre sens, et il importe beaucoup que des choses où tient le bonheur de ma vie ne soient pas légèrement expliquées. Vous n'avez pas pu douter, ma chère Pauline, qu'un attachement sincère et durable ne fût la véritable cause de tout ce que j'ai fait pour vous ; quoique j'aie eu

la discrétion de ne pas établir ouvertement une recherche de mariage, avant que d'être en état de vous faire une situation, toute ma conduite a dû vous prouver que j'avais des intentions sur vous et qu'elles étaient honnêtes. Aujourd'hui que voilà mes promesses effectuées et mes fonds engagés pour le rétablissement de vos affaires, je cherche à recueillir le plus doux fruit de mes soins ; j'en dis même hier quelque chose à votre oncle, qui me parut disposé favorablement pour moi. Je dois même vous avouer que je me suis flatté devant lui que votre consentement ne me serait pas refusé, lorsque j'expliquerais clairement mes intentions. Pardon, ma chère Pauline, c'est sans présomption que je me suis porté à lui faire cet aveu. J'ai cru trouver dans votre constante amitié le sûr garant de ce que j'avançais. M'en désavouerez-vous ? Une seule chose m'arrête, mon aimable Pauline ; avec de l'arrangement et une honnête économie, je trouve bien dans l'état actuel de mes affaires de quoi vous créer une destinée agréable, et c'est le seul vœu de mon cœur ; mais si, par un malheur affreux, tout l'argent que j'envoie à Saint-Domingue allait s'engloutir dans le délabrement d'une affaire que nous ne connaissons encore que sur le témoignage d'autrui, ces fonds retranchés de ma fortune ne me permettraient plus de soutenir l'état que je vous aurais donné ; et quel serait mon chagrin alors ! j'encourrais la censure publique, et ma Pauline verrait déchoir son état. Cette inquiétude est donc la seule raison qui me force de retarder la demande de votre main, après laquelle je soupire tout bas depuis long-temps. Je ne sais ni quelles sont vos reprises sur les biens de votre cher oncle, tant pour la dot de votre feue tante que pour des dettes dont j'ai entendu parler indirectement. Il serait malhonnête à moi d'entamer aucune explication à ce sujet, ni avec vous ni avec lui. Mon caractère y répugne, et puis sa nièce,

pour laquelle il me paraît avoir beaucoup de tendresse, pouvant espérer des bienfaits de lui à l'occasion de son établissement, il me paraît mal séant de commencer des comptes de rigueur qui ne doivent jamais avoir lieu entre d'honnêtes parens. Je ne dirai donc pas un mot de plus à ce sujet.

« Cependant, ma chère Pauline, pour passer des jours heureux, il faut être sans inquiétude sur le bien-être à venir, et je ne vous aurais pas plus tôt dans mes bras, que je tremblerais qu'un malheur ne nous fît perdre les fonds envoyés en Amérique, car je n'ai pas mis moins de 80,000 francs à part pour cet objet. Voilà, ma chère Pauline, la cause d'un silence qui peut vous paraître bizarre après ce que j'ai fait. Il y a deux partis convenables, si vous acceptez ma recherche : le premier, de patienter jusqu'à ce que l'entier succès de mes soins et de mes avances me permette de vous offrir un état invariable ; le second, que vous engagiez votre tante, si mes vues lui sont agréables, à sonder les dispositions de votre oncle à votre égard. Loin de désirer pourtant qu'il diminuât son bien-être pour augmenter le vôtre, je suis tout prêt à faire des sacrifices sur le mien pour rendre sa vieillesse plus aisée, si l'état actuel de ses affaires le tient à l'étroit. Vous me connaissez assez pour compter sur de pareilles avances. Mais si sa tendresse pour vous le portait à vous avantager, mon intention n'est jamais de vous faire succéder aux possessions qu'il vous abandonnera que dans le cas où, par sa mort, il ne pourrait plus en jouir lui-même, et puisqu'au décès, ce qu'on donne va bientôt cesser d'être à nous de façon ou d'autre, je ne crois pas qu'il soit malhonnête de solliciter de pareils bienfaits auprès d'un oncle qui doit vous servir de père en vous mariant et qui doit attendre de vos attentions et de vos soins une vieillesse agréable. Avec des assurances de ce côté, nous pouvons conclure notre heureux mariage, ma chère Pauline,

et regarder l'argent envoyé comme une pierre d'attente jetée sur l'avenir pour le rendre meilleur, s'il est possible, mais dont les futurs bienfaits de votre oncle seront le dédommagement en cas de perte. Réfléchissez mûrement à tout ce que je vous écris. Donnez-moi votre avis en réponse. Ma tendresse pour vous aura toujours le pas sur tout, même sur ma prudence. Mon sort est entre vos mains ; le vôtre est dans celles de votre oncle. »

Réduite à sa plus simple expression, cette lettre à périphrases signifie : Je vous aime beaucoup, mais je ne puis vous épouser qu'autant que je saurai à quoi m'en tenir sur la valeur de votre habitation ou que votre oncle s'engagera à vous laisser sa fortune. Cependant que ceux qui seraient portés à se récrier sur cet excès de prudence n'oublient pas que Beaumarchais, après tout, trop prudent sans doute en amour, venait d'agir, comme ami, assez imprudemment, puisqu'il aventurait une assez forte somme en argent et en marchandises sur l'habitation de Saint-Domingue. Il n'en est pas moins vrai qu'une jeune fille indifférente aurait été médiocrement touchée de ce mélange de tendresse et de calcul ; mais, quand on aime, on n'y regarde pas de si près, et la preuve que le cœur de Pauline était d'abord plus engagé que celui de Beaumarchais, c'est sa réponse. On la trouvera, je pense, plus intéressante que l'épître un peu entortillée qu'on vient de lire. Il me semble qu'elle respire l'aimable abandon d'un jeune cœur ingénu et vraiment épris. La voici :

« Votre lettre, monsieur mon bon ami, m'a jetée dans un trouble extrême ; je ne me suis pas trouvée assez forte pour y répondre toute seule ; je n'ai pas cru non plus devoir la communiquer à ma tante ; sa tendresse pour moi, la chose dont je fais le plus de cas en elle, ne m'eût été d'aucun secours. Vous allez sans

doute être fort étonné du parti intrépide que j'ai pris ; l'instant était favorable, votre lettre était pressante, mon embarras m'a inspiré mieux que n'eût peut-être fait le plus prudent conseil. Je suis partie et j'ai été me jeter dans les bras de mon oncle lui-même. Le premier pas une fois franchi, je lui ai ouvert mon cœur sans réserve. J'ai imploré ses lumières et sa tendresse, enfin j'ai osé lui remettre votre lettre, sans votre aveu, mon bon ami : tout ceci est un coup de ma tête, mais que je suis contente d'avoir surmonté ma timidité et ma folle rougeur pour lui faire lire dans mon ame ! Il m'a semblé que ma confiance en lui augmentait sa bienveillance pour moi. En vérité, mon bon ami, j'ai très bien fait de l'aller voir de mon chef. J'ai acquis, en raisonnant avec lui, la certitude de son attachement, et ce qui me flatte encore plus, c'est que je l'ai trouvé plein d'estime pour vous, et vous rendant toute la justice que vos amis s'empressent à vous rendre. Je l'en aime mille fois davantage. À l'égard des réponses aux articles intéressans de votre lettre, il veut en conférer avec vous-même. Je me tirerais trop mal de ce détail pour oser l'entreprendre. Il désire vous voir à cet effet.

« Vous m'avez écrit que votre sort est entre mes mains, et que le mien est dans celles de mon oncle ; je vous remets à mon tour mes intérêts ; si vous m'aimez, comme je le crois, faites passer un peu de cette aimable chaleur dans l'ame de mon oncle ; il se plaint de s'être lié d'avance. Mon bon ami, c'est dans cette conversation qu'il faut que votre cœur et votre esprit travaillent en même temps ; rien ne vous résiste quand vous le voulez bien. Donnez-moi cette preuve de votre tendresse ; je regarderai les effets et la réussite comme la marque la plus convaincante de l'empressement que vous avez pour ce que vous appelez si joliment votre bonheur, et que votre folle de Pauline n'a pas lu sans un

battement de cœur effroyable. Adieu, mon bon ami ; j'espère que votre première visite en revenant de Versailles sera celle de mon oncle. Songez à tout le respect que vous lui devez, s'il allait devenir le vôtre ! Je finis, car je me sens extravaguer de tout mon pouvoir. Bonsoir, méchant. »

L'oncle ayant apparemment refusé de s'engager, le mariage entre Pauline et Beaumarchais n'en fut pas moins arrêté ; seulement il fut convenu qu'il serait ajourné jusqu'à l'arrangement des affaires de Saint-Domingue. En attendant, on continua de se voir et de s'aimer, et le cœur de la jeune créole s'engagea de plus en plus. Le dossier que j'ai sous les yeux ne contient que quelques-unes de ses lettres, le reste lui fut renvoyé sur sa demande après la rupture ; mais, comme il arrive quelquefois en pareille circonstance, Beaumarchais eut soin de garder les plus accentuées ; peut-être Pauline, de son côté, en agit-elle de même, car il y a aussi dans les lettres de son fiancé quelques lacunes qui jettent un peu d'ombre sur les divers incidens de ce petit roman domestique.

En général, les lettres de Beaumarchais qui restent au dossier manquent d'élan et de poésie. Il semble qu'une si charmante jeune fille était faite pour inspirer mieux. Cependant quelques-unes de ces lettres assez bizarres ne sont peut-être pas sans intérêt pour l'explication de ce type original et complexe qui a nom Figaro. On a dit parfois que le côté analyseur, raisonneur, discuteur de ce personnage, d'ailleurs si actif et si remuant, était purement artificiel, que ce n'était qu'un placage destiné à fournir à l'auteur un moyen d'exploiter l'allusion aux choses du jour et la satire sociale. Or il est déjà facile de reconnaître, par les lettres de Madrid que nous avons citées, combien Beaumarchais est natu-

rellement lui-même un homme d'action et d'analyse, un abbé de Gondi et un Montaigne, — combien il aime à interrompre de temps en temps ses récits pour philosopher à tort et à travers sur lui-même ou sur autrui. Ce trait de physionomie paraît encore plus saillant ici. Figaro est certainement assez étrange, lorsqu'au fameux monologue du cinquième acte de la Folle Journée, il choisit le moment où la jalousie le dévore pour disserter de omni re scibili ; mais peut-être n'est-il pas beaucoup plus étrange que Beaumarchais, à trente ans, écrivant à une jeune et jolie personne qui est amoureuse de lui des dissertations comme celle-ci par exemple :

« Je vous remercie, ma très chère Pauline, des louanges que vous donnez à ma première lettre, mais elle a plus de succès que vous ne lui en croyez sûrement. Elle pique votre amour-propre, l'envie de faire des reproches amène la nécessité d'écrire, et de là une lettre à mon adresse. C'est tout ce que je désirais, j'en suis comblé ; vous m'avez écrit la première, car la lettre dont vous vous plaignez n'en est pas une. La seconde est hors de notre plan, puisque les affaires la commandaient. Il suit de tout cela que vous m'avez écrit la première, mon amour-propre est content, et qui dit amour-propre dit aussi amour, car ce dernier n'est qu'une extension de l'autre vers un objet qu'on croit digne de soi. On s'aime dans sa maîtresse, dans le choix judicieux qui justifie notre bon goût ; on s'aime dans la tendresse qu'on lui prodigue et qui intéresse son cœur pour nous… Tout le bonheur ou le malheur de la vie n'a qu'une véritable manière d'être envisagé : c'est relativement à nous ; sans cet amour de nous-mêmes, aucune passion n'a l'entrée de notre ame. Il est d'institution divine, et l'amour d'une créature charmante n'est si délicieux que parce qu'il est une émanation intime de l'amour-propre. Pardon, ma

bien-aimée Pauline, si je vous tranche un peu du métaphysicien ; cela m'est échappé, et ne peut être absolument obscur pour une ame aussi éclairée que sensible et honnête. Je quitte donc, que dis-je ? j'abjure le ton badin, puisque vous attendez des expressions plus sérieuses pour vous livrer à votre aimable tendresse… »

On croit ici que Beaumarchais va faire du sentiment, pas du tout : c'est encore une dissertation, mais sur un autre point.

« Écoute, ma belle enfant, la loi de la plume doit être l'impulsion du sentiment ; celui qui réfléchit pour écrire à sa maîtresse est un fourbe qui la trompe. Eh ! qu'importe qu'une lettre soit bien coupée, que les périodes en soient bien arrondies : l'amour n'y garde pas tant de mesure ; il commence une phrase qu'il croit bonne, il l'interrompt pour en commencer une autre qui lui paraît meilleure ; une troisième plus chaude laisse les précédentes imparfaites : le désordre suit ; pour avoir trop à dire, on dit mal. Ah ! cette aimable confusion est un doux aliment pour l'ame qui en lit l'empreinte sur le papier. Ce mal épidémique, malgré l'éloignement des lieux et des temps, se gagne à la lecture, on partage volontiers le charme d'un désordre dont on sait qu'on est le premier sujet. Ma maîtresse dit : Quand mon amant écrit ou parle affaires, il a le sens commun, ses idées sont liées, ses conclusions naissent de ses prémisses, tout marche vers une fin commune ; mais, dès qu'il abandonne sa plume à son pauvre cœur, il commence paisiblement, il s'échauffe, il s'égare, il dédaigne de chercher sa route ; tout entier à son objet, qu'importe ce qu'il lui dit, pourvu qu'il prouve qu'il aime ? — Eh bien ! tu as raison, ma chère petite, j'use de la liberté du tutoiement que ton exemple me donne. Je te dis que je t'aime, je te le répète, le crois-tu ? Si tu en

doutes, le malheur est pour toi. L'assentiment de mon amour fait mon bonheur, l'opinion que tu en as ne tient que le second rang. J'aime mieux te pardonner une injustice que de la mériter. — 1 L'amour qu'on sent, 2 celui qu'on inspire, — voilà les vraies gradations de l'ame. Que te dirai-je ? j'ai le cœur plein de ta dernière pensée. Il lui faudra plus d'une demi-heure de silence et de repos pour qu'il rattrape le calme que le beau feu qui l'élève lui a fait perdre en t'écrivant ; mais, loin de m'en plaindre, j'adore ma situation.

« Ah ! bon Dieu ! je voulais tourner, je n'ai plus de papier ; il n'y a pas cinq minutes que j'écris… Marchand, il me faut à l'avenir du papier à la Tellière pour mon courrier de Paris. »

En faisant la part du penchant de Beaumarchais pour la dissertation, peut-être est-il permis également de mettre en doute l'ardeur d'un amour qui pérore ainsi. En essayant de prouver, ce qui est vrai, qu'un certain désordre d'idées est le caractère de la passion, l'auteur ne paraît pas joindre ici l'exemple au précepte ; il me fait l'effet de se battre un peu les flancs pour avoir l'air désordonné, et l'on ne s'aperçoit guère de ce beau feu qui lui a fait perdre son calme, d'autant que son écriture elle-même est parfaitement tranquille et posée. Beaumarchais plaît davantage, à mon avis, quand il se contente d'être simple, gai et bon enfant, comme dans ce billet, par exemple :

« Bonjour, ma tante ; je vous embrasse, mon aimable Pauline ; votre serviteur, ma charmante Perrette. Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres : c'est le précepte de l'apôtre mot pour mot. Que le mal que l'une de vous souhaiterait à l'autre lui retombe sur la tête : c'est la malédiction du prophète. Cette partie de mon discours n'est pas faite pour des ames tendres, sensibles

comme les vôtres, je le sais, et je ne pense pas sans une satisfaction extrême que la nature, en vous formant si aimables, vous a donné la portion de sensibilité, d'équité, de modération qui convient à toutes pour faire votre bonheur de vivre ensemble et le mien d'être au milieu d'une si charmante société. L'une m'aimera (dis-je quelquefois) comme son fils, celle-ci comme son frère, celle-là comme son ami, et ma Pauline, unissant tous ces sentimens dans son bon petit cœur, m'inondera d'un déluge d'affection auquel je répondrai suivant le pouvoir donné par la Providence à votre serviteur zélé, à votre ami sincère, à votre futur... Peste ! quel mot grave j'allais prononcer ! Il eût passé les bornes du profond respect avec lequel j'ai l'honneur, etc. »

Cependant cette préface de mariage, en se prolongeant, n'était pas sans danger pour Pauline ; les entrevues se multipliaient, la surveillance de la tante était peu sévère ; Beaumarchais, qui de loin, c'est-à-dire dans ses lettres, ne semble pas très dangereux, l'était de près bien davantage ; l'homme de la dissertation faisait alors place à l'autre : il avait sincèrement l'intention d'épouser, et par conséquent de respecter Pauline ; plus amoureux, le respect eût été pour lui plus facile, mais il était plus aimé qu'amoureux. Dans les Deux Amis, Mélac est un jeune homme très sensible, mais non moins vertueux, qui, lorsque son père lui reproche une trop grande familiarité avec Pauline, rougit et proteste que le jour n'est pas plus pur que le fond de son cœur. Beaumarchais était un Mélac passablement dégourdi par la vie de cour et beaucoup moins inoffensif que le jeune premier de son drame. Il y eut donc dans cette liaison quelques momens un peu vifs où Pauline eut besoin d'appeler à son aide toute la provision de vertu que le XVIII siècle fournissait aux jeunes filles amoureuses, et nous savons que cette provision était assez mince. Il faut espérer cepen-

dant qu'elle a suffi pour préserver Pauline. Ce qui se passait ne nous est révélé que par quelques lettres d'elle qui sont un peu bien expressives, mais qui cependant annoncent de sa part une volonté assez ferme de résister au danger, et ce qui aide à croire qu'elle y a réussi, c'est qu'après tout c'est elle qui a fini, on va le voir, par refuser d'épouser Beaumarchais.

Voici une de ces lettres accentuées de Pauline. Je la publie au risque d'être accusé par quelques lecteurs très graves de donner trop de place à des détails un peu légers, mais la vie de Beaumarchais n'est pas celle d'un quaker, et, tout en usant le plus discrètement possible des matériaux que j'ai sous les yeux, je dois conserver au sujet sa véritable physionomie. Il m'a semblé d'ailleurs que dans cette circonstance l'ingénuité d'une jeune fille bien élevée d'un autre siècle, — ingénuité qui, à mon avis, se reconnaît encore sous des formes un peu hardies, un peu libres, qu'elle n'aurait plus aujourd'hui, — était par cela même assez curieuse à observer comme indice du changement des mœurs et des temps. Nous laisserons donc parler Pauline :

« Je vous réponds, cher ami, du séjour de la tranquillité, mais le cœur et l'ame dans une agitation que je ne puis contenir ; quelle charmante lettre que la vôtre ! qu'elle est tendre, et pourtant qu'elle est dangereuse ! Tu voudrais me former l'illusion du bonheur, sans que cela prenne sur mon repos, et tu le crois possible : que les hommes sont injustes ! Ai-je plus de vertu, plus de force que toi, qui ne saurais te contenir ? Au moins je ne désire pas l'occasion, pourquoi la faire naître ? Je suis contente que tu m'aimes ; je ne veux pas d'autre bien que je n'y sois autorisée. Pourquoi m'exciter en vain ? N'est-ce pas me donner du tourment à plaisir ? Je ne veux point de sacrifice ; il faut attendre ;

j'en conçois les raisons, je m'y prête ; donne-moi celui de tes désirs par respect pour la vertu et par amour pour ma tranquillité, et je t'en chérirai davantage. Puis-je sortir de tes bras sans être fort émue, sans éprouver mille peines ? Ne devrais-tu pas me ménager, puisque tu sais qu'il faut attendre ?... Quand j'ai reçu ainsi des preuves de ton affection, je deviens fâcheuse, ma douceur s'aigrit, tout me déplaît, j'attends impatiemment, je ne vois plus les raisons d'un retard qui me fait peine, je ne sens plus tes procédés ; l'honnêteté de tes démarches pour mes affaires ne m'oblige plus tant ; je deviens injuste, maussade, mon ame s'avilit ; tu n'es plus à mes yeux ce dieu que j'aime, ce dieu que j'implore ; je ne te vois plus que comme un ravisseur qui cherche à s'emparer d'un bien contre le droit des gens ; c'est Decan, mon procureur, mon voleur, etc..

« Enfin je ne veux point d'un amour si actif et qui me tourmente ainsi ; je ne sais pas quelle douce impression le plaisir fera sur moi, mais je ne l'ai vu encore qu'ombragé de mille peines ; si, par la suite, je l'aperçois couleur de rose, je le devrais sûrement à l'économie que j'en fais à présent ; c'est un bien que je place pour en avoir la rente. N'y touchons point ; ne faut-il pas vivre plus d'un jour ? On dit que mon ami paie bien, qu'il est exact ; je le désire.

« Adieu, amour ! adieu, mon ame ! adieu, tout ! Quand tu reviendras, ce sera pour moi le soleil d'un beau jour. Adieu. »

Le ton de cette épître est vif, j'en conviens ; mais enfin, honni soit qui mal y pense ! il me semble qu'il n'y a pas encore lieu à désespérer de la vertu de Pauline. Celles des jeunes filles honnêtes de nos jours qui s'aventurent jusqu'au tête-à-tête et jusqu'aux billets doux n'iraient peut-être pas aussi loin ; elles ont

des idées plus arrêtées sur l'importance stratégique des accessoires, sur l'art d'enflammer, de captiver et de retenir sans trop s'engager. Pauline est moins réservée et moins prudente : peut-être n'est-elle pas moins ingénue, et, dans sa position de jeune fille mal gardée et très éprise, elle a quelque mérite à se défendre comme elle le fait contre un amant aussi dangereux.

Mais enfin, si Beaumarchais n'est pas assez respectueux, est-il du moins fidèle ? Tout en inquiétant la vertu de Pauline, lui permet-il de se croire aimée uniquement ? Ma qualité de rapporteur véridique m'oblige à déclarer que Beaumarchais paraît suspect sous le rapport de la fidélité. Je trouve dans les lettres de sa sœur Julie à cette époque un passage qui témoigne contre lui, et qui est en même temps un petit tableau d'intérieur où sa sœur nous peint avec sa verve ordinaire trois couples d'amans qui, au commencement de 1764, égayaient la maison de la rue de Condé et la vieillesse du père Caron en se préparant au mariage. Tous les personnages de ce tableau, moins un, sur lequel on s'expliquera tout à l'heure, sont déjà connus du lecteur, qui les retrouvera peut-être avec plaisir groupés sous le crayon leste et amusant de Julie : « Notre maison, écrit-elle à son amie Hélène, est une pétaudière d'amans qui vivent d'amour et d'espérance ; moi j'en ris mieux qu'une autre, parce que je suis moins amoureuse ; mais je conçois qu'à l'œil philosophique, c'est un tableau que tout ceci, aussi utile qu'intéressant. Beaumarchais est un drôle de corps qui, par sa légèreté, mine Pauline et la désole. Boisgarnier et Miron raisonnent à perdre haleine le sentiment, et s'échauffent avec ordre jusqu'à l'instant d'un beau désordre ; le chevalier et moi, c'est pis que tout cela : il est amoureux comme un ange, ardent comme un archange, et brûlant comme un séraphin ; moi, je suis gaie comme pinson, belle comme Cupidon et malicieuse comme

un démon. L'amour ne me fait point lon-lan-la comme aux autres, et pourtant, malgré ma folie, je ne pourrai me sauver d'en tâter, voilà le diable ! »

Julie, en effet, malgré ses airs dégagés, en tient pour le chevalier un peu plus qu'elle ne l'avoue. Ce nouveau personnage, qui va jouer son rôle dans le petit drame vrai que nous exposons, se nommait le chevalier de S… ; il était, je crois, né à Saint-Domingue ; il est qualifié de substitut du procureur-général du roi au conseil souverain du Cap. Quoique compatriote de Pauline, il ne la connaissait pas lorsqu'il se lia avec Beaumarchais, qui l'introduisit dans sa famille et le vit avec plaisir rendre des soins assidus à sa sœur Julie. Il était, à ce qu'il paraît, dénué de fortune ; mais il avait un nom, une situation, et c'était un très beau parti pour Julie, qui n'avait d'autre fortune que celle qu'elle pouvait attendre de la générosité de son frère.

Les choses en étaient là lorsque Beaumarchais partit pour l'Espagne, toujours engagé avec Pauline, qui continue à lui écrire des lettres fort tendres en se plaignant parfois de sa négligence à répondre, tandis que Julie imprudemment s'amuse à tourmenter la jeune créole en lui parlant des équipées de son serviteur à Madrid. « Quand donc reviens-tu ? s'écrie Pauline dans une de ses lettres à Beaumarchais. Indigne voyage ! qu'il me déplaît, bon Dieu ! » Et Julie, toujours bonne, quoique un peu moqueuse et qui aime beaucoup Pauline, gourmande à sa manière la paresse de son frère, à qui elle écrit : « Dis-lui donc quelque chose à cette enfant ! »

Néanmoins, si Beaumarchais ne semble pas assez amoureux, il s'occupe des intérêts de Pauline avec tout le zèle d'un ami. Les nouvelles qu'il reçoit de Saint-Domingue par le parent qu'il y a

envoyé sont fâcheuses ; l'habitation est dans un état déplorable et endettée au-delà de sa valeur ; ce parent lui-même vient à mourir, et tout l'argent que Beaumarchais lui a confié, ainsi que les marchandises destinées à l'habitation, sont engloutis, comme il le redoutait d'abord, dans le délabrement de cette propriété. Cependant Beaumarchais, à son retour d'Espagne, paraît toujours décidé à épouser Pauline. Il pense à laisser mettre par les créanciers l'habitation en vente et à la racheter sous main : on lui assure que, bien administrée, elle peut rapporter un revenu considérable ; mais bientôt entre sa fiancée et lui s'élèvent des orages occasionnés d'abord par ses légèretés. Au milieu de ces orages, il entend dire que le chevalier de S..., qui s'était présenté comme aspirant à la main de sa sœur Julie, a des vues sur Pauline. Le chevalier s'en défend très vivement dans une lettre à Beaumarchais qui se termine ainsi :

« Il me semble, monsieur, qu'une histoire contrefaite doit trouver moins de crédit à vos yeux qu'à d'autres, et parce que vous les avez meilleurs, et parce que vous avez été toute votre vie en butte à de pareils contes. Au reste, je vous supplie de croire que je ne vous écris pas pour obtenir grâce, mais parce que je me dois et à M Le B... de faire connaître la vérité sur un point qui la compromet, et parce qu'il me serait dur et très dur de perdre votre estime. »

Pauline, interrogée de son côté, répond à Beaumarchais par le billet fort sec que voici, et qui indique déjà un changement considérable dans ses sentimens :

« Comme j'ignorais avant votre lettre le projet de M. le chevalier et que je n'entends rien à tout ceci, vous me permettrez de m'en instruire avant de vous répondre. À l'égard du reproche que

vous me faites au sujet de Julie, je ne crois pas le mériter : si je n'ai pas envoyé savoir de ses nouvelles aussi souvent que je l'aurais dû, c'est qu'on m'a assuré qu'elle se portait beaucoup mieux et qu'on l'avait vue à sa fenêtre, ce qui m'a fait penser que cela était vrai. Si ma tante n'était pas malade de son érésipèle, ce qui m'empêche de sortir, j'irais sûrement la voir : je l'embrasse de tout mon cœur. »

Les deux accusés étaient peut-être innocens encore à ce moment, si j'en juge par la lettre d'un cousin de Pauline, ami de Beaumarchais, très maltraité par lui à ce propos et qui lui répond : « Quand d'un esprit plus tranquille vous m'aurez rendu justice, je vous parlerai à cœur ouvert, et je vous prouverai que vous qui condamnez si aisément les autres êtes plus coupable que ceux que vous croyez dissimulés, traîtres ou perfides. Rien de si pur que le cœur de la chère Pauline, de plus grand que celui du chevalier et de plus sincère que le mien, et vous nous regardez tous trois comme des monstres ! » La même lettre indique que Beaumarchais irrité ne voulait plus alors épouser Pauline, car elle contient le passage suivant : « Vous me recommandez le secret sur votre lettre ; soyez tranquille, il sera gardé, mais je trouve singulier que vous preniez le parti de ne pas vous unir avec M Le B... et que vous exigiez que je ne le dise pas. »

Que se passe-t-il entre la date de cette lettre (et par parenthèse, c'est presque la seule qui soit datée, ce qui a rendu le débrouillement de cette affaire assez difficile), que se passe-t-il entre la date de cette dernière lettre, 8 novembre 1765, et la date du 11 février 1766, qui paraît être celle de la rupture définitive entre Pauline et Beaumarchais ? Il y a ici une petite lacune dans les documens ; mais ce qui suit permet de voir clair dans ce qui

précède. Il est évident que ce qui n'était d'abord qu'un bruit peut-être sans fondement devient insensiblement une réalité. Soit que Pauline ait cessé d'aimer sous l'influence des légèretés de Beaumarchais (et on verra tout-à-l'heure que c'est la raison ou le prétexte qu'elle lui oppose), soit que le long retard et les hésitations que ce dernier a mis à se décider au mariage aient froissé son amour-propre ou l'aient inquiétée sur l'avenir, soit enfin tout simplement qu'elle ait pris du goût pour le chevalier de S..., — il est certain qu'elle incline de plus en plus vers lui. Le chevalier, de son côté, qui, un an auparavant, écrivant à Beaumarchais, disait de Julie : C'est l'objet unique de mes plus tendres vœux ; le chevalier, soit qu'il ait été dégagé par Julie, ou qu'il se dégage lui-même, se rapproche de Pauline et paraît sur le point de supplanter Beaumarchais. C'est alors que ce dernier, le même jour, écrit coup sur coup à Pauline deux lettres que je donne presque tout entières, non pas comme des modèles de style, car elles n'ont point de valeur littéraire, mais parce qu'elles me paraissent des matériaux assez précieux pour l'étude de l'homme en général et de Beaumarchais en particulier.

Dans les romans, chaque impulsion du cœur humain est peinte d'ordinaire isolément, avec des couleurs vives, tranchées, sans mélange. Dans la réalité, les choses se passent rarement ainsi ; quand une impulsion n'est pas assez puissante (et c'est le cas le plus général) pour étouffer toutes les autres, le cœur humain présente parfois le spectacle d'une mêlée confuse où des sentimens très divers et souvent contraires agissent et parlent en même temps. C'est ainsi que dans les lettres qu'on va lire on peut discerner à la fois un reste d'amour réveillé, excité par la jalousie et comprimé dans son expression par la vanité ; des scrupules de délicatesse et d'honneur, la crainte du qu'en dira-t-on, le besoin

de prouver qu'on n'a aucun reproche à se faire, la détermination d'épouser et cependant peut-être une certaine peur d'être pris au mot ; car, bien que ces lettres contiennent une offre très formelle de mariage, elles renferment des passages d'un ton assez sec et même assez mortifiant pour que la fierté de Pauline y réponde par un refus. D'un autre côté, surtout dans la seconde lettre, il est visible que Beaumarchais craint ce refus, et que, soit par amour-propre, soit par amour, il désire en triompher.

« Vous avez renoncé à moi, écrit-il à Pauline, et quel temps avez-vous choisi pour le faire ? Celui que j'avais destiné devant vos amis et les miens pour être l'époque de notre union. J'ai vu la perfidie qui abusait de la faiblesse et faisait tourner contre moi jusqu'à mes offres. Je vous ai vue, vous qui avez si souvent gémi des injustices que les hommes m'ont faites, je vous ai vue vous joindre à eux pour me créer des torts auxquels je n'ai jamais pensé. Si je n'avais pas eu dessein de vous épouser, aurais-je mis aussi peu de forme dans les services que je vous ai rendus ? Aurais-je assemblé mes amis deux mois avant vos refus pour leur apprendre ma dernière résolution, dont je leur avais demandé le secret à cause des ménagemens que je ne pouvais pas dire, mais qui m'en faisaient une loi ? Tout a été tourné contre moi. La conduite d'un ami double et perfide, en me donnant une cruelle leçon, m'a appris qu'il n'était pas de femme si honnête et si tendre qu'on ne pût séduire et faire changer. Aussi le mépris de tous ceux qui l'ont vu agir est-il sa digne récompense. Revenons à vous. Ce n'est pas sans regrets que j'ai tourné mes réflexions sur vous depuis que la première chaleur de mon ressentiment est passée, et, lorsque j'ai insisté pour que vous m'écrivissiez formellement que vous rejetiez mes offres de mariage, il se mêlait à mon dépit une curiosité obscure de savoir si vous franchiriez ce dernier pas avec

moi. Aujourd'hui il faut absolument que j'en aie le cœur net. J'ai reçu des propositions très avantageuses de mariage ; sur le point de m'y livrer, je me suis senti arrêté tout à coup : je ne sais quel scrupule d'honneur, quel retour vers le passé m'a fait hésiter. Je devrais bien me croire libre et dégagé envers vous après tout ce qui s'est passé, cependant je ne suis point tranquille : vos lettres ne me disent pas assez formellement ce qu'il m'importe de savoir. Répondez-moi juste, je vous prie. Avez-vous tellement renoncé à moi, que je sois libre de contracter avec une autre femme ? Consultez votre cœur sur ce point pendant que ma délicatesse vous interroge. Si vous avez totalement coupé le nœud qui devait nous unir, ne craignez pas de me le mander sur-le-champ. Afin que votre amour-propre soit tout-à-fait à l'aise sur la demande que je vous fais, j'ajoute à ceci que je remets en vous écrivant toutes les choses en l'état où elles étaient avant tous ces orages. Ma demande ne serait pas juste si, cherchant à vous tendre un piège, je ne vous donnais pas la liberté du choix dans votre réponse. Que votre cœur la fasse tout seul. Si vous ne me rendez pas ma liberté, écrivez-moi que vous êtes la même Pauline douce et tendre pour la vie que j'ai connue autrefois, que vous vous croirez heureuse de m'appartenir : sur-le-champ je romps avec tout ce qui n'est pas vous. Je ne vous demande que le secret pendant trois jours pour toute la terre sans exception ; je me charge du reste, et, dans ce cas, gardez cette lettre dont on m'apportera la réponse. Si vous avez le cœur pris pour un autre ou un éloignement invincible pour moi, sachez-moi au moins gré de ma démarche honnête. Remettez au porteur votre déclaration qui me rend libre, alors je croirai dans le fond de mon cœur avoir rempli tous mes devoirs, et je serai content de moi. Adieu. Je suis jus-

qu'à ce que j'aie reçu votre réponse au titre qu'il vous plaira choisir, mademoiselle, votre très humble, etc.

« De Beaumarchais. »

Cette première lettre n'était pas très engageante ; elle avait été remise à Pauline et retirée avant qu'elle eût le temps d'y faire réponse. Beaumarchais la lui renvoie le même jour, en y joignant la seconde que voici :

« Vendredi soir.

« Je vous ai fait demander une réponse par écrit. Vous avez envoyé après ma sœur pour lui demander la lettre à laquelle vous promettiez réponse. Elle a cru devoir vous la retirer et me la remettre. Je vous la renvoie, en vous priant de la lire avec attention et d'y répondre formellement. Je désirerais bien que personne ne fût entre vous et moi, afin que je pusse compter sur la vérité de vos déclarations. Je vous renvoie le paquet de vos lettres. Si vous les gardez, vous joindrez les miennes à votre réponse. La lecture de vos lettres m'a attendri, je ne veux plus éprouver cette peine ; mais, avant que de me répondre, examinez bien ce qui vous est le plus avantageux, tant pour votre fortune que pour votre bonheur. Mon intention est que, oubliant tout, nous passions des jours heureux et tranquilles. Que la crainte de vivre avec des gens de ma famille qui ne vous plairaient point n'arrête pas votre sensibilité, si une autre passion ne l'a pas éteinte. Mon intérieur est arrangé pour que soit vous, soit une autre, ma femme soit maîtresse paisible et heureuse chez moi. Votre oncle m'a ri au nez quand je lui ai reproché qu'il m'était opposé. Il m'a dit que son opinion était que je ne devais pas craindre d'être rejeté, ou que la tête avait tourné à sa nièce. Il est vrai qu'à l'instant de renoncer à

vous pour jamais, j'ai senti une émotion qui m'a appris que je tenais plus à vous que je ne le croyais. Ce que je vous mande donc est de la meilleure foi du monde. Ne vous flattez pas de me jamais donner le chagrin de vous voir la femme d'un certain homme. Il faudrait qu'il fût bien osé pour lever les yeux devant le public, s'il projetait d'accomplir sa double perfidie. Pardon si je m'échauffe ! Jamais cette pensée ne m'est venue, que tout mon sang n'ait bouilli dans mes veines.

« Mais, quelle que soit votre résolution, je ne dois pas l'attendre, car j'ai suspendu toutes mes affaires pour me livrer encore une fois à vous. Votre oncle m'a représenté combien ce mariage était peu avantageux pour moi, mais je suis bien loin de m'occuper de ces considérations. Je veux vous devoir encore une fois à vous-même, ou que tout soit dit pour la vie. Je compte sur votre discrétion pour tout autre que votre tante. Vous concevez que j'aurais de furieux griefs contre vous, s'il me revenait que vous avez abusé de ce secret. Personne au monde ne se doute que je vous ai écrit. J'avoue qu'il me serait doux, pendant que tous les ennemis sommeillent, que la paix se conclût entre nous. Relisez vos lettres, et vous concevrez si j'ai dû retrouver au fond de mon cœur tous les sentimens qu'elles y avaient fait naître. »

La réponse de Pauline est beaucoup plus laconique et beaucoup plus nette que les deux lettres qu'on vient de lire. Chez elle, il n'y a aucun conflit de sentimens, elle n'aime plus Beaumarchais et elle aime ailleurs : c'est très simple et très clair.

« Je ne puis que vous répéter, monsieur, ce que j'ai dit à M votre sœur, que mon parti est pris pour ne plus revenir ; ainsi je vous remercie bien de vos offres et je désire de tout mon cœur que vous vous mariiez avec une personne qui fasse votre

bonheur ; je l'apprendrai avec grand plaisir, comme tout ce qui vous arrivera d'heureux ; j'en ai assuré M votre sœur. Ma tante et moi devons vous dire aussi combien nous sommes fâchées que vous nous manquiez d'égards en traitant fort mal, à notre occasion, un homme que nous regardons comme notre ami ; je sais mieux que personne combien vous avez tort de dire qu'il est perfide. J'ai dit encore ce matin à M votre sœur qu'une demoiselle qui avait demeuré chez ma tante était la cause de tout ce qui arrive aujourd'hui, et que, depuis ce temps, il n'y avait que le public qui me retenait ; vous avez encore plusieurs lettres à moi, dont deux écrites dans ce temps-là, une autre écrite à Fontainebleau, et quelques autres que je vous prie de me renvoyer. Je prierai un de nos amis de Saint-Domingue, comme je vous l'ai déjà mandé, de passer chez vous pour achever tout ce qui reste à terminer entre nous. Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Le B... »

Pauline, qui signait autrefois je suis pour la vie ta fidèle Pauline, signe poliment de son nom de famille, et cette correspondance se termine, comme une foule de correspondances du même genre, par le « j'ai l'honneur d'être, » ou « je suis très parfaitement, » qui succède aux protestations d'amour éternel.

Enfin, pour clore l'épisode, voici venir le cousin de Pauline dont j'ai déjà parlé, celui qui au moins date scrupuleusement ses lettres, ce qui le rend estimable aux yeux de la postérité. Il s'est réconcilié avec Beaumarchais, et, tout en stipulant pour sa cousine, il se tait maintenant sur l'innocence du chevalier, qui commence sans doute à lui paraître moins évidente.

« Tout est dit, mon cher Beaumarchais, et sans espoir de retour ; j'ai fait part de vos dispositions à M G..... (c'est la tante) et à M Le B... ; elles ne demandent pas mieux que de mettre un procédé honnête dans la rupture : il s'agit maintenant de travailler à régler le compte à faire entre M Le B... et vous, et de prendre des arrangemens avec vous pour vous remplir des sommes qui vous resteront dues ; ces dames vous prient aussi de me remettre généralement tous les papiers que vous aviez qui concernent les affaires de M Le B... Vous ne sauriez croire combien je suis fâché de n'avoir pu réunir deux cœurs qui, depuis si long-temps, m'avaient paru être faits l'un pour l'autre ; mais l'homme propose et Dieu dispose. Je me flatte que, de part et d'autre, la justice que je crois mériter me sera rendue. Je vous ai laissé lire dans mon cœur, et vous avez dû voir que je ne connais ni le déguisement ni l'artifice. Adieu, mon ami, j'irai vous voir le plus tôt que je pourrai ; en attendant, donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse et suis toujours votre sincère ami

P... »

Accordons à ce digne cousin, dont les sentences sont plus consolantes que neuves, la justice qu'il réclame, et reconnaissons qu'il est étranger à la perfidie du chevalier. Toujours est-il que, quelques mois après cette lettre, tandis que Julie voyait son adorateur épouser Pauline, Beaumarchais avait le désagrément de voir sa fiancée devenir M de S... et lui donner sans hésitation ce chagrin, dont la seule pensée faisait, nous a-t-il dit, bouillir son sang dans ses veines.

Si nous écrivions un roman, il s'arrêterait là, ou bien il se terminerait par la mort de Beaumarchais se tuant de désespoir ou par la mort du chevalier immolé à la fureur de son rival ; mais,

comme nous écrivons une histoire, nous sommes obligé, avant tout, d'être exact et de constater qu'au lieu de finir par un suicide ou un duel, l'aventure finit plus prosaïquement par un règlement de comptes où Beaumarchais joue un rôle assez amusant dans sa double colère d'amant trahi et de créancier justement inquiet. J'ai assez indiqué ce qu'il y avait d'un peu froid et calculé dans son amour pour être tenu de rappeler que, s'il avait mis trop d'hésitation et de prudence dans ses sentimens, il avait été, dans ses procédés, généreux jusqu'à l'imprudence. Non-seulement il avait avancé sans trop compter de l'argent à la tante et à la nièce, mais il avait, on s'en souvient, risqué une assez forte somme sur l'habitation délabrée de Saint-Domingue ; cette somme se trouvait perdue, et c'était bien le moins que celui qui lui avait enlevé Pauline se donnât la peine de régler, sinon de payer ses dettes. Une fois sacrifié comme amant, Beaumarchais apparaît à l'état de créancier strict et de calculateur exercé ; il groupe les capitaux avec les intérêts, et présente un mémoire d'une scrupuleuse rectitude. Le chevalier, qui n'a pas le temps de s'occuper de ces vils détails, et qui est allé passer la lune de miel avec Pauline je ne sais où, expédie à Beaumarchais son frère aîné, l'abbé de S..., abbé respectable, mais un peu vif, un peu narquois, qui non-seulement chicane Beaumarchais sur son mémoire, mais se permet parfois d'agacer une plaie saignante et d'opposer l'amant au créancier. De là des discussions orageuses dont la lettre suivante de Beaumarchais à l'abbé suffira pour donner une idée.

« Je vous prie de remarquer que je n'ai point manqué d'honnêteté envers vous et que je ne dois que du mépris à celui que vous représentez, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire vingt fois, et comme j'aurais fort désiré le lui dire à lui-même, s'il eût été aussi exact à se montrer qu'habile à succéder. La preuve que

M Le B… a bien voulu de moi, de mon affection, de mes conseils, de mon argent, c'est que, sans votre frère, qui a troublé l'union qui existait depuis six ans, elle ferait encore usage de toutes mes facultés, que je lui ai prodiguées tant qu'elles lui ont été agréables et utiles. Il est vrai qu'elle achète fort cher mes services, puisqu'elle doit à notre affection pour votre frère le bonheur de l'avoir épousé, ce qu'il n'aurait pas fait, s'il fût resté sans nous connaître dans le lieu où il végétait alors. Je n'entends pas le secret de la phrase de l'apologie ; ainsi je suis dispensé d'y répondre, et si je regrette qu'il soit absent, c'est que j'aurais sûrement le plaisir en toute occasion de lui témoigner moi-même ce qu'il ne peut plus savoir que par procureur. Je ne discontinuerai pas de me préparer, par des bienfaits, à des noirceurs et des injustices. Je me suis toujours bien trouvé de faire le bien dans l'attente du mal, et votre conseil n'ajoute rien à mes dispositions là-dessus.

« Comme vous convenez que vous sortez de votre caractère avec moi, il me conviendrait peu de vous en faire reproche. Il me suffit que vous vous accusiez vous-même pour n'en garder aucun ressentiment.

« Je ne sais pourquoi vous avez souligné le mot de votre sœur, en me rappelant que je dis que c'est ainsi que j'ai aimé M Le B… Cette ironie tombe-t-elle sur elle, sur moi ou sur votre frère ? Comme il vous plaira au reste. Quoique le sort de M Le B… ne me regarde plus, il ne me convient pas de me servir, en parlant d'elle, d'autres termes que ceux que j'ai employés. Ce n'est pas d'elle que je me plains ; elle est, comme vous dites, jeune et sans expérience, et, quoiqu'elle ait très peu de bien, M. votre frère a bien usé de son expérience en l'épousant et a fait une très bonne affaire.

« Considérez encore un coup, monsieur l'abbé, que tout ce qui s'adresse à lui vous est étranger. Il serait trop humiliant pour un homme de votre état qu'on le soupçonnât d'avoir été pour quelque chose dans les procédés de votre frère à mon égard ; laissez-lui-en le blâme, et ne relevez point des choses qui ne méritent pas d'avoir un défenseur aussi honnête que vous.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Beaumarchais. »

Pour couper court à ces débats irritans, Beaumarchais fit une assez forte réduction sur sa créance, qui fut réglée à la somme de 24, 441 livres 4 sous 4 deniers.

Maintenant, j'en demande bien pardon à l'ombre de la charmante Pauline, mais il paraît certain que cette créance, acceptée et reconnue par elle, n'a jamais été payée. Non-seulement je la vois dans d'autres papiers d'une date postérieure rangée au nombre des créances presque désespérées, mais la touchante sollicitude du caissier Gudin après la mort de son maître pour le moindre des billets amoureux de Pauline suffit à démontrer que cette créance doit être rangée parmi les reconnaissances non suivies d'effet, dont un assez grand nombre de femmes aimables, de poètes et de grands seigneurs ont laissé le souvenir dans les papiers de Beaumarchais. À la vérité, Pauline devint veuve un an après son mariage, et ce malheur dut nuire à l'arrangement de ses affaires. La dernière trace que je trouve d'elle dans le dossier est une lettre adressée à son cousin à la date de 1769, où elle dit, à propos de Beaumarchais : « Qu'il dorme donc en repos, il sera payé ! » C'est un peu léger à l'égard d'un homme qu'on a aimé un instant pour la vie. Pauline aurait-elle pensé par hasard que son

amour valait bien après tout 24,441 livres 4 sous 4 deniers ? Il n'y aurait point à contester là-dessus ; mais, comme cette hypothèse pourrait donner à certains billets expressifs une gravité qu'il n'y faut pas chercher, je m'empresse de la repousser comme un jugement téméraire, et je conclus que si la jeune et belle créole a laissé sa dette en souffrance, c'est que son habitation de Saint-Domingue aura été expropriée par d'autres créanciers, ou saccagée par les noirs, ou engloutie par un tremblement de terre.

Tel est l'exposé exact du petit drame vrai sous l'influence duquel Beaumarchais s'exerçait à écrire des drames fictifs, car nous sommes en 1767, année où il fait son apparition au théâtre et dans la vie littéraire par le drame d'Eugénie.

Le genre dramatique sérieux n'étant pas précisément la vocation de Beaumarchais, on est d'abord porté à se demander comment il se fait qu'il ait débuté par deux drames avant de se livrer à son véritable instinct, la comédie. En tenant compte de certaines nuances de sensibilité à la Grandisson qu'on a déjà reconnues dans ses lettres, et qui, assombries par la mésaventure intime que nous venons de raconter, ont pu contribuer à l'erreur de ses débuts, je crois que cette erreur doit surtout s'expliquer par un penchant très prononcé chez lui pour toute chose ayant l'avantage ou l'aspect de la nouveauté. Il était de ces hommes que la nouveauté attire invinciblement, comme il en est d'autres qu'elle épouvante par elle-même. En le suivant de près dans sa vie, on le voit s'enthousiasmer avec la plus grande facilité pour tous les genres d'inventions, industrielles, mécaniques, scientifiques, depuis les spécifiques des charlatans jusqu'aux aérostats, dont la direction préoccupe beaucoup sa vieillesse. Le goût de l'innovation en tout est un des traits les plus saillans de sa phy-

sionomie. Or le drame, qui a perdu aujourd'hui le charme de la nouveauté, apparaissait alors en France sous sa première forme. Ce genre mixte entre la tragédie et la comédie, introduit par La Chaussée et par Diderot, très loué par les uns, très attaqué par les autres, n'offrait point de précédens dans notre littérature, et par cela même captivait naturellement un esprit tourné aux découvertes. Ajoutons que, dans l'exécution, ce genre présentait plus de facilité que les deux autres, et l'on comprendra qu'avant de songer à laisser une trace dans la comédie, en rajeunissant ses formes et en étendant ses attributions, Beaumarchais, sans trop s'inquiéter de sa véritable aptitude, se soit précipité avec son entrain ordinaire vers le drame domestique et bourgeois, qui lui semblait un monde inconnu, dont Diderot était le Christophe Colomb et dont il espérait devenir le Vespuce.

S'il est vrai, comme l'a dit M. de Bonald, que la littérature est l'expression de la société, et cela est vrai surtout de la littérature dramatique, il n'y a point lieu de s'étonner que le brillant théâtre du XVII siècle n'ait pu suffire au siècle suivant. Par la distinction tranchée des genres, des tons et des personnages tragiques ou comiques, par le choix des sujets et la contexture de l'action, ce théâtre était la fidèle image d'une société élégante et réglée, où l'aristocratie de cour donnait partout l'impulsion en matière de goût. À mesure que les mœurs aristocratiques s'altèrent, que les rangs commencent à se rapprocher, que les intelligences tendent à se niveler, on voit naturellement se produire sous différentes formes le besoin de l'innovation au théâtre dans le choix des sujets et dans les combinaisons dramatiques. C'est ainsi qu'à côté des tentatives de Voltaire et de Ducis pour modifier plus ou moins l'ancienne tragédie sans la détruire, on voit naître, — sous le nom de comédie larmoyante avec La Chaussée, de tragédie do-

mestique, de comédie sérieuse ou de drame bourgeois, avec Diderot, Sedaine, Beaumarchais, Sébastien Mercier, — un genre nouveau qui se présente d'abord dans des proportions assez mesquines, qui a grandi depuis sous des influences diverses, et qui est devenu ce que nous appelons aujourd'hui le drame, c'est-à-dire, en prenant le mot dans son acception la plus générale, une forme de composition en vers ou en prose plus ou moins affranchie des règles sévères de l'ancienne législation dramatique.

Cette école des dramaturges du XVIII siècle a enfanté de nombreux ouvrages, et déjà presque tous sont morts ; il n'en est guère resté que trois au théâtre : le Philosophe sans le savoir, de Sedaine, et deux des trois drames de Beaumarchais : Eugénie, qui se joue encore parfois, quoique très rarement, et la Mère coupable, qui se soutient. Cependant, si cette école a été stérile en productions durables, elle n'en a pas moins son importance dans l'histoire du théâtre par l'action qu'ont exercée ses théories et surtout ses critiques. Le mouvement qui s'est produit dans la littérature dramatique en France, de 1820 à 1830, sous le nom de romantisme, n'est ni aussi nouveau ni aussi complètement anglais ou allemand qu'on l'a dit quelquefois ; il a un précurseur au XVIII siècle, et, quand on l'étudie sous sa première forme, soit dans les doctrines de Diderot, soit dans l'Essai sur l'art dramatique de Sébastien Mercier, publié en 1773, soit dans la polémique suscitée par la première traduction générale de Shakspeare en 1776, on reconnaît, à travers de notables différences comme théorie, que tout ce qui a été écrit sous la restauration de plus extravagant ou de plus sensé contre l'ancienne tragédie avait déjà été dit et redit au XVIII siècle. On reconnaît même que si ce premier mouvement d'innovation, absorbé de 1789 à 1815 par les agitations politiques et les événemens militaires de cette période,

a reparu ensuite élargi et fortifié sous l'influence d'une étude plus approfondie des théâtres étrangers, il avait lui-même, à son début, exercé sa part d'action sur l'étranger. C'est ainsi qu'on voit Lessing, que les Allemands considèrent comme l'Arminius qui délivra leur théâtre de l'invasion de la tragédie française, se passionner pour les théories et les critiques de Diderot, dont il a traduit plus d'une page dans sa Dramaturgie ; c'est ainsi qu'on voit Goethe faire grand cas des déclamations anti-classiques de Mercier ; c'est ainsi enfin qu'on voit la plupart des ouvrages de l'école de Diderot traduits et joués avec succès en Angleterre et en Allemagne. Néanmoins il ne faut pas non plus s'exagérer, comme l'ont fait quelques écrivains, la valeur de ce romantisme dramatique du XVIII siècle. Médiocre dans ses œuvres, il est mesquin dans ses doctrines. Au lieu de se prononcer pour un système de liberté réglée par la raison, qui n'exclut rien et qui cherche à tirer parti de toutes les beautés de l'ancien système, les novateurs dramatiques du XVIII siècle inventent une théorie étroite, pauvre et jalouse, aussi exclusive que la précédente et n'offrant rien de son élévation et de sa grandeur : ce sont des bourgeois qui, froissés d'avoir été jusqu'ici exclus du genre sérieux et considérés uniquement comme un gibier de comédie, veulent avoir une tragédie à eux, dans laquelle ils joueront seuls et à leur manière les grands rôles, même en s'appelant M. le marquis ou M. le commandeur, et de laquelle ils expulseront à leur tour tout ce qui n'est pas eux. Tel est le sens intime et général de toutes les théories et de tous les drames qui se produisent au XVIII siècle.

Pour ne parler ici qu'en passant des théories de l'homme que Beaumarchais proclame son maître, la poétique de Diderot se réduit à introduire, — à côté de la tragédie, une composition qu'il nomme tragédie domestique ou bourgeoise, destinée à peindre

des infortunes des bourgeois, — et, à côté de la comédie gaie, une comédie sérieuse, qui paraît, sauf quelques nuances très peu nettes, rentrer absolument dans la tragédie domestique. De plus, sans le dire aussi expressément que Beaumarchais, Diderot semble incliner en général pour l'emploi de la prose de préférence aux vers, et enfin sur les deux questions essentielles de l'art dramatique, la question des unités et celle du mélange des tons, ce novateur audacieux se prononce très formellement pour les unités et s'explique très vaguement sur l'alliance du style familier et du style noble, c'est-à-dire qu'en enlevant au drame sérieux tout l'idéal, toute l'élévation, toute l'ampleur de la grande tragédie, Diderot lui laisse, à peu de choses près, toutes les entraves dont les inconvéniens ont donné quelque importance à ses critiques.

Àl'appui de ses théories, Diderot, on le sait, donna deux drames, le Fils naturel et le Père de famille. Malgré quelques saillies heureuses, un certain pathos ardent, qui s'élève quelquefois jusqu'à l'éloquence, et un caractère assez réussi, celui du commandeur dans le Père de famille, il est peu d'ouvrages de théâtre qui soient plus confus, plus faibles d'intrigue, plus lourds, plus fatigans par l'emphase continue du style, par l'abus de l'interjection, de l'apostrophe et de la tirade, que ces deux drames, devenus presque illisibles. En sortant d'une conversation avec Diderot, Voltaire disait de lui : « Cet homme n'est pas fait pour le dialogue. » Cette vérité perce à chaque page de ses drames : ce ne sont jamais les personnages, ce n'est ni Sophie, ni Constance, ni Dorval, ni Germeuil, ni Saint-Albin oui ont la parole ; c'est le philosophe Diderot qui disserte sur l'amour, sur le célibat, sur les couvens, sur la vertu, sur l'égalité des conditions, — et cet homme si spirituel parfois dans ses Salons ou dans ses lettres à

M Voland, qui, dans ses théories dramatiques, montre souvent un sentiment heureux de la simplicité du génie grec, qui, après Fénelon, fait ressortir assez bien ce qu'il y a parfois de tendu dans le langage des héros de Corneille, cet homme enfin, si prompt à apercevoir la paille dans le dialogue des grands tragiques du XVII siècle, ne voit pas la poutre qui est dans le sien. Le jeune et vertueux Dorval, causant par exemple avec la jeune et vertueuse Constance qu'il hésite à épouser de crainte d'avoir des enfans qui deviendront les suppôts ou les victimes du fanatisme, lui tient un beau discours qui commence ainsi : « Constance, je ne suis point étranger à cette pente si générale et si douce qui entraîne tous les êtres et qui les porte à éterniser leur espèce, etc. » Diderot appelait cela rétablir le naturel dans le dialogue.

Après Diderot et avant Beaumarchais, un esprit doué de qualités qu'on trouve rarement unies, surtout au XVIII siècle, un esprit fin, judicieux et naïf, d'une ingénuité aimable et souvent profonde, Sedaine, sans écrire aucune théorie, avait tiré du genre préconisé, mais assez mal défini par l'auteur du Fils naturel, tout ce que ce genre était capable de produire, et il avait fait jouer en 1765, avec un très grand succès, le Philosophe sans le savoir, le seul ouvrage vraiment remarquable qu'ait produit l'école de Diderot. Aussi ce dernier disait-il naïvement en parlant de Sedaine : « Cet homme me coupe l'herbe sous le pied. » En effet, le drame simple, gracieux, attachant, de Sedaine, tuait les drames sentencieux, ampoulés et confus de Diderot.

C'est à ce moment que Beaumarchais entre dans la carrière, en 1767, à trente-cinq ans, après avoir expérimenté la vie sous toutes ses faces, et persuadé à tort que son talent l'appelait surtout à réussir dans le genre sérieux, dont il expose à son tour la

théorie. Cette théorie est en général empruntée à celle de Diderot, pour qui Beaumarchais professe l'admiration la plus vive ; elle est présentée dans un style moins chaleureux et plus incorrect que le style de Diderot, mais avec plus de précision, de netteté et de méthode. On en saisit mieux les points principaux. Sans adopter la distinction trop subtile des quatre genres dramatiques inventés par le maître, Beaumarchais plaide pour l'introduction du drame sérieux, « qui tient le milieu, dit-il, entre la tragédie héroïque et la comédie plaisante. » Le premier, je crois, des dramaturges du temps, il intitule sa pièce drame. Le drame, suivant lui, doit être écrit en prose ; il doit être consacré à peindre des situations tirées de la vie ordinaire ; « le dialogue doit être simple et se rapprocher autant que possible de la nature ; sa véritable éloquence est celle des situations, et le seul coloris qui lui soit permis est le langage vif, pressé, coupé, tumultueux et vrai des passions. » Diderot maintenait les trois unités : son disciple n'en dit rien, il ne parle pas davantage du mélange des tons, et c'est ce drame ainsi conçu qu'il présente comme supérieur à la tragédie et à la comédie.

Que cette sorte de drame domestique en prose ait sa valeur au-dessous de la tragédie, du drame élevé et de la comédie, cela se peut admettre, et la popularité que ce genre domestique a acquise depuis prouve qu'il est entré dans nos mœurs et dans nos goûts ; mais ce qui est une illusion du temps, c'est l'importance exagérée que l'auteur d'Eugénie attache à une forme de composition aussi maigre, qui lui semble appelée à éclipser toutes les autres. Il est assez plaisant d'abord de voir Beaumarchais toujours tout entier à son objet, et ne se doutant pas encore de sa véritable vocation, s'évertuer à prouver que le genre plaisant, c'est-à-dire la comédie, offre beaucoup moins d'intérêt que le genre sé-

rieux ; que la moralité du genre plaisant est ou peu profonde ou nulle, et même inverse de ce qu'elle devrait être ; en un mot, que la comédie est de sa nature essentiellement immorale, ce qui ne l'empêchera pas, dix-sept ans plus tard, dans sa préface du Mariage de Figaro, de reprendre la thèse au rebours, en cherchant à prouver que le genre plaisant de sa pièce est surtout essentiellement moral. Quant au genre héroïque, c'est-à-dire à la tragédie, Beaumarchais en fait très peu de cas. Ce qu'il y a en lui de prosaïque et d'un peu vulgaire perce dans ses appréciations du théâtre antique ; très inférieur sur ce point à son maître Diderot, il ne voit dans le drame grec que le dogme de la fatalité qui le révolte ; il n'y voit ni la beauté grandiose et harmonieuse des figures, ni l'admirable expression des sentimens généraux du cœur humain. Le mot classique, qu'il emploie peut-être le premier dans le sens de l'ironie, semble pour lui, comme l'a très finement remarqué M. Sainte-Beuve, synonyme de barbare ; ainsi il dira : « Si quelqu'un est assez barbare, assez classique, pour soutenir la négative, etc. » Beaumarchais ne se trompe pas moins sur la nature de l'illusion dramatique, et en cela, comme en beaucoup de choses, il est en plein dans le courant des idées de son temps. Le siècle précédent ne voulait prendre au sérieux sur la scène que les rois et les héros : Beaumarchais bannit rigoureusement les héros et les rois du drame sérieux ; suivant lui, ils n'excitent point un véritable intérêt ; leurs infortunes, étant exceptionnelles, n'agissent pas sur notre cœur. « C'est notre vanité seule, dit-il, qui trouve son compte à être initiée dans les secrets d'une cour superbe ; le spectateur est surtout sensible aux malheurs d'un état qui se rapproche du sien, » c'est-à-dire qu'un marchand qui va déposer son bilan est plus dramatique qu'un roi déchu, ou un héros qui vient de perdre une bataille.

Après avoir exclu les héros, Beaumarchais exclut naturellement les grands faits de l'histoire, et entre autres argumens à l'appui de sa thèse, il en donne d'assez singuliers, qui ne prouvent guère qu'une chose : c'est qu'en 1767 il n'était pas prophète. « Que me font à moi, dit-il, sujet paisible d'un état monarchique du XVIII siècle, les révolutions d'Athènes et de Rome ?... Pourquoi la relation du tremblement de terre qui engloutit Lima et ses habitans à trois mille lieues de moi me trouble-t-elle, lorsque celle du meurtre juridique de Charles I commis à Londres ne fait que m'indigner ? C'est que le volcan ouvert au Pérou pouvait faire son explosion à Paris, m'ensevelir sous ses ruines, et peut-être me menace encore, au lieu que je ne puis jamais appréhender rien d'absolument semblable au malheur inoui du roi d'Angleterre. »

La même erreur sur l'illusion théâtrale qui porte Beaumarchais à rétrécir ainsi le domaine du drame et à en faire le calque servile de la réalité la plus commune le conduit à préférer la prose au vers. Peut-être aussi son motif pour exclure le vers est-il involontairement tiré de la fable du Renard et les Raisins. Il est à remarquer en effet que presque tous ceux qui ont paru plaider contre la poésie, depuis Fénelon, qui, dans sa Lettre à l'Académie, insiste beaucoup sur les inconvéniens de la rime, jusqu'à Diderot et Beaumarchais, tous apportaient dans la question la partialité de l'orfèvre, ou plutôt de l'homme qui n'est pas orfèvre. Ils écrivaient en prose et ils médisaient du vers. Les novateurs dramatiques les plus audacieux de nos jours, tout en essayant avec plus ou moins de bonheur de briser l'allure majestueuse de l'alexandrin tragique, se sont accordés tous avec raison pour maintenir l'emploi du vers dans le drame. « C'est une des digues les plus puissantes, écrivait en 1829 M. Victor Hugo, contre l'ir-

ruption du commun, qui, ainsi que la démocratie, coule toujours à pleins bords dans les esprits… L'idée, trempée dans le vers, prend soudain quelque chose de plus incisif et de plus éclatant ; c'est le fer qui devient acier. » Rien de plus juste, et Montaigne ne pensait pas autrement, quand il disait, dans un style non moins coloré : « J'aime la poésie d'une particulière inclination, car, tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus vive et plus forte, ainsi me semble-t-il que la sentence pressée aux pieds nombreux de la poésie s'élance plus brusquement et me fiert d'une plus vive secousse. »

Les théories de Diderot et de Beaumarchais sur le drame présentent donc quelque intérêt comme ayant donné l'impulsion à un système plus large, qui, sans avoir tenu tout ce qu'il promettait, a du moins rendu quelque vitalité à notre théâtre ; mais ces théories sont loin encore, on le voit, de répondre à l'idée que nous nous faisons d'un drame grandiose, varié, libre, réglé par le bon sens dans sa liberté, où l'auteur s'inspire à volonté de l'histoire de la poésie ou de la vie ordinaire, et embrasse, comme dit M. Guizot, « toutes ces conditions sociales, tous ces sentimens généraux ou divers, dont le rapprochement et l'activité simultanée forment aujourd'hui pour nous le spectacle des choses humaines. »

Le premier ouvrage dramatique de Beaumarchais se ressent de la mesquinerie de ses doctrines. Il y a des parties faibles dont la couleur est aujourd'hui passée et fanée. Cependant, soit pour l'action, soit pour le dialogue, le drame d'Eugénie est à mon avis très supérieur aux drames de Diderot. Sans avoir la naïveté pénétrante et colorée de Sedaine, Beaumarchais, en professant comme Diderot la théorie du naturel, pratique au moins cette

théorie un peu mieux que lui. Fréron, sévère d'ailleurs pour le drame, reconnaît lui-même que les trois premiers actes d'Eugénie sont dialogués avec précision et naturel. Il y a déjà dans Beaumarchais une veine de facilité vive et courante qui résiste à l'invasion de l'emphase et de la sensiblerie. Cependant, comme Eugénie est loin d'être un chef-d'œuvre, il s'agit pour nous bien moins ici d'analyser la pièce que d'étudier l'auteur soit dans l'ouvrage même, soit dans le mouvement très actif et très varié auquel il se livre pour en assurer le succès.

L'instinct d'opposition aux privilèges sociaux, instinct fortifié chez Beaumarchais par les nombreux déboires dont nous avons suffisamment parlé, se manifeste même dans le drame d'Eugénie, dont le manuscrit très audacieux fut notablement modifié par la censure. On sait que dans la pièce, telle qu'elle a été jouée et publiée, la scène se passe en Angleterre, à Londres. Eugénie, fille d'un gentilhomme du pays de Galles, se croit la femme de lord Clarendon, neveu du ministre de la guerre, qui l'a indignement trompée par un faux mariage, où son intendant jouait le rôle de chapelain, et qui se prépare à épouser une riche héritière au moment où sa victime arrive à Londres. La donnée ainsi conçue est déjà un peu étrange ; cependant, en Angleterre, le mariage n'étant point soumis à des formalités aussi sévères qu'en France, elle n'est pas absolument inadmissible ; c'est un fait analogue qui forme le nœud du roman de Goldsmith, le Vicaire de Wakefield. Ce n'était pas en Angleterre toutefois que Beaumarchais avait d'abord placé l'action de son premier drame, c'était en France, à Paris, et au XVIII siècle. Dans le manuscrit, lord Clarendon s'appelle le marquis de Rosempré ; il est également qualifié neveu du ministre de la guerre, et il a trompé par un faux mariage, à l'aide d'un domestique déguisé en prêtre, la vertueuse

fille du baron de Kerbalec, gentilhomme breton. Le fait ainsi présenté était passablement injurieux, fort invraisemblable, et, à tout prendre, la censure rendit service au drame même en obligeant l'auteur à transporter la scène en Angleterre. C'est pourtant ce manuscrit, changé seulement quelques jours avant la représentation, qui servait aux nombreuses lectures que Beaumarchais faisait de son premier ouvrage afin d'en préparer le succès, et, parmi les grands seigneurs qui assistent à ces lectures, je n'en vois qu'un, le duc de Nivernois, qui très poliment se récrie contre l'improbable scélératesse du faux mariage.

Je viens de dire que Beaumarchais travaillait de toutes ses forces à se préparer un succès ; nous ne sommes pas, en effet, en 1784, au temps du Mariage de Figaro, où l'auteur n'a qu'à tenir en haleine la fiévreuse impatience d'un public qui attend sa pièce comme le plus extraordinaire des événemens. Nous sommes en 1767, Beaumarchais est complètement inconnu comme écrivain ; c'est un homme d'affaires et de plaisir qui a su se pousser un peu à la cour, dont on parle très diversement, et que les gens de lettres sont assez disposés à accueillir comme l'ont accueilli les courtisans, c'est-à-dire comme un intrus. De là, pour lui, nécessité d'aller au-devant de la curiosité, qui ne viendrait pas d'elle-même, de la provoquer, de l'exciter, et de se ménager dans tous les rangs des preneurs et des appuis. C'est ce qu'il fait avec une variété assez amusante de tons et d'attitudes. Quand il s'agit, par exemple, d'obtenir pour son drame une lecture chez Mesdames de France, il pose en homme de cour qui veut bien condescendre à faire de la littérature dans l'intérêt de la vertu et des bonnes mœurs. Il s'adjuge d'avance une célébrité qu'il n'a pas encore, et en somme paraît doué d'une présomption rare ; voici son épître :

« Les comédiens français vont représenter dans quelques jours une pièce de théâtre d'un genre nouveau, et que tout Paris attend avec la plus vive impatience. Quelques ordres que j'eusse donnés aux comédiens, en leur faisant présent de l'ouvrage, de garder un profond secret sur le nom de l'auteur, dans leur enthousiasme maladroit ils ont cru me rendre ce qu'ils me devaient en transgressant mes ordres, et ils m'ont sourdement fait connaître à tout le monde. Comme cet ouvrage, enfant de ma sensibilité, respire l'amour de la vertu et ne tend qu'à épurer notre théâtre et en faire une école de bonnes mœurs, j'ai cru que je devais, avant que le public le connût davantage, en offrir un hommage secret à mes illustres protectrices. Je viens donc, Mesdames, vous prier d'en entendre la lecture en particulier. Après cela, quand le public me porterait aux nues à la représentation, le plus beau succès de mon drame sera d'avoir été honoré de vos larmes comme son auteur l'a toujours été de vos bienfaits. »

Avec le duc d'Orléans, grand-père du roi Louis-Philippe, prince qui aimait et qui appréciait les gens de lettres, Beaumarchais est plus modeste.

« Monseigneur, écrit-il, la maladie de Préville, qui retarde encore de huit jours la représentation d'Eugénie, nouveau drame en cinq actes, me donne la possibilité de faire à votre altesse l'hommage d'une lecture, si elle en est tant soit peu curieuse. Je sais, monseigneur, qu'on vous a dit assez de mal de l'auteur et de l'ouvrage. Le premier est un objet trop peu important pour que j'aie l'indiscrétion d'en entretenir votre altesse ; je me borne à désirer de lui donner des notions plus certaines sur le second, contre lequel beaucoup de gens sont déchaînés, quoique peu de personnes le connaissent. Vous serez moins étonné, monseigneur, de ma

hardiesse à vous prier d'être mon juge d'avance, lorsque vous saurez que la pièce court le danger de ne pouvoir être entendue au théâtre, et qu'il y a cinquante louis de distribués à cinquante étourneaux pour aller au parterre assurer sa chute sans l'écouter le jour de la première représentation. M. le duc de Noailles me dit là-dessus hier : Tant mieux ; c'est qu'ils en pensent du bien. Mais moi, qui tremble, je fais comme les malheureux qu'on persécute injustement sur la terre. Je lève les mains au ciel et je cherche justice et protection parmi les dieux... Peut-être tirerai-je un double avantage de ma démarche : c'est que le drame qui m'a servi de délassement au milieu d'occupations plus sérieuses, et qui doit faire plus d'honneur à la sensibilité de mon cœur qu'à la force de mon esprit, ramènera votre altesse à prendre de moi une meilleure opinion que celle qu'on a voulu lui donner, et la portera à recevoir avec bonté les assurances du profond respect avec lequel je suis de votre altesse, etc.

« Beaumarchais. »

Avec le duc de Noailles, auquel il avait lu sa pièce, et qui lui avait témoigné de l'intérêt, Beaumarchais pose en homme d'état qui a manqué sa vocation.

« Ce n'est qu'à la dérobée, monsieur le duc, que j'ose me livrer au goût de la littérature. Quand je cesse un moment de gratter la terre et de cultiver le jardin de mon avancement, à l'instant tous mes défrichemens se couvrent de ronces, et c'est toujours à recommencer. Une autre de mes folies à laquelle j'ai encore été forcé de m'arracher, c'est l'étude de la politique, épineuse et rebutante pour tout autre, mais aussi attrayante qu'inutile pour moi. Je l'aimais à la folie : lectures, travaux, voyages, observations, j'ai tout fait pour elle : les droits respectifs des puissances, les pré-

tentions des princes par qui la masse des hommes est toujours ébranlée, l'action et la réaction des gouvernemens les uns sur les autres, étaient des intérêts faits pour mon ame. Il n'y a peut-être personne qui ait autant éprouvé que moi la contrariété de ne pouvoir rien voir qu'en grand, lorsque je suis le plus petit des hommes : quelquefois même j'ai été jusqu'à murmurer dans mon humeur injuste de ce que le sort ne m'avait pas placé plus avantageusement pour les choses auxquelles je me croyais propre, surtout lorsque je considérais que la mission que les rois et les ministres donnent à leurs agens ne saurait leur imprimer la grâce de l'ancien apostolat, qui faisait tout à coup des hommes éclairés et sublimes des plus chétifs cerveaux. »

Beaumarchais avait su également intéresser au drame d'Eugénie la fille du duc de Noailles, la comtesse de Tessé, personne spirituelle et aimable, qui avait discuté avec lui le caractère de l'héroïne, et à laquelle il répond avec un mélange assez hétérogène de subtilité romanesque et de galanterie tant soit peu impertinente, qui me paraît encore un signe de l'homme et du temps.

« J'ai été vivement touché, madame la comtesse, de votre aimable politesse, si éloignée de la stérile et minutieuse civilité dont on se régale à la ville, et qui ne montre qu'un fade supplément à la bienfaisance de l'ame, source de toute honnêteté :

« Qu'il est facile à la grandeur
D'imposer des lois à notre ame !
Un coup d'œil soumet notre cœur,
Une politesse l'enflamme.

« Raisonnons maintenant sur vos réflexions, elles ont fermenté dans ma tête, je m'en suis occupé, et si je reste attaché (par-

don) à la situation où je mets dans la bouche d'Eugénie qu'elle se méprise tout haut d'aimer un perfide, mais que si elle a le courage de le mépriser vivant, rien ne pourra l'empêcher de le pleurer mort, etc. ; si j'y reste attaché, dis-je, c'est que tous mes efforts pour me ranger à votre avis n'ont pu me dépersuader que la magnanimité du repentir et l'aveu public et libre que le coupable fait d'une faute quelconque, non-seulement est au-dessus du mal, mais encore au-dessus de la honte de l'aveu. Tourmentée, déchirée par une passion qu'elle déteste, qu'est-ce qu'Eugénie m'apprend par son aveu ? Qu'il semble qu'elle renferme deux ames : l'une faible, presque charnelle, attachée à son séducteur, entraînée vers lui par un mouvement d'entrailles, dont on ne se défend guère contre un perfide aimable dont on est enceinte ; et l'autre, ame sublime, élevée, tout esprit, toute vertu, méprisant et foulant aux pieds la première, et surtout l'accusant en public et la couvrant de honte sans ménagement. L'effet de ce combat est certain : il faut qu'il tue Eugénie ou détraque entièrement la faible machine, théâtre de ce conflit de puissance. Eh bien ! il le fera, elle sentira les angoisses de la mort ; mais l'ame sublime ne cédera pas à l'ame sensible, et voilà mon héros. Je souhaite que ce commentaire, peut-être plus embrouillé que le texte, vous paraisse expliquer la chose ; mais telle est la métaphysique du cœur, que plus on veut la définir, plus on s'éloigne de l'assentiment rapide et vrai qui nous la fit apercevoir et nous y arrêter au premier coup d'œil. Permettez-moi, je vous prie, une petite citation à ce sujet, dont la forme sauvera la liberté du fond ; mais lorsqu'il est question de cœur, on sent assez que c'est de tendresse et de plaisir qu'on veut parler. Un jour, dans le délire d'une faveur innocente que j'avais reçue d'une femme très sage (c'était un baiser), je veux chanter ce qui se passe en moi, les

idées se pressent, s'accumulent, mon esprit veut se monter au ton de mon cœur ; mais l'impression qui reste d'un baiser délicieux n'est pas de son ressort, le trouble qui m'agite est composé de mille choses que je ne puis exprimer. Enfin, épuisé de fatigue et ne trouvant rien qui me satisfasse, je renonce à mon projet, et je m'écrie :

« Oh ! doux effet du baiser de Thémire,
Je vous ai trop senti pour vous décrire.
.....

Et la pièce file. Ma verve, ouverte par ce premier effort, me fait bavarder long-temps sur ce sujet ; mais la vérité m'était échappée d'abord : c'est qu'on définit mal ce qu'on sent trop vivement.

« Je suis, madame la comtesse, etc.

« De Beaumarchais. »

Parmi les suffrages que Beaumarchais tenait à se ménager d'avance, il plaçait avec raison au premier rang celui du duc de Nivernois, personnage considérable et en même temps esprit fin, élégant, cultivant lui-même les lettres avec succès, membre de l'Académie française, et dont la bienveillance avait du prix pour un débutant dans la carrière littéraire. L'auteur d'Eugénie lui avait lu son drame et lui demandait très humblement ses observations. Voici la réponse du duc, elle est empreinte de cette urbanité affectueuse dont la tradition s'est peut-être un peu perdue chez les grands seigneurs, si tant est qu'il y ait encore des grands seigneurs. N'oublions pas que Beaumarchais n'avait alors aucune renommée, que le duc de Nivernois le connaissait à peine et n'avait nul besoin de lui.

« Le 20 janvier 1767.

« Je suis très flatté, monsieur, lui écrit-il, de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Ce serait en abuser que d'oser vous communiquer des observations faites d'après une lecture rapide et unique. Si vous croyez que les réflexions de ma vieille expérience puissent vous être bonnes à quelque chose, il faudrait que vous eussiez la bonté de m'envoyer votre manuscrit pour que je pusse le lire seul, attentivement, sans illusion ni distraction ; mais, monsieur, je dois vous dire, non pas avec modestie, mais avec sincérité, que je ne me trouve guère digne d'être consulté, et qu'en vous offrant mes avis, dont je sens le peu de valeur, je n'ai d'autre intention que de répondre à votre politesse, et à la confiance que vous voulez bien m'accorder.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, etc.

« Le duc de Nivernois. »

L'auteur envoie son manuscrit, qui lui revient au bout de deux jours avec plusieurs pages de critiques délicates et judicieuses sur les situations, sur les caractères, sur le style de la pièce. Beaumarchais ne tira pas profit de tout, il lui eût fallu refaire son drame six jours avant la première représentation ; mais les observations du duc de Nivernois lui furent très utiles, elles lui indiquaient d'avance les côtés faibles sur lesquels allait se porter la critique. Le duc combat d'abord l'idée d'un faux mariage à l'aide de domestiques travestis, comme un crime improbable en France, et dont la représentation est impossible. Il proposait d'y substituer divers moyens propres à rendre excusable la situation d'Eugénie, qui fait le principal intérêt de la pièce. Malheureusement cela eût exigé un remaniement général, et c'est alors que Beaumarchais,

pressé d'un autre côté par la censure, prend le parti de transporter la scène en Angleterre. Le défaut capital du drame d'Eugénie, défaut dont Grimm va triompher tout à l'heure en traitant fort mal la pièce et l'auteur, est parfaitement saisi par le duc de Nivernois. « J'avoue, écrit-il, que j'ai toutes les peines du monde à me prêter au rôle du marquis (le séducteur, devenu à la représentation lord Clarendon). Dans le premier acte, c'est un franc scélérat avec réflexion et sans remords ; il a trompé une fille de condition par un faux mariage, il la laisse grosse, il veut en épouser une autre, et c'est cet homme qui doit trouver grâce devant Eugénie, qu'on excuse et qui intéresse ! Il faudrait bien des préparations pour arriver à ce but. » Et le duc de Nivernois en indique quelques-unes. C'était là en effet tout le problème, trouver le moyen de rendre un séducteur de ce genre assez intéressant pour qu'une personne aussi distinguée qu'Eugénie par la noblesse et la délicatesse des sentimens puisse, après la découverte du crime, aimer encore le coupable et lui faire grace sans que son caractère à elle soit faussé. Beaumarchais n'avait pas assez senti cette difficulté : sur les observations du duc de Nivernois, il ajouta quelques touches au caractère du séducteur, il renforça un peu dans ce rôle l'hésitation, les remords, les circonstances atténuantes, qui étaient à peine indiqués ; mais le drame resta toujours défectueux sur ce point, et la bassesse de Clarendon, travaillant jusqu'au dernier moment à tromper Eugénie, qui se croit sa femme, tandis qu'il se prépare à un second mariage, rendait impossible la scène de la réconciliation.

Les critiques du duc de Nivernois, quant au style, furent plus utiles à l'auteur d'Eugénie. Je vois, en comparant le manuscrit à la pièce imprimée, que Beaumarchais eut le bon esprit de s'y conformer très docilement. Il s'agissait en effet ici de faire dialo-

guer des personnes de condition ; le style devait être naturel, mais jamais trivial ; il ne devait pas davantage être guindé : or cette juste mesure entre la vulgarité et l'affectation n'est pas, on le sait, la qualité dominante du style, d'ailleurs si animé, de Beaumarchais. Dans le manuscrit, par exemple, au moment où Eugénie se plaint de ne pas voir arriver le marquis de Rosempré (ou lord Clarendon), sa tante lui répondait : « Ses devoirs ne lui permettent pas de quitter la cour à votre coup de sonnette. » Le duc de Nivernois proteste contre le coup de sonnette ; Beaumarchais s'empresse avec raison de le supprimer. Plus loin, la tante, personne un peu brusque, en entendant rentrer son frère, le père d'Eugénie, qui n'est pas moins impétueux que sa sœur, disait : « Reconnaissez mon tonnerre de frère au vacarme qu'il fait en rentrant. » — « On pourrait se passer, écrit le duc, de cette expression pour le moins hasardée, » et Beaumarchais renonce à son tonnerre de frère. Ailleurs, la tante, irritée contre ce frère qui vient d'accabler Eugénie de reproches sanglans, lui disait : « Courage, homme des bois, ne garde plus de mesure, presse-toi, prends un couteau, égorge ta fille. » — « Si nous ôtions ce couteau ? écrit doucement le duc de Nivernois. Je retrancherais aussi homme des bois, qui est une manière de singe peu propre à être mis en apostrophe. » — Non-seulement Beaumarchais fait les retranchemens indiqués, mais il radoucit considérablement cette scène, qui était trop forcée. Parmi ces nombreuses critiques de détail, dont je n'indique qu'une très faible partie, une seule n'est pas acceptée par Beaumarchais. Le duc de Nivernois repousse le mot guet-apens, qu'il déclare un mot suranné. Beaumarchais le maintient, et il a raison, car c'est le seul qui rende l'idée qu'il veut exprimer, et ce mot n'est point suranné.

Autant Beaumarchais est docile aux observations d'un duc spirituel et lettré, autant il est rétif avec la censure, qui, à la vérité, s'inquiète plus des hardiesses de pensée que des négligences de style. Après avoir bien bataillé avec elle, le jour même de la première représentation d'Eugénie, il reçoit une lettre du censeur, qui a eu le malheur de laisser passer « une énormité, dont le magistrat, dit-il (le lieutenant-général de police), s'est aperçu. » Peut-être le censeur se cache-t-il ici derrière le magistrat, qui probablement n'avait guère le temps de lire la pièce d'un auteur inconnu, comme l'était alors Beaumarchais. Ce censeur est un homme destiné à recevoir un jour de la main de l'auteur d'Eugénie de rudes étrivières et la célébrité la plus désagréable ; c'est Marin, le fameux Marin du procès Goëzman, qui, à en juger par une lettre conservée dans la correspondance de Beaumarchais, vivait alors en assez bonne intelligence avec son futur ennemi. Tout ce que le censeur obtint de Beaumarchais, ce fut un léger changement dans une phrase soulignée comme dangereuse : « Le règne de la justice naturelle commence où celui de la justice ne peut s'étendre. » L'auteur modifia ce passage ainsi : « La justice naturelle reprend ses droits partout où la justice civile ne peut étendre les siens. » Le sens restait le même, et la phrase y gagnait comme construction.

Enfin Beaumarchais fit sa première apparition devant le public. Son drame fut joué pour la première fois, non pas le 29 juin, ainsi qu'on l'a écrit par erreur dans toutes les éditions de ses œuvres, mais le 29 janvier 1767, comme cela est constaté par sa correspondance et par ce passage de l'Année littéraire de Fréron : « Eugénie, jouée pour la première fois le 29 janvier de cette année, fut assez mal reçue du public, et même cet accueil avait tout l'air d'une chute ; elle s'est relevée depuis avec éclat, moyennant

des retranchemens et des corrections ; elle a long-temps occupé le public, et ce succès fait beaucoup d'honneur à nos comédiens. » On voit que c'est également par erreur qu'on a écrit souvent depuis que ce début de Beaumarchais ne fut pas heureux. Sans vouloir comparer les deux pièces, il arriva à Eugénie ce qui devait arriver plus tard au Barbier de Séville. Les deux derniers actes compromirent un instant le succès des trois premiers. C'est dans ces deux derniers actes que Beaumarchais, copiant presque littéralement le fond d'une nouvelle du Diable boiteux de Lesage (le Comte de Belflor), faisait tomber des nues le frère d'Eugénie, sauvé par le séducteur de sa sœur, obligé de le provoquer ensuite, et dont la présence commençait en quelque sorte une nouvelle pièce remplie de confusion et de longueurs. Entre la première et la seconde représentation, Beaumarchais retoucha beaucoup les deux derniers actes ; ils restèrent toujours faibles, mais ce changement suffit pour mettre en relief les trois premiers, qui contenaient de belles parties, annonçant déjà un rare talent de mise en scène et de dialogue ; le troisième acte notamment était très dramatique et produisit un grand effet. Le jeu distingué, décent et émouvant d'une jeune et aimable actrice, M Doligny, qui représentait Eugénie, ne contribua pas peu à sauver ce drame et à le faire triompher avec éclat du danger qui l'avait menacé à la première représentation.

L'auteur d'Eugénie gagna donc son procès auprès du public, mais il trouva plus de sévérité chez les critiques du temps, qui semblent en général assez mal disposés pour ce nouveau venu. « Cet ouvrage, dit Grimm en parlant d'Eugénie, est le coup d'essai de M. de Beaumarchais au théâtre et dans la littérature. Ce M. de Beaumarchais est, à ce qu'on dit, un homme de près de quarante ans (il en avait trente-cinq), riche, propriétaire d'une

petite charge à la cour, qui a fait jusqu'à présent le petit-maître, et à qui il a pris fantaisie mal à propos de faire l'auteur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître, mais on m'a assuré qu'il était d'une suffisance et d'une fatuité insignes. » Ailleurs, le même Grimm dit, à propos du second drame de Beaumarchais et par allusion à l'origine de l'auteur : « Il valait bien mieux faire de bonnes montres qu'acheter une charge à la cour, faire le fendant et composer de mauvaises pièces. » Ce ton ne respire point la sympathie, et il faut bien reconnaître que la réputation de fatuité dont jouissait Beaumarchais n'était pas précisément volée ; mais Grimm, le plus présomptueux des hommes, qui mettait du blanc et du rouge comme une vieille coquette, et qui, non moins roturier que l'auteur d'Eugénie, se faisait appeler le baron de Grimm gros comme le bras, Grimm reprochant à Beaumarchais sa suffisance et sa roture, est un spectacle aussi récréatif que celui de Diderot prétendant rétablir le naturel au théâtre avec la prose du Père de Famille. Les observations de Grimm sur le drame d'Eugénie ne manquent d'ailleurs ni de sens ni d'esprit ; seulement elles sont d'un homme déterminé à sabrer la pièce et l'auteur. Son pronostic sur Beaumarchais vaut la peine d'être enregistré. « Cet homme, dit-il, ne fera jamais rien, même de médiocre. Il n'y a dans toute la pièce qu'un seul mot qui m'ait plu, c'est au cinquième acte, lorsque Eugénie, revenue d'un long évanouissement, rouvre les yeux et trouve Clarendon à ses pieds ; elle se rejette en arrière et s'écrie : J'ai cru le voir ! Ce mot est si bien, il détonne si fort du reste (sic), que je parie qu'il n'est pas de l'auteur. » Quel équitable juge que ce Grimm !

Reste à se demander comment un dédain si tranchant pour un drame de l'école de Diderot, plus intéressant que ceux du maître, se pouvait concilier chez Grimm avec la ridicule admiration

qu'on le voit professer pour le Fils naturel, au sujet duquel il épuise toutes les formes de l'enthousiasme. Le fait, hélas ! s'explique aisément. Diderot était l'intime ami de Grimm, et le Fils naturel parut avec une dédicace à Grimm. Comment l'ouvrage n'aurait-il pas été sublime ? Du reste, nous verrons plus tard l'arrogant critique faire connaissance avec Beaumarchais et changer de ton.

Le nouvelliste anonyme du recueil de Bachaumont se contente d'annoncer Eugénie, en se livrant sur la personne de l'auteur à ces insinuations odieuses qui passaient pour des gentillesses au XVIII siècle. Quand fleurit la censure en l'absence d'une publicité réglée par des lois, il y a toujours des égouts secrets où la haine vient déposer son venin pour l'amusement des oisifs. Le recueil de Bachaumont est le grand égout du XVIII siècle, c'est un assemblage incohérent où la vérité et le mensonge, le cynisme et l'esprit, la médisance ingénieuse et la calomnie la plus noire se mêlent comme les ingrédiens d'un de ces plats composés des restes du riche et destinés au pauvre qu'un roman trop célèbre nous a fait connaître sous le nom d'arlequins. L'auteur d'Eugénie n'avait du reste à s'inquiéter ni de la Correspondance de Grimm, ni des nouvelles de Bachaumont, aucune de ces deux feuilles n'étant publique ; mais il s'inquiétait beaucoup de l'Année littéraire de Fréron, dont les jugemens exerçaient une assez grande influence et dont la sévérité lui faisait peur. Fréron n'avait encore rien écrit sur sa pièce, lorsque Beaumarchais saisit, non sans la tirer un peu par les cheveux, une occasion de se rapprocher du critique redouté et lui adresse une lettre dont le style modeste, comparé à celui de sa lettre de tout à l'heure à Mesdames de France, achèvera de peindre la diversité de ses allures.

« Je ne crois pas avoir l'honneur, monsieur, d'être personnellement connu de vous, ce qui me rend d'autant plus sensible aux choses honnêtes que l'on m'a rapportées hier au soir. Un homme de mes amis qui s'est rencontré avec vous dans une maison m'a assuré qu'il était impossible de parler avec plus de modération que vous ne l'aviez fait des endroits qui vous avaient paru répréhensibles dans le drame d'Eugénie et de louer avec une plus estimable franchise ceux que vous aviez jugés propres à intéresser les honnêtes gens. C'est ainsi que la critique judicieuse et sévère devient très utile aux gens qui écrivent. Si vos occupations vous permettent de revoir aujourd'hui cette pièce où j'ai retranché des choses auxquelles mon peu d'usage du théâtre m'avait attaché, je vous prie de le faire avec ce billet d'amphithéâtre que je joins ici. Je vous demanderai, après cette seconde vue, la permission d'en aller jaser avec vous, en vous assurant de la haute considération et de la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Voici maintenant la réponse de l'austère Fréron :

« Le samedi, 7 février 1767.

« Je suis fort sensible, monsieur, à votre politesse, et bien fâché de ne pouvoir en profiter, mais je ne vais jamais à la comédie par billets ; ne trouvez donc pas mauvais, monsieur, que je vous renvoie celui que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

« Quant à votre drame, je suis charmé que vous soyez content de ce que j'en ai dit ; mais je ne vous dissimulerai pas que j'en ai pensé et dit plus de mal que de bien après la première représentation, la seule que j'aie vue. Je ne doute pas que les retranche-

mens qui étaient à faire et que vous avez faits dans cet ouvrage ne l'aient amélioré : le succès qu'il a maintenant me le fait présumer. Je me propose de l'aller voir la semaine prochaine, et je serai très aise, monsieur, je vous assure, de pouvoir joindre mes applaudissemens à ceux du public.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, etc.,

« Fréron. »

Il est évident que l'austère Fréron tient à garder intacte sa liberté de critique. Nous la retrouvons intacte dans son compte rendu de la pièce d'Eugénie, qui est sévère, mais consciencieux, judicieux, et qui débute malicieusement ainsi : « Le baron Hartley, vieux gentilhomme du pays de Galles, père d'Eugénie, boit un petit verre de marasquin, etc. » C'est en effet ainsi que s'ouvre le drame, et cette phrase maligne de Fréron a pour but de faire ressortir tout d'abord une erreur de Beaumarchais qu'il réfute ensuite plus sérieusement. Dans son enthousiasme pour Diderot, l'autour d'Eugénie lui avait emprunté l'idée d'une notation minutieuse jusqu'au ridicule de tous les mouvemens, de tous les ajustemens des acteurs, et d'une foule de petits effets de scène ou insignifians ou forcés, qui composent ce que Fréron appelle la poétique enfantine de Diderot. Fréron se moque avec raison de toutes ces minuties, notamment de ces jeux d'entr'acte que Beaumarchais donne pour une admirable invention, et qui consistent à montrer dans l'intervalle des actes les domestiques qui rangent les chaises, ouvrent des malles ou s'étendent en bâillant sur des canapés, ou bien le baron qui sort de la chambre de sa fille, tenant d'une main un bougeoir allumé et cherchant de l'autre une clé dans son gousset, le tout pour se rapprocher de la nature. « Pourquoi, dit Fréron, ne pas faire venir un frotteur ? Notre

théâtre n'a pas besoin de toutes ces singeries dont les Italiens et les forains sont en possession depuis long-temps. C'est replonger la scène française dans la bassesse et la popularité de ses premières années. » Mais, en critiquant ce qui lui déplaît, Fréron analyse exactement la pièce ; il constate, ainsi qu'on l'a vu plus haut, son succès, fait ressortir le mérite des trois premiers actes et surtout les scènes émouvantes du troisième ; il déclare les deux derniers mal tissus et mal écrits, et il termine par une réfutation des théories de l'auteur sur le drame, réfutation dans laquelle il signale avec assez de justesse non-seulement les erreurs de Beaumarchais, mais les tours de phrase incorrects ou forcés qu'il emploie fréquemment, tels que ceux-ci par exemple : l'arme légère et badine du sarcasme n'a jamais décidé d'affaires ; elle est tout au plus permise contre ces poltrons d'adversaires… — les sentences et les palmes du tragique, les pointes et les cocardes du comique sont interdites au genre sérieux, etc.

Quoique sévèrement accueilli par la critique, le premier drame de Beaumarchais réussit non-seulement en France, mais en Angleterre. Le célèbre acteur Garrick, alors directeur du théâtre de Drury-Lane, eut l'idée de le faire traduire et de le faire jouer à Londres avec des modifications sous le titre de l'École des Roués (the School for Rakes). C'est ce qui résulte d'une lettre de Garrick à Beaumarchais en date du 10 avril 1769, de laquelle j'extrais, en le traduisant, le passage suivant :

« L'École des Roués, qui est plutôt une imitation qu'une traduction de votre Eugénie, a été écrite par une dame à qui je recommandais votre drame, qui m'avait fait le plus grand plaisir, et duquel je pensais que l'on pouvait tirer une pièce qui plairait singulièrement à un auditoire anglais, et je ne me trompais pas, car

avec mon secours (ce qui est dit dans l'avertissement qui précède la pièce) notre Eugénie a reçu les applaudissemens continuels des auditoires les plus nombreux. »

Ce premier succès était en somme assez flatteur pour encourager Beaumarchais à persister dans une voie qui n'était pas précisément celle où l'appelait son génie. Heureusement pour lui, son second essai fut un échec qui le détourna pour un temps du genre sérieux. Ce second drame était encore inspiré par une idée de Diderot, savoir : qu'il faut substituer au théâtre la peinture des conditions sociales à la peinture des caractères, et que toutes les conditions sociales prêtent à peu près également aux effets dramatiques. Sur ce principe faux, Beaumarchais imagina de représenter deux amis qui vivent ensemble, dont l'un, Mélac père, est receveur des fermes, et l'autre, Aurelly, négociant à Lyon. Aurelly, pour un paiement de fin d'année, attend des fonds de Paris ; Mélac, qui apprend que ces fonds n'arriveront pas, et qui voit son ami exposé à suspendre ses paiemens, prend tout l'argent de sa caisse de receveur des fermes, le dépose dans la caisse d'Aurelly, à l'insu de ce dernier, et en lui faisant croire que ce sont les fonds qu'il attendait de Paris. Sur ces entrefaites survient un fermier-général en tournée, qui réclame la recette de Mélac. Pendant deux actes, ce dernier s'obstine à passer pour un voleur qui a détourné les fonds qui lui étaient confiés, et, comme l'honnête Aurelly ignore que l'argent confié à Mélac est dans sa caisse, il se joint au fermier-général pour accabler son héroïque ami, jusqu'à ce qu'enfin, tout se découvrant, le fermier-général, homme sensible et romanesque, se charge de tout arranger.

Sans parler de ce qu'il y avait de forcé et de chimérique dans cette obstination de Mélac à garder un silence qui le déshonore,

qui ne peut manquer d'être rompu bientôt, et qui, une fois rompu, n'aura servi qu'à ajourner la faillite de son ami, ces scènes de commerce offraient un genre d'intérêt trop spécial pour agir sur les spectateurs. Malgré les préceptes de Diderot, il est certain que le public sentira toujours beaucoup mieux les situations émouvantes qui naissent du conflit des caractères et du choc des passions que celles qui sont le résultat de telle ou telle profession sociale. Chacun est exposé à souffrir, à aimer, à haïr, en vertu des impulsions de son cœur ou de son caractère, et tout le monde n'a pas une idée bien nette de ce qu'on éprouve quand on est exposé à faire faillite ou quand on passe pour avoir détourné l'argent d'une caisse. Ces situations, trop exceptionnelles pour agir sur les âmes, trop vulgaires pour avoir prise sur l'imagination, peuvent bien concourir à l'intérêt d'un drame, mais à la condition d'y figurer accessoirement, tandis que Diderot veut au contraire qu'elles en soient l'objet principal.

Vainement, pour adoucir l'aridité d'un tel sujet, Beaumarchais y mêla l'épisode assez gracieux des amours de Pauline et du fils de Mélac ; quelques scènes spirituelles ou pathétiques ne purent sauver le drame trop commercial des Deux Amis. Joué pour la première fois le 13 janvier 1770, il se traîna péniblement jusqu'à la dixième représentation, qui fut la dernière. L'auteur ayant, disait-il, sur ses tristes confrères de la plume, l'avantage de pouvoir aller au théâtre en carrosse et faisant peut-être un peu trop parade de cet avantage, il en résulta que son échec fut salué par beaucoup de quolibets. On racontait qu'à la fin de la première représentation un plaisant du parterre s'était écrié : « Il s'agit ici d'une banqueroute ; j'y suis pour mes vingt sous. » Quelques jours après, Beaumarchais ayant eu l'imprudence de dire à Sophie Arnould, à propos d'un opéra de Zoroastre qui ne réussissait

pas : « Dans huit jours, vous n'aurez plus personne ou bien peu de monde, » la spirituelle actrice lui répondit : « Vos amis nous en enverront. » Enfin le défaut capital du drame des Deux Amis était assez bien résumé dans ce quatrain du temps cité par Grimm :

J'ai vu de Beaumarchais le drame ridicule,
Et je vais en un mot vous dire ce que c'est :
C'est un change où l'argent circule
Sans produire aucun intérêt.

Comme les auteurs ont souvent pour leurs productions ce genre de tendresse qui fait qu'une mère s'attache de préférence à ses enfans les plus chétifs, Beaumarchais professa toujours une estime particulière pour son drame des Deux Amis. Dans une lettre qu'il écrit aux comédiens en 1779 pour en demander la reprise, il dit que ce drame est le plus fortement composé de tous ses ouvrages. Le fait est qu'il offre peut-être un style plus correct que celui d'Eugénie, mais cela ne suffit pas. Beaumarchais ajoute qu'il a été représenté avec succès sur tous les théâtres français de l'Europe ; Gudin se contente de dire qu'il a été particulièrement goûté dans les villes de commerce : c'est plus probable. Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui on ne le joue plus nulle part.

Du reste, en janvier 1770, Beaumarchais pouvait facilement se consoler de la chute d'un drame : il était riche, affairé, heureux. Entre Eugénie et les Deux Amis, il avait su se faire aimer de la jeune et belle veuve d'un garde-général des menus plaisirs, nommé Lévêque, et, en avril 1768, il avait épousé M Lévêque, née Geneviève-Madeleine Watebled, qui lui avait apporté une brillante fortune. Avec la coopération de Paris Du Verney, il avait acheté de l'état une grande partie de la forêt de Chinon qu'il exploitait,

et il était plus occupé encore de vendre du bois que de faire des drames. Dans une lettre de cette époque datée d'un village de Touraine, il nous apparaît tout à la fois marchand de bois intelligent, actif, et amateur de paysages avec une teinte de poésie champêtre qu'on n'attendrait guère de lui, car ses ouvrages, qui tous respirent l'air de Paris, n'offrent pas trace d'un sentiment de ce genre. La lettre est adressée à sa seconde femme.

« De Rivarennes, le 15 juillet 1769.

« Tu m'invites à t'écrire, ma bonne amie, je le veux de tout mon cœur : c'est un agréable délassement aux fatigues forcées de mon séjour en ce village. Des chefs en mésintelligence qu'il a fallu réconcilier, des commis à entendre en leurs plaintes et leurs demandes, un compte de plus de 100,000 écus morcelé en pièces de 20 et 30 sols à régler et dont il faut décharger le caissier comptable, les différens ports à visiter, deux cents ouvriers des ventes dans la forêt à voir et leurs ouvrages à examiner, deux cent quatre-vingts arpens de bois à bas dont il faut régler la fabrication et le transport, de nouveaux chemins de la forêt à la rivière à faire construire, les anciens à raccommoder, trois ou quatre cent milliers de foin à faire serrer, la provision d'avoine de trente chevaux de trait à faire, trente autres chevaux à acheter pour monter six guimbardes ou charrois en plus pour transporter avant l'hiver tout notre bois de marine, des portes et des écluses à construire sur la rivière d'Indre pour nous donner de l'eau toute l'année à l'endroit où l'on charge les bois, cinquante bateaux qui attendent leurs charges pour s'en aller à Tours, Saumur, Angers et Nantes ; les baux de sept ou huit fermes réunies pour les provisions d'une maison de trente personnes à signer, l'inventaire général de notre recette et dépense depuis deux ans à régler, voilà,

ma chère femme, en bref la somme de mes travaux, dont une partie est déjà terminée et l'autre en bon train. »

Après deux autres pages de détails analogues, Beaumarchais termine par ce tableau gracieux et animé de la vie des champs :

« Tu vois, chère amie, que l'on ne dort pas tant ici qu'à Pantin ; mais l'activité de ce travail forcé ne me déplaît pas : depuis que je suis arrivé dans cette retraite inaccessible à la vanité, je n'ai vu que des gens simples et sans manières, tels que je désire souvent être. Je loge dans mes bureaux, qui sont une bonne ferme bien paysanne, entre basse-cour et potager, et entourée de haie vive : ma chambre, tapissée des quatre murs blanchis, a pour meubles un mauvais lit, où je dors comme une soupe, quatre chaises de paille, une table de chêne, une grande cheminée sans parement ni tablette ; mais je vois de ma fenêtre, en t'écrivant, toutes les varennes ou prairies du vallon que j'habite remplies d'hommes robustes et basanés, qui coupent et voiturent du fourrage avec des attelées de bœufs ; une multitude de femmes et filles, le râteau sur l'épaule ou dans la main, poussent dans l'air, en travaillant, des chants aigus que j'entends de ma table ; à travers les arbres, dans le lointain, je vois le cours tortueux de l'Indre et un château antique, flanqué de tourelles, qui appartient à ma voisine, M de Roncée. Le tout est couronné des cimes chenues d'arbres qui se multiplient à perte de vue jusqu'à la crête des hauteurs qui nous environnent, de sorte qu'elles forment un grand encadrement sphérique à l'horizon qu'elles bornent de toutes parts. Ce tableau n'est pas sans charmes. Du bon gros pain, une nourriture plus que modeste, du vin exécrable, composent mes repas. En vérité, si j'osais te souhaiter le mal de manquer de tout dans un pays perdu, je regretterais bien

fort de ne pas t'avoir à mes côtés. Adieu, mon amie. Si tu trouves que mon détail puisse amuser nos bons parens et amis, je te laisse la maîtresse d'en faire lecture un soir entre vous ; tu les embrasseras bien tous par là-dessus, et bonsoir, je vais me coucher..... sans toi pourtant..... cela me paraît dur quelquefois. Et mon fils, mon fils ! comment se porte-t-il ? Je ris quand je pense que je travaille pour lui. »

Le cœur affectueux et bon qui se révèle dans cette lettre fut bientôt mis à une cruelle épreuve. Après moins de trois ans de mariage, Beaumarchais perdit sa seconde femme, qui mourut, le 21 novembre 1770, des suites d'une couche. Les colporteurs d'infamies ne manquèrent pas de dire que ce second veuvage était bien étrange et venait à l'appui des rumeurs répandues sur le premier. Il y avait bien une petite difficulté : c'est que, la moitié au moins de la fortune de sa seconde femme étant en viager, Beaumarchais avait le plus grand intérêt à la conserver, et de plus elle lui laissait un fils ; mais les nouvellistes immondes n'y regardaient pas de si près. Cependant, lorsque ce fils lui-même fut mort deux ans après sa mère, le 17 octobre 1772, la calomnie n'osa pas être conséquente : on ne songea pas, dit La Harpe, à insinuer qu'il avait aussi empoisonné son enfant.

Telle était donc la situation de Beaumarchais en 1771. Comme particulier, il venait encore une fois de passer d'un état opulent à une situation beaucoup moins brillante ; comme écrivain, il n'avait pas encore atteint la renommée : le succès flatteur, mais éphémère de son premier drame avait été effacé par l'échec du second. Le gros du public ne voyait en lui qu'un dramaturge larmoyant et lourd de l'école de Diderot ; nul ne soupçonnait encore l'auteur du Barbier de Séville, et l'on trouvait assez ressemblant

ce portrait que Palissot, dans une satire du temps, trace en deux vers :

Beaumarchais, trop obscur pour être intéressant.
De son dieu Diderot est le singe impuissant.

C'est alors qu'un procès, qui ne tendait à rien moins qu'à le déshonorer et à le ruiner, en engendre un autre, qui devait l'écraser complètement, et qui a pour résultat de mettre en lumière toute la verve comique dont la nature l'avait doué, de le replacer sur le chemin d'une immense fortune, et de faire de lui pour un moment l'homme le plus célèbre, le plus populaire de son pays et de son temps.

04

Le premier des grands procès qui devaient donner à la vie de Beaumarchais une direction nouvelle dura sept ans. D'abord gagné, puis perdu et enfin regagné, il jeta l'auteur d'Eugénie dans un tourbillon de haines implacables et de luttes acharnées. Le fameux procès Goëzman sortit de cette grave affaire, dont les circonstances ont été assez inexactement rapportées jusqu'ici. Il est nécessaire de rétablir les faits, de montrer qu'il ne s'agissait pas seulement, comme le dit La Harpe, d'une affaire d'argent, et d'expliquer pourquoi le prince de Conti disait, non sans raison, au sujet de ce débat : « Il faut que Beaumarchais soit payé ou pendu ! » ce qui faisait répondre à Beaumarchais, toujours fidèle à son genre d'esprit : « Mais, si je gagne mon procès, ne semble-t-il pas que mon adversaire devrait aussi cordialement payer un peu de sa personne ? »

On a vu à quelle occasion le vieux Pâris Du Verney, ex-fournisseur-général des vivres de l'armée, fondateur et intendant de l'École militaire, s'était attaché au jeune protégé de Mesdames de France, lui avait donné sa confiance, l'avait aidé à se pousser à la cour en lui prêtant de l'argent pour acheter des charges, et l'avait fait entrer dans diverses opérations industrielles destinées à lui fournir les moyens de rendre l'argent qu'il lui prêtait. De cette liaison d'amitié et d'affaires qui dura dix ans, dans laquelle Beaumarchais fut souvent chargé par Du Verney de négociations importantes, et qui, en dernier lieu, avait amené leur association pour l'achat de la forêt de Chinon, il était résulté entre eux un mouvement de fonds assez considérable, qui n'avait jamais été réglé par un compte définitif. Beaumarchais, vu le grand âge de Du Verney et dans l'appréhension d'un procès avec ses héritiers, lui avait plusieurs fois et vivement demandé ce règlement de comptes. Il l'obtint enfin le 1 avril 1770, au moyen d'un acte fait double, sous seing privé, par lequel, après une assez longue énumération du doit et de l'avoir de chacun des contractans l'un sur l'autre, Beaumarchais fait remise à Du Verney de 160,000 francs de ses billets au porteur, et consent à la résiliation de leur société pour la forêt de Chinon. De son côté, Du Verney déclare Beaumarchais quitte de toutes dettes envers lui, reconnaît lui devoir la somme de 15,000 francs payable à sa volonté, et s'oblige à lui prêter, pendant huit ans, sans intérêts, une somme de 75,000 fr.

Ces deux clauses n'étaient point encore remplies, lorsque Du Verney mourut le 17 juillet 1770, à quatre-vingt-sept ans, laissant une fortune d'environ 1,500,000 francs. Comme il n'avait que des neveux et des petits-neveux, il avait choisi pour légataire universel un de ces derniers, son petit-neveu par les femmes, élevé près de lui, devenu par ses soins maréchal-de-camp, et qui se

nommait le comte de La Blache. Depuis long-temps, le comte de La Blache disait de Beaumarchais : « Je hais cet homme comme un amant aime sa maîtresse. » La Harpe, qui n'était pas bien au courant des faits, paraît s'étonner de cette haine, et la présente comme une des singularités de la vie de Beaumarchais. Elle n'offrait pourtant rien de singulier : d'abord il est assez naturel qu'un héritier présomptif n'ait pas grand goût pour quelqu'un qui a reçu et qui peut recevoir des bienfaits d'un vieillard dont la fortune lui est réservée ; ensuite le comte de La Blache avait des motifs particuliers pour détester Beaumarchais. Celui-ci était très lié avec un autre neveu de Pâris Du Verney du côté paternel, M. Pâris de Meyzieu, homme distingué, qui avait puissamment aidé son oncle dans la fondation de l'École militaire, mais qui, beaucoup moins habile dans l'art difficile et pénible aux gens de cœur de s'assurer d'une succession, s'était retiré de la lutte et laissé sacrifier à un parent plus éloigné. Beaumarchais, trouvant que ce sacrifice n'était pas juste, n'avait cessé de combattre la faiblesse de son vieil ami Du Verney, et de plaider pour M. de Meyzieu avec une franchise et une vivacité prouvées par ses lettres, dont je ne citerai qu'un fragment, qui se rapporte précisément à l'arrêté de comptes en question.

« Je ne puis soutenir, écrit-il à Du Verney en date du 9 mars 1770, qu'en cas de mort, vous me plantiez vis-à-vis M. le comte de La Blache, que j'honore de tout mon cœur, mais qui, depuis que je l'ai vu familièrement chez M d'Hauteville, ne m'a jamais fait l'honneur de me saluer. Vous en faites votre héritier, je n'ai rien à dire à cela ; mais, si je dois, en cas du plus grand malheur que je puisse craindre, être son débiteur, je suis votre serviteur pour l'arrangement : je ne résilie point. Mettez-moi vis-à-vis mon ami Meyzieu, qui est un galant homme et à qui vous devez, mon

bon ami, des réparations depuis long-temps : ce n'est pas des excuses qu'un oncle doit à son neveu, mais des bontés et surtout des bienfaits, quand il a senti qu'il avait eu tort avec lui. Je ne vous ai jamais fardé mon opinion là-dessus. Mettez-moi vis-à-vis de lui. Ce souvenir que vous lui laisserez de vous, lorsqu'il s'y attend le moins, élèvera son cœur à une reconnaissance digne du bienfait. Enfin c'est mon dernier mot : vous, ou, à votre défaut, Meyzieu, ou point de résiliation. J'ai d'autres motifs encore pour appuyer sur ce dernier point, mais c'est de bouche que je vous les communiquerai. Quand voulez-vous que nous nous voyions ? car je vous avertis que d'ici là je ne ferai pas une panse d'a sur vos corrections. »

On concevra facilement que ces dispositions de Beaumarchais pour le neveu sacrifié étaient peu propres à lui concilier la bienveillance du petit-neveu préféré. Le comte de La Blache le détestait donc très vivement, et lorsqu'après la mort de Du Verney, Beaumarchais lui fit présenter son arrêté de comptes, en en réclamant l'exécution, il répondit qu'il ne reconnaissait point la signature de son oncle et qu'il considérait l'acte comme faux. Sommé de s'inscrire en faux, sauf à subir les conséquences d'un échec dans cette voie dangereuse, il déclara qu'il se réservait d'user ou non de ce moyen, et, en attendant, il demanda aux tribunaux l'annulation de l'arrêté de comptes par voie de rescision, comme renfermant en lui-même des preuves de dol et de fraude, de sorte que Beaumarchais se trouva enlacé dans les liens de la procédure la plus odieuse ; car, tout en n'osant pas l'attaquer directement comme faussaire, son adversaire ne cessait de plaider indirectement la question de faux, et, après cette discussion infamante, il prétendait cependant tirer parti contre Beaumarchais de l'acte même qu'il déclarait faux. Ainsi, non content de réclamer de lui

le paiement de 53,500 livres de créances trouvées dans les papiers de Du Verney et annulées par l'arrêté de comptes en question, comme dans cet arrêté de comptes Beaumarchais portait à son passif non plus seulement 53,500 livres, mais 139,000 livres, compensées par un actif plus considérable, son adversaire demandait naïvement que la prétendue fausseté de l'arrêté de comptes ne servît qu'à faire annuler la créance de Beaumarchais sur Du Verney, mais laissât subsister tout entière cette créance de 139,000 livres de Du Verney sur Beaumarchais, qui n'existait précisément qu'en vertu de ce même arrêté de comptes : d'où il suit que Beaumarchais, au lieu de toucher 15,000 livres que lui allouait la pièce en question, devait être condamné à en payer 139,000, dont elle le déchargeait. C'est ainsi, disait maître Caillard, avocat très ingénieux et très injurieux choisi par le comte de La Blache, « c'est ainsi que la justice sera vengée, et les citoyens honnêtes verront avec satisfaction un pareil adversaire pris dans les pièges qu'il avait lui-même dressés. »

Cette manière honnête de tirer parti d'une pièce qu'on déclare fausse pour transformer un titre de 53,500 fr. en 139,000 fr. suffit déjà, ce me semble, pour annoncer chez le légataire de Du Verney, ou au moins chez son avocat, plus d'habileté que de bonne foi ; mais comme ce travail n'est pas un plaidoyer de parti pris en faveur de Beaumarchais, j'ai voulu connaître toutes les pièces de ce procès. Je me suis procuré, non sans peine, tous les mémoires de l'avocat du comte de La Blache ; je les ai lus en même temps que les réponses de Beaumarchais. J'ai en main l'original de ce fameux arrêté de comptes, qui a voyagé du parlement de Paris au parlement d'Aix, qui pendant sept ans a été soumis à l'inspection de tant de juges et de tant d'avocats, qu'on a été obligé de le consolider avec des bandes de papier collées sur les marges. En

m'entourant de tous les documens propres à m'éclairer, mon but était de savoir au juste, non pas si Beaumarchais devait ou non recevoir 15,000 fr. qu'il réclamait, ce qui importe assez peu à la postérité, mais s'il était un faussaire audacieux ou un honnête homme indignement calomnié, ce qui est beaucoup plus important. J'aurais pu, à la rigueur, me dispenser de ce fatigant examen, car enfin Beaumarchais, après avoir gagné son procès en première instance et l'avoir perdu en appel dans des circonstances particulières qu'on expliquera, a obtenu la cassation de ce dernier jugement, et un arrêt définitif du parlement de Provence, en date du 21 juillet 1778, — qui lui donne gain de cause sur tous les points, qui déclare l'arrêté de comptes parfaitement valable, et condamne le comte de La Blache à l'exécuter dans toutes ses parties, — condamne de plus le légataire de Du Verney aux frais du procès et à 12,000 fr. de dommages-intérêts envers Beaumarchais pour raison de calomnie. La question se trouve donc complètement vidée, et j'aurais pu m'en référer au jugement définitif du parlement de Provence ; mais il suffit qu'un doute aussi injurieux ait été suspendu pendant sept ans sur la tête de l'auteur du Mariage de Figaro, il suffit que cette longue calomnie ait laissé dans sa vie une trace funeste que nous retrouverons plus d'une fois, pour qu'avant de passer outre je me sois cru obligé de me faire par moi-même une conviction sur un point de moralité aussi grave.

Et d'abord, un mot sur la question de vraisemblance. Était-il vraisemblable qu'en avril 1770, Beaumarchais, possédant par lui-même une certaine fortune et de plus très riche par sa seconde femme, qui vivait encore (on se souvient qu'elle ne mourut que le 21 novembre de la même année), était-il vraisemblable que, dans cette situation, Beaumarchais s'exposât à fabriquer un acte faux

uniquement pour ne pas payer à l'héritier de Du Verney 53,500 francs et pour lui arracher 15,000 fr., — et cela quand il savait d'avance que cet héritier, homme de qualité, maréchal-de-camp, jouissant d'un grand crédit et d'une grande fortune, le détestait de toute son ame, et ne négligerait rien pour l'écraser s'il le pouvait ? Il y a déjà là quelque chose qui choque toute vraisemblance.

En supposant maintenant que Beaumarchais eût voulu ou pu fabriquer un acte faux, lui aurait-il donné la forme qu'avait celui-là ? C'est une grande feuille double de papier à la Tellière ; le détail très compliqué du règlement de comptes, écrit de la main de Beaumarchais, remplit les deux premières pages ; à l'extrémité de la seconde page, il est signé à droite de la main de Beaumarchais, et à gauche daté et signé de la main de Du Verney ; la troisième page contient le tableau résumé en chiffres des stipulations de ce même règlement de comptes.

Que disait de cette pièce l'avocat du comte de La Blache ? Il la discutait avec l'aisance d'un avocat ; tantôt il insinuait que la signature de Du Verney était fausse ; tantôt, sommé de s'inscrire en faux, il déclarait que, si elle était vraie, elle remontait à une époque antérieure à la date de 1770, « époque à laquelle, disait-il, le vieux Du Verney avait une écriture tremblée, tandis que celle qui est au pied de l'écrit est une écriture hardie, qui part d'une main ferme et légère. » Ici l'avocat feignait de ne pas voir ce qui lui crevait les yeux, qu'au-dessus de la signature de Du Verney se trouvaient écrits de la même encre et de la même main ces mots : à Paris, le 1 avril 1770, c'est-à-dire que Du Verney avait non-seulement signé, mais daté l'acte en question, ce qui obligeait de supposer qu'il se serait amusé, dans sa jeunesse ou dans son âge

mûr, à signer et à dater d'avance des blancs-seings pour l'époque de sa vieillesse. Repoussé de ce côté, l'avocat insinuait alors que cette grande feuille double de papier devait être un blanc-seing signé et daté en effet par Du Verney en 1770, mais pour tout autre objet, soustrait ensuite et rempli par Beaumarchais. — Or quelle vraisemblance que Du Verney, dont on faisait d'ailleurs valoir contre Beaumarchais l'esprit d'ordre, laissât traîner chez lui, dans un but qu'on n'indiquait pas, des blancs-seings signés juste à l'extrémité de la deuxième page d'une grande feuille de papier à la Tellière, et de plus signés, non pas au milieu du papier, mais à gauche, précisément de manière à ménager une place à droite pour une seconde signature ? Quelle vraisemblance enfin que Beaumarchais, — contre lequel on arguait, d'autre part, que, dans les derniers temps de la vie de Du Verney, il ne pouvait presque plus arriver jusqu'à lui (ce qui était exact), — fût venu juste à point pour dérober un blanc-seing aussi étrangement disposé ? Sentant la faiblesse de cette argumentation, l'adversaire de Beaumarchais se rejetait alors sur le contenu de l'acte en question ; il prouvait sans peine que les clauses en étaient compliquées, diffuses, parfois même embrouillées, qu'il s'y mêlait des dispositions relatives à d'autres objets que le règlement de comptes. Ceci était vrai, mais prouvait précisément en faveur de Beaumarchais, car s'il eût pu ou voulu fabriquer un acte faux, il l'eût fait ou plus bref ou plus méthodique, tandis que, réglant une longue suite d'opérations avec un vieillard de quatre-vingt-sept ans, ce règlement avait dû naturellement se ressentir de la prolixité ou des fantaisies du vieillard.

Mais, dira-t-on, comment, n'ayant à lutter que contre d'aussi faibles argumens, Beaumarchais, après avoir gagné son procès en première instance, a-t-il pu le perdre en appel ? Sans parler en-

core ici de l'influence du rapporteur Goëzman, nous verrons plus tard un autre conseiller du parlement Maupeou avouer formellement, dans une lettre à Beaumarchais, que les bruits publics répandus sur lui ont été pour beaucoup dans sa décision ; il faut ajouter cependant, pour être exact, que ce procès offrait aussi quelques circonstances propres à faire peut-être une certaine impression sur des juges déjà fortement prévenus. Par exemple, si on a suivi avec attention l'exposé que nous venons de faire, on s'est sans doute déjà demandé où était le double de ce règlement de comptes entre Beaumarchais et Du Verney ; c'est ici que l'adversaire de Beaumarchais prétendait triompher de lui en disant : « L'acte écrit entièrement de votre main est supposé fait double entre vous et Du Verney ; or on n'a point trouvé ce double dans les papiers du défunt, donc ce double n'a jamais existé, donc l'acte que vous présentez est faux. » À cela Beaumarchais répondait : « Par suite des difficultés que vous, légataire défiant et avide, apportiez sans cesse à mes entrevues avec Du Verney, dans les derniers temps de sa vie, nous ne pouvions nous voir en quelque sorte qu'à la dérobée. Après un long débat par écrit sur le règlement de nos affaires, je lui ai envoyé les deux doubles de l'acte qu'il m'avait chargé de rédiger, tous deux signés de ma main, il m'a renvoyé l'un des deux après l'avoir signé et daté de la sienne, et il a gardé l'autre ; si celui-là ne s'est point trouvé dans ses papiers, ou il l'a détruit ou perdu, ou vous-même, qui ne quittiez pas la chambre du défunt, vous l'avez soustrait avant l'inventaire, pour l'empêcher de servir de justification à celui que je vous présente. Quant à moi, je prouve la vérité et la sincérité de cet acte non-seulement par l'acte même, mais par plusieurs lettres de Du Verney que je vous présente également, dont je vous défie de contester l'écriture, et qui toutes sont des réponses

à des demandes que je lui adressais relativement à cet arrêté de comptes, et auxquelles il répondait de sa main sur-le-champ et sur la même feuille de papier contenant la demande, suivant l'habitude ou nous étions de correspondre ainsi depuis dix ans. Je vous présente même une de ces lettres où Du Verney m'écrit : Voilà notre compte signé. Que pouvez-vous répondre à ceci ? » Maître Caillard, l'avocat du comte de La Blache, ne se démontait pas pour si peu. « Ceci, disait-il, est une preuve de plus de la fraude du sieur de Beaumarchais. Les billets qu'on nous présente sont peut-être écrits de la main de Du Verney : nous l'accordons ; mais ils sont courts, vagues, insignifians. Ils ne sont point datés, ils ont été écrits à une autre époque et pour quelque autre objet, et les prétendues demandes datées, auxquelles ils servent de réponse, ont été adossées après coup sur la même feuille par le sieur de Beaumarchais. Quant à la lettre où Du Verney écrit : Voilà notre compte signé, elle s'applique à quelque autre compte. » L'inspection des lettres détruisait cet injurieux raisonnement, car les réponses de Du Verney, quoique moins explicites naturellement que les demandes de Beaumarchais, qui toutes s'appliquent au règlement de comptes, ne peuvent s'adapter qu'à ces demandes. Dans quelques-unes même, la demande de Beaumarchais et la réponse de Du Verney sont, non pas adossées, c'est-à-dire l'une sur la première page, l'autre sur la troisième d'une feuille double, mais toutes deux sur la même page, et la réponse de Du Verney à la suite de la demande de Beaumarchais, ce qui rendait impossible la fraude que supposait l'avocat. Et enfin, si ces réponses de Du Verney ne s'appliquaient pas aux demandes de Beaumarchais, écrites après coup, elles s'appliquaient donc à d'autres demandes, à d'autres lettres de Beaumarchais, qui devaient se retrouver dans les papiers de Du Verney : pourquoi l'ad-

versaire ne les présentait-il pas, lui qui présentait toutes les lettres de Beaumarchais à Du Verney dont il croyait pouvoir tirer parti ?

Tel est l'exposé exact de la discussion déplorable que dut subir si long-temps Beaumarchais, obligé, on le voit, de gagner son procès, ou de passer pour un faussaire. Ce qu'il y avait de particulier dans cette affaire, c'est-à-dire l'absence du double de l'acte en question, sa physionomie un peu embrouillée, le caractère un peu obscur de la correspondance avec Du Verney que Beaumarchais présentait à l'appui de cet acte ; enfin la disparition dans les papiers de Du Verney de tout document relatif à cet arrêté de comptes, toutes ces circonstances pour des juges non prévenus à l'égard d'un homme moins diffamé, attaqué par un adversaire moins puissant, se fussent naturellement expliquées par cette considération : — qu'un vieillard de quatre-vingt-sept ans, réglant avec un homme détesté par son héritier des affaires qu'il ne lui plaisait pas de soumettre à ce même héritier, avait bien pu s'entourer de quelque obscurité, et que l'héritier avait intérêt à épaissir ces ténèbres, au lieu de les dissiper. Dans la situation des choses et des personnes, ces mêmes circonstances, exploitées et dénaturées par un avocat insidieux et retors, prenaient une physionomie assez noire pour qu'on s'explique bien cette apostrophe échappée à la colère de Beaumarchais contre certains avocats : « Oh ! que c'est un méprisable métier que celui d'un homme qui, pour gagner l'argent d'un autre, s'efforce indignement d'en déshonorer un troisième, altère les faits sans pudeur, dénature les textes, cite à faux les autorités et se fait un jeu du mensonge et de la mauvaise foi ! »

Cependant ce procès, engagé en octobre 1771 devant le tribunal de première instance, qu'on appelait alors les requêtes de l'hôtel, fut d'abord jugé en faveur de Beaumarchais. Une première sentence, en date du 22 février 1772, débouta le comte de La Blache de sa demande en rescision, et une seconde sentence, en date du 14 mars 1772, ordonna l'exécution du règlement de comptes argué de fraude. L'adversaire fit appel devant la grand'-chambre du parlement.

Quoique victorieux dans ce premier combat, Beaumarchais en sortait cruellement meurtri ; l'avocat Caillard l'avait vilipendé à outrance ; l'animosité et le crédit du comte de La Blache excitaient contre lui la tourbe des nouvellistes. La mort de sa seconde femme, coïncidant avec ce déplorable procès, fournissait un aliment aux calomnies atroces dont j'ai déjà parlé. Ces calomnies circulaient dans les gazettes étrangères et dans ces feuilles manuscrites qui suppléaient si détestablement à la liberté de la presse ; elles trouvaient accès auprès de tous ceux qu'irrite l'élévation d'un homme qui a fait lui-même sa fortune, surtout quand cet homme n'est pas modeste, et il est bien reconnu que Beaumarchais ne l'était pas. Non content de détruire sa réputation, le comte de La Blache, qu'il nomme quelque part le premier auteur de tous mes maux, venait de le prendre en défaut et de lui porter un coup de Jarnac dans la circonstance suivante. Quelques jours avant le jugement en première instance, Beaumarchais, apprenant que son adversaire répandait partout le bruit que Mesdames de France l'avaient chassé de leur présence pour des faits déshonorans, avait écrit à la comtesse de Périgord, première dame d'honneur de la princesse Victoire, pour se plaindre des calomnies du comte, et demander à Mesdames une attestation de déli-

catesse et de probité ; la comtesse de Périgord lui avait répondu sur-le-champ par cette lettre :

« Versailles, le 12 février 1772.

« J'ai fait part, monsieur, de votre lettre à Madame Victoire, qui m'a assuré qu'elle n'avait jamais dit un mot à personne qui pût nuire à votre réputation, ne sachant rien de vous qui pût la mettre dans ce cas-là. Elle m'a autorisée à vous le mander. La princesse même a ajouté qu'elle savait bien que vous aviez un procès, mais que ses discours sur votre compte ne pourraient jamais vous faire aucun tort dans aucun cas, et particulièrement dans un procès, et que vous pouvez être tranquille à cet égard.

« Je suis charmée que cette occasion, etc.

« T., comtesse de Périgord. »

Au lieu de publier textuellement cette lettre, qui suffisait pour sauvegarder sa réputation, Beaumarchais, dans l'espoir d'en tirer le meilleur parti possible, eut l'imprudence de la fondre dans une note d'un mémoire contre le comte de La Blache, où il disait que, son adversaire cherchant à lui enlever l'honorable protection que Mesdames lui ont toujours accordée et soufflant à l'oreille de ses juges qu'il s'est rendu indigne de leurs bontés et qu'elles ne prennent plus à lui aucune espèce d'intérêt, il était autorisé par Madame Victoire à publier, etc. Ici Beaumarchais donnait bien le résumé exact et fidèle de la lettre de la comtesse de Périgord ; mais le commentaire qui précédait ce résumé était de sa part une inconvenance et une imprudence : il prêtait ainsi le flanc à son adversaire, car il semblait vouloir faire dire à Mesdames plus qu'elles n'avaient dit, et transformer un simple témoignage d'estime, une simple attestation de probité, en un certificat de pro-

tection et d'intérêt pour lui à l'occasion de son procès, ce qui devait nécessairement offenser des princesses ayant le sentiment de leurs devoirs. Il avait à peine commis cette maladresse, que le comte de La Blache court à Versailles, pénètre auprès de Mesdames, et se plaint à elles que Beaumarchais vient de faire contre un maréchal-de-camp un odieux abus de leur nom, et que, dans un mémoire imprimé, il a eu l'audace de publier que Mesdames prenaient le plus vif intérêt au gain de son procès. Beaumarchais n'avait pas dit cela ; mais on vient de voir qu'en parlant d'intérêt et de protection, il pouvait être accusé d'avoir cherché à le faire entendre. Les princesses s'irritent, et le comte de La Blache, profitant de leur colère, obtient d'elles le petit billet doux qui suit :

« Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avons pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et public des assurances de notre protection.

« Marie-Adélaïde, Victoire-Louise, Sophie-Philippine,
Élisabeth-Justine. »

Cette déclaration, immédiatement imprimée et publiée par le comte de La Blache, circule partout. Si elle n'empêche pas les juges en première instance, qui avaient vu la lettre de la comtesse de Périgord, de rendre justice à Beaumarchais, tout en ordonnant la suppression de la note indiscrète dont il s'était rendu coupable, elle trompe complètement le public, aux yeux de qui l'auteur de la note passe non pas seulement pour un indiscret qui a commenté à tort un témoignage d'estime très réel, mais pour un double imposteur qui, à l'appui d'un faux arrêté de comptes, produit une fausse attestation de probité. Pour comble de malheur, Beaumarchais, sentant qu'il a eu tort de commenter ainsi et

d'exagérer le témoignage de la princesse Victoire, craignant de l'offenser en insistant sur cet incident, n'ose point publier la lettre de la comtesse de Périgord, qui explique son commentaire, et il est obligé de rester en silence sous le coup de ce soupçon d'imposture. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il se décide à répondre. En décembre 1773, dans un nouveau procès, attaqué encore une fois sur cet incident par le juge Goëzman avec la plus grande violence et la plus insigne mauvaise foi (Goëzman, qui connaissait la lettre de la comtesse de Périgord et feignait de l'ignorer, parlait d'un excès d'imposture), Beaumarchais publie enfin cette lettre en s'efforçant d'atténuer habilement l'usage indiscret qu'il en avait fait. Je viens d'expliquer très exactement en quoi consistait cette indiscrétion, et comment le comte de La Blache avait su en tirer parti.

Les choses en étaient là : le procès se poursuivait en appel ; Beaumarchais, luttant de son mieux contre un homme en crédit et une mauvaise réputation, se délassait de cette guerre de chicane en composant le Barbier de Séville, lorsqu'une aventure aussi étrange qu'inattendue vint mettre le comble aux embarras de sa situation et fournir un nouvel aliment à la haine de ses ennemis.

Les détails de l'aventure dont il s'agit ici sont complètement ignorés du public. Dans son étude sur Beaumarchais, La Harpe se contente de dire : Il eut une querelle avec un grand seigneur qui lui disputait une courtisane. Le mot est un peu dur pour M Ménard, avec laquelle on va faire connaissance, et qui n'était pas précisément ce que dit La Harpe. Dans son édition des œuvres de Beaumarchais qui a servi de type à toutes les autres, Gudin, réservant pour ses mémoires, restés inédits, le récit de la querelle

avec le duc de Chaulnes, n'a publié, parmi toutes les lettres relatives à l'incident en question, que les deux plus vagues et les deux plus insignifiantes. Cependant Beaumarchais avait recueilli avec soin toutes les pièces de cette étrange affaire. Le dossier qui les renferme est au grand complet, c'est un de ceux sur lesquels il a écrit de sa main : Matériaux pour les Mémoires de ma vie ; et comme cette querelle avait occasionné un commencement d'instruction judiciaire par-devant M. de Sartines, alors lieutenant-général de police, Beaumarchais, qui, plus tard, s'était lié assez intimement avec ce dernier, avait obtenu de lui la remise de toutes les lettres et dépositions de chacun des acteurs de ce petit drame tragi-comique. J'essaierai donc de le reproduire au naturel et en laissant autant que possible la parole aux personnages eux-mêmes. Ces sortes de tableaux de mœurs, quand ils sont exacts et authentiques, éclairent la physionomie d'un temps beaucoup mieux que les généralités les plus pompeuses.

Parlons d'abord de l'aimable personne qui fut la cause de ce combat homérique entre Beaumarchais, adroit et prudent comme Ulysse, et un duc et pair robuste et furieux comme Ajax. M Ménard était une jeune et jolie, sinon vertueuse artiste, qui, en juin 1770, avait débuté avec talent à la Comédie-Italienne dans les rôles de M Laruette ; elle s'était distinguée surtout dans le rôle de Louise du Déserteur. Grimm nous a tracé son portrait. « On convient assez généralement, dit-il dans sa Correspondance littéraire, qu'elle a mieux joué le rôle de Louise qu'aucune de nos actrices les plus applaudies, et qu'elle y a mis des nuances qui ont échappé à M Laruette et à M Trial ; elle a moins réussi dans les autres rôles, et l'on peut dire qu'elle a joué avec une inégalité vraiment surprenante. Elle s'est fait beaucoup de partisans ; les auteurs poètes et musiciens sont dans ses intérêts ; malgré cela,

M. le maréchal de Richelieu, kislar-aga des plaisirs du public, c'est-à-dire des spectacles, ne veut pas même qu'elle soit reçue à l'essai : il sait mieux que nous ce qui doit nous faire plaisir pour notre argent. La voix de M Ménard est de médiocre qualité ; elle a eu un mauvais maître à chanter ; avec de meilleurs principes et en apprenant à gouverner sa voix, son chant pourra devenir assez bon pour ne pas déparer son jeu. Quant à celui-ci, elle a d'abord l'avantage d'un débit naturel et d'une prononciation aisée ; elle ne parle pas du crâne et à la petite octave comme M Laruette et M Trial. Sa figure est celle d'une belle fille, mais non pas d'une actrice agréable. Mettez à souper M Ménard, fraîche, jeune, piquante, à côté de M Arnould, et celle-ci vous paraîtra un squelette auprès d'elle ; mais au théâtre ce squelette sera plein de grâce, de noblesse et de charme, tandis que la fraîche et piquante Ménard aura l'air gaupe. Elle m'a paru avoir la tête un peu grosse ; la carcasse supérieure de ses joues est un peu trop élevée, ce qui empêche que le visage ne joue. On a beaucoup parlé de la beauté de ses bras ; ils sont très blancs, mais ils sont trop courts, ils ont l'air de pattes de lion. En général sa figure est un peu trop grande et trop forte pour les rôles tendres, naïfs et ingénus, comme sont la plupart des rôles de nos opéras-comiques… Du reste, je suis de l'avis du public, qu'il faudrait recevoir M Ménard à l'essai : elle paraît être capable d'une grande application. On prétend que son premier métier a été celui de bouquetière sur les boulevards, mais que, voulant se tirer de cet état, qui a un peu dégénéré de la noblesse de son origine depuis que Glycère vendait des bouquets aux portes des temples à Athènes, elle a acheté une grammaire de Restant et s'est mise à étudier la langue et la prononciation française, après quoi elle a essayé de jouer la comédie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant ses débuts, elle s'est

adressée à tous les auteurs musiciens et poètes pour leur demander conseil et profiter de leurs lumières avec un zèle et une docilité qui ont eu pour récompense les applaudissemens qu'elle a obtenus dans ses différens rôles. M. de Péquigny, aujourd'hui duc de Chaulnes, protecteur de ses charmes, l'a fait peindre par Greuze ; ainsi, si nous ne la conservons pas au théâtre, nous la verrons du moins au salon prochain. »

La protection du duc de Chaulnes ayant sans doute empêché M Ménard d'être protégée par le duc de Richelieu, elle sacrifia ses espérances de succès à la jalousie du premier de ces deux ducs et elle renonça au théâtre ; mais, comme elle avait de l'esprit et de l'agrément, elle recevait chez elle fort bonne compagnie (en hommes bien entendu). Marmontel, Sedaine, Rulhières, Chamfort, s'y rencontraient avec de très grands seigneurs amenés par le duc de Chaulnes. Ce duc, qui avait alors trente ans, était déjà célèbre par la violence et la bizarrerie de son caractère : c'était le dernier représentant de la branche cadette de la maison de Luynes, laquelle branche s'est éteinte, je crois, dans sa personne. Le manuscrit inédit de Gudin contient de lui un portrait dont la ressemblance est confirmée par tous les témoignages contemporains. « Son caractère, dit Gudin, était un assemblage rare de qualités et de défauts contradictoires : de l'esprit et point de jugement ; de l'orgueil et un défaut de discernement tel qu'il lui ôtait le sentiment de sa dignité dans ses rapports avec ses supérieurs, ses égaux ou ses inférieurs ; une mémoire vaste et désordonnée ; un grand désir de s'instruire et un plus grand goût pour la dissipation ; une force de corps prodigieuse ; une violence de caractère qui troublait sa raison toujours assez confuse ; de fréquens accès de colère dans lesquels il ressemblait à un sauvage ivre, pour ne pas dire à une bête féroce. Toujours livré à l'impression

du moment, sans égard pour les suites, il s'était attiré plus d'une mauvaise affaire. Banni du royaume pendant cinq ans, il avait employé le temps de son exil à faire un voyage scientifique, il avait visité les pyramides, fréquenté les Bédouins du désert, rapporté plusieurs objets d'histoire naturelle et un malheureux singe qu'il assommait de coups tous les jours. »

Ce caractère du duc de Chaulnes rendait fort orageuse sa liaison avec M Ménard. À la fois jaloux, infidèle et brutal, depuis long-temps déjà il ne lui inspirait plus guère que de la crainte, lorsqu'il se prit d'une belle passion pour Beaumarchais, et l'introduisit lui-même chez sa maîtresse ; au bout de quelques mois, il s'aperçut qu'elle le trouvait plus aimable que lui. Son amitié se changea en fureur. M Ménard, effrayée de ses violences, pria Beaumarchais de cesser ses visites. Par égard pour elle, il y consentit ; mais, les mauvais traitemens du duc ne discontinuant pas, elle prit un parti désespéré, et se réfugia dans un couvent. Quand elle crut avoir reconquis sa liberté par une rupture définitive, elle rentra dans sa maison en invitant Beaumarchais à revenir la voir.

C'est dans cette circonstance que Beaumarchais écrit au duc de Chaulnes, et lui propose un traité de paix un peu bizarre dans une lettre qui me semble curieuse et par son contenu et par un ton mélangé de familiarité, de prudence et d'égards, qui peint bien le conflit des caractères et de la condition sociale des deux personnages. Voici cette lettre : on ne doit pas oublier que Beaumarchais a été d'abord très lié avec le duc de Chaulnes.

« M Ménard m'a donné avis qu'elle était retournée chez elle en m'invitant de la voir, comme tous ses autres amis, quand cela me ferait plaisir. J'ai jugé que les raisons qui l'avaient forcée de s'en-

fuir avaient cessé ; elle m'apprend qu'elle est libre, et je vous en fais à tous les deux mon compliment sincère. Je compte la voir demain dans la journée. La force des circonstances a donc fait sur vos résolutions ce que mes représentations n'avaient pu obtenir ; vous cessez de la tourmenter, j'en suis enchanté pour tous deux, je dirais même pour tous trois, si je n'avais résolu de faire entière abstraction de moi dans toutes les affaires où l'intérêt de cette infortunée entrera pour quelque chose. J'ai su par quels efforts pécuniaires vous aviez cherché à la remettre sous votre dépendance, et avec quelle noblesse elle avait couronné un désintéressement de six années en reportant à M. de Genlis l'argent que vous aviez emprunté pour le lui offrir. Quel cœur honnête une pareille conduite n'enflammerait-elle pas ! pour moi, dont elle a jusqu'à présent refusé les offres de service, je me tiendrai fort honoré, sinon aux yeux du monde entier, du moins aux miens, qu'elle veuille bien me compter au nombre de ses amis les plus dévoués. Ah ! monsieur le duc, un cœur aussi généreux ne se conserve ni par des menaces, ni par des coups, ni par de l'argent. Pardon, si je me permets ces réflexions ; elles ne sont point inutiles au but que je me propose en vous écrivant. En vous parlant de M Ménard, j'oublie mes injures personnelles, j'oublie qu'après vous avoir prévenu de toutes façons, m'être vu embrassé, caressé par vous et chez vous et chez moi, sur des sacrifices que mon attachement seul pouvait m'inspirer, qu'après que vous m'avez plaint en me disant d'elle des choses très désavantageuses, tout à coup vous avez sans aucun sujet changé de discours, de conduite, et lui avez dit cent fois plus de mal de moi que vous ne m'en avez dit d'elle. Je passe encore sous silence la scène horrible pour elle, et dégoûtante entre deux hommes, où vous vous êtes égaré jusqu'à me reprocher que je n'étais que le fils d'un horloger. Moi qui

m'honore de mes parens devant ceux mêmes qui se croient en droit d'outrager les leurs, vous sentez, monsieur le duc, quel avantage notre position respective me donnait en ce moment sur vous, et, sans la colère injuste qui vous a toujours égaré depuis, vous m'auriez certainement su gré de la modération avec laquelle j'ai repoussé l'outrage de celui que j'avais toujours fait profession d'honorer et d'aimer de tout mon cœur ; mais, si mes égards respectueux pour vous n'ont pu aller jusqu'à craindre un homme, c'est que cela n'est pas en mon pouvoir. Est-ce une raison de m'en vouloir ? et mes ménagemens de toute nature ne doivent-ils pas, au contraire, avoir à vos yeux tout le prix que ma fermeté leur donne ? J'ai dit : Il reviendra de tant d'injustices accumulées, et ma conduite honnête le fera enfin rougir de la sienne. Vous avez eu beau faire, vous n'avez pas plus réussi à avoir mauvaise opinion de moi qu'à l'inspirer à votre amie. Elle a exigé, pour son propre intérêt, que je ne la visse pas ; comme on n'est point déshonoré d'obéir à une femme, j'ai été deux mois entiers sans la voir et sans aucune communication directe avec elle ; elle me permet aujourd'hui d'augmenter le nombre de ses amis. Si pendant ce temps vous n'avez pas repris les avantages que votre négligence et vos vivacités vous avaient fait perdre, il faut croire que les moyens que vous avez employés n'y étaient pas propres. Eh ! croyez-moi, monsieur le duc, revenez d'une erreur qui vous a causé déjà tant de chagrins : je n'ai jamais cherché à diminuer le tendre attachement que cette généreuse femme vous avait voué ; elle m'aurait méprisé, si je l'avais tenté. Vous n'avez eu auprès d'elle d'autre ennemi que vous-même. Le tort que vous ont fait vos dernières violences vous indique la route qu'il faut tenir pour vous replacer à la tête de ses vrais amis… Au lieu d'une vie d'enfer que nous lui faisons mener, joignons-nous tous pour lui pro-

curer une société douce et une vie agréable. Rappelez-vous tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à ce sujet, et rendez en sa faveur votre amitié à celui à qui vous n'avez pu ôter votre estime. Si cette lettre ne vous ouvre pas les yeux, je croirai avoir rempli tous mes devoirs envers mon ami que je n'ai pas offensé, dont j'ai oublié les injures, et au-devant duquel je vais pour la dernière fois, lui protestant qu'après cette démarche infructueuse, je m'en tiendrai au respect froid, sec et ferme, qu'on a pour un grand seigneur sur le caractère duquel on s'est lourdement trompé. »

Le duc de Chaulnes ne répondit pas à cette lettre ; quelques mois se passèrent, pendant lesquels apparemment Beaumarchais, quoique le duc n'autorisât point ses visites, profita de la permission que M Ménard lui avait donnée de revenir la voir ; enfin un beau matin, le 11 février 1773, le duc de Chaulnes se mit en tête de tuer son rival. La scène qui suit ayant duré toute une journée, et chacun des personnages qui y ont concouru ayant fait sa déposition écrite au lieutenant de police ou au tribunal des maréchaux de France pour la partie qui le concerne, je vais ajuster ces différentes dépositions, en commençant par celle de Gudin, qui a vu se former l'orage. Dans le récit inédit qu'il a rédigé de toute l'affaire trente-cinq ans après l'événement, Gudin se farde un peu. Je préfère sa déposition du moment ; il y est plus naturel : on l'y voit jeune, bon garçon, dévoué à Beaumarchais, avec lequel il était lié depuis quelque temps, et qui l'avait sans doute introduit chez M Ménard, mais enclin à s'effrayer facilement, assez peu belliqueux et craignant beaucoup de se compromettre.

Compte rendu à M. le lieutenant de police de ce qui m'est arrivé jeudi 11 février.

« Jeudi dernier, sur les onze heures du matin, je me rendis chez M Ménard, après avoir été dans plusieurs endroits. — Il y a bien long-temps que je ne vous ai vu, me dit-elle. J'ai cru que vous n'aviez plus d'amitié pour moi. — Je la rassurai et je m'assis dans un fauteuil au bord de son lit. Elle fondit en pleurs, et son cœur ne pouvant contenir sa peine, elle me conta combien elle avait à souffrir des violences de M. le duc de Chaulnes. Elle me parla ensuite d'un propos tenu contre M. de Beaumarchais. Le duc entre ; je me lève, je le salue, je lui cède la place que j'occupais au bord du lit. — Je pleure, lui dit M Ménard, je pleure, et je prie M. Gudin d'engager M. de Beaumarchais à se justifier du propos ridicule qu'on a tenu contre lui. — De quelle nécessité est-il, repart le duc, de justifier un coquin comme Beaumarchais ? — C'est un très honnête homme, repartit-elle en versant de nouvelles larmes. — Vous l'aimez ! s'écria le duc en se levant ; vous m'humiliez : je vous déclare que je vais me battre avec lui. — Il y avait dans la chambre où nous étions une amie de M Ménard, une servante ou femme de chambre, et une jeune enfant, fille de M Ménard. Nous nous levons tous avec des cris. M Ménard saute de son lit ; je cours après le duc, qui sort malgré ma résistance et en tournant sur moi la porte de l'antichambre. Je rentre dans l'appartement ; je crie à ces femmes éperdues : Je cours chez Beaumarchais, j'empêcherai ce combat. Je pars du voisinage de la Comédie-Italienne, où elle demeure, pour me rendre vis-à-vis de l'hôtel de Condé, où demeure M. de Beaumarchais. Je rencontre son équipage dans la rue Dauphine, près du carrefour de Bussy. Je me jette à la tête des chevaux, je monte à la portière. — Le duc vous cherche pour se battre avec vous ; courez chez moi, je vous dirai le reste. — Je ne le puis, dit-il, je vais à la capitainerie tenir l'audience ; quand elle sera finie, je me rendrai chez

vous. — Il part, je suis le carrosse des yeux et je reprends le chemin de ma maison. En montant les marches du pont-Neuf qui confinent au quai de Conti, je me sens arrêté par la basque de mon habit, et je tombe renversé dans les bras du duc de Chaulnes, qui, plus grand et plus robuste que moi, m'enlève comme un oiseau de proie, me jette malgré ma résistance dans un fiacre dont il était descendu, crie au cocher rue de Condé, et me dit en jurant que je lui trouverai Beaumarchais. — De quel droit, lui dis-je, monsieur le duc, vous qui criez sans cesse à la liberté, osez-vous attenter à la mienne ? — Du droit du plus fort. Vous me trouverez Beaumarchais, ou… — Monsieur le duc, je n'ai point d'armes, et vous ne m'assassinerez peut-être pas. — Non, je ne tuerai que ce Beaumarchais, et quand je lui aurai plongé mon épée dans le corps, que je lui aurai arraché le cœur avec les dents, cette Ménard deviendra ce qu'elle pourra. (Je supprime les juremens exécrables dont ces mots étaient accompagnés.) — Je ne sais point où est M. de Beaumarchais, et, quand je le saurais, je ne vous le dirais pas, dans la fureur où vous êtes. — Si vous me résistez, je vous donnerai un soufflet. — Je vous le rendrai, monsieur le duc. — À moi, un soufflet ! — Aussitôt il se jette sur moi, il veut me prendre aux cheveux ; mais, comme je porte perruque, elle lui reste à la main, ce qui rendit cette scène comique, comme je le compris aux éclats de rire que la populace faisait autour de ce fiacre, dont toutes les portières étaient ouvertes. Le duc, qui ne voyait rien, me prend à la gorge et me fait quelques écorchures sur le cou, à l'oreille et au menton. J'arrête ses coups comme je peux et j'appelle la garde à grands cris. Il se modère alors ; je recouvre ma tête et je lui déclare qu'en sortant de chez M. de Beaumarchais, où il me menait de force, je ne le suivrais nulle part que chez un commissaire. Je lui fis toutes les remontrances que

le trouble où j'étais et le peu de temps que j'avais me permirent. Bien sûr qu'il ne trouverait pas M. de Beaumarchais chez lui, et non moins sûr que, si on me voyait paraître, ses gens ne manqueraient pas de me dire où était leur maître, j'espérai que, s'ils ne voyaient que le duc seul, son trouble les empêcherait de le lui apprendre. Ainsi, dans le moment où le duc sauta du carrosse pour frapper à la porte de M. de Beaumarchais, j'en sautai aussi et je revins chez moi, mais par des chemins détournés, de peur que le duc ne recourût après moi… »

Je supprime ici la partie de la déposition de Gudin qui ferait double emploi avec ce qui va suivre, et j'en reproduis seulement la fin à cause du ton.

« Voilà, monsieur, dit-il, dans la plus exacte vérité, ce que j'ai vu et ce qui m'est arrivé ; j'en suis d'autant plus fâché que cette affaire me fera vraisemblablement un ennemi irréconciliable de M. le duc de Chaulnes, quoique je n'aie rien fait que pour lui rendre service à lui-même en empêchant le combat, qui, de quelque manière qu'il se fût terminé, n'aurait pu manquer de lui être funeste, surtout dans les malheureuses circonstances où il se trouve. C'est ce que je lui ai dit à lui-même dans ce fiacre où il me retenait. Je suis avec le plus profond respect, monsieur, etc.

« Gudin de la Brenellerie. »

Voilà donc Gudin en fuite et le duc de Chaulnes qui frappe à la porte de Beaumarchais. On lui dit imprudemment qu'il est au Louvre, au tribunal de la capitainerie, et il y court, toujours très pressé de le tuer. Beaumarchais, déjà prévenu par Gudin, était en train de juger majestueusement des délits de chasse, lorsqu'il voit entrer son furieux ennemi. C'est lui maintenant qui va prendre la

parole ; ce qui suit est extrait d'un mémoire inédit qu'il adressa au lieutenant de police et au tribunal des maréchaux de France.

Récit exact de ce qui s'est passé jeudi 11 février 1773 entre M. le duc de Chaulnes et moi, Beaumarchais.

« J'avais ouvert l'audience de la capitainerie, lorsque j'ai vu arriver M. le duc de Chaulnes avec l'air le plus effaré qu'on puisse peindre, et qui m'est venu dire tout haut qu'il avait quelque chose de pressé à me communiquer et qu'il fallait que je sortisse à l'instant. — Je ne le puis, monsieur le duc, le service du public me force à terminer décemment la besogne commencée. — Je veux lui faire donner un siège ; il insiste ; on s'étonne de son air et de son ton. Je commence à craindre qu'on ne le devine, et je suspends un moment l'audience pour passer avec lui dans un cabinet. Là il me dit, avec toute l'énergie du langage des halles, qu'il veut sur-le-champ me tuer, me déchirer le cœur et boire mon sang, dont il a soif. — Ah ! ce n'est que cela, monsieur le duc, permettez que les affaires aillent avant les plaisirs. — Je veux rentrer ; il m'arrête en me disant qu'il va m'arracher les yeux devant tout le monde si je ne sors pas avec lui. — Vous seriez perdu, monsieur le duc, si vous étiez assez fou pour l'oser. — Je rentre froidement et je lui fais donner un siège. Environné que j'étais des officiers, des gardes, etc., j'opposai, pendant deux heures que dura l'audience, le plus grand sang-froid à l'air pétulant et fou avec lequel il se promenait, troublant l'audience et demandant à tout le monde : En avez-vous encore pour long-temps ? Il tire à part M. le comte de Marcouville, officier qui était à côté de moi, et lui dit qu'il m'attend pour se battre avec moi. M. de Marcouville se rassied d'un air sombre ; je lui fais signe de garder le silence et je continue. M. de Marcouville le dit tout bas à M. de

Vintrais, officier de maréchaussée et inspecteur des chasses. Je m'en aperçois ; nouveaux signes de silence de ma part. Je disais : M. de Chaulnes se perd si l'on suppose qu'il vient m'arracher d'ici pour me couper la gorge. L'audience finie, je me mets en habit de ville, et je descends en demandant à M. de Chaulnes ce qu'il me veut et quels peuvent être ses griefs contre un homme qu'il n'a pas vu depuis six mois ? — Point d'explications, me dit-il ; allons nous battre sur-le-champ ou je fais un esclandre ici. — Au moins, lui dis-je, vous me permettrez bien d'aller chez moi prendre une épée. Je n'en ai dans ma voiture qu'une mauvaise de deuil, avec laquelle vous n'exigez apparemment pas que je me défende contre vous.

« — Nous allons passer, me répond-il, chez M. le comte de Turpin, qui vous en prêtera une et que je désire engager à nous servir de témoin. Il saute dans mon carrosse le premier, j'y monte après lui, le sien nous suit. Il me fait l'honneur de m'assurer que, pour le coup, je ne lui échapperai pas, en ornant son style de toutes les superbes imprécations qui lui sont si familières. Le sang-froid de mes réponses le désole et augmente sa rage. Il me menace du poing dans ma voiture. Je lui fais observer que, s'il a le projet de se battre, une insulte publique ne peut que l'éloigner de son but, et que je ne vais pas chercher mon épée pour me battre, en attendant, comme un crocheteur. Nous arrivons chez M. le comte de Turpin, qui sortait. Il monte sur la botte de ma voiture. — M. le duc, lui dis-je, m'entraîne sans que je sache pourquoi : il veut se couper la gorge avec moi ; mais, dans cette aventure étrange, il me fait espérer au moins que vous voudrez bien, monsieur, témoigner de la conduite des deux adversaires. — M. de Turpin me dit qu'une affaire pressée le force à se rendre à l'heure même au Luxembourg, et qu'elle l'y retiendra jusqu'à

quatre heures après midi (je ne doutais point que M. le comte de Turpin n'eût pour objet de laisser pendant quelques heures le temps à une tête échauffée de se calmer). Il part. M. de Chaulnes veut m'emmener chez lui jusqu'à quatre heures. — Oh ! pour cela non, monsieur le duc ; de même que je ne voudrais pas me rencontrer seul sur le pré avec vous, à cause du risque d'être accusé par vous de vous avoir assassiné, si vous me forciez à vous blesser par une attaque, je n'irai pas dans une maison dont vous êtes le maître et où vous ne manqueriez pas de me faire faire un mauvais parti. J'ordonne à mon cocher de me mener chez moi. — Si vous y descendez, me dit M. de Chaulnes, je vous poignarde à votre porte. — Vous en aurez donc le plaisir, lui dis-je, car je n'irai pas ailleurs attendre l'heure qui doit me montrer au juste vos intentions. — Force injures dans le carrosse. — Tenez, monsieur le duc, quand on a envie de se battre, on ne verbiage point tant. Entrez chez moi, je vous ferai donner à dîner, et, si je ne parviens pas à vous remettre en votre bon sens d'ici à quatre heures et que vous persistiez à me forcer à l'alternative de me battre ou d'être dévisagé, il faudra bien que le sort des armes en décide. — Mon carrosse arrive à ma porte, je descends, il me suit, et feint d'accepter mon dîner. Je donne froidement mes ordres. Le facteur me remet une lettre, il se jette dessus et me l'arrache devant mon père et tous mes domestiques. Je veux tourner l'affaire en plaisanterie, il se met à jurer. Mon père s'effraie, je le rassure, et j'ordonne qu'on nous porte à dîner dans mon cabinet. Nous montons. Mon laquais me suit, je lui demande mon épée. — Elle est chez le fourbisseur. — Allez la chercher, et, si elle n'est pas prête, apportez-m'en une autre. — Je te défends de sortir, dit M. de Chaulnes, ou je t'assomme ! — Vous avez donc changé de projet ? lui dis-je. Dieu soit loué ! car je ne pourrai pas me battre

sans épée. — Je fais un signe à mon valet qui sort. Je veux écrire, il m'arrache ma plume. Je lui représente que ma maison est un hospice que je ne violerai pas, à moins qu'il ne m'y force par de semblables excès. Je veux entrer en pourparler sur la folie qu'il a de vouloir absolument me tuer ; il se jette sur mon épée de deuil qu'on avait posée sur mon bureau et me dit, avec toute la rage d'un forcené et en grinçant les dents, que je ne la porterai pas plus loin. Il tire ma propre épée, la sienne étant à son côté ; il va fondre sur moi. — Ah ! lâche ! m'écriai-je, et je le prends à bras-le-corps pour me mettre hors de la longueur de l'arme, je veux le pousser à ma cheminée pour sonner ; de la main qu'il avait de libre, il m'enfonce cinq griffes dans les yeux et me déchire le visage, qui à l'instant ruisselle de sang. Sans le lâcher, je parviens à sonner, mes gens accourent. — Désarmez ce furieux ! leur criai-je, pendant que je le tiens. — Mon cuisinier, aussi brutal et aussi fort que le duc, veut prendre une bûche pour l'assommer. Je crie plus haut : — Désarmez-le, mais ne lui faites pas de mal ; il dirait qu'on l'a assassiné dans ma maison. — On lui arrache mon épée. À l'instant il me saute aux cheveux et me dépouille entièrement le front. La douleur que je sens me fait quitter son corps que j'embrassais, et de toute la raideur de mon bras je lui assène à plein fouet un grand coup de poing sur le visage. — Misérable ! me dit-il, tu frappes un duc et pair ! — J'avoue que cette exclamation si extravagante pour le moment m'eût fait rire en tout autre temps ; mais, comme il est plus fort que moi et qu'il me prit à la gorge, il fallut bien ne m'occuper que de ma défense. Mon habit, ma chemise sont déchirés, mon visage est de nouveau sanglant. Mon père, vieillard de soixante-seize ans, veut se jeter à la traverse, il a sa part lui-même des fureurs crochetorales du duc et pair ; mes domestiques se mettent à nous séparer. J'avais moi-même perdu

la mesure, et les coups étaient rendus aussitôt que donnés. Nous nous trouvons au bord de l'escalier, où le taureau tombe, roule sur mes domestiques et m'entraîne avec lui. Ce désordre horrible le rend un peu à lui-même. Il entend frapper à la porte de la rue : il y court, il voit entrer ce même jeune homme qui m'avait averti le matin dans mon carrosse, il le prend par le bras, le pousse dans la maison et jure que personne n'entrera ni ne sortira que par son ordre jusqu'à ce qu'il m'ait mis en morceaux. Au bruit qu'il fait, le monde s'amasse devant la porte ; une femme de ma maison crie par une fenêtre qu'on assassine son maître. Mon jeune ami, effrayé de me voir défiguré et tout en sang, veut m'entraîner en haut. Le duc ne veut pas le souffrir. Sa rage se ranime, il tire son épée, qui était restée à son côté, car il est à remarquer qu'aucun de mes gens n'avait encore osé la lui ôter, croyant, à ce qu'ils m'ont dit, que c'était un manque de respect qui aurait pu tirer à conséquence pour eux ; il fond sur moi pour me percer, huit personnes se jettent sur lui, on le désarme. Il blesse mon laquais à la tête, mon cocher a le nez coupé, mon cuisinier a la main percée. — L'indigne lâche ! m'écriai-je, c'est pour la seconde fois qu'il vient sur moi qui suis sans armes avec une épée. — Il court dans la cuisine chercher un couteau ; on le suit, on serre tout ce qui peut blesser à mort. Je remonte chez moi. Je m'arme d'une tenaille de foyer. J'allais redescendre, j'apprends un trait qui me prouve à l'instant que cet homme est devenu absolument fou : c'est que, sitôt qu'il ne me voit plus, il entre dans la salle à manger, se met à table tout seul, mange une grande assiettée de soupe et des côtelettes, et boit deux carafes d'eau. Il entend encore frapper à la porte de la rue, court ouvrir, et voit M. le commissaire Chenu, qui, surpris du désordre horrible où il voit tout mon monde, frappé surtout de mon visage déchiré, me demande

de quoi il s'agit. — Il s'agit, monsieur, d'un lâche forcené qui est entré ici dans l'intention d'y dîner avec moi, qui m'a sauté au visage dès qu'il a mis le pied dans mon cabinet, a voulu me tuer de ma propre épée, ensuite de la sienne. Vous voyez bien, monsieur, qu'au monde que j'ai autour de moi j'aurais pu le faire mettre en pièces, mais on me l'aurait demandé meilleur qu'il n'est. Ses parens, charmés d'en être débarrassés, ne m'en auraient peut-être pas moins cherché une mauvaise affaire. Je me suis contenu, et, à l'exception de cent coups de poing avec lesquels j'ai repoussé l'outrage qu'il a fait à mon visage et à ma chevelure, j'ai défendu qu'on lui fît aucun mal.

« M. le duc prend la parole et dit qu'il devait se battre à quatre heures avec moi devant M. le comte de Turpin, choisi comme témoin ; il n'avait donc pu attendre jusqu'à l'heure convenue. — Comment trouvez-vous, monsieur, cet homme qui, après avoir fait un esclandre horrible dans ma maison, divulgue lui-même, devant un homme public, sa coupable intention, compromet un officier-général en le nommant comme témoin désigné et détruit d'un seul mot toute possibilité d'exécuter son projet, que cette lâcheté prouve qu'il n'a jamais conçu sérieusement ? — À ces mots, mon forcené, qui est brave à coups de poing comme un matelot anglais, s'élance une cinquième fois sur moi ; j'avais quitté ma tenaille à l'arrivée du commissaire ; réduit à l'arme de la nature, je me défends de mon mieux devant l'assemblée, qui nous sépare une troisième fois. M. Chenu me prie de rester dans mon salon et emmène M. le duc, qui voulait casser les glaces. En cet instant, mon laquais revient avec une épée neuve ; je la prends et je dis au commissaire : Monsieur, je n'ai pas eu le dessein d'un duel, je ne l'aurai jamais ; mais, sans accepter de rendez-vous de cet homme, j'irai par la ville attaché sans cesse à cette épée, et, s'il

vient m'insulter, comme la publicité qu'il donne à cette horrible aventure prouve de reste qu'il est l'agresseur, je jure que j'en délivrerai, si je puis, le monde qu'il déshonore par ses lâchetés. — L'arme que je tenais alors étant un porte-respect imposant, il s'est retiré sans rien dire dans ma salle à manger, où M. Chenu, l'ayant suivi, a été aussi surpris qu'effrayé de le voir se meurtrir le visage à coups de poing et s'arracher lui-même une poignée de cheveux de chaque main, de rage de n'avoir pu me tuer. M. Chenu l'a enfin déterminé à rentrer chez lui, et il a eu le sang-froid de se faire coiffer par mon laquais qu'il avait blessé. Je suis remonté chez moi pour me faire panser, et lui s'est jeté dans sa voiture. »

Après quelques autres détails qui m'ont paru inutiles à reproduire, Beaumarchais termine ainsi :

« Je n'ai semé ce récit d'aucune réflexion, j'ai dit le fait simplement et même, autant que je l'ai pu, en employant l'expression dont on s'est servi, ne voulant pas donner la moindre atteinte à la vérité en racontant la plus étrange et dégoûtante aventure qui puisse arriver à un homme raisonnable. »

Voici maintenant le rapport du commissaire de police à M. de Sartines ; on y remarquera surtout à la fin, comme un des caractères du temps, avec quelle timidité révérencieuse un magistrat de police, même dans l'exercice de ses fonctions, parle d'un duc et pair qui s'est conduit comme un crocheteur, et semble redouter de s'expliquer sur son compte :

« Ce 13 février 1773.

« Vous m'avez demandé un détail de l'affaire arrivée entre M. le duc de Chaulnes et le sieur de Beaumarchais, lequel je ne suis guère en état de pouvoir vous donner bien juste, n'étant arri-

vé chez ledit sieur de Beaumarchais qu'après le grand bruit. J'y ai trouvé en bas mondit sieur le duc de Chaulnes, son épée cassée, dont il n'avait plus à son côté qu'une partie du fourreau ; il était sans bourse à ses cheveux, ses habit et veste déboutonnés et sans col ; le sieur de Beaumarchais dans un état à peu près semblable et de plus son habit noir déchiré ainsi que sa chemise, sans col ni bourse, et tout échevelé, avec le visage écorché en plusieurs endroits. J'ai engagé ces messieurs à monter en une pièce au premier étage, où étant, ils se sont repris de propos ; se sont dit des choses désagréables et fait réciproquement des reproches assez malhonnêtes en termes fort durs, ce qui a donné lieu à se saisir de nouveau l'un et l'autre et m'a fait craindre les suites fâcheuses qui pouvaient en résulter. J'ai cependant calmé un peu M. le duc en l'engageant de passer dans une autre pièce pour causer ensemble en particulier, ce qu'il a fait sans difficulté. Je lui ai fait des représentations honnêtes sur cette scène, il les a écoutées et s'est rendu à ce que j'ai exigé de lui, c'est-à-dire qu'il ne se passerait rien davantage, ce dont il m'a donné sa parole d'honneur qu'il a tenue ; car, pendant que je suis sorti un demi-quart d'heure environ pour aller en causer avec un cordon rouge qui dînait dans le quartier et que les deux parties m'avaient nommé, il s'en est allé de chez ledit sieur de Beaumarchais. L'on répand dans le public que M. le duc de Chaulnes m'a manqué, quoique sachant qui j'étais : ce fait est absolument faux ; je n'ai eu que lieu de me louer des procédés de M. le duc, qui ne m'a même rien dit de désagréable et qui m'a au contraire traité avec beaucoup d'honnêteté en me témoignant même des égards et de la confiance. Je lui dois cette justice en rendant hommage à la vérité. Je suis avec respect, etc.,

« Chenu, commissaire. »

On doit être désireux d'entendre le duc de Chaulnes s'expliquer à son tour ; joignons ici la déposition écrite et adressée par lui au tribunal des maréchaux de France. À l'aide de tout ce qui précède, on démêlera facilement dans son récit les points où il dissimule ou dénature les faits. Le style de cette déposition qu'on reproduit textuellement a également son importance comme signe du temps :

« Depuis plus de trois ans, écrit le duc de Chaulnes, j'avais le malheur d'être la dupe du sieur de Beaumarchais, que je croyais mon ami, lorsque des raisons fortes m'engagèrent à l'éloigner. Il me revint plusieurs fois depuis ce temps qu'il tenait de très mauvais propos sur mon compte ; enfin, jeudi dernier, je trouvai le sieur Gudin, l'un de ses amis, chez une femme de ma connaissance ; il eut l'audace de l'assurer, de la part du sieur de Beaumarchais, qu'il n'était pas vrai, ainsi que je l'avais dit, qu'une femme qualifiée se fût plainte de lui. Voulant en éclaircir le démenti qu'il me faisait donner, et de tout (sic) ce qui m'était revenu, je fus chercher le sieur de Beaumarchais chez lui, avec le sieur Gudin, que je fis monter dans le même fiacre que moi pour qu'il n'eût pas le temps de le prévenir. Le sieur de Beaumarchais étant au tribunal de la capitainerie, je m'y rendis, je le pris dans une chambre à part pour lui dire que je voulais une explication. Il en fut si peu question à l'audience que je lui parlai d'une permission de chasse qu'il m'avait promis de me faire avoir à Orly. M. le comte de Marcouville et autres officiers de la capitainerie étaient présens.

« En sortant de la capitainerie, je montai dans sa voiture, et dis au cocher d'aller chez M. de Turpin, ce qui avait trait à l'explication que je voulais avoir. M. de Turpin, qui sortait, nous obser-

va qu'il valait mieux monter dans un fiacre que de rester trois voitures assemblées à sa porte ; qu'au demeurant il était deux heures, et qu'il n'avait qu'une minute à nous donner, parce qu'il était attendu chez l'ambassadeur de l'empereur. Étant monté dans le fiacre, M. de Beaumarchais me dit que, dans tous les cas, je ne pouvais pas lui demander satisfaction, parce qu'il n'avait qu'une épée de deuil ; je lui observai que, s'il en était question, je n'étais pas mieux armé que lui, puisque je n'avais qu'une épée du petit Dunkerque, sans garde, que je lui offrirais d'ailleurs de changer, s'il désirait, mais qu'il s'agissait d'abord d'une explication plus ample. M. de Turpin observa de nouveau qu'il était obligé de s'en aller, ce qu'il fit en convenant qu'il viendrait chez moi à quatre heures. Je me rendis avec M. de Beaumarchais chez lui, pour y dîner ; mais à peine fut-il dans sa chambre, qu'il se mit à me dire des injures atroces. Je lui dis qu'il était un malhonnête homme, et qu'il vînt sur-le-champ me faire raison dans la rue ; mais il préféra de me colleter, en appelant quatre de ses gens, qui se jetèrent, ainsi que lui, sur moi, en m'arrachant mon épée. Il fit en même temps demander par sa sœur M. le commissaire Chenu, devant lequel il a bien encore osé avoir l'impudence de me dire à plusieurs reprises que je mentais comme un vilain gueux, et mille autres horreurs semblables. Sorti de chez M. de Beaumarchais, je fus rendre compte à M. de Sartines, et le surlendemain, par son conseil, à M. de La Vrillière. En revenant de Versailles, j'appris que le sieur de Beaumarchais débitait l'histoire d'une façon déshonnête pour moi, disant qu'il m'avait provoqué et que j'avais refusé de le suivre. Pour lever d'une manière positive tous les nuages de cet article, j'ai cru devoir (plusieurs gens graves l'ont cru de même) aller aux foyers des spectacles y dire que M. de Beaumarchais, tenant des propos sur mon honneur et n'étant pas

gentilhomme, ne méritait point que je me compromisse comme j'avais fait la veille, mais bien que je le corrigeasse comme un roturier. Depuis cette époque, le sieur de Beaumarchais a été libre quatre jours sans que j'en aie entendu parler. Il aurait été difficile de savoir qu'il était gentilhomme, puisqu'il est fils d'un horloger ; il n'est pas seulement dans l'almanach royal comme secrétaire du roi, et l'on n'a même pas su au tribunal, pendant long-temps, s'il en était compétent. En tout, quand la plus grande partie de cette affaire ne pourrait pas se vérifier aussi facilement qu'elle le peut, quand les injures que M. de Beaumarchais a eu l'impudence de me dire devant le commissaire lui-même ne seraient pas une forte présomption pour ce qu'il a dit et fait sans témoins, il me suffirait de rappeler que je n'ai jamais été connu au tribunal, à la police, à Paris, ni dans aucun lieu, pour querelleur, joueur, ou dérangé, pendant que la réputation de M. de Beaumarchais n'est pas, à beaucoup près, aussi entière, puisque, indépendamment de l'insolence la plus reconnue, des bruits les plus incroyables, il essuie dans ce moment un procès criminel pour avoir fait un faux acte. »

Voilà encore de la part du duc de Chaulnes une grossière calomnie, car il savait parfaitement que Beaumarchais n'essuyait pas un procès criminel pour un faux acte, mais qu'il était en procès civil avec le comte de La Blache à l'occasion d'un acte dont ce dernier contestait la sincérité, sans oser même l'attaquer directement en faux. Seulement on voit ici quelle désastreuse influence ce procès La Blache exerçait sur la réputation de Beaumarchais, puisque le duc de Chaulnes ne craint pas, au moment même du procès, de dénaturer les faits d'une manière aussi révoltante. Ce duc, faisant ainsi les honneurs de la moralité de son adversaire, nous oblige de rappeler que lui-même, à cette époque, soutenait

contre sa propre mère un procès horriblement scandaleux, que les documens que j'ai sous les yeux prouvent qu'il était aussi débauché et dérangé de toutes manières qu'il était brutal, et qu'après avoir été banni du royaume pour faits de violence, sa vie tout entière ne fut qu'une suite d'actes de même nature.

Cette journée du 11 février ayant été fort orageuse, on serait tenté de supposer assez naturellement que Beaumarchais consacra la soirée à se remettre, à se reposer, et à prendre ses précautions pour le lendemain ; cependant, si j'en crois le manuscrit de Gudin, comme il était le même soir attendu chez un de ses amis pour lire en nombreuse compagnie le Barbier de Séville, il arriva au rendez-vous frais et dispos, au moins moralement, lut sa comédie avec verve, raconta joyeusement les fureurs du duc de Chaulnes, et passa une partie de la nuit à jouer de la harpe et à chanter des séguedilles. « C'est ainsi, dit Gudin, que, dans toutes les circonstances de sa vie, il était entièrement à la chose dont il s'occupait, sans qu'il fût détourné ou par ce qui s'était passé ou par ce qui devait suivre, tant il était sûr de ses facultés et de sa présence d'esprit. Jamais il n'avait besoin de préparation sur aucun point ; son intelligence était toujours entière dans tous les momens, et ses principes n'étaient jamais en défaut. »

Le lendemain matin, Gudin nous montre le père Caron apportant à son fils une vieille épée du temps de sa jeunesse et lui disant : « Vous autres, vous n'avez plus que de mauvaises armes ; en voici une solide, et d'une époque où l'on se battait plus souvent qu'aujourd'hui ; prends-la, et si ce maraud de duc t'approche, tue-le comme un chien enragé. » Cependant le duel n'était plus possible : le duc de Chaulnes vient de nous apprendre lui-même que le surlendemain il avait cru devoir aller au foyer de

tous les théâtres déclarer officiellement que, Beaumarchais n'étant pas gentilhomme, il le corrigerait comme un roturier. L'altercation étant ainsi devenue publique, le tribunal des maréchaux de France, juge de ces sortes de cas entre gentilshommes (et, n'en déplaise au duc de Chaulnes, Beaumarchais l'était, on s'en souvient, en vertu de sa quittance), le tribunal des maréchaux de France s'était saisi de l'affaire, et avait envoyé un garde à chacun des deux adversaires.

Dans l'intervalle, le duc de La Vrillière, ministre de la maison du roi, avait mandé Beaumarchais pour lui ordonner d'aller à la campagne pendant quelques jours, et comme celui-ci protestait énergiquement contre un tel ordre, dont l'exécution, sous le coup des menaces du duc de Chaulnes, aurait compromis son honneur, le ministre lui avait ordonné de garder les arrêts chez lui jusqu'à ce qu'il eût rendu compte de l'affaire au roi. C'est dans cet état de choses que le tribunal des maréchaux de France avait successivement appelé devant lui les deux contendans. Beaumarchais n'avait pas eu de peine à prouver que tous ses torts consistaient à être préféré à un duc et pair par une jolie femme jouissant de sa liberté, ce qui n'était pas un crime capital, et, le résultat de l'instruction ayant été défavorable au duc de Chaulnes, ce dernier fut envoyé le 19 février, par lettre de cachet, au château de Vincennes. Le tribunal des maréchaux de France, ayant mandé une seconde fois Beaumarchais, lui déclara qu'il était libre et que ses arrêts étaient levés.

Tout cela était assez juste ; mais Beaumarchais, qui se défiait un peu de la justice humaine, passe chez le duc de La Vrillière pour lui demander si en effet il est libre. Ne le trouvant pas, il lui laisse un mot et va droit chez M. de Sartines pour lui adresser la

même question. Le lieutenant de police lui répond qu'il est parfaitement libre ; alors seulement il se considère comme garanti de tout accident et s'aventure sur le pavé de Paris : il avait compté sans son hôte. Le très petit esprit du duc de La Vrillière s'offense de voir le tribunal des maréchaux de France lever au nom du roi des arrêts donnés par lui au nom du roi, et pour apprendre à ce tribunal à faire plus de cas de son autorité, le 24 février, toujours au nom du roi, il expédie Beaumarchais au For-l'Évêque. Peut-être aussi lui fit-on sentir qu'il était indécent qu'un duc et pair fût envoyé à Vincennes, et que le fils d'un horloger en fût quitte pour réparer de son mieux les avaries faites à son visage par le duc et pair.

Voilà donc Beaumarchais enlevé à sa famille, à ses affaires, à son procès, et emprisonné contre toute justice. En d'autres temps, une telle iniquité n'eût point passé inaperçue ; mais le public s'intéressait alors très peu à l'homme qui devait bientôt devenir son idole. « Ce particulier, dit à cette époque le recueil de Bachaumont en parlant de Beaumarchais et de l'aventure que nous racontons, ce particulier fort insolent, qui ne doute de rien, n'est point aimé, et, quoique dans cette rixe il ne paraît pas qu'on ait à lui reprocher aucun tort, on le plaint moins qu'un autre des vexations qu'il éprouve. »

La première lettre de Beaumarchais dans sa prison est assez philosophique ; elle est adressée à Gudin :

« En vertu, écrit-il, d'une lettre sans cachet appelée lettre de cachet, signée Louis, plus bas Phelippeaux, recommandée Sartines, exécutée Buchot et subie Beaumarchais, je suis logé, mon ami, depuis ce matin au For-l'Évêque, dans une chambre non tapissée, à 2,160 livres de loyer, où l'on me fait espérer qu'hors le

nécessaire je ne manquerai de rien. Est-ce la famille du duc, à qui j'ai sauvé un procès criminel, qui me fait emprisonner ? Est-ce le ministère, dont j'ai constamment suivi ou prévenu les ordres ? Sont-ce les ducs et pairs, avec qui je ne puis jamais avoir rien à démêler ? Voilà ce que j'ignore ; mais le nom sacré du roi est une si belle chose, qu'on ne saurait trop le multiplier et l'employer à propos. C'est ainsi qu'en tout pays bien policé l'on tourmente par autorité ceux qu'on ne peut inculper avec justice. Qu'y faire ? Partout où il y a des hommes, il se passe des choses odieuses, et le grand tort d'avoir raison est toujours un crime aux yeux du pouvoir, qui veut sans cesse punir et ne jamais juger. »

Tandis que les deux rivaux sont sous les verrous, occupés tous deux à réfléchir aux inconvéniens des liaisons disproportionnées, revenons un peu à M Ménard. En apprenant l'accès de fureur du duc de Chaulnes, cette belle Hélène était allée se jeter aux pieds de M. de Sartines, en implorant sa protection. Le galant magistrat l'avait rassurée de son mieux ; le lendemain elle lui écrit la lettre suivante :

« Quelque témoignage de bonté que vous m'ayez fait connaître en me prenant sous votre protection, je ne peux vous dissimuler mes alarmes et mes craintes ; le caractère de l'homme violent que je fuis m'est trop connu pour ne me pas faire redouter un avenir qui serait aussi funeste à lui qu'à moi pour m'y soustraire et le sauver de son jaloux transport, je suis absolument résolue de me mettre au couvent. Quel que soit mon asile, j'aurai l'honneur de vous en informer. J'ose vous supplier qu'il soit pour lui inaccessible. Je joindrai cet important bienfait à la reconnaissance, dont je suis d'avance pénétrée pour vos offres de services. J'y compte si fort, qu'à l'abri de votre nom et sous votre autorité j'ai déjà pla-

cé ma fille au couvent de la Présentation, où dès ce soir M. l'abbé Dugué m'a fait le plaisir de la conduire. Daignez, monsieur, protéger également la mère et l'enfant, qui, après Dieu, mettent toute leur confiance en vous, confiance qui n'a d'égale que les sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

« Ménard. »

Le jour suivant, nouvelle lettre où M Ménard persiste dans son projet de couvent. « Lasse, dit-elle, d'être sa victime (du duc de Chaulnes) et de me donner en jouet au public, je me fortifie de plus en plus dans la résolution de prendre le couvent pour partage. » Seulement, en relisant sa lettre, M Ménard éprouve un petit scrupule de conscience, et elle ajoute au bas de la page, au moyen d'un renvoi correspondant au mot partage, ces mots : Du moins pour quelque temps ; on voit qu'elle craint que M. de Sartines ne s'exagère sa vocation.

Ce magistrat mande l'abbé Dugué, dont il vient d'être question, et le charge de trouver un couvent pour M Ménard. Le soir même, l'abbé lui rend compte de sa mission dans une lettre qui m'a paru intéressante. Cette lettre n'est point d'un prêtre frivole, tel qu'on se figure volontiers un abbé du XVIII siècle employé par M. de Sartines dans une affaire de ce genre ; elle est d'un brave homme très respectable, très bon, très naïf, passablement embarrassé du rôle qu'on lui fait jouer, ayant peur de compromettre son caractère et craignant aussi beaucoup, comme Gudin, comme le commissaire de police, de s'attirer l'inimitié d'un duc et pair, d'autant que le duc de Chaulnes n'est pas encore en prison au moment où l'abbé Dugué écrit à M. de Sartines en ces termes :

« 15 février 1773.

« Au sortir de votre audience, je me suis rendu au couvent de la Présentation pour voir, selon vos ordres, si on y pouvait trouver retraite pour la mère et l'enfant. Je parle de M Ménard et de sa petite que j'avais conduites à ce monastère jeudi soir, selon ce que j'ai eu l'honneur de vous informer samedi dernier. Il m'a été impossible de réussir ; il n'y avait absolument aucune place, et certes qu'à votre recommandation, et vu la bonne volonté de M la prieure pour cette demoiselle, on l'y aurait bien reçue, s'il y avait eu lieu. À ce défaut, je suis retourné aux Cordelières de la rue de l'Oursine, faubourg Saint-Marceau, et, après bien des questions qu'il m'a fallu éluder et essuyer, on m'envoya, relativement à ma demande, hier, dimanche matin, une lettre d'acceptation, en conséquence de laquelle j'ai, cejourd'hui, vers onze heures du matin, conduit M Ménard audit couvent des Cordelières. Oserai-je vous l'avouer, monseigneur ? Innocemment compromis dans cette catastrophe qui peut avoir bien de fâcheuses suites, et entendant parler plus que je ne voudrais des violentes résolutions de celui que fuit M Ménard, je crains beaucoup pour moi-même que mon trop de bon cœur ne m'attire à ce sujet de bien disgracieux reproches. Une seule chose pourrait me rassurer, ce serait de savoir qu'il fût possible d'empêcher M. le duc de Ch… ou M. de B… et ses agens, ou leurs agens, car ils en ont, d'aborder cet asile, du moins pour quelque temps, car, vu les difficultés qu'on m'a faites d'accepter cette demoiselle, que le désir de m'en voir quitte m'a fait nommer ma parente et annoncer exempte d'allure, me réclamant moi-même de gens en place dans mon état, que dira-t-on, si, par la violence ou l'imprudence même de l'un ou l'autre de ces intéressés, ces religieuses voient que c'est une maîtresse entretenue que je leur ai procurée ?… Tandis que si ces téméraires

rivaux pouvaient la laisser tranquille, ce repos, joint à la douceur de la figure et plus encore du caractère de cette affligée recluse, faisant tout en sa faveur dans cette maison d'ordre, m'empêcherait d'y passer non-seulement pour menteur, mais même pour l'auteur d'une conduite irrégulière. J'ai laissé ces dames très bien disposées pour leur nouvelle pensionnaire ; mais, je le répète, quelle disgrâce pour elle et pour moi, qui me suis si fort avancé, si la jalousie ou l'amour, également hors de place, allaient jusqu'à son parloir faire exhaler leurs transports scandaleux ou leurs soupirs mésédifians !

« M Ménard m'avait chargé de vous faire quelques autres détails relatifs à elle ; une lettre ne peut les contenir ; cette présente n'est déjà que trop importune. Si ce qui la concerne dans les occurrences présentes vous intéresse assez pour m'autoriser derechef à vous parler d'elle, daignez, dans ce cas, m'assigner le moment d'y satisfaire. En obéissant à vos ordres, je répondrai à la singulière confiance qu'elle a prise en moi. Puissent mes faibles services, sans que je sois compromis, adoucir ses peines ! Je suis avec respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Dugué l'aîné,
« prêtre, cloître Notre-Dame. »

Cette affligée recluse, comme dit le bon abbé Dugué, n'était point faite pour la vie de couvent ; elle avait à peine goûté ce genre d'existence pendant quinze jours, que déjà elle éprouvait le besoin de varier ses impressions, et elle rentrait brusquement dans le monde, rassurée d'ailleurs par la solidité des murailles du château de Vincennes, qui la séparaient du duc de Chaulnes.

Ici intervient Beaumarchais, qui avait approuvé le projet de couvent, et qui, placé lui-même sous les verrous du For-l'Évêque, trouve mauvais que M Ménard n'ait point de penchant pour la réclusion. Il lui adresse la lettre suivante par l'intermédiaire de M. de Sartines :

« Il ne convient à personne de gêner la liberté d'autrui, mais les conseils de l'amitié doivent augmenter de poids en raison de leur désintéressement. J'apprends, mademoiselle, que vous êtes sortie du couvent aussi inopinément que vous y étiez entrée. Quels peuvent être vos motifs pour une action qui paraît imprudente ? Avez-vous craint que quelque abus d'autorité ne vous y retînt ? Réfléchissez, je vous prie, si vous êtes plus à l'abri dans votre maison d'être enlevée pour être mise au couvent, si quelque ennemi puissant se croit assez fort pour vous y retenir ? Les inquiétudes qu'on vous donnerait à ce sujet sont illusoires ou intéressées. De quel bonheur est-il donc pour vous de courir sans cesse d'un lieu à un autre, et quel attrait cet horrible logis où vous avez tant souffert a-t-il pour vous ? Dans la situation pénible de vos affaires, ayant peut-être épuisé votre bourse à payer d'avance un quartier de pension et à vous faire meubler un appartement de couvent, devez-vous tripler sans nécessité vos dépenses, et la retraite volontaire où la frayeur et le chagrin vous avaient conduite n'est-elle pas un asile cent fois plus convenable en ces premiers momens de trouble que l'horrible demeure dont vous devriez désirer d'être à cent lieues ? On dit que vous pleurez ! De quoi pleurez-vous ? Êtes-vous la cause du malheur de M. de Chaulnes et du mien ? Vous n'en êtes que le prétexte, et si, dans cette exécrable aventure, quelqu'un a des grâces à rendre au sort, c'est vous qui, sans avoir aucun reproche à vous faire, avez recouvré une liberté que le plus injuste des tyrans et des fous s'était ar-

rogé le droit d'envahir. Je devrais bien faire entrer en compte ce que vous devez à ce bon et digne abbé Dugué, qui, pour vous servir, a été obligé de dissimuler votre nom et vos peines dans le couvent où vous avez été reçue sur sa parole. Votre sortie, qui a l'air d'une incartade, ne le compromet-elle pas auprès de ses supérieurs en lui donnant l'air de s'être mêlé d'une noire intrigue, lui qui n'a mis dans tout ceci que douceur, zèle et compassion pour vous ? Vous êtes honnête et bonne, mais tant de secousses redoublées peuvent avoir jeté un peu de désordre dans vos idées. Il serait bien à propos que quelqu'un de sage se fît un devoir de vous montrer votre situation juste comme elle est, non heureuse, mais douce. Croyez-moi, ma chère amie, retournez dans le couvent où l'on dit que vous vous êtes fait chérir. Pendant que vous y serez, rompez le ménage inutile et dispendieux que vous tenez contre toute raison : le projet qu'on vous suppose de remonter au théâtre est fou ; il ne faut vous occuper qu'à tranquilliser votre tête et rétablir votre santé. Enfin, mademoiselle, quelles que soient vos idées pour l'avenir, elles ne peuvent ni ne doivent m'être indifférentes. Je dois en être instruit, et j'ose vous dire que je suis peut-être le seul homme dont vous puissiez accepter des secours sans rougir. Plus il sera prouvé par votre séjour au couvent que nous n'avons pas de liaisons intimes, et plus je serai en droit de me déclarer votre ami, votre protecteur, votre frère et votre conseil.

« Beaumarchais. »

Cependant Beaumarchais se résigna bientôt à voir M Ménard jouir de sa liberté ; elle lui était plus utile qu'au couvent, car elle sollicitait vivement pour lui, et il paraît qu'elle n'était pas sans avoir acquis un certain crédit sur M. de Sartines.

Quant à Beaumarchais, que nous avons vu le premier jour prendre sa position assez philosophiquement, il était horriblement tourmenté. Cet emprisonnement, qui tombait au milieu de son procès contre le comte de La Blache, lui faisait un tort affreux ; son adversaire, profitant de la circonstance, travaillait sans relâche à le noircir auprès de chaque juge, multipliait les démarches, les recommandations, les sollicitations, et pressait ardemment la décision du procès, tandis que le malheureux prisonnier, dont la fortune et l'honneur étaient engagés dans cette affaire, ne pouvait pas même obtenir la permission de sortir pendant quelques heures pour voir à son tour les juges. M. de Sartines lui témoignait la plus grande bienveillance, mais il ne pouvait qu'adoucir sa captivité, sa liberté dépendant du ministre. Beaumarchais avait commencé par plaider sa cause auprès du duc de La Vrillière en citoyen injustement emprisonné. Il lui envoyait mémoires sur mémoires, prouvant surabondamment qu'il n'avait aucun tort ; il demandait le pourquoi de sa détention, et quand M. de Sartines le faisait avertir amicalement que ce ton ne le mènerait à rien, il répondait avec fierté : « La seule satisfaction des gens persécutés est de se rendre témoignage qu'ils le sont injustement. »

En attendant, le jour du jugement du procès La Blache approchait ; aux demandes de M. de Sartines sollicitant pour Beaumarchais la permission de sortir quelques heures par jour, le duc de La Vrillière répondait : « Cet homme est trop insolent ; qu'il fasse suivre son affaire par son procureur ! » Et Beaumarchais, désolé et furieux, écrivait à M. de Sartines :

« Il est bien prouvé pour moi maintenant qu'on veut que je perde mon procès, s'il est perdable ou seulement douteux ; mais

je vous avoue que je ne m'attendais pas à l'observation dérisoire de M. le duc de La Vrillière de faire solliciter mon affaire par mon procureur, lui qui sait aussi bien que moi que cela même est défendu aux procureurs. Ah ! grands dieux ! ne peut-on perdre un innocent sans lui rire au nez ? Ainsi, monsieur, j'ai été grièvement insulté, et l'on m'a dénié justice, parce que mon adversaire est de qualité ; j'ai été mis en prison, et l'on m'y retient, parce que j'ai été insulté par un homme de qualité ! l'on va jusqu'à trouver mauvais que je fasse revenir le public des fausses impressions qu'il a reçues, pendant que les gazettes impudentes des Deux-Ponts et de Hollande me déshonorent indignement pour servir mon adversaire de qualité. Peu s'en est fallu qu'on ne m'ait dit que j'étais bien insolent d'avoir été outragé de toutes les façons possibles par un homme de qualité ; car que veut dire la phrase dont tous mes solliciteurs sont payés : « Il a mis trop de jactance dans cette affaire ? » Pouvais-je faire moins que demander justice et prouver par la conduite de mon adversaire que je n'avais nul tort ? Quel prétexte pour perdre et ruiner un homme offensé, que de dire : « Il a trop parlé de son affaire, » comme s'il m'était possible de parler d'autre chose ! Recevez mes actions de grâces, monsieur, de m'avoir fait parvenir ce refus et cette observation de M. le duc de La Vrillière, et, pour le bonheur de ce pays, puisse votre pouvoir égaler un jour votre sagesse et votre intégrité ! Les malheureux ne feront plus de pareils plaidoyers. Ma reconnaissance égale le profond respect avec lequel je suis, etc.,

« Beaumarchais. »

J'ai dit que M Ménard sollicitait pour lui. Donnons encore à ce sujet une lettre de Beaumarchais à M. de Sartines assez curieuse pour les détails et pour le ton :

« Du For-l'évêque, ce 20 mars 1773.

« M. le duc de La Vrillière disait à Choisy, la semaine passée, que je devais savoir pourquoi je suis en prison, puisqu'il me l'a mandé dans sa lettre. La vérité est que je n'ai reçu ni lettre ni billet de personne au sujet de ma détention. Permis à moi d'en deviner, si je puis, le motif, selon l'usage de l'inquisition romaine.

« M Ménard m'a seulement fait dire hier, par un de mes amis, que vous aviez bien voulu lui promettre de tenter un nouvel effort en ma faveur, dimanche, auprès du ministre ; mais la façon mystérieuse dont cette annonce m'a été faite m'en ferait presque douter, car la bonne petite y met toutes les gentilles et puériles mignardises dont son sexe assaisonne les moindres bienfaits. À l'en croire, il lui faudrait un ordre exprès pour me voir, des témoins pour l'accompagner, des permissions pour m'écrire, et même des précautions pour oser correspondre avec moi par un tiers. À travers tout cela, cependant, agnosco veteris vestigia flammæ ; je ne puis m'empêcher de sourire à ce mélange d'enfantillage et d'aimable intérêt. Vouloir me persuader que le ministre me fait la grâce de porter une sévère attention jusque sur mes liaisons d'amitié ! Un joueur de paume, en pelotant, s'informe-t-il de quoi l'intérieur des balles est composé ?

« Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous réitère mes vives instances de remettre sous les yeux du ministre le tort affreux que peut me faire le défaut de sollicitation personnelle dans mon procès La Blache, et je vous fais mes plus sincères remerciemens, si vous avez, en effet, eu la bonté de le promettre à M Ménard.

« J'ose espérer encore que vous voudrez bien ne pas faire connaître à cette excellente petite femme que je vous ai instruit

de l'importance qu'elle prétend qu'on attache à ses démarches frivoles dans une affaire aussi grave, et où il ne s'agit pas moins que de la détention d'un citoyen insulté, grièvement insulté, plaignant, non jugé, que l'autorité jette en prison, y laisse morfondre et se ruiner.

« Plus cette aimable enfant s'efforce à me le faire croire, moins elle me pardonnerait d'en douter, surtout de vous en entretenir, et, comme dit Ovide ou Properce, nullæ sunt inimicitiæ nisi amoris acerbæ ; mais je m'aperçois qu'en la blâmant je fais comme elle, et que je mêle indiscrètement de petites choses aux sollicitations les plus sérieuses. Je m'arrête, et je suis avec le plus profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Beaumarchais. »

Cette correspondance, où Beaumarchais associe Ovide, Properce et M Ménard à la défense de ses droits de citoyen, amusait sans doute M. de Sartines, mais elle n'avançait en rien les affaires du prisonnier. Ce que le duc de La Vrillière exigeait avant tout de lui, c'est qu'il cessât d'être insolent, c'est-à-dire de demander justice, et qu'il se décidât à demander pardon. Le prisonnier avait tenu bon pendant près d'un mois, jusqu'au 20 mars, lorsqu'il reçoit ce même jour une longue lettre sans signature, écrite par un homme qui paraît s'intéresser beaucoup à lui et qui s'efforce de lui faire comprendre que sous un gouvernement absolu, quand on a encouru la disgrâce d'un ministre, que ce ministre vous tient en prison, et qu'on a le plus grand intérêt à sortir de prison, il ne s'agit pas de plaider en citoyen opprimé, mais de subir la loi du plus fort et de parler en suppliant. Que fera Beaumarchais ? Il est à la veille de perdre le procès le plus important pour sa fortune et

son honneur ; sa liberté est entre les mains d'un homme peu estimable par lui-même, car le duc de La Vrillière est un des ministres les plus justement dédaignés par l'histoire, mais la situation est telle que cet homme dispose à son gré de sa destinée. Beaumarchais se résigne enfin et s'humilie. Le voici à l'état de suppliant.

« L'affreuse affaire de M. le duc de Chaulnes est devenue pour moi un enchaînement de malheurs sans fin, et le plus grand de tous est d'avoir encouru votre disgrâce ; mais si, malgré la pureté de mes intentions, la douleur qui me brise a emporté ma tête à des démarches qui aient pu vous déplaire, je les désavoue à vos pieds, monseigneur, et vous supplie de m'en accorder un généreux pardon. Ou, si je vous parais mériter une plus longue prison, permettez-moi seulement d'aller pendant quelques jours instruire mes juges au palais dans la plus importante affaire pour ma fortune et mon honneur, et je me soumets après le jugement, avec reconnaissance, à la peine que vous m'imposerez. Toute ma famille en pleurs joint sa prière à la mienne. Chacun se loue, monseigneur, de votre indulgence et de la bonté de votre cœur. Serai-je le seul qui vous ait vainement imploré ? Vous pouvez d'un seul mot combler de joie une foule d'honnêtes gens, dont la vive reconnaissance égalera le très profond respect avec lequel nous sommes tous, et moi particulièrement, monseigneur, votre, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Le duc de La Vrillière est satisfait dans sa mesquine vanité ; aussi la réponse ne se fait pas attendre. Le lendemain 22 mars, le ministre envoie à M. de Sartines l'autorisation de laisser sortir Beaumarchais dans la journée, sous la conduite d'un agent de po-

lice, à la condition pour lui de rentrer chaque jour au For-l'Évêque pour prendre ses repas et coucher.

Si, par hasard, on ne trouvait pas Beaumarchais assez héroïque, je ferais remarquer que le duc de Chaulnes, prisonnier à Vincennes et dont la correspondance est également sous mes yeux, ne l'est pas davantage. Par une coïncidence assez bizarre, lui aussi a un procès à suivre, des affaires à régler, et ses lettres au duc de La Vrillière sont aussi lamentables que celles de Beaumarchais. On lui permet également de sortir sous la conduite d'un agent de police, à la condition qu'il laissera en paix son rival et qu'il n'ira pas voir M Ménard malgré elle. C'est M. de Sartines qui est chargé de surveiller tous ces graves intérêts, et c'est à lui qu'aboutissent également les billets facétieux de Beaumarchais et les soupirs mésédifians du duc de Chaulnes.

Puisque ce duc s'est d'abord présenté à nous sous un aspect fâcheux, il est juste qu'avant de le quitter pour toujours, nous lui tenions compte de ce qui peut se rencontrer de bon en lui. Il battait, il est vrai, M Ménard, il arrachait la perruque de Gudin et il se gourmait avec Beaumarchais ; tout cela n'est pas très aristocratique, mais voici deux billets de lui adressés à M. de Sartines, où l'on peut découvrir un fonds de résignation triste et de générosité qui nous réconcilie un peu avec cet être violent et sauvage :

« J'ai appris, monsieur, en rentrant, où était M Ménard. Je vous tiendrai parole et n'irai la voir que de son consentement. Je vous promets d'ailleurs qu'il n'arrivera rien entre M. de Beaumarchais et moi, si vous voulez bien lui faire dire de s'en tenir à la distance où il s'en est volontairement tenu depuis deux jours. Je compte d'ailleurs m'arranger pour partir dans un mois ou six semaines. J'espère que M Ménard voudra bien attendre jusque-là

pour vivre avec M. de Beaumarchais et ne me faire annoncer cette nouvelle que par vous, si c'est son intention permanente d'après ce qui se passera dans l'intervalle.

« J'ai l'honneur d'être véritablement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le duc de Chaulnes. »

Le second billet prouve, en même temps que la générosité peut-être un peu intéressée du duc, l'extrême complaisance de M. de Sartines, transformé en facteur de la poste à l'usage de M Ménard.

« Vous avez bien voulu, monsieur, me rendre les services qui ont dépendu de vous ; oserais-je vous demander encore celui de faire passer cette lettre à M Ménard ? Celle du duc de Luxembourg avait pour objet d'assurer son sort, celle-ci a pour but de l'en instruire directement. L'inquiétude sur le sort d'une amie bien tendre est un trop grand malheur à ajouter à ceux qui m'accablent pour ne pas espérer que vous y aurez égard et que vous me donnerez cette marque d'amitié, qui serait faite pour accroître, s'il se pouvait, ma reconnaissance et le très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

« Le duc de Chaulnes. »

Quelque lecteur curieux demandera peut-être ce qu'est devenue la belle dame qui causa cette grande querelle. J'avouerai humblement que je n'en sais rien. M Ménard disparaît des papiers de Beaumarchais, qui avait bien autre chose à faire que de songer, pour employer les termes du duc de Chaulnes, à vivre avec elle. Quelques feuilles à la main d'une date postérieure de

beaucoup à celle-ci et qui sont tombées sous mes yeux en parlent comme d'une femme qui aurait fini par mériter complètement la qualification un peu sévère que lui donne La Harpe sans la connaître ; mais, comme ces feuilles à la main ne sont point des articles de foi, nous laisserons M Ménard dans la nuance moyenne entre l'honnête femme et la courtisane que lui assigne avec une précision mathématique cet excellent abbé Dugué.

Revenons à Beaumarchais, qui profite de sa demi-liberté pour aller, comme c'était d'usage alors, solliciter ses juges ; mais, avant de le montrer perdant son procès, qu'on me permette d'extraire encore de son dossier de prison un petit incident assez gracieux où il figure très agréablement. J'ai dit ailleurs qu'il était en rapports d'intimité avec M. Le Normand d'Étioles, le mari de M de Pompadour, qui, après la mort de sa première femme, s'était remarié et avait un enfant charmant de six ans et demi. Ce petit garçon, nommé Constant, aimait beaucoup Beaumarchais ; en apprenant que son ami était en prison, il lui écrit spontanément ce billet :

« Neuilly, 2 mars 1773.

« Je vous envoie ma bourse, parce que dans une prison on est toujours malheureux. Je suis bien fâché que vous êtes en prison. Tous les matins et tous les soirs je dis un Ave Maria pour vous. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Constant. »

Beaumarchais répond sur-le-champ à la mère et à l'enfant deux lettres où se montre tout ce qu'il y a en lui de sensibilité, de

délicatesse et de bonhomie. Voici d'abord sa lettre à M Le Normand :

« Je vous remercie bien sincèrement, madame, de m'avoir fait parvenir la lettre et la bourse de mon petit ami Constant. Ce sont les premiers élans de la sensibilité d'une jeune ame qui promet d'excellentes choses. Ne lui rendez pas sa propre bourse, afin qu'il ne puisse pas en conclure que tout sacrifice porte cette espèce de récompense ; il lui sera bien doux un jour de la voir en vos mains comme une attestation de la tendre honnêteté de son cœur généreux. Dédommagez-le d'une façon qui lui donne une idée juste de son action sans qu'il puisse s'enorgueillir de l'avoir faite ; mais je ne sais ce que je dis, moi, de joindre mes observations à des soins capables d'avoir fait germer et développer une aussi grande qualité que la bienfaisance dans l'âge où il n'y a d'autre moralité que de tout rapporter à soi. Recevez mes remerciemens et mes complimens. Permettez que M. l'abbé Leroux les partage ; il ne se contente pas d'apprendre à ses élèves à décliner le mot vertu, il leur en inculque l'amour ; c'est un homme plein de mérite et plus propre qu'aucun autre à bien seconder vos vues. Cette lettre et cette bourse m'ont causé une joie d'enfant à moi-même. Heureux parens ! vous avez un fils capable à six ans de cette action. Et moi aussi j'avais un fils, je ne l'ai plus ! et le vôtre vous donne déjà de tels plaisirs ! Je les partage de tout mon cœur, et je vous prie de continuer à aimer un peu celui qui est la cause de cette charmante saillie de notre petit Constant. On ne peut rien ajouter au respectueux attachement de celui qui s'honore d'être, madame, etc. »

Voici maintenant la réponse au petit Constant :

« Mon petit ami Constant, j'ai reçu avec bien de la reconnaissance votre lettre et la bourse que vous y avez jointe ; j'ai fait le juste partage de ce qu'elles contiennent selon les besoins différens des prisonniers mes confrères, et de moi, gardant pour votre ami Beaumarchais la meilleure part, je veux dire les prières, les Ave Maria dont certes j'ai grand besoin, et distribuant à de pauvres gens qui souffrent tout l'argent que renfermait votre bourse. Ainsi, ne voulant obliger qu'un seul homme, vous avez acquis la reconnaissance de plusieurs ; c'est le fruit ordinaire des bonnes actions comme la vôtre.

« Bonjour, mon petit ami Constant.

« Beaumarchais. »

Tel est l'homme que le comte de La Blache appelait charitablement un monstre achevé, une espèce venimeuse dont on doit purger la société, et, au moment où le comte parlait ainsi, son opinion était presque universellement adoptée. C'est en vain que Beaumarchais, suivi de son garde et rentrant chaque soir en prison, passait la journée à courir chez ses juges : le discrédit alors attaché à son nom le suivait partout.

Sous l'influence de ce discrédit et sur le rapport d'un conseiller nommé Goëzman, le parlement décida enfin entre lui et M. de La Blache, et rendit, le 6 avril 1773, un jugement étrange au point de vue du droit, car ce jugement, réformant celui du tribunal de première instance, déclarait nul et de nul effet un acte fait librement entre deux majeurs, sans qu'il soit besoin, disait l'arrêt, de lettres de rescision, c'est-à-dire que, la question de dol, de surprise ou d'erreur étant écartée, Beaumarchais se trouvait indirectement déclaré faussaire, quoiqu'il n'y eût contre lui aucune inscription

de faux. Et pour qu'il n'existât aucun doute sur le sens de l'arrêt, voici comment l'expliquait plus tard le juge Goëzman, qui l'avait fait rendre, et qui va devenir bientôt l'adversaire personnel de Beaumarchais : « Le parlement, disait-il, a jugé par là non pas précisément que les engagemens que cet écrit paraît renfermer à la charge du sieur Paris Du Verney sont l'effet du dol, de la surprise et de l'erreur, mais qu'ils ne sont absolument point du fait du sieur Du Verney, en un mot que l'écrit qui se trouve au-dessus de sa signature a été fabriqué sans qu'il y ait eu aucune part, et comme le sieur Caron convient que cet écrit est entièrement de sa main, il s'ensuit que l'on a jugé qu'il était le fabricateur d'un acte faux. » En même temps que cet arrêt déshonorait Beaumarchais, il portait une rude atteinte à sa fortune. Le parlement n'avait cependant pas osé adjuger à M. de La Blache, comme il le demandait, tout le passif de l'arrêté de comptes déclaré nul : l'iniquité eût été par trop criante ; mais il condamnait Beaumarchais à payer les 56,300 livres de créances annulées par l'arrêté de comptes, les intérêts de ces créances depuis cinq ans et les frais du procès. Beaumarchais exagère un peu, dans ses mémoires contre Goëzman, quand il dit que le procès lui coûtait 50,000 écus ; il lui coûtait moins, mais assez pour l'écraser, d'autant qu'au même moment où le comte de La Blache faisait saisir tous ses revenus, d'autres prétendus créanciers, aussi mal fondés que lui, mais alléchés par son succès, unissaient leurs poursuites aux siennes, et Beaumarchais, obligé de faire face à tout, de nourrir son père, ses sœurs, ses nièces, demandait en vain à grands cris qu'on lui ouvrît les portes de sa prison.

« Je suis au bout de mon courage, écrivait-il le 9 avril 1773 à M. de Sartines. Le bruit public est que je suis entièrement sacrifié ; mon crédit est tombé, mes affaires dépérissent ; ma fa-

mille, dont je suis le père et le soutien, est dans la désolation. Monsieur, j'ai fait le bien toute ma vie sans faste, et j'ai toujours été déchiré par les méchans. Si l'intérieur de ma famille vous était connu, vous verriez que, bon fils, bon frère, bon mari et citoyen utile, je n'ai rassemblé que des bénédictions autour de moi, pendant qu'on me calomniait sans pudeur au loin. Quelque vengeance qu'on veuille prendre de moi pour cette misérable affaire de Chaulnes, n'aura-t-elle donc pas de bornes ? Il est bien prouvé que mon emprisonnement me coûte 100,000 francs. Le fond, la forme, tout fait frémir dans cet inique arrêt, et je ne puis m'en relever tant qu'on me retiendra dans une horrible prison. J'ai des forces contre mes propres maux ; je n'en ai point contre les larmes de mon respectable père, âgé de soixante-seize ans, qui meurt de chagrin de l'abjection où je suis tombé ; je n'en ai plus contre la douleur de mes sœurs, de mes nièces, qui sentent déjà l'effroi du besoin à venir par l'état où ma détention a jeté ma personne et le désordre où cela plonge mes affaires. Toute l'activité de mon âme tourne aujourd'hui contre moi, ma situation me tue, je lutte contre une maladie aiguë, dont je sens les avant-coureurs par la privation du sommeil et le dégoût de toute espèce d'aliment. L'air de ma prison est infect et détruit ma misérable santé. »

Il n'y a, on le voit, nulle exagération dans les pages éloquentes des mémoires contre Goëzman où plus tard Beaumarchais peint sa situation à cette époque ; elles ne sont que la reproduction plus ornée des plaintes que cette situation lui arrache ici.

Le ministre La Vrillière se laisse enfin toucher, et le 8 mai 1773, après deux mois et demi d'une détention sans cause, il rend au prisonnier sa liberté. C'est ici que de ce procès perdu sort tout

à coup un nouveau, un plus terrible procès, qui devait achever la ruine de Beaumarchais, et qui le sauve, qui le fait passer en quelques mois de l'état d'abjection et de malheur où, pour employer ses propres expressions, il se faisait honte et pitié à lui-même, à l'état de triomphateur d'un parlement et de favori d'une nation. « Il était, dit Grimm, l'horreur de tout Paris il y a un an ; chacun, sur la parole de son voisin, le croyait capable des plus grands crimes : tout le monde en raffole aujourd'hui. » Comment s'opéra ce revirement de l'opinion ? C'est ce que nous aurons à expliquer.

05

Le procès Goëzman ouvre la période éclatante de la vie de Beaumarchais. Tour à tour homme de cour, spéculateur, dramaturge, le fils de l'horloger Caron, sur ces chemins divers, n'avait encore rencontré que des succès douteux, contestés, et des inimitiés ardentes ; il allait enfin maîtriser la fortune, conquérir pour longtemps la popularité et associer son nom à un fait considérable dans l'histoire de notre pays.

De quoi s'agissait-il dans ce fameux procès de Beaumarchais contre le conseiller Goëzman ? Il s'agissait de savoir si la femme d'un juge avait gardé ou non quinze louis reçus d'un plaideur. Pour comprendre qu'un débat si peu important en lui-même ait pu passionner un instant la France entière, prendre les proportions d'un événement historique, contribuer à la chute d'un parlement et à l'avortement d'un coup d'état, il faut d'abord se

rendre compte de la situation des affaires au moment où ce procès s'empare de l'attention publique.

L'histoire du gouvernement en France au XVIII siècle présente avec la vie de Beaumarchais cette similitude, qu'elle n'est aussi qu'une longue série de procès. Soixante ans d'anarchie officielle et de conflits de pouvoirs ont précédé et préparé l'état révolutionnaire dans lequel la France s'agite depuis soixante ans. Le règne si brillant, mais si absorbant de Louis XIV avait arrêté l'éducation politique de notre pays. « En établissant pour lui-même, comme l'a dit un sage historien, un gouvernement que lui seul était capable de maintenir, » le grand roi léguait à ses successeurs un fardeau difficile à porter. Il avait reçu des mains de Henri IV et de Richelieu une nation dégagée du chaos féodal, et dont la tête au moins était mûre pour des institutions nouvelles ; il donna à cette nation tous les genres de gloire, il sut lui faire accepter et aimer, en l'entourant du prestige le plus séducteur, le pouvoir le plus absolu qui eût figuré jusque-là dans notre histoire ; il accomplit de grandes et utiles réformes dans toutes les branches de l'administration publique ; mais, en même temps qu'il faisait faire un pas immense à la civilisation, il ne préparait rien pour la satisfaction d'un besoin que la civilisation entraîne avec elle et qui allait éclater après lui. Il ne faisait rien pour organiser sous une forme quelconque un contrôle normal du pouvoir, une intervention régulière du pays dans ses propres destinées. Après avoir détruit le peu qui restait des institutions anciennes, concentré en lui toute autorité, il disait : « L'état, c'est moi, » et vivait comme s'il eût dû être immortel, oubliant que la dictature est personnelle et disparaît avec le dictateur. Par l'irrésistible ascendant de sa gloire, par la durée et l'éclat d'un règne de soixante-douze ans, par la suppression de tout élément hostile,

nul monarque ne fut, comme lui, à portée de résoudre ce problème impérieux qui épuise et dévore nos générations démoralisées : créer des institutions qui survivent aux hommes. Malheureusement la tendance des pouvoirs illimités n'est pas de se limiter eux-mêmes, et l'histoire attend encore ce miracle d'un souverain tout-puissant usant de sa puissance envers son peuple à la façon d'un père qui prépare son fils à se passer de lui.

Louis XIV est à peine descendu dans la tombe, que déjà commence la dissolution de ce gouvernement dont il était l'âme. Les trois grandes influences sociales d'alors, — noblesse, clergé, parlemens, — qui, formées à la vie politique par une main ferme et investies d'attributions déterminées, eussent pu diriger l'esprit public, présider à la transformation sociale qui se préparait, conjurer l'aveugle et violente irruption des masses, — ces trois grandes corporations, au sortir d'un régime où elles n'avaient appris qu'à obéir en silence, se retrouvent étrangères à l'esprit de gouvernement et livrées à l'antagonisme le plus mesquin, le plus tracassier, le plus turbulent. Leurs jalousies et leurs discordes implantent l'anarchie au sommet de la société en attendant qu'elle descende dans les couches inférieures. « Il y a, écrivait à cette époque Montesquieu, il y a en France trois sortes d'états, l'église, l'épée et la robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres. » Tel est en effet le lien des trois classes qui à cette époque composent l'aristocratie française. Tantôt c'est la noblesse d'épée qui triomphe de voir les prétentions des parlemens momentanément réprimées par des lits de justice, et il faut lire avec quelle exaltation de haine et de dédain le duc de Saint-Simon célèbre ce triomphe ; tantôt c'est la morgue parlementaire qui s'étale dans toute sa splendeur et s'efforce de courber toutes les têtes sous la suprématie qu'elle s'arroge. Toutefois cette lutte

sourde, invétérée, du patriciat et de la robe, cette lutte entremêlée d'alliances passagères contre l'arbitraire ministériel n'est rien auprès du conflit éclatant, acharné, permanent du parlement et du clergé : conflit sans issue, car chacun des contendans se prétend juge suprême dans la cause. Décrets de prise de corps contre les curés qui refusent la sépulture aux jansénistes, excommunication des parlemens par les évêques ; des prêtres tonnant du haut de la chaire contre des magistrats, ceux-ci contraignant par huissier des prêtres à porter les sacremens ; le parlement de Paris faisant brûler le même jour, par le bourreau, le Dictionnaire philosophique de Voltaire et une instruction pastorale de l'archevêque de Paris, et cela au milieu de controverses ridicules dont profitent les philosophes du temps pour déconsidérer la religion : tel est le spectacle qui compose la plus grande partie de l'histoire de France sous Louis XV.

Au milieu de ces querelles, que devient la royauté ? Absolue de nom, impuissante de fait, elle s'irrite, sévit, ou cède sans autre règle que l'accident de chaque jour et la fortune momentanée du combat. Si elle agit contre les évêques, ils ferment les portes des églises et suspendent l'administration des sacremens ; si elle veut réprimer les parlemens, ils suspendent l'action de la justice et infligent à la société une paralysie périodique. L'embarras de la royauté est bien rendu dans ce tableau d'intérieur que nous a laissé M du Hausset dans ses Mémoires. « Un jour, dit-elle, le maître (Louis XV) entra tout échauffé. Je me retirai, mais j'écoutai de mon poste. — Qu'avez-vous ? lui dit Madame (M de Pompadour). — Ces grandes robes et le clergé, répondit-il, sont toujours aux couteaux tirés ; ils me désolent par leurs querelles ; mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle : les autres voudraient me mettre en tu-

telle. — La fermeté, lui dit Madame, peut seule les réduire. — Robert de Saint-Vincent est un boute-feu que je voudrais pouvoir exiler, mais ce sera un train terrible. D'un autre côté, l'archevêque est une tête de fer qui cherche querelle. — M. de Gontaut entra… Le roi se promenait agité ; puis tout d'un coup il dit : — Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances : ils finiront par perdre l'état. — Ah ! sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, reprit le roi : c'est une assemblée de républicains. En voilà au reste assez ; les choses comme elles sont dureront autant que moi… » Les choses dureront autant que moi, tel était déjà le nec plus ultra de l'ambition d'un souverain en France. Aujourd'hui un gouvernement qui durerait la vie d'un homme est un phénomène que nous ne connaissons plus. Du reste Louis XV ne se trompait pas en considérant l'opposition des parlemens comme bien plus dangereuse que celle du clergé : par son caractère, sa forme, ses accidens, ses caprices, cette opposition fut au XVIII siècle le dissolvant le plus actif de la monarchie.

On sait généralement comment se passaient les choses à Paris quand le parlement entrait en lutte avec le pouvoir royal : refus d'enregistrement, lit de justice, persistance du parlement, exil ou emprisonnement des magistrats, concessions réciproques, soumission ou victoire du parlement suivant les circonstances, réconciliation d'un jour bientôt suivie de nouveaux combats, telles étaient les phases ordinaires de la lutte à Paris. En province, le conflit d'autorité entre la royauté et le parlement prenait un caractère beaucoup plus grave et plus dangereux. L'éloignement du pouvoir central, l'obligation d'employer des intermédiaires, le mépris de chaque parlement pour tout ce qui n'était pas la royau-

té elle-même en personne, et, d'un autre côté, la brutalité des agens militaires chargés de faire triompher la volonté du roi, tout cela provoquait journellement des scènes qui démoralisaient les populations. Un remarquable et consciencieux ouvrage publié de nos jours nous met à même d'apprécier ce côté moins connu de l'anarchie officielle au XVII siècle. On y voit la royauté s'efforçant en vain de faire reconnaître l'autorité du conseil d'état ou grand conseil, par lequel elle fait casser les arrêts des parlemens ; ceux-ci refusant de livrer leurs registres aux huissiers du grand conseil chargés de biffer leurs arrêts. Souvent un huissier du grand conseil et un huissier du parlement de la province viennent intimer aux habitans d'une même commune deux ordres diamétralement contraires, et celui des huissiers qui a des gendarmes fait arrêter l'autre. Plus loin, on voit le roi envoyant un officier-général avec des troupes pour dompter le parlement. Les magistrats le reçoivent sur leurs sièges et refusent de livrer leurs registres. Des officiers de dragons s'emparent des registres, et, la plume à la main, bâtonnent les sentences de la justice. Les magistrats décrètent d'accusation les exécuteurs des ordres du roi et font proclamer leur jugement sur les marches mêmes du palais, devant la population émue. Le gouverneur de la province fait saisir toutes les presses pour empêcher la publication de l'arrêt des magistrats. Le procureur-général, sommé à la fois par les deux autorités en conflit de faire transmettre à tous les juges du ressort deux arrêts contradictoires et n'osant résister à personne, se met en devoir de promulguer en même temps le oui et le non. Le parlement suspend l'administration de la justice pendant quatre mois, jusqu'à ce que le roi ait fait droit à ses remontrances. Tous les autres parlemens prennent fait et cause pour celui qui résiste. Le roi irrité mande les magistrats à Versailles, les réprimande, les

exile, puis finit toujours par céder et par révoquer ses propres actes avec les formes les plus impératives, tandis que les magistrats, toujours victorieux avec les formes du respect, remontent sur leurs sièges au milieu des applaudissemens de la population, des illuminations, des feux de joie, des Te Deum et des députations de toute la province qui viennent les féliciter de leur énergie.

C'est sous ce régime pernicieux des conflits de pouvoirs qu'ont été élevés nos pères, c'est ainsi que la France se préparait peu à peu à l'anarchie ; c'est ainsi qu'en voyant chaque jour sur tous les points du pays l'église en lutte avec la magistrature, la magistrature en lutte avec la royauté, le peuple contractait de plus en plus le mépris de l'autorité et l'idolâtrie de la force. Certes, les parlemens, fondés d'abord spécialement pour rendre la justice, eussent été embarrassés pour démontrer la légitimité du droit qu'ils s'arrogeaient de représenter la nation et de contrôler l'autorité royale. « Un des plus éclairés, dit Duclos, et des plus zélés parlementaires, à qui je demandais de me marquer précisément les bornes qui séparent l'usurpation d'avec le droit des parlemens, me répondit : Les principes en cette matière sont fort obscurs ; mais, dans le fait, le parlement est fort sous un roi faible et faible sous un roi fort. — Un ministre de bonne foi donnerait peut-être la même réponse, s'il était obligé de s'expliquer sur la puissance royale relativement à la nation. » On voit que le droit des parlemens était douteux, mais celui de la royauté ne l'était pas moins ; sur la terre de France, le despotisme pur et simple a pu être accepté quelquefois comme un fait, il n'a jamais été reconnu comme un droit. Fatiguée des sanglantes convulsions du XVI siècle et des troubles de la fronde, la France s'était courbée docilement sous le sceptre glorieux de Louis XIV ; mais ce

sceptre, tombé aux mains de Louis XV, ne lui inspirait plus de respect ; la prétention d'un roi gouverné par des femmes avilies et des favoris méprisés — de disposer d'elle à son gré et de ne rendre compte de ses actes qu'à Dieu — la blessait dans sa fierté. L'esprit de résistance à l'arbitraire était l'esprit général, les parlemens se présentaient comme l'unique barrière qu'on pût opposer aux caprices d'un pouvoir déréglé, et quels que fussent les vices particuliers de ces corps amphibies, à la fois judiciaires et politiques, malgré leur morgue, leur fanatisme du statu quo, leur opposition systématique à toutes les réformes, même les plus justes et les plus sages, chaque fois qu'ils entraient en lutte avec la royauté, ils avaient pour eux les sympathies de l'opinion.

Appuyés sur cette faveur de l'opinion, les parlemens voyaient leur ascendant grandir chaque jour. Étroitement unis les uns aux autres, ils se déclaraient les membres d'un seul et même corps indivisible, inhérent, disaient-ils, à la monarchie, organe de la nation, dépositaire essentiel de sa liberté, de ses intérêts et de ses droits, et chacun de leurs combats contre la royauté se terminait par une victoire, lorsqu'un homme sorti de leur sein, le chancelier Maupeou, caractère audacieux et obstiné, entreprit de les soumettre ou de les briser.

Appuyé sur la faveur de M Du Barry, qui gouvernait le roi et qu'animait le ressentiment du duc d'Aiguillon flétri par un arrêt du parlement de Paris, le chancelier Maupeou arrache à l'hésitation de Louis XV l'édit du 7 décembre 1770, qui changeait toute l'organisation des parlemens ; celui de Paris proteste et repousse l'édit. Le chancelier, au lieu de suivre la marche ordinaire, casse le parlement, confisque les charges des magistrats, les exile, et installe un nouveau parlement composé des membres du conseil

d'état. Les onze parlemens de province adressent au roi les remontrances les plus véhémentes ; celui de Normandie va jusqu'à rendre un arrêt qui déclare intrus, parjures et traîtres les membres du nouveau parlement, et nuls tous les actes émanés de ce tribunal bâtard. Tous les princes du sang, à l'exception d'un seul, refusent de reconnaître le parlement établi par Maupeou ; treize pairs adhèrent à cette protestation. La cour des aides proteste également par la voix éloquente de Malesherbes. Le chancelier fait tête à l'orage ; il fait interdire l'entrée de la cour aux princes dissidens ; il casse la cour des aides, casse successivement tous les parlemens de province, et les remplace au milieu d'une fermentation inouïe. « Ce n'est pas un homme, écrit M Dudeffand, c'est un diable ; tout est ici dans un bouleversement dont on ne peut prévoir quelle sera la fin… c'est le chaos, c'est la fin du monde. » Briser ces corps antiques et redoutables dont l'existence semblait inséparable de la monarchie, c'était en effet une entreprise des plus hasardeuses. Le chancelier avait eu soin de la colorer, aux yeux des masses, en y mêlant quelques réformes importantes depuis long-temps réclamées par l'opinion : l'abolition de la vénalité des charges, l'abolition des épices payées aux juges, la distribution gratuite de la justice, l'établissement de cours souveraines plus nombreuses, la diminution des ressorts trop étendus, de manière à rapprocher les justiciables des tribunaux chargés de les juger. Ce sont sans doute ces réformes qui, combinées avec la rancune qu'il gardait aux anciens parlemens, déterminèrent Voltaire à se ranger du côté du chancelier ; mais il ne fut pas suivi dans ce mouvement, et si la masse du peuple resta assez indifférente au coup d'état, toute la partie éclairée de la nation refusa d'accepter quelques avantages de détail achetés au prix d'une servitude honteuse et se prononça avec énergie pour la

magistrature détruite. Ce fut bientôt un déchaînement de fureurs, de sarcasmes et de pamphlets contre le roi, sa maîtresse, Maupeou et le nouveau parlement. Celui-ci, composé à la hâte d'élémens hétérogènes et dans lequel on avait fait entrer des hommes peu estimés, n'avait trouvé au début ni avocats, ni procureurs, ni plaideurs qui voulussent paraître devant lui. Cependant Maupeou, comptant sur la mobilité française, opposait la persistance aux clameurs ; au bout d'un an, la plus grande partie des avocats s'étaient fatigués du silence, et, sous l'influence du célèbre Gerbier et de ce même Caillard que nous avons vu si violent contre Beaumarchais, ils avaient consenti à reprendre leurs fonctions. Les princes dissidens demandaient à rentrer en grâce, les magistrats dépossédés consentaient à la liquidation de leurs charges, les pamphlets diminuaient, les choses reprenaient leur cours ordinaire, tout semblait calmé ; Maupeou se tenait pour assuré du triomphe et se vantait d'avoir retiré la couronne du greffe : il se trompait. Quand l'esprit public d'une nation est profondément blessé, la blessure paraît quelquefois se fermer, mais ne se guérit pas ; ce qui a été d'abord une flamme devient un feu latent qui couve sous la cendre et que la moindre étincelle suffit pour ranimer. Il était réservé à Beaumarchais de rallumer, avec un procès de quinze louis, la flamme qui devait dévorer Maupeou et son parlement.

On se souvient de la situation de Beaumarchais au moment où s'instruisait en appel son procès contre le comte de La Blache. Prisonnier au For-l'Evêque, il avait obtenu, aux approches du jugement, la permission de sortir pendant la journée pour aller solliciter ses juges. L'affaire avait été mise en délibéré, et devait être décidée sur le rapport d'un conseiller du nouveau parlement nommé Goëzman. Ce Goëzman, d'abord conseiller au conseil

souverain d'Alsace, avait vendu sa charge, et en 1765 était venu s'établir à Paris. C'était un jurisconsulte assez érudit ; entre autres ouvrages, il avait publié, en 1768, un Traité du droit commun des fiefs qui n'était pas sans mérite. Seulement, à en juger par une foule de renseignemens que je trouve dans les papiers de Beaumarchais, soit que le prix de sa charge en Alsace ne lui appartînt pas, soit qu'il eût été dissipé par lui, il paraît qu'il menait à Paris une existence assez aventureuse et d'une moralité équivoque, lorsque le chancelier Maupeou le fit entrer, en 1771, dans le parlement décrié qu'il venait d'établir pour remplacer l'ancien parlement. Ce juge avait épousé en secondes noces une femme jeune, jolie, mais peu scrupuleuse, et dont les propos étaient de nature à faire peu d'honneur à la probité de son mari et à la sienne, car il fut démontré dans le cours du procès qu'elle avait dit devant plusieurs témoins : « Il serait impossible de se soutenir honnêtement avec ce qu'on nous donne ; mais nous avons l'art de plumer la poule sans la faire crier. » On voit que si le chancelier Maupeou avait supprimé les épices, quelques-uns des nouveaux magistrats trouvaient le secret de les remplacer avantageusement. Des propos de ce genre étaient fréquemment tenus par M Goëzman chez un libraire nommé Lejay, qui vendait les ouvrages du mari et recevait de temps en temps la visite de la femme. Ce libraire ne connaissait point Beaumarchais ; mais, apprenant par un ami commun que ce dernier se désespérait de ne pouvoir trouver accès auprès de son rapporteur, il lui fit dire que le seul moyen d'obtenir des audiences et de s'assurer de l'équité du juge était de faire un présent à sa femme, et il demanda pour elle 200 louis. Beaumarchais donna 100 louis, plus une montre enrichie de diamans d'une valeur égale. La dame fit demander encore 15 louis, qu'elle disait destinés au secrétaire de son mari.

Les 15 louis furent envoyés ; la dame fit dire en même temps que, si Beaumarchais perdait son procès, tout ce qu'il donnait lui serait restitué, excepté les 15 louis, qui resteraient acquis au secrétaire ; le lendemain, Beaumarchais obtint une audience du rapporteur Goëzman ; deux jours après, ce juge conclut contre lui, et il perdit son procès. La dame renvoya fidèlement les 100 louis et la montre ; mais Beaumarchais, s'étant informé auprès du secrétaire, à qui dans le cours du procès il avait déjà donné 10 louis, s'il avait reçu en plus de M Goëzman 15 louis, apprit que cette dame n'avait rien donné au secrétaire, et que les 15 louis étaient restés dans sa poche. Irrité déjà de la perte d'un procès aussi important pour sa fortune et son honneur, il trouva mauvais que M Goëzman se permît cette spéculation détournée, et il se décida à lui écrire pour lui réclamer les 15 louis. Cette démarche était grave, car si cette dame, refusant la restitution, niait l'argent reçu, si Beaumarchais insistait, si la chose faisait du bruit, il pouvait en surgir un procès dangereux. Ses amis cherchèrent à l'en détourner ; mais la démarche, offrant des périls, offrait aussi des avantages. Persuadé à tort ou à raison qu'il n'avait perdu son procès que parce que son adversaire avait donné plus d'argent que lui au juge Goëzman, Beaumarchais, en affrontant le danger d'une lutte personnelle avec ce magistrat, pouvait espérer de le convaincre de vénalité et de faciliter d'autant la cassation du jugement rendu sur son rapport. L'éventualité qu'il avait prévue arriva. M Goëzman, obligée d'avouer le détournement des 15 louis en les restituant ou de nier qu'elle les eût reçus, prit ce dernier parti : elle déclara qu'on lui avait en effet offert de la part de Beaumarchais des présens dans l'intention de gagner le suffrage de son mari, mais qu'elle les avait rejetés avec indignation. Le mari intervint et dénonça Beaumarchais au parlement comme

coupable d'avoir calomnié la femme d'un juge après avoir vainement tenté de la corrompre.

Le fait des présens acceptés et des 15 louis gardés par M Goëzman ayant été démontré jusqu'à l'évidence par l'information judiciaire, on s'explique difficilement que le mari ait eu l'imprudence d'intenter un pareil procès. En supposant qu'il ignorât d'abord le trafic auquel s'était livrée sa femme, il était trop bon criminaliste pour admettre, sur la simple dénégation de celle-ci, que Beaumarchais pût être assez téméraire ou mieux assez insensé pour lui réclamer 15 louis qu'elle n'aurait pas reçus. Il dut donc se convaincre facilement, et dès le premier jour, de la réalité d'un fait auquel avaient pris part plusieurs personnes. Je vois dans les papiers remis à Beaumarchais par M. de Sartines qu'avant de recourir au parlement, Goëzman essaya de se débarrasser de ce plaideur incommode au moyen d'une lettre de cachet, et qu'il espéra un instant qu'on lui rendrait ce petit service, car il écrit à M. de Sartines, en date du 5 juin 1773, le billet suivant :

« Je vous supplie que la punition ait pour cause d'une manière ostensible pour moi l'injure faite à ma femme et par contre-coup à moi. Vous voudrez bien m'informer demain du parti qui aura été pris et compter sur mon éternel dévouement. »

Le gouvernement n'ayant point osé risquer cette iniquité et Beaumarchais continuant à réclamer ses 15 louis, le juge Goëzman prend ses précautions pour le perdre : il fait venir le libraire Lejay, qui a été l'agent de sa femme, et, après l'avoir épouvanté par des menaces et rassuré en même temps sur les conséquences de l'acte qu'il exige de lui, il lui fait copier la minute d'un faux témoignage qu'il a rédigé lui-même, dans lequel Lejay, appuyant le

mensonge de M Goëzman, déclare que Beaumarchais l'a poussé à tenter de corrompre cette dame en lui faisant offrir des présens, mais que celle-ci a tout rejeté avec indignation. Armé de ce faux témoignage, il se décide enfin à appeler la vengeance du parlement sur la tête d'un homme décrié qu'il espère écraser facilement.

La situation de Beaumarchais était en effet déplorable. Le procès La Blache, perdu sous l'influence de ce même Goëzman, avait détruit sa réputation et jeté le désordre dans sa fortune ; l'adversaire triomphant avait fait saisir tous ses biens et ne lui laissait pas un instant de repos. Au milieu de ce trouble, Beaumarchais se voyait maintenant poursuivi en corruption et en calomnie par un juge devant des juges intéressés à le trouver coupable. Le procès, étant criminel, devait, suivant l'usage du temps, être instruit dans le secret et décidé à huis clos. Le parlement ne pouvait que s'empresser de punir avec la dernière rigueur un homme traduit devant lui pour des faits qui compromettaient l'honneur, l'existence même de ce corps judiciaire, et la jurisprudence criminelle était d'une latitude effrayante, car elle permettait d'infliger à Beaumarchais, pour le fait dont on l'accusait, la peine la plus dure après la peine de mort : omnia citra mortem.

Beaumarchais était donc arrivé à cette période extrême où le poète a dit : Una salus victis nullam sperare salutem. Placé entre deux chances à peu près égales, d'être perdu s'il se défendait régulièrement par devant ses juges, et d'être au moins ménagé s'il se plaçait avec éclat sous la protection de l'opinion publique, il n'hésite pas. Alors que les esprits les plus clairvoyans doutaient encore de ce pouvoir naissant de l'opinion, Beaumarchais n'en doute pas et s'y confie hardiment. Aucun avocat n'ose le défendre

contre un adversaire aussi redoutable que Goëzman ; il sera à lui-même son propre avocat, c'est lui qui plaidera sa cause, et il la plaidera par la fenêtre. Il foulera aux pieds tous les règlemens qui ordonnent le secret des procédures criminelles, qui empêchent la nation de juger les juges, et tandis qu'on se prépare à le sacrifier dans l'ombre, il introduira la lumière partout, et appellera l'opinion à son aide ; mais pour que l'opinion réponde à l'appel d'un homme qu'elle ne connaît pas ou qu'elle ne connaît que défavorablement, il faut que cet homme sache attirer les lecteurs, les retenir, les passionner, les indigner, les attendrir, et surtout les amuser. La situation de Beaumarchais est telle qu'il est obligé, on pourrait presque dire sous peine de mort, de déployer un merveilleux talent pour donner à une affaire peu intéressante par elle-même tout l'intérêt d'un drame, d'une comédie et d'un roman. S'il se contente de se défendre convenablement, s'il se renferme dans les faits de sa cause, s'il ne sait pas rattacher à cette cause de piquans détails de mœurs et de grandes questions d'intérêt public, s'il n'est pas à la fois très émouvant et très amusant, si en un mot il n'a pas un succès de vogue, il est perdu ; le parlement se montrera d'autant plus sévère envers lui, qu'il s'est montré plus défiant de la justice à huis clos du parlement, et il a en perspective… omnia citra mortem.

Cette situation, bien faite pour démoraliser un esprit ordinaire, est précisément ce qui aiguillonne l'esprit de Beaumarchais, et lui donne comme une sorte de fièvre, reconnaissable au mouvement rapide et continu de son style, même dans les parties d'argumentation.

Au point de vue du droit, sa cause n'est pas aussi facile que le dit La Harpe, qui a examiné un peu légèrement le fond des

choses. Pour repousser l'accusation de calomnie, il est obligé de prouver qu'il a donné de l'argent à M Goëzman ; mais alors comment repoussera-t-il l'accusation de corruption ? En s'attachant à démontrer qu'il n'a pas voulu acheter le suffrage du mari en payant la femme, qu'il a seulement voulu obtenir des audiences indispensables, qu'il avait le droit de réclamer de la justice du conseiller et que sa femme mettait à prix d'argent. Mais le juge, au début du procès, persuadé que sa femme ne sera point compromise, croit avoir intérêt à prouver l'intention de corrompre ; aussi ne manque-t-il pas de faire observer qu'il est peu vraisemblable qu'un plaideur, à la veille d'un jugement, offre à la femme de son rapporteur 100 louis, une montre de même valeur et 15 louis, c'est-à-dire plus de 5,000 francs, uniquement pour obtenir la faveur de présenter quelques observations à un rapporteur impartial. À cela, Beaumarchais répond qu'il n'a rien offert, qu'on a tout exigé, qu'il n'a jamais été question entre lui et M Goëzman que d'audiences, que la justice prononce sur des faits et non sur des probabilités ; puis, retournant avec une dangereuse adresse sur l'accusateur lui-même l'arme des probabilités, il le montre complice de sa femme, très suspect d'avoir vendu, dans le procès La Blache, la justice au plus offrant, et cherchant à réduire au silence, en l'écrasant, celui des deux plaideurs qu'il a déjà sacrifié. L'intention de Beaumarchais, en payant M Goëzman, pouvait paraître douteuse ; ce qui toutefois résultait clairement du débat, c'est ce que, s'il y avait eu corruption, elle venait non de Beaumarchais, mais de la maison Goëzman ; que Beaumarchais, qui ne connaissait ni la femme du juge ni le libraire qui avait parlé en son nom, n'avait fait que subir les conditions qu'on lui imposait. Ce qui ressortait enfin du débat, c'est que la vénalité sordide de la femme rendait très suspecte l'intégrité du mari, et par

suite l'intégrité du parlement Maupeou tout entier. Ce dernier point était la question brûlante du procès ; c'est en y touchant avec une habileté audacieuse et prudente à la fois, mêlée d'allusions transparentes et de réticences meurtrières, que Beaumarchais se trouvait tout à coup l'organe des colères et le ministre des vengeances de l'opinion contre le coup d'état qui avait détruit l'ancienne magistrature.

Àcet intérêt général se joignait l'intérêt mêlé de surprise qu'excitait un homme, dont les précédens ouvrages semblaient médiocres, se montrant doué du talent le plus original, le plus varié, et donnant à des factums judiciaires tous les genres de beauté et d'agrément. Tout a été dit sur le mérite littéraire des Mémoires de Beaumarchais contre Goëzman, et nous n'avons pas l'intention d'insister beaucoup sur ce point du sujet qui nous semble épuisé. Nous voulons surtout nous attacher à mettre en lumière les faces les moins connues de cette polémique célèbre.

Quand nous lisons aujourd'hui à distance les Mémoires contre Goëzman, nous sommes parfois choqués de ce qu'ils offrent d'excessif et d'injurieux dans l'attaque et dans la riposte. Un maître éminent, appréciateur exquis en matière de goût, M. Villemain, dans la brillante analyse qu'il a faite de cet ouvrage, ne peut s'empêcher de se récrier contre certaines parties, qui révoltent, dit-il, quelquefois en nous un sentiment de décence et de vérité. Le public contemporain de Beaumarchais était beaucoup moins frappé que nous du caractère violent de cette polémique, et cela tient à deux causes : l'une générale, l'autre particulière.

Àcette époque, la publicité n'était point réglée, mais en général prohibée par les lois ; elle se produisait, malgré les lois, sous l'influence d'un besoin d'esprit plus puissant qu'elles et par

conséquent avec des allures nécessairement désordonnées. Quand on parcourt la masse des ouvrages licencieux et effrénés dans tous les genres qui circulent partout aux temps dont nous parlons, on ne se douterait guère qu'on vivait alors, en fait de publicité, sous le régime légal d'une certaine ordonnance de 1769, qui ne badinait pas, puisqu'elle condamnait tout simplement à mort tout auteur d'écrits tendant à émouvoir les esprits. On en concluait que les écrivains plats et ennuyeux avaient seuls quelques chances de n'être pas pendus, et chacun écrivait sans faire plus de compte de la loi que si elle n'eût jamais existé. Les lois, on l'a dit avec raison, qui sont en contradiction flagrante avec les idées et les mœurs d'un peuple, deviennent bientôt pour lui des mots, et rien de plus.

Le même régime légal du secret vainement imposé sur les affaires publiques n'était pas moins vainement établi en principe dans les débats judiciaires. Les tribunaux prétendaient s'entourer de mystère comme le gouvernement, et à aucune époque on ne vit plus de procès scandaleux engendrer plus d'écrits injurieux et envenimés. Aujourd'hui que le régime de la publicité tend de plus en plus à prévaloir, aujourd'hui qu'il est, en général, sanctionné par une législation qui le règle sans l'étouffer, il se tempère par l'habitude, et trouve dans l'opinion un contrôle salutaire et permanent. Quand les portes des tribunaux sont ouvertes à tous, quand tout plaideur, quand tout accusé peut dire ou faire dire publiquement par son avocat tout ce qui est utile à sa cause, quand les journaux existent pour reproduire les débats, les factums judiciaires échangés entre des adversaires furieux deviennent rares, inutiles, et quand ils se produisent, ils gardent presque toujours une certaine mesure. Toute polémique imprimée au XVIII siècle tirait au contraire de son caractère clandestin

quelque chose d'indécent, d'excessif, qui n'étonnait point et semblait comme excusé par la prohibition même.

Une autre cause qui rendait le public très indulgent pour la vivacité de Beaumarchais, c'est que, s'il était parfois violent, ses adversaires l'étaient beaucoup plus que lui ; leurs mémoires, aujourd'hui oubliés, étaient lus en même temps que les siens ; on admirait d'autant plus l'énergie et l'habileté de sa défense, qu'on la voyait toujours proportionnée à la violence de l'attaque, et par bonheur pour lui tous ses adversaires étaient non-seulement très-ridicules, mais aussi très emportés et très méchans au moins d'intention « On riait, dit justement La Harpe, de les voir écorchés, parce qu'ils avaient le poignard à la main. »

Les mémoires des antagonistes de Beaumarchais sont devenus fort rares ; je me les suis procurés afin de bien saisir la physionomie de ce combat. En les lisant, on voit mieux à quel point l'homme qu'ils attaquaient était doué du génie comique, et avec quelle puissance de pénétration il saisit et reproduit fidèlement la nuance de platitude et de méchanceté qui distingue chacun de ses ennemis. On reconnaît aussi qu'à tout prendre, la modération est de son côté, et qu'il ne commence à attaquer à outrance que lorsqu'il a été lui-même attaqué sans mesure et sans pudeur. Ainsi, dans son premier Mémoire, il se contente d'exposer les faits avec clarté et précision ; il discute la question de droit, repousse la dénonciation du juge Goëzman, mais se montre réservé dans son langage et très-sobre de personnalités. À peine avait-il publié ce premier Mémoire, que cinq adversaires furieux fondent presque en même temps sur lui. Alors seulement il engage le fer et prend l'offensive avec une vigueur toujours croissante jusqu'à

ce qu'il ait mis sur le carreau les cinq champions qu'il nous reste à passer rapidement en revue.

Le premier qui paraît, c'est M Goëzman, qui écrit sous la dictée de son mari, et lance à la tête de Beaumarchais un mémoire hérissé de termes de procédure et de citations latines. Rien de plus lourd, de plus hétéroclite que ce langage d'un légiste prenant le masque d'une femme et écrivant : « Je me suis remplie de cette cause autant qu'il est au pouvoir d'une femme ; » ou bien : « Sa récrimination doit donc être repoussée conformément à cette loi qu'on m'a citée, neganda est accusatis licencia criminandi. » Beaumarchais résume spirituellement la profonde bêtise de ce mémoire, quand il s'écrie : « On m'annonce une femme ingénue, et l'on me présente un publiciste allemand. » Mais si le mémoire est ridicule dans la forme, il est, quant au fond, d'une violence extrême : « Mon âme, — c'est ainsi que débute M Goëzman, — a été partagée entre l'étonnement, la surprise et l'horreur en lisant le libelle que le sieur Caron vient de répandre. L'audace de l'auteur étonne, le nombre et l'atrocité de ses impostures excitent la surprise, l'idée qu'il donne de lui-même fait horreur… » Quand on songe que l'honnête dame qui parle ainsi a dans son tiroir les quinze louis dont la réclamation excite en elle l'étonnement, la surprise et l'horreur, on est porté à excuser Beaumarchais d'avoir pris à son égard quelques libertés de langage. On sait du reste avec quel mélange de politesse ironique et d'argumentation pressante il réfute, irrite, embarrasse, complimente et confond M Goëzman. Tout le monde a lu l'excellente scène de comédie où il se peint dialoguant avec elle par-devant le greffier. La scène est si plaisante, qu'on serait tenté de la prendre pour un tableau de fantaisie. Il n'en est rien cependant. Le second mémoire par lequel M Goëzman répond à l'exposé de Beaumarchais confirme

pleinement l'idée qu'il nous a donnée d'elle. Ici ce n'est plus le mari qui parle, c'est la dame elle-même ; on reconnaît facilement le ton d'une femme en colère : « J'ai reproché, dit-elle, le sieur Caron lors de ma confrontation comme un homme atroce, reconnu pour tel. L'épithète a paru l'offenser, il faut donc la justifier. » Elle divise son mémoire en première, seconde, troisième atrocité, et après cette belle division elle conclut ainsi : « Cela ne vous a pas suffi, homme atroce ! vous avez osé, en présence du commissaire, du greffier et d'une autre personne, me proposer de me ranger de votre parti, chercher à rendre mon mari odieux à mes propres yeux. Vous avez poussé l'impudence plus loin encore, vous avez osé ajouter (pourquoi suis-je obligée de rapporter des propos aussi insolens qu'ils sont humilians pour moi ?) vous avez osé ajouter, dis-je, que vous finiriez par vous faire écouter, que vos soins ne me déplairaient pas un jour, que… Je n'ose achever, je n'ose vous qualifier. »

Cette préoccupation de coquetterie féminine dans une affaire aussi grave donne une idée de la force de tête de M Goëzman. C'est par une réponse amusante et légère que Beaumarchais la rassure, se défend de lui avoir tenu, par devant un austère greffier, la plume à la main, des propos de nature à ne pouvoir être indiqués que par des points, et lui rappelle que, si elle l'a d'abord en effet qualifié d'homme atroce, elle a fini par le trouver seulement un peu malin, à la suite d'une interpellation ainsi conçue : « Je vous interpelle, madame, de nous dire à l'instant, sans réfléchir et sans y être préparée, pourquoi vous accusez dans tous vos interrogatoires être âgée de trente ans, quand votre visage, qui vous contredit, n'en montre que dix-huit ? »

Le juge Goëzman, le dénonciateur de Beaumarchais, qui conduit toute l'affaire, n'entre personnellement en scène qu'au milieu du procès. Il avait cru à un triomphe rapide et facile, et voilà que la question se complique d'incidens fâcheux pour lui. Beaumarchais, poussé à bout par les insinuations atroces d'empoisonnement et de faux que ce magistrat se permet dans les mémoires de sa femme, use de représailles, et scrute à son tour la vie de Goëzman. Après avoir prouvé que dans le procès actuel il a induit le libraire Lejay en faux témoignage, il découvre que quelque temps auparavant, pour cacher une conduite déréglée, il a signé sous un faux nom dans un acte de baptême, et il le dénonce de son côté comme faussaire devant le parlement. Un cri public s'élève contre lui, le parlement est obligé de décréter d'ajournement personnel un de ses membres, et voilà le juge Goëzman qui cumule l'état d'accusateur et celui d'accusé. Le début de son mémoire donne une idée très nette de la situation : « Une voix s'est élevée, dit-il ; le malheur des circonstances, le plaisir méchant d'inculper un magistrat dans les conjonctures actuelles, ont fait aussitôt une infinité d'échos. La persuasion s'est communiquée comme par une contagion secrète ; il s'est formé un orage qui s'est fixé sur ma tête, etc. » Si Goëzman continuait à se défendre de ce ton, il pourrait inspirer quelque intérêt ; mais on le voit bientôt s'emporter avec autant de rage que de mauvaise foi contre un homme qui n'a fait que se défendre de sa propre attaque. Dans un moment où il est évident pour Goëzman que sa femme a gardé les quinze louis, et que Beaumarchais n'a employé pour les lui transmettre d'autre artifice que d'accepter l'intervention d'un homme à elle, d'un agent inconnu jusqu'alors à Beaumarchais lui-même, — dans un tel moment, le juge persiste plus que jamais à noircir son adversaire, et cependant, comme il voit

que sa dénonciation (une fois que la vénalité de sa femme est avérée) lui fait jouer un rôle odieux, il termine par des protestations d'hypocrite douceur que dément toute sa conduite, et qui prouvent seulement qu'il se sent compromis.

L'influence des Mémoires de Beaumarchais se reconnaît même dans les réponses du juge Goëzman. À l'exemple de son adversaire, auquel il a tant reproché de dévoiler au public les mystères du greffe, le juge viole à son tour les règles établies. On sait combien Beaumarchais excelle à faire ainsi dialoguer devant un greffier deux accusés alternativement confrontés l'un à l'autre et interpellés l'un par l'autre. Goëzman se pose interpellant Beaumarchais : « Je l'ai interpellé, dit-il, de déclarer pourquoi le lendemain il a fait offrir à ma femme un bijou précieux ; — il a battu la campagne. — Interpellé pourquoi il s'est servi du mot traiter dans sa lettre écrite à ma femme ; — a battu la campagne. » Et c'est par ce mot a battu la campagne que Goëzman remplace habilement les réponses de Beaumarchais. Le procédé était commode et le dispensait de se mettre en frais ; mais le public se permettait de douter que Beaumarchais battît si facilement la campagne, et il se moquait du juge Goëzman en attendant que Beaumarchais publiât sa confrontation avec lui. Cette confrontation devait composer un sixième mémoire qui ne fut point rédigé, le jugement intervenu bientôt après l'ayant rendu inutile ; mais on peut deviner qu'il eût été fort comique, d'après le mémoire même de Goëzman, car lorsqu'il s'agit de peindre Beaumarchais l'interpellant à son tour, Goëzman se dispense d'aller plus loin, pour n'avoir pas à retracer, dit-il, une scène révoltante de hardiesse et d'insolence ; il nous en donne cependant une idée par le petit trait suivant : « Il (Beaumarchais) me montra, en portant ses deux mains l'une contre l'autre, un espace vide assez considé-

rable qu'il pourrait, dit-il, remplir avec les journaux qu'il s'est clandestinement procurés sur ma conduite depuis que mon existence est devenue intéressante pour lui. Je me suis contenté de lui dire en riant que je voyais bien que, dans un pays d'inquisition, il aurait de l'aptitude à devenir un excellent familier, et qu'il est étonnant que le saint-office ne l'eût pas retenu en Espagne, où il a fait un si glorieux voyage, mais qu'en France, où l'espionnage des citoyens est un crime public, ce petit métier-là pourrait le conduire quelque jour à quelques cents lieues de Paris, vers les côtes. » C'est assez spirituel pour le juge Goëzman, mais ce n'est peut-être pas très magistral, et on dirait d'un homme qui a quelque motif de redouter l'inquisition.

Les trois autres adversaires de Beaumarchais ne lui sont pas moins utiles que les deux premiers. L'un est une espèce de banquier agioteur nommé Bertrand, qui a été l'intermédiaire entre Beaumarchais et le libraire ami de M Goëzman. Effrayé de se voir compromis par la dénonciation du juge et persuadé d'avance que Beaumarchais était un homme perdu, après avoir d'abord déclaré la vérité, il s'était rangé du côté qui lui paraissait le plus fort, et inclinait à charger Beaumarchais au profit de M Goëzman. Le premier mémoire de celui-ci le redressait assez doucement et assez poliment. Bertrand lui décocha en réponse un mémoire avec cette épigraphe tirée des psaumes : Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta, et ab homine iniquo et doloso erue me. Beaumarchais ne se vengea du grand Bertrand qu'en lui infligeant l'immortalité du ridicule. Ici comme toujours la nuance des physionomies est parfaitement saisie. C'est en vain que Bertrand s'efforce d'être excessivement méchant, c'est en vain qu'il écrit des phrases comme celle-ci : « Orateur cynique, bouffon, sophiste effronté, peintre infidèle qui puise dans son

âme la fange dont il ternit la robe de l'innocence, méchant par besoin et par goût, son cœur dur, vindicatif, implacable, s'étourdit de son triomphe passager et étouffe sans remords la sensible humanité. » Son spirituel adversaire ne s'irrite pas trop contre lui : il nous le peint vulgaire, âpre au gain, indécis, timide à la fois et emporté, mais plus sot que méchant, tel en un mot qu'il se montre lui-même dans les quatre mémoires grotesques qu'il a écrits contre Beaumarchais.

Le quatrième adversaire qui se précipite sur Beaumarchais tête baissée et se fait transpercer du premier coup est un romancier du temps assez célèbre dans le genre sombre, qui se piquait, disait-il, d'avoir l'embonpoint du sentiment. C'est d'Arnaud-Baculard, qui, pour être agréable au juge Goëzman, lui écrit une lettre contenant un renseignement faux, et qui, redressé très poliment aussi dans le premier mémoire de Beaumarchais, lui répond dans le style que voici : « Oui, j'étais à pied et je rencontrai dans la rue de Condé le sieur Caron en carrosse, dans son carrosse ! » Et comme Beaumarchais avait dit que d'Arnaud avait l'air sombre, d'Arnaud s'indigne et s'écrie : « J'avais l'air non pas sombre, mais pénétré. L'air sombre ne va qu'à ces gens qui ruminent le crime, qui se travaillent pour étouffer le remords et pour faire le mal… On vous suit pas à pas dans votre mine, vous marchez à l'éruption… Il y a des cœurs dans lesquels je frémis de lire ; j'y mesure toutes les sombres profondeurs de l'enfer. C'est alors que je m'écrie : Tu dors, Jupiter ! À quoi te sert donc ta foudre ? »

On voit que si d'Arnaud, de son côté, n'est pas méchant, ce n'est pas faute de bonne volonté. Il est peut-être intéressant de reproduire ici la réponse de Beaumarchais ; on y verra avec

quelle justesse d'esprit il fait la part de tout le monde et quelle sérénité gaie il apporte dans ce combat. Il commence par reproduire la phrase de d'Arnaud sur le carrosse :

« Dans son carrosse ! répétez-vous avec un gros point d'admiration. Qui ne croirait, après ce triste oui, j'étais à pied, et ce gros point d'admiration qui court après mon carrosse, que vous êtes l'envie même personnifiée ? Mais moi, qui vous connais pour un bon humain, je sais bien que cette phrase dans son carrosse ne signifie pas que vous fussiez fâché de me voir dans mon carrosse, mais seulement de ce que je ne vous voyais pas dans le vôtre.

« Mais consolez-vous, monsieur, le carrosse dans lequel je courais n'était déjà plus à moi quand vous me vîtes dedans. Le comte de La Blache l'avait fait saisir ainsi que tous mes biens : des hommes appelés à hautes armes, habits bleus, bandoulières et fusils menaçans, le gardaient à vue chez moi ainsi que tous mes meubles, et pour vous causer malgré moi le chagrin de me montrer à vous dans mon carrosse, il avait fallu ce jour-là même que j'eusse celui de demander, le chapeau dans une main, le gros écu dans l'autre, permission de m'en servir à ces compagnons huissiers, ce que je faisais, ne vous déplaise, tous les matins ; et pendant que je vous parle avec tant de tranquillité, la même détresse subsiste encore dans ma maison.

« Qu'on est injuste ! On jalouse et l'on hait tel homme qu'on croit heureux, qui donnerait souvent du retour pour être à la place du piéton qui le déteste à cause de son carrosse. Moi, par exemple, y a-t-il rien de si propice que ma situation actuelle pour me désoler ? mais je suis un peu comme la cousine d'Héloïse, j'ai beau pleurer, il faut toujours que le rire s'échappe par quelque coin. Voilà ce qui me rend doux à votre égard. Ma philosophie est

d'être, si je puis, content de moi, et de laisser aller le reste comme il plaît à Dieu. »

C'est par de tels passages, qui abondent dans les Mémoires contre Goëzman, que Beaumarchais savait détruire dans le public les préventions répandues contre lui, désarmer les envieux, ramener les malveillans, se faire aimer des indifférens, et intéresser tout le monde à sa cause. Cette page que je viens de citer me semble une de ses meilleures sous le rapport du naturel, de la facilité et de la variété des nuances, surtout si l'on y ajoute ces quelques lignes qui complètent sa réponse à d'Arnaud, et offrent après le miel l'aiguillon : « Pardon, monsieur, si je n'ai pas répondu, dans un écrit exprès pour vous seul, à toutes les injures de votre mémoire ; pardon si, vous voyant mesurer dans mon cœur les sombres profondeurs de l'enfer, et vous écrier : Tu dors, Jupiter, à quoi te sert donc ta foudre ? j'ai répondu légèrement à tant de bouffissure ; pardon, vous fûtes écolier sans doute, et vous savez qu'au ballon le mieux soufflé il ne faut qu'un coup d'épingle. »

De tous les adversaires de Beaumarchais, celui qu'il a le plus maltraité dans ses Mémoires, celui contre lequel sa plume s'emporte souvent jusqu'à l'excès, c'est le gazetier Marin ; mais il faut dire aussi que, de tous ses adversaires, celui-là est sinon le plus violent en paroles, au moins le plus sournois, le plus perfidement venimeux dans l'insinuation, et par conséquent le plus dangereux. Quand on a lu ses factums, on comprend et on excuse l'acharnement de Beaumarchais. Marin était un de ces littérateurs sans talent, qui, ne pouvant devenir quelqu'un, s'attachent opiniâtrement à devenir quelque chose, et arrivent parfois, en se remuant beaucoup, à conquérir une sorte de situation. Toutefois,

comme leur crédit n'a aucune base, ni littéraire ni morale, il s'ébranle et s'écroule à la première secousse. Sorti, comme dit Beaumarchais, du préceptorat, il avait obtenu le privilége lucratif de la Gazette de France, où il avait perfectionné ce genre de nouvelles auxquelles on donne aujourd'hui le nom d'un oiseau de basse cour, et qu'on nommait alors des marinades. Il était de plus censeur, chef du bureau de la librairie, agent du chancelier Maupeou pour la confection et la distribution des brochures destinées à soutenir les nouveaux parlemens. On assurait de plus que, comme il aimait à manger à plusieurs râteliers, il faisait également circuler sous le manteau les brochures très recherchées et très prohibées des adversaires du chancelier. Il passait aussi, à tort ou à raison, pour prêter de l'argent à gros intérêts et pour diriger des bureaux de nouvelles à la main où l'on vendait la diffamation au plus juste prix. En un mot, c'était un de ces publicistes dont l'espèce n'est peut-être pas absolument perdue. Il n'en était pas moins une manière de personnage assez influent pour que Voltaire, dans un jour de bonne humeur, ait eu l'idée de le patronner comme candidat à l'Académie. « Les Gaillard, écrit-il à Duclos le 22 décembre 1770, les Delille, les La Harpe sont sur les rangs, et ils ont des droits véritables ; mais s'il est vrai qu'il y ait des difficultés pour l'un d'eux, je vous recommande très instamment M. Marin, qui joint à ses talens le mérite de rendre continuellement service aux gens de lettres. »

Les petits services que Marin rendait à Voltaire consistaient à faire arriver, sous son couvert de chef du bureau de la librairie, les ouvrages prohibés du philosophe, qu'il colportait lui-même dans les grandes maisons, ce qui ne l'empêchait pas de faire, pour l'exemple, envoyer de temps en temps aux galères de pauvres diables de colporteurs coupables du même délit que lui.

Du reste, il est instructif d'étudier Voltaire dans ses rapports avec Marin : on y voit combien il épousait peu les causes perdues, car il le renie et le bafoue à outrance aussitôt que les mémoires de Beaumarchais ont fait de lui une sorte de brebis galeuse.

Marin vivait d'abord en assez bons termes avec l'auteur d'Eugénie ; en apprenant le procès criminel que lui intentait le juge Goëzman, il s'était entremis sous prétexte d'arranger l'affaire ; mais, dans l'espérance sans doute de plaire au chancelier Maupeou, il ne visait à rien moins qu'à dégager Goëzman aux dépens de Beaumarchais, et voici comment. — On se souvient que toute la force de Goëzman était dans la fausse déclaration imposée par lui au libraire Lejay. Pour obliger le libraire à avouer la vérité, Beaumarchais s'appuyait sur le témoignage du banquier Bertrand, qui avait traité en son nom avec Lejay ; or Bertrand, qui avait d'abord contredit Lejay, était l'ami intime de Marin, et c'était sous son influence que, redoutant les suites d'une lutte contre un membre du parlement, il commençait à tergiverser sur la question capitale des 15 louis reçus et gardés par M Goëzman. En même temps que Marin poussait Bertrand à se rétracter, il disait à Beaumarchais : « Ne parlons pas de ces 15 louis, j'assoupirai l'affaire. Il n'y aura que Lejay de sacrifié. » Mais le sacrifice de Lejay et la rétractation de Bertrand laissaient Beaumarchais à la discrétion du juge, et tel était, suivant lui, le but de Marin. « Cette manœuvre, dit-il en empruntant le langage de Rabelais, était le joli petit coutelet avec lequel l'ami Marin entendait tout doucettement m'égorgiller. »

Dans son premier mémoire, Beaumarchais s'était contenté de parer le coup porté par Marin ; il ne mêlait à son exposé du fait aucune personnalité, aucune injure. Marin, persuadé comme

Bertrand, comme d'Arnaud, que l'homme était perdu, et que le meilleur moyen de lui imposer silence, c'était de l'effrayer, répond par un mémoire des plus outrageans. Tandis que l'agioteur Bertrand emprunte des épigraphes aux psaumes, le gazetier Marin, qui a écrit une Histoire de Saladin et qui se pique d'être orientaliste, arbore en tête de son mémoire une maxime persane du poète Saadi : « Ne donne pas ton riz au serpent, parce que le serpent te piquera. » C'est Beaumarchais qui est le serpent ; mais Beaumarchais prouvera bientôt à sa manière que c'est Marin « qui, dit-il, au lieu de donner son riz à manger au serpent, en prend la peau, s'en enveloppe, et rampe avec autant d'aisance que s'il n'eût fait autre métier de sa vie. »

Pour signer en même temps que lui, comme le voulait la règle, son premier mémoire, Beaumarchais n'avait trouvé qu'un pauvre avocat obscur nommé Malbête. Marin, qui vise à l'esprit, profite de cette circonstance, et débute ainsi : « On a distribué à toutes les portes de Paris et l'on vend publiquement un libelle signé Beaumarchais-Malbête. » C'était assez joli, mais c'était imprudent, car le gazetier provoquait Beaumarchais à un genre de combat dans lequel tout l'avantage était du côté de l'auteur des mémoires. Aussi la réponse ne se fait pas attendre : « Le gazetier de France, dit Beaumarchais, se plaint de la fausseté des calomnies répandues dans un libelle signé, dit-il, Beaumarchais-Malbête, et il entreprend de se justifier par un petit manifeste signé Marin, qui n'est pas Malbête. »

Si les mémoires de Marin n'étaient que plats, on pourrait trouver cruelles les réponses de Beaumarchais ; mais ils sont d'une méchanceté vile et sournoise qui irrite et indigne. Marin prend l'air d'un homme sensible déplorant l'ingratitude de Beaumar-

chais. Faisant allusion au procès La Blache, il s'écrie : « Il le perdit, ce procès qui compromettait si singulièrement son honneur et sa fortune ; il me fit part de ce malheur, j'en fus touché, et je courus lui porter dans sa prison le seul secours qui fût en mon pouvoir : celui de le plaindre et de le consoler. Il obtint enfin sa liberté, vint me remercier de mes soins, et, quoi qu'il y eût chez moi plusieurs personnes, il se livra à son indiscrétion ordinaire, et se permit des propos plus qu'imprudens et contre son rapporteur, et contre sa partie, et contre… » (L'honnête Marin met ici plusieurs points : cela veut dire contre le parlement et contre le gouvernement ; puis il continue) : « J'en fus affligé par l'amitié dont je le croyais digne, et je lui en fis des reproches. » C'est la délation politique, on le voit, pratiquée bassement, par insinuation et avec réticence. Les passages de ce genre abondent dans ses mémoires : « Ah ! si j'étais capable, s'écrie-t-il ailleurs, d'abuser de ces effusions que l'amitié motive, pardonne et oublie… (Ici encore des points.) Il ne se souvient donc pas des propos qu'il a tenus et chez moi et ailleurs en présence de plusieurs témoins, et qui lui attireraient une peine un peu plus grave que celle qu'il pourra encourir par le jugement à intervenir. » Honnête et sensible Marin ! la peine qui menace Beaumarchais, c'est omnia citrà mortem, et cela ne suffit pas au gazetier ! — En effet, dans un autre mémoire, il écrit fort naïvement : « Quand la calomnie répandue dans un libelle déchire la réputation d'un citoyen honnête, ceux qui en sont les auteurs doivent être soumis à des peines afflictives, souvent même à la peine capitale. » Aussi a-t-il soin de répéter sans cesse que Beaumarchais parle des ministres et des personnes en place avec une hardiesse punissable ; qu'il attaque la religion et le gouvernement, que si lui, Marin, n'était pas trop doux pour abuser de ses avantages, il pourrait prouver

jusqu'à l'évidence que son adversaire a commis des crimes atroces et qu'il est le dernier des scélérats ; « mais il n'est pas, dit-il, dans mon caractère de faire du mal à mes propres ennemis. » Ce ton hypocrite d'un homme qui cherche à poignarder les gens par derrière en ayant l'air de les ménager révoltait à bon droit les consciences, et lorsqu'on voyait Beaumarchais poussé à bout s'avancer gaiement et résolument contre ce sycophante, l'aborder de face, l'accabler de coups pressés et vigoureux, on applaudissait avec fureur ; on lui pardonnait même, après l'avoir terrassé, de le fouler aux pieds sans miséricorde.

Tout le monde a lu ce beau début du quatrième mémoire, le plus remarquable de tous, où l'auteur, trouvant le secret de rajeunir un sujet qui semblait épuisé, se suppose engagé dans un colloque avec Dieu même, qui lui dit : « Je suis celui par qui tout est ; sans moi tu n'existerais point ; je te douai d'un corps sain et robuste, j'y plaçai l'âme la plus active : tu sais avec quelle profusion je versai la sensibilité dans ton cœur et la gaieté sur ton caractère ; mais, pénétré que je te vois du bonheur de penser, de sentir, tu serais aussi trop heureux si quelques chagrins ne balançaient pas cet état fortuné : ainsi tu vas être accablé sous des calamités sans nombre, déchiré par mille ennemis, privé de ta liberté, de tes biens, accusé de rapines, de faux, de corruption, de calomnie, gémissant sous l'opprobre d'un procès criminel, garrotté dans les liens d'un décret, attaqué sur tous les points de ton existence par les plus absurdes on dit, et ballotté longtemps au scrutin de l'opinion pour décider si tu n'es que le plus vil des hommes ou seulement un honnête citoyen. » Beaumarchais se prosterne, accepte sa destinée, et demande à Dieu de lui accorder au moins des ennemis tels qu'ils puissent seulement exercer son courage sans l'abattre, et il part de là pour les passer tous encore

une fois en revue et les peindre au complet. Nous ne citerons que le paragraphe où il demande à Dieu de lui donner Marin : « Je désirerais, dit-il, que cet homme fût un esprit gauche et lourd, que sa méchanceté maladroite l'eût depuis longtemps chargé de deux choses incompatibles jusqu'à lui : la haine et le mépris public ; je demanderais surtout qu'infidèle à ses amis, ingrat envers ses protecteurs, odieux aux auteurs dans ses censures, nauséabond aux lecteurs dans ses écritures, terrible aux emprunteurs dans ses usures, colportant les livres défendus, espionnant les gens qui l'admettent, écorchant les étrangers dont il fait les affaires, désolant pour s'enrichir les malheureux libraires, il fût tel enfin, dans l'opinion des hommes, qu'il suffît d'être accusé par lui pour être présumé honnête, son protégé pour être à bon droit suspect : donne-moi Marin. »

On ne sera peut-être pas fâché de savoir comment Marin apprécie ce morceau. Il demande au parlement la tête de Beaumarchais, non pas précisément pour l'avoir insulté, lui, Marin, — il est trop désintéressé pour s'occuper de sa propre injure, — mais pour avoir insulté la Divinité par une imprécation scandaleuse et un badinage impie. À la fin de sa requête, il insiste encore sur cette prière sacrilège que le sieur Caron fait à la Divinité en lui demandant de coopérer avec lui à des crimes. « C'est une licence, dit Marin, dont il n'y a pas d'exemple depuis le commencement de la monarchie. » C'est ainsi que Marin justifie l'application que lui fait Beaumarchais des deux vers de Boileau sur Cotin :

Qui méprise Marin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Marin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Le second portrait de Marin, qui se trouve dans le même mémoire, est encore plus coloré ; mais il est aussi beaucoup plus

chargé, et en quelques points il touche au mauvais goût. Beaumarchais se laisse entraîner par les applaudissemens, et il abuse. Le fait est que l'infortuné gazetier de France sortit de ce combat blessé à mort ; il ne s'en releva plus. Il ne pouvait se montrer nulle part sans se voir assailli de quolibets. Tous les petits théâtres exploitaient la vogue du ridicule attaché à son nom. Bientôt le ministère, éclairé apparemment sur quelques méfaits, lui ôta toutes ses places, et sa chute fut aussi rapide que l'avait été son élévation. Cependant, comme il avait su gagner de l'argent, il prit le parti philosophique de se retirer dans son pays natal, à La Ciotat, où il acheta une charge de lieutenant-général de l'amirauté. Après la révolution, quand le souvenir de ses disgrâces eut été effacé par d'autres événemens beaucoup plus importans, il revint à Paris, où il mourut en 1809, à quatre-vingt-neuf ans, doyen des gens de lettres. Il eut encore le temps de voir paraître la première édition générale des œuvres de son rude adversaire. Il ne méritait sans doute pas toute la mauvaise réputation que lui valut son démêlé avec Beaumarchais ; il faut toujours faire la part de l'excès dans ces sortes de polémiques personnelles, qui heureusement ne sont plus guère dans nos mœurs ; mais il est très certain que c'est lui qui avait pris l'initiative, non pas de l'attaque, mais de l'outrage, — et si la polémique de Beaumarchais est parfois choquante pour le goût, la sienne a des allures obliques de délateur et de tartufe qui le rendent très peu intéressant.

Parmi tous les témoignages défavorables pour Marin qui se rencontrent dans les papiers de Beaumarchais, je n'en citerai qu'un, qui emprunte quelque prix au nom de l'auteur. Dans son troisième mémoire, Beaumarchais, opposant aux éloges que Marin se donne à lui-même le témoignage de diverses personnes qui ont à se plaindre de lui, s'exprime ainsi : « Oseriez-vous compter

sur le témoignage de M. de Saint-P., qui depuis cinq ans gémit du malheur de vous avoir confié ses pouvoirs pour un arbitrage, et qui ne cesse de demander vengeance au ministère contre vous ? » Ce Saint-P. n'est autre que Bernardin de Saint-Pierre, qui végétait alors à Paris, pauvre, inconnu, et qui, ayant eu à se plaindre de Marin, répond à Beaumarchais, qui l'interroge, par une lettre dont j'extrais le passage suivant, peu flatteur pour le gazetier :

« Je vous plains, monsieur, d'avoir trouvé dans votre chemin un homme aussi dangereux, aussi profondément pervers, et qui peut emprunter des forces particulières d'un inspecteur de police, son ami, nommé d'Hémery… Je souhaite pour le bien public, pour mon repos et pour l'avantage de la littérature, que votre affaire puisse donner lieu à éclairer la marche de ces gens-là. Il me semble que l'on voudrait que je concourusse à servir de vengeur ; mais je le répète, monsieur, je me suis livré à la justice et aux effets de l'exact honneur de M. de Sartines. Le jour où il m'ouvrira la bouche, je parlerai dans les termes les moins obscurs, et l'on ne pourra méconnaître les caractères du galant homme et du bon citoyen. Vous pouvez juger, monsieur, par mes détails, que je n'ai nulle intention de vous désobliger. Je vous prie même d'être bien persuadé que je vous rends tout ce que je dois à un homme de lettres fait pour atteindre à la réputation de Molière, et que c'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, etc.

« De Saint-Pierre,
« Quai des Miramiones, le 12 décembre 1773. »

Indépendamment de l'intérêt qu'offre ici ce témoignage sur Marin, la fin de cette lettre prouve la sagacité de Bernardin de Saint-Pierre, qui, à une époque où Beaumarchais n'a encore pu-

blié que des drames, devine, à la seule lecture de ses mémoires qu'il est avant tout né pour réussir dans la comédie.

Marin n'avait épargné à Beaumarchais aucun genre de mauvais procédés ; car, non content de lui imputer vaguement les crimes les plus noirs, c'est lui qui le premier a cherché à insinuer qu'il n'était pas même l'auteur des mémoires publiés en son nom, qu'il fournissait seulement les malices, et que d'autres fournissaient les idées et le style. À cette absurde hypothèse, Beaumarchais répondait gaiement à sa manière : « Puisque c'est un autre, disait-il, qui écrit mes mémoires ce maladroit de Marin devrait bien lui faire rédiger les siens. » Gudin affirme que Jean-Jacques Rousseau disait à ce sujet : « Je ne sais pas qui écrit les mémoires de Beaumarchais ; mais ce que je sais bien, c'est qu'on n'écrit pas de tels mémoires pour un autre. » En effet, la personnalité de l'auteur perce à chaque ligne de ce singulier ouvrage, dont la lecture suffit pour réduire à néant la ridicule hypothèse de Marin ; mais, puisque cette hypothèse a été reproduite quelquefois, et puisque j'ai sous les yeux les brouillons mêmes des mémoires, on aimera peut-être à trouver ici quelques détails nouveaux sur la manière dont ils ont été composés. On lit avec plaisir, dans le Port-Royal de M. Sainte-Beuve, les détails qu'il a recueillis sur la composition des Provinciales. Les mémoires contre Goëzman sont peut-être d'un ordre moins élevé, mais ils ne sont pas sans quelque analogie avec le célèbre ouvrage de Pascal sous le rapport de la rédaction, de la publication et de l'effet produit. Ils embrassent, comme les Provinciales, peut-être même plus que les Provinciales, une grande variété de sujets. Indépendamment des tableaux de mœurs, des portraits et de la polémique personnelle, on y trouve des discussions de droit, des détails de procédure, des critiques voilées de l'organisation judiciaire d'alors, des aper-

çus historiques ; on y lit même une dissertation sur le baptême, où Beaumarchais cite Marc-Aurèle et Tertullien, et prend le ton austère du sujet en s'excusant d'être obligé de consacrer, dit-il, sa plume inégale et profane à une question si imposante ; il y a de tout enfin dans les mémoires contre Goëzman, il y a même un peu de chirurgie, ne serait-ce que l'énoncé du plaisant problème sur le cerveau de Bertrand, dont les deux lobes ne sont pas également sains. La souplesse du talent de l'auteur lui permettait de prendre facilement tous les tons ; mais, pour le fond des idées, il était nécessairement obligé de recourir parfois à autrui, et de même que Pascal mettait à profit l'érudition d'Arnauld, de Nicole, et luttait contre les jésuites entouré d'un groupe de jansénistes très-vivement mêlés à tous les incidens du combat, de même Beaumarchais livrait bataille à Goëzman, Marin, Bertrand, et par suite au parlement tout entier, assisté d'une petite phalange d'amis moins austères que les jansénistes, mais non moins ardens, qui se montraient empressés à lui fournir tous les renseignemens, tous les conseils dont il pouvait avoir besoin. Chacun lui apportait des idées, des notes, quelquefois même des morceaux ; il changeait, transformait, fondait tout cela, imprimant à tout le cachet de son esprit facile, animé, flexible et mordant.

Ce ne sont point, à l'exception de Gudin, des littérateurs de profession qui viennent en aide à Beaumarchais dans sa lutte contre Goëzman ; ces collaborateurs sont ses parens et ses amis les plus intimes. C'est d'abord le père Caron, qui, avec ses soixante-seize ans, donne encore son avis sur les mémoires de son fils ; c'est sa sœur Julie, dont on connaît maintenant la vocation littéraire, et dont nous allons montrer l'intervention dans les mémoires contre Goëzman ; c'est M. de Miron, le beau-frère de Beaumarchais, homme d'esprit dont nous avons parlé ailleurs, et

qui fournit des notes pour la partie satirique ; c'est Gudin, qui, très-fort sur l'histoire ancienne, aide à composer quelques morceaux d'érudition, et dont la prose lourde et pâle s'assouplit et se colore sous la plume de son ami ; c'est un jeune avocat très-distingué, nommé Falconnet, qui surveille la rédaction de l'auteur quand il s'agit de questions de droit ; c'est enfin un médecin provençal, nommé Gardanne, qui dirige spécialement la dissection des deux Provençaux, ses compatriotes, Marin et Bertrand.

Telle est la petite phalange que M Goëzman, dans ses mémoires, appelle une clique infâme, et que le grand Bertrand, moins féroce et plus sensé, nomme tout simplement la bande joyeuse. Ils sont en effet assez joyeux, tous ces bourgeois spirituels, groupés autour de Beaumarchais, combattant avec lui contre une foule d'ennemis, et non sans courir quelques dangers personnels, car Julie notamment fut dénoncée en forme par le conseiller Goëzman : il y a une requête imprimée de ce juge dirigée spécialement contre elle, mais qui n'eut pas de suite. Tous, du reste, ont subi interrogatoires, confrontations et récolemens ; ils ne s'en portent pas plus mal, et leur gaieté entretient le courage et l'ardeur de l'homme auquel ils sont dévoués corps et âme. Le quartier-général n'est pas chez Beaumarchais. Depuis la perte du procès La Blache, il a rompu sa maison : il a placé sa sœur Julie comme pensionnaire libre à l'abbaye Saint-Antoine ; son père est en pension chez une vieille amie ; deux autres sœurs sont dans un couvent de Picardie. Quoique ses affaires soient très-dérangées, il n'en continue pas moins, comme toujours, à pensionner toute sa famille. Quant à lui, il vit en camp volant, aux prises avec les huissiers du comte de La Blache et les décrets d'ajournement personnel du juge Goëzman. Toujours courant, toujours luttant, il vient préparer et concerter, avec ses amis, ses moyens

de défense et d'attaque dans la maison de celle de ses sœurs qui a épousé le célèbre horloger Lépine, et qui demeure précisément dans le voisinage du Palais-de-Justice. C'est dans cette maison qu'on se réunit, c'est là qu'on apporte les renseignemens, les notes, et qu'on discute les élémens de chaque mémoire. Tous les brouillons sont écrits de la main de Beaumarchais ; tous les morceaux brillans sont refaits par lui trois ou quatre fois. S'il n'exécute pas à la lettre le précepte de Boileau : vingt fois sur le métier, etc., c'est qu'il n'a pas le temps ; il n'en est pas moins vrai que, comme tous ceux qui veulent bien écrire, il corrige beaucoup et recommence souvent. Son premier jet, tracé d'une écriture rapide, est presque toujours trop abondant, trop prolixe, il offre souvent des constructions incorrectes, des expressions trop fortes et de mauvais goût. À la seconde rédaction, Beaumarchais coupe, amende, resserre, épure le tout. S'il lui arrive parfois de se contenter trop facilement, il a des amis prompts à le censurer et qui ne lui ménagent pas les critiques, à en juger par cette note que je trouve écrite de la main de son beau-frère, M. de Miron, au sujet du manuscrit du troisième mémoire qu'on avait sans doute examiné en l'absence de Beaumarchais avant l'impression.

« Bovine, dit M. de Miron, déplaît à tout le monde.

« Ce qui est rayé au bas de la quatrième page paraît absolument de trop et dégoûtant.

« Ce qui l'est dans la cinquième semble être de Baculard. On trouve l'exorde trop long. Les avis se réunissent pour raccourcir au moins ce paragraphe.

« Le premier paragraphe de la septième page ne paraît pas clair, à moins qu'on ne retranche pour bien prouver ce que je n'ai

fait qu'avancer, et qu'on ne mette, en ce cas, ne plus revenir au lieu de me taire. Voici comme sera la phrase : Que me reste-t-il à faire ? ne plus revenir sur ce que j'ai prouvé, prouver ce que je n'ai fait qu'avancer, et répliquer en bref à une foule de mémoires, etc. »

Beaumarchais fait très-docilement son profit de toutes ces critiques ; aussi les Mémoires contre Goëzman, s'ils ne présentent pas, à cause même de la nature du sujet, tout l'intérêt du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro, n'en sont pas moins le plus remarquable de tous les ouvrages de Beaumarchais sous le rapport du style, celui où les belles qualités de l'écrivain sont le moins mêlées de défauts. Il y a des morceaux d'une perfection achevée. Plus tard, après le grand succès des mémoires, l'auteur devint plus rétif aux observations ; nous en verrons la preuve et la conséquence aux temps du procès Kornman. À l'époque où nous sommes, Beaumarchais tire parti de tout, même de la prose de sa sœur Julie ; c'est ainsi qu'ils ont rédigé à deux un des passages des mémoires contre Goëzman que l'on cite quelquefois avec raison comme un des plus gracieux : c'est celui où Beaumarchais répond à M Goëzman, qui lui reprochait d'être le fils d'un horloger ; le texte primitif était bref et un peu sec. « J'avoue, répondait Beaumarchais, que rien ne peut me laver du très-grave reproche que vous me faites d'être le fils de mon père ; en vérité, je n'en vois aucun autre contre qui je voulusse le troquer, mais je connais trop bien le prix du temps qu'il m'apprit à mesurer pour le perdre à relever de pareilles fadaises. »

Julie, trouvant sans doute ce passage trop dépourvu de couleur, propose une autre rédaction, qu'elle écrit de sa main à deux reprises sur une feuille détachée ; la voici :

« Vous entamez, dit Julie, ce chef-d'œuvre par me reprocher l'état de mon père, qu'il était horloger : oh ! la bonne gaieté ! et vous vous êtes battus, dit-on, avec Marin pour lui voler ce trait dont il s'était paré. Eh bien ! monsieur et madame, il est trop vrai qu'à plusieurs branches de commerce, il avait réuni une assez grande célébrité dans l'art de l'horlogerie : forcé de passer condamnation sur cet article, j'avoue avec douleur que rien ne peut me laver du très grave reproche que vous me faites d'être le fils de mon père ; mais je m'arrête, car, tenez, je le sens derrière moi qui lit ce que j'écris, et rit en m'embrassant, comme s'il était charmé que je lui appartienne. »

Il est visible que l'esquisse primitive s'est colorée et animée sous le pinceau de Julie ; son frère n'a plus qu'à retoucher, et c'est ce qu'il fait avec une parfaite justesse d'esprit et de goût, car voici le texte définitif et tel qu'il a été publié :

« Vous entamez ce chef-d'œuvre par me reprocher l'état de mes ancêtres ; hélas ! madame, il est trop vrai que le dernier de tous réunissait à plusieurs branches de commerce une assez grande célébrité dans l'art de l'horlogerie. Forcé de passer condamnation sur cet article, j'avoue avec douleur que rien ne peut me laver du juste reproche que vous me faites d'être le fils de mon père… Mais je m'arrête, car je le sens derrière moi qui regarde ce que j'écris et rit en m'embrassant. Ô vous, qui me reprochez mon père, vous n'avez pas l'idée de son généreux cœur. En vérité, horlogerie à part, je n'en vois aucun contre qui je voulusse le troquer ; mais je connais trop bien le prix du temps, qu'il m'apprit à mesurer, pour le perdre à relever de pareilles fadaises. »

Le tableau ainsi complété et retouché est parfait de ton et de nuances, mais il est incontestable que l'idée la plus heureuse

vient de Julie. Peut-être aussi cette idée lui avait-elle été inspirée par le père Caron lui-même, qu'on se figure tout naturellement assistant à cette rédaction et passant sa tête blanche par dessus l'épaule du frère et de la sœur. Ce passage est d'ailleurs le seul où la rédaction d'autrui entre pour une aussi forte part dans celle de Beaumarchais. Les mémoires sont donc bien de lui, entièrement de lui. L'emprunt fait à Julie ne compte même pas, car, en utilisant l'esprit de sa sœur, Beaumarchais pouvait dire : Cela ne sort pas de la famille.

Il ne me reste plus maintenant qu'à essayer de peindre exactement l'effet produit par cette lutte entre un simple particulier et un parlement détesté, que le public identifiait avec la personne de Goëzman. Cet effet fut immense et entretenu par la durée du combat, dont l'issue, retardée de jour en jour par divers incidens, se fit attendre sept mois, depuis août 1773 jusqu'au 26 février 1774. Durant ces sept mois, en l'absence d'événemens plus importans, Paris tout entier, la France, et on peut même dire l'Europe, eurent les yeux fixés sur Beaumarchais et son procès.

On sait avec quelle ardeur de curiosité et d'intérêt Voltaire suivait ce combat des hauteurs de Ferney. Bien qu'il eût d'abord écrit en faveur du chancelier Maupeou, il désertait maintenant sa cause et subissait l'influence des mémoires de Beaumarchais. « Quel homme ! écrivait-il. Il réunit tout, la plaisanterie, le sérieux, la raison, la gaieté, la force, le touchant, tous les genres d'éloquence, et il n'en recherche aucun, et il confond tous ses adversaires, et il donne des leçons à ses juges. Sa naïveté m'enchante, je lui pardonne ses imprudences et ses pétulances. » — « J'ai peur, dit-il ailleurs, que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. Que de friponneries, ô ciel ! que

d'horreurs ! que d'avilissement dans la nation ! quel désagrément pour le parlement ! »

Le flegmatique Horace Walpole, quoique moins ému que Voltaire, cède également à l'attrait des mémoires. « J'ai reçu, écrit-il à M du Deffand, les mémoires de Beaumarchais ; j'en suis au troisième, et cela m'amuse beaucoup. Cet homme est fort adroit, raisonne juste, a beaucoup d'esprit ; ses plaisanteries sont quelquefois très-bonnes, mais il s'y complaît trop. Enfin je comprends que, moyennant l'esprit de parti actuel chez vous, cette affaire doit faire grande sensation. J'oubliais de vous dire l'horreur qui m'a pris des procédés en justice chez vous. Y a-t-il un pays au monde où l'on n'eût puni sévèrement cette M Goëzman ? Sa déposition est d'une impudence affreuse. Permet-on donc chez vous qu'on mente, qu'on se coupe, qu'on se contredise, qu'on injurie sa partie d'une manière si effrénée ? Qu'est devenue cette créature et son vilain mari ? Répondez, je vous prie. »

En Allemagne, l'effet n'était pas moindre qu'en Angleterre. Goethe nous a raconté lui-même comment, à Francfort, dans une société où on lisait tout haut les mémoires de Beaumarchais, une jeune fille lui donna l'idée de transformer en drame l'épisode de Clavijo. À Paris, l'impression était naturellement plus vive encore ; l'adversaire de Goëzman avait pour lui non-seulement les jeunes gens et les femmes, mais tous les magistrats de l'ancien parlement et tout ce qui tenait à eux. Bien plus, telle était l'inconsistance des esprits, que Louis XV lui-même s'amusait de cet ouvrage ; M Du Barry en riait, elle faisait jouer chez elle des proverbes où l'on mettait en scène la confrontation de M Goëzman et de Beaumarchais. Maupeou seul ne riait pas. L'enthousiasme excité par les mémoires de Beaumarchais me paraît vive-

ment rendu dans les deux lettres suivantes, qui sont de la femme d'un président de l'ancien parlement, M de Meinières ; elles contiennent de plus une spirituelle analyse du quatrième mémoire, et c'est ce qui me détermine à les citer presque tout entière.

« Je l'ai fini, monsieur, cet étonnant mémoire. Je maudissais hier les visites qui interrompaient cette délicieuse lecture, et, quand elles étaient sorties, je les remerciais d'avoir prolongé mes plaisirs en les interrompant. Bénis soient au contraire et à jamais le grand cousin, le sacristain, le publiciste et tous les respectables qui nous ont valu la relation de votre voyage en Espagne ! Vous devez des récompenses à ces gens-là. Vos meilleurs amis ne pouvaient vous faire aussi bien valoir par leurs éloges et leur attachement que vos ennemis ont fait en vous forçant de parler vous-même de vous-même. Grandisson, le héros de roman le plus parfait, ne vous vient pas à la cheville du pied. Quand on vous suit chez ce M. Clavijo, chez M. Whall, dans le parc d'Aranjuès, chez l'ambassadeur, chez le roi, on palpite, on frémit, on s'indigne avec vous. Quel pinceau magique que le vôtre, monsieur ! quelle énergie d'âme et d'expressions ! quelle prestesse d'esprit ! quel mélange incroyable de chaleur et de prudence, de courage et de sensibilité, de génie et de grâce ! J'eus l'honneur de voir hier M d'Ossun, et nous parlâmes de vous, de votre mémoire ; peut-on parler d'autre chose ? Elle me dit que vous aviez passé à sa porte. Si vous aviez besoin de la rencontrer, elle vient assez exactement les dimanches aux Pavillons, et je vous offre de vous y rassembler. C'est une fille du premier mérite dont le cœur et la tête sont excellens ; mais, à propos de cœur et de tête, qu'en faisiez-vous chez M de Saint-Jean ? Vous m'y paraissiez aimable comme un joli homme, et ce n'est pas la façon de l'être la plus at-

trayante pour une vieille femme telle que moi. J'ai bien vu que vous aviez de l'esprit, des talens, de la confiance, des agrémens dans le commerce ; mais je n'aurais jamais deviné en vous, monsieur, un vrai père de famille et l'auteur sublime de vos quatre mémoires ; il faut que je sois bien bête, et que les points qui forment un cercle brillant, comme était celui de cette femme charmante, éblouissent, fatiguent une sauvage de mon espèce jusqu'à l'empêcher de les distinguer.

« Recevez mes remerciemens de l'enthousiasme où vous entraînez vos lecteurs et les assurances de la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

« Guichard de Meinières. »

« Quel que soit l'événement de votre querelle avec tant d'adversaires, je vous félicite, monsieur, de l'avoir eue ; il en résultera toujours que vous êtes le plus honnête homme du monde, puisqu'on n'a pu, en feuilletant votre vie, démontrer que vous étiez un scélérat, et assurément vous vous êtes fait connaître pour l'homme le plus éloquent dans tous les genres d'éloquence qu'il y ait dans notre siècle. Votre prière à l'Être suprême est un chef-d'œuvre de sublime et de comique, dont le mélange étonnant, ingénieux, neuf, produit le plus grand effet. J'avoue avec M Goëzman que vous êtes un peu malin, et, à son exemple, je vous le pardonne ; car vos malices sont délicieuses. J'espère, monsieur, que vous n'avez pas assez mauvaise opinion de moi pour me plaindre d'une lecture de cent huit pages quand vous les avez écrites. Je commence par les dévorer, et puis je reviens sur mes pas ; je m'arrête tantôt sur un endroit digne de Démosthène, tantôt sur un autre supérieur à Cicéron, et enfin sur mille aussi plaisans que Molière ; j'ai tellement peur d'achever et de ne pouvoir

plus rien lire ensuite, que je recommence chaque alinéa pour vous donner le temps de produire votre cinquième mémoire, où l'on trouvera sans doute votre confrontation avec M. Goëzman ; je vous demanderai volontiers en grâce de m'avertir seulement par la petite poste la veille que le libraire en enverra des exemplaires à la veuve Lamarche ; c'est elle qui me les a toujours fournis. J'en prends plusieurs à la fois pour nous et pour nos amis, et je suis furieuse lorsque, faute de savoir qu'ils paraissent, j'y envoie trop tard, et qu'on me rapporte qu'il faut attendre au lendemain. »

C'était à qui enverrait à Beaumarchais des renseignemens, des conseils, des félicitations et des encouragemens. Plusieurs même poussent la bienveillance jusqu'à lui adresser modestement des mémoires tout faits, comme si son esprit ne pouvait se passer de leur concours. Voici un de ces correspondans qui ne signe pas, mais qui me fait tout l'effet d'être un membre de l'ancien parlement ; il envoie un mémoire, recommande instamment le secret, et termine ainsi : « La machine se détraque, on vous en a l'obligation, ne serait-ce pas le moment le frapper les grands coups ? Je m'en rapporte à votre prudence pour le tout. D'après vos écrits, je vous crois aussi honnête homme que moi, ce que je ne dirais pas de tout le monde ; je ne crains rien. » La lettre est sans signature. Quel Bayard que ce correspondant ! Le monde est ainsi plein de gens héroïques qui exhortent les autres à l'audace sous le voile de l'anonyme.

Beaumarchais ne manquait pas d'audace, mais il ne voulait point pousser le parlement à bout, il savait que la faveur publique est fragile et inconstante. Le prince de Conti, son plus chaud protecteur, lui avait dit : « Si vous avez le malheur d'être touché par

le bourreau, je serai forcé de vous abandonner. » Il s'agissait donc de conserver et d'entretenir la puissance qu'il empruntait à l'opposition sans exaspérer des juges déjà irrités, de proportionner toujours son ton à la qualité des personnes, et de savoir au besoin, comme on l'a dit très-spirituellement, donner des soufflets, mais à genoux. C'est ce qu'il fit surtout avec une merveilleuse souplesse à la suite d'un incident qui augmenta encore l'intérêt qu'il inspirait. Un colonel de cavalerie dont Maupeou a fait ex abrupto un magistrat, le président de Nicolaï, très-lié avec Goëzman et furieux contre Beaumarchais, le rencontre dans la salle des Pas-Perdus et l'insulte en ordonnant aux huissiers de le faire sortir. Beaumarchais porte plainte contre ce magistrat. Le premier président le fait venir, l'invite à retirer sa plainte. Beaumarchais obéit, et dans son dernier mémoire il consigne avec respect le dédaigneux pardon qu'il accorde à M. de Nicolaï. Bientôt son influence est telle que cet homme si méprisé par ses juges au début du combat et qui sollicitait vainement des récusations par la voie judiciaire, n'a plus qu'à désigner dans ses mémoires ceux des magistrats qu'il considère comme ses plus violens ennemis, pour leur arracher cette récusation. C'est un de ceux-là, un conseiller de grand'chambre, nommé Gin, qui lui adresse une sorte de mémoire de six grandes pages, dont j'extrais quelques passages où l'on voit la fierté du juge s'effacer devant la popularité toujours croissante de l'accusé.

« J'ai lu votre dernier mémoire, monsieur, écrit ce conseiller ; je cède à vos instances en cessant d'être votre juge ; mais, pour éviter toute équivoque sur les motifs qui m'ont empêché jusqu'ici de prendre ce parti et sur ceux qui m'y déterminent aujourd'hui, je crois devoir vous faire part et au public de ces motifs… »

Et après une longue apologie de sa conduite, ce juge, jusque-là ennemi déclaré de Beaumarchais, termine ainsi :

« Je crois vous avoir prouvé, monsieur, que j'ai encore dans cet instant toute l'impartialité nécessaire pour juger M. et M de Goëzman et vous-même ; mais vos attaques se multiplient au point que j'aurais lieu de craindre, en vous jugeant, que le public ne soupçonnât mon âme de quelque émotion qui vous fût peu favorable. C'est à cette délicatesse que je sacrifie mes sentimens particuliers, et, pour vous donner une nouvelle preuve de mon impartialité, je vous déclare, monsieur, que je n'exige d'autre réparation des imputations contenues dans vos mémoires que de rendre publique cette lettre que je remets en même temps à M. le premier président.

« Je suis, monsieur, avec les sentimens qui vous sont dus, votre très-humble, etc. »

« Gin. »

Àtravers la morgue parlementaire, on sent dans cette lettre la pression exercée par l'ascendant de Beaumarchais ; c'est lui qui maintenant va donner une leçon de dignité à ce juge, son ennemi, en écrivant à son tour au premier président une lettre dont j'extrais ces quelques lignes :

« J'ai l'honneur de vous adresser une copie de la lettre apologétique que j'ai reçue de M. Gin. Mon profond respect pour la cour m'empêche de donner à cette lettre la publicité que ce magistrat semblait d'abord désirer qu'elle reçût, persuadé qu'en y réfléchissant mieux il me saura gré de renoncer au projet de l'imprimer avec mon commentaire. »

Quoi de plus étrange, en effet, pour le temps que de voir un juge demander lui-même à un accusé dont les mémoires sont en contravention avec la loi et seront tout à l'heure condamnés à être brûlés, de lui accorder dans ces mémoires une place pour sa justification auprès du public ? Je ne connais rien qui donne une idée plus nette que cette lettre du conseiller Gin de la situation de Beaumarchais à la fin de ce fameux procès.

Cependant, si la peur agissait sur quelques magistrats du parlement Maupeou, la colère subsistait chez le plus grand nombre à l'état latent, et ils voyaient avec joie approcher l'heure de la vengeance. Le jour du jugement arriva enfin, le 26 février 1774, au milieu de l'attente universelle. « Nous attendons aujourd'hui, écrit M du Deffand à Walpole, un grand événement : le jugement de Beaumarchais… M. de Monaco l'a invité ce soir pour nous faire la lecture d'une comédie de sa façon qui a pour titre le Barbier de Séville… Le public s'est affolé de l'auteur, on le juge tandis que je vous écris. On prévoit que le jugement sera rigoureux, et il pourrait arriver qu'au lieu de souper avec nous il fût condamné au bannissement ou même au pilori ; c'est ce que je vous dirai demain. »

Voilà bien la dose d'intérêt que M du Deffand prenait aux gens. Quel dommage pour elle si Beaumarchais eût été condamné au pilori ! Elle eût perdu sa lecture du Barbier. Elle la perdit néanmoins ; la délibération des juges se prolongeant (elle dura douze heures), Beaumarchais adresse au prince de Monaco le billet inédit suivant qui répond à la lettre de M du Deffand :

« Beaumarchais, infiniment sensible à l'honneur que veut bien lui faire M. le prince de Monaco, répond du palais, où il est cloué depuis six heures du matin, où il a été interrogé à la barre de la

cour, et où il attend le jugement qui se fait bien attendre ; mais, de quelque façon que tournent les choses, Beaumarchais, qui est entouré de ses proches en ce moment, ne peut se flatter de leur échapper, qu'il ait à recevoir des complimens de félicitation ou de condoléance. Il supplie donc M. le prince de Monaco de vouloir bien lui réserver ses bontés pour un autre jour. Il a l'honneur de l'assurer de sa très-respectueuse reconnaissance.

Au moment où il écrivait ce billet, Beaumarchais, après s'être rendu au palais, où il avait vu passer devant lui tous ses juges, venait de subir, selon l'usage, son dernier interrogatoire. La nuit précédente avait été consacrée par lui à régler ses affaires : il paraît qu'il était décidé à se tuer, s'il eût été condamné au pilori. Voyant que la délibération se prolongeait et vaincu par la fatigue, il se rendit chez M Lépine, sa sœur, se coucha, et s'endormit d'un profond sommeil.

« Il dormait, dit Gudin dans son manuscrit, et ses juges veillaient, tourmentés par les furies, divisés entr'eux. Ils délibéraient dans le tumulte, opinaient avec rage, voulaient punir l'auteur des Mémoires, prévoyaient les clameurs du public prêt à les désavouer, et remplissaient la salle de leurs cris contentieux. »

Ils s'arrêtèrent enfin à une sentence par laquelle ils espéraient donner satisfaction au public en se vengeant eux-mêmes. Ils condamnèrent M Goëzman au blâme, son mari fut mis hors de cause, sentence équivalente au blâme pour un magistrat et qui le force à quitter sa charge ; enfin ils condamnèrent Beaumarchais également au blâme.

La peine du blâme était une peine infamante qui répondait à peu près à ce qu'on appelle aujourd'hui la dégradation civique ;

elle rendait le condamné incapable d'occuper aucune fonction publique, et il devait recevoir cette sentence à genoux, devant la cour, tandis que le président lui disait : « La cour te blâme et te déclare infâme. » On éveilla Beaumarchais pour lui annoncer ce résultat ; il se leva tranquillement, maître, dit Gudin, de tous ses mouvemens comme de son esprit.

« Voyons, dit-il, ce qui me reste à faire. Nous sortîmes ensemble de chez sa sœur. J'ignorais si on ne veillait pas autour de la maison pour l'arrêter ; j'ignorais ses desseins, je ne voulais point le quitter. Après avoir fait assez de chemin pour nous être assurés qu'on ne le cherchait pas où il était, il me congédia et me donna rendez-vous pour le lendemain dans l'asile qu'il s'était choisi, car il était à craindre qu'en exécution de l'arrêt on n'allât le chercher dans sa propre maison ; mais cet arrêt avait été si mal reçu de la multitude assemblée aux portes de la chambre, les juges avaient été si conspués en levant l'audience, quoique plusieurs se fussent évadés par de longs corridors inconnus du public, qu'on appelle les détours du palais ; ils voyaient tant de marques de mécontentement, qu'ils ne furent pas tentés de mettre à exécution une sentence qui ne leur attirait que le blâme universel. »

On connaît le triomphe éclatant qui suivit ce jugement, dont l'exécution s'arrêtait devant la popularité de Beaumarchais : tout Paris se faisant inscrire chez lui, le prince de Conti et le duc d'Orléans lui donnant une fête brillante le lendemain même du jour où un tribunal avait tenté de le flétrir ; M. de Sartines lui disant : « Ce n'est pas assez que d'être blâmé, il faut encore être modeste. » Quand de telles discordances se produisent dans une société, elle est bien malade. Ajoutons à ces détails connus un dé-

tail intime et délicat que j'emprunte au manuscrit inédit de Gudin.

« Il eut, dit Gudin, des consolations plus touchantes encore que celles de l'amitié. Sa célébrité attira sur lui les regards d'une femme douée d'un cœur sensible et d'un caractère ferme, propre à le soutenir dans les combats cruels qu'il avait encore à livrer. Elle ne le connaissait point ; mais son âme, émue par la lecture de ses mémoires, appelait celle de cet homme célèbre. Elle brûlait du désir de le voir. J'étais avec lui lorsque, sous le prétexte de s'occuper de musique, elle envoya un homme de sa connaissance et de celle de Beaumarchais le prier de lui prêter sa harpe pour quelques minutes. Une telle demande dans de telles circonstances décelait son intention. Beaumarchais la comprit ; il y fut sensible, et il répondit : — Je ne prête point ma harpe ; mais si elle veut venir avec vous, je l'entendrai, et elle pourra m'entendre. Elle vint ; je fus témoin de leur première entrevue. J'ai déjà dit qu'il était difficile de voir Beaumarchais sans l'aimer. Quelle impression ne devait-il pas produire quand il était couvert des applaudissemens de tout Paris, quand on le regardait comme le défenseur de la liberté opprimée, le vengeur du public ! Il était encore plus difficile de résister aux regards, à la voix, au maintien, aux discours de cette jeune femme, et cet attrait que l'un et l'autre inspiraient à la première vue augmentait d'heure en heure par la variété de leurs agrémens et la foule des excellentes qualités qu'on découvrait en eux à mesure qu'on les connaissait davantage. Leurs cœurs furent unis dès ce moment d'un lien que nulle circonstance ne put rompre, et que l'amour, l'estime, la confiance, le temps et les lois rendirent indissoluble. »

Ces ovations populaires et princières, ces félicités de cœur plus douces encore, dédommageaient sans doute Beaumarchais du coup que le parlement venait de lui porter ; cependant le coup était cruel. À la vérité, le parlement Maupeou ne devait pas survivre longtemps à cet acte de colère et de vengeance. En frappant de mort civile un homme que l'opinion portait en triomphe, il s'était lui-même frappé à mort. L'opposition se déchaîna contre lui avec un redoublement de fureur, les pamphlets en prose et en vers prirent une vivacité nouvelle. Il se traîna encore quelques mois au milieu du mépris public ; la fin du règne de Louis XV hâta sa chute, et un des premiers actes de Louis XVI fut de rétablir l'ancien parlement ; mais en attendant cet événement, qui pouvait être encore éloigné, la terrible sentence rendue contre Beaumarchais subsistait avec toutes ses conséquences. Il voyait sa carrière brisée : deux procès perdus à la fois, dont l'un l'avait ruiné dans sa fortune et son honneur, et dont l'autre, en le relevant dans l'estime publique, l'avait tué légalement, pesaient sur lui de tout leur poids. Il avait à poursuivre la révision de ces deux procès ; il fallait d'abord faire casser le dernier jugement. Demander sans bruit cette cassation au conseil d'état, c'était s'exposer à un échec presque certain ; publier de nouveaux écrits était impossible. Louis XV, bien qu'il se fût amusé parfois des mémoires contre Goëzman, était cependant irrité de tout le bruit qui s'était fait autour de Beaumarchais ; il lui avait ordonné par M. de Sartines de garder un silence absolu ; mais les délais prescrits pour le recours en cassation s'écoulaient, et le jugement allait devenir irrévocable. Heureusement pour Beaumarchais que sa destinée, toujours un peu singulière, voulut que Louis XV, le jugeant sur l'habileté même qu'il venait de déployer dans l'affaire Goëzman, crut avoir besoin de lui. Comme les rois pouvaient

alors, au moyen de lettres de relief, relever du laps de temps écoulé pour la révision d'un procès, il promit à Beaumarchais de le mettre à même de reconquérir son état civil, s'il remplissait avec zèle et avec succès une mission difficile à laquelle il attachait une grande importance, — et le triomphateur du parlement Maupeou partit pour Londres en qualité d'agent secret !

L'honneur des avocats,
Jadis si délicats,
N'est plus qu'une fumée ;
Leur troupe diffamée
Subit le joug enfin,
Et de Caillard avide
La prudence décide
Qu'il vaut bien mieux mourir de honte que de faim.

D'une gazette ridicule
Rédacteur faux, sot et crédule,
Qui, bravant le sens et le goût,
Nous racontes sans nul scrupule
Des contes à dormir debout,
À ton dénombrement immense,
Pour que l'on pût ajouter foi,
Il faudrait qu'à ta ressemblance
Chaque individu fût en France
Soudain aussi double que toi.

« Taconnet. »

D'une vierge féconde
L'enfantement, dit-on,
Attira bien du monde

À Jésus et l'ânon.
Nous étouffons ici, dit l'enfant à sa mère,
Renvoyez-moi ce parlement.
Non, dit Maupeou tout doucement,
À l'âne il pourra plaire.

Le président suprême,
Avec ses yeux de bœuf
Et son esprit de même,
Porte un édit tout neuf.
Donnez-le, dit l'ânon, j'en veux un exemplaire.
Il suffit qu'il n'ait pas de sens,
Je le lirai de temps en temps
Pour m'exciter à braire…
Certain ex-militaire (*)
Dont on sait la valeur,
De Goëzman le faussaire
Digne solliciteur,
Voyant près du Sauveur Beaumarchais à sa place,
Dit en jurant comme un païen :
« Gens du guet, prenez le coquin,
Il me fait la grimace. »
Jésus s'écrie : « Arrête,
Modère ton ardeur :
Capitaine tempête,
Surtout de la douceur ;

Pour tes concitoyens sois aussi débonnaire,
Aussi doux sur les fleurs de lys
Qu'on te vit pour les ennemis
Quand tu fus militaire.

Joseph, avec colère,
Dit à tous de sortir,
Et qu'après cette affaire
L'enfant voulait dormir.
Ah ! c'est donc sur ce ton qu'on nous met à la porte ?
Quoi ! Beaumarchais seul restera ;
Mais son mémoire on brûlera. —
L'auteur dit : Peu m'importe.
Ô troupe incorruptible,
Retournez à Paris :
Ce coup sera sensible
À tous les bons esprits.
La bêtise chez vous a passé la mesure,
Peut-être que cet accident
Nous rendra l'ancien parlement ;
On dit la chose sûre.

06

L'histoire des missions secrètes de Beaumarchais est instructive pour l'appréciation des gouvernemens absolus. Les inconvéniens des gouvernemens libres ont été assez mis en lumière depuis quelques années par l'abus qu'on a fait de la liberté pour qu'il soit intéressant peut-être de considérer ici le revers de la médaille et d'étudier de près ce qui se passait dans les coulisses du pouvoir à une époque où la lumière, la discussion et le contrôle n'y pénétraient point. Il n'est peut-être pas inutile de montrer quelle importance prenaient alors de très-petites et souvent de très-misérables choses, quel gaspillage des deniers publics s'opérait à l'abri

de l'irresponsabilité ministérielle, par quels détours compliqués un homme atteint d'une condamnation injuste était obligé de passer pour obtenir sa réhabilitation, et comment en revanche ce même homme, frappé de mort civile par un tribunal, pouvait devenir l'agent intime et le correspondant de deux rois et de leurs ministres, arriver peu à peu, en se rendant utile dans de petites manœuvres de diplomatie occulte, non-seulement à reconquérir son état civil, mais à s'emparer d'une grande affaire, d'une affaire digne de lui et de son intelligence, et à exercer dans l'ombre une influence considérable et jusqu'ici très-peu connue sur un grand événement.

Nous avons laissé l'adversaire de Goëzman vaincu devant le parlement, frappé d'une flétrissure légale, mais triomphant devant l'opinion, entouré d'hommages, accablé de félicitations, et cependant triste au milieu de son triomphe :

« Ils l'ont donc enfin rendu, écrivait-il à un ami quelques jours après la sentence, ils l'ont donc enfin rendu, cet abominable arrêt, chef-d'œuvre de haine et d'iniquité ! Me voilà retranché de la société et déshonoré au milieu de ma carrière. Je sais, mon ami, que les peines d'opinion ne doivent affliger que ceux qui les méritent ; je sais que des juges iniques peuvent tout contre la personne d'un innocent et rien contre sa réputation ; toute la France s'est fait inscrire chez moi depuis samedi !... La chose qui m'a le plus percé le cœur en ce funeste événement est l'impression fâcheuse qu'on a donnée au roi contre moi. On lui a dit que je prétendais à une célébrité séditieuse, mais on ne lui a pas dit que je n'ai fait que me défendre, que je n'ai cessé de faire sentir à tous les magistrats les conséquences qui pouvaient résulter de ce ridicule procès. Vous le savez, mon ami, j'avais mené jusqu'à ce jour

une vie tranquille et douce, et je n'aurais jamais écrit sur la chose publique, si une foule d'ennemis puissans ne s'étaient réunis pour me perdre. Devais-je me laisser écraser sans me justifier ? Si je l'ai fait avec trop de vivacité, est-ce une raison pour déshonorer ma famille et moi, et retrancher de la société un sujet honnête dont peut-être on eût pu employer les talens avec utilité pour le service du roi et de l'état ? J'ai de la force pour supporter un malheur que je n'ai pas mérité ; mais mon père, qui a soixante-dix-sept ans d'honneur et de travaux sur la tête, et qui meurt de douleur, mes sœurs, qui sont femmes et faibles, dont l'une vomit le sang et dont l'autre est suffoquée, voilà ce qui me tue et ce dont on ne me consolera point.

« Recevez, mon généreux ami, les témoignages sincères de l'ardente reconnaissance avec laquelle je suis, etc.

« Beaumarchais. »

Cette lettre, qui jure avec l'état d'exaltation et d'ivresse dans lequel on se représente naturellement Beaumarchais au moment où des princes du sang le qualifiaient de grand citoyen, cette lettre avait un but ; elle était adressée au fermier-général La Borde, qui était en même temps premier valet de chambre du roi Louis XV. M. de La Borde aimait les arts ; il composait d'assez mauvaise musique d'opéra ; il était lié avec Beaumarchais, et, jouissant d'un certain crédit par ses fonctions intimes auprès de Louis XV, il défendait de son mieux, contre les préventions du roi, l'audacieux plaideur qu'on appelait alors à la cour le Wilkes français, par allusion au tribun qui, à la même époque, agitait l'Angleterre.

On se souvient que Louis XV avait fait imposer d'autorité à Beaumarchais un silence absolu, et l'empêchait ainsi de se pourvoir utilement en cassation. Un jour, en parlant de ce dernier avec La Borde, il lui dit : « On prétend que ton ami a un talent supérieur pour la négociation ; si on pouvait l'employer avec succès et secrètement dans une affaire qui m'intéresse, ses affaires à lui s'en trouveraient bien. » Or voici le grave sujet d'inquiétude qui tourmentait les derniers jours du vieux roi.

Il y avait alors à Londres un aventurier bourguignon nommé Morande, qui, à la suite de quelques démêlés avec la justice, avait été forcé de se réfugier en Angleterre ; là, spéculant sur l'attrait du scandale, il publiait sous ce titre impudent, le Gazetier cuirassé, un libelle périodique parfaitement digne de l'impudence de son titre. Étendant et perfectionnant cette honnête industrie, il adressait de temps en temps à divers personnages importans de France une sommation de payer telle ou telle somme, s'ils ne voulaient voir paraître sur leur compte quelque libelle effronté ; il pratiquait en un mot, avec moins de célébrité, l'ignoble métier qui au XVI siècle avait fait surnommer l'Arétin le fléau des princes. Pour un industriel de cette sorte, M Du Barry était naturellement une mine d'or ; aussi avait-il écrit à cette dame en lui annonçant la publication prochaine (sauf le cas d'une belle rançon) d'un ouvrage intéressant dont sa vie était le sujet, et dont il lui envoyait le prospectus avec ce titre alléchant pour les amateurs de scandale : Mémoires secrets d'une femme publique. Une autre personne que M Du Barry eût pu mépriser l'outrage de ce pamphlétaire, ou le traduire devant la justice anglaise ; on conçoit que M Du Barry ne pouvait prendre ni l'un ni l'autre de ces deux partis. Alarmée et furieuse, elle avait communiqué sa crainte et sa colère à Louis XV, qui avait commencé par faire de-

mander au roi d'Angleterre l'extradition de ce Morande. Le gouvernement anglais avait répondu que, si on ne voulait pas poursuivre judiciairement ce libelliste, il ne s'opposait point à ce qu'on enlevât un homme aussi indigne de la protection des lois anglaises, mais qu'il ne pouvait concourir à cet enlèvement, qu'il ne pouvait même le permettre qu'à une condition : c'est qu'il serait accompli dans le plus grand secret, et de manière à ne pas blesser les susceptibilités de l'opinion sur l'indépendance du sol anglais. Le gouvernement français avait donc envoyé à Londres une brigade d'agens de police pour s'emparer secrètement de Morande ; mais l'aventurier était rusé et alerte : il avait à Paris des correspondans, haut placés peut-être, qui l'avaient prévenu de l'expédition, et, non content de prendre ses mesures pour la rendre infructueuse, il l'avait dénoncée dans les journaux de Londres, en se donnant comme un proscrit politique qu'on osait poursuivre jusque sur le sol de la liberté, usurpant ainsi, au profit d'une industrie infâme, la noble hospitalité que l'Angleterre accorde aux vaincus de tous les partis. Le public anglais s'était ému, et quand les agens français arrivèrent, ils furent désignés au peuple, qui se mit en devoir de les jeter dans la Tamise. Ils n'eurent que le temps de se cacher, et repartirent au plus vite, très effrayés et jurant qu'on ne les y prendrait plus.

Fier de ce succès, Morande pressa la publication de l'ouvrage scandaleux qu'il avait rédigé. Trois mille exemplaires étaient déjà imprimés et prêts à partir pour la Hollande et l'Allemagne, pour être ensuite répandus en France. Louis XV, M Du Barry, les ministres d'Aiguillon et Maupeou, tous également compromis dans ce livre, cherchaient en vain les moyens de le détruire. Ne pouvant plus faire pendre l'auteur, le gouvernement français lui avait envoyé divers agens pour l'acheter. Morande se tenait en dé-

fiance, ne se laissait point approcher, et, bien qu'il ne fût qu'un spéculateur éhonté, il se posait devant le peuple anglais en vengeur de la morale publique. Tel était l'état des choses, lorsque Louis XV, à bout de moyens, fit proposer par M. de La Borde à Beaumarchais de partir pour Londres, de s'aboucher avec le gazetier cuirasse, d'acheter à tout prix son silence et la destruction de ses mémoires sur M Du Barry.

La mission de protéger l'honneur d'une personne aussi peu honorable que M Du Barry n'était pas, il faut en convenir, une mission d'un ordre très relevé ; mais, outre qu'ici l'intérêt d'un roi de France se trouvait malheureusement associé à celui de sa trop célèbre maîtresse, il faut, avant de jeter la pierre à Beaumarchais, apprécier équitablement sa situation. Il faut se souvenir qu'injustement flétri par des magistrats décriés qui avaient été juges dans leur propre cause, il voyait ses moyens de réhabilitation paralysés par l'expresse défense d'un roi qui pouvait tout, qui pouvait lui ouvrir ou lui fermer à volonté les voies du recours en cassation, qui pouvait lui rendre son crédit, sa fortune, son état civil, et ce roi tout puissant lui demandait un service personnel en l'assurant de sa reconnaissance. L'époque où nous vivons est à coup sûr infiniment recommandable par l'austérité de ses principes et surtout de ses pratiques : cependant il ne nous est pas bien démontré que dans des circonstances semblables on ne trouverait personne pour courir au-devant de la mission que Beaumarchais se contentait d'accepter.

L'adversaire de Goëzman partit donc pour Londres en mars 1774, et comme la célébrité de son véritable nom aurait pu nuire au succès de ses opérations, il prit le faux nom de Ronac. En quelques jours, il avait gagné la confiance du libelliste, s'était

rendu maître d'une négociation qui traînait depuis dix-huit mois, et, reparaissant à Versailles avec un exemplaire des mémoires tant redoutés et le manuscrit d'un autre libelle du même auteur, il venait prendre les ordres du roi pour un arrangement définitif. Louis XV, surpris de la promptitude de ce succès, lui en témoigna sa satisfaction et le renvoya au duc d'Aiguillon pour s'entendre sur les prétentions de Morande. Le ministre, fortement attaqué dans le libelle en question, tenait beaucoup moins à le détruire qu'à connaître au juste les liaisons de l'auteur en France. De là une scène avec Beaumarchais qui fait honneur à ce dernier et que nous devons reproduire pour montrer comment il comprenait et limitait lui-même le rôle un peu équivoque que sa situation l'avait forcé d'accepter :

« Trop heureux, écrit Beaumarchais dans un mémoire inédit adressé à Louis XVI après la mort de son aïeul, trop heureux de parvenir à supprimer ces libelles sans en faire un vil moyen de tourmenter sur des soupçons tous les gens qui pourraient déplaire, je refusai de jouer le rôle infâme de délateur, de devenir l'artisan d'une persécution peut-être générale et le flambeau d'une guerre de bastille et de cachots. M. le duc d'Aiguillon, en colère, fit part au roi de mes refus. Sa majesté, avant de me condamner, voulut savoir mes raisons. J'eus le courage de répondre que je trouverais des moyens de mettre le roi hors d'inquiétude sur toute espèce de libelles pour le présent et l'avenir, mais que, sur les notions infidèles ou les aveux perfides d'un homme aussi mal famé que l'auteur, je croirais me déshonorer entièrement, si je venais accuser en France des gens qui peut-être n'auraient pas eu plus de part que moi à ces indignes productions. Enfin je suppliai le roi de ne me pas charger de cette odieuse commission, à laquelle j'étais moins propre que per-

sonne. Le roi voulut bien se rendre à mes raisons ; mais M. le duc d'Aiguillon garda de mes refus un ressentiment dont il me donna les preuves les plus outrageantes à mon second voyage. J'en fus découragé au point que, sans un ordre très particulier du roi, j'aurais tout abandonné. Non-seulement le roi voulut que je retournasse à Londres, mais il m'y renvoya avec la qualité de son commissaire de confiance pour lui répondre en mon nom de la destruction totale de ces libelles par le feu. »

Le manuscrit et les trois mille exemplaires des mémoires sur M Du Barry furent en effet brûlés, aux environs de Londres, dans un four à plâtre. Seulement on ne se douterait guère de ce que coûta cette intéressante opération. Pour acheter le silence d'un Morande et préserver des atteintes de sa plume la réputation de M Du Barry, le gouvernement français donna à cet aventurier 20,000 francs comptant, plus 4,000 francs de rente viagère, afin de lui fournir apparemment la facilité d'être honnête homme, si l'envie lui en prenait. On a prétendu à tort que cette pension de 4,000 francs fut supprimée sous le règne suivant ; ce n'était point une pension, c'était un contrat de rente : le libelliste avait pris ses précautions, sa rente ne fut donc point supprimée. Seulement, sur sa demande, le ministère de Louis XVI lui racheta, moyennant une nouvelle somme de 20,000 francs, la moitié de cette rente viagère. C'était payer bien cher l'honneur de M Du Barry. Du reste, ce Morande avait su se rendre utile : comme cela arrive assez fréquemment, il était passé de l'état de libelliste à celui d'espion. « C'était, écrit Beaumarchais à M. de Sartines, un audacieux braconnier, j'en ai fait un excellent garde-chasse. » Durant les deux ans que Beaumarchais consacra à surveiller cette fabrique de libelles établie à Londres, qu'il appelle dans une de ses lettres un nid de vipères, Morande, qui vivait au milieu de tous

les aventuriers dont se composait alors l'émigration française, lui fut d'un assez grand secours. Plus tard, dans l'affaire d'Amérique, Morande lui fournissait encore des renseignemens utiles. Ces relations avec un homme très mal famé ayant été publiquement, dans une polémique célèbre, reprochées à Beaumarchais par Mirabeau, qui, de son côté, n'avait pas toujours fréquenté des saints, j'ai voulu m'en faire une idée exacte en parcourant une liasse de lettres de cet aventurier. Ces lettres, dans leur ensemble, font honneur à Beaumarchais. Le ton de Morande n'est point un ton de familiarité, mais de respect. C'est un drôle assez spirituel, qui a épousé une femme estimable et qu'il rend fort malheureuse. Beaumarchais, dont le ton est presque toujours austère, lui prodigue les réprimandes et les bons conseils, tandis que Morande, de son côté, prodigue, en même temps que les demandes d'argent, les assurances de repentir, les promesses de bonne conduite. Il paraît qu'en vieillissant, ce Morande, rentré dans son pays après la révolution, s'était amélioré, et vivait assez honnêtement. C'est à lui que sont adressées deux des lettres publiées dans l'édition générale des œuvres de Beaumarchais, qui font le plus d'honneur à la vieillesse de ce dernier. La lettre inédite par laquelle s'ouvre cette correspondance, et qui suit immédiatement la destruction des mémoires sur M Du Barry, donnera une idée du ton de Beaumarchais avec Morande :

« Vous avez fait de votre mieux, monsieur, écrit Beaumarchais, pour me prouver que vous rentriez de bonne foi dans les sentimens et la conduite d'un Français honnête, dont votre cœur vous a reproché longtemps avant moi de vous être écarté ; c'est en me persuadant que vous avez dessein de persister dans ces louables résolutions que je me fais un plaisir de correspondre avec vous. Quelle différence de destinée entre nous ! Le hasard

me suscite pour arrêter la publication d'un ouvrage scandaleux ; je travaille jour et nuit pendant six semaines ; je fais près de sept cents lieues, je dépense près de 500 louis pour empêcher des maux sans nombre. Vous gagnez à ce travail 100,000 francs et votre tranquillité, et moi je ne sais plus même si je serai jamais remboursé de mes frais de voyages. »

L'opération, en effet, avait été plus fructueuse pour le libelliste que pour l'agent de Louis XV. Tandis que le premier touchait 20,000 fr. et son contrat de 4,000 francs de rente, Beaumarchais, revenant à Versailles pour recevoir les remercîmens du vieux roi et se disposant à lui rappeler ses promesses, le trouvait mourant. Quelques jours après, Louis XV était mort. « J'admire, écrit-il à cette même date, j'admire la bizarrerie du sort qui me poursuit. Si le roi eût vécu en santé huit jours de plus, j'étais rendu à mon état, que l'iniquité m'a ravi. J'en avais sa parole royale, et l'animadversion injuste qu'on lui avait inspirée contre moi était changée en une bienveillance même de prédilection. » Le nouveau roi, s'inquiétant beaucoup moins que Louis XV de la réputation de M Du Barry, devait attacher beaucoup moins de prix aux services rendus par Beaumarchais dans cette circonstance. Cependant la fabrique de libelles établie à Londres ne chômait pas. Louis XVI et sa jeune épouse étaient à peine montés sur le trône au milieu des applaudissemens de la France, heureuse de voir enfin mettre un terme aux scandales du règne précédent, que déjà s'ourdissait contre eux et surtout contre la reine un travail ténébreux de mensonge et de calomnie. Ces outrages anonymes, que la lutte des opinions sous les gouvernemens libres rend à la fois plus rares et moins dangereux, deviennent des affaires d'état sous le régime du silence. La polémique absente est naturellement remplacée par la diffamation, et la vie des pou-

voirs s'use à combiner de petits moyens pour détruire de petits obstacles qui se reproduisent et se multiplient sans cesse. La mission remplie par Beaumarchais sous Louis XV fit qu'on songea à l'employer de nouveau dans des affaires de même nature. En passant de la direction de la police au ministère de la marine, M. de Sartines avait conservé avec lui des relations amicales ; lui-même, dans la triste situation qu'il devait au parlement Maupeou, sentait le besoin de ne pas se laisser oublier par le nouveau gouvernement. Il y avait de plus ici pour lui un attrait qui n'existait pas dans la mission précédente. Travailler pour Louis XV et M Du Barry avait été une affaire de nécessité ; servir les intérêts d'un roi jeune, loyal, honnête, empêcher la calomnie de ternir de son souffle impur le respect dû à une jeune, belle et vertueuse reine, pouvait certainement inspirer à Beaumarchais un zèle louable et sincère. Aussi, dans cette circonstance, il n'attend pas qu'on le recherche ; c'est lui qui se met en avant. « Tout ce que le roi voudra savoir seul et promptement, écrit-il à M. de Sartines, tout ce qu'il voudra faire faire vite et secrètement, — me voilà : j'ai à son service une tête, un cœur, des bras et point de langue. — Avant ceci, je n'avais jamais voulu de patron ; celui-là me plaît : il est jeune, il veut le bien, l'Europe l'honore, et les Français l'adorent. Que chacun dans sa sphère aide ce jeune prince à mériter l'admiration du monde entier, dont il a déjà l'estime. »

Le zèle de Beaumarchais ne pouvant point, à cause de son blâme, être utilisé officiellement, c'est toujours en qualité d'agent secret que le gouvernement de Louis XVI l'envoie de nouveau à Londres en juin 1774. Il s'agissait encore d'arrêter la publication d'un libelle qu'on jugeait dangereux. Celui-ci était intitulé : Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritiers. Sous cette apparence de dissertation politique, le

pamphlet en question était spécialement dirigé contre la reine Marie-Antoinette ; on n'en connaissait pas l'auteur ; on savait seulement que la publication en était confiée à un Juif italien nommé Guillaume Angelucci, qui portait en Angleterre le nom de William Hatkinson, qui usait d'une foule de précautions pour garantir son incognito, et qui avait à sa disposition assez d'argent pour faire imprimer en même temps deux éditions considérables de son libelle, l'une à Londres, l'autre à Amsterdam.

En acceptant cette seconde mission, qui devait être pour lui féconde en aventures, Beaumarchais, soit qu'il éprouvât le besoin de rehausser un peu son rôle, soit qu'il jugeât que ce témoignage de confiance était nécessaire à son succès, avait demandé un ordre écrit de la main du roi. Le roi de son côté, craignant sans doute que le négociateur n'abusât de son nom, s'y était refusé. Beaumarchais était parti néanmoins ; mais il était habile, tenace, peu accoutumé à renoncer à ce qu'il voulait, et c'est un spectacle assez curieux que de l'observer, dans une série de lettres à M. de Sartines, revenant sans cesse à la charge et sous mille formes différentes, jusqu'à ce qu'il ait enfin obtenu ce qu'on lui a d'abord refusé. « Il ne peut rien faire sans cet ordre écrit de la main du roi. Lord Rochford, l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Madrid, avec lequel il est lié, et qui pourrait le servir utilement comme ministre à Londres, ne se mettra point en avant, s'il n'est pas certain qu'il s'agit de rendre au roi un service personnel ; comment peut-on craindre qu'il compromette le nom du roi ? — Ce nom sacré, dit-il, sera regardé par moi comme les Israélites envisageaient le nom suprême de Jéhova, dont ils n'osaient proférer les syllabes que dans la suprême nécessité… La présence du roi, dit-on, vaut cinquante mille hommes à l'armée ; qui sait combien son nom m'épargnera de guinées ? » Après avoir développé ce thème

de la manière la plus variée, Beaumarchais, voyant qu'il ne réussit pas, entreprend de prouver à M. de Sartines que, s'il n'obtient pas ce qu'il désire, sa mission échoue, et que si elle échoue, M. de Sartines lui-même est perdu.

« Si l'ouvrage voit le jour, écrit-il, la reine, outrée avec justice, saura bientôt qu'il a pu être supprimé, et que vous et moi nous nous en sommes mêlés. Je ne suis rien encore, moi, et ne puis pas tomber de bien haut ; mais vous ! Connaissez-vous quelque femme irritée qui pardonne ? On a bien arrêté, dira-t-elle, l'ouvrage qui outrageait le feu roi et sa maîtresse : par quelle odieuse prédilection a-t-on laissé répandre celui-ci ? Examinera-t-elle si l'intrigue qui la touche n'est pas mieux tissue que l'autre, et si les précautions n'ont pas été mieux prises par ceux qui l'ont ourdie ? Elle ne verra que vous et moi. Faute de savoir à qui s'en prendre, elle fera retomber sur nous toute sa colère, dont le moindre effet sera d'insinuer au roi que vous n'êtes qu'un ministre maladroit, de peu de ressources, et peu propre aux grandes choses. Pour moi, je serai regardé peut-être comme un homme gagné par l'adversaire, quel qu'il soit ; on ne me fera pas même la grâce de croire que je ne suis qu'un sot, on pensera que je suis un méchant. Alors attendons-nous, vous à voir votre crédit s'affaiblir, tomber et se détruire en peu de temps, et moi à devenir ce qu'il plaira au sort qui me poursuit. »

Dans la même lettre, Beaumarchais indique un procédé assez ingénieux à l'usage des diplomates qui auraient encore le malheur de rougir :

« J'ai vu le lord Rochford, écrit-il, je l'ai trouvé aussi affectueux qu'à l'ordinaire ; mais, à l'explication de mon affaire, il est resté froid comme glace. Je l'ai retourné de toutes façons : j'ai in-

voqué l'amitié, réclamé la confiance, échauffé l'amour-propre par l'espoir d'être agréable à notre roi ; mais j'ai pu juger à la nature de ses réponses qu'il regarde ma commission comme une affaire de police, d'espionnage, en un mot de sous-ordre, et, cette idée qu'il a prise ayant subitement porté l'humiliation et le dépit dans mon cœur, j'ai rougi comme un homme qui se serait dégradé par une vile commission. Il est vrai que, me sentant rougir, je me suis baissé, comme si ma boucle m'eût blessé le pied, en disant : Pardon, mylord ! de sorte, qu'en me relevant ma rougeur a pu passer pour l'effet naturel de la chute du sang dans la tête, relativement à la posture que j'avais prise. Il n'est pas très rusé, notre lord ; quoi qu'il en soit, il ne me servira point, et je cours le plus grand risque de ne pas réussir. J'en ai plus haut établi les funestes conséquences ; ceci peut être le grain d'un orage dont tout le mal se résoudra sur votre tête et sur la mienne.

« Vous devez faire l'impossible pour amener le roi à m'envoyer un ordre ou mission signé de lui, dans les termes à peu près que j'ai indiqués dans mon second extrait, et que je copierai à la fin de cette lettre. Cette besogne est aussi délicate qu'essentielle aujourd'hui pour vous. Il est venu à Londres tant de gueux, de roués ou d'espèces relativement au dernier libelle, que tout ce qui paraît tenir au même objet ne peut être vu dans ce pays qu'avec beaucoup de mépris. C'est là le fond de votre argument auprès du roi ; faites-lui seulement le détail de ma visite au lord. Il est certain qu'on ne peut pas exiger décemment que ce ministre, tout mon ami qu'il est, se livre à moi pour le service de mon maître, si ce maître ne met aucune différence entre la mission délicate et secrète dont il honore un homme honnête et l'ordre dont il fait charger un exempt de police qui marche à une expédition de son ressort. »

Dans cette longue dépêche à M. de Sartines, dont nous ne citons qu'une petite partie, on peut reconnaître, sans parler de la liberté extrême des rapports de Beaumarchais avec le ministre, avec quelle insistance habile il ramène tout à son idée fixe, obtenir un ordre écrit de la main du roi. Il y a sans doute de l'exagération dans son thème. C'est un homme qui veut se faire valoir et gagner du terrain, qui grossit de son mieux et l'importance d'un libelle, et le danger de déplaire à une reine irritée, et la fragilité d'un ministre ; mais il y a du vrai aussi dans ce thème, applicable aux gouvernemens où les questions de personnes absorbent toutes les autres, et M. de Sartines finit sans doute par croire que sa destinée ministérielle est liée en effet à l'accomplissement des désirs de Beaumarchais, car il fait copier au jeune roi le modèle d'un ordre que son correspondant, avec un aplomb merveilleux, a rédigé lui-même, et qui est ainsi conçu :

« Le sieur de Beaumarchais, chargé de mes ordres secrets, partira pour sa destination le plus tôt qu'il lui sera possible ; la discrétion et la vivacité qu'il mettra dans leur exécution sont la preuve la plus agréable qu'il puisse me donner de son zèle pour mon service.

« Louis. »

Je n'ai pas retrouvé dans les papiers le texte de cet ordre, écrit de la main du roi ; mais je vois, dans la lettre qui suit celle qu'on vient de lire, que Beaumarchais l'a enfin reçu :

« L'ordre de mon maître, écrit-il à M. de Sartines, est encore vierge, c'est-à-dire qu'il n'a été vu de personne ; mais s'il ne m'a pas encore servi relativement aux autres, il ne m'en a pas moins

été d'un merveilleux secours pour moi-même, en multipliant mes forces et en doublant mon courage. »

Dans une autre dépêche, Beaumarchais écrit au roi lui-même en ces termes :

« Un amant porte à son col le portrait de sa maîtresse ; un avare y attache ses clefs, un dévot son reliquaire ; moi, j'ai fait faire une boîte d'or ovale, grande et plate, en forme de lentille, dans laquelle j'ai enfermé l'ordre de Votre Majesté, que j'ai suspendu avec une chaînette d'or à mon col, comme la chose la plus nécessaire à mon travail et la plus précieuse pour moi. »

Voilà donc Beaumarchais, décoré de sa boîte d'or pendue à son col, qui se met à l'œuvre pour s'emparer de l'esprit du Juif Angelucci, et le déterminer à la destruction d'un libelle pour la publication duquel les ennemis secrets de la reine lui ont promis monts et merveilles. Il y parvient à grand renfort d'éloquence, mais aussi, comme toujours, à grand renfort d'argent. Moyennant 1,400 livres sterling, environ 35,600 francs, le Juif renonce à sa spéculation. Le manuscrit et 4,000 exemplaires sont brûlés à Londres. Les deux contractans se rendent ensuite à Amsterdam pour y détruire également l'édition hollandaise. Beaumarchais fait prendre par écrit à Angelucci les plus beaux engagemens du monde, et, tranquille sur son opération, il se livre au plaisir de visiter Amsterdam en touriste. Tout à coup il apprend que le rusé Juif, dont il se croyait sûr, est parti brusquement et secrètement pour Nuremberg, emportant, avec l'argent qu'il a reçu de lui, un exemplaire échappé à sa vigilance, qu'il va faire réimprimer en français et en italien. Beaumarchais devient furieux, et se prépare à le poursuivre. Ses lettres, à cette période de sa négociation, sont d'une vivacité fiévreuse :

« Je suis comme un lion, écrit-il à M. de Sartines. Je n'ai plus d'argent, mais j'ai des diamans, des bijoux, je vais tout vendre, et, la rage dans le cœur, je vais recommencer à postillonner… Je ne sais pas l'allemand, les chemins que je vais prendre me sont inconnus, mais je viens de me procurer une bonne carte, et je vois déjà que je vais à Nimègue, à Clèves, à Dusseldorf, à Cologne, à Francfort, à Mayence, et enfin à Nuremberg. J'irai jour et nuit, si je ne tombe pas de fatigue en chemin. Malheur à l'abominable homme qui me force à faire trois ou quatre cents lieues de plus, quand je croyais m'aller reposer ! Si je le trouve en chemin, je le dépouille de ses papiers et je le tue, pour prix des chagrins et des peines qu'il me cause. »

Telles sont les dispositions d'esprit dans lesquelles Beaumarchais court après le Juif Angelucci à travers l'Allemagne. Il le rencontre enfin près de Nuremberg à l'entrée de la forêt de Neuchstadt, trottant sur un petit cheval et ne se doutant guère du désagrément qui galope derrière lui. Au bruit de la chaise de poste, il se retourne, et, reconnaissant Beaumarchais, il se précipite dans le bois ; Beaumarchais saute de sa chaise et court, le pistolet au poing, sur le Juif, dont le cheval, gêné par les arbres, qui deviennent de plus en plus serrés, est bientôt forcé de s'arrêter. Beaumarchais le prend par la botte, le jette à bas de son cheval, lui fait retourner ses poches et vider sa valise, au fond de laquelle il retrouve l'exemplaire soustrait à sa vigilance. Cependant les supplications de l'Israélite adoucissent un peu l'humeur féroce que nous avons vu Beaumarchais manifester tout à l'heure, car non-seulement il ne le tue point, mais encore il lui laisse une partie des billets de banque qu'il lui avait donnés précédemment. Après cette opération, il traversait de nouveau la forêt pour regagner sa voiture, lorsque survient un nouvel incident, déjà connu

par une lettre publiée dans les œuvres de Beaumarchais. Au moment où il venait de quitter le Juif Angelucci, il se voit à son tour attaqué par deux brigands, dont l'un, armé d'un long couteau, lui demande la bourse ou la vie. Il fait feu sur lui de son pistolet, l'amorce ne prend pas ; terrassé par derrière, il reçoit en pleine poitrine un coup de couteau qui, heureusement, rencontre la fameuse boîte d'or contenant le billet de Louis XVI : la pointe glisse sur le métal, sillonne la poitrine, et va percer le menton de Beaumarchais. Il se relève par un effort désespéré, arrache au brigand ce couteau, dont la lame lui déchire la main, le terrasse à son tour et se prépare à le garrotter ; mais le second brigand, qui s'est d'abord enfui, revient avec des compagnons, et la scène allait devenir funeste pour l'agent secret de Louis XVI, lorsque l'arrivée de son laquais et le son du cor du postillon mettent les brigands en fuite.

Tout ce récit est tellement romanesque, que l'on hésiterait à y croire, si dans le dossier de toute l'affaire ne se trouvait un procès-verbal dressé par le bourguemestre de Nuremberg, sur l'ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, et à la suite d'un autre incident non moins étrange qu'on va raconter aussi. Dans ce procès-verbal, en date du 17 septembre 1774, le bourgeois Conrad Gruber, tenant l'auberge du Coq-Rouge à Nuremberg, expose comment M. de Ronac (c'est-à-dire Beaumarchais) est arrivé chez lui blessé au visage et à la main le 14 août au soir après la scène du bois, et il ajoute un détail qui confirme bien l'état de fièvre que nous avons cru reconnaître dans les lettres de Beaumarchais lui-même. « Il déclare qu'on avait remarqué en M. de Ronac beaucoup d'inquiétude, qu'il s'était levé de très grand matin et qu'il avait couru dans toute la maison, de manière qu'à juger de toute sa conduite, il paraissait avoir l'esprit un peu

aliéné. » Une telle complication d'incidens pouvait bien en effet avoir produit sur le cerveau de Beaumarchais une excitation que ce digne Conrad Grutier prend pour de l'aliénation d'esprit ; mais le voyageur n'était pas au bout de ses aventures, et la dernière devait encore dépasser en bizarrerie toutes les autres.

Craignant qu'après son départ de Nuremberg le Juif Angelucci ne s'y rendît avec quelque autre exemplaire du libelle et jugeant qu'il serait utile de le faire arrêter et conduire en France, Beaumarchais prend le parti de pousser jusqu'à Vienne, de demander une audience à Marie-Thérèse, et de solliciter de l'impératrice un ordre pour l'extradition de cet homme. Les souffrances occasionnées par ses blessures lui rendant trop pénible le voyage par terre, il gagne le Danube, loue un bateau, s'embarque et arrive à Vienne. Ici nous le laisserons parler lui-même ; le détail qui suit, complètement inconnu jusqu'à présent, est assez curieux et assez vivement raconté pour que la citation ne paraisse peut-être pas trop longue. Nous l'empruntons à un volumineux mémoire inédit adressé à Louis XVI par Beaumarchais après son retour en France, et daté du 15 octobre 1774.

« Mon premier soin à Vienne, écrit Beaumarchais, fut de faire une lettre pour l'impératrice. La crainte que la lettre ne fût vue de tout autre m'empêcha d'y expliquer le motif de l'audience que je sollicitais. Je tâchais simplement d'exciter sa curiosité. N'ayant nul accès auprès d'elle, je fus trouver M. le baron de Neny, son secrétaire, lequel, sur mon refus de lui dire ce que je désirais, et sur mon visage balafré, me prit apparemment pour quelque officier irlandais ou quelque aventurier blessé qui voulait arracher quelques ducats à la compassion de sa majesté. Il me reçut au plus mal, refusa de se charger de ma lettre, à moins que je ne lui

disse mon secret, et m'aurait enfin tout à fait éconduit, si, prenant à mon tour un ton aussi fier que le sien, je ne l'avais assuré que je le rendais garant envers l'impératrice de tout le mal que son refus pouvait faire à la plus importante opération, s'il ne se chargeait à l'instant de rendre ma lettre à sa souveraine.

« Plus étonné de mon ton qu'il ne l'avait été de ma figure, il prend ma lettre en rechignant, et me dit que je ne devais pas espérer pour cela que l'impératrice consentît à me voir. — Ce n'est pas, monsieur, ce qui doit vous inquiéter. Si l'impératrice me refuse audience, vous et moi nous aurons fait notre devoir, le reste est à la fortune.

« Le lendemain, l'impératrice voulut bien m'aboucher avec M. le comte de Seilern, président de la régence à Vienne, qui, sur le simple exposé d'une mission émanée du roi de France, que je me réservais d'expliquer à l'impératrice, me proposa de me conduire sur-le-champ à Schœnbrunn, où était sa majesté. Je m'y rendis, quoique les courses de la veille eussent beaucoup aggravé mes souffrances.

« Je présentai d'abord à l'impératrice l'ordre de votre majesté, sire, dont elle me dit reconnaître parfaitement l'écriture, ajoutant que je pouvais parler librement devant le comte de Seilern, pour lequel sa majesté m'assura qu'elle n'avait rien de caché, et des avis duquel elle s'était toujours bien trouvée.

« — Madame, lui dis-je, il s'agit bien moins ici d'un intérêt d'état proprement dit que des efforts que de noirs intrigans font en France pour détruire le bonheur de la reine en troublant le repos du roi. — Je lui fis alors le détail qu'on vient de lire. À chaque circonstance, joignant les mains de surprise, l'impératrice répé-

tait : Mais, monsieur, où avez-vous pris un zèle aussi ardent pour les intérêts de mon gendre et surtout de ma fille ?

« — Madame, j'ai été l'un des hommes les plus malheureux de France sur la fin du dernier règne. La reine en ces temps affreux n'a pas dédaigné de montrer quelque sensibilité pour toutes les horreurs qu'on accumulait sur moi. En la servant aujourd'hui, sans espoir même qu'elle en soit jamais instruite, je ne fais qu'acquitter une dette immense ; plus mon entreprise est difficile, plus je suis enflammé pour sa réussite. La reine a daigné dire un jour hautement que je montrais dans mes défenses trop de courage et d'esprit pour avoir les torts qu'on m'imputait ; que dirait-elle aujourd'hui, madame, si, dans une affaire qui intéresse également elle et le roi, elle me voyait manquer de ce courage qui l'a frappée, de cette conduite qu'elle appelle esprit ? Elle en conclurait que j'ai manqué de zèle. Cet homme, dirait-elle, a bien réussi en huit jours de temps à détruire un libelle qui outrageait le feu roi et sa maîtresse, lorsque les ministres anglais et français faisaient depuis dix-huit mois de vains efforts pour l'empêcher de paraître. Aujourd'hui, chargé d'une pareille mission qui nous intéresse, il manque d'y réussir : ou c'est un traître, ou c'est un sot, et dans les deux cas il est également indigne de la confiance qu'on a en lui. Voilà, madame, les motifs supérieurs qui m'ont fait braver tous les dangers, mépriser les douleurs et surmonter tous les obstacles.

« — Mais, monsieur, quelle nécessité à vous de changer de nom ?

« — Madame, je suis trop connu malheureusement sous le mien dans toute l'Europe lettrée, et mes défenses imprimées dans ma dernière affaire ont tellement échauffé tous les esprits

en ma faveur, que, partout où je parais sous le nom de Beaumarchais, soit que j'excite l'intérêt d'amitié ou celui de compassion, ou seulement de curiosité, l'on me visite, l'on m'invite, l'on m'entoure, et je ne suis plus libre de travailler aussi secrètement que l'exige une commission aussi délicate que la mienne. Voilà pourquoi j'ai supplié le roi de me permettre de voyager avec le nom de Ronac, sous lequel est mon passe-port.

« L'impératrice me parut avoir la plus grande curiosité de lire l'ouvrage dont la destruction m'avait coûté tant de peines. Sa lecture suivit immédiatement notre explication. Sa majesté eut la bonté d'entrer avec moi dans les détails les plus intimes à ce sujet ; elle eut aussi celle de m'écouter beaucoup. Je restai plus de trois heures et demie avec elle, et je la suppliai bien des fois avec les plus vives instances de ne pas perdre un moment pour envoyer à Nuremberg. — Mais cet homme aura-t-il osé s'y montrer, sachant que vous y alliez vous-même ? me dit l'impératrice. — Madame, pour l'engager encore plus à s'y rendre, je l'ai trompé en lui disant que je rebroussais chemin et reprenais sur-le-champ la route de France. D'ailleurs il y est ou n'y est pas. Dans le premier cas, en le faisant conduire en France, votre majesté rendra un service essentiel au roi et à la reine ; dans le second, ce n'est tout au plus qu'une démarche perdue, ainsi que celle que je supplie votre majesté de faire faire secrètement en fouillant pendant quelque temps toutes les imprimeries de Nuremberg, afin de s'assurer qu'on n'y réimprime pas cette infamie ; car, par les précautions que j'ai prises ailleurs, je réponds aujourd'hui de l'Angleterre et de la Hollande.

« L'impératrice poussa la bonté jusqu'à me remercier du zèle ardent et raisonné que je montrais ; elle me pria de lui laisser la

brochure jusqu'au lendemain, en me donnant sa parole sacrée de me la faire remettre par M. de Seilern. — Allez vous mettre au lit, me dit-elle avec une grâce infinie ; faites-vous saigner promptement. On ne doit jamais oublier ici ni en France combien vous avez montré de zèle en cette occasion pour le service de vos maîtres.

« Je n'entre, sire, dans ces détails que pour mieux en faire sentir le contraste avec la conduite qu'on devait bientôt tenir à mon égard. Je retourne à Vienne, la tête encore échauffée de cette conférence ; je jette sur le papier une foule de réflexions qui me paraissent très fortes relativement à l'objet que j'y avais traité ; je les adresse à l'impératrice ; M. le comte de Seilern se charge de les lui montrer. Cependant on ne me rend pas mon livre, et ce jour même, à neuf heures du soir, je vois entrer dans ma chambre huit grenadiers baïonnette au fusil, deux officiers l'épée nue, et un secrétaire de la régence porteur d'un mot du comte de Seilern, qui m'invite à me laisser arrêter, se réservant, dit-il, de m'expliquer de bouche les raisons de cette conduite que j'approuverai sûrement. — Point de résistance, me dit le chargé d'ordres.

« — Monsieur, répondis-je froidement, j'en fais quelquefois contre les voleurs, mais jamais contre les empereurs.

« On me fait mettre le scellé sur tous mes papiers. Je demande à écrire à l'impératrice, on me refuse. On m'ôte tous mes effets, couteau, ciseaux, jusqu'à mes boucles, et on me laisse cette nombreuse garde dans ma chambre, où elle est restée trente et un jours ou quarante-quatre mille six cent quarante minutes ; car pendant que les heures courent si rapidement pour les gens heureux qu'à peine s'aperçoivent-ils qu'elles se succèdent, les infor-

tunés hachent le temps de la douleur par minutes et par secondes, et les trouvent bien longues prises chacune séparément. Toujours un de ces grenadiers, la baïonnette au fusil, a eu pendant ce temps les yeux sur moi, soit que je fusse éveillé ou endormi.

« Qu'on juge de ma surprise, de ma fureur ! Songer à ma santé dans ces momens affreux, cela n'était pas possible. La personne qui m'avait arrêté vint me voir le lendemain pour me tranquilliser. — Monsieur, lui dis-je, il n'y a nul repos pour moi jusqu'à ce que j'aie écrit à l'impératrice. Ce qui m'arrive est inconcevable. Faites-moi donner des plumes et du papier, ou préparez-vous à me faire enchaîner bientôt, car il y a de quoi devenir fou.

« Enfin l'on me permet d'écrire ; M. de Sartines a toutes mes lettres, qui lui ont été envoyées : qu'on les lise, on y verra de quelle nature était le chagrin qui me tuait. Rien qui eût rapport à moi ne me touchait ; tout mon désespoir portait sur la faute horrible qu'on commettait à Vienne contre les intérêts de votre majesté, en m'y retenant prisonnier. Qu'on me garrotte dans ma voiture, disais-je, et qu'on me conduise en France. Je n'écoute aucun amour-propre, quand le devoir devient si pressant. Ou je suis M. de Beaumarchais, ou je suis un scélérat qui en usurpe le nom et la mission. Dans les deux cas, il est contre toute bonne politique de me faire perdre un mois à Vienne. Si je suis un fourbe, en me renvoyant en France, on ne fait que hâter ma punition ; mais si je suis Beaumarchais, comme il est inouï qu'on en doute après ce qui s'est passé, quand on serait payé pour nuire aux intérêts du roi mon maître, on ne pourrait pas faire pis que de m'arrêter à Vienne dans un temps où je puis être si utile ailleurs. — Nulle réponse. On me laisse huit jours entiers livré à cette an-

goisse meurtrière. Enfin on m'envoie un conseiller de la régence pour m'interroger. — Je proteste, monsieur, lui dis-je, contre la violence qui m'est ici faite au mépris de tout droit des gens : je viens invoquer la sollicitude maternelle, et je me trouve accablé sous le poids de l'autorité impériale ! — Il me propose d'écrire tout ce que je voudrai, dont il se rendra porteur. Je démontre dans mon écrit le tort qu'on fait aux intérêts du roi en me retenant les bras croisés à Vienne. J'écris à M. de Sartines ; je supplie au moins qu'on fasse partir un courrier en diligence. Je renouvelle mes instances au sujet de Nuremberg. Point de réponse. On m'a laissé un mois entier prisonnier sans daigner me tranquilliser sur rien. Alors, ramassant toute ma philosophie et cédant à la fatalité d'une aussi fâcheuse étoile, je me livre enfin au soin de ma santé. Je me fais saigner, droguer, purger. On m'avait traité comme un homme suspect en m'arrêtant, comme un frénétique en m'ôtant rasoirs, couteaux, ciseaux, etc., comme un sot en me refusant des plumes et de l'encre, et c'est au milieu de tant de maux, d'inquiétudes et de contradictions, que j'ai attendu la lettre de M. de Sartines.

« En me la rendant le trente et unième jour de ma détention, on m'a dit : Vous êtes libre, monsieur, de rester ou de partir, selon votre désir ou votre santé. — Quand je devrais mourir en route, ai-je répondu, je ne resterai pas un quart d'heure à Vienne. On m'a présenté mille ducats de la part de l'impératrice. Je les ai refusés sans orgueil, mais avec fermeté. — Vous n'avez point d'autre argent pour partir, m'a-t-on dit, tous vos effets sont en France. — Je ferai donc mon billet de ce que je ne puis me dispenser d'emprunter pour mon voyage. — Monsieur, une impératrice ne prête point. — Et moi je n'accepte de bienfaits que de mon maître : il est assez grand seigneur pour me récompenser, si

je l'ai bien servi ; mais je ne recevrai rien, je ne recevrai surtout point de l'argent d'une puissance étrangère chez qui j'ai été si odieusement traité. — Monsieur, l'impératrice trouvera que vous prenez de grandes libertés avec elle d'oser la refuser. — Monsieur, la seule liberté qu'on ne puisse empêcher de prendre à un homme très respectueux, mais aussi cruellement outragé, est celle de refuser des bienfaits. Au reste le roi mon maître décidera si j'ai tort ou non de tenir cette conduite, mais jusqu'à sa décision je ne puis ni ne veux en avoir d'autre.

« Le même soir, je pars de Vienne, et, venant jour et nuit sans me reposer, j'arrive à Paris le neuvième jour de mon voyage, espérant y trouver des éclaircissemens sur une aventure aussi incroyable que mon emprisonnement à Vienne. La seule chose que M. de Sartines m'ait dite à ce sujet est que l'impératrice m'a pris pour un aventurier ; mais je lui ai montré un ordre de la main de votre majesté, je suis entré dans des détails qui, selon moi, ne devaient laisser aucun doute sur mon compte. C'est d'après ces considérations que j'ose espérer, sire, que votre majesté voudra bien ne pas désapprouver le refus que je persiste à faire de l'argent de l'impératrice, et me permettre de le renvoyer à Vienne. J'aurais pu regarder comme une espèce de dédommagement flatteur de l'erreur où l'on était tombé à mon égard, ou un mot obligeant de l'impératrice, ou son portrait, ou telle autre chose honorable que j'aurais pu opposer au reproche qu'on me fait partout d'avoir été arrêté à Vienne comme un homme suspect ; mais de l'argent, sire ! c'est le comble de l'humiliation pour moi, et je ne crois pas avoir mérité qu'on m'en fasse éprouver, pour prix de l'activité, du zèle et du courage avec lesquels j'ai rempli de mon mieux la plus épineuse commission.

« J'attends les ordres de votre majesté.

« Caron de Beaumarchais. »

C'est ainsi que se vérifiait, aux dépens de Beaumarchais, la justesse de la maxime de Talleyrand : « Surtout, messieurs, pas de zèle. » En se remuant à outrance pour une bagatelle, il gagnait un mois de prison, et quand il se plaignait à M. de Sartines, ce dernier lui répondait : « Que voulez-vous ? l'impératrice vous a pris pour un aventurier. » Il y a, ce me semble, de la candeur dans l'étonnement de Beaumarchais, qui ne peut parvenir à comprendre que sa boîte d'or pendue au col, son billet royal, son ardeur fiévreuse, son abus des chevaux de poste, son changement de nom, son assassinat et ses brigands, le tout à propos d'une méchante brochure, aient formé un composé assez bizarre pour inspirer à Marie-Thérèse quelque défiance, et que ce qui devait, suivant lui, le rendre intéressant n'ait servi qu'à le rendre suspect de folie ou de fourberie. Il paraît cependant que, pour le consoler des mille ducats qu'il avait sur le cœur, on lui remit en échange un diamant avec autorisation de le porter comme un présent de l'impératrice.

Un mot enfin sur la carte à payer de cette importante affaire. Beaumarchais, dont le but principal, en ce moment, est d'obtenir que le roi facilite sa réhabilitation devant le nouveau parlement, travaille gratis, et ne demande rien pour lui-même ; mais les chevaux de poste coûtent fort cher, et depuis le mois de mars, en y comprenant les voyages relatifs à Morande, dont les frais ne sont pas encore payés, il a fait en allées et venues, pour le service du roi, dix-huit cents lieues. Le total, y compris l'achat du libelle Angelucci et les frais de séjour en diverses villes, se monte à 2,783 guinées, c'est-à-dire plus de 72,000 fr. Ainsi, en faisant rentrer

dans ce compte les 100,000 fr. donnés à Morande, on dépensait 172,000 francs, on employait pendant six mois toute l'activité d'un homme intelligent, et cela pour arriver à la destruction de deux méchantes rapsodies qui ne valaient pas 72 deniers. Singulier moyen d'arrêter la confection des libelles, et singulier emploi de la fortune publique !

Cependant, en déployant beaucoup d'activité pour des objets de peu d'importance, Beaumarchais gagnait du terrain. Il était en correspondance suivie avec M. de Sartines ; il lui transmettait avec un mélange de bon sens et de joviale familiarité ses observations et ses vues sur tous les incidens de la politique de chaque jour ; il allait et venait sans cesse de Paris à Londres pour la surveillance des libelles, et suivait déjà avec attention la querelle des colonies anglaises de l'Amérique avec la métropole. Bientôt on eut encore recours à lui pour une troisième affaire d'un ordre plus relevé que les deux premières. Jusqu'ici, nous l'avons vu uniquement occupé de dépister, de poursuivre ou d'acheter d'obscurs libellistes ; le gouvernement français va le mettre aux prises avec un personnage célèbre comme lui, aussi fin, presque aussi spirituel et beaucoup plus bizarre que lui.

L'histoire humaine est riche en mystifications ; mais de toutes les mystifications historiques, une des plus étranges et des plus ridicules est sans contredit celle qui se rattache à la vie du chevalier d'Éon. Voici un personnage qui jusqu'à l'âge de quarante-trois ans est considéré partout comme un homme, qui, en cette qualité d'homme, devient successivement docteur en droit, avocat au parlement de Paris, censeur pour les belles-lettres, agent diplomatique, chevalier de Saint-Louis, capitaine de dragons, secrétaire d'ambassade, et qui enfin remplit pendant quelques mois

les fonctions de ministre plénipotentiaire de la cour de France à Londres. À la suite d'une querelle violente et scandaleuse avec l'ambassadeur, comte de Guerchy, dont il a occupé le poste par intérim, il est destitué et rappelé officiellement par Louis XV, mais maintenu secrètement par lui à Londres avec une pension de 12,000 livres. Bientôt, vers 1771, des doutes venus on ne sait d'où, engendrés on ne sait comment, s'élèvent sur le sexe de ce capitaine de dragons, et des paris énormes s'engagent à la manière anglaise sur cette question. Le chevalier d'Éon, qui pourrait facilement dissiper toutes les incertitudes, les laisse se propager et s'accroître ; la fièvre des paris redouble, et l'opinion que le chevalier est une femme ne tarde pas à devenir l'opinion la plus générale. Peu de temps après, en 1775, Beaumarchais, auquel il a déclaré qu'il était une femme, vient lui enjoindre, au nom du roi Louis XVI, de rendre cette déclaration publique et de prendre les habits de son sexe. Il signe la déclaration demandée, et après avoir hésité un peu plus longtemps sur le changement de costume, il se résigne enfin, quitte à cinquante ans son uniforme de dragon pour prendre une jupe et une coiffe, et en 1778 apparaît à Versailles dans cet accoutrement, qu'il garde jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant trente-deux ans. On écrit avec sa coopération, sous le titre de Vie militaire, politique et privée de la demoiselle d'Éon, un beau roman dans lequel on raconte que ses parens l'ont fait baptiser comme garçon, quoiqu'il fût une fille, afin de conserver un bien que sa famille devait perdre faute d'héritiers mâles. Le chevalier écrit de son côté et publie de nombreux factums dans lesquels il pose en chevalière, se félicite d'avoir pu, au milieu du désordre des camps, des sièges et des batailles, « conserver, dit-il, intacte cette fleur de pureté, gage si précieux et si fragile, hélas ! de nos mœurs et de notre foi. » On le compare

à Minerve et à Jeanne d'Arc ! Dorat adresse des épîtres galantes à cette vieille héroïne qui a illustré son sexe. Les écrivains les plus sérieux et qu'on devrait croire les mieux informés sont dupés comme tous les autres, et le grave auteur de l'Histoire de la Diplomatie française, M. de Flassan, écrit sur le chevalier d'Éon les lignes suivantes :

« On ne peut nier, dit M. de Flassan, qu'elle (la chevalière d'Éon) n'ait offert une espèce de phénomène. La nature se trompa en lui donnant un sexe si opposé à son caractère fier et décidé. Sa manie de vouloir jouer l'homme et de tromper les observateurs la rendit quelquefois mauvaise tête, et elle traita M. de Guerchy avec une impertinence inexcusable vis-à-vis d'un ministre du roi. Du reste, elle mérite de l'estime et du respect pour la constance qu'elle mit à dérober son sexe à tant de regards perçans… Le rôle brillant que cette femme a joué dans des missions délicates et au milieu de tant de circonstances contraires prouve en particulier qu'elle était plus propre à la politique par son esprit et ses connaissances que beaucoup d'hommes qui ont couru la même carrière. »

C'est en 1809, un an avant la mort de la chevalière d'Éon, que M. de Flassan écrivait les lignes que nous venons de citer. Un an après, le 21 mai 1810, la chevalière d'Éon mourait à Londres, et à l'inspection de son corps, il était démontré et constaté de la manière la plus authentique que cette prétendue chevalière, à qui l'historien de la diplomatie française reproche la manie de vouloir jouer l'homme et de tromper les observateurs, que cette prétendue chevalière était un chevalier parfaitement constitué.

Que signifie cette grotesque mystification, et comment s'en expliquer le succès ? Quel motif a pu porter un homme distingué

par son rang, un officier intrépide, un secrétaire d'ambassade, un chevalier de Saint-Louis, à se faire passer pour femme pendant plus de trente ans ? Ce rôle lui fut-il imposé ? S'il fut imposé, comment et pourquoi un gouvernement a-t-il pu exiger d'un capitaine de dragons âgé de quarante-sept ans un travestissement aussi ridicule, et comment ce dragon de quarante-sept ans, qui se faisait la barbe, à l'instar de tous les dragons, qui, d'après les propres paroles de Beaumarchais, buvait, fumait et jurait comme un estafier allemand, a-t-il pu mystifier tant de personnes, à commencer par Beaumarchais lui-même ? car ce dernier, on va le voir, a toujours cru très sincèrement que le dragon était une femme, et une femme amoureuse de lui, Beaumarchais ! Comment enfin et pourquoi ce problème de carnaval a-t-il pu devenir une sorte de question d'état, donner lieu à une foule de négociations, faire agir, parler, écrire, des rois et des ministres, faire voyager des courriers, et dépenser, comme toujours, beaucoup d'argent ? Ces diverses questions, qui prouvent à quel point Montaigne avait raison quand il disait en son langage : La plupart de nos vacations sont farcesques, — ces diverses questions sont loin d'être éclaircies.

La version la plus accréditée sur le chevalier d'Éon est celle-ci. Ayant, dans sa jeunesse, les apparences d'une femme, il aurait été envoyé une fois par Louis XV, sous un déguisement féminin, à la cour de Saint-Pétersbourg. Il se serait introduit auprès de l'impératrice Élisabeth en qualité de lectrice, et aurait contribué au rapprochement des deux cours. Il en serait résulté quelques doutes sur son sexe. Ces doutes, disparus au milieu d'une carrière toute virile, auraient été réveillés et propagés longtemps après par Louis XV lui-même, à la suite de l'éclat scandaleux occasionné par la querelle de d'Éon et du comte de Guerchy. Ne

voulant point sévir contre un agent qu'il avait employé avec utilité dans sa diplomatie secrète, voulant, d'un autre côté, donner satisfaction à la famille de Guerchy, empêcher un duel entre le jeune fils de l'ambassadeur, qui avait juré de venger son père, et d'Éon, duelliste redouté, — voulant enfin arrêter toutes les conséquences de cette querelle, le roi aurait été conduit, par le souvenir des travestissemens de la jeunesse de d'Éon, à lui enjoindre de laisser s'accréditer le bruit qu'il était une femme. Louis XVI, adoptant la politique de son aïeul, l'aurait forcé de se déclarer femme et de prendre le costume féminin. « Depuis longtemps, dit M Campan, ce bizarre personnage sollicitait sa rentrée en France ; mais il fallait trouver un moyen d'épargner à la famille qu'il avait offensée l'espèce d'insulte qu'elle verrait dans son retour : on lui fit prendre le costume d'un sexe auquel on pardonne tout en France. »

Tel est le thème le plus généralement admis sur le chevalier d'Éon ; mais il paraît bien inconcevable. Comment s'expliquer en effet qu'un roi, pour arrêter les suites d'une querelle, ne trouve pas de moyen plus simple que de changer un des adversaires en femme, et qu'un officier de quarante-sept ans préfère renoncer à toute carrière virile et porter des jupes pendant tout le reste de sa vie plutôt que de s'engager tout simplement à refuser, par ordre du roi, une provocation, ou plutôt que de rester dans la disgrâce et l'exil en gardant sa liberté et son sexe ? Comment s'expliquer enfin, si le chevalier d'Éon n'est que la victime résignée des volontés de Louis XV, adoptées par Louis XVI, que lorsque ces deux rois sont morts, lorsque la monarchie française elle-même n'existe plus, lorsque d'Éon, retiré à Londres, n'a plus aucun intérêt d'argent et de situation à subir le travestissement imposé,

comment s'expliquer qu'il persiste à le conserver jusqu'à sa mort ?

Tout cela est fort singulier et peu compréhensible. Un nouveau thème s'est produit, il y a une vingtaine d'années, sur le chevalier d'Éon. Cette donnée est très hardie, nous éprouvons même quelque embarras à la reproduire ; cependant, comme elle est développée dans un ouvrage en deux volumes, qu'on nous déclare emprunté à des documens authentiques, il faut bien en dire un mot. L'auteur de cet ouvrage affirme que, si le fameux chevalier d'Éon a consenti à passer pour une femme, ce n'est pas dans l'intérêt de la maison de Guerchy, mais pour sauver l'honneur de la reine d'Angleterre, Sophie-Charlotte, femme de George III. Il raconte que, d'Éon ayant été surpris avec la reine par le roi, un médecin ami de la reine et de d'Éon aurait déclaré au roi que d'Éon était une femme. George III s'en serait informé auprès de Louis XV, qui, dans l'intérêt de la tranquillité de son royal confrère, se serait empressé d'assurer qu'en effet d'Éon était une femme. À partir de ce jour, d'Éon aurait été condamné à changer de sexe, avec cette consolation d'avoir donné un roi à l'Angleterre, car l'auteur du livre en question n'hésite pas à nous dire qu'il est persuadé que cette prétendue femme était le père de George IV.

Cette révélation au sujet d'une reine, qui, si nous ne nous trompons, a toujours passé jusqu'ici pour une très honnête femme, cette révélation aurait besoin, pour être admise, d'être appuyée sur des preuves concluantes que nous cherchons en vain dans l'ouvrage intitulé : Mémoires du chevalier d'Éon. Sauf une lettre du duc d'Aiguillon au chevalier qui, si elle est authentique, pourrait, quoiqu'elle ne désigne pas positivement la reine So-

phie-Charlotte, prêter quelque force à l'hypothèse de l'auteur, tout se réduit dans ce livre, au moins quant à la question principale, à des assertions très hasardées, à des inductions arbitraires accompagnées de récits peu vraisemblables et de dialogues de fantaisie qui donnent à cet ouvrage les apparences d'un roman, et lui enlèvent presque toute autorité.

Nous ne nous proposons point ici d'exposer à notre tour un système sur le chevalier d'Éon : ce singulier personnage ne figure qu'accessoirement dans la vie de Beaumarchais, et il nous suffira de prendre la situation au moment où ce dernier entre en scène.

C'est en mai 1775. Le chevalier d'Éon est à Londres, disgracié et banni depuis sa querelle avec le comte de Guerchy, mais n'en continuant pas moins à toucher, même après la mort de Louis XV, la pension secrète de 12,000 francs que ce roi lui a accordée en 1766. Les doutes élevés sur son sexe paraissent dater de 1771. Les paris anglais sur cette question sont ouverts depuis cette époque, et d'Éon entretient par son silence l'incertitude des parieurs. Toutefois ce n'est pas la question de son sexe qui paraît à cette époque intéresser le gouvernement français : c'est une autre question. En sa qualité d'agent secret de Louis XV, d'Éon a eu pendant quelques années une correspondance mystérieuse avec le roi et les quelques personnes chargées de diriger la diplomatie occulte qu'il avait, on le sait, organisée à l'insu de ses ministres. D'Éon exagère de son mieux l'importance de ces papiers relatifs à la paix conclue entre la France et l'Angleterre en 1763. Il débite autour de lui que, s'ils étaient publiés, ils rallumeraient la guerre entre les deux nations, et que l'opposition anglaise lui a offert des sommes énormes pour les publier ; il est, dit-il, trop bon Français pour y consentir, mais cependant il a besoin d'ar-

gent, de beaucoup d'argent, parce qu'il a beaucoup de dettes, et si le gouvernement veut rentrer en possession de ses papiers, il faut qu'il paie les dettes du possesseur. Ce n'est pas d'ailleurs un cadeau que d'Éon réclame : le gouvernement français est son débiteur, il lui doit beaucoup plus d'argent que d'Éon n'en doit lui-même. En effet, le chevalier envoie en 1774, à M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, un compte d'apothicaire des plus amusans, duquel j'extrais seulement les articles suivans, qui donneront une idée de l'intrépidité romanesque avec laquelle ce dragon chargeait à fond sur le trésor public.

« En novembre 1757, écrit d'Éon, le roi actuel de Pologne, étant envoyé extraordinaire de la république en Russie, fit remettre à M. d'Éon, secrétaire de l'ambassade de France, un billet renfermant un diamant estimé 6,000 liv., dans l'intention que M. d'Éon l'instruirait d'une affaire fort intéressante qui se tramait alors à Saint-Pétersbourg. Celui-ci se fit un devoir de confier le billet et le diamant à M. le marquis de l'Hospital, ambassadeur, et de reporter ledit diamant au comte de Poniatowski, qui, de colère, le jeta dans le feu. M. de l'Hospital, touché de l'acte honnête de M. d'Éon, en écrivit au cardinal de Bernis, qui promit de lui faire accorder par le roi une gratification de pareille somme pour récompense de sa fidélité ; mais M. le cardinal de Bernis ayant été déplacé et exilé, le sieur d'Éon n'a jamais reçu cette gratification qu'il se croit en droit de réclamer, ci : 6,000 liv.

N'est-ce pas une bonne plaisanterie que cette histoire d'un diamant de 1757 reparaissant dans un mémoire de 1774 ? — Passons à un autre article.

« M. le comte de Guerchy, dit d'Éon, a détourné le roi d'Angleterre de faire à M. d'Éon le présent de mille pièces qu'il accorde

aux ministres plénipotentiaires qui résident à sa cour, ci : 24,000 liv.

« Autre article. — Plus, n'ayant pas été en état, depuis 1763 jusqu'en 1773, d'entretenir ses vignes en Bourgogne, M. d'Éon a non-seulement perdu mille écus de revenu par an, mais encore toutes les vignes, et croit pouvoir porter cette perte à moitié de sa réalité, ci : 15,000 liv.

« Plus M. d'Éon, sans entrer dans l'état qu'il pourrait produire des dépenses immenses que lui a occasionnées son séjour à Londres depuis 1763 jusqu'à la présente année 1773, tant pour l'entretien et la nourriture de feu son cousin et de lui que pour les frais extraordinaires que les circonstances ont exigés, croit devoir se borner à réclamer ce qu'exige à Londres l'entretien d'un ménage simple et décent dans lequel on se limite aux frais et domestiques nécessaires ; ce qu'il évalue en conséquence à la modique somme de 450 louis ou 10,000 livres tournois par an, ce qui fait, pour lesdites dix années, ci : 100,000 liv.

Il est à noter que depuis 1766 d'Éon touche 12,000 livres de pension par an. Le valet du Joueur, dans Regnard, présente un compte de dettes actives qui ne vaut certainement pas celui-là. Tout le reste est de même force, et l'ensemble des créances de l'ingénieux chevalier s'élève ainsi à la modique somme de 316,477 livres 16 sous. D'Éon demande de plus que sa pension de 12,000 livres soit convertie en un contrat de rente viagère de même somme. On lui avait envoyé successivement deux négociateurs pour obtenir la remise de ses papiers à des conditions moins exorbitantes ; l'un d'eux, M. de Pommereux, capitaine de grenadiers, et comme tel doué d'une rare intrépidité, avait été jusqu'à proposer à ce capitaine de dragons, qui passait pour

femme, de l'épouser. D'Éon ne voulant point démordre de ses prétentions, on avait pris le parti de laisser tomber la négociation, lorsqu'en mai 1775 le chevalier, apprenant que Beaumarchais était à Londres pour d'autres affaires, demanda à le voir. « Nous nous vîmes tous deux, dit d'Éon, conduits sans doute par une curiosité naturelle aux animaux extraordinaires de se rencontrer. » Le chevalier implora l'appui de Beaumarchais, et, pour lui donner une preuve de confiance, lui avoua en pleurant qu'il était une femme, et ce qui est étrange, c'est que Beaumarchais n'en doute pas un instant. Charmé à la fois d'obliger une fille aussi intéressante par son courage guerrier, ses talens diplomatiques, ses malheurs, et de mener afin une négociation difficile, il adresse à Louis XVI les lettres les plus touchantes en faveur de d'Éon. « Quand on pense, écrit-il au roi, que cette créature tant persécutée est d'un sexe à qui l'on pardonne tout, le cœur s'émeut d'une douce compassion… J'ose vous assurer, sire, dit-il ailleurs, qu'en prenant cette étonnante créature avec adresse et douceur, quoique aigrie par douze années de malheurs, on l'amènera facilement à rentrer sous le joug, et à remettre tous les papiers relatifs au feu roi à des conditions raisonnables. » — On se demande comment Beaumarchais, qui ne manquait certes pas d'expérience en ces sortes de questions, a pu ainsi voir une fille dans la personne d'un dragon des plus masculins. Le biographe de d'Éon, que nous venons de citer, assure que le chevalier employa, pour abuser l'auteur du Barbier de Séville, une supercherie que nous n'exposerons pas ici, et qui est tirée d'un des Contes de La Fontaine. C'est possible, quoique peu probable ; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas dans tous les papiers de Beaumarchais une seule ligne qui ne prouve en effet qu'il a été complètement trompé sur le sexe du chevalier, et si l'on pouvait supposer

que, dans cette inextricable comédie, Beaumarchais aussi joue son rôle et feint de prendre un homme pour une femme, on serait détourné de cette idée par la candeur avec laquelle son ami intime Gudin, qui l'accompagnait dans le voyage où se noua la négociation avec d'Éon, raconte à son tour, dans ses mémoires inédits sur Beaumarchais, les malheurs de cette femme intéressante.

« Ce fut, dit Gudin, chez Wilkes à dîner, que je rencontrai d'Éon pour la première fois. Frappé de voir la croix de Saint-Louis briller sur sa poitrine, je demandai à M Wilkes quel était ce chevalier ; elle me le nomma. — Il a, lui dis-je, une voix de femme, et c'est de là vraisemblablement que sont nés tous les propos qu'on a faits sur son compte. Je n'en savais pas davantage alors ; j'ignorais encore ses relations avec Beaumarchais. Je les appris bientôt par elle-même. Elle m'avoua, en pleurant (il paraît que c'était la manière de d'Éon), qu'elle était femme, et me montra ses jambes couvertes de cicatrices, restes de blessures qu'elle avait reçues lorsque, renversée de son cheval tué sous elle, un escadron lui passa sur le corps et la laissa mourante dans la plaine. »

On ne peut pas être plus candidement mystifié que ne l'est Gudin. — Dans cette première période de la négociation, d'Éon est aux petits soins pour Beaumarchais, il l'appelle son ange tutélaire, il lui envoie, en les recommandant à son indulgence, ses œuvres complètes en quatorze volumes, car cet être bizarre, dragon, femme et diplomate, était en même temps un barbouilleur de papier des plus féconds. Il se peint assez bien dans une lettre au duc de Praslin.

« Si vous voulez me connaître, monsieur le duc, je vous dirai franchement que je ne suis bon que pour penser, imaginer, questionner, réfléchir, comparer, lire, écrire, pour courir du levant au couchant, du midi jusqu'au nord, et pour me battre dans la plaine ou sur les montagnes : si j'eusse vécu du temps d'Alexandre ou de don Quichotte, j'aurais été Parménion ou Sancho Pança. Si vous m'ôtez de là, je vous mangerai, sans faire une sottise, tous les revenus de la France en un an, et après cela je vous ferai un excellent traité sur l'économie. Si vous voulez en avoir la preuve, voyez tout ce que j'ai écrit dans mon histoire des finances sur la distribution des deniers publics. »

Sous l'impression des cajoleries de la prétendue chevalière, Beaumarchais revient à Versailles, plaide sa cause avec chaleur, s'évertue à prouver que les papiers qu'elle a dans les mains, et qu'il ne connaît pas, sont de la plus haute importance, demande la permission de renouer avec elle d'abord officieusement les négociations rompues, et l'obtient par la lettre suivante de M. de Vergennes, qui est importante en ce qu'elle ne semble pas tout à fait d'accord avec la version généralement adoptée sur les vues du gouvernement français quant au chevalier d'Éon. Voici cette lettre de M. de Vergennes à Beaumarchais, dont je ne supprime que quelques passages insignifians.

« J'ai sous les yeux, monsieur, le rapport que vous avez fait à M. de Sartines de notre conversation touchant M. d'Éon ; il est de la plus grande exactitude ; j'ai pris en conséquence les ordres du roi ; sa majesté vous autorise à convenir de toutes les sûretés raisonnables que M. d'Éon pourra demander pour le paiement régulier de sa pension de 12,000 livres, bien entendu qu'il ne prétendra pas qu'on lui constitue une annuité de cette somme hors

de France, le fonds capital qui devrait être employé à cette création n'est pas en mon pouvoir, et je rencontrerais les plus grands obstacles à me le procurer ; mais il est aisé de convertir la susdite pension en une rente viagère dont on délivrerait le titre.

« L'article du paiement des dettes fera plus de difficulté ; les prétentions de M. d'Éon sont bien hautes à cet égard ; il faut qu'il se réduise, et considérablement, pour que nous puissions nous arranger. Comme vous ne devez pas, monsieur, paraître avoir aucune mission auprès de lui, vous aurez l'avantage de le voir venir, et par conséquent de le combattre avec supériorité. M. d'Éon a le caractère violent, mais je lui crois une âme honnête, et je lui rends assez de justice pour être persuadé qu'il est incapable de trahison.

« Il est impossible que M. d'Éon prenne congé du roi d'Angleterre ; la révélation de son sexe ne peut plus le permettre ; ce serait un ridicule pour les deux cours. L'attestation à substituer est délicate, cependant on peut l'accorder, pourvu qu'il se contente des éloges que méritent son zèle, son intelligence et sa fidélité ; mais nous ne pouvons louer ni sa modération ni sa soumission, et dans aucun cas il ne doit être question des scènes qu'il a eues avec M. de Guerchy.

« Vous êtes éclairé et prudent, vous connaissez les hommes, et je ne suis pas inquiet que vous ne tiriez bon parti de M. d'Éon, s'il y a moyen. Si l'entreprise échoue dans vos mains, il faudra se tenir pour dit qu'elle ne peut plus réussir, et se résoudre à tout ce qui pourra en arriver. La première sensation pourrait être désagréable pour nous ; mais les suites seraient affreuses pour M. d'Éon : c'est un rôle bien humiliant que celui d'un expatrié qui a le vernis de la trahison ; le mépris est son partage.

« Je suis très sensible, monsieur, aux éloges que vous avez bien voulu me donner dans votre lettre à M. de Sartines. J'aspire à les mériter, et je les reçois comme un gage de votre estime qui me flattera dans tous les temps. Comptez, je vous prie, sur la mienne, et sur tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être très sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« De Vergennes. »

Cette lettre de M. de Vergennes, très honorable pour Beaumarchais, prouve qu'à cette époque on ne songe point encore à imposer à d'Éon le costume de femme ; son sexe féminin semble une chose admise, et la condition exigée pour son retour en France consiste seulement dans la remise de sa correspondance avec Louis XV. C'est dans une autre lettre à Beaumarchais, postérieure d'un mois et datée du 26 août 1775, que M. de Vergennes s'explique sur la question du costume féminin en ces termes :

« Quelque désir que j'aie de voir et de connaître et d'entendre M. d'Éon, je ne vous cacherai pas, monsieur, une inquiétude qui m'assiège. Ses ennemis veillent, et lui pardonneront difficilement tout ce qu'il a dit sur eux. S'il vient ici, quelque sage et circonspect qu'il puisse être, ils pourront lui prêter des propos contraires au silence que le roi impose ; les dénégations et les justifications sont toujours embarrassantes et odieuses pour les âmes honnêtes. Si M. d'Éon voulait se travestir, tout serait dit : c'est une proposition que lui seul peut se faire ; mais l'intérêt de sa tranquillité semble lui conseiller d'éviter, du moins pour quelques années, le séjour de la France, et nécessairement celui de Paris. Vous ferez de cette observation l'usage que vous jugerez convenable. »

Que signifie cette lettre du ministre, écrite un mois après la première, où le sexe féminin du chevalier d'Éon est considéré comme un fait avéré ? Par ces mots : « si M. d'Éon voulait se travestir, tout serait dit, » M. de Vergennes entend-il que d'Éon est un homme, et qu'il doit s'habiller en femme ? Si la phrase avait ce sens, adressée à Beaumarchais, elle rendrait les lettres de ce dernier complètement inintelligibles, car il insiste perpétuellement sur le sexe féminin du chevalier d'Éon. De plus, cette lettre adressée à Beaumarchais détruirait le système qui, pour expliquer l'erreur de l'agent de M. de Vergennes, consiste à prétendre que d'Éon et le ministre étaient convenus ensemble que les agens chargés de négocier entre eux seraient eux-mêmes abusés sur le véritable sexe du chevalier. Si au contraire, ce qui est plus probable, ce mot se travestir est une expression impropre échappée au ministre et qui veut dire seulement : « M. d'Éon, reconnu femme, devrait s'habiller en femme, » dans ce cas il faudrait en conclure que M. de Vergennes a été trompé comme tout le monde sur le sexe de d'Éon, qu'il considère sa prise d'habits de femme comme une conséquence de la révélation de son sexe, et que s'il en fait une condition de sa rentrée en France, il n'y attache pas cependant une extrême importance. C'est Beaumarchais surtout qui insiste sur ce point :

« Tout ceci, écrit-il au ministre en date du 7 octobre 1775, m'a donné occasion de mieux connaître encore la créature à qui j'ai affaire, et je m'en tiens toujours à ce que je vous en ai dit : c'est que le ressentiment contre les feux ministres (ceux qui l'avaient destitué en 1766) et leurs amis de trente ans est si fort en lui, qu'on ne saurait mettre une barrière trop insurmontable entre les contendans qui existent. Les promesses par écrit d'être sage ne suffisent pas pour arrêter une tête qui s'enflamme toujours au

seul nom de Guerchy ; la déclaration positive de son sexe et l'engagement de vivre désormais avec ses habits de femme est le seul frein qui puisse empêcher du bruit et des malheurs. Je l'ai exigé hautement, et l'ai obtenu. »

Ces lettres prouvent que c'est Beaumarchais surtout qui insiste sur la prise d'habits comme condition rigoureuse, et dans ce cas, si, comme tout porte à le croire, d'Éon l'a trompé pour se rendre intéressant, il serait assez curieux que ce fût lui, Beaumarchais, abusé par d'Éon, qui fût le principal auteur de la prise d'habits imposée rigoureusement à d'Éon comme condition de sa rentrée en France.

Quoi qu'il en soit, si Beaumarchais, sur la question de sexe, est mystifié par le chevalier, il le bride à son tour sur la question pécuniaire. D'Éon, on l'a vu, pour remettre la fameuse correspondance, demandait la bagatelle de 318,477 livres. Beaumarchais, tout en repoussant ces prétentions absurdes, ne spécifie point de chiffre, et, dans la transaction du 5 octobre 1775 en vertu de laquelle le chevalier s'engage à remettre tous les papiers du roi, Beaumarchais s'engage seulement à lui délivrer un contrat de 12,000 livres de rentes, ainsi que de plus fortes sommes dont le montant lui sera remis, dit la convention, pour l'acquittement de ses dettes en Angleterre. Chacun des deux contractans se réserve ainsi une porte de derrière : si les plus fortes sommes ne paraissaient pas assez fortes au chevalier, il comptait garder une portion des papiers pour en obtenir de plus fortes encore ; Beaumarchais de son côté, n'entendant point payer toutes les dettes qu'il plairait à d'Éon de déclarer, demande au roi la faculté de batailler, pour employer son expression, avec la demoiselle d'Éon, depuis 100 jusqu'à 150,000 francs, se réservant de lui donner

l'argent par fractions, en étendant ou resserrant la somme d'après la confiance que lui inspirerait le chevalier.

D'Éon commence par exhiber un coffre de fer bien cadenassé déposé chez un amiral anglais, son ami lord Ferrers, en nantissement, dit-il, d'une dette de 5,000 livres sterling. Il déclare que ce coffre contient toute la correspondance secrète. Ici embarras de Beaumarchais : il n'est pas autorisé à visiter ces papiers ; s'il donne de l'argent, il peut recevoir, dit-il, en échange, des comptes de blanchisseuse. Après un nouveau voyage à Paris pour demander à inventorier les papiers, il obtient enfin cette autorisation, et, à l'ouverture du coffre, il se trouve que le lord Ferrers, créancier, réel ou simulé, n'a reçu en nantissement que des papiers presque insignifians. D'Éon avoue alors en rougissant que les papiers les plus précieux sont restés cachés sous le plancher de sa chambre. « Elle me conduisit chez elle, écrit Beaumarchais au ministre, et tira de dessous son plancher cinq cartons bien cachetés, étiquetés : Papiers secrets à remettre au roi seul, qu'elle m'assura contenir toute la correspondance secrète et la masse entière des papiers qu'elle avait en sa possession. Je commençai par en faire l'inventaire et les parapher tous, afin qu'on n'en pût soustraire aucun ; mais pour m'assurer encore mieux que la suite entière y était contenue, pendant qu'elle écrivait l'inventaire, je les parcourais tous rapidement. »

On voit que Beaumarchais était homme de précaution ; alors seulement il paie la créance de lord Ferrers, qui lui remet en échange une somme égale de billets souscrits par le chevalier d'Éon, et il se prépare à partir pour Versailles avec son coffre. Le chevalier naturellement ne trouvait pas les fortes sommes assez fortes ; mais, la transaction du 5 octobre n'embrassant pas seule-

ment la remise des papiers et obligeant d'Éon au costume de femme et au silence sur tous ses anciens démêlés avec les Guerchy, Beaumarchais lui tint la dragée haute.

« J'assurai, écrit-il à M. de Vergennes, cette demoiselle que, si elle était sage, modeste, silencieuse, et si elle se conduisait bien, je rendrais un si bon compte d'elle au ministre du roi, même à sa majesté, que j'espérais lui obtenir encore quelques nouveaux avantages. Je fis d'autant plus volontiers cette promesse que j'avais encore dans mes mains environ 41,000 livres tournois sur lesquelles je comptais récompenser chaque acte de soumission et de sagesse par des générosités censées obtenues successivement du roi et de vous, monsieur le comte, mais seulement à titre de grâce et non d'acquittement ; c'était avec ce secret que j'espérais encore dominer, maîtriser cette créature fougueuse et rusée. »

Arrivé à Versailles avec son coffre, Beaumarchais est complimenté par M. de Vergennes, qui lui envoie un beau certificat déclarant que « sa majesté a été très satisfaite du zèle qu'il a marqué dans cette occasion, ainsi que de l'intelligence et de la dextérité avec lesquelles il s'est acquitté de la commission que sa majesté lui avait confiée. »

Le négociateur commençait à attirer l'attention de Louis XVI ; les précédentes missions l'avaient laissé dans l'ombre, celle-ci le mettait enfin en évidence. Il n'était pas homme à en rester là et à négliger de pousser sa pointe. Ce qu'il veut maintenant, ce n'est plus seulement un ordre du roi, c'est une correspondance directe avec lui. Avant de repartir pour Londres, il adresse à Louis XVI une série de questions en le priant de vouloir bien répondre lui-même en marge, et le roi de sa main répond docilement aux questions de Beaumarchais. L'autographe est curieux. Le corps

de la pièce est écrit de la main de Beaumarchais et signé de lui ; les réponses à chaque question sont écrites en marge, d'une écriture assez fine, mais inégale, molle, indécise, où les t et les v sont à peine indiqués. C'est l'écriture du bon, du faible et malheureux souverain que la révolution devait dévorer dix-sept ans plus tard ; et afin que Beaumarchais puisse se glorifier tout à son aise de correspondre directement avec Louis XVI, à la suite des réponses de ce monarque se trouvent les lignes suivantes, écrites et signées de la main de M. de Vergennes : Toutes les apostilles en réponse sont de la main du roi. Pour apprécier cette pièce comme témoignage de la discordance de toutes choses à cette époque, il faut de plus se souvenir qu'au moment où elle est écrite, Beaumarchais est encore sous le coup d'une condamnation juridique qui le déclare déchu de ses droits de citoyen, et c'est dans cette situation qu'il entame par écrit avec Louis XVI le dialogue suivant :

« Points essentiels que je supplie M. le comte de Vergennes de présenter à la décision du roi avant mon départ pour Londres, ce 13 décembre 1775, pour être répondus en marge :

« Le roi accorde-t-il à la demoiselle d'Éon la permission de porter la croix de Saint-Louis sur ses habits de femme ?

« Réponse du roi : — En province seulement.

« Sa majesté approuve-t-elle la gratification de 2,000 écus que j'ai passée à cette demoiselle pour son trousseau de fille ?

« Réponse du roi : — Oui.

« Lui laisse-t-elle la disposition entière, dans ce cas, de tous ses habillemens virils ?

« Réponse du roi : — Il faut qu'elle les vende.

« Comme ces grâces doivent être subordonnées à de certaines dispositions d'esprit auxquelles je désire soumettre pour toujours la demoiselle d'Éon, sa majesté veut-elle bien me laisser encore le maître d'accorder ou de refuser, selon que je croirai utile au bien de son service ?

« Réponse du roi : — Oui.

« Le roi ne pouvant refuser de me faire donner par son ministre des affaires étrangères une reconnaissance en bonne forme de tous les papiers que je lui ai rapportés d'Angleterre, j'ai prié M. le comte de Vergennes de supplier sa majesté de vouloir bien ajouter au bas de cette reconnaissance, de sa main, quelques mots de contentement sur la manière dont j'ai rempli ma mission. Cette récompense, la plus chère à mon cœur, peut en outre me devenir un jour d'une grande utilité. Si quelque ennemi puissant prétendait jamais me demander compte de ma conduite en cette affaire, d'une main je montrerais l'ordre du roi, de l'autre j'offrirais l'attestation de mon maître que j'ai rempli ses ordres à son gré. Toutes les opérations intermédiaires alors deviendront un fossé profond que chacun comblera selon son désir, sans que je sois obligé de parler ni que je m'embarrasse jamais de tout ce qu'on en pourra dire.

« Réponse du roi : — Bon. »

Ici le sujet du dialogue change. Tant qu'il ne s'est agi que de décider la question de savoir si d'Éon doit porter la croix de Saint-Louis sur ses habits de femme et vendre ses habits d'homme, Louis XVI a des réponses très nettes et très précises ; mais Beaumarchais veut le mener plus loin, et nous verrons qu'il y réussira dans quelques mois. Pour le moment, il est trop pressé

et trop pressant. Il passe sans transition de l'affaire d'Éon à l'affaire d'Amérique, et cherche à enlever d'assaut l'adhésion du roi à des plans dont il le poursuit depuis quelque temps. Louis XVI se tient sur la réserve, et ses réponses changent de couleur. Le sens de ce qui suit sera expliqué nettement quand nous traiterons de l'influence de Beaumarchais dans la question américaine ; mais, comme tout ce dialogue écrit est contenu dans la même lettre, nous n'avons pas cru devoir le scinder, de peur de lui ôter de sa physionomie. Nous continuons la citation.

« Comme la première personne que je verrai en Angleterre est mylord Rochford, et comme je ne doute pas que ce lord ne me demande en secret la réponse du roi de France à la prière que le roi d'Angleterre lui a fait faire par moi, que lui répondrai-je de la part du roi ?

« Réponse du roi : — Que vous n'en avez pas trouvé.

« Si ce lord, qui certainement a conservé beaucoup de relations avec le roi d'Angleterre, veut secrètement encore m'engager à voir ce monarque, accepterai-je ou non ? Cette question n'est pas oiseuse et mérite bien d'être pesée avant que de me donner des ordres.

« Réponse du roi : — Cela se peut.

« Dans le dessein où ce ministre était de m'engager dans les secrets d'une politique particulière avec lui, s'il voulait aujourd'hui me lier avec d'autres ministres, ou si, de quelque façon que ce soit, l'occasion m'en est offerte, accepterai-je ou non ?

« Réponse du roi : — C'est inutile.

« Dans le cas de l'affirmative, je ne pourrai me passer d'un chiffre. M. le comte de Vergennes m'en donnera-t-il un ?

« Pas de réponse.

« J'ai l'honneur de prévenir le roi que M. le comte de Guines a cherché à me rendre suspect aux ministres anglais : me sera-t-il permis de lui en dire quelques mots, ou sa majesté souhaite-t-elle qu'en continuant à la servir, j'aie l'air d'ignorer toutes les menées sourdes qu'on a employées pour nuire à ma personne, à mes opérations, et par conséquent au bien de son service ?

« Réponse du roi : — Il (l'ambassadeur) doit ignorer. »

Le roi veut dire que M. de Guines ne doit point être instruit des travaux auxquels Beaumarchais se livre à Londres relativement à la situation des colonies insurgées. Ce qui suit est la partie la plus grave de la lettre ; aussi le roi n'y fait-il aucune réponse.

« Enfin je demande, avant de partir, la réponse positive à mon dernier mémoire ; mais, si jamais question a été importante, il faut convenir que c'est celle-ci. Je réponds sur ma tête, après y avoir bien réfléchi, du plus glorieux succès de cette opération pour le règne entier de mon maître sans que jamais sa personne, celle de ses ministres ni ses intérêts y soient en rien compromis. Aucun de ceux qui en éloignent sa majesté osera-t-il de son côté répondre également, sur sa tête, au roi, de tout le mal qui doit arriver infailliblement à la France de l'avoir fait rejeter ?

« Dans le cas où nous serions assez malheureux pour que le roi refusât constamment d'adopter un plan si simple et si sage, je supplie au moins sa majesté de me permettre de prendre date auprès d'elle de l'époque où je lui ai ménagé cette superbe res-

source, afin qu'elle rende un jour justice à la bonté de mes vues, lorsqu'il n'y aura plus qu'à regretter amèrement de ne les avoir pas suivies.

Caron de Beaumarchais. »

Ce singulier dialogue entre Louis XVI et Beaumarchais peint bien, ce me semble, le caractère prudent de l'un et le caractère entrant de l'autre. La témérité de l'agent secret finira bientôt par l'emporter sur la prudence du roi ; mais ce moment n'est pas encore arrivé et Beaumarchais, qui n'a mis en avant les petites questions sur d'Éon que pour arriver aux grandes sur l'Amérique, est obligé de repartir pour Londres, sachant seulement que d'Éon doit vendre ses habits d'homme. Il trouve le chevalier, qu'il prend toujours pour une chevalière, assez peu fidèle aux engagemens de modestie et de silence qu'il a pris dans la transaction du 5 octobre. Sous prétexte d'arrêter les paris faits sur son sexe, d'Éon s'affiche dans les journaux anglais avec la vanité fastueuse qui lui est familière, et ses réclames, étant rédigées de manière à laisser encore dans le mystère un point qui doit être considéré comme résolu, sont plutôt propres à affriander les parieurs qu'à les décourager. Beaumarchais lui en fait des reproches assez vifs ; le chevalier, plus vif encore que Beaumarchais, voyant d'ailleurs que son austère ami tient serrés les cordons de la bourse du roi, se fâche tout rouge. De là une rupture et un échange de lettres où l'on voit d'Éon, après avoir adressé à Beaumarchais les injures les plus mâles, reprendre tout à coup le ton d'une demoiselle, et se plaindre amoureusement de l'ingratitude de ce perfide :

« Pourquoi, s'écrie le dragon déguisé en femme, ne me suis-je pas rappelé que les hommes ne sont bons sur la terre que pour tromper la crédulité des filles et des femmes ?... Je ne croyais en-

core que rendre justice à votre mérite, qu'admirer vos talens, votre générosité, je vous aimais sans doute déjà ; mais cette situation était si neuve pour moi, que j'étais bien éloignée de croire que l'amour pût naître au milieu du trouble et de la douleur. »

Beaumarchais répond à d'Éon du ton grave d'un homme qui remplit son devoir et veut rester insensible aux injures et aux agaceries d'une vieille fille en colère, et comme il ne paraît toujours pas se douter qu'il est mystifié par d'Éon, il écrit à M. de Vergennes :

« Tout le monde me dit que cette folle est folle de moi. Elle croit que je l'ai méprisée, et les femmes ne pardonnent pas une pareille offense. Je suis loin de la mépriser ; mais qui diable aussi se fût imaginé que pour bien servir le roi dans cette affaire, il me fallût devenir galant chevalier autour d'un capitaine de dragons ? L'aventure me paraît si bouffonne, que j'ai toutes les peines du monde à reprendre mon sérieux pour achever convenablement ce mémoire. »

Il est certain que, si M. de Vergennes était dans le secret du véritable sexe du chevalier, il a dû passablement rire à son tour, mais aux dépens de Beaumarchais. Toujours est-il que, d'Éon ne se montrant point sage et modeste, comme le voulait la transaction, ne prenant point d'habits de femme et ne revenant point en France, Beaumarchais ne lui donne plus d'argent. D'Éon écrit contre lui à M. de Vergennes les factums les plus violens et les plus grossiers. Cet ange tutélaire des premiers temps de la correspondance n'est plus qu'un sot, un faquin ; il a l'insolence d'un garçon horloger qui, par hasard, aurait trouvé le mouvement perpétuel, il ne peut être comparé qu'à Olivier Ledain, barbier, non de Séville, mais de Louis XI.

Beaumarchais reçoit ces bordées d'injures avec le calme d'un galant chevalier : « Elle est femme, écrit-il à M. de Vergennes, et si affreusement entourée, que je lui pardonne de tout mon cœur ; elle est femme, ce mot dit tout. » D'Éon, voyant qu'on ne veut plus lui donner d'argent, feint d'avoir encore des papiers à publier ; Beaumarchais s'en inquiète d'abord un peu, mais il se rassure bientôt. C'est une fanfaronnade de d'Éon ; il n'a plus rien ; il a donné pour 120,000 liv. ce dont il exigeait d'abord 318,000, et Beaumarchais le tient en respect, car il a dans les mains les billets souscrits au lord Ferrers, et la pension de d'Eon étant devenue un contrat de rente, il peut au besoin la faire saisir, si cette prétendue demoiselle persiste à ne pas exécuter les conditions du traité. Du reste, connaissant bien le caractère vaniteux du chevalier, il engage M. de Vergennes, s'il veut obtenir son retour en France, à ne plus paraître s'occuper de lui. Menacé d'oubli, le chevalier arrive de lui-même à Versailles un beau matin, en août 1777 ; seulement il a oublié de s'habiller en femme : on lui enjoint de prendre ce costume ; il obéit, excite pendant quelque temps un intérêt de curiosité ; puis, voyant que la curiosité se lasse, il repart pour Londres, et comme il n'a plus dès lors aucun rapport avec Beaumarchais, nous n'avons plus à nous occuper de lui.

En abandonnant ici l'étrange problème qui se rattache au chevalier d'Éon, nous serions tenté de conclure comme Voltaire, qui écrivait à ce sujet, en 1777, les lignes suivantes : « Toute cette aventure me confond ; je ne puis concevoir ni d'Éon, ni le ministère de son temps, ni les démarches de Louis XV, ni celles qu'on fait aujourd'hui ; je ne connais rien à ce monde. » C'est, en effet, un monde assez incompréhensible que celui où des mascarades semblables peuvent devenir des affaires d'état. Nous dirons seulement, en prenant cette énigme sous Louis XVI, ce qui nous

paraît le plus probable d'après les documens que nous avons sous les yeux. Contrairement à l'opinion la plus générale, il nous paraît probable que Louis XVI et M. de Vergennes, en imposant à d'Éon le costume féminin, le croyaient réellement femme. Le caractère sérieux du roi et du ministre ne permet guère de supposer qu'ils aient pu se prêter à une comédie aussi ridicule et aussi inconvenante, où Beaumarchais seul aurait joué le rôle de dupe. Seulement, comme cette prétendue révélation du sexe féminin de d'Éon fournissait au roi et au ministre un moyen commode d'étouffer toutes les conséquences des anciennes querelles du chevalier avec les Guerchy et leurs amis, tous deux s'empressèrent de l'adopter comme un fait avéré, sans s'occuper beaucoup d'en vérifier l'exactitude. Quant à d'Éon, il est visible que du jour où, par je ne sais quelle cause, les doutes qu'avaient fait naître les travestissemens de sa jeunesse se renouvellent dans son âge mûr, il commence par les repousser, et ensuite les favorise d'autant plus habilement, qu'il feint de ne se laisser arracher qu'avec peine le secret de son prétendu sexe féminin. Sans nous arrêter à l'hypothèse complètement romanesque de M. Gaillardet, d'Éon nous semble être conduit tout simplement à jouer ce rôle par deux motifs assez peu relevés en eux-mêmes : — d'abord l'espoir d'obtenir du gouvernement français plus d'argent ; — puis la vanité, le besoin de faire parler de lui à tout prix, qui est le trait le plus saillant de son caractère. Dans une lettre inédite de lui à un ami, nous lisons ces lignes : « Je suis une brebis que Guerchy a rendue enragée en voulant la précipiter dans le fleuve de l'oubli. » Cette phrase peint très bien d'Éon. Resté dans une condition ordinaire, il aurait passé inaperçu, surtout depuis que sa querelle scandaleuse avec le comte de Guerchy lui rendait impossible toute carrière officielle. Passant pour une femme ou

pour un être amphibie dont le sexe était un mystère, il était sûr d'attirer l'attention générale. Ce manège lui a réussi, puisqu'il lui a valu une célébrité que n'obtiennent pas toujours de grands caractères et de belles actions.

Après son retour en France, d'Éon fit courir le bruit que Beaumarchais avait retenu à son profit une partie de l'argent qui lui était destiné. Ce dernier s'en plaignit à M. de Vergennes, qui lui répondit par la lettre suivante, en l'autorisant à la publier :

Versailles, le 10 janvier 1778.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 3 de ce mois, et je n'ai pu y voir qu'avec bien de la surprise qu'il vous est revenu que la demoiselle d'Éon vous imputait de vous être approprié à son préjudice des fonds qu'elle supposait lui être destinés. J'ai peine à croire, monsieur, que cette demoiselle se soit portée à une accusation aussi calomnieuse ; mais si elle l'a fait, vous ne devez en aucune manière en être inquiet et affecté : vous avez le gage et le garant de votre innocence dans le compte que vous avez rendu de votre gestion dans la forme la plus probante, fondée sur des titres authentiques, et dans la décharge que je vous ai donnée de l'aveu du roi.

« Loin que votre désintéressement puisse être soupçonné, je n'oublie pas, monsieur, que vous n'avez formé aucune répétition pour vos frais personnels, et que vous ne m'avez jamais laissé apercevoir d'autre intérêt que celui de faciliter à la demoiselle d'Éon les moyens de rentrer dans sa patrie.

« Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De Vergennes. »

Beaumarchais, en effet, dans cette circonstance, n'avait pas même retenu ses frais de voyage. À la vérité, il pouvait à cette époque se montrer généreux envers le gouvernement, car le gouvernement l'était encore plus envers lui. Il avait enfin atteint son but. À force de rendre de petits services dans de petites affaires, il était entré assez avant dans la confiance de Louis XVI, de M. de Maurepas et de M. de Vergennes, pour vaincre les scrupules et les hésitations de leur politique dans la question américaine. Sous l'influence de ses ardentes sollicitations, le gouvernement s'était décidé à appuyer secrètement les colonies insurgées, et à le charger de cette importante et délicate mission. Le 10 juin 1776, Beaumarchais avait reçu du roi 1 million, avec lequel il montait et commençait cette grande opération d'Amérique, où nous le verrons déployer un talent d'organisation, une portée d'esprit, une puissance de volonté, qu'on s'étonnera peut-être de rencontrer chez l'auteur du Barbier de Séville. En attendant, il faut noter encore comme un témoignage de désorganisation sociale qu'à cette même date du 10 juin 1776, où Beaumarchais recevait du gouvernement une telle preuve de confiance, et devenait l'agent et le dépositaire d'un secret d'état dont la découverte pouvait d'un jour à l'autre allumer la guerre entre la France et l'Angleterre, il était toujours sous le coup du jugement rendu contre lui par le parlement Maupeou, qui le déclarait déchu de ses droits de citoyen. C'était en quelque sorte un mort civil que le gouvernement chargeait de porter des secours aux Américains, et qui allait bientôt faire pour son propre compte la guerre aux Anglais. Ces deux situations si hétérogènes ne pouvaient cependant se prolonger, et avant de commencer ses opérations d'armateur, le condamné du parlement Maupeou dut s'occuper de reconquérir son état civil.

Comprenant bien son temps, Beaumarchais avait senti que le principal pour lui n'était pas d'insister sur la justice de sa cause, mais de se rendre utile d'abord, ensuite nécessaire, et que sa réhabilitation marcherait toute seule. Tandis qu'il fatiguait des chevaux de poste au service du roi, il avait eu d'abord la satisfaction d'apprendre que le parlement Maupeou, qui l'avait si cruellement frappé, était mort à son tour des blessures qu'il avait reçues de lui. Après l'avènement de Louis XVI, ce corps judiciaire était tombé à un tel degré de déconsidération, que, quelques-uns de ses membres se plaignant au vieux Maurepas, chef du nouveau ministère, de ne pouvoir plus se rendre aux audiences sans être insultés par le peuple, ce ministre leur avait répondu avec la légèreté de l'homme et du temps : « Eh bien, allez-y en domino, vous ne serez pas reconnus. » Cette réponse indiquait suffisamment le sort réservé aux magistrats de Maupeou ; leur exécution se fit cependant attendre encore six mois. Ce ne fut que le 12 novembre 1774, qu'un édit de Louis XVI abolit la nouvelle magistrature et rappela les anciens parlemens. Le 25 du même mois, Beaumarchais écrivait à M. de Sartines :

« J'espère que vous n'avez pas envie que je reste le blâmé de ce vilain parlement que vous venez d'enterrer sous les décombres de son déshonneur. L'Europe entière m'a bien vengé de cet odieux et absurde jugement ; mais cela ne suffit pas, il faut un arrêt qui détruise le prononcé de celui-là. J'y vais travailler, mais avec la modération d'un homme qui ne craint plus ni l'intrigue ni l'injustice. J'attends vos bons offices pour cet important objet. »

Malgré les intentions exprimées dans cette lettre, Beaumarchais ne se pressait pas, car il attend encore près de deux ans ; mais quand il juge le moment venu, quand son crédit est assuré,

quand M. de Maurepas, vieillard spirituel et léger, est complètement captivé par lui, Beaumarchais attaque la difficulté avec son entrain ordinaire, et l'enlève à la course. La sentence est devenue définitive depuis deux ans. Il pourrait obtenir du roi des lettres d'abolition, il n'en veut pas. Ce n'est point une grâce, c'est une justice qu'il exige, et il faut que le parlement restauré détruise l'œuvre du parlement bâtard qui avait usurpé ses fonctions. Louis XVI lui accorde d'abord des lettres patentes, en date du 12 août 1776, qui le relèvent du laps de temps écoulé depuis la signification du jugement du 26 février 1774. « Attendu, dit l'acte royal, que notre amé Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais est sorti du royaume par nos ordres et pour notre service, voulons qu'il soit remis et rétabli en tel et semblable état que si ledit laps de temps n'était pas écoulé, et qu'il puisse, nonobstant icelui, se pourvoir contre ledit jugement, soit par requête civile ou telle autre voie de droit qu'il avisera bon être. »

Restait à obtenir des lettres de requête civile, c'est-à-dire un nouvel acte royal, renvoyant Beaumarchais devant le parlement, pour l'annulation légale du jugement rendu contre lui. Or cette demande en requête civile devait être soumise au grand conseil, ou conseil d'état, qui avait servi, on s'en souvient, à composer le parlement Maupeou, et dans lequel étaient rentrés, après la destruction de ce parlement, la plupart des anciens juges de Beaumarchais. Celui-ci, obligé de quitter Paris pour aller à Bordeaux organiser l'opération d'Amérique, ne voulait point partir que la requête civile ne fût admise : « Allez toujours, lui dit le ministre Maurepas, le conseil prononcera bien sans vous. » Il part pour Bordeaux avec Gudin. Le surlendemain de son arrivée, il apprend que sa requête est rejetée par le grand conseil.

« Soixante heures après, raconte Gudin dans son manuscrit, nous étions à Paris. — Eh quoi ! dit Beaumarchais au comte de Maurepas un peu surpris de le revoir si promptement, tandis que je cours aux extrémités de la France faire les affaires du roi, vous perdez les miennes à Versailles. — C'est une sottise de Miromesnil, répond M. de Maurepas ; allez le trouver ; dites-lui que je veux lui parler, et revenez ensemble. — Ils s'expliquèrent tous les trois ; l'affaire fut reprise sous une autre forme ; car il y en avait pour tous les cas prévus et imprévus ; le conseil jugea tout différemment, et la requête civile fut admise. »

Ici se présentait un nouvel embarras : on était à la fin du mois d'août ; le parlement allait entrer en vacances, et ne voulait statuer sur la requête civile qu'après les vacances ; mais Beaumarchais n'ajourne pas si facilement une affaire entamée : il va derechef trouver M. de Maurepas, et, persuadé qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il fait avec le premier ministre ce que nous l'avons vu faire avec le roi. Il rédige un billet pour le premier président et pour le procureur général, fait copier et signer en double ce billet par M. de Maurepas et l'expédie ; il est ainsi conçu :

« Versailles, ce 27 août 1776.

« La partie des affaires du roi dont M. de Beaumarchais est chargé exige, monsieur, qu'il fasse quelques voyages assez promptement. Il craint de quitter Paris avant que sa requête civile ait été entérinée ; il m'assure qu'elle peut l'être avant les vacances. Je ne vous demande nulle faveur sur le fond de l'affaire, mais seulement de la célérité pour ce jugement. Vous obligerez celui qui a l'honneur d'être bien véritablement, etc.

Maurepas. »

Cela ne suffit pas encore à Beaumarchais. Il veut que l'avocat-général Séguier porte la parole et soit éloquent en sa faveur ; de là une lettre à M. de Maurepas, accompagnée d'un nouveau billet un peu plus expressif pour M. Séguier, billet que le ministre copie avec la même docilité que le précédent. Voici d'abord la lettre insinuante adressée au vieux ministre :

« Paris, ce 30 août 1776.

« J'irais me mettre à vos pieds ce matin, si je n'avais pas un rendez-vous arrêté chez M. l'ambassadeur d'Espagne. Il est bien doux à mon cœur de voir que le respect qu'on vous porte rend chacun vain et jaloux de faire quelque chose pour vous plaire. M. Séguier, apprenant que vous aviez eu la bonté de recommander la célérité de mon affaire à M. le premier président et à M. le procureur général, n'a pu s'empêcher de dire à un de ses amis qui est des miens : — Une pareille recommandation m'eût rendu bien éloquent dans cette affaire. Oh ! les hommes ! Ne vous lassez pas, monsieur le comte, de faire de bonnes actions… Je ne vous demande que votre signature à la lettre ci-jointe et votre cachet sur l'enveloppe : à l'instant mon affaire acquiert des ailes, et je vous aurai l'obligation d'avoir recouvré trois mois plus tôt mon état de citoyen, que je n'aurais jamais dû perdre.

« Je suis, avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

« Beaumarchais. »

Voici maintenant la lettre pour l'avocat-général, rédigée par Beaumarchais et que signe docilement M. de Maurepas :

« Versailles, ce 30 août 1776.

« J'apprends, monsieur, par M. de Beaumarchais, que, si vous n'avez pour lui la bonté de porter la parole en son affaire, il est impossible qu'il obtienne un jugement d'ici au 7 septembre. La partie des affaires du roi dont M. de Beaumarchais est chargé exige qu'il fasse assez promptement un voyage ; il craint de quitter Paris avant d'être rendu à son état de citoyen, et il y a si longtemps qu'il souffre, que son désir à cet égard est bien légitime. Je ne vous demande nulle faveur sur le fond d'une pareille affaire, mais vous m'obligerez infiniment si vous contribuez à la faire juger avant les vacances.

« J'ai l'honneur d'être bien véritablement, etc.

Maurepas. »

On reconnaît combien la situation de Beaumarchais est changée depuis le procès Goëzman : il n'a plus seulement pour lui l'opinion, il a pour lui le pouvoir, ce qui ne l'empêche pas de cultiver avec le même soin la faveur publique ; car en même temps qu'il prend ses précautions du côté du ministère et se ménage la parole officielle de l'avocat-général Séguier, il choisit pour défenseur un avocat qui, presque seul, a constamment refusé de plaider devant le parlement Maupeou, et que cette constante opposition a rendu très populaire, l'avocat Target. En lui confiant sa défense, Beaumarchais, toujours fidèle à ses goûts de mise en scène, écrit à Target une lettre qui circule partout et qui commence par ces mots : Le martyr Beaumarchais à la vierge Target. C'est la vierge Target qui, avec son éloquence un peu vide, mais pompeuse et sonore, se charge de maintenir la popularité de l'ancien adversaire de Goëzman et de le défendre en associant sa cause à celle du parlement restauré et de la liberté reconquise :

« Remplissez donc enfin, messieurs, dit Target, en terminant son plaidoyer, remplissez l'attente générale, et, j'ose le dire, le vœu qu'en secret vous formez vous-mêmes pour la réparation de l'injustice. Absous par le public, il est temps que le sieur de Beaumarchais soit délivré par la loi. Elle est passée cette époque de contradictions et d'orages où le citoyen ne puisait pas toujours dans les décisions de ses juges la règle de ses propres jugemens, où un homme a pu être frappé sans être déshonoré. L'union est rétablie, la nation possède enfin ses magistrats. Les ministres, les dépositaires des lois sont rentrés dans le droit, plus grand et plus flatteur encore, d'être les arbitres des mœurs et les modérateurs des sentimens. C'est au sein de cette concorde heureuse que, sous l'œil du public, et des mains de la loi, le sieur de Beaumarchais va reprendre, comme un droit qui lui est propre, ce premier bien de l'homme en société, l'honneur, qu'en attendant le retour de l'ordre il avait confié comme en dépôt à l'opinion publique. »

Après le discours de Target, l'avocat-général Séguier conclut également à la réhabilitation, et le 6 septembre 1776 un arrêt solennel du parlement tout entier, grand'chambre et Tournelle assemblées, annule la sentence portée contre Beaumarchais par le parlement Maupeou, le rend à son état civil et aux fonctions qu'il avait précédemment occupées. Cet arrêt fut accueilli avec le plus vif enthousiasme par la foule qui encombrait le prétoire, et l'heureux plaideur fut porté en triomphe au milieu des applaudissemens depuis la grand'chambre jusqu'à sa voiture. Il avait préparé un discours qu'il voulait prononcer avant la plaidoirie de Target, on le détermina à y renoncer ; mais comme il tenait à se mettre en règle avec l'opinion, il le publia dès le lendemain. Ce discours, qui figure dans ses œuvres, est assez bien réussi dans le genre noble, mais il est surtout très habile et très hardi. On vient de

voir plus haut avec quelle souplesse Beaumarchais sait tirer parti de la faveur d'un ministre ; mais tout en utilisant son crédit auprès de M. de Maurepas, il ne renonce point à son rôle de citoyen défenseur des droits de la nation. Dans son discours au parlement, non-seulement il ne concède rien à ses anciens adversaires, qui pour la plupart sont encore membres du grand conseil, mais il maintient toutes ses attaques contre les formes et les règles de la procédure. « Or ces formes et ces règles, comme le remarque très justement M. Saint-Marc-Girardin, n'appartenaient au parlement Maupeou que par occasion ; elles appartenaient aussi à l'ancien parlement. » Les coups que Beaumarchais avait portés au premier devaient rejaillir sur le second. En combattant le secret dans les procédures, en attaquant toutes ces méthodes d'instruction, confrontation et récolemens, qui éternisaient et embrouillaient les affaires, ces référés multipliés, ces audiences qui mettaient le plaideur à la discrétion d'un rapporteur, ces secrétaires que chaque plaideur devait payer largement, ces jugemens non motivés par lesquels un tribunal décidait à huis clos de l'honneur, de la fortune ou de la vie d'un citoyen, sans autre explication que cette formule : Pour les cas résultant du procès ; — en combattant tous ces abus divers, en faisant entrer dans l'esprit des masses le besoin d'une réforme judiciaire, Beaumarchais, après avoir aidé à détruire le parlement Maupeou aux applaudissemens de l'ancien parlement, contribuait, sans s'en douter lui-même, à préparer également la ruine du parlement qui l'avait applaudi. Lorsqu'on vit en effet ces fiers légistes, remontés sur leurs sièges, continuer les anciens erremens, lorsqu'on les vit, après une opposition systématique aussi ardente contre le bien que contre le mal, demander la convocation des états-généraux, mais s'attacher à annuler d'avance leur action en

la renfermant dans les vieilles formes, de manière à se ménager pour eux-mêmes une sorte de dictature, la même impopularité qui avait renversé les magistrats de Maupeou les renversa à leur tour. Après avoir fait reculer les rois, ils furent mandés à la barre de la constituante, et là il leur fut signifié que, suivant la parole de Beaumarchais, la nation était juge des juges. Quelques jours après, un simple décret décidait que les parlemens avaient cessé d'exister. C'est ainsi que, dans sa lutte contre Goëzman, Beaumarchais avait été un instrument involontaire, mais puissant de la révolution ; il l'était de même lorsque, heureux et fier de la victoire qui lui rendait enfin ses droits de citoyen, il se lançait à corps perdu dans sa grande opération d'Amérique. Avant de l'y suivre, il ne faut pas oublier qu'il a toujours mené de front plusieurs entreprises, et qu'au moment où il préparait ses quarante vaisseaux, il faisait jouer le Barbier de Séville.

07

Avec le Barbier de Séville Beaumarchais entre comme auteur dramatique dans la voie des grands succès et en même temps des grandes tribulations. Sa première comédie, avant de pouvoir se produire sur la scène, rencontra presque autant d'obstacles que la seconde, et subit diverses transformations dont il faut rendre compte.

Joué en février 1775, le Barbier avait été composé en 1772 : c'était d'abord un opéra-comique dans le goût du temps, que l'auteur destinait aux comédiens dits italiens, alors en possession de jouer ces sortes d'ouvrages. L'échec complet de son second

drame des Deux Amis et le goût qu'il eut toujours pour les couplets jetaient Beaumarchais d'un extrême à l'autre, du genre larmoyant dans le genre chantant et bouffon. Ce qui faisait l'originalité du Barbier de Séville sous cette première forme, c'est que l'auteur des paroles était en même temps, sinon l'auteur, au moins l'arrangeur de la musique. On se rappelle que dans ses lettres de Madrid, à côté d'un dédain assez marqué pour le théâtre espagnol en général, Beaumarchais manifeste un enthousiasme très vif pour la musique espagnole, et particulièrement pour les intermèdes chantés connus sous le nom de tonadillas ou saynètes. C'est le souvenir de ces tonadillas qui paraît avoir donné naissance au Barbier de Séville ; il fut d'abord composé pour faire valoir des airs espagnols que Beaumarchais avait apportés de Madrid et qu'il arrangeait à la française. « Je fais, écrit-il à cette époque, des airs sur mes paroles et des paroles sur mes airs. » Soit que les airs espagnols de Beaumarchais n'aient point séduit les oreilles des acteurs de la Comédie-Italienne, soit qu'ils aient trouvé que la pièce sous cette forme ressemblait trop à l'opéra de Sedaine : On ne s'avise jamais de tout, joué sur le même théâtre en 1761, toujours est-il que le Barbier de Séville opéra-comique fut refusé net par les comédiens italiens en 1772. Gudin, dans ses mémoires inédits, attribue ce refus à l'influence du principal acteur, Clairval, qui avait débuté dans la vie par l'état de barbier, et qui, après avoir représenté Figaro au naturel dans les boutiques de Paris, avait une antipathie invincible pour tout rôle qui lui rappelait sa première profession. Beaumarchais fut donc obligé de renoncer à faire jouer son opéra-comique. Je n'en ai retrouvé dans ses papiers que quelques lambeaux qui me portent à penser que ce n'est pas une grande perte, le talent poétique de l'auteur étant très inégal, produisant rarement deux

bons couplets de suite, et son talent de musicien ne s'élevant pas non plus au-dessus d'un talent d'amateur. C'était à deux grands maîtres, Mozart et Rossini, qu'il était réservé d'ajouter le charme de la musique aux inspirations de Beaumarchais. Quant à lui, repoussé comme librettiste et arrangeur de musique espagnole, il prit le parti de transformer son opéra en une comédie pour le Théâtre-Français.

Le fait énoncé par Gudin, que l'auteur des paroles du Barbier était en même temps l'auteur de la musique, se trouve confirmé par un billet écrit, en date du 21 décembre 1772, par une cousine de Beaumarchais qui tenait sa maison après la mort de sa seconde femme. Elle rend compte à Julie absente de la transformation de l'opéra du Barbier en comédie, et nous donne ainsi la date précise de cette transformation : « Nous avons fait samedi, écrit-elle, un joli souper avec Préville (l'acteur de la Comédie-Française). Notre objet, ma Julie, était de lire notre pièce, qui a été trouvée d'un mérite supérieur pour le bon comique. Préville lui répond du plus grand succès. Il prend le rôle de Bartholo, Feuilly Figaro, M Doligny Rosine, Bellecourt le comte, don Basile, à notre choix, et nous allons vendre notre musique ; le sacrifice en est fait. Ne nous en parle plus. » Cette musique qu'on allait vendre, et à laquelle Julie semble tenir beaucoup, était évidemment la musique espagnole importée et arrangée par Beaumarchais.

Accueilli au Théâtre-Français après avoir reçu l'approbation du censeur Marin, le Barbier de Séville allait être joué en février 1773, lorsque survient la querelle de l'auteur avec le duc de Chaulnes que nous avons déjà racontée. Beaumarchais est envoyé au For-l'Évêque, où il reste deux mois et demi, et la repré-

sentation du Barbier est forcément ajournée. Au sortir de prison l'auteur se préparait de nouveau à faire jouer sa pièce, lorsque tombe sur lui l'accusation criminelle intentée par le juge Goëzman : nouvel ajournement du Barbier de Séville. Cependant, l'immense succès de ses mémoires contre Goëzman ayant rendu Beaumarchais très populaire, les comédiens français veulent profiter de cette circonstance. Ils sollicitent la permission de jouer la pièce, ils l'obtiennent ; la représentation est annoncée pour le samedi 12 février 1774. « Toutes les loges, dit Grimm, étaient louées jusqu'à la cinquième représentation. » Alors arrive, le jeudi 10 février, un ordre supérieur qui fait cartonner les affiches et défend la représentation de la pièce. Ce jour même, 10 février, Beaumarchais publiait le dernier et le plus brillant de ses mémoires judiciaires. Comme on avait répandu le bruit que sa pièce était pleine d'allusions à son procès, il ajoute à la suite de son dernier mémoire une note où, après avoir annoncé au public la prohibition du Barbier de Séville, il dément toutes les allusions qu'on lui prête et termine ainsi :

« Je supplie la cour de vouloir bien ordonner que le manuscrit de ma pièce, telle qu'elle a été consignée au dépôt de la police il y a plus d'un an, et telle qu'on allait la jouer, lui soit représenté, me soumettant à toute la rigueur des ordonnances, si, dans la contexture ou dans le style de l'ouvrage, il se trouve rien qui ait le plus léger rapport au malheureux procès que M. Goëzman m'a suscité, et qui soit contraire au profond respect dont je fais profession pour le parlement.

« Caron de Beaumarchais. »

Le fait est qu'à cette époque la comédie du Barbier, composée avant le procès Goëzman, était complètement sevrée d'allusions à

ce procès, et très différente sous plusieurs autres rapports du texte définitif. Quoiqu'elle n'eût sous cette première forme qu'un caractère simplement gai et n'offrît aucune généralité satirique, elle porta la peine de la réputation qu'on lui faisait d'avance, et Beaumarchais ne put obtenir qu'elle fût jouée. Bientôt les différentes missions dont nous avons parlé le conduisirent en Angleterre et en Allemagne, et il dut laisser de côté pour un temps sa comédie. Cependant il ne l'oubliait pas ; les obstacles mêmes qu'elle rencontrait pour se produire le rendaient comme toujours plus obstiné à les surmonter. À son retour de Vienne, en décembre 1774, après cette captivité d'un mois qui lui donnait quelque droit à un dédommagement, il insista plus que jamais auprès de l'autorité pour la représentation de sa pièce. Les circonstances étaient favorables : le parlement Maupeou était mort depuis un mois, Louis XV n'existait plus ; le manuscrit que présentait Beaumarchais était fort inoffensif ; il obtint enfin la permission de faire jouer le Barbier. Seulement, entre la permission obtenue et la représentation, il se mit à l'aise : on avait prohibé cette comédie pour cause de prétendues allusions qui n'y étaient pas, il se dédommagea de cette injuste prohibition en y insérant précisément toutes les allusions que l'autorité avait craint d'y trouver et qui n'y étaient pas. Il la renforça d'un grand nombre de généralités satiriques, d'une foule de quolibets plus ou moins audacieux. Il y ajouta beaucoup de longueurs, il l'augmenta d'un acte, il la surchargea enfin si complètement, qu'elle tomba à plat le jour de la première représentation.

Avant d'avoir pu comparer au manuscrit de la Comédie-Française le manuscrit du Barbier en cinq actes que j'ai entre les mains, et qui a servi à la première représentation, je croyais, comme on le croit généralement d'après la préface imprimée du

Barbier, que cette pièce avait été d'abord composée en cinq actes. C'est une erreur, le texte primitif était en quatre actes, comme le texte définitif, dont il diffère d'ailleurs beaucoup à d'autres égards. Le manuscrit du Barbier déposé aux archives de la Comédie-Française est précisément ce texte primitif dont la composition remonte à la fin de 1772 ; il n'est conforme ni à la pièce telle qu'elle a été jouée pour la première fois, ni à la pièce telle qu'elle a été imprimée, mais il est en quatre actes comme la pièce imprimée, et la date du manuscrit est fixée par la note suivante, écrite de la main de Beaumarchais sur le dernier feuillet :

« Je déclare que le présent manuscript (sic) est parfaitement conforme à celui qui a été censuré de nouveau par M. Artaud, après l'avoir été, il y a plus d'un an, par le sieur Marin, et parfaitement conforme à celui qui est entre les mains de M. de Sartines, et sur lequel les comédiens français ont inutilement reçu déjà deux fois la permission de représenter la pièce. Je supplie monseigneur le prime de Conti de vouloir bien le conserver pour l'opposer à tout autre manuscript ou imprimé de cette pièce que l'on pourrait faire courir en y ajoutant pour me nuire des choses qui n'ont jamais été ni dans ma tête ni dans ma pièce, protestant que je désavoue tout ce qui ne sera pas exactement conforme au présent manuscript.

« Caron de Beaumarchais. »

Sur la première page du même manuscrit on lit encore ces mots écrits par Beaumarchais :

« Manuscript de l'auteur sur lequel seul la pièce sera jouée, si elle doit jamais l'être.

« Caron de Beaumarchais. »

Cette déclaration, en mars 1774, était sincère, mais elle était faite pour le besoin de la cause ; en février 1775, les circonstances n'étant plus les mêmes, Beaumarchais ne tient pas plus de compte de sa déclaration que si elle n'avait jamais existé, et il retouche considérablement sa pièce. Il en résulte que le manuscrit du Théâtre-Français n'est conforme, comme nous le disions, ni à la pièce telle qu'elle a été jouée pour la première fois ni à la pièce telle qu'elle a été imprimée. Le texte d'après lequel a eu lieu la première représentation est celui du manuscrit censuré par M. Artaud, en 1774, dont Beaumarchais vient de parler plus haut ; il était d'abord le même que celui du manuscrit primitif ; mais l'auteur l'a considérablement modifié, en 1775, au moyen d'additions et de retranchemens tous écrits de sa main, et il a été augmenté d'un acte. C'est ce manuscrit de la première représentation que j'ai retrouvé dans les papiers de famille ; il diffère également du texte imprimé et définitif, qui a été composé sur les deux manuscrits précédens.

En comparant ces trois textes du Barbier de Séville, on peut suivre exactement le travail assez curieux qui s'opère dans l'esprit de Beaumarchais sous l'influence des changemens apportés dans sa situation par le procès Goëzman et sous l'influence de la chute de sa pièce à la première représentation. Dans le manuscrit primitif en quatre actes, celui de la Comédie-Française, daté du 8 mars 1774, dont la composition remonte à la fin de 1772, et qui par conséquent a précédé le procès Goëzman, la pièce est purement et simplement un imbroglio du genre gai, plus mal intriguée que celle du texte imprimé, offrant beaucoup de longueurs, offrant plus de traces de l'ancien opéra-comique, par exemple trois chansons de plus, renfermant aussi un assez grand nombre de quolibets de mauvais goût, avec une nuance générale de

grosse gaieté qui la rapproche davantage de la farce. D'un autre côté, les allusions et les généralités satiriques y sont beaucoup plus rares que dans le texte publié, et la pièce n'offre pas encore cette physionomie philosophique et frondeuse qui commence déjà à se dessiner dans le Barbier, tel qu'il a été imprimé, et qui se prononcera bien plus encore dans le Mariage de Figaro.

Le manuscrit modifié et augmenté d'un acte pour la première représentation est beaucoup plus chargé dans tous les sens que les deux textes dont je viens de parler ; Beaumarchais s'y donne carrière. C'est un homme devenu célèbre par un procès éclatant, qui retouche une pièce composée à une époque où il était encore peu connu, et où il n'avait point eu à se défendre contre des ennemis acharnés. Le changement de sa situation se fait sentir dans les changemens de sa pièce. C'est ainsi, par exemple, que la fameuse tirade sur la calomnie, que Beaumarchais met dans la bouche de Basile, et qui est un des morceaux les plus brillans et les plus significatifs du Barbier, ne se trouve pas dans le manuscrit primitif, dans celui du Théâtre-Français ; elle a été ajoutée après coup, en 1775, sur le manuscrit qui a servi à la première représentation, au moyen d'un feuillet collé écrit tout entier et d'un seul jet de la main de Beaumarchais. L'auteur comique éprouvait le besoin de venger le plaideur. Dans le manuscrit primitif, Basile, reprochant à Bartholo de ne pas lui avoir donné assez d'argent, se contentait de lui dire, en style de musicien : « Vous avez lésiné sur les frais, et dans l'harmonie du bon ordre, un mariage inégal, un passe-droit évident, sont des dissonances qu'on doit toujours préparer et sauver par l'accord parfait de l'or. » Dans le manuscrit retouché pour la première représentation, Beaumarchais, entre ces mots, un mariage inégal, — un passe-droit évident, ajoute de sa main ceux-ci : un jugement inique, qui ont

passé dans le texte imprimé. C'est encore le condamné du parlement Maupeou qui proteste et se venge. La phrase d'Almaviva à Figaro : « Sais-tu qu'on n'a que vingt-quatre heures au palais pour maudire ses juges ? » et la réponse de Figaro : « On a vingt-quatre ans au théâtre, » ne se trouvent pas non plus dans le manuscrit de la Comédie-Française. La biographie de Figaro, racontée par lui-même au début de la pièce, a également subi des modifications de détail, entre autres celles-ci. Dans le manuscrit du Théâtre-Français, Figaro disait : « Accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événemens… » Dans le manuscrit de 1775, le blâmé du parlement Maupeou ajoute de sa main : » Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là. » Dans la même tirade, Figaro, énumérant les ennemis des gens de lettres, disait : « Les insectes, les moustiques, les critiques, les censeurs, et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres. » Dans le manuscrit retouché en 1775, il ajoute un nouvel insecte : « les maringouins. » Cette dénomination burlesque, qui a passé dans le texte imprimé, est évidemment un coup de patte qu'il éprouve le besoin de donner à Marin.

Dans le même manuscrit retouché en 1775, on voit que Beaumarchais désirerait beaucoup changer le nom de ce type de bassesse, de cupidité et d'astuce qu'avant son procès il a nommé Basile : souvent il rature ce nom et le remplace par le nom de Guzman, allusion à Goëzman ; puis enfin, n'osant pas aller jusque-là, il y renonce, rature Guzman et rétablit Basile. Il reprendra plus tard ce nom de Guzman qui lui plaît, rendra l'allusion plus claire en l'appliquant non pas à un musicien, mais à un juge, à un juge non pas astucieux, mais vil, cupide et sot, qu'il appellera don Guzman Brid'oison.

Quelquefois les modifications en 1775 portent sur le caractère de Figaro, auquel l'auteur ajoute des traits de sa propre physionomie, comme dans ce passage intercalé à la première représentation, supprimé après, et qui ne figure ni dans le manuscrit du Théâtre-Français, ni dans le texte imprimé. Bartholo, dans sa dispute avec Figaro, lui disait : « Vous vous mêlez de trop de choses, monsieur. » — Figaro répondait : « Que vous en chaut si je m'en démêle, monsieur ? — Et tout ceci pourrait mal finir, monsieur, reprend Bartholo. — Oui, pour ceux qui menacent les autres, monsieur, répond Figaro. » Ce Figaro qui se mêle de trop de choses, mais qui s'en démêle toujours, offrait avec Beaumarchais une parenté qu'il ne voulait sans doute pas rendre si sensible, et c'est probablement ce qui le détermina à supprimer ce passage.

Dans le manuscrit primitif, celui du Théâtre-Français, Bartholo se querellant avec ses domestiques, l'un d'eux, La Jeunesse, lui disait : Eh ! mais, monsieur, y a-t-il de la raison ? » Bartholo s'écriait : « C'est bon entre vous autres, misérables, de la raison ; je suis votre maître pour avoir toujours raison. » — Ici, sur le manuscrit même du Théâtre-Français, Beaumarchais avait remplacé de sa main les deux premiers mots de raison par le mot justice, ce qui faisait dire à Bartholo : « C'est bon entre vous autres, misérables, de la justice, » et ce qui rendait déjà la phrase un peu plus risquée ; mais il s'en était tenu là. Dans le texte définitif, en conservant cette modification, il complète sa pensée par ce passage audacieux, qui est resté dans la pièce imprimée, mais qui manque également au manuscrit du Théâtre-Français. La Jeunesse réplique à Bartholo : « Mais, pardi quand une chose est vraie ! » — Bartholo répond : « Quand une chose est vraie ! si je ne veux pas qu'elle soit vraie ; je prétends bien qu'elle ne soit pas

vraie. Il n'y aurait qu'à permettre à tous ces faquins-là d'avoir raison ; vous verriez bientôt ce que deviendrait l'autorité. » Nous verrons tout à l'heure que Beaumarchais tenait particulièrement à ce passage.

Dans le manuscrit primitif, au dénoûment du Barbier, Beaumarchais faisait intervenir seulement un notaire ; dans le manuscrit retouché, Beaumarchais ajoute au notaire un juge, et, n'osant pas l'appeler par son nom, il l'appelle d'abord un homme de loi ; puis il rature le mot homme de loi et emploie le mot espagnol alcade, qui rend son idée avec moins d'inconvéniens. Enfin il établit dans sa dernière scène un dialogue entre Figaro et l'alcade, où le premier berne le second avec une rare effronterie. Cette partie de la scène fut jugée trop forte et contribua à la chute du Barbier à la première représentation. Beaumarchais la supprima à la seconde, et elle ne figure pas dans le texte imprimé du Barbier ; mais comme Beaumarchais n'aimait pas à perdre ce qu'il jugeait bon, il reproduisit ce passage, neuf ans plus tard, en l'adoucissant un peu, dans le Mariage de Figaro. C'est celui où Figaro, reconnu par Brid'oison, lui demande insolemment des nouvelles de sa femme et de son fils : « Le cadet, qui est, dit-il, un bien joli enfant, je m'en vante. » La scène était d'abord dans le Barbier de Séville, à la vérité elle y était plus forte encore, rendue avec une plus grande crudité d'expressions, mais c'était au fond toujours la même scène. Après avoir été sifflée en 1775, elle passa très bien en 1784.

La même observation s'applique à la tirade si connue du Mariage de Figaro sur goddam, le fond de la langue anglaise. Cette tirade était aussi primitivement dans le Barbier de Séville, Beaumarchais l'avait ajoutée, sur son second manuscrit, dans la scène

de reconnaissance entre Figaro et Almaviva ; elle fut également repoussée par le public en 1775, comme trop forcée, trop voisine de la charge. Beaumarchais la retira, mais pour la reporter intrépidement dans le Mariage, où elle eut beaucoup de succès, et où elle est encore en possession d'amuser le parterre. Sous l'influence du Barbier de Séville même, et par d'autres causes plus générales, le goût public, de 1775 à 1784, s'était modifié ; il était devenu de moins en moins difficile sur la distinction des genres et des tons.

Pour compléter cette comparaison des trois textes du Barbier de Séville, après avoir parlé des passages que Beaumarchais renforçait sur le manuscrit primitif et de ceux qu'il ajournait, il nous faut dire un mot de ceux qu'il fut obligé de retrancher absolument après la première représentation. L'occasion d'étudier un auteur célèbre dans l'intimité de ses procédés de composition, dans ses ratures, dans ses variantes et dans ses brouillons, se présente rarement, et c'est peut-être le moyen le plus sûr de se faire une idée juste des qualités et des défauts de son esprit.

Avec son parti pris de restaurer l'ancienne jovialité gauloise, Beaumarchais ne craint pas d'outrer le comique jusqu'à la farce ; mais comme il veut plaire également aux esprits raffinés, et comme d'ailleurs un auteur ne se soustrait jamais complètement aux influences de son époque, il en résulte que cet ennemi déclaré de la recherche et de l'affectation dans les idées et le langage est souvent prétentieux et maniéré. Ces deux défauts en sens contraire, la prétention et la trivialité, dont on trouve encore des traces dans la charmante comédie du Barbier telle que nous la possédons, étaient bien plus saillans dans le texte de la première représentation. Pour n'en citer qu'un exemple, au début de la

pièce, Almaviva, en se promenant sous les fenêtres de Rosine, disait d'abord, comme dans le texte imprimé : « Suivre une femme à Séville, quand Madrid et la cour offrent de toutes parts des plaisirs si faciles ! Eh ! c'est cela même que je fuis ! » Puis il ajoutait cette phrase métaphorique alambiquée et inégale : « Tous nos vallons sont pleins de myrte, chacun peut en cueillir aisément : un seul croît au loin sur le penchant du roc, il me plaît, non qu'il soit plus beau, mais moins de gens l'atteignent. » Ce myrte et ce roc n'ayant sans doute pas eu de succès à la première représentation, Beaumarchais y renonça, et le monologue d'Almaviva gagna à cette suppression de devenir beaucoup plus naturel et plus coulant. À côté de ces passages maniérés, le manuscrit de la première représentation du Barbier en contient beaucoup d'autres où l'auteur semblait s'être proposé pour but de pousser la grosse plaisanterie aussi loin qu'elle peut aller. C'est ainsi que, dans la scène de reconnaissance entre Almaviva et Figaro, Beaumarchais ajoute d'abord au manuscrit primitif un trait qui n'y était pas : — « Je ne te reconnaissais pas, dit Almaviva à Figaro, te voilà si gros et si gras ! — Que voulez-vous, monseigneur ? répond Figaro. C'est la misère. » Jusqu'ici la saillie était bonne, mais l'auteur la gâtait tout de suite en la forçant, car Figaro ajoutait ceci : « Sans compter que j'ai perdu tous mes pères et mères ; de l'an passé je suis orphelin du dernier. » À une plaisanterie amusante succédait une charge grossière. Plus loin, Figaro disait : « J'ai passé la nuit gaiement avec trois ou quatre buveurs de mes voisines. »

L'intention de raviver, en même temps que l'ancien comique, l'ancien langage, celui de Rabelais, et aussi un peu celui du théâtre de la foire, est également très marquée dans le manuscrit de la première représentation. On sait que, dans le texte imprimé

du Barbier, Figaro, faisant à Almaviva le portrait du vieux tuteur qui veut épouser Rosine, le peint ainsi : « C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris-pommelé, rusé, rasé, blasé, qui guette, et furète, et gronde, et geint tout à la fois. » Ce portrait, avec redoublement d'épithètes, où l'imitation de Rabelais est déjà sensible, n'est qu'un fragment du portrait beaucoup plus détaillé que contenait la pièce à la première représentation, et qui est ainsi conçu : « C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris-pommelé, rasé, rusé, blasé, frisqué et guerdonné comme amoureux en baptême, à la vérité ; mais ridé, chassieux, jaloux, sottin, goutteux, marmiteux, qui tousse, et crache, et gronde, et geint tour à tour. Gravelle aux reins, perclus d'un bras et déferré des jambes ; le pauvre écuyer ! S'il verdoie encore par le chef, vous sentez que c'est comme la mousse ou le gui sur un arbre mort ; quel attisement pour un tel feu ! » Le portrait de Rosine était dans ce même ton rabelaisien, qui ne se retrouvait plus guère que sur les théâtres du boulevard. Il y avait aussi des scènes où la liberté du langage était poussée fort loin, notamment une scène où Basile, consulté par Bartholo sur son mariage avec Rosine, lui récitait avec des variantes le fameux quatrain de Pibrac sur les vieillards qui épousent de jeunes femmes. Toutes ces additions ayant considérablement allongé le manuscrit primitif déjà trop long, Beaumarchais avait été conduit à y ajouter un acte en coupant le troisième en deux ; mais la coupure était des plus malheureuses, et l'on s'explique très bien qu'elle ait contribué à faire tomber sa pièce à la première représentation. Le quatrième acte commençait au milieu du troisième, au moment où Rosine vient de chanter l'ariette qu'on ne chante plus aujourd'hui :

Almaviva, déguisé en maître de musique, et qui attend Figaro, après avoir dit à Rosine, comme dans la pièce imprimée : « Fi-

lons le temps, » ajoutait ceci :

« Et le beau récitatif obligé qui suit le morceau, le dites-vous aussi, madame ?

Rosine. — Oui ; mais c'est au clavecin qu'il faut l'accompagner à cause des fréquentes ritournelles.

Bartholo. — Ah ! passons au clavecin, car il n'y a rien dans le monde d'aussi important que les ritournelles. »

Or le clavecin, par une invention assez pauvre, au lieu de se trouver dans la pièce où l'on venait de chanter, se trouvait dans un cabinet voisin. Les deux amans, après avoir essayé, mais en vain, d'obtenir de Bartholo qu'il les écoutât du salon, passaient avec lui dans le cabinet ; la toile tombait sur ce maigre incident, et c'était la fin du troisième acte. Au quatrième acte, Bartholo, Rosine et le comte rentraient comme ils étaient sortis. « Je n'en ai pas perdu une syllabe (du récitatif), disait Bartholo : il est bien beau, mais elle a raison, on étouffe dans ce cabinet. Demain, je fais remettre son clavecin dans le salon. » Et la conversation reprenait en attendant l'arrivée de Figaro. Ce quatrième acte, composé d'une moitié du troisième, se trouvant trop court, Beaumarchais l'avait farci de quolibets débités par Figaro, qui, non content de chanter l'air inédit cité plus haut, faisait chanter à Almaviva d'autres couplets qui ne valent pas la peine d'être cités, et se livrait à une foule de plaisanteries d'un goût équivoque sur les médecins, sur les femmes, sur la mythologie.

Dans ce malheureux acte supplémentaire, Beaumarchais avait trouvé le secret de gâter la meilleure scène de toute la pièce, celle où Basile voit Bartholo, complice involontaire de la supercherie dont il doit être la victime, s'accorder avec Almaviva, Rosine et

Figaro pour lui imposer silence, et s'écrie : « Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici ? tout le monde est dans le secret. » L'effet de cette scène si neuve, si bien amenée, si bien dialoguée, était compromis par un prolongement inutile, où Beaumarchais continuait et forçait l'imbroglio après le départ de Basile.

C'est avec cette physionomie, chargée, outrée, embrouillée, que le Barbier de Séville se présenta pour la première fois devant le public le 23 février 1775. Le retentissement des Mémoires contre Goëzman était encore dans toute sa force. Les obstacles qui arrêtaient depuis deux ans la représentation de la pièce avaient redoublé la curiosité. Beaumarchais était déjà en possession du privilège d'exercer sur la foule une puissance d'attraction inouïe ; il y eut à sa première comédie une affluence de spectateurs qui ne devait être dépassée qu'à la seconde. « Jamais, dit Grimm au sujet du Barbier, jamais première représentation n'attira plus de monde. — On ne pouvait, dit de son côté La Harpe dans sa Correspondance, on ne pouvait paraître dans un moment plus marqué de faveur populaire, ni attirer un plus grand concours. »

L'effet produit sur ce nombreux auditoire fut un effet de déception très marquée : on s'attendait à un chef-d'œuvre. « Il est toujours difficile, écrit La Harpe à cette époque, de répondre à une grande attente. La pièce a paru un peu farce, les longueurs ont ennuyé, les mauvaises plaisanteries ont dégoûté, les mauvaises mœurs ont révolté. » Cette première impression de La Harpe, quand on la compare à celle que produit la lecture du manuscrit du Barbier tel qu'il fut d'abord représenté, semble assez exacte. Beaumarchais avait trop compté sur sa popularité ; il avait abusé en tous sens de sa verve, encombré sa pièce de scènes

inutiles, de plaisanteries souvent grossières, qui en gâtaient tout l'agrément, et qui lui donnaient parfois les allures d'une parade. L'échec fut complet. L'auteur s'est plu à constater lui-même ce fait, dans la préface du Barbier, avec l'aisance d'un homme qui vient de faire un tour de force, et qui, du jour au lendemain, a transformé une chute en un triomphe. « Vous eussiez vu, dit-il, les faibles amis du Barbier se disperser, se cacher le visage, ou s'enfuir ; les femmes, toujours si braves quand elles protègent, enfoncées dans les coqueluchons jusqu'aux panaches et baissant des yeux confus, les hommes courant se visiter, se faire amende honorable du bien qu'ils avaient dit de ma pièce… Les uns lorgnaient à gauche en me sentant passer à droite, et ne faisaient plus semblant de me voir. Ah ! Dieu ! D'autres, plus courageux, mais s'assurant bien si personne ne les regardait, m'attiraient dans un coin pour me dire : Et comment avez-vous produit en nous cette illusion ? car, il faut en convenir, mon ami, votre pièce est la plus grande platitude du monde. »

En écrivant cette spirituelle préface du Barbier remanié, qu'il intitule bravement comédie représentée et tombée, Beaumarchais s'amuse aux dépens de la critique et un peu aussi aux dépens du public. Comme beaucoup d'autres enfans gâtés de la renommée, c'est surtout là où il s'est trompé qu'il tient à prouver qu'il a eu raison. Au lieu d'avouer la transformation qui est la véritable cause du succès définitif de sa pièce, il affirme avec un aplomb étourdissant qu'il n'y a presque rien changé, et que « le Barbier enterré, dit-il, le vendredi est exactement le même qui s'est relevé triomphalement le dimanche. » C'est tout au plus s'il reconnaît que, « ne pouvant se soutenir en cinq actes, il s'est mis en quatre pour ramener le public. » La vérité est que tout ce qui fait aujourd'hui l'agrément du Barbier, tel que nous l'avons, se

trouvait bien dans la pièce à la première représentation, mais s'y trouvait mélangé à une quantité énorme de défauts qui expliquent parfaitement la sévérité du public. Beaumarchais plaçait mal son amour-propre : il voulait faire passer pour l'effet d'une cabale ou d'un caprice du parterre ce qui n'avait été qu'un acte de justice, et il ne songeait point à faire valoir son véritable mérite, mérite rare et dont il y a, je crois, peu d'exemples au théâtre. Il n'est pas commun, en effet, de voir un auteur dramatique ramasser une pièce justement tombée, et en vingt-quatre heures, du jour au lendemain, lui faire subir une véritable métamorphose, refondre deux actes en un, transposer des scènes, faire disparaître tout ce qui est louche ou confus dans les situations et dans l'intrigue, supprimer toutes les longueurs, élaguer ou relever tout ce qui est trivial ou plat dans le dialogue, et transformer ainsi, presque à la minute, un ouvrage médiocre en une production charmante, pleine de mouvement et de verve, où l'intérêt va toujours croissant, et dont La Harpe dit avec raison, dans son Cours de littérature, que c'est le mieux conçu et le mieux fait des ouvrages dramatiques de Beaumarchais. Le Barbier est en effet mieux composé que le Mariage de Figaro, dont les deux derniers actes renferment beaucoup de longueurs, et ne se soutiennent que par des jeux de scène et des jeux d'esprit.

Dans cette rapide transformation du Barbier, Beaumarchais apparaît avec tout ce qui caractérise la période la plus brillante de son talent. Son esprit a toute la force que donne la maturité, et il conserve encore la flexibilité de la jeunesse. Ardent, souple et fécond, les dangers ou les embarras lui font trouver des ressources inattendues ; il sait se plier à toutes les circonstances, et il les dompte en les enlaçant. C'est bien le même homme qui, tout à l'heure dramaturge médiocre, devenait du jour au lendemain,

sous l'influence du péril, un polémiste redoutable et brillant. C'est le même homme qui, après avoir mis deux ans à composer tout à son aise une comédie pleine de défauts, en faisait presque un chef-d'œuvre en vingt-quatre heures, sous la pression d'un public mécontent et déçu.

Le canevas du Barbier n'est pas neuf : c'est le thème si connu du vieux tuteur amoureux qui veut épouser sa pupille. Beaumarchais, qui, comme Molière, prenait son bien partout où il le trouvait, a peut-être emprunté le fond et une partie des situations de sa pièce à une vieille comédie de Fatouville, jouée aux Italiens en 1692, qui porte pour titre le sous-titre du Barbier, la Précaution inutile, et présente quelque analogie avec la pièce de Beaumarchais. Probablement aussi l'auteur du Barbier a lu avec fruit l'opéra-comique de Sedaine : On ne s'avise jamais de tout. Le docteur Tue, de Sedaine, médecin, tuteur et amoureux de Lise, est de la même famille que le docteur Bartholo. Lise, avec une ingénuité plus complète que Rosine, n'est pas sans rapport avec la pupille de Bartholo. Dorval, l'amant de Lise, pourrait bien avoir contribué à donner l'idée d'Almaviva. Tous deux emploient, pour déjouer la jalousie du tuteur, des déguisemens analogues. Si Almaviva se travestit en soldat, puis en musicien, Dorval se déguise en vieux captif venant de Maroc, puis en vieille femme ; il chante en s'accompagnant de la guitare, comme Almaviva. Il y a même dans l'opéra de Sedaine une scène où Dorval, parlant à la duègne qui surveille Lise, emploie, pour se faire entendre de celle-ci, des mots habilement détournés qui rappellent la scène entre Almaviva, Rosine et Bartholo, au troisième acte du Barbier. Enfin, si le Barbier se termine par un mariage et l'intervention d'un alcade, On ne s'avise jamais de tout finit également par un mariage et l'intervention d'un commissaire. Mais des tuteurs amoureux et

jaloux, des pupilles rebelles, des amans inventifs, des déguisemens, des commissaires ou des alcades, cela se trouve partout, est à la portée de tout le monde, et tout dépend de la manière de s'en servir. Beaumarchais n'avait donc pas tort de répondre à ceux qui lui reprochaient d'avoir copié l'ouvrage de Sedaine par cette saillie spirituelle qui est bien dans son genre d'esprit : « Un amateur, saisissant, dit-il, l'instant qu'il y avait beaucoup de monde au foyer, m'a reproché, du ton le plus sérieux, que ma pièce ressemblait à On ne s'avise jamais de tout. — Ressembler, monsieur ? je soutiens que ma pièce est On ne s'avise jamais de tout lui-même. — Et comment cela ? — C'est qu'on ne s'était pas encore avisé de ma pièce. — L'amateur resta court, et l'on en rit d'autant plus, que celui-là qui me reprochait On ne s'avise jamais de tout est un homme qui ne s'est jamais avisé de rien. »

S'il y a, en effet, quelque vague analogie entre l'opéra de Sedaine et le Barbier, ce qui n'est pas dans Sedaine, ce qui n'est nulle part avant le Barbier, c'est le personnage capital de la pièce, c'est Figaro, ce valet de comédie qui se détache au milieu de tous les valets de comédie, et qui est bien la propriété exclusive et la création de Beaumarchais. Quoi qu'on puisse dire de ce personnage, il est passé dans l'histoire de l'art à l'état de type, comme Panurge, comme Falstaff, comme don Juan, comme Gil Blas, et a pris rang parmi les figures impérissables. Quand il aura donné toute sa mesure, après la Folle Journée, nous aurons occasion de l'analyser en détail et de l'étudier dans sa généalogie, qui est assez variée ; mais ce n'est pas seulement Figaro qui est original dans le Barbier. Bartholo, comme le remarque très bien La Harpe, n'est pas un tuteur banal, comme tous les tuteurs de comédie. Il est dupe, il n'est point sot ; il est très rusé au contraire, et il faut beaucoup d'adresse pour le tromper. De là, entre lui, Ro-

sine, Almaviva et Figaro une rivalité de précautions et d'inventions qui se croisent, se déjouent, se renouvellent et se poursuivent avec un intérêt qui augmente de scène en scène jusqu'au dénoûment.

Quant au dialogue du Barbier, s'il n'est pas plus animé, il est plus tempéré, moins prétentieux et plus coulant que celui du Mariage de Figaro. Le défaut de Beaumarchais, on le sait, c'est l'abus d'une chose dont tout le monde ne peut pas abuser comme lui, c'est l'abus de l'esprit. Non-seulement il en donne trop à chacun de ses personnages, mais il leur donne à tous à peu près le même genre d'esprit, qui est le sien ; tous sont également féconds en saillies imprévues, en sentences plaisantes. L'auteur n'a pas cette suprême puissance de création qui permet à Molière de donner le jour aux êtres les plus différens, non-seulement par le caractère, mais par la tournure d'esprit. Il parle trop souvent par la bouche de ses personnages, et telle scène, plus ou moins habilement liée à l'action générale, n'a d'autre but que de lui fournir l'occasion de placer avantageusement une série de bons mots. Ces saillies, amenées de trop loin et tirées par les cheveux, sont plus fréquentes dans le Mariage de Figaro que dans le Barbier, où tout marche et s'enchaîne mieux ; cependant elles s'y rencontrent encore. En faisant remarquer que plusieurs de ces bons mots sont déjà connus et se trouvent ailleurs, La Harpe dit : « Apparemment Beaumarchais en tenait registre quand il lisait. » La Harpe ici a deviné juste. L'auteur du Barbier de Séville avait l'habitude d'écrire sans ordre sur des feuilles volantes, non-seulement les pensées sérieuses, comiques ou grivoises qui le frappaient dans ses lectures, mais toutes celles qui se présentaient à son esprit, et qu'il mettait en réserve pour en tirer parti plus tard. C'est ainsi que la plupart des traits et des sentences du Barbier ou du Ma-

riage de Figaro, qu'on croirait au premier abord échappés à la verve de l'auteur dans le feu de la composition, se retrouvent çà et là dans cette sorte de répertoire, mêlés à une foule de réflexions historiques, politiques ou philosophiques, qui prouvent que l'esprit de Beaumarchais se nourrissait des élémens les plus divers.

Quoi qu'il en soit, le Barbier, tombé à la première représentation, relevé et rajusté par l'auteur, eut un plein succès à la seconde. On y reconnut une restauration originale de l'ancienne comédie d'intrigue, rajeunie, agrandie, renouvelée, et les sifflets de la veille se changèrent en applaudissemens. « J'étais hier, écrit le 27 février 1775 M Du Deffant, j'étais hier à la comédie de Beaumarchais, qu'on représentait pour la seconde fois ; à la première, elle fut sifflée ; pour hier, elle eut un succès extravagant ; elle fut portée aux nues ; elle fut applaudie à tout rompre. » Nous devons avouer que M Du Deffant ajoute : « Rien ne peut être plus ridicule ; cette pièce est détestable... Ce Beaumarchais, dont les Mémoires sont si jolis, est déplorable dans sa pièce du Barbier de Séville. » Le jugement de M Du Deffant ne fut pas ratifié par le public. Du reste, le goût dédaigneux et blasé de la spirituelle correspondante d'Horace Walpole n'était pas très apte à apprécier un genre de comique aussi franc, aussi dégourdi que celui du Barbier, et Beaumarchais pouvait se consoler de n'être point apprécié par elle, car dans la lettre qui suit celle que nous venons de citer, elle ajoute encore ceci : « L'Orphée de M. Gluck, le Barbier de Séville de M. de Beaumarchais, m'avaient été extrêmement vantés ; on m'a forcée à les voir, ils m'ont ennuyée à la mort. » On voit qu'il n'était vraiment pas facile d'intéresser M Du Deffant. Le parterre, qui n'avait point, comme elle, la maladie de l'ennui, se montra beaucoup moins rétif, et, à partir de la seconde

représentation, le Barbier ne cessa d'attirer la foule jusqu'à la clôture de la saison d'hiver, c'est-à-dire jusqu'au 29 mars 1775.

On sait qu'il était d'usage autrefois de fermer chaque année les théâtres et spécialement le Théâtre-Français pendant trois semaines, à partir de la Passion jusqu'après la Quasimodo. Il était d'usage aussi au Théâtre-Français qu'à la dernière représentation qui précédait cette clôture, un des acteurs vînt sur la scène adresser au public un beau discours qu'on appelait le compliment de clôture. Beaumarchais, amateur de l'innovation en toutes choses, eut l'idée de remplacer ce discours ordinairement majestueux par une sorte de proverbe en un acte qui fut joué, avec les costumes du Barbier, aux représentations de clôture de 1775 et de 1776. Ce compliment dialogué ne se trouve plus dans les archives de la Comédie-Française, mais il a été conservé dans les papiers de Beaumarchais, écrit tout entier de sa main et copié en double avec une feuille contenant la distribution des rôles. Je ne m'explique pas comment Gudin n'a pas fait figurer ce travail dans l'édition des œuvres de son ami ; il a sans doute échappé à ses recherches, car ce n'est rien moins qu'une petite comédie en un acte dont l'idée est assez originale et dont le dialogue offre toutes les qualités de l'auteur du Barbier de Séville. Ne pouvant reproduire ici en entier ce petit proverbe, joué, mais resté inédit, nous le ferons du moins connaître par des citations assez nombreuses.

Voici d'abord ce qui me paraît lui avoir donné naissance. En introduisant au Théâtre-Français une pièce d'un comique aussi haut en couleur que le Barbier, Beaumarchais avait voulu briser les entraves un peu étroites dans lesquelles on enfermait alors ce théâtre, auquel on interdisait, au nom du bon ton et de la bonne compagnie, toute pièce rappelant plus ou moins l'ancienne comé-

die d'intrigue. On permettait bien aux farces ingénieuses de Molière, comme les Fourberies de Scapin ou Pourceaugnac, de reparaître de temps en temps sur la scène, parce qu'elles étaient de Molière, et qu'après tout, ces farces charmantes ayant amusé Louis XIV et sa cour, on n'osait pas se déclarer plus difficile que le grand roi ; mais il était interdit aux auteurs vivans de marcher, même de loin, sur les traces du maître. Et comme le Théâtre-Français avait seul le droit de jouer la comédie proprement dite, il n'y avait presque pas de nuances intermédiaires entre les farces grossières du boulevard et le genre de comédie qui florissait alors, genre un peu froid, guindé et maniéré, sans être plus moral quant au fond des idées et des situations. On a vu avec quelle impétuosité déréglée Beaumarchais avait d'abord tenté d'abolir cette scrupuleuse distinction des genres par une comédie beaucoup trop chargée, dont les défauts avaient justement choqué le public, et comment, après l'avoir considérablement retouchée, il l'avait fait accepter et triompher, bien qu'elle offrît encore des nuances très fortes. Cependant cela ne suffisait pas à l'auteur du Barbier ; il ne lui suffisait pas de restaurer au Théâtre-Français un peu de la vive gaieté d'autrefois et de faire applaudir à outrance par le parterre les éternuemens de Dugazon dans le rôle du vieux valet La Jeunesse. Il voulait plus encore : il voulait non-seulement qu'on rît à gorge déployée, mais qu'on chantât sur le théâtre de MM. les comédiens ordinaires du roi. Ceci était énorme et essentiellement contraire, disait-on, à la dignité de la Comédie-Française. Néanmoins, comme Beaumarchais ne renonçait pas facilement à ce qu'il voulait, on avait essayé, pour lui plaire, de chanter à la première représentation les airs qu'il avait placés dans le Barbier ; mais, soit que les acteurs s'acquittassent mal de ce labeur inaccoutumé, soit que le public ne goûtât pas

cette innovation, tous les airs avaient été impitoyablement sifflés, et il avait fallu les supprimer à la reprise de la pièce. Il en était un cependant auquel Beaumarchais tenait beaucoup, c'était le fameux air de Rosine au troisième acte : Quand dans la plaine, etc. L'aimable actrice qui avait créé le rôle de Rosine, M Doligny, peu habituée à chanter en public et encore moins habituée à être sifflée, refusait absolument de recommencer l'expérience, et Beaumarchais avait dû se résigner au sacrifice de son air ; mais en toutes choses il ne se résignait jamais que provisoirement. Aux approches de la représentation de clôture, il proposa aux comédiens de rédiger pour eux, sous forme de scènes, un compliment de clôture original et amusant, mais à une condition, c'est qu'on chanterait son fameux air intercalé dans le compliment en question, qui devait être joué par tous les acteurs du Barbier. Comme M Doligny se refusait toujours à le chanter et comme Beaumarchais aurait craint de la blesser en faisant figurer dans sa petite pièce une autre Rosine, il y supprima le rôle de Rosine et le remplaça par l'intervention en personne d'une autre actrice plus hardie et qui chantait très bien, M Luzzi.

Pour comprendre cette petite comédie, qui fait suite au Barbier, il faut donc se figurer que nous sommes arrivés à la représentation de clôture du 29 mars 1775. On vient de jouer le Barbier pour la treizième fois. Au moment où le public s'attend à voir, suivant l'usage ordinaire, arriver sur la scène en habit de ville un des acteurs chargés de lui dire adieu en termes solennels au nom de la Comédie-Française, la toile se lève, et le gros Desessarts, avec le costume du rôle de Bartholo qu'il vient de jouer, apparaît dans l'attitude du désespoir.

SCÈNE PREMIÈRE.

BARTHOLO (DESESSARTS), SEUL, SE PROMENANT UN PAPIER À LA MAIN. — LA TOILE SE LÈVE. IL PARLE À LA COULISSE.

Rougeau ! Renard ! ne levez pas la toile encore, mes amis, je ne suis pas prêt… Diable d'homme aussi, qui nous promet un compliment pour la clôture qui nous tient le bec à l'eau jusqu'au dernier jour, et, quand on doit le prononcer, il faut que je le fasse, moi… « Messieurs, si votre indulgence ne rassurait pas un peu mon génie alarmé… » Je ne ferai jamais ce compliment-là… « Messieurs, votre critique et vos applaudissemens nous sont également utiles, en ce que… » La peste soit de l'homme ! « Messieurs… pour bien rendre ce que je sens, il faudrait… il faudrait… » Ah ! pour bien faire, il faudrait que ce compliment eût quelque rapport à l'habit dans lequel je dois le débiter ; voyons : « Messieurs, de même que les médecins entreprennent tous les malades, mais ne guérissent pas toutes les maladies… » Qu'une bonne fièvre putride eût pu le saisir au collet, auteur de chien, perfide auteur !… « entreprennent tous les malades, mais ne guérissent pas toutes les maladies… de même les comédiens hasardent toutes les pièces nouvelles, sans être sûrs que la réussite… » Ah ! je sue à grosses gouttes et je ne fais rien qui vaille… « Messieurs… messieurs… »

SCÈNE DEUXIÈME.

BARTHOLO (DESESSARTS), FIGARO (PRÉVILLE), LE COMTE ALMAVIVA (BELLECOURT).

Figaro, riant. — Ah ! ah ! ah ! ah ! messieurs… Eh bien ! messieurs ?

Bartholo. — Ah ça ! venez-vous encore m'impatienter, vous autres ?

Le Comte. — Nous venons vous offrir nos conseils, bon docteur.

Bartholo. — Je n'ai pas besoin de précepteurs aussi goguenards. Je vous connais à présent.

Le Comte. — Nous ne plaisantons point, je vous jure, et nous sommes aussi intéressés que vous à ce que votre compliment soit agréable au public.

Figaro. — Ou qu'il rie du complimenteur ; En vérité, nous ne venons ici qu'à bonne intention.

Bartholo. — Oui !... à la bonne heure... C'est que j'ai une singularité fort singulière, moi ! Quand je n'ai rien à faire, mon esprit va, va comme le diable, et dès que je veux me mettre à composer...

Figaro. — Il prend ce temps-là pour se reposer. Je sais ce que c'est, docteur. Il ne faut pas que cela vous étonne ; cet accident arrive à beaucoup d'honnêtes gens comme vous qui se mettent à l'œuvre sans idées. Mais savez-vous ce qu'il faut faire ? Au lieu de rester en place en composant, ce qui engourdit la conception et rend l'accouchement pénible à une jeune personne de votre corpulence, il faut vous remuer, docteur, aller et venir, vous donner de grands mouvemens.

Bartholo. — C'est ce que je fais aussi depuis une heure.

Figaro. — Et prendre la plume dès que vous sentez que les esprits animaux vous montent à la tête.

Bartholo. — Comment ! les esprits animaux…

Le Comte. — Finis donc, Figaro, il est bien temps de plaisanter !

Bartholo. — Ingrat barbier pour qui j'eus mille bontés, tu ris de mon embarras, au lieu de m'en tirer.

Le Comte. — Où en êtes-vous, docteur ?

Bartholo. — J'en suis à imaginer pour la clôture quelque chose qui me fasse au moins déployer un beau talent devant le public.

Figaro. — Déployer un beau talent ! Eh mais ! ne cherchez pas, docteur ; rappelez-vous seulement le plaisir extrême que vous lui avez fait quand vous avez déployé à ses yeux le très beau talent de chanter en dansant comme un ours et claquant vos deux pouces :

Bartholo. — Ce drôle se pendrait plutôt que de manquer de désobliger ceux à qui il peut faire plaisir.

Le comte. — Réellement, Figaro, tu le désoles, et le temps se passe. Ah ça ! dites-moi, docteur, connaissez-vous les choses dont un compliment de clôture doit être composé ?

Bartholo. — Ah ! si je savais aussi bien le faire comme je sais le définir.

Figaro. — Ah ! si je savais courir comme je sais boire, je ferais soixante lieues par heure.

Bartholo. — Je sais qu'il faut invoquer l'indulgence du public, parler modestement de nous, et dire un mot obligeant de tous les ouvrages nouveaux représentés dans l'année.

Figaro. — Voilà le plus difficile. Au gré des auteurs, on n'en dit jamais assez ; au gré du public, on en dit souvent trop.

Bartholo. — Il faudrait trouver le juste-milieu.

Figaro. — Ou n'en point parler du tout. Ma foi, c'est le plus sûr.

Le comte. — N'en point parler serait dur ; mais il suffit de rappeler les ouvrages sans les juger de nouveau. Ce n'est plus à nous à prononcer sur leur mérite. L'adoption que nous en avions faite est la preuve du bien que nous en pensions, et l'œil perçant du public nous dispense ici d'en scruter les défauts. Mais sur les succès même les plus combattus, les plus douteux, nous devons aux ailleurs le juste éloge d'un désir ardent de plaire au public que nous partageons avec eux.

Bartholo. — Eh morbleu ! bachelier, que ne me disiez-vous que vous alliez dire cela ! J'aurais pris la plume, et mon ouvrage serait bien avancé… Vous dites donc ?

Le comte. — Ma foi, je ne m'en souviens plus.

Bartholo. — Quel dommage ! Et toi, Figaro ?

Figaro. — Moi, cela m'a paru fort plat.

Bartholo. — Je le crois, dès qu'il n'y a pas de calembours.

Figaro. — Il est vrai, je ne fais pas autre chose.

Bartholo. — Tâche au moins de te rendre utile une fois en nous rappelant quelles pièces on a données cette année.

Figaro. — On a donné, on a donné…

Ici Figaro, Bartholo et le comte font à eux trois la revue des pièces données en 1775, avec des appréciations de Figaro d'une réserve diplomatique très bouffonne.

Bartholo. — Cela fait pourtant sept nouveautés en dix mois ! Et l'on prétend que nous sommes des paresseux.

Figaro. — Nous en abattrions bien d'autres, si l'on pouvait allier des intérêts inconciliables ; mais pendant que l'homme de lettres qui attend son tour dit sans cesse : Eh ! va donc, la Comédie ; finis-en une bonne fois ; c'est à moi d'engrener, — l'auteur qui est sur le chantier nous crie de son côté : Piano ! la Comédie, piano ! faites-moi durer encore. Tout cela est assez difficile.

SCÈNE TROISIÈME.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, MADEMOISELLE LUZZI.

M Luzzi. — Eh bien ! messieurs, est-ce que le compliment n'est pas dit ?

Figaro. — C'est bien pis, il n'est pas fait.

M Luzzi. — Ce compliment ?

Bartholo. — Un maudit auteur m'en avait promis un ; à l'instant de le prononcer, il nous fait dire de nous pourvoir ailleurs.

M Luzzi. — Je suis dans le secret : il est piqué de ce qu'on a retranché de sa pièce l'air du Printemps.

Bartholo. — Quel air du Printemps ? quelle pièce ? Vous croyez tout deviner, tout savoir.

M Luzzi. — L'ariette de Rosine dans le Barbier de Séville.

Bartholo. — On a bien fait, mademoiselle ; le public n'aime pas qu'on chante à la Comédie-Française.

M Luzzi. — Oui, docteur, dans les tragédies ; mais depuis quand ferait-il ôter d'un sujet gai ce qui peut en augmenter l'agrément ? Allez, messieurs, monsieur le public aime tout ce qui l'amuse.

Bartholo. — D'ailleurs est-ce notre faute à nous si Rosine a manqué de courage ?

M Luzzi, minaudant. — Est-il joli, le morceau ?

Le comte. — Voulez-vous l'essayer ?

Bartholo. — N'allez-vous pas la faire chanter ? Comment veut-on que j'achève mon compliment ?

Le comte. — Allez toujours, docteur.

Figaro, à M Luzzi. — Dans un petit coin, à demi-voix.

M Luzzi. — Mais je suis comme Rosine, moi, je vais trembler.

Figaro. — Fi donc ! trembler ! Mauvais calcul, mademoiselle…

M Luzzi. — Eh bien ! vous n'achevez pas votre petit calembour : la peur du mal et le mal de la peur ?

Figaro. — Ah ! vous appelez cela un calembour ?

M Luzzi. — Il est vrai que moi qui ai peur de mal chanter, je ressens déjà beaucoup le mal que me fait cette frayeur-là.

Figaro, riant. — Oui, je le crois ; mais vous ne chanterez pas moins pour cela. Vous êtes si bonne, Luzzi, qu'en toute affaire vous n'opposez jamais que des difficultés engageantes.

M Luzzi. — Il ne tiendrait qu'à moi de prendre cela pour une épigramme.

Le comte. — Sur un talent qui lui est peu familier, Rosine est vraiment timide, elle ; mais vous qui chantez souvent, avouez, friponne, que vous n'avez ici que l'hypocrisie de la timidité. (M Luzzi prélude gaiement.)

Figaro. — Elle ne changera jamais, cette Luzzi ; chantant, jouant la comédie, toujours gaie, toujours belle : d'honneur, c'est un diamant dans la société.

Bartholo. — Maudit bavard !

M Luzzi, riant. — Ah ! ah ! ah ! ah ! laissez-le donc se tirer de là, docteur, et nous expliquer comment je suis un diamant.

Figaro, gaiement. — Ainsi que toutes les jolies femmes. La nature, en se jouant, féconde la mine abondante où nous puisons ces diamans-là. La jeunesse est le lapidaire qui les développe et les taille ; la parure élégante est l'alvéole qui les enchâsse ; notre imagination, la feuille qui les brillante ; enfin l'amour, belle Luzzi, n'est-il pas… le joaillier qui les met en œuvre ?

M Luzzi. — Hum ! mauvais plaisant ! Et l'hymen que vous oubliez ?

Figaro. — C'est, si vous voulez, le marchand qui les met dans le commerce.

Bartholo. — Que le diable emporte le metteur en œuvre, le marchand et le diamant ; j'ai perdu la plus sublime idée !

Le comte, à M Luzzi. — J'espère que son courroux ne nous privera pas du plaisir de vous entendre.

M Luzzi. — Au moins, messieurs, c'est vous qui voulez que je chante ?

Bartholo. — Ah ! point du tout.

Figaro. — Certainement.

Le comte. — Nous jugerons si l'air eût fait plaisir.

M Luzzi chante.

Le comte. — Fort joli, d'honneur.

Figaro. — C'est un morceau charmant.

Bartholo. — Eh ! allez au diable avec votre morceau charmant. Je ne sais ce que je fais, moi ; voilà que j'ai lardé mon compliment d'agneaux, de chiens et de chalumeaux… Don Basile, à cette heure…

La scène avec Basile n'est qu'une variante de la scène de mystification du Barbier. Basile est censé ignorer que c'est le jour de la clôture, et il veut annoncer au public la pièce qu'on jouera demain. Figaro le mystifie de son mieux, et chacun lui répète le fameux mot : Allez vous coucher. Après que Basile s'est retiré, Bartholo continue à se démener, mais son compliment n'avance guère. Il s'adresse enfin à Figaro et au comte :

Bartholo. — Enfin, puisque vous voilà, si vous étiez que de moi tous les deux, qu'est-ce que vous diriez ?

Figaro. — Si nous étions que de vous, docteur, il est clair que nous ne saurions que dire.

Bartholo. — Eh ! non, non, si vous étiez moi, c'est-à-dire chargés du compliment.

Le comte. — Je me recueillerais un moment, et il me semble que je dirais à peu près : — Est-il besoin, messieurs, que je fasse ici l'apologie de notre empressement, quand je parle au nom de toute la Comédie ? et notre existence théâtrale n'appartient-elle pas à chacun de vous, quoique chacun de vous ne se prive, pour en jouir, que de la moindre partie d'un superflu qu'il destine à ses amusemens ? Pour être convaincus donc, messieurs, qu'un motif plus noble que l'intérêt nous fait souhaiter constamment de vous plaire, considérez qu'il n'y a pour nous aucun rapport entre la faible utilité du produit de chaque place et l'extrême plaisir que nous cause le plus léger applaudissement de celui qui la remplit. À ce prix, qui nous est si cher, nous supportons les dégoûts de l'étude, la surcharge de la mémoire, l'incertitude du succès, les ennuis de la redite et toutes les fatigues du plus pénible état. Notre seule affaire est de vous donner du plaisir ; toujours transportés quand nous y réussissons, nous ne changeons jamais à votre égard, quoique vous changiez quelquefois au nôtre. Et quand, malgré ses soins, quelqu'un de nous a le malheur de vous déplaire, voyez avec quel modeste silence il dévore le chagrin de vos reproches, et vous ne l'attribuerez pas à un défaut de sensibilité chez nous, dont l'unique étude est d'exercer la vôtre. En toute autre querelle, l'agresseur inquiet doit s'attendre au ressentiment qu'il provoque ; ici, l'offensé baisse les yeux avec une timidité respectueuse, et la seule arme qu'il oppose au plus dur traitement est un nouvel effort pour vous plaire et reconquérir vos suffrages. Ah ! messieurs, pour notre gloire et pour vos plaisirs, croyez que nous désirons tous être des acteurs parfaits ; mais, nous sommes forcés de l'avouer, la seule chose que nous voudrions ne jamais

invoquer est malheureusement celle dont nous avons le plus souvent besoin, votre indulgence. (Il salue.)

Bartholo. — Bon, bon, bon, excellent.

Figaro. — Fi donc ! Gardez-vous bien, docteur, d'écrire tout ce qu'il vient de débiter.

Bartholo. — Et pourquoi ?

Figaro. — Cela ne vaut pas le diable.

M Luzzi. — Quoi ! son discours ? Il m'a paru si bien.

Bartholo. — Je parie, moi, qu'il serait fort applaudi.

Figaro. — Oui, parce que cela claque à l'oreille, et a l'air d'être un compliment… Pas une pensée qui ne soit fausse.

Bartholo. — Jalousie d'auteur.

Le comte. — Ah ! voyons.

Figaro. — Vous préférez les applaudissemens du public au profit des places qu'il occupe au spectacle ?

Le comte. — Certainement.

Figaro. — Fort bien ; mais si chacun s'abstenait de vous apporter ici le profit de sa place, où iriez-vous chercher le plaisir de ses applaudissemens ? Passe encore de déraisonner ; mais ravaler à nos yeux la douce, l'utile recette, et faire ainsi le dédaigneux d'une chose aussi loyalement profitable ! Examinez tous les étais, depuis le grave ambassadeur qui chiffre le papier jusqu'à l'auteur badin qui le barbouille, depuis le ministre ingénieux qui invente un nouvel impôt jusqu'à l'obscur filou qui fouille aussi dans les

poches, où se fait-il rien qui ne soit au profil de la tant bien-aimée recette ? Et le général couvert de gloire qui demande un gouvernement, et l'héritier d'un nom illustre qui recherche une financière, et le pieux abbé qui court un bénéfice, et le grave magistrat qui pâlit sur les affaires, et le légataire assidu qui intrigue autour de son grand-oncle, et la mère honnête qui livre sa fille à l'inutilité nuptiale d'un vieillard amoureux, et celui qui navigue, et celui qui prêche, et celui qui danse, enfin tous jusqu'à moi dont je ne parle point, mais qui ne m'oublie pas plus qu'un autre, y a-t-il un seul homme au monde qui n'agisse pour augmenter la bonne, la douce, la trois, quatre, six, dix fois agréable recette ? Avec vos fades complimens, vous sollicitez le public comme un juge austère ; moi je l'aime comme ma bonne mère nourrice. Elle me donnait quelquefois sur l'oreille ; mais ses caresses étaient douces, et son lait inépuisable. Logomachie, battologie, cliquetis de paroles que tous ces beaux discours ! et puis qu'est-ce que l'offensé qui baisse les yeux timidement quand le public a de l'humeur ? Quand le public s'élève contre un comédien, n'est-ce pas celui-ci qui est l'agresseur ? c'est du plaisir que le public vient chercher, et il mérite bien d'en prendre ; il l'a payé d'avance. Est-ce sa faute si on ne lui en donne pas ? Galimatias que tout votre compliment ! Que de sottises on fait passer dans le monde avec des tournures ! Enfin vous le ferez comme vous voudrez ; mais, pour moi, je n'emploierais pas toutes ces grandes phrases de respect et de dévouement dont on abuse à la journée et qui ne séduisent personne ; je dirais uniment : Messieurs, vous venez tous ici payer le plaisir d'entendre un bon ouvrage, et c'est ma foi bien fait à vous. Quand l'auteur tient parole et que l'acteur s'évertue, vous applaudissez par-dessus le marché, bien généreux de votre part assurément. La toile tombée, vous emportez le plaisir, nous

l'éloge et l'argent ; chacun s'en va souper gaiement, et tout le monde est satisfait, charmant commerce, en vérité ! Aussi je n'ai qu'un mot, notre intérêt vous répond de notre zèle ; pesez-le à cette balance, messieurs, et vous verrez s'il peut jamais être équivoque. Hein, docteur ? comment trouvez-vous mon petit calembour !

Bartholo. — Ce maraud-là fait si bien, qu'il a toujours raison.

Un acteur de la petite pièce. — Avez-vous donc juré de nous faire coucher ici avec votre compliment, que vous ne ferez point, à force de le faire ? Le public s'impatiente.

Bartholo. — Dame ! un moment, c'est pour lui que nous travaillons.

L'acteur. — Eh mais ! allez travailler dans une loge, au foyer, où vous voudrez ; pendant ce temps, nous commencerons la petite pièce.

Bartholo. — Quel homme ! Laissez-nous donc tranquilles.

L'acteur. — Vous ne voulez pas sortir ? Jouez, jouez bien fort, messieurs de l'orchestre ; quand ils verront qu'on ne les écoute pas, je vous jure qu'il n'y en aura pas un qui soit tenté de rester à bavarder sur le théâtre.

Figaro. — Il a ma foi dévoilé dans un seul mot tout le secret de la comédie.

(L'orchestre joue ; ils sortent tout, et l'on baisse la toile.)

Cette petite comédie inédite — faisant suite à la comédie du Barbier — nous a paru digne d'être connue du public. Le plan en est ingénieux, et il fallait de l'adresse pour conserver ainsi à cha-

cun des personnages du Barbier le caractère qu'il a dans la pièce, tout en le faisant parler comme acteur. On vient de voir comment Beaumarchais a résolu cette difficulté. Il allait bientôt se trouver aux prises avec une difficulté plus grande, celle de mettre à la raison ces mêmes acteurs pour lesquels il écrivait des complimens de clôture. Sa destinée voulait qu'il ne sortît d'un procès que pour tomber dans un autre, et que tout dans sa vie, jusqu'au Barbier de Séville, le plus gai des imbroglios, devînt matière à procès.

Durant les trente premières représentations du Barbier de Séville, Beaumarchais vécut dans les meilleurs termes avec les acteurs de la Comédie-Française ; c'était entre eux et lui un échange de billets doux :

« Tant qu'il vous plaira, messieurs, leur écrit Beaumarchais, de donner le Barbier de Séville, je l'endurerai avec résignation. Et puissiez-vous crever de monde, car je suis l'ami de vos succès et l'amant des miens !... Si le public est content, si vous l'êtes, je le serai aussi. Je voudrais bien pouvoir en dire autant du Journal de Bouillon ; mais vous aurez beau faire valoir la pièce, la jouer comme des anges, il faut vous détacher de ce suffrage ; on ne peut pas plaire à tout le monde.

« Je suis, messieurs, avec reconnaissance, votre très humble, etc. »

Àces complimens se mêlent cependant quelquefois des critiques suscitées par l'amour paternel de l'auteur pour sa pièce ; c'est ainsi que Beaumarchais écrit au secrétaire de la Comédie-Française :

« M. de Beaumarchais a l'honneur de mander à son ancien ami M. de La Porte qu'il a prié et qu'il prie la Comédie, ou de ne

point donner le Barbier, ou de retrancher la scène de l'éternuement, ou d'engager M. Dugazon à ne pas abandonner ce petit rôle, qui est gai ou dégoûtant, selon qu'il est bien ou mal rendu. M. Dugazon est prié d'arranger les sublimes saillies de ce rôle, qui sont les éternuemens, de façon qu'on puisse entendre ce que dit le docteur dans cette scène, parce que ce n'est pas les pires choses qu'on lui a mises dans la bouche. »

Ce billet a une certaine signification quand on se souvient de la scène à laquelle l'auteur fait ici allusion. Il paraît que Dugazon, en jouant le rôle du vieux valet La Jeunesse, avait une façon d'éternuer qui excitait les rires prolongés du parterre, et comme ce succès l'amusait lui-même, il abusait de l'éternuement, si bien qu'on n'entendait plus les paroles de Bartholo dans la discussion avec son valet, au deuxième acte. Or ces paroles du docteur, auxquelles on voit que Beaumarchais tenait beaucoup, sont précisément les tirades sur la justice, la raison, l'autorité, dans lesquelles Beaumarchais donne carrière à son esprit frondeur ; c'était, en un mot, la nuance d'opposition, déjà indiquée dans le Barbier, que Beaumarchais ne voulait pas qu'on affaiblît.

Bientôt la sollicitude de l'auteur du Barbier porte sur un autre point ; il croit s'apercevoir que les comédiens cherchent à faire tomber sa pièce afin de la confisquer à leur profit en vertu d'un règlement dont il sera parlé plus loin, et il leur adresse la lettre suivante :

« Paris, ce mercredi 20 décembre 1775.

« En m'écrivant, messieurs, qu'on vous demandait le Barbier de Séville pour samedi prochain, vous avez oublié d'ajouter que ce même jour on donnait à la cour le Connétable de Bourbon.

Comme c'est la seconde fois que pareille demande, accompagnée de pareil oubli, a manqué de faire courir à ce pauvre diable de Barbier le danger d'une représentation équivoque, ou de tomber (critique à part) dans les règles, j'ai l'honneur de vous rappeler que, sur pareille remarque, la première fois, toute la Comédie convint que, sans tirer à conséquence, il était possible que j'eusse raison ce jour-là, et la pièce ne fut pas jouée le jour du Connétable. Je vous prie donc, messieurs, qu'il en soit ainsi dans cette seconde occasion. Autant j'aurai de reconnaissance toutes les fois qu'en un bon jour de bonne saison la Comédie fera l'honneur à ma pièce de la glisser au répertoire, autant je croirais avoir à m'en plaindre, si elle ne se souvenait jamais du Barbier que pour lui faire boucher un trou, dans lequel il courrait le hasard de s'engloutir tout vivant au grand détriment de son existence et de mes intérêts.

« Tous les bons jours, excepté le samedi 23 décembre 1775, jour du Connétable à Versailles, vous me ferez le plus grand plaisir de satisfaire avec le Barbier la curiosité du petit nombre de ses amateurs. Pour ce jour seulement, il vous sera bien aise de leur faire goûter la solidité de mes excuses, reconnue par toute la Comédie elle-même.

« J'ai l'honneur d'être avec considération, estime, amitié, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

« En relisant ma lettre, je réfléchis que la Comédie peut se trouver embarrassée pour samedi, parce que tous les tragiques sont à Versailles. Si c'est là la raison qui l'a engagée à me faire écrire, eh ! pourquoi ne pas dire uniment les choses ? Tel qui pa-

raît strict et rigoureux en discutant ses affaires est souvent l'homme le plus facile à obliger ses amis.

« Que la Comédie me fasse écrire que j'ai deviné juste et qu'elle n'entend pas faire tourner contre moi l'événement de cette représentation, s'il est maigre ou malheureux, et je donne de tout mon cœur mon adhésion au hasard de samedi prochain. Je serais désolé que la Comédie-Française eût la plus légère occasion de se plaindre de moi, qui espère avoir toujours à me louer d'elle.

« Réponse, s'il vous plaît. »

Le but de cette lettre de Beaumarchais est d'empêcher qu'on lui applique un des articles les plus bizarres de la législation un peu étrange qui régissait alors les rapports des auteurs dramatiques et du Théâtre-Français quant au partage du produit des ouvrages représentés. Toute pièce dont la recette descendait une fois seulement au-dessous d'un certain chiffre était qualifiée ouvrage tombé dans les règles, et devenait dès lors la propriété exclusive des comédiens, qui pouvaient la jouer de nouveau avec un grand succès et n'en devaient plus aucun compte à l'auteur. À cet abus s'en joignaient plusieurs autres non moins préjudiciables aux auteurs, et qui depuis longtemps entretenaient parmi eux une grande irritation contre les acteurs d'un théâtre seul investi du droit de jouer et la tragédie et la comédie.

Beaumarchais le plus riche des auteurs dramatiques, Beaumarchais pour qui le théâtre n'avait jamais été qu'un délassement et qui avait fait présent aux comédiens de ses deux premiers ouvrages, ne pouvait être taxé de cupidité en prenant en main la cause de ses confrères. C'est ce qui l'y détermina. Nous

allons le voir ici, défendant pour la première fois les intérêts d'autrui plus encore que les siens, se lancer dans un nouveau combat contre des adversaires plus difficiles à vaincre que tous ceux qu'il a déjà combattus ; il vaincra cependant, mais ce n'est qu'après bien des années et avec l'appui de la révolution qu'il pourra venir à bout des rois et des reines de théâtre, réprimer la cupidité des directeurs et entrepreneurs de spectacle, faire consacrer l'indépendance et le droit des auteurs injustement spoliés. Jusqu'à la fin de sa vie, Beaumarchais ne cessera de plaider avec chaleur pour que la loi entoure de sa protection un genre de propriété non moins inviolable que tous les autres, et avant lui complètement sacrifié.

La société des auteurs dramatiques, aujourd'hui si puissante, si fortement organisée et qu'on accuse quelquefois, à tort ou à raison, d'avoir remplacé l'ancienne tyrannie des directeurs de théâtres et des acteurs par une tyrannie en sens inverse, la société des auteurs dramatiques ne connaît peut-être pas bien exactement tout ce qu'elle doit à l'homme qui le premier a réuni en corps des écrivains jusque-là isolés, et qui le premier a lutté avec énergie pour leur assurer les droits dont ils jouissent. Pour faire comprendre toutes les résistances que Beaumarchais eut à surmonter, il faut d'abord exposer ce qu'était le droit d'auteur avant la révolution et tracer ensuite le tableau de cette lutte avec des documens nouveaux, qui nous permettront de peindre au naturel les personnes et les choses.

Aux débuts de l'art dramatique en France comme partout, la composition d'une pièce de théâtre n'avait aucune importance ; la pièce n'existait en quelque sorte que par la représentation. Au moyen âge, les auteurs des mystères ou sotties travaillaient gratis

ou pour le plus mince salaire, ou faisaient eux-mêmes partie des acteurs. L'auteur dramatique le plus fécond du commencement du XVII siècle, Hardy, est indiqué par plusieurs écrivains comme ayant le premier tiré un produit de ses pièces ; mais ce produit était bien mince, si l'on en juge par le propos suivant de la comédienne Beaupré, rapporté par Ménage, au sujet du tort que Corneille faisait aux acteurs en introduisant une hausse dans le prix des ouvrages de théâtre : « M. Corneille, dit M Beaupré, nous a fait un grand tort : nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus, que l'on nous faisait en une nuit. On y était accoutumé, et nous gagnions beaucoup ; présentement les pièces de M. Corneille nous coûtent beaucoup, et nous gagnons peu de chose. »

Les productions tragiques ou comiques de Hardy se payaient donc trois écus la pièce. Ce n'était pas bien cher, mais il faut dire aussi qu'elles ne valaient guère mieux. À dater de Corneille, si les comédiens commencèrent à payer un peu plus cher les ouvrages de théâtre, néanmoins c'était toujours un prix fixe débattu entre l'auteur et les acteurs, prix très minime encore et qui n'empêchait pas le grand Corneille de mourir de faim ou à peu près et d'être obligé de recourir à l'affligeante industrie des dédicaces au plus offrant. Quinault fut, à ce qu'il paraît, le premier auteur dramatique dont une pièce fut achetée par les comédiens en 1653, non plus à prix fixe, mais avec le droit de toucher le neuvième de la recette qu'elle produirait. Cette convention, acceptée par Quinault, fut bientôt généralement adoptée pour tous les autres auteurs, et sanctionnée en 1697 par un règlement de l'autorité royale. Ce règlement donnait aux auteurs le neuvième de la recette pour les pièces en cinq actes, le douzième pour les pièces en trois actes, sauf le prélèvement des frais journaliers du théâtre,

fixés à 500 livres pendant l'hiver et à 300 livres pendant l'été. Il statuait très équitablement que lorsque, deux fois de suite, ce chiffre de recette de 500 et de 300 livres ne serait pas atteint, les comédiens auraient la faculté de retirer la pièce ; mais il n'était pas dit qu'en cas de reprise heureuse, l'auteur perdrait tous ses droits sur son ouvrage.

Ce premier règlement fut en vigueur jusqu'en 1757. À cette époque, les comédiens français, très endettés, obtinrent du roi, non-seulement une somme destinée à payer leurs dettes, mais la faculté de vendre à vie des entrées au spectacle qui ne figuraient point dans le compte fourni à l'auteur. Ils obtinrent de plus la faculté de confisquer une pièce à leur profit aussitôt que la recette en serait tombée une seule fois, non plus au-dessous de 500 livres pendant l'hiver et de 300 livres pendant l'été, mais au-dessous de 1,200 livres l'hiver et de 800 livres l'été. Ils parvinrent enfin à faire passer en habitude de ne plus guère compter aux auteurs que la recette casuelle faite à la porte, de supprimer presque tous les autres élémens de la recette, abonnemens et loges ; de leur faire supporter sur ce produit casuel des frais journaliers évalués arbitrairement et une retenue d'un quart pour le quart des pauvres, qu'ils payaient à l'année moyennant une somme fixe trois fois moindre. Grâce à ces ingénieux calculs, quand la pièce était confisquée par eux comme n'ayant pas fait 1,200 livres de recette, elle en avait fait en réalité plus de 2,000, et quand elle dépassait le chiffre de 1,200 liv., le neuvième de l'auteur était rogné de plus de moitié. Quelquefois même les comptes fournis par la Comédie étaient empreints d'une originalité piquante. C'est ainsi qu'en 1776 un auteur du temps, Lonvay de la Saussaye, ayant fait représenter aux Français une comédie en trois actes, intitulée la Journée lacédémonienne, et deman-

dant sa part sur la recette, on lui envoya un compte par lequel, après avoir constaté que sa pièce avait produit 12,000 liv. en cinq représentations, sous prétexte qu'il y avait eu des frais extraordinaires, les comédiens concluaient ainsi : « Partant, pour son droit acquis du douzième de la recette des cinq représentations de sa pièce, l'auteur redoit la somme de 101 livres 8 sous 8 deniers à la Comédie. »

Tel était l'état des choses en 1776. Les auteurs isolés et sans influence se trouvaient complètement à la merci d'une corporation d'acteurs et d'actrices très bien organisée, dirigée en apparence par les quatre premiers gentilshommes de la chambre du roi, mais en réalité se dirigeant elle-même, car parmi ces quatre gentilshommes deux seulement, le duc de Richelieu et le duc de Duras, s'occupaient un peu de leur charge, à cause de certains agrémens qui y étaient attachés et qui les rendaient naturellement fort disposés à donner raison aux acteurs et aux actrices contre les auteurs dramatiques. Il faut ajouter que, le goût des plaisirs du théâtre ayant pris une extension de plus en plus grande, la Comédie-Française, par suite de son monopole, faisait de très belles recettes et se confirmait chaque jour davantage dans la douce habitude de confisquer les pièces ou de réduire de plus de moitié la part des auteurs.

Ces habitudes prises par les comédiens français engendraient des querelles perpétuelles : aussi plusieurs auteurs, comme Piron, Sedaine et Collé, avaient-ils fini par déserter le Théâtre-Français pour se consacrer au genre exploité par le Théâtre-Italien, qui les traitait beaucoup mieux.

Malgré son insouciance, le duc de Richelieu, fatigué de ces conflits, voyant dans Beaumarchais un littérateur riche, plus

aimé des comédiens que des gens de lettres, par conséquent disposé à l'impartialité, avait eu la pensée de l'inviter à étudier la question, et à tâcher d'établir des rapports plus satisfaisans entre les deux parties. Il l'avait même autorisé à compulser à cet effet les registres de la Comédie : mais quand il se présenta avec la lettre du maréchal, les comédiens indignés refusèrent la communication demandée, et déclarèrent que M. le maréchal n'avait pas plus de droits que Beaumarchais à examiner leur livre de recettes.

Repoussé dans cette première démarche comme arbitre conciliateur, l'auteur du Barbier de Séville hésita quelque temps à profiter de l'occasion toute naturelle que lui donnait son droit sur le produit de sa pièce pour entamer la guerre en son propre nom. Il était content des comédiens ; il les avait habitués à l'aimer et à l'honorer comme un auteur qui donnait ses ouvrages gratis. Leur demander un compte exact et sévère, c'était se brouiller avec eux, se brouiller avec d'aimables actrices dont il appréciait l'influence, et dont il serait plus difficile d'avoir raison que d'un conseiller au parlement ; c'était de plus s'exposer à des débats pénibles en faveur de confrères qui peut-être se montreraient peu reconnaissons de son zèle, surtout s'il n'était pas couronné de succès. Ajoutons que Beaumarchais avait alors bien d'autres affaires qui devaient le détourner de se mettre celle-ci sur les bras ; il organisait son expédition d'Amérique, il plaidait encore à Aix contre M. de La Blache, il sortait à peine de son procès en réhabilitation. Faire à la fois la guerre aux Anglais, à M. de La Blache et aux comédiens, c'était beaucoup, même pour un homme aussi guerroyant que lui.

Cependant, dès qu'on avait su qu'il avait cherché à s'occuper des interminables débats de la Comédie et des auteurs, plusieurs des gens de lettres maltraités par la Comédie lui avaient adressé leurs doléances, et, confians dans son habileté, l'avaient supplié de se charger de la cause commune. C'est ainsi que l'auteur du Philosophe sans le savoir, dans un long mémoire adressé à Beaumarchais et retrouvé parmi ses papiers, énumérait ses griefs contre les comédiens avec son style naïf et souvent pittoresque :

« Ce qui a causé, écrit Sedaine, le trouble entre les auteurs et les comédiens jusqu'à présent a été presque toujours la difficulté d'obtenir justice ; les supérieurs n'ont presque jamais entendu qu'une des parties ; le comédien qui va rapporter une affaire triomphe toujours s'il est raisonneur, beau diseur, si, appuyé de son art, il se sert de toutes les expressions que sait employer la soumission la plus étendue ; car, quoique les simagrées qui expriment le profond respect soient en affaire un filet grossier, tous les hommes, quels qu'ils soient, s'y laissent prendre, et une actrice jolie est bien un autre filet.

« Les auteurs sont singulièrement maltraités dans la partie d'intérêt, de ce vil intérêt, comme on l'appelle, afin qu'on n'ose pas en parler. Comment ! il y aura chez mon notaire 1,200 francs en dépôt qui m'appartiennent, et je serai un intéressé de vouloir qu'il me donne mes 1,200 francs tout juste, ou, pour que la comparaison soit plus exacte, nous sommes neuf entrepreneurs d'une même chose dont nous devons partager le profit : huit entrepreneurs s'entendent pour frauder le neuvième entrepreneur, et on l'appellera intéressé parce qu'il veut ce qui est à lui ! Écoutez les acteurs, ils vont verbiager jusqu'à demain, et vous n'avancerez pas d'un pas. Voici ce qu'ils m'ont fait à moi :

« Après que le Philosophe sans le savoir eut eu vingt-huit représentations de suite, je reçus ce qui me revenait. Voici comme ils ont compté :

« De profit net, 60,000 livres, dont, pour le quart des pauvres, 15,000 livres, ainsi reste à 45,000 livres. Comment, pour vingt-huit jours, 15,000 livres de quart des pauvres ! Ils en paient 60,000 livres par an, ce qui fait à peu près 170 livres par jour, et doit être réparti comme frais journaliers, lumières, gardes, etc. — Vingt-huit jours à 170 livres font, je crois, 4,790 francs ; ainsi, pour ce seul article, ils ont enlevé à l'auteur 1,000 livres sur son neuvième. Passons. Les comédiens n'ayant point fait afficher la dernière représentation de ma pièce, je crus avec raison que les représentations suivantes m'appartenaient ; lorsqu'il y en eut un certain nombre, je les demandai au caissier. Il me dit : j'ai été porter votre bordereau à signer ; mais MM. les comédiens m'ont appris que votre pièce était tombée dans les règles et leur appartenait. Je fis alors, par l'autorité de M. le duc de Duras, compulser leur registre, et ils furent obligés de me rendre 5 à 600 livres qui m'étaient dues, et qu'ils voulaient s'approprier…

« Vous vous ferez, monsieur, beaucoup d'honneur d'accommoder une affaire qui doit être peu agréable à MM. les premiers gentilshommes, et qui présente différentes faces de ridicule et d'infamie.

« J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus distingués, monsieur, etc.

« J. Sedaine. »

Beaumarchais était donc encouragé par l'idée qu'il se ferait honneur en affranchissant les auteurs dramatiques de l'oppres-

sion qui pesait sur eux. Peut-être aussi la difficulté de l'entreprise, que presque tout le monde considérait comme chimérique, fut-elle un aiguillon pour un homme qui ne détestait pas les choses difficiles ; toujours est-il qu'après quelque hésitation il se décida à entrer en campagne contre les comédiens. Quand le Barbier de Séville eut atteint sa trente-deuxième représentation, il demanda un compte exact de ce qui lui revenait. Inquiets de cette demande, les comédiens lui députèrent l'acteur Desessarts, chargé de sonder ses intentions et de lui apporter 4,506 livres, représentant son droit d'auteur pour trente-deux représentations du Barbier.

« Aucun compte, dit Beaumarchais, n'étant joint à ces offres, je n'acceptai point l'argent, quoique M. Desessarts m'en pressât le plus poliment du monde, car on le lui avait fort recommandé. — Il va beaucoup d'objets, me dit-il, sur lesquels nous ne pouvons offrir à MM. les auteurs qu'une cote mal taillée. — Ce que je demande à la Comédie beaucoup plus que l'argent, lui répondis-je, est une cote bien taillée, un compte exact, qui puisse servir de type et de modèle à tous les décomptes futurs, et ramener la paix entre les acteurs et les auteurs. — Je vois bien, me dit-il en secouant la tête, que vous voulez ouvrir une querelle avec la Comédie. — Au contraire, monsieur, et plaise au dieu des vers que je puisse les terminer toutes à l'avantage égal des parties ! Et il remporta son argent. »

Trois jours après, Beaumarchais écrit aux comédiens pour réclamer ce compte écrit. Au bout de quinze jours, la Comédie lui envoie un simple bordereau sans signature. Beaumarchais renvoie le bordereau en demandant que quelqu'un le signe et le certifie véritable. « M. Desessarts, écrit-il, qui fut praticien public

avant d'être comédien du roi, vous assurera que ma demande est raisonnable. » La Comédie répond que le compte ne peut être certifié véritable que pour le produit de la porte, que quant aux autres élémens de la recette, on ne peut lui donner de compte que par aperçu, et ici la Comédie revient sur son procédé favori : une cote mal taillée. Beaumarchais réplique aux acteurs par une de ses lettres les plus spirituelles dont je ne citerai ici que le début, parce qu'elle a été publiée dans ses œuvres : « En lisant, messieurs, la lettre obligeante dont vous venez de m'honorer, signée de beaucoup d'entre vous, je me suis confirmé dans l'idée que vous êtes tous d'honnêtes gens très disposés à rendre justice aux auteurs, mais qu'il en est de vous comme de tous les hommes plus versés dans les arts agréables qu'exercés sur les sciences exactes, et qui se font des fantômes et des embarras d'objets de calcul que le moindre méthodiste résout sans difficulté. » Et l'auteur du Barbier part de là pour donner très complaisamment aux comédiens une leçon de tenue de livres. Puis, après leur avoir enseigné comment ils doivent s'y prendre pour fournir des comptes exacts, il termine ainsi : « Croyez-moi, messieurs, point de cote mal taillée avec les gens de lettres. Trop fiers pour accepter des grâces, ils sont trop malaisés pour essuyer des pertes. Tant que vous n'adopterez pas la méthode du compte exact, ignorée de vous seuls, vous aurez toujours le déplaisir de vous entendre reprocher un prétendu système d'usurpation sur les gens de lettres qui n'est sûrement ni dans l'esprit, ni dans le cœur d'aucun de vous. »

Les acteurs, ne goûtant point cette leçon de tenue de livres que Beaumarchais leur donnait avec tant de complaisance et de politesse, répondirent qu'ils allaient assembler les avocats « formant le conseil de la Comédie, » et « nommer quatre comédiens com-

missaires pour examiner la chose. » — « Assembler, dit Beaumarchais, tout un conseil d'avocats et des commissaires, pour consulter si l'on doit ou non m'envoyer un bordereau, exact et signé, de mes droits d'auteur sur les représentations de ma pièce, me parut un préalable assez étrange. » Cependant le conseil annoncé ne s'assemblait pas, les mois s'écoulaient, on ne jouait plus le Barbier de Séville. Beaumarchais, n'entendant plus parler ni de son compte, ni de sa pièce, insiste avec plus de vivacité. Les comédiens, mis au pied du mur, implorent l'appui du duc de Duras, qui intervient et prie le réclamant de discuter la question avec lui. Beaumarchais ne demandait pas mieux, il s'empresse d'aller offrir au duc de Duras la même leçon de tenue de livres qu'il avait vainement offerte aux comédiens. Le duc, qui était membre de l'Académie française, se piquait d'aimer la littérature dramatique presque autant que les belles personnes chargées de l'interpréter. Beaumarchais lui écrit :

« Vous vous intéressez trop, monsieur le maréchal, aux progrès du plus beau des arts, pour n'être pas d'avis que si ceux qui jouent les pièces des auteurs y joignent 20,000 livres de renie, il faut au moins que ceux qui font la fortune des comédiens en arrachent l'exigu nécessaire. Je ne mets, monsieur le maréchal, aucun intérêt personnel à ma demande, l'amour seul de la justice et des lettres me détermine. Tel homme que l'impulsion d'un beau génie eût porté à renouveler les chefs-d'œuvre dramatiques de nos maîtres, certain qu'il ne vivra pas trois mois du fruit des veilles de trois années, après en avoir perdu cinq à l'attendre, se fait journaliste, libelliste, ou s'abâtardit dans quelque autre métier aussi lucratif que dégradant. »

Après une conversation avec Beaumarchais, le duc de Duras paraît s'enflammer d'une belle ardeur pour la cause de la justice. Il déclare qu'il est temps d'en finir avec ces débats, où les auteurs sont à la discrétion des comédiens. Il propose de substituer à ces comptes arbitraires un règlement nouveau où les droits des deux parties seront stipulés de la manière la plus claire, la plus précise et la plus équitable. Il invite Beaumarchais à consulter quelques auteurs dramatiques et à lui soumettre un plan. Ce dernier répond que dans une question qui les intéresse tous également, tous les auteurs dramatiques qui ont écrit pour le Théâtre-Français sont égaux, et qu'il faut les rassembler tous. Le duc de Duras y consent, et la première société des auteurs dramatiques est fondée par la circulaire suivante, où Beaumarchais les invite tous à dîner chez lui :

« Paris, ce 27 juin 1777.

« Une des choses, monsieur, qui me paraît le plus s'opposer aux progrès des lettres est la multitude de dégoûts dont les auteurs dramatiques sont abreuvés au Théâtre-Français, parmi lesquels celui de voir leur intérêt toujours compromis dans la rédaction des comptes n'est pas le moins grave à mes yeux.

« Frappé longtemps de cette idée, l'amour de la justice et des lettres m'a fait prendre enfin le parti d'exiger personnellement des comédiens un compte exact et rigoureux de ce qui me revient pour le Barbier de Séville, la plus légère des productions dramatiques à la vérité ; mais le moindre titre est bon quand on ne veut que justice.

« M. le maréchal de Duras, qui veut sincèrement aussi que cette justice soit rendue aux gens de lettres, a eu la bonté de me

faire part d'un nouveau plan et d'entrer avec moi dans des détails très intéressans pour le théâtre, qu'il m'a prié de communiquer aux gens de lettres qui s'y consacrent, en m'efforçant de réunir leurs avis à ce sujet.

« Je m'en suis chargé d'autant plus volontiers que je mettrais à la tête de mes plus doux succès d'avoir pu contribuer à dégager le génie d'une seule de ses entraves.

« En conséquence, monsieur, si vous voulez me faire l'honneur d'agréer ma soupe jeudi prochain, j'espère vous convaincre, ainsi que MM. les auteurs dramatiques à la suite desquels je m'honore de marcher, que le moindre des gens de lettres n'en sera pas moins en toute occasion le plus zélé défenseur des intérêts de ceux qui les cultivent.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus grande considération, monsieur, votre, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

Réunir des hommes jusque-là habitués à vivre isolés et souvent jaloux les uns des autres n'était pas chose facile, même en invoquant leur intérêt commun. On va juger par diverses lettres inédites des obstacles que Beaumarchais eut à vaincre. Pour donner plus de poids à son entreprise, il tenait d'abord à s'associer les auteurs dramatiques qui faisaient partie de l'Académie française. Il y en avait trois : le vieux Saurin, l'auteur de Spartacus, qui accepte sans trop se faire prier ; Marmontel, qui consent avec empressement à se ranger sous la bannière arborée par Beaumarchais ; puis enfin La Harpe, jeune encore, nouvellement élu, assez difficile à vivre, ayant une foule de querelles (ses ennemis l'appelaient La Harpie), et n'ayant point encore appris le

pardon des injures qu'il ne put jamais, à vrai dire, pratiquer complètement, même après sa conversion. Voici sa réponse à l'invitation de Beaumarchais. Si la fin annonce un homme assez peu traitable, le début semble indiquer également un peu de dépit de voir un autre que lui se mettre en avant avec l'assentiment du duc de Duras :

« 29 juin.

« M. le maréchal de Duras, écrit La Harpe, m'a déjà fait l'honneur, monsieur, de me communiquer, et même avec beaucoup de détail, les nouveaux arrangemens qu'il projette, et qui tendent tous à la perfection du théâtre et à la satisfaction des auteurs. Je n'en suis pas moins disposé à conférer avec vous et avec ceux qui comme vous, monsieur, ont contribué à enrichir notre théâtre, sur nos communs intérêts et sur les moyens d'améliorer et d'assurer le sort des écrivains dramatiques.

« Il entre dans mon plan de vie, nécessité par des occupations pressantes, de ne jamais dîner hors de chez moi ; mais j'aurai l'honneur de me rendre chez vous dans l'après-dînée. Je dois vous prévenir que si par hasard M. Sauvigny devait s'y trouver ou bien M. Dorat, je ne m'y trouverais pas. Vous connaissez trop le monde pour m'aboucher avec mes ennemis déclarés.

« J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, monsieur, votre, etc.

« Delaharpe (sic). »

Beaumarchais, un peu embarrassé, car il a invité également Sauvigny et Dorat, répond à La Harpe la lettre suivante :

« Vous m'avez imposé, monsieur, la dure loi de vous prévenir si MM. Dorat et Sauvigny me faisaient l'honneur de dîner chez moi aujourd'hui. L'un m'a promis de dîner, l'autre de venir l'après-midi ; mais dans une cause commune, permettez-moi de vous faire observer que la coutume en tout pays est de faire trêve aux querelles particulières, et celles-ci sont-elles assez graves pour brouiller personnellement à ce point les plus honnêtes gens de la littérature ?

« Je serais trop heureux si, secondant mes vues pacifiques, vous me faisiez l'honneur de venir oublier, dans la douceur d'une assemblée de gens qui vous honorent tous, de petits ressentimens qui ne sont peut-être nés que faute de s'être bien entendus.

« Ne divisons pas le faisceau, monsieur. Nous n'avons pas trop de nos forces rassemblées contre la grande machine de la Comédie. On ne dîne qu'à trois heures, et je me flatterai de vous posséder même jusqu'à trois heures et un quart, tant j'en ai de désir.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Beaumarchais. »

Nouvelle réplique de La Harpe, où le célèbre aristarque nous montre que la mansuétude ne fut jamais son caractère distinctif :

« Il m'est absolument impossible, monsieur, de me trouver jamais volontairement avec deux hommes dont je méprise également la personne et les ouvrages ; l'un (Dorat) m'a insulté personnellement dans une lettre calomnieuse digne des feuilles de Fréron où elle était insérée ; l'autre (Sauvigny) est un fou insociable et féroce que personne ne voit et qui est toujours prêt à se battre pour ses vers : vous sentez, monsieur, que ce serait se

battre pour rien ! Je ne conçois pas comment vous pouvez placer de pareils hommes parmi les plus honnêtes gens de la littérature. Il n'y a, comme vous voyez, rien de littéraire dans ce que je leur reproche ; il n'y a qu'à lire ce que j'ai écrit quand je me suis défendu ; on n'y trouvera rien de pareil, non plus que chez les honnêtes gens de la littérature et de tout état avec qui je passe ma vie.

« Je vous prie d'agréer mes excuses et mes regrets très sincères. Je fais très peu de cas des querelles d'amour-propre, mais je n'oublie jamais les offenses réelles.

« J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, monsieur, etc.,

« Delaharpe. »

Il fallut se passer de La Harpe, au moins pour cette première séance, car je vois par une autre lettre de lui qu'à la séance suivante, où Beaumarchais lui sacrifia sans doute ce jour-là Dorat et Sauvigny, l'irascible académicien accepte l'invitation pour l'après-dînée et écrit d'un ton plus joyeux :

« Votre nouvelle invitation me faisant présumer que les obstacles qui m'éloignaient ne subsistent plus, je me rendrai chez vous bien volontiers sur les cinq heures. Ce n'est pas que je renonce au plaisir de me trouver le verre à la main avec un homme aussi aimable que vous, monsieur ; mais vous êtes de trop bonne compagnie pour ne pas souper, et je vous avoue que c'est mon repas de préférence ; ainsi je vous dirai comme Horace :

ARCESSE VEL IMPERIUM FER.

« J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de considération, monsieur, etc.,

« Delaharpe. »

Si Beaumarchais a fort à faire pour calmer les querelles de quelques auteurs, il n'est pas moins embarrassé pour vaincre l'insouciance de plusieurs autres. C'est ainsi qu'il tiendrait beaucoup à la coopération de Collé. Le spirituel auteur de Dupuis et Desrouais et de la Partie de Chasse d'Henri IV a eu des démêlés assez vifs avec les comédiens français, et il pourrait très utilement servir la cause commune. Malheureusement Collé est devenu vieux, il n'aspire qu'au repos et ne veut plus se mêler de rien ; voici sa réponse à Beaumarchais :

« Je n'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 juin que le 9 juillet au soir, à ma campagne, où je suis inamoviblement jusqu'à la fin d'octobre. L'adresse mise au Palais-Royal, où je ne demeure pas, et la maladresse des suisses de M le duc d'Orléans l'ont sans doute empêchée de me parvenir plus tôt, quoique je dusse l'avoir le lendemain. Je ne m'appesantis sur ces détails que pour ne point passer pour un impertinent aux yeux de l'auteur du charmant Barbier dont je me suis déclaré le plus zélé partisan. Je n'en manque pas une représentation.

« Quant à l'objet de votre lettre, monsieur, je vous avouerai, avec ma franchise ordinaire, que si j'avais été à Paris, je n'en aurais pas eu davantage l'honneur de me trouver à votre assemblée de MM. les auteurs dramatiques. Je suis vieux et dégoûté jusqu'à la nausée de cette chère troupe royale. Dieu nous en envoie une autre ! Depuis trois ans, je ne vois ni comédiens ni comédiennes.

De tous ces gens-là
J'en ai jusque là.

Je n'en souhaite pas moins, monsieur, la réussite de votre projet ; mais permettez-moi de me borner aux vœux que je fais pour son succès, dont je douterais si vous n'étiez pas à la tête de cette entreprise, qui a toutes les difficultés que vous pouvez désirer ; car vous avez prouvé au public, monsieur, que rien ne vous était impossible ! J'ai toujours pensé que vous n'aimiez pas ce qui était aisé. J'en juge par la hardiesse que vous avez eue de faire rire malgré elle au théâtre notre tendre nation, qui ne veut plus que pleurer ou être intéressée vertueusement, parce qu'elle n'a plus de vertus.

« J'ay l'honneur d'être très sincèrement, monsieur, etc.

« Collé. »

C'est en vain qu'après le retour de Collé à Paris, Beaumarchais insiste pour enrôler ce vieux railleur dans la croisade contre les comédiens ; il n'en obtient que ce nouveau petit billet qui me semble encore assez plaisant :

« M. Collé remercie M. de Beaumarchais de son souvenir. Il le prie de nouveau de vouloir bien recevoir ses excuses sur l'affaire des comédiens. Il est trop vieux pour s'en embarrasser. Comme le rat de la fable, il s'est retiré dans son fromage d'Hollande ; il y a apparence qu'il n'en sortira pas pour faire aller le monde autrement qu'il va. — Depuis quinze ans, il a dit, des calculs des comédiens, ce vers de Corneille :

Le héros voit la fourbe et s'en moque dans l'âme,

et de leurs procédés impolis et désobligeans, ce vers de Piron dans Callisthène :

ÀFORCE DE MÉPRIS JE ME TROUVE PAISIBLE.

« M. Collé fait mille et mille complimens à M. de Beaumarchais. »

Le fondateur du drame bourgeois, l'auteur du Père de Famille, Diderot, serait également une précieuse recrue pour cette bataille. Beaumarchais invoque son concours ; mais, comme Collé, Diderot est vieux et ne demande qu'à vivre en paix.

« Vous voilà donc, monsieur, écrit Diderot, à la tête d'une insurgence des poètes dramatiques contre les comédiens. Vous savez quel est votre objet et quelle sera votre marche ; vous avez un comité, des syndics, des assemblées et des délibérations. Je n'ai participé à aucune de ces choses, et il me serait impossible de participer à celles qui suivront. Je passe ma vie à la campagne, presque aussi étranger aux affaires de la ville qu'oublié de ses habitans. Permettez que je m'en tienne à faire des vœux pour votre succès. Tandis que vous combattrez, je tiendrai mes bras élevés vers le ciel sur la montagne de Meudon. Puissent les littérateurs qui se livreront au théâtre vous devoir leur indépendance ! mais, à vous parler vrai, je crains bien qu'il ne soit plus difficile de venir à bout d'une troupe de comédiens que d'un parlement. Le ridicule n'aura pas ici la même force. N'importe, votre tentative n'en sera ni moins juste ni moins honnête. Je vous salue et vous embrasse. Vous connaissez depuis longtemps les sentimens d'estime avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Diderot.

Àcôté des auteurs dramatiques insoucians, et qui se contentent de faire des vœux pour le succès de l'entreprise, se trouvent les auteurs dramatiques à grands sentimens, ceux dont les pièces n'ont jamais produit qu'une très petite recette, qui sont bien casés d'ailleurs, et qui craignent qu'on ne compromette l'honneur des lettres en paraissant combattre pour des questions d'argent. À la tête de cette catégorie se présente Bret, écrivain estimable, mais dont les pièces produisaient peu, qui est censeur, rédacteur de la Gazette de France, qui consent cependant à faire partie de la société, mais avec des réserves. D'autres auteurs sont entravés dans leur bon vouloir pour la nouvelle association par des causes bien différentes, et qui semblent annoncer un assez grand besoin de ce vil métal dont Bret ne veut pas qu'on s'occupe trop. Par exemple, Poinsinet de Sivry, le cousin du petit Poinsinet, l'auteur de Briséis et de quelques autres pièces tombées, ne demanderait pas mieux que de se rendre à la première réunion des auteurs dramatiques, mais il en est empêché par un obstacle qu'il va nous faire connaître lui-même d'une manière assez gaie :

« Un obstacle invincible m'empêche, monsieur, écrit-il à Beaumarchais, de me rendre à votre invitation. Rappelez-vous, je vous prie, que vous avez eu affaire à un juge corrompu ; eh bien ! monsieur, j'ai eu affaire, moi, à un fripon d'huissier qui m'a soufflé toute assignation, toute signification de procédure, au moyen de quoi je me trouve, contre toute espèce de justice, détenu prisonnier au For-Lévêque pour une dette consulaire que je prouve avoir payée, et j'ai résolu de rester là jusqu'à ce que je sois parvenu à faire pendre cet huissier. Recevant votre lettre ce matin à dix heures, il ne me reste pas assez de temps jusqu'à l'heure du dîner pour faire faire et parfaire le procès à cet honnête homme. Ces huissiers ont la vie dure, et sont, dit-on, très longs à pendre ;

ainsi, monsieur, trouvez bon que je remette la partie du dîner à une autre fois.

« Eh quoi ! monsieur, avez-vous donc entrepris d'être toute votre vie en procès avec de jolies femmes, et comptez-vous avoir aussi bon marché d'une troupe d'actrices que d'une mince conseillère ? Je me suis trouvé une fois en ma vie dans cette mêlée-là, et si je suis encore existant, c'est qu'il y a un Dieu pour les pauvres auteurs dramatiques, comme pour les fiacres et les ivrognes. Mais parlons sérieusement, puisqu'il s'agit des intérêts de nos confrères les gens de lettres.

« Rien de plus légitime, monsieur, que la cause que vous entreprenez de défendre, et quoique vous ayez affaire à forte partie, j'augure qu'elle aura une heureuse et prompte issue, puisqu'elle vous a pour avocat, et pour arbitre un seigneur aussi porté pour les intérêts de la littérature, et d'ailleurs un juge aussi irréprochable que M. le maréchal de Duras ; ainsi nos intérêts communs ne sauraient être en meilleures mains. J'ai un regret sincère de ne pouvoir coopérer personnellement, et moi présent, à ce que vous désirez ; tout ce que je puis faire, monsieur, c'est de vous donner ma voix et ma pleine procuration, en sorte que dans tout le cours de cette affaire vous aurez toujours deux voix à faire valoir, la vôtre et la mienne, sans préjudice des autres. Je suis extrêmement flatté, monsieur, de l'occasion que vous me donnez de vous témoigner toute mon estime et la haute considération avec laquelle je suis, monsieur, etc.,

Poinsinet de Sivry.

Malgré les empêchemens assez variés, on vient de le voir, qui s'opposent au succès des plans de Beaumarchais pour l'affran-

chissement des auteurs dramatiques, il n'en persiste pas moins ; son projet fut d'ailleurs accueilli par la très grande majorité des auteurs avec un enthousiasme dont la lettre suivante de Chamfort, lettre inédite comme toutes celles qui précèdent, suffira pour donner une idée :

« Je vous prie, monsieur, écrit Chamfort, de vouloir bien ne pas m'imputer le délai de la réponse que je devais à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne la reçois que dans l'instant à Chantilli, d'où je pars demain pour me rendre à votre obligeante invitation. Quoi qu'en dise votre modestie, monsieur, c'est un de vos droits les plus incontestables que celui de vous intéresser vivement au sort des écrivains dramatiques, comme c'est à l'auteur des Mémoires de s'intéresser au sort des gens de lettres en général. On peut avec raison se flatter que votre esprit, vos lumières, votre activité, trouveront le moyen de remédier aux principaux abus dont la réunion doit nécessairement anéantir l'art dramatique en France. Ce serait rendre un véritable service à la nation et lier encore une fois votre nom à une époque remarquable, gloire à laquelle vous avez sans doute pris goût. Telle pièce de théâtre, qui sera redevable de sa naissance à la réforme que vous amènerez, durera peut-être plus que telle ou telle cour de judicature, et le Philoctète de Sophocle a survécu au parlement de l'aréopage et des amphyctions. « Je souhaite, monsieur, que les états-généraux de l'art dramatique qui doivent se tenir demain chez vous n'éprouvent pas la destinée des autres états-généraux, celle de voir tous nos maux sans en soulager un. Quoi qu'il en soit, je crois fermement que si vous ne réussissez point, on peut hardiment renoncer à l'espérance d'une réforme. Quant à moi personnellement, j'y aurai du moins gagné l'avantage de lier une plus grande connaissance avec un homme d'un mérite aussi

reconnu et que les hasards de la société ne m'ont pas fait rencontrer aussi souvent que je l'aurais désiré. « J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, monsieur, etc.,

Chamfort,
Secrétaire des commandemens de son altesse sérénissime
monseigneur le prince de Condé.

Les états-généraux de l'art dramatique, comme les appelle Chamfort, se tinrent donc pour la première fois le 3 juillet 1777 chez Beaumarchais inter pocula. Il était parvenu à réunir et à faire fraterniser ensemble, le verre en main, vingt-trois auteurs dramatiques écrivant tous pour le même théâtre. Ce n'était pas peu de chose. Après dîner, on procéda à l'élection de quatre commissaires chargés de défendre les intérêts des auteurs et de travailler en leur nom au nouveau règlement demandé par le duc de Duras. Beaumarchais, moteur de toute l'entreprise, fut naturellement choisi le premier. On lui adjoignit deux académiciens, Saurin et Marmontel, plus Sedaine, qui, sans être encore de l'Académie, jouissait d'une considération très justement acquise. L'on prépara ensuite la déclaration d'indépendance contre les comédiens.

Cette assemblée d'insurgens, pour employer les expressions de Diderot, rappelait un peu, qu'on nous passe ce rapprochement, le groupe de colons qui, juste un an auparavant, venait de proclamer l'indépendance américaine. Seulement il était plus facile de vaincre les Anglais que les comédiens. Ceux-ci, en apprenant la levée de boucliers des auteurs, s'assemblent de leur côté, appellent à leur aide quatre ou cinq avocats, le fameux Gerbier en tête, et se préparent à faire une vigoureuse résistance. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce combat, parce que la plupart de

ces détails sont consignés dans un mémoire publié par Beaumarchais, et qui, quoiqu'il soit moins lu que les mémoires contre Goëzman, n'est peut-être pas moins intéressant. On y voit les comédiens, habilement dirigés par Gerbier, traîner l'affaire en longueur pendant trois ans, déjouer et paralyser les manœuvres de Beaumarchais, semer la discorde dans le camp ennemi, circonvenir le duc de Duras, qui, après avoir déclaré qu'il casserait la Comédie si elle résistait, ne sachant plus où donner de la tête, adresse les auteurs à son confrère le duc de Richelieu, lequel, non moins ahuri, les renvoie au duc de Duras. Les comédiens feignent ensuite d'accepter un règlement proposé par les auteurs, sauf quelques modifications ; puis leur avocat Gerbier change la minute de ce règlement et obtient par surprise un arrêt du conseil qui sanctionne les prétentions des acteurs. Cet arrêt du conseil est révoqué sur la réclamation de Beaumarchais. Un second arrêt obtenu par lui est révoqué à son tour sous l'influence de Gerbier, jusqu'à ce qu'enfin le roi, fatigué de cette contestation éternelle, fait rendre proprio motu un troisième arrêt du conseil qui clôt momentanément la querelle, arrêt dont Beaumarchais ne parle pas dans son mémoire, et dont nous aurons à dire un mot. Ce qui nous intéresse surtout dans ce débat, ce sont les points qui restaient naturellement dans l'ombre à l'époque où la question s'agitait, ce sont les incidens secrets qui caractérisent les personnes et les situations.

Par exemple, le côté faible de cette première association des auteurs dramatiques fut l'esprit de jalousie. Dès les premières séances, les vingt-trois auteurs dramatiques ne s'entendaient plus. La majorité voulait des commissaires inamovibles ; la minorité, représentée par Lemierre, Rochon de Chabannes et trois ou quatre autres, s'opposait ardemment à cette inamovibilité, en

alléguant un motif assez injurieux pour les commissaires, qui, disaient-ils, « ne manqueraient pas d'exploiter à leur profit le crédit que leur donnerait leur situation. » Au lieu de céder au vœu de la majorité, les opposans déclaraient vouloir se retirer ; de là une lettre inédite assez verte de Beaumarchais à Rochon de Chabannes, que nous reproduisons ici avec les apostilles de Marmontel et de Saurin.

« Paris, jeudi 8 janvier 1778.

« Je voudrais beaucoup, monsieur, que nos amis assemblés crussent devoir autant d'égards à vos observations sur le commissariat qu'ils seront certainement affligés de votre retraite ; mais, indépendamment d'une double décision donnée à cet égard et du respect que chacun doit à ses engagemens, je crois votre vœu de mutabilité fondé sur des motifs si étranges, qu'au besoin d'argumens pour soutenir le plan actuel, je choisirais précisément ceux que vous employez pour l'ébranler.

« En effet, monsieur, je doute que le corps entier des gens de lettres soit d'avis avec vous qu'il doit changer ses commissaires, afin que tous, jouissant successivement du prétendu crédit que ce choix leur donne, chaque auteur, en approchant les gens en place, ait à son tour l'occasion d'appeler la faveur et les moyens de s'avancer personnellement ; ce qui bien compris, sous-entend qu'en cas de débats ces commissaires, plus occupés de leur sort que du nôtre, ne manqueraient pas de glisser politiquement sur les intérêts sacrés qui leur seront confiés.

« Pour moi, monsieur, qui ne puis penser sans rougir qu'on aperçoive, à côté de l'honneur de défendre et de représenter le corps littéraire, quelque avantage d'un autre genre, je déclare

bien positivement que, pour échapper à cet indigne soupçon, notre ouvrage actuel une fois consommé, je donnerai sur-le-champ ma démission ; mais je déclare aussi que je n'en opinerai pas moins fortement alors pour qu'on nomme à ma place de commissaire perpétuel un homme que la hauteur reconnue de ses principes rende supérieur à ce vague espoir de fortune et d'avancement qui me paraît échauffer trop d'esprits.

« Vous voyez, monsieur, que nous sommes bien loin. Vous cherchez la faveur où je ne vois qu'abnégation et sacrifices. Vous voulez faire passer tout le monde à la filière de la souplesse, lorsque nous demandons quelques hommes assez fermes pour soutenir constamment le poids de la contradiction ; car tel est l'institut du commissariat, et la tâche de nos commissaires étant de maintenir avec fermeté les droits des auteurs sans cesse attaqués par les comédiens, mon sentiment est que ceux qui rempliront bien ce pénible emploi, loin de prétendre à la faveur pour eux-mêmes, n'auront peut-être que trop souvent le chagrin de lutter infructueusement pour nous contre celle des comédiens.

« Je ne serais pas même éloigné de conseiller au corps littéraire de regarder les degrés de faveur personnelle qu'obtiendraient ses commissaires comme un thermomètre assez certain du froid ou du chaud de leur zèle pour ses intérêts, et c'est peut-être alors qu'il faudrait parler d'en changer.

« J'espère, monsieur, que vous ne vous offenserez pas si j'excipe avec franchise de la naïveté de votre avis pour vous exposer librement le mien. Animés du même désir de trouver le mieux, l'un de nous deux se trompe, et voilà tout ; la société jugera.

« Mon opinion à moi, monsieur, est qu'un ouvrage entrepris pour le bien général du corps ne doit pas souffrir de l'absence ou de l'humeur momentanée de quelques-uns de ses membres, quand tous ont été dûment invités, et que nous devons continuer, avec moins de secours, nos travaux, comme si tous ceux qui doivent en recueillir le fruit montraient encore le même désir d'y concourir avec nous ; mais ceci n'étant pas dit pour vous, je me flatte, au nom de la société, que vous renoncerez à votre affligeant projet de retraite, et que, laissant là les questions oiseuses ou prématurées, un moment de saine réflexion nous rendra bientôt un confrère que nous aimons tous, et sur les lumières duquel nous avons infiniment compté pour assurer nos succès.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, monsieur, etc.

« Caron de Beaumarchais.

« J. Sedaine, pour adhésion. »

« Dès aujourd'hui je propose de me démettre, et je serai toujours d'avis que les commissaires soient inamovibles. Du reste, je ne pense pas qu'une ou deux voix contraires aux délibérations d'un corps doivent les infirmer.

« Marmontel. »

« Je pense comme M. de Beaumarchais ; je suis bien loin de tenir à ma place de commissaire, ayant prié l'assemblée de recevoir ma démission et l'en priant encore, vu mon âge et mon peu de santé ; je ne crois pas d'ailleurs que l'avis de M. Rochon doive l'emporter sur la décision générale.

« Saurin. »

Dans une autre lettre au même Rochon de Chabannes, Beaumarchais se plaint vivement des diverses influences qui tendent à désorganiser la naissante société des auteurs dramatiques. « La liaison des actrices d'un côté, écrit-il, la division des principes de l'autre, et je ne sais quelles prétentions, quels sourds mécontentemens et quels intérêts cachés, ne font plus, d'une compagnie de gens sensés, qu'un corps désuni plein d'animosités, de reproches et d'aigreur ; il est temps que cela finisse. »

Les comédiens, au contraire, marchaient au combat parfaitement unis. Non contens de payer des avocats habiles et éloquens, et de tirer parti de l'influence plus puissante encore du personnel féminin de la corporation, que Gudin compare au bataillon de Catherine de Médicis dispersant avec des caresses l'armée de Henri IV, les comédiens se procuraient des défenseurs dans les rangs même des auteurs dramatiques. C'est ainsi qu'ils avaient reçu et joué une très mauvaise tragédie de Nadir, par Dubuisson, à la condition que cet auteur se prononcerait contre ses confrères. Ce Dubuisson avait publié sa pièce avec une préface très injurieuse pour la société des auteurs, et, ce qui était plus grave, un homme de goût, mais qui n'avait guère que du goût, ce qui le rendait volontiers un peu jaloux de ceux qui avaient quelque chose de plus, Suard, alors censeur, s'était en quelque sorte associé à l'attaque de Dubuisson en approuvant sa préface et sa pièce. De là grande rumeur parmi les auteurs dramatiques. Les lettres pleuvent chez Beaumarchais. La Harpe demande qu'on délibère sur les moyens de faire justice de l'incroyable préface de l'incroyable tragédie de Nadir et de la malhonnêteté du censeur ; Sedaine et Marmontel ne sont pas moins furieux ; Gudin, dans sa colère, appelle Dubuisson, qui est créole, un caraïbe, et Suard un ennemi des lettres. Beaumarchais rédige, au nom de

la société, une plainte au ministre Amelot, pour demander, soit l'interdiction de l'ouvrage de Dubuisson et le désaveu de Suard, soit la permission pour la société de répondre par un mémoire public. Le ministre Amelot ordonne le silence et promet de joindre l'incident au fond du procès. Marmontel s'indigne :

« J'apprends, mon cher collègue, écrit-il à Beaumarchais, que notre plainte est éludée, et qu'on nous a répondu que cet incident serait jugé avec le fond du procès, ce qui veut dire, en bon français, qu'on se moque de nous. C'est le cas de faire un mémoire où soient mises dans tout leur jour l'insolence de l'auteur de la préface et la malhonnêteté de l'approbateur ; c'est le moment de montrer de la vigueur, faites un bon mémoire ; votre courage m'est connu, ainsi que votre éloquence ; je recommande notre honneur à votre énergie et à votre activité ; voyez les ministres, et dites-leur qu'une assemblée de dix-sept personnes qui ont de l'âme ne se laissent pas livrer au mépris et à l'insulte impunément.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Marmontel. »

Quand il s'agit de faire écrire, parler et combattre Beaumarchais, Marmontel est toujours plein d'ardeur ; mais lorsque son actif collègue a besoin de lui, il est toujours à la campagne ou retenu par quelque affaire, et si Beaumarchais se plaint de son inaction, il se tire d'affaire assez spirituellement, à en juger par cette lettre :

« La raison, l'exacte justice, appuyées de votre éloquence et de votre excellente judiciaire, n'ont pas besoin de mon secours, et je me rappelle, à ce propos, un conte de mon Limosin : Un curé

grand chasseur disait la messe, et comme il en était au Lavabo, il entendit l'aboi des chiens qui avaient fait partir le lièvre ; il demanda au clerc : Briffaut y est-il ? — Oui, monsieur le curé. — En ce cas-là, le lièvre est f… : lavabo inter innocentes manus meas, etc. »

C'est Beaumarchais qui est Briffaut, c'est la Comédie-Française qui est le lièvre ; mais ce lièvre n'est pas facile à prendre, et tandis que Marmontel s'en lave les mains, Beaumarchais, qui est cent fois plus occupé que lui, qui court sans cesse d'un bout de la France à l'autre, est obligé de porter seul tout le poids du combat. S'il demande du secours à Saurin, le bonhomme allègue ses infirmités, il ne peut pas sortir, il prend des remèdes. Quant à Sedaine, il est plus actif, mais c'est un peu la mouche du coche. Il trouve toujours qu'on ne va pas assez vite ; sa spécialité dans la lutte, c'est de recueillir tous les bruits, tous les commérages, même les plus désagréables pour Beaumarchais, et de lui en faire hommage avec une bonhomie assez divertissante. Je n'en citerai qu'un exemple, parce qu'il produit une explosion de colère assez rare chez l'auteur du Barbier de Séville qui se fâchait très difficilement. Ici la patience lui manque tout à fait, et cela se conçoit. Après trois ans de luttes fatigantes et stériles, il y avait eu, en avril 1780, entre les auteurs et les comédiens une apparence de réconciliation ; on avait semblé enfin s'entendre sur un règlement. Auteurs, acteurs et actrices avaient dîné tous ensemble chez Beaumarchais, et le lendemain Gerbier, avec l'assentiment du duc de Duras, avait fait transformer en un arrêt du conseil le règlement convenu, mais après l'avoir très notablement altéré au préjudice des auteurs ; et tandis que Beaumarchais s'occupait de parer ce coup de Jarnac, on avait dit qu'il s'entendait avec Gerbier et les comédiens pour duper les auteurs. Et Sedaine ne

manque pas, comme c'était son habitude, de transmettre charitablement à son ami cette agréable rumeur :

« Je vous écris, mon cher collègue, dit Sedaine, tout en réfléchissant que ce que je vous écris est inutile et que vous êtes certainement aussi pénétré que moi de la conduite de l'homme aux cordons (le duc de Duras). Il faut solder et liquider le plus tôt possible cette affaire pour notre repos et l'honneur de la littérature. Il faut que cet homme ait un bien grand mépris pour nous, ou qu'il pense qu'on peut nous jouer bien impunément. Si j'avais eu connaissance de l'arrêt du conseil et de ce qu'il contenait, mon avis n'aurait point été d'aller chez lui, mais d'assembler les hommes de lettres et de prendre leurs résolutions sur ce cas grave, qui porte avec lui le complément de ce que les comédiens ont fait depuis trois ans. Si nous n'en avons pas justice, nous avons l'air, nous commissaires de la littérature, d'avoir coopéré à cette infamie, et le dîner qui l'a suivie avec les comédiens n'est pas fait pour en ôter l'idée. Il est peu de compagnie où se soient trouvés des hommes de lettres où on ne leur ait dit : Prenez-y garde, M. de Beaumarchais est trop fin pour vous tous ; il vous trompera, tout en ayant l'air de vous défendre. Moi qui vous crois très honnête homme, moi qui sais qu'un homme de beaucoup d'esprit et chargé de grands intérêts aurait beaucoup de droiture par politique, si ce n'était par inclination ou principe, j'ai ri au nez de ceux qui m'ont tenu ces propos ; mais à présent ces propos se tiennent par de nos auteurs dramatiques, et nous y sommes englobés. Il est vrai que vous y faites le beau rôle : vous êtes l'homme d'esprit, et nous les sots.

« Ainsi je vous supplie, mon cher collègue, au nom de nous tous, de faire aller ceci vite. Si nous n'en avons pas justice, je re-

nonce à tout engagement avec les auteurs dramatiques ; je ne veux pas être d'un corps méprisé, quoiqu'il s'en faut bien qu'il soit méprisable.

Pour se fâcher d'une pareille lettre, il n'était pas nécessaire d'être très susceptible. La patience de Beaumarchais n'y tient pas. Voici sa réponse à Sedaine :

« Paris, ce 3 mai 1780.

« Je n'ai pas répondu, mon cher collègue, à votre lettre en la recevant, parce que la chaleur qui m'en a monté à la tête ne m'eût pas permis de le faire avec la sagesse convenable.

« J'ai passé ma vie entière à faire de mon mieux, au doux murmure des reproches et des outrages de ceux que je servais ; mais rien ne m'a peut-être autant outré que ce qui m'arrive. En vérité, on ne sait ici qui l'emporte, ou de la bêtise ou de la malhonnêteté. C'est assez pour moi ; qu'un autre fasse mieux, je l'applaudirai. J'ai fait de longues et sévères observations sur chaque article de ce ridicule arrêt ; j'ai refait ensuite les articles de l'arrêt, et mon travail de lundi a été montré hier à une heure à M. le duc de Duras par moi. Ce matin, je le porte à M. Amelot pour obtenir, d'accord avec M. le maréchal, la refonte de l'arrêt.

« Mais soit qu'on y touche ou non, le reste de cette semaine aura la continuation de mes soins comme commissaire, et nulle autre de ma vie n'y sera employée. — Assemblée sera indiquée à dimanche matin, où je rendrai compte de tout, et nulle considération humaine ne me retiendra plus longtemps à la suite de la très reconnaissante littérature dramatique.

« Au reste, tout ce que la sagesse de mes confrères eût fait sans le dîner de vendredi, elle est à même de le faire après et malgré ce dîner, qui n'a pas apporté d'autre changement à leurs affaires que la mort de quelques bouteilles de vin versées en l'honneur de la réconciliation.

« Il y a une récompense de 25 louis pour l'homme ingénieux qui pourra expliquer à l'assemblée de dimanche quel intérêt peut avoir, pour favoriser les comédiens contre les gens de lettres, le très bêtement accusé Beaumarchais.

« Je vous salue, vous honore et vous aime.

« Je sens, à la lecture de mon griffonnage, que ma tête est encore échauffée ; mais je le recommencerais en vain. Je me trouve un peu moins maître de moi que je ne le désirerais. »

Àcette lettre ab irato, Sedaine, reconnaissant qu'il a eu tort, répond par une lettre affectueuse qui prouve que si l'auteur du Philosophe sans le savoir aimait un peu les commérages, il était au fond un excellent homme.

« Oui, mon cher collègue, écrit Sedaine, vous aviez la tête échauffée quand vous m'avez fait réponse. Peut-être cependant m'est-il échappé dans ma lettre quelque chose qui vous a fâché, car je sortais de la Comédie-Italienne, où l'on m'avait tenu des propos qui m'avaient mis en colère. Je ne peux cependant croire que vous ayez pris pour mes sentimens ce que je vous disais de nos ingrats et déraisonnables confrères. Cependant, à l'exception de trois ou quatre, le reste nous rend justice, et c'est à vous que nous la renvoyons. Si je vous ai dit quelque chose qui vous ait fait peine, je vous en demande très sincèrement excuse. C'est à vous à

avoir de la sagesse ; elle vous fera plus d'honneur qu'à moi qui suis bien plus âgé que vous.

« Continuez votre belle et excellente besogne, achevez votre ouvrage, et rendons-leur service en dépit de leur ingratitude. L'affaire terminée à notre honneur par vous, je les prierai de s'assembler chez moi, et qu'ils m'ordonnent de me joindre à une députation pour vous aller remercier de toutes vos sollicitudes. Nous ne pouvons vous offrir que cela. Ils le feront, ou je me sépare d'eux pour le reste de ma vie, qui n'a plus besoin que de repos et de votre amitié.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et laissons les mauvaises têtes pour ce qu'elles sont. »

Après deux arrêts du conseil d'état, plus ou moins contradictoires, obtenus successivement le 17 mars et le 12 mai 1780, sous l'influence rivale de Gerbier et de Beaumarchais, un troisième arrêt du 9 décembre 1780 étouffa provisoirement le débat entre les auteurs et les comédiens, en adoptant le procédé favori de ces derniers, une cote mal taillée. Cet arrêt statuait au profit des auteurs : 1 que les comédiens seraient obligés de faire entrer dans leur compte de recette non plus seulement le produit casuel de la porte, mais tous les élémens de la recette, loges louées pour la représentation, loges louées à l'année, abonnemens à vie, etc. ; 2 le roi accordait aux auteurs plus encore qu'ils n'avaient demandé : il leur donnait, non plus le neuvième, mais le septième de la recette. Seulement cette faveur était annulée par l'article 11 de ce même arrêt du conseil, qui statuait au profit des comédiens que la somme de recette au-dessous de laquelle une pièce tombait dans les règles, et devenait leur propriété, serait portée, de 1,200 livres l'hiver et 800 livres l'été, à la somme de 2,300 livres pour

l'hiver et 1,800 livres pour l'été, c'est-à-dire que les comédiens, sacrifiés d'un côté, recevaient de l'autre un avantage exorbitant, qui leur permettait d'échapper au partage du septième, en faisant tomber la pièce au-dessous de 2,300 livres de recette, ce qui n'était pas bien difficile et ce qui leur en donnait la pleine propriété. Il me semble qu'on ne peut rien imaginer de moins judicieux que cet arrêt ; c'était pour les acteurs une provocation permanente à s'affranchir d'une condition rigoureuse en faisant tomber la pièce dans les règles pour la relever ensuite, et jouir de ses produits sans partage. Cette méthode de compensation était en elle-même si absurde, que des deux parts on renonça à la pratiquer. Les intérêts entre acteurs et auteurs continuèrent à se régler sur l'ancien pied, au milieu des récriminations réciproques et des comptes arbitraires des comédiens, jusqu'à la révolution. Seulement l'association des auteurs dramatiques, fondée si péniblement par Beaumarchais, se maintint tant bien que mal. Chaque année jusqu'à la révolution, on la voit agir de temps en temps, soit pour régler à l'amiable des contestations entre auteurs, soit pour solliciter vainement la création d'un second Théâtre-Français, soit pour demander non moins vainement que les directeurs de province soient tenus de payer un droit aux auteurs dont ils exploitent les ouvrages.

Enfin la révolution vint mettre un terme aux privilèges abusifs des acteurs du Théâtre-Français et aux usurpations des directeurs des théâtres de province. À la suite d'une pétition rédigée par La Harpe, Beaumarchais et Sedaine, représentant la société des auteurs dramatiques, et sous l'influence de divers mémoires publiés par Beaumarchais, l'assemblée nationale reconnut le droit de propriété des auteurs, et supprima tous les privilèges de la Comédie-Française en décrétant, le 13 janvier 1791, que les ou-

vrages des auteurs vivans ne pourraient être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue de la France, sans le consentement formel des auteurs. Ceux-ci se trouvaient dès lors établis, à l'égard du Théâtre-Français et de tous les autres théâtres, sur un pied d'indépendance complète, et en mesure de défendre leurs intérêts et leurs droits. Protéger ces intérêts fut une des grandes occupations de la vieillesse de Beaumarchais. On le voit travaillant sans cesse à régler les rapports des auteurs avec les divers théâtres de Paris, et s'épuisant en efforts pour faire comprendre aux directeurs des théâtres de province qu'ils n'ont pas le droit d'exploiter sans rétribution les ouvrages des auteurs vivans. On ne se doute pas de la difficulté avec laquelle cette idée, qui semble aujourd'hui si simple, s'introduisit dans l'esprit des directeurs des théâtres de province, habitués de toute éternité à ne payer nul droit d'auteur. C'était une tyrannie affreuse contre laquelle protestaient non-seulement les directeurs, mais les municipalités elles-mêmes ! Dans une pétition à l'assemblée nationale, Beaumarchais inséra une lettre du directeur d'un théâtre de province, qui lui écrivait tout net : « Nous jouons vos pièces, parce qu'elles nous fournissent de bonnes recettes, et nous les jouerons malgré vous, malgré tous les décrets du monde, et je ne conseille à personne de venir nous en empêcher, il y passerait mal son temps. » Mais Beaumarchais n'était pas homme à se décourager dans la défense d'une cause juste. Jusqu'à la fin de sa vie il se constitua, auprès des ministres de la monarchie ou de la république, le patron des auteurs dramatiques, et une de ses dernières lettres est la suivante, adressée au ministre de l'intérieur sous le directoire, à l'appui d'une pétition de la société :

« Vous savez que Voltaire disait souvent : « La littérature est le premier des beaux-arts, mais elle est le dernier des métiers. »

Ce n'était pas le plus méprisable qu'il entendait, mais le plus misérable, et surtout la littérature dramatique, en ce qu'elle est le seul métier qui ne puisse nourrir son maître, par l'insuffisance des lois ou le dédain des magistrats à protéger cette noble propriété, quoiqu'on sache bien qu'aucune autre ne mérite autant qu'elle ce beau nom de propriété, puisqu'elle n'est le fruit ni d'un honteux trafic ni d'une oiseuse hérédité, puisqu'elle est sortie du cerveau de l'auteur toute formée, comme jadis Minerve sortit de celui du maître des dieux, sublime emblème par lequel les anciens voulaient qu'on saisît la manière dont une conception heureuse est la propriété sacrée de l'homme qui la met au jour.

« Obligés de transmettre à d'autres leurs compositions dramatiques, pour que les autres les débitent, et par là dépendans des spéculateurs ou entrepreneurs de spectacles, les auteurs, depuis cent années, réclament en vain contre eux la justice des tribunaux, pour arracher la plus modique part du fruit de longs travaux qui font vivre dans l'abondance tant d'êtres secondaires qui ne la tiennent que d'eux seuls.

« L'abus est aujourd'hui porté à un tel point, que l'entrepreneur d'un théâtre de Lille a eu l'impudeur d'écrire à l'homme de lettres fondé de pouvoirs des auteurs, dont plusieurs siègent dans les conseils, qu'il ne veut donner que tel prix pour la rétribution des ouvrages qu'il s'approprie, et que si l'on veut empêcher qu'il ne représente nos ouvrages, il aura toute la ville pour lui. Et nous vivons sous l'empire unique des lois protectrices des propriétés !

« Plus étonnant encore, un autre entrepreneur de spectacle à Toulouse, abusant de l'écharpe municipale, dont un malheur l'a décoré, suspend avec audace le cours de la justice, et met les au-

teurs assemblés dans la nécessité de recourir à vous, ministre, comme autorité supérieure.

« Nous ne devons plus espérer que des ouvrages médiocres, si l'on ne pourvoit pas à ce qu'un chef-d'œuvre agréé du public suffise à faire vivre un temps l'homme modeste qui l'a créé.

« Cette impossibilité bien sentie de trouver un moyen de subsister dans un travail si plein d'attraits pour moi est ce qui m'a fait reléguer de tous temps dans la classe de mes amusemens une occupation exigeant l'emploi de toutes les facultés de l'homme qui veut dignement la remplir. D'où il est résulté que, sentant vivement le but, j'ai pu moins l'atteindre que d'autres qui s'y consacraient tout entiers, et suis resté fort en arrière.

« C'est donc moins comme auteur dramatique que comme adjudant des auteurs et comme amant d'un si bel art, que j'ose joindre, citoyen ministre, cette lettre à la demande très-instante des littérateurs qui réclament avec tant de droit, près de vous, l'exécution des lois qui les concernent ; nous espérons tous que vous engagerez d'un mot les gens de goût de vos bureaux à vous remettre sous les yeux les pièces qui vous sont transmises par le citoyen Framery.

« Je partage, citoyen ministre, la gratitude respectueuse des signataires de la pétition.

« Beaumarchais. »

Depuis la date de cette lettre, messidor an 5, les choses sont bien changées ; le droit des auteurs dramatiques n'est plus contesté : des règlemens équitables assurent leur participation dans les produits de leurs ouvrages. Au Théâtre-Français notam-

ment, il n'y a plus ni cote mal taillée ni pièce tombée dans les règles et confisquée par les comédiens, ni soustractions d'abonnemens, ni dissimulation de recettes, ni prélèvemens de frais variables et arbitrairement fixés ; et quoique le tarif du droit des auteurs soit en apparence inférieur à celui de l'ancien régime, il est beaucoup plus considérable en réalité, car il se compose du douzième brut de la recette, sans exception ni déduction, pour les pièces en cinq actes, du dix-huitième pour trois actes, et du vingt-quatrième pour un acte. En province, les droits des auteurs ne sont pas moins respectés qu'à Paris. Une société nombreuse et influente, qui a succédé aux essais d'association tentés et soutenus par Beaumarchais, étend partout son action et sa surveillance. Cette société récolte pour Paris plus de 800,000 francs de droits d'auteurs, et 200,000 francs pour la province, sans préjudice d'autres produits divers qu'on estime à 5 ou 600,000 francs par an ; elle défend les droits de ses adhérens, réprime et fait punir toutes les fraudes commises à leur préjudice, vient en aide à leurs veuves ou à leurs enfans, et les soutient dans leur détresse. C'est là le beau côté de la société des auteurs dramatiques ; mais la médaille a son revers : on accuse cette corporation d'exercer un pouvoir qui va jusqu'à l'abus, d'usurper sur les théâtres une autorité despotique, de constituer une véritable coalition industrielle qui défend à ses adhérens, sous peine d'une amende de six mille francs, de faire avec aucun théâtre des traités particuliers à des conditions inférieures à celles qu'elle impose, — si bien que tout directeur qui refuse de souscrire aux volontés de la commission dirigeante est mis par elle en interdit ; on lui retire à la fois et à jour fixe, comme cela est arrivé il n'y a pas longtemps, toutes les pièces des auteurs qui font partie de la société,

et on le place ainsi dans la nécessité de fermer son théâtre ou de céder.

Les théâtres ne se trouvent plus aujourd'hui en présence d'un auteur libre dans ses volontés, mais d'une corporation dont la volonté collective est irrésistible et immuable. Il est vrai que le monopole des théâtres, c'est-à-dire la suppression de la concurrence des directeurs établie par la législation de 1791, entraînait assez naturellement comme conséquence la coalition des auteurs ; mais il faut ajouter que cette coalition, en défendant à ses adhérens de travailler pour les théâtres à des conditions moindres que celles qu'elle a fixées, devrait peut-être joindre à cette prohibition une prohibition corrélative, c'est-à-dire défendre aux auteurs d'abuser parfois de leur situation pour rançonner les théâtres, se faire allouer, indépendamment du tarif convenu, des primes exorbitantes, des billets de faveur vendus par le ministère des chefs de claque, et constituant au profit de l'auteur une recette supplémentaire qui a dépassé quelquefois 50 francs par jour ! – En un mot, la société des auteurs, qui interdit à ses membres d'accepter moins que le prix convenu, ne devrait-elle pas leur interdire aussi d'exiger plus et de se livrer à des spéculations qui paraissent peu conformes à la dignité des lettres ? — Nous ne pouvons ici qu'indiquer ces questions ; si nous les posons, c'est uniquement afin de mettre en présence les faibles et difficiles commencemens de la société des auteurs dramatiques et l'état de prospérité dont elle jouit aujourd'hui. Ce contraste fait ressortir d'autant les services rendus par Beaumarchais, dont les efforts ont eu constamment pour but d'améliorer la situation des écrivains en général.

Resterait à se demander ce qu'il y a de bon et de mauvais dans cette hausse des produits littéraires au début de laquelle on rencontre l'action de Beaumarchais, comme on la rencontre à l'origine de plusieurs autres choses bonnes ou mauvaises de ce temps-ci. On a accusé parfois l'ardent avocat du droit d'auteur au XVIII siècle d'avoir contribué à développer l'industrialisme en littérature : il faut s'entendre. Beaumarchais n'a pas fait son siècle, il l'a trouvé tout fait, il a trouvé une société où l'amour du bien-être matériel, quoique moins développé qu'aujourd'hui, était déjà très fortement prononcé, où la richesse, qui de nos jours est tout, commençait à égaler et tendait à éclipser toutes les autres influences. Il a vu autour de lui des littérateurs pauvres, non par stoïcisme et par goût comme Rousseau (qui, sous ce rapport, est une exception au milieu de son temps), mais pauvres par ignorance des moyens de devenir plus riches, pauvres par suite d'une habitude invétérée de vivre mesquinement de pensions ministérielles ou de cadeaux obtenus de la munificence des grands, pauvres enfin par l'impossibilité de tirer un produit suffisant de leurs ouvrages, exploités sans habileté par les libraires ignorans ou confisqués par des acteurs rapaces et publiés sans aucune garantie contre tous les genres de spoliation. Dans cet état de choses, Beaumarchais qui, comme Voltaire, avait su devenir riche en dehors de la littérature, mais qui n'admettait pas, comme Voltaire, que l'homme de lettres qui n'est que cela fût nécessairement voué à la misère, Beaumarchais a pensé que sous la protection de lois plus justes, avec plus d'habileté dans les moyens de se mettre en rapport avec le public, la profession littéraire pourrait devenir une profession indépendante, se suffisant à elle-même, comme plusieurs autres, et capable d'assurer sinon l'opulence, au moins l'aisance à celui qui l'exerce avec probité et

talent. Sous ce point de vue, Beaumarchais avait parfaitement raison ; il devançait son temps, il émettait une opinion hardie, devenue aujourd'hui une vérité incontestable, lorsqu'en 1780, il écrivait au duc de Duras ces lignes : « Il vaut mieux, suivant moi, qu'un homme de lettres vive honnêtement du fruit avoué de ses ouvrages que de courir après des places ou des pensions qu'il peut mendier longtemps sans les arracher. » Qui pourrait aujourd'hui méconnaître la justesse de cette opinion de Beaumarchais ? Le régime où l'écrivain n'a d'autre maître que le public est en lui-même infiniment préférable à tous les autres, sans en excepter le protectorat si vanté de Louis XIV. Ce protectorat fastueux donnait 3,000 francs de pension à Chapelain, qualifié le plus grand poète français qui ait jamais été, et supprimait la maigre pension de Corneille : il payait Benserade un tiers de plus que Molière, et il forçait Mézeray à demander bassement pardon d'avoir écrit suivant sa conscience, et à promettre de passer l'éponge sur la vérité, pour obtenir la restitution de ses gages d'historiographe. Très peu d'argent, partagé entre quelques hommes de génie et quelques médiocrités ; en dehors de cette distribution, une foule de littérateurs affamés, de Collerets crottés jusqu'à l'échine, non moins misérables et aussi peu scrupuleux que les derniers enfans perdus de la littérature contemporaine, — voilà, à tout prendre, ce qu'était la situation des gens de lettres sous Louis XIV.

L'état actuel offre certainement des inconvéniens. Transformée en une profession indépendante et appelée à se suffire à elle-même, la profession d'homme de lettres a rencontré le danger du contact et de l'imitation des industries qui n'ont que le lucre pour objet. L'influence de celles-ci étant devenue malheureusement de jour en jour plus envahissante, il en est résulté que cette in-

fluence a déteint trop souvent sur la littérature, et qu'une société où les industriels tiennent le haut du pavé a naturellement produit une littérature industrielle. Que, dans ses luttes ardentes pour la propriété littéraire, Beaumarchais, en insistant trop sur l'idée de profit, ait contribué à préparer le mélange de la littérature et de l'industrie, qu'il ait concouru pour sa part aux inconvéniens que ce mélange entraîne, c'est possible ; mais ce qui est certain, c'est qu'il a travaillé de toutes ses forces à amener pour les écrivains un régime où leur existence ne dépendît que d'eux-mêmes. Et s'il est vrai qu'en aucun temps il n'a été aussi facile que de nos jours à un homme laborieux doué de quelque talent, et modéré dans ses désirs, de vivre des produits de sa plume, d'en vivre honnêtement, sans servilité à l'égard de personne, sans bassesse et sans capitulation de conscience, on peut dire que Beaumarchais n'est point étranger à ce résultat, car la recherche des moyens propres à l'obtenir a été une des grandes occupations de sa vie.

J'aime mieux être un bon barbier,
Traînant ma poudreuse mandille,
Tout bon auteur de son métier
Est souvent forcé de piller,
Grappiller,
Houspiller, etc.

08

Àl'époque de la vie de Beaumarchais où nous sommes arrivés, les circonstances étaient bien changées depuis le jour où, prisonnier

au For-l'Évêque pour avoir été insulté par un duc et pair, plaidant en 1773, pour son honneur et sa fortune, contre un maréchal de camp, il adressait en vain ses doléances à M. de Sartines, et se voyait écrasé sous l'influence du comte de La Blache, vaincu sans avoir pu combattre, condamné, ruiné, déshonoré, sans qu'une voix s'élevât en sa faveur. En 1777, réhabilité de la sentence rendue contre lui par le parlement Maupeou, jouissant du brillant succès du Barbier de Séville, dirigeant les auteurs dramatiques dans leur querelle contre les comédiens, déjà investi de la confiance intime du gouvernement dans la question américaine, bien accueilli à la cour, populaire à la ville, Beaumarchais peut se considérer comme un homme qui a vaincu enfin la mauvaise fortune ; cependant il n'est pas encore dégagé de toutes les entraves du passé. Ce premier procès civil contre le comte de La Blache, qui fut l'origine de ses tribulations et de sa célébrité, subsiste toujours, et au milieu de ses triomphes tient en échec sa fortune et son honneur. L'homme de confiance du ministère dans l'affaire des États-Unis, le populaire auteur du Barbier, est sous le coup d'une sentence inique qui le déclare indirectement faussaire et met ses biens à la discrétion d'un ennemi. C'est encore là une discordance qu'il est important pour lui de faire disparaître de sa vie ; aussi devons-nous, avant de le suivre dans sa carrière d'agent politique et d'armateur, où il apparaît sous un jour nouveau, le montrer se débarrassant enfin de cet éternel procès, dont la conclusion nous fournira quelques détails de mœurs assez curieux.

Le jugement rendu contre Beaumarchais avait été cassé par un arrêt du grand-conseil à la fin de 1775, et l'affaire renvoyée devant le parlement de Provence. Le comte de La Blache, voyant grandir rapidement le crédit de son adversaire, pressait de toutes

ses forces la solution définitive. Beaumarchais y mettait moins de hâte : occupé d'organiser son opération d'Amérique et d'obtenir sa réhabilitation au criminel, il ne voulait vider l'incident civil qu'après avoir bien assuré sa situation et s'être ménagé tous les moyens de lutter avec avantage contre un maréchal de camp riche, opiniâtre et remuant. Ainsi s'explique le billet suivant du ministre des affaires étrangères, M. de Vergennes, à Beaumarchais, qui avait demandé un ajournement, et qui, on le verra, avait déjà su établir une liaison assez étroite entre les affaires de l'état et ses propres affaires.

« Versailles, le 2 juin 1776.

« Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, votre billet daté, je crois, par erreur du 30 mai. Je n'ai pas été moins surpris que vous d'apprendre qu'il y avait un rapporteur nommé à Aix dans votre affaire avec M. le comte de La Blache. J'ai vu hier à cette occasion M. le garde des sceaux, qui a immédiatement donné ordre pour qu'il soit écrit à M. de La Tour, premier président de ce tribunal, à l'effet de faire suspendre toute procédure ultérieure. M. le garde des sceaux estime au reste, que la nomination d'un rapporteur ne peut être d'aucune conséquence. Vous connaissez, monsieur, la sincérité de mon intérêt pour tout ce qui vous regarde. »

Le billet est sans signature comme plusieurs des billets de M. de Vergennes, mais il est parfaitement authentique et nous donne une idée du degré de crédit auquel Beaumarchais était parvenu en 1776.

Un mois après la date de ce billet, en août 1776, il perdit un de ses patrons les plus affectueux et les plus puissans, le prince de Conti. Ce prince, que Louis XV appelait mon cousin l'avocat à

cause de son goût pour la discussion et l'opposition, était de plus un esprit fort. Au lit de mort, il refusait de recevoir les sacremens de l'église. Si l'on en croit M Du Deffant, il persista dans son refus, car elle dit : « Le prince de Conti a reçu la visite de l'archevêque et les exhortations de M. de La Borde ; c'est tout ce qu'il a reçu ; » mais si je m'en rapporte au manuscrit inédit de Gudin, on parvint à le déterminer à mourir plus chrétiennement en ajoutant aux exhortations de l'archevêque de Paris le poids de celles de l'auteur du Barbier de Séville. — « Le prince, dit Gudin, repoussait tous ceux qui voulaient le préparer aux lugubres cérémonies de l'église. On eut recours à Beaumarchais. Il était aimé du prince, il savait traiter les choses importantes avec autant de gravité qu'il mettait d'agrément dans les choses frivoles, il avait le talent de tout hasarder sans déplaire et de ramener les esprits à son opinion par des motifs inattendus qui ne se présentaient qu'à lui. » Beaumarchais se mit donc en frais d'éloquence, et l'on vit, par un contraste assez bizarre, l'auteur du Barbier associé à l'archevêque de Paris et déterminant un prince du sang à recevoir l'extrême-onction.

Àla même époque, un incident relatif à son procès d'Aix fournit à Beaumarchais l'occasion d'écrire une des lettres les mieux tournées qui soient sorties de sa plume. La femme d'un des présidens à mortier du parlement de Provence, M de Saint-Vincent, arrière-petite-fille de M de Sévigné, était gravement compromise dans un procès des plus scandaleux qui se jugeait à Paris, entre cette dame, le duc de Richelieu et quelques autres personnes d'un rang moins élevé. La décadence des gouvernemens est toujours marquée par des procès de ce genre ; ils abondent en France dans les années qui précédent la révolution de 89. Dans celui-ci, il ne s'agissait de rien moins que de 240,000 francs de billets faux que

le duc de Richelieu accusait M de Saint-Vincent d'avoir fabriqués et négociés sous son nom, tandis que la dame, depuis longtemps séparée de son mari et ayant entretenu avec le duc de Richelieu des relations coupables, l'accusait à son tour de l'avoir trompée, de lui avoir donné lui-même ces billets, sachant bien qu'ils étaient faux. Le maréchal de France impliqué dans une semblable affaire avait alors soixante-dix-huit ans. — M de Saint-Vincent était prisonnière à la Conciergerie, lorsqu'elle apprit par son avocat que Beaumarchais rendait des visites au duc de Richelieu ; ces visites étaient alors motivées par le débat avec les comédiens dont nous avons déjà rendu compte. M de Saint-Vincent se persuada que Beaumarchais, pour être agréable au duc, allait écrire en son nom un mémoire contre elle, et, afin de conjurer ce danger imaginaire, elle lui adresse de la Conciergerie une lettre où l'on retrouvera quelque chose de l'esprit de son illustre aïeule. Quel crève-cœur pour M de Sévigné, la plus aimable, la plus gaie, mais la plus honnête des femmes, si, revenant au monde, elle eût pu voir une de ses descendantes à la Conciergerie, affreusement compromise de toutes les manières, écrire à Beaumarchais, d'un ton leste que son horrible situation rend inconvenant, la lettre suivante !

« Je vous vois d'ici tailler votre plume, cette plume charmante qui n'aurait dû être employée que pour louer les grâces et faire admirer les muses ; cependant, monsieur, vous allez vous en servir contre moi, et, quand vous sortirez de cette carrière, sous quel laurier comptez-vous vous reposer ? dans quel Jourdain purifierez-vous cette plume souillée du sang innocent ? Tous les cordons bleus, tous les maréchaux de France ne vous justifieront pas ; je n'ai qu'une espérance, c'est que le Saint-Esprit, qui souffle où il veut, ne voudra pas vous inspirer la moindre pensée,

ni la moindre petite phrase ; vous serez obligé d'avoir recours au diable, et, dans ce cas-là, vous vous ressouvenez assez de votre catéchisme pour savoir qu'avec un signe de croix nous ferons disparaître votre mémoire. Vous en avez commencé un contre M. de Vedel, je le sais, et vous aurez beau répondre non. Je connais le style de l'avocat du maréchal ; s'il paraît un mémoire, que je ne bâille pas dès la première page ; si je ne dors pas à la seconde, si je ne finis pas par le jeter par la fenêtre, je dirai : c'est M. de Beaumarchais qui l'a écrit, composé et fait imprimer. Alors je taillerai aussi ma plume, et ce sera moi qui vous répondrai, monsieur.

« En attendant, comme vous êtes encore pour moi un homme aimable, un homme avec qui je ne refuserais pas d'être confrontée, quand il m'en coûterait bien d'être M Goëzman, j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Vence de Saint-Vincent. »

Cette lettre était embarrassante pour Beaumarchais : celle qui l'écrivait était la femme d'un des présidens du parlement devant lequel son procès avec le comte de La Blache allait être jugé en dernier ressort. Il ignorait alors que le président de Saint-Vincent, depuis longtemps séparé de sa femme par l'inconduite de celle-ci, ne prenait à elle aucune espèce d'intérêt ; il redoutait que cette fausse idée de M de Saint-Vincent n'exerçât sur son procès d'Aix une fâcheuse influence ; il tenait donc à la dissuader, mais il tenait aussi à ne pas indisposer contre lui le duc de Richelieu, au cas où M de Saint-Vincent montrerait sa réponse, et en même temps il éprouvait le besoin de faire sentir poliment à une dame de qualité, dont la réputation était très entamée, qui se

trouvait accusée d'un crime pour lequel elle fut condamnée, que sa gaieté n'était pas tout à fait en harmonie avec sa situation. Tout cela exigeait beaucoup de tact, et comme cette qualité n'est pas la plus saillante de toutes celles de Beaumarchais, on aimera peut-être à la rencontrer dans sa réponse à l'arrière-petite-fille de M de Sévigné :

« On vous a mal instruite, madame ; quelques affaires de comédie m'ont attiré chez M. le maréchal de Richelieu, d'où M. Blondel a beaucoup trop légèrement conclu qu'il s'agissait de mémoires de ma part. Je ne suis point avocat, et, dans une affaire aussi grave, M. le maréchal doit plus rechercher un homme de loi qui dise les choses qu'un homme de lettres qui fasse des phrases.

« De ma part, madame, je suis encore en reste avec M. le comte de La Blache d'un épais mémoire qu'il vient de publier à Aix, où nous sommes renvoyés ; j'ai sur mon bureau les matériaux d'une requête à la cour des pairs contre la cour sans pairs qui m'a blâmé d'avoir eu raison, et M. Blondel veut que j'aille m'immiscer dans les tracas d'autrui, lorsque tout mon temps ne peut suffire aux miens : cela n'est ni probable ni vrai.

« Non, madame, je n'ai point commencé de mémoire contre M. de Vedel ; je n'en ferai point contre vous, et je n'ai reçu de M. le maréchal ni de personne aucune demande à ce sujet. Pour l'univers entier, je ne voudrais me servir de ma plume pour un ressentiment étranger, et comme vous le dites très bien, madame, une inspiration de reflet ne me fournirait ni pensée ni expression ; ce n'est même qu'avec le plus vif regret que j'ai quelquefois été forcé d'employer ma plume contre mes ennemis personnels. D'ailleurs un procès d'une aussi sombre gravité que le vôtre exige un ton dont je désire sincèrement n'être jamais dans

le cas d'user contre personne. Voilà ma profession de foi. Je suis on ne peut plus sensible à tout ce que vous me dites d'honnête et d'obligeant ; mais, quoique j'estime infiniment la force d'esprit qui soutient les malheureux dans l'oppression, ce n'est pas sans quelque douleur que j'ai vu tant d'esprit, de grâces et de gaieté briller au milieu d'une aussi grande infortune et s'échapper du triste lieu que vous habitez.

« Ce sentiment qui conduit ma plume vous prouvera mieux que tout l'enjouement du monde combien je suis éloigné de m'en servir contre vous, dont j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, madame, etc.

« Beaumarchais. »

Retardé par les nombreuses affaires que Beaumarchais menait de front, le dernier et décisif combat entre le comte de La Blache et lui se livra enfin à Aix en juillet 1778. L'auteur du Barbier de Séville, accompagné du fidèle Gudin, partit pour la Provence ; il allait du même coup expédier à Marseille deux vaisseaux pour les États-Unis, et en finir à Aix avec son éternel adversaire.

Les mémoires publiés en Provence par Beaumarchais ont été réimprimés dans ses œuvres ; nous n'avons donc pas à nous en occuper. Au milieu de beaucoup d'inégalités, ils renferment des morceaux qui ne sont pas au-dessous des meilleurs passages des mémoires contre Goëzman ; le ton général est d'une audace qui, sans exclure l'habileté, touche parfois un peu à la forfanterie : on y sent un homme qui a la confiance de sa force, qui conduit de grandes opérations, jouit d'une grande célébrité et considère son importance sociale comme égale au moins à celle d'un maréchal de camp. Il y a des pages, le début par exemple du mémoire inti-

tulé le Tartare à la légion, où le genre du pamphlet avec ses qualités et ses défauts est traité de main de maître, et qui rappellent ce qui a été écrit en ce genre de plus âpre, de plus vif et de plus dégagé.

La ville d'Aix semblait alors prédestinée aux procès célèbres. — Au même lieu où Mirabeau devait bientôt venir faire entendre les premiers rugissemens de son éloquence, on voyait briller la verve étincelante de l'auteur du Barbier de Séville, du triomphateur du parlement Maupeou. Vainement le comte de La Blache s'était entouré de six avocats et préparait depuis longtemps sa victoire, la plume de Beaumarchais agit rapidement sur les têtes provençales. Tout le monde raffola bientôt de lui. « Vous avez retourné la ville, » lui disait son procureur. Son triomphe fut complet, et un arrêt définitif le débarrassa pour toujours du comte de La Blache. L'ivresse de ce triomphe après tant d'années d'incertitudes et de combats, l'exaltation provençale avec laquelle il fut accueilli, sont tracées au naturel dans une lettre inédite, écrite d'Aix par Gudin, et qui nous paraît offrir assez d'intérêt pour être reproduit.

« D'Aix, 23 juillet 1778.

« Beaumarchais a enfin gagné son procès à Aix. La cause a été jugée en sa faveur tout d'une voix, avec dépens, dommages et intérêts, le Falcoz débouté de toutes ses demandes et prétentions, comme mal fondées et calomnieuses, ce mot est dans l'arrêt. L'affaire a été examinée et discutée ici avec une attention particulière, et les questions de droit ont été traitées avec une clarté et une profondeur qui doivent faire honneur au barreau de cette ville. Le Falcoz était d'une prodigieuse activité et d'une excessive adresse ; tous les jours, il sortait dès cinq heures du matin, il visi-

tait tous ses juges, il courait chez ses six avocats, il se montrait partout. Beaumarchais faisait tout le contraire, il ne voyait personne, il n'allait pas même chez ses juges ; je l'en grondais quelquefois, il me répondait, comme le misanthrope : « Ma cause n'est-elle bonne ? » Pour répondre à la consultation du Falcoz, qui avançait avec une impudence inconcevable que jamais Beaumarchais n'avait eu de liaisons avec M. Duverney, Beaumarchais lui décocha le mémoire que vous devez avoir reçu, Réponse ingénue, etc. Le Falcoz, secondé de Châtillon et de six avocats, ayant présenté sa requête pour faire brûler ledit mémoire par la main du bourreau, et ayant publié un autre mémoire et une autre consultation, signée des six, Beaumarchais leur riposta par un nouvel écrit que vous ne connaissez pas encore, intitulé le Tartare à la légion. Il les y traitait en véritable Tartare, si ce n'est qu'il les plaisantait avec plus de gaieté qu'il n'y en eut jamais dans toute la Scythie. Pendant qu'il s'amusait ainsi et qu'il riait avec ses conseils, maints avocats de cette ville communiquaient à lui et à son avocat, ou même faisaient imprimer des écrits qui prouvaient qu'il avait pour lui la loi et les autorités de tous les commentateurs des lois. Les jutes gardaient le plus profond silence et examinaient cette affaire avec une sévérité propre à confondre tout téméraire. Notre Tartare demanda à parler à tous ses juges assemblés et à les instruire tous ensemble ; mais comme il ne prétendait aucun avantage sur son adversaire, il demanda la même grâce pour lui ; on la leur accorda, et comme ils parlent bien l'un et l'autre, les deux séances furent très intéressantes. Mais la fierté, la confiance, la manière franche d'exprimer les faits, les bonnes raisons de notre Tartare ne pouvaient manquer d'entraîner les esprits, que les subtilités de son adversaire, entendu après lui, ne purent éblouir. Les esprits, prévenus depuis

deux ans par la consultation du Falcoz et depuis deux mois par ses visites, par ses discours, par son uniforme et son titre et ses allégations, lui avaient tout à coup été enlevés par les réponses vigoureuses du Tartare. Il ne lui restait plus qu'un faible parti de gens obstinément attachés à la noblesse ou à leurs intérêts.

« Toute cette ville, qui subsiste de procès, était dans l'attente et dans l'impatience. Les juges délibéraient, les portes du palais étaient assiégées ; les femmes, les curieux, les amateurs, étaient sous une belle allée d'arbres, non loin du palais ; les oisifs remplissaient les cafés qui bordent cette promenade. Le Falcoz était dans son salon, bien éclairé, regardant sur cette allée, notre ami dans un quartier fort éloigné ; la nuit venait, enfin les portes du palais s'ouvrent, ces mots se font entendre : Beaumarchais a gagné ; mille voix les répètent, les battemens de mains se propagent le long de la promenade, les fenêtres et les portes de Falcoz se ferment soudainement, la foule arrive avec des cris et des acclamations chez notre ami, les hommes, les femmes, les gens qu'il connaît et ceux qu'il ne connaît pas l'embrassent, le félicitent, le congratulent ; cette joie universelle, ces cris, ces transports le saisissent ; les larmes le gagnent, et le voilà qui, comme un grand enfant, se laisse aller dans nos bras et y reste évanoui. C'est à qui le secourra, qui du vinaigre, qui un flacon, qui de l'air ; mais, comme il l'a dit lui-même, les douces impressions de la joie ne font point de mal. Il revint bientôt, et nous allâmes ensemble voir et remercier le premier président. Ce magistrat, avec la noble sévérité du chef d'un tribunal auguste, lui reprocha la vivacité de ses mémoires. Il avait raison : comme homme, on doit les approuver ; comme magistrat, on ne le peut pas en conscience. En effet, le parlement les avait trouvés si gais, qu'il n'avait pu se dispenser de condamner le second à être lacéré, non pas par la main

d'un bourreau, comme le voulait ce Falcoz, mais par celle d'un huissier, ce qui est bien différent. Pour lui apprendre à être si plaisant, on l'a condamné, outre cette lacération, à donner mille écus aux pauvres de cette ville, et il leur en a donné deux mille, « pour les féliciter, a-t-il dit, d'avoir de si bons et de si vertueux magistrats. » Les mémoires du Falcoz ont été aussi supprimés. En revenant de chez le premier président, nous retrouvâmes la même foule à la maison : les tambourins, les flûtes, les violons se succédèrent avant et après le souper ; tous les fagots du quartier furent entassés et firent un feu de joie. Les gens instruits disaient, en passant sous les fenêtres :

Montrez Héraclius au peuple qui l'attend.

Les dames qui étaient dans l'appartement voulurent jouir de ce spectacle, et obligèrent notre ami à s'approcher d'une fenêtre et à n'être pas modestement cruel pour un peuple qui lui témoignait tant de bienveillance. Les artisans de cette ville ont fait une chanson pour lui, en patois provençal, et sont venus en corps la lui chanter sous ses fenêtres. Tous les cœurs ont pris part à sa joie, et tout le monde, enchanté, le traite comme un homme célèbre, à la probité duquel on vient enfin de rendre la justice qui lui était due. »

Non content de célébrer en prose le triomphe de son ami, Gudin voulut le chanter en vers, et mal lui en prit. À son retour à Paris, il avait rédigé une grande épître à Beaumarchais dont voici le début :

Ce chef-d'œuvre, composé d'une centaine de vers, avait été inséré dans un journal français, le Courrier de l'Europe, qui se publiait à Londres, et qui avait altéré le texte en mettant à la place

de ces mots : Qui d'un vil sénateur, etc., ceux-ci : Qui d'un sénat profane, etc., de telle sorte que l'allusion au juge Goëzman, qui avait le plus contribué à faire perdre à Beaumarchais son premier procès contre le comte de La Blache, se trouvait transformée en une allusion au parlement Maupeou tout entier. Or ce corps judiciaire, on l'a déjà dit ailleurs, en cessant d'exister comme parlement, avait vu la plupart de ses membres rentrer dans le grand conseil ou conseil d'état, d'où Maupeou les avait tirés. Le grand conseil était donc de fait, sinon de droit, identifié au parlement Maupeou ; il avait subi sans mot dire les attaques de Beaumarchais, n'osant pas se faire une querelle avec un aussi rude jouteur, qui avait, d'ailleurs contre lui de justes griefs ; mais en apprenant que l'inoffensif Gudin s'était permis de qualifier le défunt parlement Maupeou de sénat profane, il saisit l'occasion de faire un exemple et de fustiger Beaumarchais sur le dos de son ami. Celui-ci était absent, parti pour La Rochelle, où il expédiait de nouveaux bâtimens aux États-Unis, lorsqu'un décret de prise de corps, rendu sans aucune information préalable, vient tout à coup surprendre le pacifique Gudin, mais laissons-le raconter lui-même son aventure, dans laquelle nous allons bientôt retrouver Beaumarchais :

« Je ne songeais point à mal, dit Gudin, et je me croyais parfaitement en sûreté, lorsqu'un jour, étant chez moi, entre ma mère et ma nièce, je reçois un petit billet de M Denis, nièce de feu M. de Voltaire. Elle m'aimait beaucoup à cause de l'extrême attachement que j'avais toujours eu pour son oncle : « vous venez d'être décrété, me mandait-elle, de prise de corps par le grand conseil ; vous allez être arrêté, et c'est pour des vers imprimés dans le Courrier de l'Europe. Vous n'avez pas un instant à perdre. »

« Je n'en perdis pas. J'avais lu ce billet tout bas, et, quittant la table sans rien dire, je passai dans mon cabinet, m'habillai à la hâte et me réfugiai chez Beaumarchais. Je lus ce billet à M de Beaumarchais. J'envoyai chercher mon ami M. T*** et M. Genée de Brochat, homme de loi très expérimenté. Nous tînmes conseil. Mon premier soin fut de charger mon ami d'aller prévenir ma mère de l'étrange visite qu'elle allait recevoir des gens du grand conseil, de lui en dire la raison, de la prier de ne pas s'alarmer, et de répondre qu'elle ignorait où j'étais, qu'il était possible que je fusse avec Beaumarchais à cent lieues de Paris.

« Genée de Brochot me conseilla de ne pas me laisser prendre. « Ces messieurs du grand conseil, haïssant cordialement Beaumarchais, pourraient fort bien, me dit-il, se venger de ses mémoires sur son ami, et être fort expéditifs à le condamner, puisqu'ils ont commencé par le décréter de prise de corps sans informer contre lui, ce qui est violer toutes les lois. »

« Je le crus, et, tout délibéré, dès que la nuit fut close, je sortis par une petite porte qui donnait dans une rue détournée, et, bien accompagné par deux ou trois amis, je me retirai dans l'enclos du Temple.

« Ce château, ce vaste terrain que Philippe le Bel enleva si scandaleusement aux Templiers, et qui fut depuis cédé aux chevaliers de Malte, était alors, grâce aux privilèges de cet ordre, un lieu d'asile, non pour les criminels, mais pour toute personne qui, sans avoir commis aucun délit grave, avait pourtant une affaire fâcheuse, telle que des dettes, telle qu'une dénonciation hétéroclite, telle en un mot que mon affaire.

« L'usage était de se faire inscrire en arrivant sur les registres du baillif du Temple ; il me demanda quelle cause, m'engageait à réclamer les privilèges du lieu. — Sont-ce des dettes ? — Je n'en ai pas. — Une rencontre ? — Mes ennemis, si j'en ai, ne m'ont jamais attaqué qu'avec leur plume. — Quelque querelle de jeu, quelque affaire de femmes ? — Je ne joue jamais ! Je n'ai jamais causé ni désordre dans une famille, ni scandale dans une maison de joie. — Mais pourquoi donc ? — Pour des vers que de graves personnages ne trouvent pas bons, vers imprimés je ne sais comment à Londres, dénoncés je ne sais pourquoi à Paris, et que le grand conseil, qui n'a point la police des livres et qui n'est point juge de ce qui se fait en Angleterre, prétend être injurieux à un tribunal qui n'existe plus, parce qu'ils font l'éloge d'un homme que ces équitables magistrats voudraient qu'on ne louât jamais.

« Il n'hésita pas à m'accorder l'asile que je demandais. — Mais, me dit-il, l'usage est que ceux qui viennent ici changent de nom ; comment voulez-vous qu'on vous appelle ? — Le Blanc, car je le suis et je prétends toujours l'être, en dépit de tous les dénonciateurs et de tous les censeurs, soit des tribunaux ou des journaux, tous un peu trop enclins à juger sans informations préalables, encore que la loi et le bon sens en ordonnent. — Où voulez-vous loger ? — Dans le très petit appartement que la belle M de Goodville occupe dans votre enclos ; elle veut bien que je partage avec elle sa chambre, sa table, ses meubles pendant ma clôture. — Vous n'y serez pas mal ; c'est une femme fort belle et de beaucoup d'esprit. Ce fut en effet chez elle que je trouvai l'asile le plus doux que jamais homme décrété ait rencontré dans le monde ; elle était au Temple pour ses dettes, et nous ne cessions de rire en pensant que nous louions ensemble, elle par décret du Châtelet, et moi par décret du grand conseil.

« Cela nous parut si gai, que le lendemain nous l'écrivîmes à M. de Sartines qu'elle connaissait beaucoup ; nous lui envoyâmes d'assez drôles d'épigrammes que nous faisions ensemble sur mon affaire. Ce n'était ni à ce ministre ni à son ami le lieutenant de police, que nous voulions céler ni ma conduite, ni ma retraite, et nous continuâmes notre petit commerce clandestin tout le temps que je demeurai séquestré.

« Beaumarchais, de retour à Paris, apprit mon aventure, il ressentit un juste courroux, vint me prendre et m'emmena chez lui. « Soyez, sûr, me dit-il, qu'ils ne vous feront arrêter ni dans ma voiture ni dans ma maison. »

« Il fut trouver M. de Maurepas et lui dit que j'allais porter plainte au parlement contre le grand conseil, et que mon affaire, compromettant l'un avec l'autre ces deux grands tribunaux, ferait encore plus de bruit que la sienne. — Ce n'est pas cela qu'il faut faire, lui répartit le comte de Maurepas ; que votre ami présente une requête au conseil, et nous anéantirons bientôt ce décret rendu ab irato. »

Au bout de quelques jours, en effet, Beaumarchais eut tiré l'ami Gudin de ce mauvais pas, et rien ne peint mieux sa situation à cette époque que le ton de ses lettres aux ministres, et particulièrement au garde des sceaux :

« Monseigneur, lui écrit-il, j'ai l'honneur de vous adresser la requête au conseil du roi de mon ami M. Gudin de la Brenellerie, qui réunit au génie le plus attrayant la simplicité d'un enfant, de Candide, et qu'en votre qualité de protecteur des lettres en France, vous jugeriez digne de toute votre bienveillance, s'il avait plus l'honneur d'être connu de vous. »

Gudin obtient d'abord sa liberté provisoire, et Beaumarchais insiste par la lettre suivante :

« Paris, le 28 décembre 1778.

« Monseigneur, en vous rendant de très humbles actions de grâces de la liberté provisoire que le roi a accordée à M. Gudin de la Brenellerie, permettez-moi de solliciter l'arrêt définitif qui casse et annule l'étrange arrêt du grand conseil.

« Ce tribunal, plus étrange encore que son arrêt, avait chargé ses huissiers de fouiller exactement tous les papiers de mon ami, pour tâcher d'y trouver quelque chose qui lui donnât prise sur moi. Ils s'en sont expliqués ; mais n'ayant vu de moi chez lui que mon portrait gravé, ils ont eu la sottise, en décrivant jusqu'aux verres, cadres et estampes qui ornaient son cabinet, de mettre dans l'annotation des gravures ces mots : et notamment une estampe représentant le sieur Caron de Beaumarchais.

« Certes, mon cher huissier, tu as raison, ai-je dit en lisant ce mot notamment. Mon portrait offre notamment le souvenir du plus sanglant reproche qu'on puisse faire au méchant tribunal auquel le grand conseil a la bonhomie de s'identifier aujourd'hui. C'est donc moi notamment, monseigneur, que ces messieurs poursuivent dans la personne de mon ami.

« Si j'avais eu à plaider la cause de M. Gudin devant eux, aussi bon logicien qu'ils sont injustes magistrats, je leur aurais dit en trois mois latins : est-ce comme grand conseil, messieurs, que vous m'attaquez ? Je ne suis point bénéficier, nescio vos. Est-ce comme juge naturel des ouvrages imprimés ? Vous n'êtes point le parlement ; non bis in idem. Est-ce enfin comme les tristes mânes d'un parlement enterré ? Que voulez-vous de moi, ombres

plaintives ? Non mortui laudabunt me, Domine ; voilà pour le décédé : Neque omnes qui descendunt in infernum ; voilà pour ceux qui le défendent.

« S'ils avaient trouvé mon plaidoyer gaillard, je leur aurais répondu d'un ton plus sérieux, qu'il l'était bien moins que l'indiscret arrêt par lequel ils s'étaient arrogé le droit d'attenter à la personne et à la liberté d'un citoyen.

« Monseigneur, il est de la justice du roi, de la vôtre, et surtout de votre amour pour la paix, d'empêcher à jamais cet inquiet tribunal d'ouvrir sans cesse matière au conflit de juridiction entre le parlement de Paris et lui.

« Je suis, avec le plus profond respect, monseigneur, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Dans le même mois où Beaumarchais faisait trêve un instant à ses opérations d'armateur pour arracher son ami Gudin des grilles du grand conseil, il reçoit d'Aix la lettre suivante, qui nous donnera une idée de l'état intellectuel et moral d'une jeune fille du XVIII siècle qui a trop lu la Nouvelle Héloïse.

« D'Aix, ce 1 décembre 1778.

« Une jeune personne accablée sous le poids de ses douleurs vient chercher près de vous des consolations. Votre âme, qui lui est connue, la rassure sur la démarche qu'elle ose faire et qui lui paraîtrait inconséquente, si elle s'adressait à tout autre que vous. Mais n'êtes-vous pas monsieur de Beaumarchais, et ne dois-je pas espérer que vous daignerez prendre ma cause et diriger la conduite, d'une fille jeune et sans expérience ? Je suis moi-même cette infortunée qui vient déposer ses peines dans votre sein ;

daignez me l'ouvrir. Laissez-vous toucher au récit de mes maux… Ah ! s'il est des cœurs endurcis, le vôtre n'est pas du nombre.

« Vous serez, monsieur, sans doute étonné que, sans avoir l'honneur de vous connaître, je m'adresse directement à vous : mais n'accusez que vous seul, si vous avez gagné les suffrages de chacun, il n'est pas une âme sensible qui, en vous lisant, ne se soit sentie pénétrée d'admiration et comme entraînée vers vous par un attrait invincible. Vous voyez en moi une de vos plus zélées admiratrices. Que de vœux n'avais-je pas faits pour vous dans un temps où vous aviez tout à craindre de l'injustice des hommes ! que ne puis-je vous peindre ma joie lorsque j'appris que l'on vous avait enfin rendu la justice que vous méritiez !

« Vous dirais-je, monsieur, que je ressens pour vous une confiance qui n'est pas ordinaire ? Vous ne sauriez vous en offenser, mon cœur me dit de suivre ce qu'il m'inspire. Il me dit que vous ne me refuserez pas votre secours. Oui, vous m'aiderez, vous soutiendrez l'innocence opprimée ; c'est à vous qu'appartient cette gloire. Je suis délaissée par un homme à qui je me suis sacrifiée ; je me trouve victime de la séduction sans m'y être abandonnée. J'avoue en pleurant, et non en rougissant, que j'ai cédé à l'amour, au sentiment, mais non pas au vice et au libertinage, qui est si commun dans ce siècle dépravé. J'ai déploré, même dans les bras de mon amant, la perte que je faisais. Plus je versais de larmes sur ce douloureux sacrifice, plus je croyais avoir de mérite à le consommer. Oui, j'ose le dire, dans le sein même de l'amour, j'ai conservé la pureté de mon cœur. »

Ici la jeune fille en question se livre, avec des détails trop vifs pour pouvoir être reproduits, au développement d'un sophisme imité de Rousseau, qui consiste à démontrer qu'elle est d'autant

plus vertueuse d'intention qu'elle a été moins vertueuse en fait. « J'ai longtemps combattu, dit-elle, je n'ai pu me vaincre. La cruelle privation qui m'était imposée durait depuis trop longtemps. Être cinq ans sans voir un homme que l'on adore, ah ! ce n'est pas dans la nature. » Mais l'obéissance aux lois de la nature a produit un résultat social des plus fâcheux.

« Je jouissais de quelque considération, ajoute-t-elle ; il me l'a enlevée. Je n'ai que dix-sept ans, je suis déjà perdue de réputation. Avec un cœur pur et des inclinations honnêtes, je vais être méprisée de chacun. Je ne puis me faire à cette idée, elle m'accable et me désespère. Non, je ne veux pas être la victime d'un fourbe qui fut assez lâche pour abuser de tant d'amour. L'ingrat ! depuis l'âge de douze ans je lui avais engagé mes plus tendres affections. Je l'adorais. J'aurais répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour assurer sa félicité. Hélas ! je sens qu'il m'est toujours plus cher. Je ne puis vivre sans lui. Il doit être mon époux, il le sera. Si j'étais libre, je serais dans cet instant au pied du trône. Ma jeunesse, mes malheurs, ma figure, qui n'est point désagréable, tout intéresserait pour moi ; mais, prisonnière, pour ainsi dire, d'un père et d'une mère qui ne me perdent jamais de vue, je ne puis rien entreprendre sans leur consentement. Dieu préserve qu'ils sussent mon aventure ! Je serais perdue. Et d'ailleurs ils s'opposeraient à mes desseins. Que deviendrais-je ? Ah ! monsieur, prêtez-moi votre secours, tendez-moi votre généreuse main, faites renaître les consolations et l'espérance dans mon âme oppressée ! Je ne veux pas faire de la peine à mon perfide ; non, je l'aime trop. C'est au pied du trône que je désirerais porter ma plainte. Si vous daignez m'aider, je me promets tout. Vous avez des protections, monsieur ; vous connaissez le ministre, il vous considère. Eh ! qui pourrait vous refuser la consi-

dération qui vous est due à si juste titre ? Dites-lui, monsieur, qu'une jeune personne qui implore votre secours implore sa protection, qu'elle gémit et soupire nuit et jour ; elle ne demande que la justice… Comme je désire que mes parens ne soient pas instruits de mes desseins, je ne vois qu'une chose qui pût me réussir, ce serait d'obtenir une lettre de cachet pour me conduire à Versailles seule, avec la permission seulement, si cette grâce m'était accordée, de mener une femme de chambre. Je vais bien vite, direz-vous ; mais, quand on aime, on appréhende tout. J'entends parler de mariage. S'il se marie, que deviendrai-je ? Je n'ai rien à opposer ; je n'ai à faire valoir que mon amour. Il n'y paraît pas assez sensible pour espérer de le toucher. Je crois cependant pouvoir dire, sans présomption que je ne suis pas indigne de sa tendresse. Il doit dans le fond me rendre justice. Il m'oppose à mon bonheur que ma fortune, qui n'est pas assez considérable pour arranger ses affaires, qui ne sont pas trop en ordre. Il n'a aucune aversion pour moi. Je n'ai rien qui puisse en inspirer. Le seul crime dont je sois coupable envers lui est de le trop aimer. Ne m'abandonnez pas, monsieur ; je remets ma destinée entre vos mains ! Daignez prononcer mon arrêt, daignez me rendre à la vie. Vous seul pouvez me faire chérir une existence que mes douleurs me font détester. Si vous me faites la grâce de me répondre, vous aurez la bonté d'adresser votre lettre à M. V…, rue du Grand-Horloge, à Aix, et sur mon adresse, simplement : À M Ninon. Vous voudrez bien me pardonner, monsieur, si je vous tais encore mon nom. Ne l'attribuez pas, je vous en conjure, à mon peu de confiance. Votre probité m'est connue. Je sais, oui, je sais qu'avec vous je n'ai rien à craindre ; mais une crainte, une certaine crainte que je ne puis vaincre, que je ne saurais définir, me retient encore. Vous avez des relations dans Aix ; j'y suis très

connue. Dans les petites villes, on sait tout ; vous savez combien on y est méchant. Je vous en prie, que personne ne soit admis dans la confidence que j'ai pris la liberté de vous faire.

« Ne sachant pas votre adresse, je l'ai fait demander à M. Mathieu, qui, sur ce que je gardais l'incognito, faisait quelque difficulté de me la donner. Il pourrait vous l'écrire, vous le connaissez beaucoup… Je croirais vous offenser si j'achevais. Non, non, je ne dois rien appréhender de vous.

« Monsieur, j'ai l'honneur d'être, avec les sentimens de la plus parfaite considération, voire très humble et très obéissante servante,

« Ninon. »

Qu'on imagine une pareille lettre tombant tout à coup de deux cents lieues chez un homme de quarante-six ans, chez l'homme le plus occupé de France et de Navarre, chez un homme qui a besoin de conférer chaque matin avec les ministres, qui a quarante navires sur les mers, qui plaide contre les comédiens, qui prépare une brochure contre le gouvernement anglais, qui s'occupe de fonder la caisse d'escompte et la pompe à feu de Chaillot, qui songe à une édition de Voltaire, qui mène à la fois une douzaine d'entreprises : — à coup sûr cet homme va jeter au panier les doléances d'une jeune fille inconnue. Point du tout : Beaumarchais trouve du temps pour toute chose. Voici sa réponse à M Ninon :

« Paris, ce 19 décembre 1778.

« Si vous êtes, jeune inconnue, l'auteur de la lettre que je reçois de vous, il en faut conclure que vous avez autant d'esprit que de sensibilité ; mais votre état et votre douleur sont aussi bien

peints dans cette lettre que le service que vous attendez de moi l'est peu. Votre cœur vous trompe, lorsqu'il vous conseille un éclat comme celui que vous osez entreprendre, et quoique votre malheur puisse intéresser secrètement tous les gens sensibles, son espèce n'est pas de celles dont on peut venir solliciter le remède au pied du trône. Ainsi, douce et spirituelle Ninon, vous devez renoncer à un plan dont votre inexpérience peut seule vous dérober l'inutilité. Mais voyons en quoi je puis vous servir. Une demi-confidence ne mène à rien, et les circonstances véritables d'un aveu bien naïf pourraient me fournir les moyens peut-être de faire disparaître les obstacles qui éloignent votre amant d'une aussi charmante fille. Mais souvenez-vous bien qu'en me demandant le secret vous ne m'avez encore rien dit. Si vous me croyez bien sincèrement le galant homme que vous invoquez, vous ne devez pas hésiter de me confier votre nom, celui de votre amant, son état, le vôtre, son caractère, son genre d'ambition, quelle différence dans vos fortunes semble l'éloigner de celle qu'il abusa. Le parti que vous croyez pouvoir tirer de vos parens par le silence ou par un aveu m'est encore nécessaire à connaître. Quels sont les entours de votre perfide ? Par où le croyez-vous attaquable ? En me choisissant pour votre avocat, il faut me croire digne aussi d'être votre confesseur. Quelles circonstances ont pu causer une absence de cinq ans ? Comment vous êtes-vous revus ? Sur quel espoir, sur quelles promesses vous a-t-on amenée aux dernières bontés ? Le trait de faire cacher un ami pour le rendre témoin de son triomphe me donne un peu d'horreur pour celui qui vous inspire encore de l'amour. On pardonne la légèreté dans un jeune homme, on le peut ramener par mille moyens ; mais, ma belle, que dire à l'âme atroce, à l'homme qui s'est plu à déshonorer celle qui le préférait, qui s'est livrée à lui sur la foi de l'amour et

de l'honnêteté ? Ce jeune homme me paraît aussi indigne de vos regrets que de nos efforts communs, quels qu'ils puissent être. Voyez vous-même, essayez vos forces contre un penchant aussi mal placé. La vertu n'est pas de prodiguer l'amour à un objet indigne, mais de vaincre l'amour qu'on sent pour un indigne objet. Au reste, je ne puis qu'appliquer des préceptes généraux à des maux particuliers dont tous les détails me sont inconnus. Votre bonheur doit peut-être sortir de votre imprudence même. Nulle trace de votre faiblesse ne peut donner un avantage réel à votre indigne amant. Je suppose encore qu'il n'a pas de lettres de vous. Oubliez-le, ma belle cliente, et que cette malheureuse expérience de vous-même vous tienne en garde contre tout autre séduction du même genre. Ou si votre petit cœur, entraîné par l'attrait du passé, ne peut goûter l'austérité d'un pareil conseil, ouvrez-moi donc ce cœur tout entier, et que je voie, en étudiant tous les rapports, si j'en puis tirer quelque consolation à vous donner, quelque vue qui vous soit utile et agréable.

« Je vous promets la plus entière discrétion, et je finis sans compliment avec vous, parce que la manière la plus franche est celle qui doit vous inspirer le plus de confiance. Mais ne me cachez rien.

« Beaumarchais. »

M Ninon ne demandait pas mieux que de soulager son pauvre cœur : elle adresse à Beaumarchais une avalanche de lettres dont quelques-unes n'ont pas moins de douze pages ; elle dit son nom, le nom de son séducteur, et raconte tout son petit roman avec un mélange bizarre de naïveté, de précocité, parfois d'effronterie, de sensibilité, d'esprit et de bavardage. Cette Provençale de dix-sept ans est véritablement saturée de la Nouvelle Héloïse ; elle en a les

exclamations : « Fatale maison, dit-elle en parlant de la maison où elle a vu son amant pour la première fois, c'est toi qui causas tous mes malheurs ! » Elle en a aussi les contradictions ; elle se complaît dans des détails très scabreux, tout en protestant sans cesse que, si elle s'est écartée du sentier de la vertu, elle n'en a que mieux senti le prix d'une âme pure et vertueuse, « Aimable innocence, s'écrie-t-elle, qu'êtes-vous devenue ? Vous aurais-je perdue ? Ah ! non, non. J'ai sondé jusqu'au plus petit recoin de mon cœur ; il est trop sensible, mais il est toujours honnête. De grâce, monsieur, ne le croyez pas corrompu. »

Il y a dans ces lettres, d'un ton inégal et bizarre, comme une sorte de reflet du roman de Rousseau ; c'est la conception fausse du philosophe de Genève qui, en égarant la tête d'une jeune fille bien douée, se mêle cependant chez elle à des accens sincères et naïfs qui la font aimer. C'est ainsi qu'elle écrit en parlant de son amant : « Je le voyais sans cesse. Que de progrès faisait dans mon cœur un amour que je ne connaissais pas encore ! Si jeune, n'en devais-je pas être exempte ? À douze ans, doit-on connaître cette terrible passion ! » Plus loin, elle dira naïvement : « Cet homme avait un cœur de tigre. » Ou bien : « Ah ! monsieur, voici bientôt l'instant critique. » Et tout cela mêlé à des bavardages philosophiques où l'on retrouve toujours Rousseau sous la forme d'une petite Provençale de dix-sept ans. C'est ainsi, par exemple, que pour justifier son beau projet de quitter père et mère pour aller à Versailles parler au roi, elle écrit à Beaumarchais la lettre suivante, dont je ne supprime que les passages d'une naïveté un peu effrontée. Il y a toujours de ces passages dans les lettres de M Ninon :

« À Aix, ce 25 janvier 1779.

« Quelle tâche pénible, monsieur, j'ai à remplir ! Il s'agit de justifier une démarche que vous avez trouvée dénuée de prudence et de bon sens ; il s'agit de vous convaincre de la solidité d'un projet que vous désapprouvez. Fille présomptueuse, quelle est ta témérité, et que vais-je entreprendre ! Vouloir justifier ce que vous avez condamné, vous, monsieur ! Ah ! n'importe. Je vais écrire. Vous me le permettez ? Vous me pardonnerez ? Allons, me voilà rassurée.

« Premièrement, ce n'aurait pas été pour moi seule que j'eusse entrepris ce que j'osais vous communiquer. Trois objets m'attiraient au pied du trône : la gloire de mon roi, celle de mon sexe et la mienne ; il y a trop longtemps que nous sommes victimes malheureuses de la perfidie des hommes. Leur despotisme s'étend tous les jours davantage, et, ce qui est plus cruel, c'est qu'ils parviennent, par leurs séductions, à nous faire sacrificateurs et victimes. À qui nous sacrifions-nous ? Est-ce à des hommes ? Non : à des barbares qui abusent et se rient sans cesse de la faiblesse et de la crédulité d'un sexe dont ils sont adorés, malgré le cruel acharnement avec lequel ils le persécutent. Ils ne rougissent plus de rien, ils ne rougiront pas d'employer tous les moyens pour séduire une fille vertueuse qu'ils devraient respecter. Ils l'arrachent à la vertu, qu'avant de les connaître elle chérissait et révérait. Et quel est le prix d'un si douloureux sacrifice ? Le dédain dont ils nous accablent, voilà tout ce que nous devons espérer ; n'attendons rien de plus. L'honneur, qu'est-ce que cela pour eux ? une vaine chimère. L'honneur, le beau mot ! Il sonne bien à l'oreille ; mais qu'il remplit peu les cœurs ! Il n'est plus d'honneur, il n'en est plus. Qu'est devenu ce temps heureux où une fille pouvait même de son amant se faire un rempart, où il daignait être le soutien de sa vertu ? Nous étions respectées, nous ne le sommes

plus. Nous n'avons plus d'amans, il ne nous reste que d'indignes suborneurs.

« Ah ! c'est le libertinage qui nous a fermé tous les cœurs ! Ils ont commencé par être libertins ; qu'il y a à craindre qu'ils finissent par être scélérats ! Ce fut ainsi que la décadence de Rome commença, et qui la causa ? Le luxe ; oui, voilà la source de tous les vices, voilà d'où naissent tant de désordres, voilà tout ce qui corrompt tant de cœurs faits pour être honnêtes, voilà enfin, monsieur, les raisons qui avaient pu m'induire à entreprendre une démarche que je n'eusse point exécutée sans le secours d'autrui. À présent, condamnez-moi, je n'en serai pas moins soumise à tout ce que vous déciderez. »

Soit que les dissertations un peu verbeuses de ce petit philosophe en jupon aient donné à Beaumarchais l'idée qu'il serait trop difficile de rendre sage une cervelle aussi exaltée, soit que les travaux qui l'écrasaient de tous côtés l'aient empêché de suivre cette étrange correspondance, toujours est-il qu'il ne répond plus aux longues lettres de M Ninon. Celle-ci lui adresse les reproches les plus douloureux ; mais comment faire ? La guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre. Beaumarchais, qui a concouru pour sa part à amener ce résultat, est engagé en plein dans le conflit ; il rédige des mémoires et arme des vaisseaux ; où trouver le temps de répondre aux confidences de M Ninon ? Cependant il paraît que ces lettres l'avaient intéressé, car il les a classées lui-même dans un dossier, sur lequel il a écrit de sa main : Lettres de Ninon ou affaire de ma jeune cliente inconnue de moi.

M Ninon, qui avait dix-sept ans en 1778, existe peut-être encore aujourd'hui ; elle a quatre-vingt-douze ans : elle vient se ra-

nimer un peu au soleil sur le Cours à Vix, courbée en deux et appuyée sur un bâton ; elle ne se souvient plus seulement qu'elle a aimé autrefois d'une passion folle un jeune Lovelace, receveur du grenier à sel, ou, si elle s'en souvient, elle dit ce que disait un jour Benjamin Constant à l'entrée de la vieillesse : « Que me sert-il de vivre ? Qu'est-ce que la vie quand on ne peut plus être aimé ! »

Parmi tous les écrivains français qui ont parlé de Beaumarchais à propos d'un des plus grands événemens des temps modernes, la guerre de l'indépendance américaine, je n'en connais qu'un qui ait eu une idée vague de la part d'action de l'auteur du Barbier de séville dans cet événement. Tous les autres se contentent de dire : Beaumarchais envoyait sous-main des munitions et des armes aux colonies insurgées. Dans l'édition des Œuvres de Beaumarchais faite en 1808 par Gudin, presque tous les documens relatifs à cette partie de sa vie ont été volontairement supprimés. Les héritiers de l'auteur du Barbier de Séville suivaient alors avec les États-Unis un procès qui n'a été définitivement vidé qu'en 1836. En présence des argumens qu'on leur opposait pour ne pas payer la dette contractée avec Beaumarchais, il y avait imprudence à publier ces pièces ; car en rehaussant la situation du négociateur, en le présentant non plus seulement comme un spéculateur pur et simple, mais aussi comme un instigateur et un agent de la politique de la France, elles risquaient peut-être de donner quelque apparence de justice aux objections peu fondées du gouvernement des États-Unis. L'influence de Beaumarchais dans les faits qui ont préparé la guerre d'Amérique est donc restée en France à peu près inconnue, en revanche, il a été publié aux États-Unis contre la créance de Beaumarchais, et par suite contre lui-même, divers ouvrages où quelques faits vrais se mêlent à beaucoup d'erreurs, et qui

prouvent que les nations comme les individus ne se distinguent pas toujours par la reconnaissance. Il n'y a plus d'inconvéniens aujourd'hui à exposer exactement, sans l'exagérer, mais aussi sans l'amoindrir ni le dénaturer, le rôle joué par Beaumarchais dans un des actes les plus considérables de la politique française.

L'écrivain que j'indiquais plus haut comme ayant eu seul quelque idée vague de ce rôle est le duc de Lévis, qui, dans ses Souvenirs et Portraits, en traitant de la rupture de l'Angleterre et de la France à propos des États-Unis sous le ministère Maurepas en 1778, a écrit les lignes suivantes : « Un ministre sage aurait profité de l'embarras des Anglais pour accroître notre flotte sans la compromettre, et Louis XVI, dont le caractère était pacifique, fût entré aisément dans ces vues. Il eût attendu avec patience le développement d'une grande force maritime capable de faire respecter sa puissance dans les deux mondes. Ce système de prudence était combattu par l'influence que Beaumarchais exerçait sur M. de Maurepas. Cet homme, plus fameux en littérature qu'en politique, eut cependant une part assez grande à la guerre de l'indépendance. » Jusqu'ici, sauf la question d'appréciation que nous examinerons tout à l'heure, le fait énoncé par M. de Lévis est exact ; mais ce qui suit est une erreur grossière, une confusion étrange de dates et d'objets. Voici ce que le duc de Lévis ajoute : « Beaumarchais, dit-il, avait acheté à vil prix en Hollande une immense quantité de fusils, pas moins de soixante mille ; il les avait vendus à crédit aux agens des Américains. S'ils succombaient, sa créance était perdue avec leur liberté. L'adroit auteur de Figaro, qui avait trouvé accès auprès de M. de Maurepas et qui l'amusait par ses saillies, parvint à le décider aux premières hostilités. Le vieux ministre n'avait que trop de faible pour les gens d'esprit ; il leur croyait beaucoup trop légèrement une capacité

qui exige toujours un jugement sain et de la réflexion. » — C'était bien la peine de se montrer exactement informé tout à l'heure, pour confondre ici deux choses qui n'ont pas le moindre rapport : la politique française dans la question d'Amérique, qui s'agite de 1775 à 1778, et soixante mille fusils achetés par Beaumarchais en Hollande quatorze ans plus tard, en 1792, achetés non pour les États-Unis, qui n'en avaient alors nul besoin, mais pour la France, et par conséquent étrangers à l'affaire d'Amérique. Sous le ministère Maurepas, Beaumarchais n'avait pas à acheter des fusils en Hollande, par l'excellente raison qu'il les tirait des arsenaux de l'état. Les inductions que M. de Lévis rattache à l'achat des fusils tombent donc avec ce fait.

L'auteur des Souvenirs et Portraits ne se trompe pas moins lorsque, appréciant la politique de M. de Maurepas, inspirée, suivant lui, par Beaumarchais, il dit ceci : « Si M. de Maurepas eût été plus habile, il eût fait passer aux Américains des secours abondans et secrets ; mais il n'en fût jamais venu à une rupture que les Anglais eux-mêmes cherchaient à éviter. De cette manière, il aurait prolongé une guerre ruineuse entre la métropole et les colonies : en ménageant les ressources de la France, il eût épuisé celles de son éternelle rivale. » Nous allons voir au contraire que le système des secours secrets, sinon abondans, que M. de Lévis reproche au ministère français de ne pas avoir pratiqué, est précisément celui qui fut adopté sous l'influence de Beaumarchais ; que ce système fut maintenu aussi longtemps qu'il put l'être, mais qu'il arriva bientôt un moment où le continuer devint impossible, et où il fallut opter entre la guerre contre l'Angleterre unie à l'Amérique ou l'alliance avec l'Amérique contre l'Angleterre. De 1774 à 1778, la politique française dans la question qui nous occupe eut trois phases distinctes qui se succé-

dèrent forcément : 1° la neutralité absolue en attendant les événemens, 2° l'appui secret, 3° l'alliance ouverte. Nous allons voir Beaumarchais s'épuiser en efforts pour entraîner notre politique de la première phase à la seconde, qui devait engendrer la troisième, et y réussir ; mais, s'il y réussit, ce ne fut pas seulement, comme le dit M. de Lévis, parce qu'il amusait par ses saillies la vieillesse de M. de Maurepas : il apporta dans la question autre chose que des saillies. M. de Maurepas, malgré son influence, ne constituait pas à lui seul tout le gouvernement ; le département des affaires étrangères était alors confié à un ministre, M. de Vergennes, que l'histoire n'apprécie peut-être pas à toute sa valeur, parce qu'il ne s'occupait point de se faire prôner, mais qui n'en fut pas moins un des ministres les plus éclairés, les plus sages et les plus fermes qu'ait eus la France. M. de Vergennes n'était pas homme à se laisser prendre à des saillies. D'un autre côté, Louis XVI, le plus honnête des rois, répugnait fortement à user des détours que la politique autorise, même envers une puissance rivale qui, pour atteindre un but utile, ne s'inquiéta pas toujours de la moralité des moyens. Pour qu'un tel roi et un tel ministre se soient déterminés à confier à Beaumarchais l'opération dangereuse et délicate dont nous allons rendre compte, il a fallu d'une part que les nécessités de la situation s'accordassent avec les argumens de ce dernier, et d'autre part que tous deux eussent quelque confiance non-seulement dans l'esprit, mais dans la capacité, la sagacité et la prudence de celui qui recevait d'eux une semblable mission.

Quelle était la position de la France par rapport à l'Angleterre au moment où éclata la querelle entre les colonies d'Amérique et la métropole ? Cette situation était déplorable ; la désastreuse guerre de sept ans n'avait profité qu'à l'Angleterre. Durant ces

sept années d'hostilité, il avait péri plus de neuf cent mille hommes sur terre et sur mer, sans compter les victimes des ravages et des misères que la guerre entraîne, — et au sortir de ces longs combats, rien n'était changé dans les limites des puissances continentales. L'Angleterre seule s'était agrandie à nos dépens dans ses colonies et dans son commerce. Par le fatal traité de 1763, nous avions dû lui céder le Canada, l'île du Cap-Breton, les îles de la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal ; nos possessions des Indes étaient ruinées, notre marine était à moitié détruite, et pour comble d'injure l'Angleterre nous avait forcés de raser les fortifications de Dunkerque et de subir à perpétuité la présence d'un commissaire anglais, sans l'autorisation duquel il n'était pas permis de remuer un pavé sur les quais ou sur le port d'une ville française. Ce dernier article du traité de 1763 était resté au cœur de la France comme un affront sanglant, et l'on aime à rencontrer, dans une dépêche inédite de M. de Vergennes à M. de Guines, notre ambassadeur à Londres, la vive impression du sentiment national froissé par cette stipulation odieuse. On y sent le noble désir d'effacer cette honte, qui fut effacée par la guerre d'Amérique. « Vous connaissez, écrit le ministre à son ambassadeur en juillet 1775, la délicatesse jalouse de cet objet si humiliant pour la France, et l'abus que les ministres anglais n'en ont que trop souvent fait pour nous mortifier. » Le ton de la diplomatie anglaise était en effet celui des victorieux, il était aigre, facilement arrogant, et empreint du caractère haineux de la politique de lord Chatam.

Il était impossible que, dans une telle situation, la France et son gouvernement ne vissent pas avec un certain intérêt la querelle depuis longtemps engagée entre les colonies d'Amérique et l'Angleterre sur une question de taxes s'envenimer et prendre

une physionomie de plus en plus grave. Les mesures de rigueur adoptées en 1774 par le ministère anglais contre la ville de Boston firent passer l'Amérique de l'état d'opposition à l'état de lutte ; mais il était bien peu probable encore que le mouvement ne serait pas comprimé et que des milices inexpérimentées et sans armes tiendraient tête aux troupes anglaises. Si l'opposition en Angleterre se servait de cette rébellion et l'amplifiait pour attaquer le ministère de lord North, elle-même ne croyait pas encore à un danger sérieux. Quant au parti ministériel, il n'y voyait qu'une mutinerie insignifiante. Le gouvernement français pensa donc d'abord, comme tout le monde, que la querelle finirait par une répression prompte suivie de quelques concessions.

Cependant il lui importait d'être bien renseigné sur les événemens, leur marche, leur influence, et il ne pouvait l'être qu'à Londres. L'ambassadeur de France en Angleterre était alors le comte de Guines, homme d'esprit et de plaisir, mais d'une capacité très ordinaire, dont les renseignemens, puisés auprès des ministres anglais et acceptés sans contrôle, n'inspiraient qu'une médiocre confiance. De là la nécessité pour le gouvernement français de recourir à toutes les sources d'informations et d'envoyer à Londres divers agens. Beaumarchais, comme c'était assez son habitude, se mit en avant. On avait été content de l'habileté avec laquelle il avait traité l'affaire des papiers de d'Éon, qui traînait depuis plusieurs années. Cette affaire, n'étant pas encore complètement terminée, fournissait un prétexte naturel pour le renvoyer à Londres, où il avait cet avantage d'être lié à la fois avec les partis les plus opposés. On se souvient que, dix ans auparavant, dans son voyage en Espagne, il avait été le favori de lord Rochford, alors ambassadeur à Madrid et grand amateur de musique, avec lequel il chantait des duos ; il avait toujours cultivé avec soin

cette liaison. Or en 1775 lord Rochford était précisément ministre des affaires étrangères dans le cabinet dirigé par lord North, et lord Rochford n'était pas un modèle de discrétion, à en juger par ces lignes que j'extrais d'une dépêche où M. de Vergennes caractérise le ministre anglais avec sa manière prudente et posée. « Si l'idée, écrit-il, que nous avons de lord Rochford est exacte, il ne doit pas être difficile de le faire parler plus qu'il n'en a le dessein. » On verra en effet plus loin que Beaumarchais sait très bien faire parler lord Rochford. À la vérité, le ministre fut changé à la fin de 1775, mais il resta toujours un homme très influent, vivant dans l'intimité de George III et par conséquent très utile à écouter.

Beaumarchais n'était pas moins lié avec le démocrate ou mieux le démagogue Wilkes, personnage assez peu digne de l'influence qu'il exerça pendant plusieurs années, mais qui à cette époque, maire de Londres, remuait et dirigeait les masses à son gré. Wilkes avait embrassé ardemment la cause des colonies, avec laquelle il battait en brèche le ministère. Chez lui, Beaumarchais rencontrait tous les Américains qui venaient en Angleterre plaider pour les insurgents ou observer la marche des affaires. À l'époque où nous sommes, en 1775, les colonies n'avaient point encore complètement rompu avec la métropole ; mais le premier congrès tenu à Philadelphie, en repoussant l'idée d'une séparation, avait cependant posé cette perspective comme une menace au cas où l'Angleterre ne ferait pas droit aux justes griefs des colons. Le ministère avait répondu aux Américains par des envois de troupes et de nouvelles mesures de rigueur. Une proclamation du roi les déclarait coupables de rébellion. Un bill ordonnait de les traiter en ennemis, et de courir sus à tous leurs navires. Ces actes avaient produit les discussions les plus vives, Wilkes de-

mandait la tête des ministres, lord Chatam les écrasait du poids de son éloquence. La situation était tendue au plus haut degré, et cependant, soit en Angleterre, soit en France, très peu de personnes croyaient à une séparation imminente. Les orateurs ministériels insistaient sur la nécessité d'en finir avec une poignée de mutins, les orateurs de l'opposition demandaient compte aux ministres du sang anglais versé par des mains anglaises, et présentaient des projets de conciliation ; mais la possibilité d'une rupture complète était écartée par tous. C'est à ce moment, en septembre 1775, que Beaumarchais adresse au roi un grand mémoire inédit que je crois devoir reproduire en grande partie. On y remarquera avec quelle sagacité, près d'un an avant la déclaration d'indépendance, à une époque où le triomphe des Américains paraît encore une chimère, il pose ce triomphe comme une chose certaine, dont on ne peut pas douter, et dont la perspective assurée doit servir de base à la politique française. Voici ce mémoire :

AU ROI.

« Dans la ferme confiance où je suis que les extraits que j'adresse à votre majesté sont uniquement pour elle et ne sortent point de ses mains, je continuerai, sire, à vous présenter la vérité sur tous les points connus de moi qui me paraissent intéresser votre service, sans avoir égard aux intérêts de qui que ce soit au monde.

« Je me suis dérobé d'Angleterre sous prétexte d'aller à la campagne, et je suis venu tout courant de Londres à Paris, pour conférer avec MM. de Vergennes et de Sartines sur des objets trop importans et trop délicats pour être confiés à la fidélité d'aucun courrier.

« Sire, l'Angleterre est dans une telle crise, un tel désordre au dedans et au dehors, qu'elle toucherait presque à sa ruine, si ses voisins et ses rivaux étaient eux-mêmes en état de s'en occuper sérieusement. Voici le fidèle exposé de la situation des Anglais en Amérique ; je tiens ces détails d'un habitant de Philadelphie, arrivant des colonies et sortant d'en conférer avec les ministres anglais, que son récit a jetés dans le plus grand trouble et a glacés d'effroi. Les Américains, résolus de tout souffrir plutôt que de plier, et pleins de cet enthousiasme de liberté qui a si longtemps rendu la petite nation des Corses redoutable aux Génois, ont trente-huit mille hommes effectifs armés et déterminés sous les murs de Boston ; ils ont réduit l'armée anglaise à la nécessité de mourir de faim dans cette ville ou d'aller chercher ses quartiers d'hiver ailleurs, ce qu'elle va faire incessamment. Environ quarante mille hommes bien armés et aussi déterminés que les premiers défendent le reste du pays, sans que ces quatre-vingt mille hommes aient enlevé un seul cultivateur à la terre, un seul ouvrier aux manufactures. Tout ce qui travaillait à la pêche, que les Anglais ont détruite, est devenu soldat et croit avoir à venger la ruine de sa famille et la liberté de son pays ; tout ce qui avait un commerce maritime, que les Anglais ont arrêté, s'est joint aux pêcheurs pour faire la guerre à leurs communs persécuteurs ; tous les gens travaillant sur les ports ont grossi cette armée de furieux dont la vengeance et la rage animent toutes les actions.

« Je dis, sire, qu'une telle nation doit être invincible, surtout ayant derrière elle autant de pays qu'il lui en faut pour ses retraites, quand même les Anglais se seraient rendus maîtres de toutes leurs côtes, ce qui est bien loin d'arriver. Tous les gens sensés sont donc convaincus en Angleterre que les colonies anglaises sont perdues pour la métropole, et c'est aussi mon avis.

« La guerre ouverte qui se fait en Amérique est bien moins funeste encore à l'Angleterre, que la guerre intestine qui doit éclater avant peu dans Londres ; l'aigreur entre les partis y est montée au plus haut excès depuis la proclamation du roi d'Angleterre qui déclare les Américains rebelles. Cette ineptie, ce chef-d'œuvre de démence de la part du gouvernement a renouvelé les forces de tous les opposans en les réunissant contre lui ; la résolution est prise de rompre en visière ouvertement au parti de la cour dans les premières séances du parlement. On croit que ces séances ne se passeront pas sans qu'il y ait sept ou huit membres de l'opposition envoyés à la Tour de Londres, et c'est là l'instant attendu pour sonner le tocsin. Le lord Rochford, mon ami depuis quinze ans, causant avec moi, m'a dit en soupirant ces mots : J'ai grand'peur, monsieur, que l'hiver ne se passe point sans qu'il y ait quelques têtes à bas, soit dans le parti du roi, soit dans l'opposition. D'un autre côté, le lord-maire Wilkes, dans un mouvement de joie et de liberté à la fin d'un dîner splendide, me dit publiquement ceux-ci : « Depuis longtemps le roi d'Angleterre me fait l'honneur de me haïr, de ma part je lui ai toujours rendu la justice de le mépriser, le temps est venu de décider lequel a le mieux jugé l'autre, et de quel côté le vent fera choir des têtes. »

« Le lord North, que tout ceci menace, donnerait aujourd'hui de grand cœur sa démission, s'il pouvait le faire avec honneur et sûreté.

« … Le moindre échec que recevra l'année royale en Amérique, augmentant l'audace du peuple et de l'opposition, peut décider l'affaire à Londres au moment qu'on s'y attendra le moins, et si le roi se voit forcé de plier, je le dis en frémissant, je ne crois pas sa couronne plus assurée sur sa tête que la tête de ses ministres sur

leurs épaules. Ce malheureux peuple anglais, avec sa frénétique liberté, peut inspirer une véritable compassion à l'homme qui réfléchit. Jamais il n'a goûté la douceur de vivre paisiblement sous un roi bon et vertueux. Ils nous méprisent et nous traitent d'esclaves, parce que nous obéissons volontairement ; mais si le règne d'un prince ou faible ou méchant a fait quelquefois un mal momentané à la France, jamais cette rage licencieuse que les Anglais appellent liberté n'a laissé un instant de bonheur et de vrai repos à ce peuple indomptable. Rois et sujets, tous y sont également malheureux. Aujourd'hui, pour augmenter encore le trouble, il s'est ouvert une souscription secrète à Londres, chez deux des plus riches marchands particuliers de cette capitale, où tous les mécontens envoient de l'or pour faire passer aux Américains, ou payer les secours que les Hollandais leur fournissent. Ils font plus, ils ont des liaisons secrètes en Portugal, jusque dans le conseil du roi, qu'ils paient fort cher, pour tâcher d'empêcher que les Portugais n'entrent en accommodement avec les Espagnols. Ils ont l'espoir que cette guerre attirera bientôt les Anglais et les Français dans la querelle de leurs alliés, et que ce nouvel incident détruira plus sûrement encore le ministère actuel, ce qui est l'objet constant de tous les opposans.

« Résumé. — L'Amérique échappe aux Anglais en dépit de leurs efforts ; la guerre est plus vivement allumée dans Londres qu'à Boston. La fin de cette crise amènera la guerre avec les Français, si l'opposition triomphe, soit que Chatam ou Rockingham remplace lord North. Les opposans, pour augmenter le trouble, intriguent en Portugal pour empêcher l'accommodement avec l'Espagne.

« Notre ministère, mal instruit, a l'air stagnant et passif sur tous ces évenemens qui nous touchent la peau.

« Un homme supérieur et vigilant serait indispensable à Londres aujourd'hui.

« La première chose que l'on ne peut s'empêcher de faire est d'engager le ministère d'Espagne à se rendre moins difficile sur les répétitions contre le Portugal. Pendant que le ministère anglais travaille à rapprocher le Portugal de la conciliation, et fait observer aux Portugais que les embarras intérieurs de l'Angleterre l'empêcheraient absolument aujourd'hui de les secourir, aux termes de leur dernier traité, notre démarche auprès du ministère d'Espagne est indispensable pour détruire autant qu'il est possible l'effet de l'intrigue et de l'argent de l'opposition anglaise, qui emploie les derniers efforts en Portugal pour y engager sérieusement la querelle entre les deux puissances du sud…

« … Voilà, sire, quels sont les motifs de ma course secrète en France. Quelque usage que votre majesté fasse de ce travail, je compte assez sur la vertu, sur la bonté de mon maître, pour espérer qu'il ne fera pas tourner contre moi ces preuves de mon zèle, en les confiant à personne, en augmentant le nombre de mes ennemis, qui ne m'arrêteront jamais tant que je serai certain du secret et de la protection de votre majesté.

« Caron de Beaumarchais. »

On voit que dans ce mémoire Beaumarchais affirme avec une rare perspicacité le triomphe prochain des colonies d'Amérique, mais on voit aussi qu'il insiste pour qu'on éloigne tout ce qui pourrait entraîner la France dans un conflit dont le moment n'est pas arrivé. Si Beaumarchais s'exagère les conséquences de la

lutte des partis en Angleterre, c'est qu'ici tout le monde se trompait comme lui. On supposait naturellement que des échecs éprouvés en Amérique rendraient l'Angleterre furieuse contre ses ministres ; mais le peuple anglais, avec ce sentiment national et ce bon sens qui le caractérisent souvent dans les grandes crises, déjoua ces prévisions. La défaite des troupes anglaises affaiblit l'opposition plus encore que le ministère : tout fut subordonné à la nécessité de combattre et de vaincre, et l'irritation des esprits, au lieu de s'enflammer, s'amortit considérablement.

On doit noter aussi que le mémoire de Beaumarchais au roi est indiqué comme remis d'abord à M. de Sartines, ce qui nous autorise à supposer que Beaumarchais a fait un secret de cette démarche à M. de Vergennes, ou n'a pas trouvé chez ce ministre le degré de confiance qu'il désirait ; c'est peut-être ce qui explique la lettre suivante à M. de Vergennes, écrite un jour après le mémoire :

« Quand le zèle est indiscret, il doit être réprimé ; lorsqu'il est agréable, il faut l'encourager ; mais toute la sagacité du monde ne pourrait pas faire deviner à celui à qui on ne répond rien quelle conduite il doit tenir.

« Je fis hier parvenir au roi, par M. de Sartines, un petit travail qui n'est que le résumé de la longue conférence que vous m'aviez accordée la veille : c'est l'état exact des hommes et des choses en Angleterre ; il est terminé par l'offre que je vous avais faite de bâillonner pour le temps nécessaire à nos apprêts de guerre tout ce qui, par ses cris ou son silence, peut en hâter ou retarder le moment. Il a dû être question de tout cela au conseil, et ce matin vous ne me faites rien dire. Les choses les plus mortelles aux affaires sont l'incertitude ou la perte du temps.

« Dois-je attendre votre réponse, ou faut-il que je parte sans en avoir aucune ? Ai-je bien ou mal fait d'entamer les esprits dont les dispositions nous deviennent si importantes ? Laisserai-je à l'avenir avorter les confidences et repousserai-je, au lieu de les accueillir, les ouvertures qui doivent influer sur la résolution actuelle ? Enfin suis-je un agent utile à mon pays, ou seulement un voyageur sourd et muet ?... J'attendrai votre réponse à cette lettre pour partir. Je suis, etc.,

« Beaumarchais. »

Il reçut sans doute la réponse qu'il désirait, car le lendemain, repartant pour Londres, il écrit à M. de Vergennes :

« Paris, le 23 septembre 1775.

« Je pars, bien instruit des intentions du roi et des vôtres ; que votre excellence soit tranquille : ce serait à moi une ânerie impardonnable en pareille affaire que de compromettre en rien la dignité du maître et de son ministre : faire de son mieux n'est rien en politique, le premier maladroit en offre autant ; faire le mieux possible de la chose est ce qui doit distinguer du commun des serviteurs celui que sa majesté et vous, monsieur le comte, honorez de votre confiance en un point aussi délicat. Je suis, etc,

« Beaumarchais. »

Àdater de ce moment, la correspondance s'établit directement entre Beaumarchais et M. de Vergennes, et le thème qu'il déroule sans cesse sous diverses formes est celui-ci : Les Américains triompheront, mais il faut les aider dans leur lutte, car, s'ils succombaient, ils s'uniraient aux Anglais et se retourneraient contre nous. Nous ne sommes pas encore en état de faire la guerre ; il

faut nous préparer, faire durer la lutte, et pour cela envoyer avec prudence des secours secrets aux Américains.

Le mémoire suivant, adressé à Louis XVI par l'intermédiaire de M. de Vergennes, est le développement de cette idée, et, rapproché du premier, il nous montre quels pas avait faits la question.

LA PAIX OU LA GUERRE.

AU ROI SEUL.

« La fameuse querelle entre l'Amérique et l'Angleterre qui va bientôt diviser le monde et changer le système de l'Europe, impose à chaque puissance la nécessité de bien examiner par où l'événement de cette séparation peut influer sur elle et la servir ou lui nuire.

« Mais la plus intéressée de toutes est certainement la France, dont les îles à sucre sont, depuis la dernière paix, l'objet constant des regrets et de l'espoir des Anglais, désirs et regrets qui doivent infailliblement nous donner la guerre, à moins que, par une faiblesse impossible à supposer, nous ne consentions à sacrifier nos riches possessions du golfe à la chimère d'une paix honteuse et plus destructive que cette guerre que nous redoutons.

« Dans un premier mémoire, remis il y a trois mois à votre majesté par M. de Vergennes, j'ai tâché d'établir solidement que la justice de votre majesté ne pouvait être blessée de prendre de sages précautions contre des ennemis qui ne sont jamais délicats sur celles qu'ils prennent contre nous.

« Aujourd'hui que l'instant d'une crise violente avance à grands pas, je suis obligé de prévenir votre majesté que la conservation de nos possessions d'Amérique et la paix qu'elle paraît tant désirer dépendent uniquement de cette seule proposition : il faut secourir les Américains. C'est ce que je vais démontrer.

« Le roi d'Angleterre, les ministres, le parlement, l'opposition, la nation, le peuple anglais, enfin les partis qui déchirent cet état, conviennent qu'on ne doit plus se flatter de ramener les Américains, ni même que les grands efforts qu'on fait aujourd'hui pour les soumettre aient le succès de les réduire. De là, sire, ces débats violens entre le ministère et l'opposition, ce flux et reflux d'opinions admises ou rejetées qui, n'avançant pas les affaires, ne servent qu'à mettre la question dans un plus grand jour.

« Le lord North, effrayé de piloter seul au fort d'un tel orage, vient de profiter de l'ambition du lord Germaine pour verser tout le poids des affaires sur sa tête ambitieuse.

« Le lord Germaine, étourdi des cris et frappé des argumens terribles de l'opposition, dit aujourd'hui aux lords Shelburne et Rockingham, chefs de parti : « Dans l'état où sont les choses, messieurs, osez-vous répondre à la nation que les Américains se soumettront à l'acte de navigation et rentreront sous le joug, à la seule condition, renfermée dans le plan de lord Shelburne, d'être remis en l'état où ils étaient avant les troubles de 1763 ? Si vous l'osez, messieurs, investissez-vous du ministère, et chargez-vous du salut de l'état à vos risques, périls et fortunes. »

« L'opposition, disposée à prendre le ministre au mot et toute prête à dire oui, n'est arrêtée que par l'inquiétude que les Américains, encouragés par leurs succès et peut-être enhardis par

quelques traités secrets avec l'Espagne et la France, ne refusent aujourd'hui ces mêmes conditions de paix qu'ils demandaient à mains jointes il y a deux ans.

« D'autre part le sieur L. (M. de Vergennes dira son nom à votre majesté), député secret des colonies à Londres, absolument découragé par l'inutilité des efforts qu'il a tentés par moi auprès du ministère de France pour en obtenir des secours de poudres et de munitions de guerre, me dit aujourd'hui : « Une dernière fois, la France est-elle absolument décidée à nous refuser tout secours et à devenir la victime de l'Angleterre et la fable de l'Europe par cet incroyable engourdissement ? Obligé moi-même de répondre positivement, j'attends votre dernière réponse ; pour donner la mienne. Nous offrons à la France, pour prix de ses secours secrets, un traité secret de commerce qui lui fera passer, pendant un certain nombre d'années après la paix, tout le bénéfice dont nous avons depuis un siècle enrichi l'Angleterre, plus une garantie de ses possessions selon nos forces. Ne le voulez-vous pas ? Je ne demande à lord Shelburne que le temps de l'allée et du retour d'un vaisseau qui instruira le congrès des propositions de l'Angleterre, et je puis vous dire dès à présent quelles résolutions prendra le congrès à cet égard. Ils feront sur-le-champ une proclamation publique par laquelle ils offriront à toutes les nations du monde, pour en obtenir des secours, les conditions que je vous offre en secret aujourd'hui. Et pour se venger de la France et la forcer publiquement à faire une déclaration à leur égard qui la commette à l'excès, ils enverront dans vos ports les premières prises qu'ils feront sur les Anglais : alors, de quelque côté que vous vous tourniez, cette guerre que vous fuyez et redoutez tant, devient inévitable pour vous, car ou vous recevrez nos prises dans vos ports ou vous les rejetterez ; si vous les recevez, la rup-

ture est certaine avec l'Angleterre ; si vous les rejetez, à l'instant le congrès accepte la paix aux conditions proposées par la métropole ; les Américains outrés joignent toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour tomber sur vos îles et vous prouver que les belles précautions mêmes que vous aviez prises pour garder vos possessions étaient justement celles qui devaient vous en priver à jamais.

« Allez, monsieur, allez en France ; exposez-y ce tableau des affaires ; je vais m'enfermer à la campagne jusqu'à votre retour pour n'être pas forcé de donner une réponse avant d'avoir reçu la vôtre. Dites à vos ministres que je suis prêt à vous y suivre, s'il le faut, pour y confirmer ces déclarations ; dites-leur que j'apprends que le congrès a envoyé deux députés à la cour de Madrid pour le même objet, et je puis vous ajouter à cela qu'ils ont reçu une réponse très satisfaisante. Le conseil de France aurait-il aujourd'hui la glorieuse prérogative d'être seul aveuglé sur la gloire du roi et les intérêts de son royaume ? »

« Voilà, sire, le tableau terrible et frappant de notre position ; votre majesté veut sincèrement la paix ! Le moyen de vous la conserver, sire, va faire le résumé de ce mémoire.

« Admettons toutes les hypothèses possibles, et raisonnons :

« Ce qui suit est bien important :

« Ou l'Angleterre aura dans cette compagne le succès le plus complet en Amérique ;

« Ou les Américains repousseront les Anglais avec perte ;

« Ou l'Angleterre prendra le parti, déjà adopté par le roi, d'abandonner les colonies à elles-mêmes et de s'en séparer à

l'amiable ;

« Ou l'opposition, en s'emparant du ministère, répondra de la soumission des colonies à la condition d'être remises en leur état de 1763.

« Voilà tous les possibles rassemblés : y en a-t-il un seul qui ne vous donne à l'instant la guerre que vous voulez éviter ? Sire, au nom de Dieu, daignez l'examiner avec moi :

« 1 Si l'Angleterre triomphe de l'Amérique, ce ne peut être qu'avec une dépense énorme d'hommes et d'argent ; or le seul dédommagement que les Anglais se proposent de tant de pertes est d'enlever à leur retour les îles françaises, de se rendre par là les marchands exclusifs de la précieuse denrée du sucre, qui peut seule réparer tous les dommages de leur commerce, et cette prise les rend à jamais possesseurs absolus de bénéfice de l'interlope que le continent fait avec ces mêmes îles.

« Alors, sire, il vous resterait uniquement le choix de commencer trop tard une guerre infructueuse, ou de sacrifier à la plus honteuse des paix inactives toutes vos colonies d'Amérique, et de perdre 280 millions de capitaux et plus de 30 millions de revenus.

« 2 Si les Américains sont vainqueurs, à l'instant ils sont libres, et les Anglais, au désespoir de voir leur existence diminuée des trois quarts, n'en seront que plus empressés à chercher un dédommagement devenu indispensable dans la prise facile de nos possessions d'Amérique, et l'on peut être certain qu'ils n'y manqueront pas.

« 3 Si les Anglais se croient forcés d'abandonner sans coup férir les colonies à elles-mêmes, comme c'est le vœu secret du roi, la perte étant la même pour leur existence et leur commerce étant également ruiné, le résultat pour nous est semblable au précédent, excepté que les Anglais, moins énervés par cet abandon à l'amiable que par une campagne sanglante et ruineuse, n'en auront que plus de moyens et de facilités de s'emparer de nos îles, dont alors ils ne pourront plus se passer, s'ils veulent conserver les leurs et garder un pied de terre en Amérique

« 4 Si l'opposition se met en possession du ministère, et conclut le traité de réunion avec les colonies, les Américains, outrés contre la France, dont les refus les auront seuls forcés à se soumettre à la métropole, nous menacent, dès aujourd'hui de joindre toutes leurs forces à celles de l'Angleterre pour enlever nos îles. Il ne se réuniront même à la mère-patrie qu'à cette condition, et Dieu sait alors avec quelle joie le ministère composé des lords Chatam, Shelburne et Rockingham, dont les dispositions pour nous sont publiques, adoptera le ressentiment des Américains, et vous fera sans relâche la guerre la plus opiniâtre et la plus cruelle.

« Que faire donc en cette extrémité pour avoir la paix et conserver nos îles ?

« Vous ne conserverez la paix que vous désirez, sire, qu'en empêchant à tout prix qu'elle ne se fasse entre l'Angleterre et l'Amérique, et qu'en empêchant que l'une triomphe complètement de l'autre, et le seul moyen d'y parvenir est de donner des secours aux Américains, qui mettront leurs forces en équilibre avec celles de l'Angleterre, mais rien au-delà. Et croyez, sire, que l'épargne

aujourd'hui de quelques millions peut coûter avant peu bien du sang et de l'argent à la France.

« Croyez surtout, sire, que les seuls apprêts forcés de la première campagne vous coûteront plus que tous les secours qu'on vous demande aujourd'hui, et que la triste économie de 2 ou 3 millions vous en fera perdre à coup sûr avant deux ans plus de 300.

« Si l'on répond que nous ne pouvons secourir les Américains sans blesser l'Angleterre et sans attirer sur nous l'orage que je veux conjurer au loin, je réponds à mon tour qu'on ne courra point ce danger, si l'on suit le plan que j'ai tant de fois proposé, de secourir secrètement les Américains sans se compromettre, en leur imposant pour première condition qu'ils n'enverront jamais aucune prise dans nos ports, et ne feront aucun acte tendant à divulguer des secours que la première indiscrétion du congrès lui ferait perdre à l'instant. Et si votre majesté n'a pas sous la main un plus habile homme à y employer, je me charge et réponds du traité, sans que personne soit compromis, persuadé que mon zèle suppléera mieux à mon défaut d'habileté que l'habileté d'un autre ne pourrait remplacer mon zèle.

« Votre majesté voit sans peine que tout le succès dépend ici du secret et de la célérité ; mais une chose infiniment importante à l'un et à l'autre serait de renvoyer, s'il était possible, à Londres lord Stormont, qui, par la facilité de ses liaisons en France, est à portée d'instruire et instruit journellement l'Angleterre de tout ce qui se dit et s'agite au conseil de votre majesté.

« Cela est bien extraordinaire, mais cela est ; l'occasion du rappel de M. de Guines est on ne peut pas plus favorable.

« L'Angleterre veut absolument un ambassadeur ; si votre majesté ne se pressait pas de nommer un successeur à M. de Guines et qu'elle envoyât en Angleterre un chargé d'affaires ou ministre d'une capacité reconnue, à l'instant on rappellerait lord Stormont, et quelque ministre qu'ils nommassent en place de cet ambassadeur, il se passerait bien du temps avant qu'il fût en état par ses liaisons de nous faire autant de mal que nous en recevons de lord Stormont. Et la crise, une fois passée, le plus futile ou le plus fastueux de nos seigneurs pourrait être envoyé sans risque en ambassade à Londres, la besogne étant faite ou manquée, tout le reste alors serait sans importance.

« Votre majesté peut juger par ces travaux si mon zèle est autant éclairé qu'il est ardent et pur.

« Mais si mon auguste maître, oubliant tous les dangers qu'un mot échappé de sa bouche peut faire courir à un bon serviteur qui ne connaît et ne sert que lui, laissait pénétrer que c'est par moi qu'il reçoit ces instructions secrètes, alors toute son autorité même aurait peine à me garantir de ma perte, tant la cabale et l'intrigue ont de pouvoir, sire, au milieu de votre cour, pour nuire et renverser les plus importantes entreprises. Votre majesté sait mieux que personne que le secret est l'âme des affaires et qu'en politique un projet éventé n'est qu'un projet manqué.

« Depuis que je vous sers, sire, je ne vous ai rien demandé et ne vous demanderai jamais rien. Faites seulement, ô mon maître, qu'on ne puisse m'empêcher de travailler pour votre service, et toute mon existence vous est consacrée.

« Caron de Beaumarchais. »

On reconnaît ici que Beaumarchais juge le moment venu d'appuyer avec énergie le système des secours secrets, et qu'il présente ce système avec une habileté qui ferait honneur à un diplomate de profession ; on voit aussi qu'il se propose pour la première fois comme prêt à le mettre lui-même à exécution ! La prudence de M. de Vergennes s'y refuse encore. Beaumarchais écrit une douzaine de lettres de plus en plus vives, et il semble qu'on le voit peu à peu gagner du terrain sur l'esprit du ministre. M. de Vergennes ne croit plus autant à la possibilité de conserver la paix. « Quoique la tendance de la France et de l'Espagne, écrit-il à notre chargé d'affaires à Londres le 20 avril 1776, soit pour assurer la durée de la paix, je vous avoue que je ne suis pas tranquille quand je considère la foule des accidens indépendans de la volonté des souverains qui peuvent confondre leur prévoyance. » Les inquiétudes du ministre français sont bientôt fortifiées par l'attitude défiante et tracassière du gouvernement anglais ; quoique la France garde encore en ce moment la plus absolue neutralité, cela ne suffit pas au cabinet de Londres : il prétend visiter nos navires, poursuivre les bâtimens américains jusque sous le canon de nos forts ; il gêne notre commerce ; il soutient que nous devons punir ceux de nos négocians qui trafiquent avec les rebelles. Beaumarchais exploite avec soin ces circonstances au profit de son idée. Il raconte à M. de Vergennes, avec une grande vivacité, une scène qu'il a eue avec lord Rochford au sujet de cette prétention du gouvernement anglais, d'obtenir la punition de nos négocians, et M. de Vergennes lui répond par la lettre suivante, où le calme habituel du ministre semble s'altérer un peu au contact de la vivacité fiévreuse de Beaumarchais :

« À Versailles, le 26 avril 1776.

« J'ai mis sous les yeux du roi, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le mardi 16 et non le 12 de ce mois. J'ai la satisfaction de vous annoncer que sa majesté a fort approuvé la manière noble et franche dont vous avez repoussé l'attaque que le lord Rochford vous a faite à l'occasion de ce bâtiment américain destiné, dit-on, pour Nantes et conduit à Bristol. Vous n'avez rien dit que sa majesté ne vous eût prescrit de dire, si elle avait pu prévoir que vous seriez dans le cas de vous expliquer sur un objet aussi étranger aux soins dont vous êtes chargé. Au ton de lord Rochford, il semblerait argumenter d'un pacte qui nous assujettirait à faire de l'intérêt de l'Angleterre le nôtre propre. Je ne connais pas ce pacte ; il n'existe pas dans l'exemple que l'Angleterre nous a donné lorsqu'elle a cru pouvoir nous nuire. Qu'on se rappelle seulement la conduite qu'on a tenue à notre égard pendant les troubles de Corse, les secours de toute espèce qu'on y a versés sans aucune sorte de ménagement. Je ne cite pas cet exemple pour nous autoriser à le suivre. Le roi, fidèle à ses principes de justice, ne cherche point à abuser de la situation des Anglais pour augmenter leur embarras ; mais il ne peut retrancher à ses sujets la protection qu'il doit à leur commerce… Il serait contre toute raison et bienséance de prétendre que nous ne devons vendre aucun article de commerce à qui que ce soit, parce qu'il serait possible qu'il passât de seconde main en Amérique. »

Après divers détails, le ministre termine ainsi :

« Recevez tous mes complimens, monsieur. Après vous avoir assuré de l'approbation du roi, la mienne ne doit pas vous paraître fort intéressante ; cependant je ne puis m'empêcher d'ap-

plaudir à la sagesse et à la fermeté de votre conduite, et de vous renouveler toute mon estime.

« Je suis bien parfaitement, monsieur, etc.

« De Vergennes. »

Il est visible que le ministre commence à se fatiguer des exigences du cabinet anglais, et que Beaumarchais et son plan de secours secrets font des progrès dans son esprit. Celui-ci ne songeait pas encore à cette époque à réaliser ce système sous la forme d'une opération commerciale entreprise par lui avec le concours du gouvernement, mais à ses risques et périls. Il demandait 3 millions pour les transmettre directement soit en argent, soit en munitions aux agens de l'Amérique.

Le ministère français se décida enfin à accepter et à faire accepter au roi la combinaison proposée ; cependant la prudence de M. de Vergennes la repoussa sous cette forme, qui parut trop compromettante. On dit à Beaumarchais : « Il faut que l'opération ait essentiellement, aux yeux du gouvernement anglais et même aux yeux des Américains, l'aspect d'une spéculation individuelle, à laquelle nous sommes étrangers et que nous ne pouvons pas empêcher. Pour qu'elle soit telle en apparence, il faut qu'elle le soit aussi, jusqu'à un certain point, en réalité. Nous vous donnerons secrètement un million, mais rien de plus. Avec ce million, vous vous en procurerez d'autres, soit en Espagne, si le cabinet de Madrid s'unit à nous dans cet arrangement, soit auprès des particuliers qui voudront s'associer aux bénéfices possibles de votre entreprise. Vous fonderez une grande maison de commerce, et à vos risques et périls vous approvisionnerez l'Amérique d'armes, de munitions, d'objets d'équipement et de tous

autres objets qui lui seront nécessaires pour soutenir la guerre. Nos arsenaux vous livreront des armes et des munitions, mais vous les remplacerez ou vous les paierez. Vous ne demanderez point d'argent aux Américains, puisqu'ils n'en ont pas, mais vous leur demanderez des retours en denrées de leur sol, dont nous vous faciliterons l'écoulement dans le royaume, et vous leur accorderez de votre côté toutes les facilités possibles. » C'était, en un mot, une entreprise où le gouvernement figurait comme un principal actionnaire qui abandonnerait sa mise de fonds à certaines conditions, et sous ce rapport l'entreprise était certainement très avantageuse pour Beaumarchais. Elle n'était pas non plus sans difficultés. Ce million en exigeait beaucoup d'autres, car le premier envoi fait par Beaumarchais dépassait à lui seul trois millions. Il fallait donc autour de cette première mise de fonds appeler l'argent du commerce, et le risquer dans une opération qui pouvait tout engloutir et engloutir en même temps la fortune personnelle de Beaumarchais, car cette opération devait à la fois braver le danger des croiseurs anglais, subir les fluctuations journalières de la politique française, qui, à un moment donné, faisait décharger les navires ou s'opposait à leur sortie, et enfin s'adresser à des acheteurs qui se croyant, on le verra, autorisés à mettre peu d'empressement à payer, même en nature, pouvaient, par des retours trop tardifs, compromettre et paralyser l'entreprise. Telle était la véritable physionomie de l'opération présentée à Beaumarchais : elle eût pu effrayer un autre que lui, mais on sait déjà qu'il ne redoutait pas les choses difficiles. Il l'accepta donc sous cette forme, et le 10 juin 1776, un mois avant que les États-Unis eussent fait leur déclaration d'indépendance, il signa ce fameux reçu qui, tenu secret sous la monarchie, livré

aux États-Unis sous la république, a occasionné un procès de cinquante ans sur lequel nous reviendrons. Il est ainsi conçu :

« J'ai reçu de M. Duvergier, conformément aux ordres de M. le comte de Vergennes, en date du 5 courant, la somme d'un million dont je rendrai compte à mondit sieur comte de Vergennes.

« Caron de Beaumarchais.

Àpartir de ce jour, le rôle de Beaumarchais dans l'affaire d'Amérique change encore de nature. Il passe de l'état d'observateur et d'instigateur à l'état d'acteur. Il n'écrit plus seulement des mémoires, il expédie des cargaisons, il lutte contre les vents, les flots, les Anglais et les hésitations du ministère ; il pousse de toutes ses forces à la guerre, et, quand elle éclate enfin, il y figure brillamment avec sa marine. Cette nouvelle période de l'opération veut être racontée à part.

« Je chantais hier au soir les grandes qualités de votre altesse ; je vantais surtout sa munificence et j'employais cette foule de synonymes redoutables de l'un de vos serviteurs pour prouver que vous étiez, monseigneur, non pas le prince, mais l'homme le plus généreux que je connusse, lorsqu'un vilain, que Lucifer confonde, m'a répondu froidement que tout cela était bon pour le discours, mais qu'il était sûr que votre altesse sérénissime laisserait crever comme un chien un pauvre chrétien au coin d'une haie haute d'une bouteille de romanée. — Vil calomniateur ! ai-je dit avec dédain. — Médisant, voilà tout ce que je suis, a-t-il répliqué. — Je ne puis souffrir, monseigneur, que l'on déchire à mes yeux la réputation d'un grand prince, et j'ai fait un projet de vengeance qui ne sera pas différé même à demain, si votre altesse ne le trouve

pas trop cruel. J'ai commencé par provoquer à dîner, chez moi le traître, à quatre heures, aujourd'hui : il ne se doute de rien. Là notre dessein est de lui boire au nez la bouteille de romanée et de lui casser le carafon sur la nuque, et, si le premier coup ne le tue pas sur la place, de redoubler du carafon de la seconde bouteille. Laissez agir vos serviteurs, monseigneur, il ne s'agit que d'armer leurs bras. Puisse le traître se voir, comme nous l'avons dit ailleurs, accablé sous les boucliers des Samnites ! Le porteur de cette lettre est la hotte aux épaules, chargé d'attendre les ordres de votre altesse.

« Je suis avec un zèle intarissable, monseigneur, de votre altesse sérénissime, le très humble et très obéissant serviteur,

Beaumarchais ».

09

Nous avons laissé Beaumarchais au moment où il reçoit secrètement du ministère des affaires étrangères une subvention d'un million pour fonder une maison de commerce destinée à l'approvisionnement des colonies américaines insurgées contre l'Angleterre. Le fait de cette avance d'un million est constaté par le reçu de Beaumarchais que nous avons cité. La destination de ce million est également constatée par ce passage d'une lettre de M. de Vergennes à Louis XVI, en date du 2 mai 1776, publiée pour la première fois en 1809. « Sire, écrit M. de Vergennes, j'ai l'honneur de mettre aux pieds de votre majesté la feuille qui doit m'autoriser à fournir un million de livres pour le service des colonies anglaises, si elle daigne la revêtir de son approuvé. Je joins

pareillement, sire, le projet de la réponse que je me propose de faire au sieur de Beau marchais ; si votre majesté l'approuve, je la supplie de vouloir bien me la renvoyer tout de suite. Elle ne partira pas écrite de ma main, ni même de celle d'aucun de mes commis ou secrétaires : j'y emploierai celle de mon fils, qui ne peut être connue, et, quoiqu'il ne soit que dans sa quinzième année, je puis répondre affirmativement de sa discrétion. »

Nous n'avons pas retrouvé la réponse dont parle ici M. de Vergennes dans les papiers de Beaumarchais ; mais quoique ce dernier ait constamment refusé, et avec raison, aux États-Unis le droit de lui demander compte de ce million, — afin d'achever de mettre hors de doute qu'il l'a reçu, et qu'il l'a reçu pour s'en servir dans son entreprise en faveur des colonies insurgées, — nous citerons encore ces lignes d'une lettre confidentielle écrite par Beaumarchais à l'un de ses agens en Amérique, vingt ans plus tard, le 18 avril 1795 :

« J'ai donné ce reçu d'un million que le roi ordonnait que l'on ajoutât à mes forces ; je l'ai donné dans la même forme que celui de tous les autres millions que j'ai rassemblés, moi tout seul, chez mes différens associés. À quel titre mes débiteurs américains prétendent-ils tordre à leur profit et faire entrer mes récépissés en Europe, acquittés ou non acquittés, dans leur refus de me payer, comme si je les avais chargés de faire honneur à mes engagemens, quand depuis vingt ans ils ont manqué à tous les leurs à mon égard ? »

Ici en effet se présente une question qu'il faut traiter tout de suite, au début même de la grande opération que nous avons à exposer, car elle a été la source de toutes les difficultés que Beaumarchais va rencontrer, et l'appréciation de la moralité de son

entreprise dépend avant tout de la solution de cette question, en quelque sorte préjudicielle. À quelles conditions le gouvernement français accordait-il cette avance secrète d'un million à Beaumarchais ? — Entendait-il que ce dernier serait tenu de livrer gratis aux Américains tout ou partie des cargaisons qu'il leur adressait ? — Ou bien cette subvention secrète d'un million avait-elle seulement pour but d'aider Beaumarchais à former avec l'argent des particuliers une maison de commerce qui pût faire aux Américains, dont le crédit en Europe à ce moment était nul, les meilleures conditions possibles, leur demander, à défaut d'argent, des retours en nature, subir les risques de ces retours, les attendre patiemment, mais s'alimenter et se soutenir par eux ? C'est sous cette dernière physionomie qu'il convient, — nous l'avons dit en racontant les débuts de cette affaire, — d'envisager l'opération entreprise par Beaumarchais avec l'assentiment et l'appui secret du ministère. Il faut maintenant démontrer ce que nous n'avons fait qu'affirmer, car si cette partie de la vie de Beaumarchais est restée peu connue en France, elle a beaucoup occupé l'Amérique, où elle a été souvent et complètement dénaturée.

Voici le thème de quelques écrivains américains hostiles à Beaumarchais : suivant eux, l'auteur du Barbier de Séville aurait indignement exploité les États-Unis. Il aurait reçu à titre gratuit du gouvernement français et du gouvernement espagnol, non-seulement un million, mais tous les millions convertis par lui en fournitures ; il les aurait reçus avec la mission expresse d'envoyer ces fournitures gratis aux Américains, il en aurait audacieusement exigé le paiement, et comme les nécessités de la politique par rapport à l'Angleterre imposaient aux gouvernemens donateurs le silence sur leurs véritables intentions, Beaumarchais, leur agent, aurait profité de cette circonstance pour extorquer

aux États-Unis des sommes énormes. À ce roman injurieux pour Beaumarchais il faut opposer la vérité, qui serait peu honorable pour le gouvernement des États-Unis, si l'on ne savait combien les gouvernemens qui se fondent sont entourés de tiraillemens et de désordres, et qu'il suffit quelquefois d'un homme malintentionné et jaloux pour entraîner d'autres hommes qui ignorent les faits à des actes d'une injustice flagrante et d'une révoltante ingratitude. Beaumarchais a reçu, non pas des millions, mais un million, du gouvernement français, pour se charger à ses risques et périls d'une opération qui en un an l'avait entraîné à une mise en dehors de plus de 5 millions. Nous le verrons tout à l'heure, en un moment d'extrême détresse occasionnée par la négligence qu'apportait le congrès dans l'exécution des engagemens les plus formels, implorer vainement de M. de Vergennes un nouveau secours d'un million qui lui est refusé. Reçut-il en plus du gouvernement espagnol un million ? C'est une question au moins douteuse, car je n'ai pas trouvé trace dans ses papiers de ce million, et je ne vois à l'appui de l'opinion qui présente Beaumarchais comme l'ayant reçu qu'une phrase de la lettre de M. de Vergennes au roi citée plus haut, dans laquelle le ministre, en demandant l'autorisation de délivrer un million à Beaumarchais, parle de son intention de proposer au ministère espagnol de doubler l'opération. Ce qui me porterait à douter que cette intention de M. de Vergennes ait été réalisée, c'est que dans la collection de documens publiés sous le titre de Vie d'Arthur Lee, il n'est pas question d'un million donné à Beaumarchais par le gouvernement espagnol. Arthur Lee, l'ennemi déclaré de l'auteur du Barbier de Séville, envoyé précisément vers cette époque en Espagne pour solliciter des secours, n'aurait pas manqué de chercher à constater ce fait, s'il eût existé. Il résulte au contraire des infor-

mations recueillies dans cet ouvrage que le gouvernement espagnol avait chargé un négociant de Bilbao, nommé Guardoqui, d'une opération à peu près semblable à celle dont Beaumarchais était chargé en France. Ce fait d'un million reçu de l'Espagne me paraît donc au moins douteux ; ce qui est certain, c'est que Beaumarchais, confiant dans les engagemens pris au nom du congrès par le premier agent des États-Unis à Paris, avait formé une association avec divers armateurs de Nantes, du Havre, de Rochefort, de Dunkerque, et avec des banquiers hollandais, qu'il avait expédié au congrès plus de 5 millions de cargaisons, et qu'au bout de deux ans le congrès n'avait pas encore répondu à une seule de ses lettres, qu'il avait tout reçu avec le plus grand plaisir, mais qu'il n'avait rien payé, ni en argent ni en nature, et que, grâce à lui, Beaumarchais avait été deux ou trois fois sur le point de faire faillite. Ce ne fut qu'après que la guerre déclarée entre la France et l'Angleterre eut permis à M. de Vergennes d'intervenir dans la question, que le congrès, passant tout à coup du plus dédaigneux et du plus inconcevable silence au plus poétique enthousiasme, envoya à Beaumarchais une adresse flamboyante, que l'on trouvera plus loin, en y joignant non pas de l'argent, mais des lettres de change à trois ans de date, destinées à régler la moitié d'une créance qui datait déjà de près de trois ans ! Quant à l'autre moitié, qui n'était pas encore payée vingt ans plus tard, à la mort de Beaumarchais, elle ne le fut jamais complètement. Il est clair que, si l'auteur du Barbier de Séville s'enrichit par son commerce en Amérique, ce n'est pas dans ses rapports avec le congrès, au moins durant cette première période. C'est quand il eut pris le parti de vendre non plus au gouvernement, mais aux particuliers, et dans tous les cas, de ne plus rien livrer à personne que contre des marchandises ou de l'argent.

Reste à expliquer par quelles circonstances le congrès des États-Unis fut conduit à considérer si longtemps Beaumarchais comme un être fictif destiné à lui envoyer gratis et indéfiniment des canons, des fusils, de la poudre, des habits, des souliers, des tentes, des couvertures, etc. On se souvient de l'ardeur avec laquelle Beaumarchais à Londres, dès le début de l'insurrection américaine, plaidait pour les insurgens auprès de Louis XVI et de ses ministres, avec quelle souplesse d'argumentation il travaillait sans relâche à démontrer que le moment était venu de secourir secrètement les Américains. Nous ne dirons pas avec l'ami Gudin qu'en agissant ainsi, Beaumarchais ne songeait absolument qu'à la gloire de servir une cause juste en même temps que les intérêts de son pays. L'auteur du Barbier de Séville aimait la gloire incontestablement, mais il faudrait être doué de la candeur qui distingue l'honnête Gudin pour ne pas reconnaître qu'il aimait aussi les affaires, qu'il ne détestait pas la bonne, la douce, la trois, quatre, six, dix fois agréable recette, comme dit Figaro. Les citoyens des États-Unis, qui jusqu'ici du moins ne passent pas pour le peuple le plus chevaleresque dans les questions de make money, ne sauraient faire un crime à un particulier de n'avoir point songé, pendant les trois années les plus laborieuses peut-être de sa carrière si agitée, à leur consacrer toutes ses facultés, à leur procurer, au milieu d'obstacles de toute nature, les moyens de soutenir une campagne décisive qui entraîna l'alliance déclarée de la France et par suite le triomphe de leur indépendance, le tout pour l'unique plaisir de se voir qualifié par Arthur Lee d'aventurier, et par le congrès d'homme généreux qui a gagné l'estime d'une république naissante et mérité les applaudissemens du Nouveau-Monde. Beaumarchais tenait sans doute à mériter les applaudissemens du Nouveau-Monde, mais il tenait aus-

si à ce que ses opérations fussent à la fois profitables au Nouveau-Monde et à lui. Cependant la première partie de sa correspondance avec Louis XVI et M. de Vergennes prouve qu'il ne songeait pas d'abord à se lancer dans une entreprise aussi considérable et aussi chanceuse que celle de se faire à ses risques et périls le fournisseur direct des colonies insurgées, même avec une subvention du gouvernement. Il demandait au ministère français une somme de 2 ou 3 millions, en se chargeant de la transformer en fournitures et de remettre lui-même ces fournitures, avec une commission apparemment, aux agens de l'Amérique. Il avait communiqué cette première idée à un Américain qui se trouvait à Londres à la fin de 1775, et qu'il est nécessaire de bien faire connaître à cause du rôle important qu'il va jouer dans la suite de cette affaire. C'était un Virginien nommé Arthur Lee, encore jeune et inconnu, qui étudiait le droit à Londres au moment où éclata la révolution américaine, dont les frères avaient pris une part active à cette révolution, qui fut depuis membre de la députation américaine à Paris et ensuite membre du congrès. Un écrivain des États-Unis, le seul qui à ma connaissance ait esquissé avec exactitude les rapports de Beaumarchais et d'Arthur Lee, M. Jared Sparks, peint ainsi le caractère de ce dernier : « Il méritait, dit-il, de la considération par ses talens naturels et acquis. Il était bon écrivain, et il défendit la cause de son pays avec ardeur et persévérance ; mais son caractère était inquiet et violent. Jaloux de ses rivaux, se défiant de tout le monde, il s'engageait lui-même et il engageait tous ceux qui se trouvaient en rapport avec lui dans une succession de disputes et de difficultés. » Il faut ajouter à ce portrait qu'Arthur Lee était dévoré d'ambition et toujours disposé à se faire valoir aux dépens d'autrui. Sa correspondance avec le comité secret du congrès, à

l'époque où il faisait partie de la députation américaine à Paris avec Silas Deane et Franklin, n'est qu'une série d'insinuations amères, et souvent des plus injurieuses, contre ses deux collègues. Il ne tint pas à lui que Franklin notamment ne passât pour un voleur, et qu'on ne crût en Amérique que c'était Arthur Lee qui seul avait décidé l'alliance entre les États-Unis et la France. — Son biographe, qui porte le même nom et qui sans doute est son parent, semble adopter cette dernière opinion avec une bonne foi très respectable, mais très mal renseignée sur ce point. Nous avons eu occasion d'étudier de près les travaux de la députation américaine à Paris, et nous pouvons affirmer qu'Arthur Lee n'y exerça aucune influence, qu'il n'avait aucun crédit sur le gouvernement français, et qu'il joua réellement auprès de lui le rôle de la mouche du coche. C'est ce qui explique parfaitement son irritation permanente contre ses deux collègues.

Tel était l'homme que Beaumarchais rencontra à Londres à la fin de 1775 chez Wilkes, et à qui il fit part de ses instances auprès du gouvernement français pour obtenir des secours secrets en faveur des Américains. Enchanté de trouver une occasion de se donner de l'importance, Arthur Lee écrit tout de suite au comité secret du congrès « qu'à la suite de ses actives démarches auprès de l'ambassadeur de France à Londres, M. de Vergennes a envoyé à lui, Arthur Lee, un agent secret pour l'informer que la cour de France ne peut songer à faire la guerre à l'Angleterre, mais qu'elle est prête à envoyer pour cinq millions d'armes et de munitions au Cap Français, pour les faire passer de là aux États-Unis. » Il n'y avait pas un mot de vrai dans cette nouvelle. M. de Vergennes n'avait envoyé nul agent à Arthur Lee pour lui faire des promesses de ce genre. Beaumarchais l'avait rencontré chez Wilkes, lui avait parlé de ses plans, de ses espérances, de ses ins-

tances auprès de M. de Vergennes. Arthur Lee, pour se grandir aux yeux du congrès, avait complètement dénaturé cette conversation, et la preuve que l'invention venait de lui et non de Beaumarchais, c'est qu'au même moment ce dernier sollicitait ardemment et vainement de M. de Vergennes ces secours secrets, en joignant précisément à ses instances celles d'Arthur Lee, qui se déclarait prêt à venir à Paris, si le ministre le désirait. Les étranges amplifications du jeune Américain avaient naturellement fait sur le comité secret du congrès une impression profonde ; c'était la première nouvelle de ce genre qui arrivait en Amérique ; on en avait conclu qu'Arthur Lee était un très habile négociateur, et comme avant d'avoir reçu cette nouvelle, on avait déjà envoyé en France un agent particulier pour solliciter les mêmes secours qu'Arthur Lee assurait lui être promis, on se réserva d'adjoindre celui-ci au nouvel agent.

En attendant, Beaumarchais poursuivait ses instances auprès de M. de Vergennes, qui non-seulement n'avait rien promis, mais qui refusait toujours. Les chances de triomphe des colonies étaient encore trop incertaines pour qu'on s'exposât à une guerre avec l'Angleterre, guerre qui résulterait nécessairement d'une indiscrétion des Américains divulguant les secours donnés. Comment s'assurer de leur discrétion ? On a vu Beaumarchais proposer, dans ses mémoires au roi, divers moyens. Le plus sûr parut être de changer la physionomie de l'opération, de cacher aux insurgens eux-mêmes la source des secours qu'ils recevraient, et, au lieu de donner ces secours gratuitement, de subventionner en secret plusieurs maisons de commerce qui enverraient aux Américains des fournitures, en leur accordant toute facilité pour des paiemens en nature. C'est dans ces conditions qu'une subvention fut concédée à Beaumarchais. Qui ne com-

prend en effet que, — lorsque le gouvernement français, suivant d'ailleurs l'exemple que lui avait donné si souvent l'Angleterre et dans la guerre de Corse et dans nos guerres civiles du XVI siècle, se décidait à secourir les insurgens sous cette forme indirecte pour éviter la guerre, — il devait non-seulement permettre, mais il devait vouloir que les secours fournis ne le fussent pas à titre gratuit ? Cette gratuité eût manifestement dénoncé à l'Angleterre sa coopération. Ainsi Beaumarchais accepta de se faire le fournisseur direct des Américains avec une subvention secrète d'un million, sous la condition non pas d'accorder gratuitement ce million, et à plus forte raison une série indéfinie de millions qu'on ne lui donnait pas, mais d'accepter le mode de paiement qui conviendrait le mieux aux Américains, de braver en même temps les chances d'une entreprise qui offrait des difficultés et des dangers sans nombre, et dont cette première avance d'un million n'était qu'une juste compensation. Il est donc certain que Beaumarchais n'a trompé personne, qu'il a fidèlement rempli, on le verra, les intentions de M. de Vergennes, et qu'il a au contraire été trompé par les Américains sous l'influence d'Arthur Lee.

En revenant de Londres à Paris, Beaumarchais avait continué avec ce dernier une correspondance en chiffres. Lorsqu'il eut été convenu avec M. de Vergennes que l'opération aurait un caractère exclusivement individuel et commercial, que la coopération du gouvernement se bornerait à une subvention secrète d'un million, et que cette coopération serait cachée aux Américains eux-mêmes, Beaumarchais, deux jours après avoir reçu le million, le 12 juin 1776, écrit à Arthur Lee, conformément aux instructions ministérielles, le billet suivant :

« Les difficultés que j'ai trouvées dans ma négociation auprès du ministère m'ont fait prendre le parti de former une compagnie qui fera passer au plus tôt les secours de munitions et de poudre à votre ami, moyennant des retours en tabac au Cap Français. »

Sur ces entrefaites, l'agent américain envoyé directement par le congrès à Paris, Silas Deane, arrive. Comme il était seul muni des pouvoirs du congrès pour traiter en son nom, Beaumarchais contracte naturellement avec lui et n'écrit plus à Arthur Lee. Celui-ci avait compté sur la coopération de Beaumarchais pour se grandir aux yeux du congrès ; « il espérait, dit l'auteur de la Vie de Franklin, jouer le rôle principal dans l'opération. En apprenant qu'elle passait dans les mains de M. Deane, il accourut à Paris, accusa M. Deane d'intervenir dans ses propres affaires, s'efforça de faire naître une querelle entre lui et Beaumarchais, et, ne pouvant y parvenir, retourna à Londres vexé de son désappointement et furieux contre M. Deane. » À ce récit très exact, il faut ajouter que Lee n'était pas moins furieux contre Beaumarchais que contre Deane. Afin de se venger de l'un et de l'autre, il imagina d'écrire à leur insu au comité secret du congrès que tous deux s'entendaient pour tromper à la fois le gouvernement français et les États-Unis, en transformant en une opération commerciale ce qui, dans les intentions du ministère, devait être un don gratuit. C'est de ce roman insidieux d'Arthur Lee que sont nés tous les embarras de Beaumarchais dans ses rapports avec le congrès. Nous verrons plus tard M. de Vergennes lui-même s'expliquer très nettement sur ce point ; mais comme sa réponse officielle, à l'époque où elle fut adressée au congrès, pourrait être considérée comme dictée par les convenances politiques, nous devons, en exposant les arrangemens contractés entre Silas Deane et Beaumarchais sous l'œil même de M. de Vergennes, chercher à démê-

ler les véritables intentions du ministre dans une affaire qui, par sa nature même d'affaire secrète, a laissé naturellement peu de documens écrits de la main de ce dernier.

Une première preuve en faveur de Beaumarchais nous est fournie par un de ces incidens un peu comiques qui, dans la vie de l'auteur du Barbier de Séville, se mêlent toujours aux choses les plus sérieuses, et que nous devons raconter parce qu'il vient à l'appui de notre thèse. Au moment où le premier agent du congrès, Silas Deane, arriva à Paris, en juillet 1776, Beaumarchais, quoique le plus ardent, n'était pas le seul avocat des insurgens auprès du ministère. Avec lui rivalisait de zèle un vieux médecin, nommé Dubourg, assez savant en botanique, qui s'était lié autrefois en Angleterre avec Franklin, et qui se remuait beaucoup pour la cause américaine. Franklin, avant d'être envoyé lui-même en France, avait adressé Silas Deane au docteur Dubourg. Ce docteur, à qui M. de Vergennes accordait quelque confiance, avait été mis dans la confidence des intentions du ministre, de subventionner secrètement diverses entreprises commerciales destinées à envoyer des fournitures aux Américains, et il avait compté qu'il serait choisi pour diriger une opération de ce genre, lorsqu'il apprit que le ministre, plus confiant sans doute dans l'habileté de Beaumarchais que dans la sienne, avait donné la préférence à ce dernier. Mécontent de se voir supplanté par l'auteur du Barbier de Séville, le vieux docteur écrit à M. de Vergennes la lettre suivante :

« J'ai vu ce matin M. de Beaumarchais, et j'ai conféré volontiers avec lui sans réserve. Tout le monde connaît son esprit, et personne ne rend plus justice que moi à son honnêteté, sa discrétion, son zèle pour tout ce qui est grand et bon. Je le crois un des

hommes du monde les plus propres aux négociations politiques, mais peut-être en même temps un des moins propres aux négociations commerciales. Il aime le faste, on assure qu'il entretient des demoiselles ; il passe enfin pour un bourreau d'argent, et il n'y a en France ni marchand ni fabriquant qui n'en ait cette idée et qui n'hésitât beaucoup à faire la moindre affaire de commerce avec lui. Aussi m'étonna-t-il bien lorsqu'il m'apprit que vous l'aviez chargé non-seulement de nous aider de ses lumières, mais de concentrer en lui seul l'ensemble et les détails de toutes les opérations de commerce tant en envois qu'en retours, soit des munitions de guerre, soit des marchandises ordinaires de la France aux colonies unies et des colonies en France, la direction de toutes les affaires, le règlement des prix, la conclusion des marchés, les engagemens à prendre, les recouvremens à faire, etc. Peut-être est-il cent, peut-être mille personnes en France, qui, avec des talens fort inférieurs à ceux de M. de Beaumarchais, pourraient mieux remplir vos vues, en inspirant plus de confiance à tous ceux avec lesquels elles auraient à traiter. »

Avant de montrer l'auteur du Barbier de Séville réfutant à sa manière les accusations du docteur, nous devons faire remarquer combien cette lettre est importante pour l'éclaircissement d'une affaire assez difficile à débrouiller, et qui, on le verra, a fait naître aux États-Unis les contestations les plus acharnées. Cette lettre, qui prouve que le docteur Dubourg était dans la confidence des intentions du ministre, prouve en même temps jusqu'à la dernière évidence, par les passages que nous avons soulignés, qu'en accordant à l'opération fondée par Beaumarchais, à ses risques et périls, une subvention secrète d'un million, M. de Vergennes n'entendait pas que l'opération n'aurait qu'un caractère commercial fictif, qu'il entendait encore moins lancer Beaumarchais dans

une mise en dehors de cinq ou six millions, uniquement pour les beaux yeux des insurgens, mais qu'il pensait que l'opération s'alimenterait avec l'argent du commerce, et qu'elle se soutiendrait par les bénéfices résultant des retours en nature sur lesquels Beaumarchais avait le droit de compter d'après les engagemens formels pris par l'agent du congrès.

Il faut dire maintenant l'effet que produisit la lettre du docteur Dubourg accusant Beaumarchais par-devant M. de Vergennes d'entretenir des demoiselles. Le ministre, malgré sa gravité, trouva plaisant de communiquer la lettre du docteur à Beaumarchais, qui de son côté, sans doute pour égayer le ministre, lui envoya une copie de sa réponse au docteur Dubourg. Elle est ainsi conçue :

« Ce mardi, 10 juillet 1776.

« Jusqu'à ce que M. le comte de Vergennes m'ait montré votre lettre, monsieur, il m'a été impossible de saisir le vrai sens de celle dont vous m'avez honoré. Ce monsieur qui ne veut ni ne peut rien prendre sur lui avec moi était une chose inexplicable. J'entends fort bien maintenant que vous avez voulu vous donner le temps d'écrire au ministre à mon sujet ; mais, pour en recevoir des notions vraies, était-il bien nécessaire de lui en offrir de fausses ? Eh ! que fait à nos affaires que je sois un homme répandu, fastueux, et qui entretient des filles ? Les filles que j'entretiens depuis vingt ans, monsieur, sont bien vos très humbles servantes. Elles étaient cinq, dont quatre sœurs et une nièce. Depuis trois ans, deux de ces filles entretenues sont mortes à mon grand regret. Je n'en entretiens plus que trois, deux sœurs et ma nièce, ce qui ne laisse pas d'être encore assez fastueux pour un particulier comme moi. Mais qu'auriez-vous donc pensé, si, me connais-

sant mieux, vous aviez su que je poussais le scandale jusqu'à entretenir aussi des hommes, deux neveux fort jeunes assez jolis, et même le trop malheureux père qui a mis au monde un aussi scandaleux entreteneur ? Pour mon faste, c'est encore bien pis. Depuis trois ans, trouvant les dentelles et les habits brodés trop mesquins pour ma vanité, n'ai-je pas affecté l'orgueil d'avoir toujours mes poignets garnis de la plus belle mousseline unie ? Le plus superbe drap noir n'est pas trop beau pour moi, quelquefois même on m'a vu pousser la taquinerie jusqu'à la soie, quand il fait très chaud ; mais je vous supplie, monsieur, de ne pas aller écrire ces choses à M. le comte de Vergennes : vous finiriez par me perdre entièrement dans son esprit.

« Vous avez eu vos raisons pour lui écrire du mal de moi que vous ne connaissiez pas ; j'ai les miennes pour ne pas en être offensé, quoique j'aie l'honneur de vous connaître. Vous êtes, monsieur, un honnête homme tellement enflammé du désir de faire un grand bien, que vous avez cru pouvoir vous permettre un petit mal pour y parvenir.

« Cette morale n'est pas tout à fait celle de l'Évangile ; mais j'ai vu beaucoup de gens s'en accommoder. C'est même en ce sens que, pour opérer la conversion des païens, les pères de l'église se permettaient quelquefois des citations hasardées, de saintes calomnies qu'ils nommaient entre eux des fraudes pieuses. Cessons de plaisanter. Je n'ai point d'humeur, parce que M. de Vergennes n'est pas un petit homme, et je m'en tiens à sa réponse. Que ceux à qui je demanderai des avances en affaires se défient de moi, j'y consens ; mais que ceux qui seront animés d'un vrai zèle pour les amis communs dont il s'agit y regardent à deux fois avant de s'éloigner d'un homme honorable qui offre de

rendre tous les services et de faire toutes les avances utiles à ces mêmes amis. M'entendez-vous maintenant, monsieur ?

« J'aurai l'honneur de vous voir cette après-midi d'assez bonne heure pour vous trouver encore assemblés. J'ai celui d'être avec la plus haute considération, monsieur, votre très humble et très-obéissant serviteur bien connu sous le nom de Roderigue Hortalez et compagnie. »

L'Espagne ayant déjà porté bonheur à l'auteur du Barbier de Séville, c'est sous ce nom de Roderigve Hortalez et compagnie, destiné à dépister l'ambassadeur d'Angleterre, que Beaumarchais couvrit ses opérations d'armateur secrètement appuyé par la cour de France. Malgré le mauvais vouloir du docteur Dubourg, il fallut bien que Beaumarchais et Silas Deane s'abouchassent enfin.

L'agent du congrès avait été présenté secrètement par ce même docteur Dubourg à M. de Vergennes le 17 juillet 1776. La situation des colonies insurgées était à cette époque extrêmement critique. Elles luttaient vaillamment, mais elles avaient épuisé la ressource ruineuse du papier-monnaie ; elles manquaient d'armes, de munitions, leurs troupes étaient à moitié nues, tandis que l'Angleterre, résolue aux derniers sacrifices pour étouffer la rébellion, avait envoyé en Amérique le général Howe avec des renforts considérables. Les troupes américaines avaient perdu plusieurs batailles, et bientôt le congrès lui-même allait être obligé de fuir de Philadelphie, occupée par les Anglais, pour s'établir à Baltimore ; La campagne suivante devait être décisive, et l'on pensait généralement en Europe que les Américains seraient écrasés. C'est dans cet état de choses que le congrès envoyait Silas Deane à Paris, pour tâcher de se procurer à crédit du gouvernement ou des particuliers deux cents pièces de canon, des

armes, des munitions, des effets d'habillement ou de campement pour vingt-cinq mille hommes. M. de Vergennes répondit naturellement aux demandes de l'agent du congrès par un refus formel, motivé sur les rapports pacifiques entre la France et l'Angleterre. Seulement il lui indiqua Beaumarchais comme un négociant qui pourrait peut-être lui venir en aide à des conditions raisonnables. Le lendemain Beaumarchais écrit à Silas Deane la lettre suivante :

« Paris, ce 18 juillet 1776.

« Je ne sais, monsieur, si vous avez avec vous quelqu'un de confiance pour vous traduire les lettres françaises qui traitent d'affaires importantes ; de mon côté, je ne serai pas en état de conférer avec vous en anglais jusqu'après le retour d'une personne que j'attends en ce moment de Londres et qui nous servira d'interprète. En attendant, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai depuis quelque temps conçu le projet d'aider les braves Américains à secouer le joug de l'Angleterre. J'ai déjà essayé différens moyens d'ouvrir une secrète et sûre correspondance entre le congrès général et une maison de commerce que je suis en train de former, et dont le but sera de fournir le continent, soit par la voie de nos îles, soit directement, si cela est possible, de tous les articles dont les Américains ont besoin, et qu'ils ne peuvent plus tirer de l'Angleterre. J'ai déjà parlé de mon plan à un gentleman à Londres qui se dit très attaché à l'Amérique ; mais notre correspondance, depuis que j'ai quitté l'Angleterre, se poursuivant avec difficulté et en chiffres, je n'ai reçu aucune réponse à ma dernière lettre, dans laquelle je fixais quelques points de cette grande et importante affaire. Puisque vous êtes revêtu, monsieur, d'un caractère qui me permet d'avoir confiance en vous, je serai très sa-

tisfait de renouer d'une manière plus certaine et plus régulière une négociation qui n'a été jusqu'ici qu'effleurée. Mes moyens ne sont pas encore très considérables, mais ils s'accroîtront beaucoup, si nous pouvons établir ensemble un traité dont les conditions soient honorables et avantageuses, et dont l'exécution soit exacte. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

On le voit, dès les premières relations de Beaumarchais avec l'agent du congrès, il n'y a nulle ambiguïté sur la nature de l'affaire. Il ne s'agit pas d'un don que Beaumarchais serait chargé de transmettre, mais d'un traité commercial dont l'exécution soit exacte. Toutefois, comme l'opération était trop chanceuse pour qu'un vrai négociant, dans la situation des affaires d'Amérique, l'eût entreprise uniquement à ses risques et périls, et comme Beaumarchais n'était point négociant de profession, il n'était pas difficile à Silas Deane de soupçonner que l'homme qu'on lui indiquait et qui s'adressait à lui était plus ou moins soutenu par le ministère. Il devait donc, à moins d'une connivence coupable dont Arthur Lee l'a très injustement accusé, il devait, tout en acceptant Beaumarchais tel qu'on le lui présentait, c'est-à-dire comme un négociant agissant en son propre nom, tenir le ministère au courant des engagemens que ce négociant lui demandait de prendre. Aussi l'a-t-il fait, et c'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite par Silas Deane, en date du 19 juillet 1776, à l'homme de confiance de M. de Vergennes, M. Gérard, depuis Gérard de Rayneval, alors premier commis aux affaires étrangères. Cette lettre prouve que Silas Deane a communiqué à M. Gérard la première lettre de Beaumarchais qu'il n'a pas encore vu, et qu'il a demandé conseil sur ce qu'il devait faire. « Je

n'ai pas encore eu le plaisir de voir M. de Beaumarchais, écrit Silas Deane à M. Gérard ; mais je suis plein de confiance, d'après les renseignemens que vous m'avez donnés sur lui, qu'il sera en état de me procurer les choses dont j'ai besoin, et que je dois m'adresser à lui de préférence à toute autre personne. Je pense que par lui les fournitures mentionnées dans mes instructions me seront procurées avec le plus grand secret et la plus grande certitude. » Le même jour a lieu la première conférence entre Beaumarchais et l'agent du congrès, car le lendemain Silas Deane écrit à Beaumarchais la lettre suivante :

« Paris, hôtel Grand-Villars, 20 juillet 1776.

« Conformément à votre demande dans notre entrevue d'hier, je vous envoie ci-incluse une copie de ma commission et un extrait de mes instructions, qui vous donneront la certitude que je suis autorisé à faire les acquisitions pour lesquelles je me suis adressé à vous. Pour l'intelligence de cet extrait, il est nécessaire de vous informer que j'avais reçu ordre de m'adresser d'abord aux ministres, afin d'obtenir d'eux par voie d'achat ou d'emprunt les fournitures dont nous avons besoin, et, au cas où le crédit et l'influence du congrès dans les circonstances présentes ne seraient pas suffisans pour les obtenir par ce moyen, j'avais mission de tâcher de me les procurer partout ailleurs. Je vous ai déjà fait part de ma demande au ministre et de sa réponse.

« À l'égard du crédit que nous vous demanderons pour les fournitures et les munitions que je compte obtenir de vous, j'espère qu'un long crédit ne sera pas nécessaire. Un an est le crédit le plus long que mes compatriotes sont habitués à prendre, et le congrès ayant engagé une grande quantité de tabac dans la Virginie et dans le Maryland, ainsi que d'autres articles qui seront em-

barqués aussitôt qu'on pourra se procurer des navires, je ne doute pas que des retours considérables en nature vous seront faits d'ici à six mois et que le tout sera soldé d'ici un an. C'est ce dont je presserai le congrès dans mes lettres. Cependant les événemens de la guerre sont incertains, et notre commerce est exposé à en souffrir ; mais j'espère que, quoi qu'il arrive, vous recevrez bientôt des retours assez considérables pour pouvoir attendre. Dans le cas où une somme quelconque vous resterait due, après que le crédit dont nous conviendrons serait expiré, il est bien entendu que l'intérêt d'usage vous serait alloué pour cette somme.

« Aussitôt que vous aurez pu faire traduire cette lettre et l'incluse, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous. En attendant, je suis avec tout le respect et l'attachement possibles, votre, etc.

« Silas Deane. »

Àcette lettre de Silas Deane Beaumarchais répond par une lettre en date du 22 juillet, dans laquelle, après avoir accepté la forme des retours en nature et les délais demandés par l'agent du congrès, sur la question de la fixation du prix des fournitures il s'exprime ainsi :

« Comme je crois avoir affaire à un peuple vertueux, il me suffira de tenir par devers moi un compte exact de toutes mes avances. Le congrès sera le maître ou de payer les marchandises sur leur valeur usuelle au temps de leur arrivée au continent, ou de les recevoir suivant les prix d'achat, les retards et les assurances, avec une commission proportionnée aux peines et soins qu'il est impossible de fixer aujourd'hui. J'entends servir votre pays comme s'il était le mien propre, et j'espère trouver dans

l'amitié d'un peuple généreux la véritable récompense de mes travaux que je lui consacre avec plaisir. »

L'agent du congrès accepte avec reconnaissance cet arrangement par la lettre suivante, qui nous donnera en même temps une idée des difficultés de l'entreprise et par conséquent des services rendus par Beaumarchais :

« Paris, ce 24 juillet 1776.

« Monsieur, j'ai lu avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22, et je pense que vos propositions pour le règlement du prix des marchandises et fournitures sont justes et équitables. La généreuse confiance que vous placez dans la vertu et la justice de mes constituans m'inspire la plus grande joie, me donne les espérances les plus flatteuses pour le succès de l'entreprise à leur satisfaction aussi bien qu'à la vôtre, et me permet de vous assurer de nouveau que les colonies unies prendront les mesures les plus efficaces pour vous envoyer des retours et justifier sous tous les rapports les sentimens qui vous animent pour elles. Toutefois, comme le prix des effets d'équipement seuls s'élèvera déjà à 2 ou 3 millions et comme les canons, les armes, les munitions, feront monter la somme beaucoup plus haut, je ne puis, à cause de l'incertitude de l'arrivée des navires pendant la guerre, aller jusqu'à vous affirmer que des retours pour la totalité vous seront faits dans les délais indiqués ; mais dans ce cas, ainsi que je vous l'ai écrit antérieurement, je compte qu'on vous allouera pour la balance un intérêt satisfaisant. Quant aux cargaisons envoyées d'Amérique, soit en France, soit aux Indes occidentales, à titre de retours pour vos avances, je pense qu'il n'y a aucune objection à ce qu'elles soient adressées, soit à

votre maison en France, soit à vos agens partout où elles pourront arriver.

« Je vois ici que l'exportation des canons, armes et autres munitions de guerre est prohibée, et que par conséquent ces objets ne pourront être exportés qu'en secret. Cette circonstance me donne beaucoup d'inquiétudes, car si je ne puis les embarquer publiquement, je ne puis ainsi me les procurer ouvertement sans éveiller des alarmes qui seront peut-être fatales à nos opérations. Vous savez que l'ambassadeur d'Angleterre est attentif à tout ce que je fais, que ses espions surveillent tous mes mouvemens, et surveilleront probablement de même tous les mouvemens de ceux avec qui je serai en relation. Dans une telle situation, connaissant très peu votre langue, je prévois bien des difficultés auxquelles je ne sais comment faire face, et qui vous embarrasseront peut-être beaucoup vous-même, malgré votre intelligence supérieure et votre habileté. Deux choses, vous en conviendrez, sont dans ce moment aussi essentielles que de se procurer les canons, les armes, etc., etc. : la première, c'est que les objets soient de bonne qualité ; la seconde, qu'ils puissent être embarqués sans être arrêtés et retenus. La destinée de mon pays dépend en grande partie de l'arrivée de ces secours. Je ne puis donc être trop inquiet sur ce point, et il n'est pas de dangers ou de frais, si grands qu'ils soient, qui ne doivent être hasardés, si cela est nécessaire, pour un objet aussi capital et aussi important. Je vous prie de réfléchir mûrement là-dessus et de me communiquer vos réflexions. J'ai passé chez vous ce matin avec le docteur Bancroft dans l'intention d'en conférer avec vous, mais vous étiez parti pour Versailles. Permettez-moi d'appeler vivement voire attention sur ces derniers points, et de vous assurer que j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, monsieur, votre, etc.

« Silas Deane. »

Ces lettres suffisent, ce nous semble, pour préciser nettement la nature de l'opération et les engagemens très formels et très incontestables pris par l'agent du congrès. Nous avons dû entrer dans ces détails, parce que le résultat qui va suivre est des plus étranges. S'il était besoin d'une nouvelle preuve que ni Beaumarchais ni Silas Deane ne contractèrent à l'insu du ministre, je la trouverais encore dans ce passage d'une lettre de Silas Deane à M. de Vergennes, en date du 18 novembre 1776, qui constate que l'agent du congrès, tout en acceptant, comme il devait le faire, la position prise par le gouvernement, qui se déclarait complètement étranger à l'opération, n'en tient pas moins le ministre au courant de tout ce qui se passe entre lui et Beaumarchais.

« Je vous écris, dit Silas Deane à M. de Vergennes, à la suite de votre entrevue avec M. de Beaumarchais ce matin. Je voudrais avoir votre direction générale et votre avis sur cette délicate, critique et importante affaire, préalablement à toute application d'une manière plus publique. »

L'opération était en effet des plus difficiles, car il s'agissait d'un commerce prohibé officiellement, dont la prohibition était rigoureusement surveillée par l'ambassadeur d'Angleterre, et qui ne devait recevoir l'appui officieux du gouvernement français qu'à la condition que cet appui serait soigneusement caché. La moindre indiscrétion, le moindre embarras diplomatique occasionné par l'affaire allait transformer immédiatement l'appui du ministère en persécution. C'est dans ces conditions que l'auteur du Barbier de Séville devait faire extraire sans bruit, et par fractions, de divers arsenaux de l'état, 200 pièces de canon, des mortiers, des bombes, des boulets, 25,000 fusils, 200 milliers de

poudre, faire fabriquer des effets d'habillement pour 20,000 hommes, réunir tous ces objets dans divers ports, les expédier aux insurgens, le tout sans éveiller les soupçons de l'ambassadeur d'Angleterre. Mais ce n'est pas en vain que Beaumarchais a pris pour devise : Ma vie est un combat. Les choses compliquées lui conviennent mieux que les choses simples. Une fois rassuré sur les résultats de l'opération par les engagemens de Silas Deane, il loue dans le faubourg du Temple une immense maison connue sous le nom d'hôtel de Hollande, il s'y installe avec ses bureaux, ses commis, et passe du jour au lendemain de l'état d'auteur comique à l'état de négociant espagnol connu sous le nom de Roderigue Hortalez et compagnie. En quelques mois, au milieu d'obstacles dont le détail serait trop long, il avait réuni au Havre et à Nantes tous des objets mentionnés plus haut. Silas Deane avait promis de fournir des navires américains pour transporter les cargaisons ; mais ces navires n'arrivaient pas, et il était important que les secours parvinssent assez tôt pour servir dans la campagne de 1777. Beaumarchais s'arrange avec des armateurs et fournit les navires. Sur une lettre d'Arthur Lee, qui lui en fit un crime plus tard, Silas Deane demandait à enrôler des officiers d'artillerie et du génie, et à les expédier en même temps que les canons et les boulets. Beaumarchais obtient du ministère qu'il fermera les yeux sur cette opération ; il enrôle lui-même quarante ou cinquante officiers qui doivent se rendre isolément au Havre et s'embarquer sous la conduite d'un général d'artillerie nommé Ducoudray.

Cependant, malgré les précautions prises, l'expédition avait fait du bruit. Je lis dans une lettre du lieutenant de police à M. de Vergennes, en date du 12 décembre 1776, les lignes suivantes : « L'arrivée du docteur Franklin à Nantes fait beaucoup de sensa-

tion, et le départ de M. de Beaumarchais, que l'on dit partout s'être rendu au Havre, n'en fait pas moins. » Pour éviter des querelles avec l'ambassadeur anglais, il avait été arrêté entre les ministres que ce convoi de munitions et d'officiers serait présenté comme une expédition faite par le ministre de la marine pour les besoins des colonies françaises ; mais l'expédition était considérable, on employait des bâtimens de commerce au lieu d'employer des navires de l'état, les officiers qui devaient s'embarquer avaient été indiscrets, la présence de Beaumarchais au Havre avait mis le comble à l'inquiétude de l'ambassadeur anglais, bien que Beaumarchais fût parti sous le faux nom de Durand, si j'en juge par une lettre d'un des officiers à Silas Deane, il avait trahi son incognito en mêlant à une aussi importante affaire des préoccupations littéraires qui peignent l'homme au naturel. « Je crois, écrit cet officier, que le voyage de M. de Beaumarchais a fait plus de mal que de bien. Il est connu de beaucoup de monde, et il s'est fait connaître de toute la ville par la représentation de ses comédies, où il a été faire répéter les acteurs pour qu'ils jouassent mieux. Tout cela a rendu inutile la précaution qu'il avait prise de se cacher sous le nom de Durand. »

Beaumarchais assure au contraire que lui seul avait pu tempérer l'indiscrétion des officiers. Quoi qu'il en soit, lord Stormont avait adressé au gouvernement les remontrances les plus véhémentes. Le roi, qui ne voulait pas la guerre, le ministère, qui ne se sentait pas prêt à la faire, avaient craint de trop s'avancer. Un contre-ordre avait été envoyé au Havre et à Nantes, avec défense aux officiers de s'embarquer et aux navires de partir ; mais lorsque le contre-ordre arriva au Havre, le plus fort des trois navires de Beaumarchais, l'Amphitrite, qui portait la plus grande partie des officiers et des munitions, avait déjà pris la mer. Les

deux autres restèrent seuls séquestrés. Beaumarchais revient en toute hâte et se met en quatre pour obtenir la révocation du contre-ordre. Le billet suivant de M. de Vergennes à son premier commis, M. Gérard, peint assez bien ce qu'avait de délicat la situation des ministres dans une affaire de ce genre.

« M. de Beaumarchais, dit M. de Vergennes, m'écrit sur le même sujet et me marque qu'il veut tenir de moi cette permission (la révocation du contre-ordre) : je me garderai bien de la lui énoncer, quoique je l'aie par écrit ; mais comme très heureusement M. de Sartines a été chargé de cette besogne, je vais le renvoyer à lui. Je vous prie de vous expliquer de même dans votre réponse aux Américains, sans cependant désigner les masques. »

Beaumarchais obtient enfin la permission de faire partir les deux navires séquestrés ; mais voilà qu'au moment où ils vont prendre la mer, on apprend que l'Amphitrite, que l'on croyait déjà bien loin, au lieu de suivre sa route, a fait deux relâches, une à Nantes, l'autre à Lorient, où le navire est encore, et cela parce que le général Ducoudray ne s'est pas trouvé commodément installé sur ce bâtiment. Nouvelles clameurs de lord Stormont ; M. de Vergennes, irrité de se voir de nouveau compromis, s'en prend à Beaumarchais et retire la permission accordée. Le général Ducoudray écrit à Beaumarchais une longue lettre d'explications embarrassées et d'excuses. Beaumarchais, furieux à son tour, lui répond :

« Paris, le 22 janvier 1777.

« Toute votre conduite, monsieur, en cette affaire, étant inexplicable, je ne prendrai pas le soin inutile de l'étudier ; il me suffit de chercher à m'en garantir pour l'avenir, ainsi que mes amis. En

conséquence, et comme véritable armateur du vaisseau l'Amphitrite, je joins ici l'ordre au capitaine Fautrelle d'y garder l'autorité sans partage. Vous avez assez de sagacité pour être persuadé que je n'ai pas pris un parti aussi tranchant sans en avoir conféré sérieusement avec des amis puissans et sages. Vous aurez donc la bonté, monsieur, de vous y conformer ou de chercher un autre vaisseau pour passer où il vous plaira d'aller, sans que je prétende gêner votre conduite en rien autre chose que sur les objets qui me sont relatifs et tendent à me nuire. Vous voudrez bien, au reçu de cette lettre, remettre au capitaine Fautrelle tous les paquets, instructions et lettres destinés à opérer la remise directe de la cargaison de son navire, et me faire passer par M. de Francy un compte en règle et figuré de tout l'argent que vous avez dépensé dans vos courses aussi étonnantes que peu nécessaires, si votre intention toutefois est de nous en faire supporter les frais, ce que nous examinerons avec équité dans le comité de nos affaires. J'ai l'honneur, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

En même temps Beaumarchais écrit à son agent de confiance, M. de Francy, qui est parti pour Lorient :

« Paris, ce 22 janvier 1777.

« Il faut dire comme Bartholo, le diable est entré dans mon affaire, et remédier comme nous pourrons au mal passé, en l'empêchant de renaître. Remettez la lettre ci-jointe à M. Ducoudray. Je vous l'envoie ouverte, afin que vous puissiez répondre à ses objections, de ma part, s'il en faisait. Exhibez au capitaine Fautrelle l'ordre que nous lui donnons ci-joint en qualité de propriétaire du vaisseau qu'il commande, et prenez sa parole d'honneur qu'il

s'y conformera entièrement. Je reçus hier une lettre de mon neveu avec la vôtre. Aussi enfant que les autres, mon neveu paraît avoir de l'inquiétude de remonter sur l'Amphitrite. Vous sentez le peu d'égards que je dois à cette puérilité ; recommandez-le seulement de nouveau à M. de Conway et au chevalier de Bore. Ordonnez au capitaine de recevoir sur son bord M. le marquis de La Rouërie, qui nous est spécialement recommandé. Remettez au capitaine la règle générale et secrète de sa route, et de ce qu'il doit faire en suivant sa vraie destination. Si la force majeure des circonstances l'obligeait à relâcher à Saint-Domingue, convenez avec lui et M. de Conway de ne s'y point arrêter, mais d'écrire à M. le comte d'Émery, de la rade, pour le prévenir que l'inquiétude seule des mauvaises rencontres a fait diriger l'ordre fictif de la marche de l'Amphitrite sur Saint-Domingue, et prendre de lui un nouvel ordre fictif pour la France, afin de se mettre à l'abri par cet ordre, en cas de rencontre anglaise entre Saint-Domingue et la vraie destination du navire. Vous savez bien que toutes les précautions du ministère se prennent d'accord avec nous ; c'est là-dessus qu'on peut compter.

« Aussitôt après le départ de l'Amphitrite vous passerez par Nantes, où je crains pourtant que vous ne trouviez le Mercure parti, car il est prêt à mettre à la voile. Bonjour, mon cher Francy ; revenez bien vite à Paris. C'est assez trotter pour une fois : d'autre ouvrage vous attend ici ; mais j'en partagerai le travail. Rapportez-moi cette lettre. »

Malgré tous ces contre-temps, les trois premiers navires de Beaumarchais purent enfin partir ; ils échappèrent heureusement aux croiseurs anglais et arrivèrent, au commencement de la campagne de 1777, dans la rade de Portsmouth. En recevant pour

la première fois d'Europe une telle cargaison de canons, de poudre, de fusils, d'habits et de souliers pour 25,000 hommes, le peuple américain battit des mains. De son côté, l'agent américain à Paris, Silas Deane, dès le 29 novembre 1776, écrivait au comité secret du congrès :

« Je ne serais jamais venu à bout de remplir ma mission sans les efforts infatigables, généreux et intelligens de M. de Beaumarchais, à qui les États-Unis sont plus redevables sous tous les rapports qu'à toute autre personne de ce côté de l'Océan. Il est grandement en avance pour des munitions, des effets d'habillement, d'équipement, et d'autres objets, et j'ai la ferme confiance que vous lui ferez passer le plus promptement possible des retours considérables. Il vous a écrit par M. Macrery, et il vous écrira de nouveau par ce navire. Je ne saurais, dans une lettre, rendre pleine justice à M. de. Beaumarchais pour son habileté et son zèle à soutenir notre cause. Tout ce que je puis dire, c'est que dans cette opération il s'est conduit d'après les principes les plus larges et les plus libéraux, et qu'il a fait de nos affaires les siennes propres. Son influence et son crédit, qui sont grands, ont été entièrement employés à servir nos intérêts, et j'espère que les résultats égaleront ses vœux. »

Beaumarchais s'attendait naturellement à recevoir au plus vite du congrès beaucoup de remerciemens et beaucoup de tabac de Virginie et de Maryland : il ne reçut pas même de réponse à ses lettres. Ces retours, qui, d'après les promesses formelles de Silas Deane, devaient arriver en six mois, n'arrivèrent point. Beaumarchais envoya encore deux navires et deux cargaisons : pas de nouvelles du congrès. Silas Deane confus ne savait comment expliquer ce silence. Tous deux avaient compté sans Arthur Lee, qui

venait d'être adjoint, ainsi que Franklin, à la députation américaine en France. Franklin était arrivé à Paris en décembre 1776 ; Arthur Lee arriva à la fin du même mois. Sa première lettre confidentielle au comité secret du congrès, en date du 3 janvier 1777, le caractérise très bien : « Les politiques de cette cour, écrit-il, sont dans une sorte d'hésitation tremblante (in a kind of trembling hesitation). » On ne se douterait pas pourquoi.

« C'est parce que, ajoute Lee, les promesses qui me furent faites par l'agent français à Londres, et que je vous communiquai par M. Story, n'ont pas été entièrement remplies. Le changement du mode de transmission de ce qu'on avait promis a été combiné avec M. Deane, qu'Hortalez ou Beaumarchais a trouvé ici à son retour de Londres, et avec lequel tous les arrangemens ont été faits. »

Dans une autre lettre confidentielle, Lee a l'audace d'écrire :

« M. de Vergennes, le ministre, et son secrétaire nous ont assuré à plusieurs reprises (have repeatedly assured us) qu'aucun retour n'était attendu pour les cargaisons envoyées par Beaumarchais. Ce gentleman n'est pas un négociant ; il est connu pour être un agent politique employé par la cour de France. »

Les documens que nous avons cités, la déclaration très nette de M. de Vergennes que nous citerons en son lieu, ainsi que les lettres de Beaumarchais au ministre, nous autorisent à affirmer que cette assertion d'Arthur Lee était un insigne mensonge. Il paraît éprouver lui-même une certaine gêne de ce mensonge, car, dans une lettre qui suit celle que nous venons de citer, il écrit : « Le ministère nous a souvent donné à entendre (has often given us to understand) que nous n'avions rien à payer pour les cargai-

sons fournies par Beaumarchais ; cependant ce dernier, avec la persévérance des aventuriers de son espèce, persiste dans ses demandes. »

Il est inutile de faire remarquer que les lettres de ce genre sont toujours des lettres signées par Arthur Lee tout seul et écrites à l'insu de ses deux collègues. Placé entre les affirmations contradictoires de Silas Deane et d'Arthur Lee, le comité secret du congrès attendait le témoignage de Franklin, et Franklin gardait le silence. Dès le premier jour de la réunion des trois commissaires américains à Paris, Deane et Arthur Lee étaient à couteaux tirés. Franklin, déjà prévenu contre l'auteur du Barbier de Séville par son ami le docteur Dubourg, et dans la vaine espérance d'avoir la paix avec Arthur Lee, avait pris le parti de lui sacrifier Beaumarchais, en déclarant à Deane qu'il ne voulait se mêler en rien de la transaction faite entre lui et ce dernier. Il faut ajouter à cela que ce même général Ducoudray que nous avons vu plus haut si vertement réprimandé par Beaumarchais était arrivé en Amérique furieux contre lui, et après lui avoir écrit en France la lettre la plus embarrassée et la plus humble, il avait débuté aux États-Unis par l'insulter dans le pamphlet le plus violent.

Enfin, pour achever d'expliquer l'attitude du comité secret du congrès, qui sans cela serait inexplicable, il faut dire que les lettres de Beaumarchais lui-même étaient assez bizarres par un mélange de patriotisme et de négociantisme, également sincères chez lui, pour inspirer de la défiance à des esprits déjà prévenus. Qu'on se figure en effet de sérieux Yankees, qui presque tous avant de faire la guerre avaient fait le commerce, recevant des masses de cargaisons embarquées souvent à la dérobée, pendant la nuit, et dont les factures présentaient par conséquent quelques

irrégularités, le tout sans autre lettre d'avis que des missives un peu ébouriffées, signées du nom romanesque de Roderigue Hortalez et compagnie, dans lesquelles Beaumarchais mêlait des protestations d'enthousiasme, des offres de services illimités, des conseils sur la politique à suivre, à des demandes de tabac, d'indigo ou de poisson salé, et qui se terminaient par des tirades comme celle-ci par exemple :

« Messieurs, considérez ma maison comme la tête de toutes les opérations utiles à votre cause en Europe, et ma personne comme le plus zélé partisan de votre nation, l'âme de vos succès et l'homme le plus profondément pénétré de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« Roderigue Hortalez et C. »

L'esprit calculateur des Yankees était naturellement porté à penser qu'un être aussi ardent et aussi fantastique, si toutefois cet être existait réellement, jouait une comédie commerciale convenue entre le gouvernement français et lui, et qu'on pouvait en toute sûreté de conscience utiliser ses fournitures, lire ses amplifications, et se dispenser de lui envoyer du tabac.

Beaumarchais cependant était indignement sacrifié. Il avait reçu à la vérité une subvention d'un million, il le cachait parce qu'il lui était expressément ordonné de le cacher ; mais avec ce million, sur la foi des engagemens formels de Silas Deane, il s'était embarqué dans la plus dangereuse des opérations ; il avait emprunté de l'argent de partout, fait des commandes considérables qu'il n'avait point payées, et il était harcelé de créanciers. « J'ai été, écrivait-il à cette époque, pendant quinze jours entre la vie et la mort. » Plus tard, Franklin, appréciant enfin sa situation

avec plus de justice, écrivait à Robert Morris : « Quand il est venu me solliciter de lui donner une cargaison à valoir sur son paiement, il avait des larmes dans les yeux en m'exposant la détresse à laquelle lui et ses associés se trouvaient réduits par le retard de nos envois. » Malheureusement à cette époque Franklin se laissait persuader par Lee que Beaumarchais tirait tout son argent des coffres de l'état, tandis qu'à la date du 18 février 1777, en expédiant un cinquième navire, il demandait en vain à M. de Vergennes un deuxième million que le ministre lui refusait net. Il écrivait aussi en vain au congrès, à la date du 20 décembre 1777 : « Je suis épuisé d'argent et de crédit. Comptant trop sur des retours tant de fois promis, j'ai de beaucoup outrepassé mes fonds, ceux de mes amis ; j'ai même épuisé d'autres secours puissans que je m'étais d'abord procurés sous ma promesse expresse de rendre avant peu. » Le congrès continuait à faire la sourde oreille, et cependant Beaumarchais ne pouvait plus s'arrêter : une opération l'entraînait dans une autre. Persuadé que ses débiteurs finiraient par ouvrir les yeux, il se préparait à commercer, non plus avec le gouvernement américain, mais avec les particuliers. L'hypothèse d'une guerre prochaine entre la France et l'Angleterre devenant chaque jour plus probable, il achetait de l'état un vaisseau à trois ponts fort avarié de 60 canons, qui se nommait l'Hippopotame ; il le faisait radouber complètement, le baptisait du nom plus poétique de Fier Roderigue, et il écrivait au ministre de la marine, qui ne voulait pas laisser partir son vaisseau pour complaire à lord Stormont : « Ce vaisseau est plutôt armé contre les Américains que pour eux, puisque je le destine à m'aller chercher promptement et d'autorité des retours que l'indolence ou la pénurie de mes débiteurs me retiennent depuis trop longtemps. L'Amérique aujourd'hui me doit cinq millions. » À la même

époque, en proposant à M. de Vergennes un projet d'emprunt pour les Américains, il écrit : « Si l'on est surpris que, malgré les mécontentemens excessifs que j'ai des Américains, mon zèle pour eux soit toujours aussi chaud, le mot de l'énigme, c'est que je vois toujours la France dans l'Amérique. »

N'est-il pas évident pour tout homme de sens que si, comme l'affirmait si effrontément Arthur Lee, Beaumarchais eût été chargé par le ministère d'envoyer gratis ses cargaisons en Amérique, il n'aurait jamais eu l'audace d'écrire aux ministres eux-mêmes des lettres où il se plaint sans cesse de ses débiteurs d'Amérique, et que, s'il eût ainsi frauduleusement dénaturé sa mission, la Bastille en eût fait justice ?

Déterminé à voir clair dans l'intrigue qui empêchait le congrès de remplir les engagemens de Silas Deane, Beaumarchais envoya enfin en Amérique le jeune de Francy, avec la double mission d'obtenir justice du congrès pour le passé et d'empêcher qu'à l'avenir ses cargaisons fussent livrées gratis. Je citerai ici deux de ses lettres inédites à Francy, parce qu'elles le montrent bien sous son véritable aspect, aussi ardent dans ses correspondances intimes que dans ses lettres officielles, et avec cette étrange variété d'allures et d'instincts qui le caractérise.

« Paris, ce 28 décembre 1777.

« Je profite, mon cher Francy, de toutes les occasions pour vous donner de mes nouvelles ; qu'il en soit ainsi de vous, je vous prie.

« Quoiqu'il soit aujourd'hui le 20 décembre 1777, mon grand vaisseau n'est point encore parti ; mais c'est un sort à peu près commun à tous les vaisseaux marchands destinés pour l'Amé-

rique. Le ministère a craint que le commerce n'enlevât à la fois trop de matelots dans un temps où il peut en avoir besoin d'un moment à l'autre. Les ordres les plus rigoureux ont été donnés dans tous les ports, mais surtout dans celui où j'arme. Il paraît que la force et la capacité de mon navire ont fait faire au lord Stormont quelques levées de boucliers sur lesquelles le ministère a craint qu'on ne le soupçonnât de favoriser une opération qui, dans le vrai, se fait sans lui et même malgré lui. Prêt à mettre à la voile, mon artillerie m'a été enlevée, et l'embarras de la ravoir ou d'en former une autre est ce qui me retient au port. Je lutte contre des obstacles de toute nature, mais je lutte de toutes mes forces, et j'espère vaincre avec de la patience, du courage et de l'argent. Les pertes énormes que tout cela me cause ne paraissent toucher personne ; le ministre est inflexible ; il n'y a pas jusqu'à MM. les députés de Passy qui ne prétendent aussi à l'honneur de me contrarier, moi, le meilleur ami de leur pays ! À l'arrivée de l'Amphitrite, qui enfin a débarqué à Lorient un faible chargement de riz et d'indigo, ils ont eu l'injustice de s'emparer de la cargaison, en disant qu'elle leur était adressée, et non à moi ; mais, comme dit fort bien M. de Voltaire,

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

« On avait probablement pris ma patience pour de la faiblesse et ma générosité pour de la sottise. Autant je suis attaché aux intérêts de l'Amérique, autant je me suis tenu offensé des libertés peu honnêtes que les députés de Passy ont voulu prendre avec moi. Je leur ai écrit la lettre dont je vous envoie copie, et qu'ils ont laissée sans réponse jusqu'à ce moment. En attendant, j'ai fait arrêter la cargaison entre les mains de MM. Bérard frères, de Lorient, et en cela je n'ai point cru déroger à ma conduite franche

et généreuse envers le congrès, mais seulement user du droit le plus légitime sur le premier et très faible retour d'une avance énorme : cette cargaison ne vaut que 150,000 livres. Vous voyez qu'il y a bien loin de cette goutte d'eau à l'océan de mes créances.

« Quant à vous, mon cher, je vous crois arrivé. Je crois que vous avez obtenu du congrès un à-compte raisonnable et tel que la situation des affaires d'Amérique a permis qu'on vous le donnât. Je crois, suivant mes instructions, que vous avez acquis et acquérez encore tous les jours des tabacs, je crois que mon ou mes vaisseaux trouveront leurs retours prêts à embarquer aussitôt qu'ils arriveront où vous êtes. J'espère encore que si les événemens les retardaient ici plus que je ne le crois, vous aurez suivi le conseil de notre ami Montieu, et que vous m'enverrez au moins par le Flamand et tel autre adjoint que vous pourrez lui donner, en usant du superflu de l'armement dont Landais a surchargé ce vaisseau, une cargaison qui me tire un peu de la presse horrible où je suis.

« Je ne sais si je me flatte, mais je compte sur l'honnêteté, sur l'équité du congrès comme sur la mienne et la vôtre. Ses députés ici ne sont pas à leur aise, et le besoin rend souvent les hommes peu délicats : voilà comment j'explique l'injustice qu'ils ont essayé de me faire. Je ne désespère pas même de les ramener à moi par la douceur de mes représentations et la fermeté de ma conduite. Il est bien malheureux, mon ami, pour cette cause, que ses intérêts en France aient été confiés à plusieurs personnes à la fois ; un seul eût bien mieux réussi, et pour ce qui me regarde, je dois à M. Deane la justice, qu'il est honteux et chagrin tout à la fois de la conduite de ses collègues avec moi, dont le tort appartient tout entier à M. Lee.

« J'éprouve aussi des désagrémens de la part du congrès provincial de la South-Caroline, et j'écris par L'Estargette à M. le président Rutledge pour demander justice de lui-même à lui-même. L'Estargette, qui correspondra avec vous, vous apprendra quel succès aura ma juste représentation.

« À travers tous ces désagrémens, les nouvelles d'Amérique me comblent de joie. Brave, brave peuple ! dont la conduite militaire justifie mon estime et le bel enthousiasme que l'on a pour lui en France ! Enfin, mon ami, je ne veux des retours que pour être en état de le servir de nouveau, pour faire face à mes engagemens, de façon à pouvoir en contracter d'autres en sa faveur.

« Il me semble, si j'en crois les nouvelles, que nos Français ont fait des merveilles dans toutes les batailles de Pensylvanie. Il eût été bien honteux pour moi, pour mon pays, pour le nom français, que leur conduite n'eût pas répondu à la noblesse de la cause qu'ils ont épousée, aux efforts que j'ai faits pour procurer de l'emploi à la plupart d'entre eux, enfin à la réputation des corps militaires dont ils ont été tirés.

« La ville de Londres est dans une combustion épouvantable ; le ministère est aux abois. L'opposition triomphe, et même avec dureté. Et le roi de France, comme un aigle puissant qui plane sur tous ces événemens, se réserve encore un moment le plaisir de voir les deux partis flottans entre la crainte et l'espérance de sa décision, qui doit être d'un si grand poids dans la querelle des deux hémisphères.

« Vous prescrire pédantesquement votre conduite à deux mille lieues de moi, mon cher ami, serait imiter la sottise du ministre anglais qui a voulu faire la guerre et dessiner la campagne

de son cabinet ! Je mets à profit sa leçon. Servez-moi de votre mieux, c'est le seul moyen de vous rendre utile à moi, à vous, et de devenir intéressant à L'Amérique elle-même.

« Faites comme moi ; méprisez les petites considérations, les petites mesures et les petits ressentimens. Je vous ai affilié à ma cause magnifique ; vous êtes l'agent d'un homme juste et généreux. Souvenez-vous que les succès sont à la fortune, que l'argent qui m'est dû est au hasard d'un grand concours d'événemens, mais que ma réputation est à moi, comme vous êtes aujourd'hui l'artisan de la vôtre. Qu'elle soit toujours bonne, mon ami, et tout ne sera pas perdu quand tout le reste le serait. Je vous salue comme je vous estime et vous aime. »

Le passage qui suit est un postscriptum où l'on voit Beaumarchais appliquant à la politique les ressources de la comédie, et combinant ingénieusement les moyens d'éluder les ordres ministériels, comme il aurait arrangé une pièce de théâtre :

« Voici ce que je pense relativement à mon grand vaisseau : je ne puis manquer à la parole que j'ai donnée à M. de Maurepas, que mon vaisseau ne servirait qu'à porter à Saint-Domingue sept ou huit cents hommes de milice, et que je m'en reviendrais sans toucher au continent. Cependant la cargaison de ce vaisseau est très intéressante pour le congrès et pour moi : elle consiste en habits de soldats tout faits, en draps, couvertures, etc. Il porte une artillerie de 66 canons de bronze, dont 4 pièces de 33 livres, 24 pièces de 24 livres, 20 pièces de 16 livres, de 12 livres et de 8 livres de balles, plus 33 pièces d'artillerie de 4 livres de balles, ce qui fait en tout 100 canons de bronze et beaucoup d'autres marchandises.

« À force d'y rêver, j'ai pensé que vous pourriez vous arranger secrètement avec le comité secret du congrès, pour qu'on envoie un ou deux corsaires américains sur-le-champ à la hauteur de Saint-Domingue. L'un d'eux enverra sa chaloupe au Cap français, ou bien il fera le signal convenu depuis longtemps pour tous les navires américains qui viennent au Cap, de mettre une flamme blanche, d'arborer pavillon hollandais au grand mât et de tirer trois coups de canon ; alors M. Carabasse ira à bord avec M. de Montant, capitaine de mon vaisseau le Fier Roderigue. Ils s'arrangeront pour qu'à la sortie de mon vaisseau le corsaire américain s'en empare sous quelque prétexte que ce soit, et qu'il l'emmène. Mon capitaine protestera de violence et fera un procès-verbal avec menace de ses plaintes au congrès. Le vaisseau sera conduit où vous êtes. Le congrès désavouera hautement le brutal corsaire, rendra la liberté au vaisseau, avec des excuses obligeantes pour le pavillon français : pendant ce temps, vous ferez mettre à terre la cargaison, vous emplirez le navire de tabac, et vous me le renverrez bien vite avec tous ceux que vous aurez pu y joindre. Comme M. Carmichaël va fort vite, vous aurez le temps de faire cette manœuvre soit avec le congrès, soit avec un corsaire ami discret. Par ce moyen, M. de Maurepas se voit dégagé de sa parole envers ceux à qui il l'a donnée, et moi de la mienne envers lui, car nul ne peut s'opposer à la violence, et mon opération aura eu son succès, malgré tous les obstacles dont mes travaux sont semés.

« Voilà sur quel fonds d'idées je vous prie, mon cher ami, de travailler fructueusement et vite, car mon vaisseau partira avant le 15 de janvier. Il aura ordre d'attendre de vos nouvelles au Cap Français.

« D'après tout ce que je fais, le congrès ne doutera plus, j'espère, que le plus zélé partisan de la république en France ne soit votre ami

« Roderigue Hortalez et C. »

La lettre suivante donnera une idée de l'importance des armemens de Beaumarchais. Elle est écrite au moment où la guerre vient d'éclater entre la France et l'Angleterre.

« Paris, le 6 décembre 1778.

« Je vous dépêche en avant le corsaire le Zéphyr pour vous prévenir que je suis prêt à mettre à la mer une flotte de plus de douze voiles à la tête desquelles est le Fier Roderigue, que vous m'avez renvoyé, et qui m'est arrivé à Rochefort le 1 octobre en bon état. Cette flotte peut contenir de cinq à six mille tonneaux, et elle est armée absolument en guerre. Arrangez-vous en conséquence. Si mon navire le Ferragus, parti de Rochefort en septembre, vous est parvenu, gardez-le pour le joindre à ma flotte en retour. Ceci est un armement commun entre M. de Montieu et moi. Nous avons composé les cargaisons sur l'état de marchandises que vous m'avez envoyé par le Fier Roderigue, quoiqu'à dire vrai je me sois plus essentiellement occupé de moyens de revoir mes fonds que de les accumuler sans cesse. La plus forte partie du chargement sera donc de tafia, sucre, et d'un peu de café. Ayant beaucoup de place en allant, nous avons même pris le fret que nous avons trouvé ; mais nous ne rapporterons rien à personne en revenant.

« Ainsi quincaillerie anglaise, draps, gazes, rubans, étoffes de soie, clous, toiles, agrès, des essais dans plusieurs genres de toiles peintes, papier, livres, brosses et généralement tous les articles

que vous avez préférés, nous vous les envoyons. Faites en sorte que cette flotte reste à la planche le moins possible ; car, quoiqu'elle soit forte et très bien armée, il ne faut pas que les avis qu'on aura de son séjour où vous êtes donnent le temps à nos ennemis de se disposer à barrer notre retour. 1 le commerce ; 2 la guerre.

« Elle vous arrivera au plus tôt dans le cours de février, étant destinée à faire un détour en allant pour approvisionner nos colonies de farines et salaisons dont elles ont grand besoin, et dont le produit, nous rentrant en lettres de change sur nos trésoriers avant le retour de la flotte, nous mettra en état de faire face, en l'attendant, à la terrible mise-hors que cet armement nous coûte. Elle ne doit mettre à la voile que dans les premiers jours de janvier.

« Vous recevrez par le Fier Roderigue tous mes comptes avec le congrès bien en règle, l'assurance comprise, et sans polices fournies, parce que j'ai été moi-même mon assureur, et que c'est une chose hors de doute, à la décision de tout le commerce d'Europe, qu'assurer ou courir les risques d'assurance donne un droit incontestable au paiement. Il en résulte seulement que le congrès ne paiera point les cargaisons qu'il n'aura pas reçues et qui auront été raflées en route sur les vaisseaux envoyés d'Europe. Je joindrai à mes comptes l'état exact de ce que j'ai reçu du congrès malgré l'infidèle députation de Passy, qui m'a disputé chaque cargaison de retour, et qui m'aurait encore arraché celle de la Thérèse, si M. Pelletier, bien instruit par moi, ne l'avait pas vendue d'autorité. Cette injure perpétuelle indigne mon cœur et m'a fait prendre l'irrévocable résolution de n'avoir plus aucune relation avec la députation tant que ce fripon de Lee en sera. Il faut

que les Américains entendent bien mal leurs intérêts pour laisser à notre cour un homme, aussi suspect et surtout aussi malhonnête.

« L'on m'a promis, mon cher, votre commission de capitaine, j'espère être assez heureux pour vous l'envoyer par le Fier Roderigue ; mais pourtant n'y comptez que quand vous la tiendrez dans vos mains. Vous connaissez notre pays ; il est si grand qu'il y a toujours bien loin de l'endroit où l'on promet à celui où l'on donne. Bref, je ne l'ai pas encore, quoiqu'elle soit promise.

« Tous les autres détails vous arriveront par le Fier. Eh ! que diriez-vous si je vous mettais à même, à son arrivée, d'embrasser à bord notre ami Montieu ? Il en a bonne envie ; mais cela n'est pas encore décidé.

« Je n'ai reçu aucun autre argent pour M. le comte de Pulaski que celui qu'il m'a remis lui-même, sur lequel je viens de payer cent louis à son acquit. Je vous enverrai son compte bien net. Il devait m'écrire, et je n'ai jamais reçu de ses nouvelles.

« J'approuve ce que vous avez fait pour M. de Lafayette. Brave jeune homme qu'il est ! c'est me servir à ma guise que d'obliger des hommes de ce caractère. Je ne suis pas encore payé des avances que vous lui avez faites ; mais je suis sans inquiétudes. Il en est ainsi de M. de La Rouërie.

« Quant à vous, mon cher, je me réserve de vous écrire de ma main ce que je veux faire pour vous. Si vous me connaissez bien, vous devez vous attendre que je vous traiterai amicalement. Votre sort est désormais attaché au mien pour la vie. Je vous estime et vous aime, et vous ne tarderez pas à en recevoir les preuves. Rappelez-moi souvent au souvenir et à l'amitié de M. le

baron de Steuben. Je me félicite bien, d'après ce que j'apprends de lui, d'avoir donné un aussi grand officier à mes amis les hommes libres et de l'avoir en quelque façon forcé de suivre cette noble carrière. Je ne suis nullement inquiet de l'argent que je lui ai prêté pour partir. Jamais je n'ai fait un emploi de fonds dont le placement me soit aussi agréable, puisque j'ai mis un homme d'honneur à sa vraie place. J'apprends qu'il est inspecteur général de toutes les troupes américaines ; bravo ! dites-lui que sa gloire est l'intérêt de mon argent et que je ne doute pas qu'à ce titre il ne me paie avec usure.

« J'ai reçu une lettre de M. Deane et une de M. Carmichaël : assurez-les de ma tendre amitié. Ce sont là de braves républicains, et qui seraient autant utiles ici à la cause de leur pays que ce bas intrigant de Lee lui est funeste. Ils m'ont flatté l'un et l'autre du plaisir de les embrasser bientôt à Paris, ce qui ne m'empêchent pas de leur écrire par le Fier Roderigue, bien fier de se voir à la tête d'une petite escadre, qui, je l'espère, ne se laissera pas couper les moustaches. Elle a promis au contraire de m'en apporter quelques-unes.

« Adieu, mon cher Francy, je suis pour la vie tout à vous.

« Caron de Beaumarchais. »

Cependant au milieu des préoccupations commerciales de Beaumarchais, et sous l'influence même de ses armemens, les rapports entre la France et l'Angleterre s'aigrissaient de plus en plus. Le succès des troupes américaines dans la campagne de 1777, succès auquel l'auteur du Barbier de Séville pouvait se flatter d'avoir puissamment contribué, avait relevé la cause des insurgens auprès de la cour de Versailles. On ne donnait plus d'ar-

gent à Beaumarchais, mais on donnait secrètement des millions à Franklin et à Silas Deane. L'Angleterre, de plus en plus irritée, s'arrogeait le droit de visiter en pleine paix nos navires de commerce, d'examiner les cargaisons et de s'emparer de toutes celles qui lui paraissaient suspectes. D'un autre côté, voyant la France disposée à s'allier avec les Américains, elle semblait renoncer enfin à l'espoir de les soumettre, et se préparait elle-même à traiter avec eux. On envoyait de Londres des émissaires secrets aux agens américains de Paris ; on parlait hautement en Angleterre de s'arranger à tout prix avec l'Amérique et de se venger ensuite sur la France. Franklin et Silas Deane, tout en repoussant les propositions des agens anglais, les faisaient valoir auprès du gouvernement français, en le pressant de prendre un parti et de reconnaître enfin l'indépendance américaine. Louis XVI et M. de Maurepas hésitaient encore, le roi parce qu'il n'aimait pas la guerre, M. de Maurepas parce que son grand âge lui inspirait une vive répugnance pour les embarras que la guerre entraîne. M. de Vergennes, appuyé par M. de Sartines, était le plus résolu. Dès le mois d'août 1777, en réponse à une proposition insidieuse de l'Angleterre demandant à la France de signer un traité de garantie pour la sûreté des possessions des deux couronnes en Amérique, le ministre écrivait au roi cette note restée inédite jusqu'à ce jour :

« Une assurance pour la sûreté des possessions des deux couronnes en Amérique semble aussi peu convenable qu'inutile. Ce serait nous lier les mains et placer dans la main de notre ennemi une verge toujours levée dont nous sentirions le redoutable effet chaque fois qu'il voudrait nous extorquer quelque injuste et nouvelle complaisance.

« Si les condescendances ne suffisent pas à l'Angleterre, il ne doit plus y avoir à opter, et il serait prudent, à tout événement, de faire passer dès aujourd'hui des ordres secrets à tous nos commissaires dans les ports de ne pas expédier les bâtimens français qui peuvent se préparer au départ, sous divers prétextes qu'on prolongera pendant quinze jours, — d'envoyer des bâtimens d'avis à Terre-Neuve, sur le grand banc, dans nos îles et dans le Levant, pour qu'on y soit sur ses gardes, et qu'on ne s'expose pas témérairement à l'incertitude des événemens. »

Beaumarchais, persuadé de son côté que les hésitations trop prolongées du gouvernement à reconnaître l'indépendance américaine amèneraient la paix entre l'Angleterre et l'Amérique aux dépens de la France, assiégeait M. de Maurepas et M. de Vergennes de mémoires volumineux où il exposait, avec sa pétulance ordinaire, l'alternative impérieuse sur laquelle il fallait opter. Dans un de ces mémoires inédits en date du 26 octobre 1777 et intitulé Mémoire particulier pour les ministres du roi et Manifeste pour l'état, Beaumarchais, après avoir examiné toutes les faces de la question et prouvé que le système de l'inaction ne doit pas être continué, rédige avec l'aplomb qui le caractérise un projet de manifeste pour le roi Louis XVI, dans le cas où on se déciderait enfin à reconnaître l'indépendance des États-Unis, et ce qui est assez curieux, c'est qu'à tout prendre la substance de ce projet proposé par Beaumarchais le 26 octobre 1777 se retrouve dans la déclaration officielle notifiée par le gouvernement français à la cour de Londres le 13 mars 1778. Après avoir rédigé son manifeste, Beaumarchais entre dans l'exposé des mesures à prendre, et discute la nuance d'opinion de chaque ministre absolument comme s'il faisait partie du conseil. On voit du reste qu'il

ne fait que continuer par écrit une discussion entamée sans doute en sa présence chez M. de Maurepas.

« Tel est à peu près (écrit-il) le manifeste que je propose au conseil du roi. Bien est-il vrai que cet écrit, ne faisant qu'étendre les droits de la neutralité française et mettre une égalité parfaite entre les contendans, peut irriter les Anglais sans satisfaire les Américains. S'en tenir à ce point est peut-être laisser encore à l'Angleterre le pouvoir de nous prévenir et d'offrir à l'Amérique cette même indépendance au prix d'un traité d'union très offensif contre nous. Or, dans ce chaos d'évènemens, dans ce choc universel de tant d'intérêts qui se croisent, les Américains ne préféreront-ils pas ceux qui leur offrent l'indépendance avec un traité d'union à ceux qui se contenteront d'avouer qu'ils ont eu le courage et le succès de se rendre libres ?

« J'oserais donc, en me rangeant de l'avis de M. de Vergennes, proposer de réunir au troisième parti les conditions secrètes du second, c'est-à-dire qu'à l'instant où je déclarerais l'Amérique indépendante, j'entamerais secrètement un traité d'alliance avec elle ; et comme c'est ici l'instant de répondre à l'objection de M. le comte de Maurepas et de le guérir de son inquiétude sur la division d'intérêts des députés de Passy ou le peu de consistance de leurs pouvoirs, pour me procurer toutes les sûretés dont un pareil événement est susceptible, je ne conclurais point le traité en France avec la députation de Passy, mais je ferais partir en secret un agent fidèle qui, sous le prétexte d'aller simplement régler les droits de commerce des deux nations, serait spécialement chargé d'accomplir avec le congrès les conditions particulières de ce traité, qui ne ferait que s'entamer en Europe et seulement pour contenir la députation.

« Cet agent bien choisi, ce voyage promptement fait, ces pouvoirs habilement confiés, si l'on fait donner par écrit aux députés du congrès en France leur engagement de ne rien entamer avec les Anglais jusqu'aux premières nouvelles de l'agent français en Amérique, on peut compter avoir trouvé le seul topique aux maux que M. de Maurepas appréhende.

« À l'instant donc où je déclarerais l'indépendance, où je me ferais donner l'engagement de la députation, où je ferais partir mon agent pour l'Amérique, je commencerais par garnir les côtes de l'Océan de soixante à quatre-vingt mille hommes, et je ferais prendre à ma marine l'air et le ton les plus formidables, afin que les Anglais ne pussent pas douter que c'est tout de bon que j'ai pris mon parti.

« Pendant ce temps, je ferais l'impossible pour arracher le Portugal à l'asservissement des Anglais, quand je devrais l'incorporer au pacte de la maison de Bourbon.

« Je ferais exciter en Turquie la guerre avec les Russes, afin d'occuper vers l'Orient ceux que les Anglais voudraient bien attirer à l'Occident. Ou, si je ne croyais rien pouvoir sur les Turcs, je ferais flatter secrètement l'empereur et la Russie de ne pas m'opposer au démembrement de la Turquie, sauf quelques dédommagemens vers la Flandre autrichienne, — tous les moyens étant bons, pourvu qu'il en résulte l'isolement des Anglais et l'indifférence de la Russie pour leurs intérêts.

« Enfin, si pour conserver l'air du respect des traités je ne faisais pas rétablir Dunkerque, dont l'état actuel est la honte éternelle de la France, je ferais commencer un port sur l'Océan tel et

si près des Anglais, qu'ils pussent regarder le projet de les contenir comme un dessein irrévocablement arrêté.

« Je cimenterais sous toutes les formes ma liaison avec l'Amérique, dont la garantie aujourd'hui peut seule nous conserver nos colonies, et comme les intérêts de ce peuple nouveau ne peuvent jamais croiser les nôtres, je ferais autant de fonds sur ses engagemens que je me défierais de tout engagement forcé de l'Angleterre. Je ne négligerais plus jamais une seule occasion de tenir dans l'abaissement ce perfide et fougueux voisin qui, après nous avoir tant outragés, fait éclater dans sa rage aujourd'hui plus de haine contre nous que de ressentimens contre les Américains, qui lui ont enlevé les trois quarts de son empire.

« Mais craignons de passer à délibérer le seul instant qui reste pour agir, et qu'à force d'user le temps à toujours dire : Il est trop tôt, nous ne soyons obligés de nous écrier bientôt avec douleur : Oh ciel ! il est trop tard. »

Il nous a paru assez intéressant de montrer Beaumarchais discutant ainsi avec les ministres de Louis XVI sur le parti à prendre disant : Je ferais, et se mettant naïvement à la place du roi de France. La vérité est qu'on fit une partie de ce qu'il conseillait de faire : en même temps qu'on notifiait à la cour de Londres la reconnaissance de l'indépendance américaine, on concluait secrètement un traité d'alliance avec les Américains, et l'on envoyait M. Gérard à Philadelphie en qualité de ministre plénipotentiaire pour veiller à la ratification du traité.

La cour de Londres, considérant la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis comme une déclaration de guerre, rappela son ambassadeur, et les deux nations se préparèrent à la

lutte. Le premier coup de canon fut tiré par l'Angleterre le 18 juin 1778. L'amiral Keppel, croisant avec une flotte en vue des côtes de France, à la hauteur de Morlaix, rencontre la frégate la Belle-Poule, commandée par le lieutenant Chadeau de La Clocheterie ; il envoie une frégate anglaise ordonner à l'officier français de se rendre sous la poupe de son vaisseau pour être interrogé. La Clocheterie répond qu'il n'a point d'interrogatoire à subir de la part d'un amiral anglais. La frégate anglaise lui tire un coup de canon ; La Clocheterie riposte par toute sa bordée. Le combat s'engage entre les deux frégates à la vue de l'escadre. Bientôt la frégate anglaise est mise hors de combat. L'amiral Keppel détache deux vaisseaux contre la Belle-Poule, qui se retire devant des forces supérieures et rentre à Brest avec vingt-cinq hommes tués et cinquante-sept blessés.

Ces premiers coups de canon furent accueillis en France avec un hourrah d'enthousiasme. On a discuté souvent depuis sur l'utilité et les résultats de cette guerre pour l'Amérique : il est certain que la puissance anglaise n'a pas été aussi affaiblie qu'on le croyait par la séparation des colonies ; il n'est pas moins certain que les Américains ne se sont pas toujours montrés reconnaissans des sacrifices considérables que la France fit pour eux à cette époque ; mais en dehors de la question d'utilité, il y avait alors une question de sentiment qui primait tout chez un peuple non encore blasé par cinquante ans de crises révolutionnaires, et le gouvernement fut irrésistiblement entraîné par l'opinion. — À l'impulsion de la fierté nationale froissée par l'humiliant traité de 1763 et l'arrogance de l'Angleterre s'ajoutait l'admiration inspirée par les insurgens. Ces hommes, vus de loin luttant au nom du droit contre la force, semblaient plus grands que nature, et l'Angleterre, vers laquelle se tourne aujourd'hui avec des regards

d'envie tout homme qui a le sentiment de la dignité humaine, tout homme qui aime d'une égale passion l'ordre et la liberté, l'Angleterre, avec qui une guerre aujourd'hui serait la plus déplorable calamité au point de vue de la civilisation, avait alors contre elle non seulement les vieilles préventions populaires, mais l'aversion qu'inspire toujours aux esprits élevés une politique injuste, égoïste et oppressive.

Beaumarchais se lança dans la guerre avec la même ardeur que dans le commerce. On va voir aux prises ses instincts patriotiques et ses calculs de négociant. Le voici d'abord demandant des matelots au ministre de la marine, M. de Sartines, pour le service de son grand vaisseau.

« Paris, ce 12 décembre 1778.

« J'ai l'honneur de vous demander une nouvelle lettre à M. de Marchais, sans laquelle il jure ses grands dieux qu'il ne donnera pas un seul homme au Fier Roderigue, qui deviendrait bientôt l'humble Roderigue, car il ne peut être fier que par vos bontés ; — plus l'ordre de me livrer les canons, boulets, etc., etc., par voie de compensation, au lieu de ce mot si dur, argent comptant, qu'on nous jette à la tête pendant que nous avons les mains pleines de réclamations légitimes, et que nous demandons à être payés de nos avances faites et de nos fournitures pour la marine, les plus claires possibles.

« Je ne puis croire, monsieur, que je sois plus maltraité que le dernier des corsaires, parce que j'en suis le plus audacieux. Je vais croiser à travers l'Océan, convoyer, attaquer, brûler ou prendre des écumeurs, et parce que j'ai 60 canons et 160 pieds de quille, je me verrais moins bien accueilli que ceux qui ne nous

vont pas à la jarretière ! J'ai trop de confiance en votre équité pour le craindre. Mon Fier Roderigue est absolument en guerre et sans aucune cargaison. Pendant que les autres se videront et se rempliront, lui croisera fièrement et balaiera les mers d'Amérique. Voilà, monsieur, sa vraie destination. Voyez vous-même si votre sage ordonnance est moins applicable à lui qu'à tous les projets de frégate qui ne sont encore que dans les espaces de l'imagination, pendant que le Fier Roderigue est prêt à labourer l'Atlantique aussitôt que vous lui permettrez d'avoir des matelots.

« Si je me présentais aujourd'hui devant vous et que j'eusse l'honneur de vous proposer de construire et d'armer un vaisseau de cette importance, et toujours propre à tenir lieu d'un vaisseau de roi partout où je l'enverrai, croyez-vous, monsieur, que vous lui refuseriez des canons et le titre de capitaine de brûlot pour son commandant ? D'aussi faibles encouragemens pour d'aussi grands objets ne seraient rien à vos yeux. Comment donc vous est-il moins précieux étant tout fait que s'il était à faire ?

« Je vous demande bien pardon ; mais la multiplicité des objets qui vous occupent a pu vous dérober une partie de l'importance de mon armement, consacré au triple emploi d'encourager le commerce de France par mon exemple et mes succès, d'approvisionner les îles sur ou sous le vent qui en ont le plus grand besoin, et de conduire au continent de l'Amérique, dans le temps le plus orageux, une flotte française marchande si considérable, que les nouveaux états puissent juger par cet effort du vif désir que la France a de soutenir nos nouvelles liaisons de commerce avec eux.

« C'est à votre sagesse que je présente ces graves objets ; il n'en est point, j'ose le dire, de plus dignes de l'attention et de la

protection d'un ministre aussi éclairé. Agréez, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

Le Fier Roderigue partit donc avec ses 60 canons, convoyant dix bâtimens de commerce. À la hauteur de l'île de la Grenade, il rencontra la flotte de l'amiral d'Estaing, qui se préparait à livrer bataille à celle de l'amiral anglais Biron. En voyant passer de loin ce beau vaisseau de guerre qui se prélassait au vent, l'amiral d'Estaing lui fit signe d'arriver ; apprenant qu'il appartenait à sa majesté Caron de Beaumarchais, il se dit que ce serait dommage de ne pas en tirer parti, et vu l'urgence du cas, il lui assigna son poste de bataille sans en demander l'autorisation au propriétaire, laissant aller à la merci des flots et des Anglais les malheureux bâtimens de commerce que ce vaisseau de guerre protégeait. Le Fier Roderigue se résigna bravement à son sort, prit une part glorieuse au combat de la Grenade, contribua à forcer à la retraite l'amiral Biron ; mais il eut son capitaine tué, et il fut criblé de boulets. Le soir même du combat, le comte d'Estaing, éprouvant le besoin de consoler Beaumarchais, lui écrit à bord du vaisseau-amiral et lui envoie par l'intermédiaire du ministre de la marine le billet inédit suivant, qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les archives d'un auteur dramatique :

« À bord du Languedoc, en rade de Saint-George,
île de la Grenade, ce 12 juillet 1779.

« Je n'ai, monsieur, que le temps de vous écrire que le Fier Roderigue a bien tenu son poste en ligne et a contribué au succès des armes du roi. Vous me pardonnerez d'autant plus de l'avoir employé aussi bien, que vos intérêts n'en souffriront pas, soyez-en certain. Le brave M. de Montaut a malheureusement été tué.

J'adresserai très incessamment l'état des grâces au ministre, et j'espère que vous m'aiderez à solliciter celles que votre marine a très justement méritées.

« J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que vous savez si bien inspirer, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Estaing. »

Le ministre de la marine s'empresse de faire passer cette lettre à Beaumarchais, qui répond ainsi au ministre :

« Paris, ce 7 septembre 1779.

« Je vous rends grâce de m'avoir fait passer la lettre de M. le comte d'Estaing. Il est bien noble à lui, dans le moment de son triomphe, d'avoir pensé qu'un mot de sa main me serait très agréable. Je prends la liberté de vous envoyer copie de sa courte lettre, dont je m'honore comme bon Français que je suis, et dont je me réjouis comme l'amant passionné de ma patrie contre cette orgueilleuse Angleterre.

« Le brave Montaut a cru ne pouvoir mieux faire, pour me prouver qu'il n'était pas indigne du poste dont on l'honorait, que de se faire tuer : quoi qu'il puisse en résulter pour mes affaires, mon pauvre ami Montaut est mort au lit d'honneur, et je ressens une joie d'enfant d'être certain que ces Anglais, qui m'ont tant déchiré dans leurs papiers depuis quatre ans, y liront qu'un de mes vaisseaux a contribué à leur enlever la plus fertile de leurs possessions.

« Et les ennemis de M. d'Estaing, et surtout les vôtres, monsieur, je les vois ronger leurs ongles, et mon cœur saute de

plaisir !

« Vous connaissez mon tendre et respectueux dévouement.

« Beaumarchais. »

Cependant la joie du patriote se trouvait un peu mitigée par les angoisses du négociant. Le rapport du capitaine en second du Fier Roderigue, qui avait pris le commandement après la mort de son chef, arrivait en même temps que le billet de l'amiral d'Estaing. Ce rapport était également très satisfaisant au point de vue de la gloire de Beaumarchais, mais il était très inquiétant au point de vue de sa caisse. Dans cette circonstance, l'armateur adresse au roi la lettre suivante :

« 11 septembre 1779.

« Je ne viens pas vous demander le prix de mes travaux ; vos sages ministres savent que mon souverain bonheur serait qu'ils pussent être tous utiles à votre majesté.

« Je ne demande point le prix de la campagne du Fier Roderigue, trop honoré qu'un vaisseau à moi ait mérité l'éloge de l'amiral en combattant en ligue dans une escadre conquérante.

« Mais, sire, la guerre est un jeu de roi qui écrase les particuliers et les balaie comme la poussière. Le Fier Roderigue convoyait dix autres navires destinés à des opérations de commerce également utiles à l'état sous une autre forme.

« La mort de mon premier capitaine, trente-cinq hommes hors de service, le délabrement de mon vaisseau, le plus maltraité de l'escadre (ayant eu trois boulets dans le flanc, quatre à la flottaison, dont deux ont percé à jour, cinq dans les mâtures qui

les ont très offensées, un dans la grande pompe qui l'a mise en pièces, quarante dans les voiles qui les ont criblées, et le reste dans les gréemens qui les ont hachés) ; l'épuisement total de matelots où l'on a mis mes autres navires à leur arrivée au Fort-Royal pour compléter les équipages de l'escadre ; l'ordre donné au Fier Roderigue de se réparer et de suivre l'escadre ; l'obligation où je suis d'envoyer de nouvelles instructions au nouveau chef de ma flotte, et l'impossibilité que de plus de trois mois cette flotte marchande, qui en a déjà perdu onze, parte sous convoi du Fier Roderigue pour sa vraie destination : — tout cela, sire, ruinant ma campagne, dont les avances ont été énormes, et jetant loin les rentrées de fonds qui devraient être faites à présent, me force d'implorer les bontés de votre majesté.

« Que je ne périsse point, sire, et je suis content. Le service que je demande est de peu d'importance.

« On me mande de la Grenade que l'on tire à vue sur moi 90,000 livres pour les réparations urgentes du Fier Roderigue. Sur plus de 2 millions que j'ai avancés cette année à ma flotte, il ne me reste plus à payer que cent mille écus, moitié le 25 de ce mois et moitié au 10 octobre. Je supplie votre majesté de vouloir bien ordonner que cette modique somme de 400,000 livres me soit prêtée pour quelques mois seulement de son trésor royal. M. le comte de Maurepas sait, par l'expérience de ses bontés pour moi, que je suis fidèle à mes engagemens. À l'arrivée des fonds considérables que j'attends de la Martinique, où mes denrées ont été vendues, je rembourserai au trésor le capital et les intérêts.

« Ce n'est qu'après un calcul, inappréciable aujourd'hui, qui aura mis sous les yeux des ministres mes pertes réelles, que j'invoquerai la justice de votre majesté pour leur remboursement ;

mais c'est à titre de grâce que je demande le prêt momentané de 400,000 livres que le désordre de cette campagne rend indispensables pour empêcher de périr un des plus fidèles sujets de votre majesté dont la perte entraînerait un découragement général.

« Caron de Beaumarchais. »

En même temps Beaumarchais faisait décorer son capitaine en second de la croix de Saint-Louis, et il faisait passer dans la marine militaire un de ses officiers qui fut depuis amiral.

Bientôt le comte d'Estaing, qui avait fait avarier si glorieusement le vaisseau de l'auteur du Barbier, revient en France ; Beaumarchais s'empresse d'aller lui présenter ses hommages ; l'amiral était absent, et, pour excuser son absence, il écrit à Beaumarchais ce billet facétieux :

« Un vice-amiral peut être décrédité, prenant trop sur lui, ayant usé, abusé même des forces navales de M. de Beaumarchais. Ne pas recevoir la visite de son souverain, c'est ce qui ne s'est jamais vu ; c'est bien malgré moi que cela a été. Les bontés excessives dont on avait honoré la veille, par une multitude de visites inattendues, le Jeannot aquatique lui avaient fait fermer sa porte sans en prévoir une qui lui aurait fait autant de plaisir.

« M. d'Estaing prie M. de Beaumarchais d'agréer ses excuses et ses regrets ; ils sont d'autant plus grands, qu'il est obligé d'aller boiter à Versailles pour quelques jours. Les chirurgiens l'assurent qu'en vertu des escaliers et des révérences il en reviendra impotent pour au moins trois semaines. S'il ne l'est pas, il demandera un rendez-vous à Paris ; sinon il tâchera d'obtenir par un billet une visite qui l'intéresse autant. »

Beaumarchais riposte immédiatement et sur le même ton.

« 27 décembre 1779.

« Très digne et très respectable amiral, qui pouvez bien être attaqué, mais jamais décrédité, — comme vous n'avez usé de la marine de moi souverain que pour le service d'un autre aussi puissant qu'équitable, — espérons qu'il fera justice à tous deux, en vous comblant d'honneurs et en réparant mes pertes.

« Vous recevrez, quand vous pourrez, l'hommage de moi, souverain, votre serviteur, qui n'avais pas attendu vos grands exploits pour vous apprécier, et qui me suis battu cent fois de la langue contre l'armée de coquins qui vous faisait injure, pendant que vous frappiez si fièrement de l'épée contre les ennemis de l'état. Le plus pressant est de rétablir votre santé, dont nous avons grand besoin, et si par hasard vous formiez le projet de faire par écrit l'apologie de votre conduite militaire, comme on cherche à l'insinuer, je vous supplie de rejeter cette idée avec un grand signe de croix comme une tentation du démon. Je vous en conjure, et cela de la part de tout ce qui vous honore et nommément de la part d'un vieillard célèbre qui vous aime et qui brûle de vous voir assis à côté de lui un bâton à la main au grand tribunal de l'honneur dont vous remplissez si glorieusement les devoirs.

« Je prends la liberté, pour vous désopiler la rate, de vous adresser mon dernier opuscule politique, lequel n'a pas le bonheur de plaire à tout le monde. Lorsque vous m'accorderez un quart d'heure, vous serez bien sûr de combler de joie celui qui est avec le plus respectueux dévouement, à la fin comme au com-

mencement et dans le cours de toutes les années, digne et respectable amiral, votre très humble serviteur.

« De Beaumarchais. »

L'opuscule que Beaumarchais envoyait à l'amiral d'Estaing pour lui désopiler la rate était un ouvrage très sérieux qui allait également lui procurer de la gloire et des soucis. En échangeant des coups de canon, l'Angleterre et la France échangeaient ainsi des manifestes. La cour de Londres avait chargé la plume de l'historien Gibbon de dénoncer au monde entier la perfidie de la cour de Versailles. Oubliant sa propre histoire, remplie d'artifices diplomatiques du même genre et bien plus graves, le gouvernement anglais exagérait et torturait la très faible part que la cour de France avait prise aux secours expédiés aux Américains avant la rupture des deux gouvernemens. Beaumarchais, qui venait de figurer dans le débat à coups de canon, crut devoir intervenir dans la querelle à coups de plume. Il y était en quelque sorte autorisé, car le mémoire justificatif de la cour de Londres, en reprochant au ministère français d'avoir protégé une compagnie de commerce dirigée par Beaumarchais, attaquait ce dernier en personne et très vivement. En demandant au ministère la permission de répondre en son nom personnel, Beaumarchais écrit : « Si cela est sans conséquence de la part d'un homme privé, cela ne sera peut-être pas sans force sous la plume d'un homme piqué. » Il obtint cette permission, et en décembre 1779 il publia, sous le titre d'Observations sur le Mémoire justificatif de la cour de Londres, une brochure qui a été insérée dans la collection de ses œuvres, et dont par conséquent nous parlerons peu. Cette brochure, écrite avec la verve un peu inégale quant au ton, mais toujours animée, qui le distingue, fit une grande sensation. Il

mettait à son tour en relief toutes les perfidies anciennes du gouvernement anglais, toutes les vexations qu'il avait fait subir à notre commerce depuis trois ans, la patience avec laquelle le gouvernement français les avait supportées, et comment, pour complaire à lord Stormont, il s'y était lui-même plus d'une fois associé. Malheureusement l'auteur, entraîné par la vivacité de sa plume, avait commis une erreur grave : en insistant sur les conditions humiliantes du traité imposé par l'Angleterre en 1763, à la suite de la guerre de sept ans, il avait accepté sans vérification une opinion généralement répandue, qu'il existait dans ce traité un article secret par lequel la France accordait honteusement à l'Angleterre le droit de limiter le nombre de ses vaisseaux, et, sous l'impression de ce fait qu'il croyait vrai, Beaumarchais avait écrit les lignes suivantes : « Mon courage renaissait en pensant que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise en fixant par le traité de 1763 le petit nombre de vaisseaux qu'on daignait encore lui souffrir. »

Àla lecture de cette phrase, le duc de Choiseul et tous les anciens ministres de Louis XV qui avaient signé le fatal traité de 1763, et qui se sentaient déjà assez humiliés par les clauses réelles de ce traité, s'empressèrent de recourir au roi, invoquant sa justice contre un écrivain qui tendait à les déshonorer, et ils demandèrent que la brochure de Beaumarchais fût supprimée par arrêt du conseil, comme fausse et calomnieuse. L'assertion de Beaumarchais avait été faite de bonne foi, elle avait même été émise avant lui par des écrivains français et anglais. Il proposait une rectification, le duc de Choiseul insistait pour une suppression motivée. Le conseil des ministres s'assembla, et c'est dans cette circonstance que Beaumarchais adressa à tous les ministres

réunis une lettre inédite qui m'a paru assez curieuse de ton pour être reproduite :

« 19 décembre 1779.

« Si un guerrier qui se bat pour son pays n'en doit pas recevoir un soufflet déshonorant parce que l'inégalité du terrain l'aurait fait broncher un instant, est-il de la justice du roi de ranger dans la classe des libellistes scandaleux, dont les arrêts suppriment les ouvrages, un écrivain qui repousse avec force et dignité les noires imputations des ennemis de la patrie, parce qu'il est tombé avec cent mille autres dans une erreur involontaire, mais facile, avantageuse même à relever dignement ?

« Lorsque l'homme qui n'a prétendu qu'à l'honneur d'avoir raison ne rougit pas d'avouer publiquement son erreur et d'en tirer un grand fruit pour la cause qu'il défend, y a-t-il de l'inconvénient à le laisser s'en relever lui-même ?

« Que peut-il en effet résulter de plus fort contre une assertion hasardée que le désaveu libre et franc de son auteur, lorsqu'il peut le répandre aussi rapidement que son ouvrage ? Et doit-on garder au zèle, au travail, au patriotisme, le déshonneur des suppressions destinées à punir les écarts volontaires, les coupables gangrenés et les pécheurs impénitens ?

« Avant de me traiter avec cette cruauté, je supplie les ministres du roi de lire ce que j'envoie au Courrier de l'Europe, à celui du Nord. La même chose en substance sera mise à l'instant dans tous les papiers publics, avec promesse à tous ceux qui me remettront l'exemplaire fautif de leur en faire tenir deux rectifiés.

« Je les supplie aussi de réfléchir que discréditer un semblable écrit par la flétrissure d'un arrêt est lui ravir tout ce qu'il renferme de bon et de louable, et rendre au reproche de perfidie du manifeste anglais toute sa force par le désaveu des grands principes de la réponse.

« À la douleur que j'en éprouve d'avance, je sens que je n'en pourrai supporter l'odieux effet. Ma tête échappe à ma raison, et j'ai passé la plus cruelle des nuits.

« On m'apporte à l'instant, de la part d'une parente de M. de Choiseul, un exemplaire émargé de sa main pour m'être remis, avec ces mots, page 35 : Ce fait est faux et absurde. Ce sont justement les termes de votre projet d'arrêt. Il les aura donc dictés lui-même !

« Faux ! l'expression est juste, puisque le fait n'est pas vrai ; mais absurde ! Après Dunkerque et son commissaire anglais, osera-t-on, sans baisser les yeux, qualifier d'absurde un fait maritime qui nous regarde, quelque dur qu'il puisse être ?

« Détruire un port de France à dix lieues de l'ennemi par son ordre, et le tenir en ruine sous la honteuse inspection d'un commissaire à lui, voilà ce qui est vraiment absurde et n'en existe pas moins sous nos yeux indignés depuis cent ans.

« Je parle à des cœurs français, je dois être entendu. Eh ! laissez-moi, messeigneurs, laissez-moi, je vous en conjure, me relever de mon erreur. Je puis le faire honorablement et avec fruit ; mais je sens bien au mal qui me suffoque que j'en mourrai de douleur, si vous avez la cruauté de livrer ma personne et mon ouvrage à la dégradation d'une flétrissure.

« Il ne resterait plus à mes amis qu'à faire imprimer les douze ou quinze cents lettres exaltées que j'ai reçues depuis six jours, où le cœur des bons citoyens se montre à découvert par la vivacité de leurs remerciemens ;

« Où l'un dit : Je mettrai cet écrit dans une case à part, avec Tacite, le cardinal de Retz, Price et Sidney, car aucun monument aussi noble, aussi digne de la nation, n'honorera les événement actuels ;

« Où l'autre écrit : L'auteur a l'ivresse du patriotisme ; sa plume étincelle. Il est donc vrai que l'homme ne fait de grandes choses que lorsqu'il est animé de grandes passions !

« Où un troisième avoue qu'il n'a jamais bien connu la question, et qu'avant moi tout le monde donnait le tort à la France, mais qu'enfin voilà l'opinion fixée ;

« Où tous me rendent grâce de mon zèle et de mon courage dans un pays où si peu de gens se soucient d'en montrer pour la gloire de la France. Ces lettres de mes concitoyens montreraient qu'une telle bizarrerie est attachée à mon sort, que je ne puis rien entreprendre de bien qui ne me porte dommage. Il a voulu, dirait-on, travailler, armer pour son pays, on a arrêté ses expéditions ; il a voulu écrire pour défendre l'honneur de la France, on a supprimé ses ouvrages. Sa nation l'estimait, et l'autorité l'écrasait. Il n'avait donc plus d'autre choix que de mourir ou de s'enfuir.

« Par grâce, par humanité, si je ne puis l'obtenir par justice, ne me donnez pas le crève-cœur d'une suppression pendant que vous souffrez un Linguet ! Il vous a tous insultés, je vous ai tous

respectés ; il a fait l'aiguillonnade et moi les observations. Quelle différence et d'œuvre et de récompense !

« Si cet affreux arrêt est lancé, je me regarde comme un membre coupé, mort, qui ne tient plus à rien, et je ne veux plus devoir à la France que l'extrême-onction ou un passeport.

« Je vous demande pardon, mais je suis au désespoir.

« Caron de Beaumarchais. »

Malgré les ardentes prières de Beaumarchais, son ouvrage fut, je crois supprimé, mais sans qualification blessante pour lui. Il n'en circula pas moins, et l'auteur se contenta de rectifier la phrase qui avait blessé le duc de Choiseul, en la remplaçant par celle-ci, qui restait toujours bien dure pour le signataire du traité de 1763 : « Mon courage renaissait quand je pensais que ma patrie serait vengée de l'abaissement auquel on l'avait soumise par le traité de 1763 ; que le voile obscur, le crêpe funéraire dont notre port de Dunkerque était enveloppé depuis soixante ans serait enfin déchiré.

Cependant Beaumarchais, tout en guerroyant pour l'Amérique avec le canon ou la plume, attendait encore le paiement de ses fournitures. Le congrès persistait à le considérer comme un homme trop heureux de les lui envoyer gratis depuis deux ans et demi. Il n'avait été répondu à ses réclamations que par le plus dédaigneux silence, lorsque enfin il reçoit tout à coup la lettre suivante qui, rapprochée du glorieux billet de l'amiral d'Estaing, que nous avons cité plus haut, ajoute une bizarrerie de plus à la carrière de l'auteur du Barbier de Séville.

Par ordre exprès du congrès siégeant à Philadelphie.
À M. de Beaumarchais.

« 15 janvier 1779.

« Le congrès des États-Unis de l'Amérique, reconnaissant des grands efforts que vous avez faits en leur faveur, vous présente ses remerciemens et l'assurance de son estime. Il gémit des contre-temps que vous avez soufferts pour le maintien de ces états. Des circonstances malheureuses ont empêché l'exécution de ses désirs ; mais il va prendre les mesures les plus promptes pour l'acquittement de la dette qu'il a contractée envers vous.

« Les sentimens généreux et les vues étendues qui seuls pouvaient dicter une conduite telle que la vôtre font bien l'éloge de vos actions et l'ornement de votre caractère. Pendant que, par vos rares talens, vous vous rendiez utile à votre prince, vous avez gagné l'estime de cette république naissante et mérité les applaudissemens du Nouveau-Monde.

« John-Jay, président. »

Comment s'était opéré ce singulier revirement dans les dispositions du gouvernement des États-Unis ? C'est ce que nous expliquerons en suivant Beaumarchais dans ses derniers débats avec le congrès américain, pendant qu'il publie sa grande édition de Voltaire et qu'il prépare le Mariage de Figaro.

Car si vous voulez nous en croire
Vous augmenterez fort la gloire
Des bienfaits dont vous nous comblez
En nous doublant les fonds que vous nous accordez.

10

L'histoire des rapports de Beaumarchais avec les États-Unis ne serait pas complète, si on ne cherchait à éclaircir la dernière question qu'elle soulève. Il s'agit encore d'un procès, mais d'un procès de plusieurs millions, où Beaumarchais rencontre un adversaire plus redoutable que M. de La Blache, que Goëzman, que la Comédie-Française même, car cet adversaire est un gouvernement à la fois juge et partie dans la cause. Aussi la victoire sera-t-elle pour lui plus difficile, il mourra à la peine, et ses héritiers seuls verront le dénouement de cet inextricable débat. Nous touchons à l'époque où l'auteur du Barbier va nous ramener, par le Mariage de Figaro, en pleine littérature ; mais, avant de le suivre sur le théâtre le plus connu de ses succès, il faut nous arrêter encore devant le plaideur et le spéculateur, montrer l'un aux prises avec la ténacité américaine, et l'autre au milieu des difficultés de l'opération de librairie la plus considérable de son temps.

Le traité d'alliance entre la France et les États-Unis avait été signé le 6 février 1778 à Versailles, et peu de temps après Silas Deane, celui des trois commissaires américains qui, arrivé le premier à Paris, avait traité avec Beaumarchais au nom du congrès, fut rappelé à Philadelphie pour rendre compte de sa conduite et défendre les engagemens pris par lui contre les imputations de son collègue Arthur Lee. Ce dernier l'accusait, on s'en souvient, d'avoir, par un concert frauduleux avec Beaumarchais, et contrairement aux intentions du gouvernement français, transformé un don gratuit en une opération commerciale. Cette assertion, dont nous avons déjà démontré la fausseté, offrant l'avantage de dispenser l'Amérique de toute reconnaissance et de tout paiement envers Beaumarchais, le congrès était naturellement assez dispo-

sé à l'adopter. Silas Deane, accueilli d'abord aux États-Unis avec des préventions défavorables, eut à soutenir une lutte très vive contre les deux frères d'Arthur Lee, qui exerçaient une assez grande influence dans le congrès. Des débats scandaleux s'élevèrent non-seulement sur les engagemens contractés avec Beaumarchais, mais sur l'emploi des fonds fournis directement aux agens de l'Amérique par la cour de France. Cependant Silas Deane était muni des attestations les plus honorables du gouvernement français : le roi Louis XVI lui avait donné son portrait ; M. de Vergennes avait écrit en sa faveur les lettres les plus flatteuses, et l'ancien premier-commis de M. de Vergennes, M. Gérard, qui arrivait en même temps à Philadelphie comme ministre plénipotentiaire de la cour de France, se montrait plein d'estime pour lui. M. Gérard avait reçu mission de n'intervenir qu'avec prudence dans les querelles de personnes ; mais, voyant que celle-ci prenait les proportions d'une lutte entre l'influence française et le parti anglais, représenté au sein du congrès par les frères Lee, il prit vivement l'offensive contre ces derniers. « Les relations de M. Arthur Lee, écrit-il à M. de Vergennes, ne sont qu'un tissu absurde de mensonges et de sarcasmes qui ne peuvent que compromettre ceux qui ont le malheur d'être forcés d'avoir quelque correspondance avec lui. Souffrez, monseigneur, que je me félicite au moins de vous avoir débarrassé de ce fardeau. » Dans une autre dépêche, M. Gérard écrit au ministre : « Je me suis expliqué graduellement et à l'instant même où cela était indispensable pour empêcher que ce dangereux et méchant homme (Arthur Lee) ne remplaçât M. Franklin et ne fût en même temps chargé de la négociation avec l'Espagne. Je ne puis vous dissimuler, monseigneur, que je m'applaudis tous les jours davantage d'avoir pu contribuer à prévenir ce malheur. »

Quant aux accusations dirigées contre Silas Deane, M. Gérard les attribue à l'esprit d'ostracisme, « qui, dit-il, a déjà commencé à prévaloir contre les hommes qui ont rendu des services importans, lorsqu'ils ont cessé d'être nécessaires. » Malgré l'appui de M. Gérard, Silas Deane n'obtint en effet qu'une demi-victoire. Il fut déchargé de toute accusation, et on lui alloua pour ses dépenses personnelles 500 livres sterling par an pour le temps qu'avait duré sa mission en France, mais il ne fut fait aucune mention de ses services. On décida qu'il retournerait en Europe régler tous ses comptes, mais sans aucun titre officiel. « C'est l'ostracisme, écrit derechef M. Gérard à M. de Vergennes, c'est l'ostracisme le plus dur et le plus réfléchi. On ne pense pas à répondre aux lettres que vous avez écrites en sa faveur. »

De son côté, Silas Deane écrit à Beaumarchais : « J'ai été traité ici d'une façon à laquelle ni vous, ni mes amis, ni même mes ennemis ne s'attendaient. Cependant je ne doute pas que l'Amérique ne finisse par devenir plus équitable envers vous ainsi qu'envers moi. » Le congrès, en effet, commençait à ne plus avoir autant de confiance dans les rapports d'Arthur Lee. Il était d'ailleurs partagé entre le désir de ne point payer les anciennes fournitures et l'envie d'en recevoir de nouvelles. Or l'agent de Beaumarchais, Francy, déclarait que son patron n'enverrait plus rien, à moins qu'on ne reconnût sa créance pour le passé, et qu'un contrat, bien en règle ne le garantît contre toute difficulté pour l'avenir. Le contrat qui devait satisfaire à cette dernière condition avait été passé le 6 avril 1778, entre les membres du comité du commerce et Francy agissant au nom de Beaumarchais. Seulement le congrès, toujours défiant, ordonna que le contrat serait envoyé à Paris et ne serait ratifié qu'après que la députation américaine aurait obtenu du ministre des affaires étrangères

une réponse catégorique sur la question de savoir si Beaumarchais était bien réellement créancier du congrès pour les 5 millions de cargaisons déjà expédiées, ou si ces cargaisons, comme n'avait cessé de l'affirmer Arthur Lee, étaient un don gratuit de la part du gouvernement français. Une note fut présentée dans ce sens à M. de Vergennes le 10 septembre 1778, par les trois commissaires Franklin, Arthur Lee, qui n'était pas encore rappelé, et John Adams, qui venait d'être envoyé à Paris pour remplacer Silas Deane. Voici la réponse du ministre ; elle est adressée à M. Gérard, représentant de la France aux États-Unis, qui était chargé de la transmettre au congrès.

« Les commissaires du congrès viennent de m'adresser un office qui renferme deux objets : le premier concerne l'apurement du compte de M. de Beaumarchais sous le nom de la maison Roderigue Hortalez et C ; le second, la ratification du contrat que le congrès ou plutôt le comité du commerce, sous son nom, a passé avec le sieur Théveneau de Francy, agent du sieur Caron de Beaumarchais. M. Franklin et ses collègues désirent connaître les articles qui leur ont été fournis par le roi et ceux que M. de Beaumarchais leur a fournis pour son compte particulier, et ils m'insinuent que le congrès est dans la persuasion que tout ou au moins une grande partie de ce qui lui a été envoyé est pour le compte de sa majesté. Je leur ai répondu une le roi ne leur a rien fourni, qu'il a simplement permis à M. de Beaumarchais de se pourvoir dans ses arsenaux, à la charge de remplacement ; qu'au surplus j'interviendrais avec plaisir pour qu'ils ne fussent point pressés pour le remboursement des objets militaires. »

Quant au nouveau contrat passé entre Beaumarchais et le congrès, le ministre ajoutait qu'il n'avait point de conseil à don-

ner sur la ratification de ce traité, n'étant point chargé de répondre des engagemens de la maison Roderigue Hortalez et C.

Dans cette réponse de M. de Vergennes, très nette en ce qui touche les droits de Beaumarchais comme créancier du congrès, il y avait deux choses : une réticence commandée par la politique, et qui consistait à passer sous silence la subvention pécuniaire secrètement accordée à Beaumarchais avant la rupture entre la France et l'Angleterre ; mais il y avait aussi la vérité, qui perçait dans la dernière phrase du ministre relativement aux objets militaires. Cette phrase prouvait que, si Beaumarchais avait été subventionné, il ne l'avait pas été pour envoyer gratis des fournitures, mais pour les envoyer à crédit, en laissant aux débiteurs une assez grande latitude, spécialement pour les munitions de guerre. Or il est évident que Beaumarchais se conformait aux instructions ministérielles, car depuis deux ans, sauf deux cargaisons de 150,000 francs chacune dont il avait été obligé de s'emparer d'autorité, il n'avait pu obtenir un liard pour 5 millions de fournitures militaires ou autres ; et lorsqu'il demandait des à-comptes, on lui répondait par la négation de sa créance, ou on ne lui répondait pas du tout.

En présence de la déclaration formelle du ministre, reproduite et fortifiée dans une note adressée au congrès par M. Gérard, dans laquelle il était dit que le gouvernement français était complètement étranger aux opérations commerciales de Beaumarchais, il fallut bien que le congrès s'exécutât enfin et reconnût l'auteur du Barbier de Séville comme un créancier réel. C'est alors seulement, en janvier 1779, qu'on lui envoya l'adresse si flatteuse que nous avons citée dans le chapitre précédent. En lisant ces mots : « le congrès gémit des contre-temps que vous

avez soufferts pour le soutien de ses états, il va prendre les mesures les plus promptes pour l'acquittement de la dette qu'il a contractée envers vous, » Beaumarchais se crut enfin à la veille de toucher de l'argent ou de recevoir du tabac : c'était encore une illusion. Au lieu de lui donner un à-compte au moins en nature, le congrès, prétextant le mauvais état de ses finances et le danger de la navigation, préféra lui envoyer, en octobre 1779, à valoir sur son compte général, 2,544,000 livres de lettres de change à trois ans de date, tirées sur Franklin. Il est certain que le congrès usait largement du droit que lui avait conféré M. de Vergennes, de n'être point trop pressé par Beaumarchais, puisque, sur une créance de 5 millions qui datait de trois ans, il envoyait un à-compte en lettres de change à trois ans de distance, lettres de change souscrites par une nation à peine reconnue comme telle, et qui par conséquent ne pouvaient guère passer pour de l'argent comptant.

Malgré les remerciemens si pompeux du congrès, il y avait dans sa conduite une arrière-pensée : il persistait au fond à ne pas prendre au sérieux la créance de Beaumarchais, et il ne désespérait pas de trouver quelque moyen de se débarrasser de lui. On est tout étonné quand on voit deux ans plus tard le ministre des finances, Robert Morris, parler à Franklin d'un biais pour ne pas payer les lettres de change, et Franklin lui démontrer que son plan est impraticable, parce que ces lettres de change sont maintenant en circulation. On n'est pas moins étonné lorsqu'on voit Franklin, — en réponse à une demande que lui adresse le chef du bureau des fonds aux affaires étrangères, M. Durival, pour le règlement des nombreux millions que son pays a reçus de la France et dont nous reparlerons tout à l'heure, — revenir sur une question qui semblait résolue, et trois ans après la déclara-

tion de M. de Vergennes, deux ans après l'envoi de la lettre du congrès et des lettres de change, demander derechef au ministre, le 15 mai 1781, si les fournitures faites par Beaumarchais ne sont pas un don du roi de France. M. Durival lui répond très laconiquement sur ce point : Quant aux objets fournis et avancés par M. de Beaumarchais, le ministre n'en a point connaissance.

Cependant Beaumarchais, mécontent de se voir si mal payé par le congrès général, avait essayé de commercer avec les états particuliers de l'Amérique ; il n'avait pas été plus heureux : deux cargaisons vendues par lui, l'une à l'état de Virginie, l'autre à l'état de la Caroline du sud, avaient été payées en papier-monnaie, et ce papier, avant qu'il eût pu s'en débarrasser, avait subi une dépréciation énorme. Tout cela n'était pas encourageant ; aussi, dès 1780, il avait de son côté refusé de ratifier le traité conclu en son nom avec le congrès par Francy. Tirant le meilleur parti possible des lettres de change à trois ans de date, il ne spéculait plus avec les corps constitués, et se bornait à attendre que le congrès réglât définitivement son compte général.

En 1781, Silas Deane revint en France pour apurer tous les comptes qu'il avait laissés en suspens ; celui de Beaumarchais fut fixé par lui le 6 avril à une somme de 3,600,000 livres, après déduction des à-comptes payés, et en y comprenant les intérêts à partir des premiers envois. Muni de ce titre, Beaumarchais réclama du congrès son remboursement. Pas de réponse pendant deux ans. En 1783, un nouvel agent des États-Unis, M. Barclay, arrive à Paris avec la qualité de consul-général et la mission de réviser les comptes arrêtés par Silas Deane. Beaumarchais refuse de soumettre son compte déjà réglé à un nouveau règlement ; M. Barclay lui déclare que le congrès n'entendra et ne paiera rien,

à moins que son compte n'ait été de nouveau débattu et examiné. Après un an de résistance, Beaumarchais cède. Le compte est révisé et réduit par M. Barclay ; mais le gouvernement américain persiste à ne rien payer, et bientôt un incident qui s'élève à l'insu de Beaumarchais détermine le congrès à ajourner indéfiniment la créance de ce dernier ; voici cet incident.

Les États-Unis ayant déjà reçu beaucoup d'argent du gouvernement français et demandant, en 1783, un nouveau prêt de six millions, il fut convenu qu'en leur prêtant ces six millions, on réglerait leur situation vis-à-vis de la France par une récapitulation exacte dans le contrat de toutes les sommes qu'ils avaient déjà reçues, soit à titre de prêt, soit à titre de don. Dans la première classe, à titre de sommes prêtées successivement, on énonça d'abord 18 millions, plus un emprunt de 10 millions en Hollande, garanti par le roi de France et dont il payait les intérêts ; enfin les six millions, objet du dernier emprunt. Tout cela constitua une somme de trente-quatre millions, que les États-Unis s'engagèrent à rembourser à différentes époques, et qui, par parenthèse, ne furent pas très exactement soldés aux échéances. Enfin la générosité du roi fit entrer dans le contrat une seconde catégorie de sommes, dont il déclarait faire don aux États-Unis. Cette catégorie se composait : 1° de 3 millions accordés, disait le contrat, antérieurement au traité d'alliance de février 1778 ; 2° de 6 millions donnés en 1781. C'était donc 9 millions que le roi de France, indépendamment des sommes prêtées et des sommes énormes dépensées dans la guerre d'Amérique, déclarait abandonner gratuitement. Or, par une étourderie assez bizarre, Franklin, qui avait signé ce contrat le 25 février 1783, ne s'aperçut que trois ans plus tard, en 1786, lorsqu'il était déjà retourné en Amérique, qu'il y avait une explication à demander sur les 3

millions indiqués comme ayant été donnés antérieurement à 1778. Il n'avait reçu du gouvernement que 2 millions, mais il avait reçu en 1777 un million en plus des fermiers généraux, pour lequel million les États-Unis avaient payé un à-compte en tabac de 153,229 livres. « Il est possible, écrit Franklin au banquier des États-Unis à Paris, que ce million fourni ostensiblement par les fermiers généraux ait été en réalité un don de la couronne ; mais dans ce cas, comme l'observe M. Thompson, les fermiers généraux nous doivent les deux cargaisons de tabac qu'ils ont reçues à valoir sur cette somme. » Ce qui est assez naïf, c'est que Franklin n'ajoute pas qu'au cas où le million en question ne serait pas celui des fermiers généraux, les États-Unis doivent au contraire, depuis neuf ans, aux fermiers généraux la différence entre un million reçu en 1777 et un à-compte en tabac de 153,229 livres. Il faut dire qu'à cette époque les États-Unis, nation jeune et pauvre, étaient assez habitués à recevoir de toutes mains et plus disposés à accepter qu'à rendre. Le banquier des États-Unis, M. Grand, fut donc chargé de s'informer auprès de M. de Vergennes si, parmi les 3 millions que le roi déclarait avoir accordés gratuitement pour les États-Unis, figurait le million des fermiers généraux. Il lui fut répondu par M. Durival, au nom de M. de Vergennes, que le roi était étranger à l'avance faite par les fermiers généraux, mais que la somme en question était un million délivré par le trésor royal le 19 juin 1776. C'était précisément le million donné secrètement à Beaumarchais. Or quelle avait été la pensée du gouvernement en insérant dans le contrat du 25 février 1783 la mention de ce million à la suite des 8 millions donnés directement aux agens de l'Amérique ? Était-ce une simple récapitulation de l'argent déboursé à titre gratuit en faveur des États-Unis, récapitulation faite pour le règlement des comptes du trésor et sans

qu'on eût réfléchi aux inconvéniens qu'elle pourrait avoir par rapport à Beaumarchais ? ou bien le gouvernement entendait-il par là que celui qui avait reçu ce million en rendrait compte aux États-Unis ? Si cette dernière supposition était la vraie, il faudrait bien reconnaître que Beaumarchais, en demandant le paiement intégral de toutes ses cargaisons, sauf à rendre compte de son côté à qui de droit, aurait agi contrairement aux vues du gouvernement qui l'avait subventionné ; mais ce qui va suivre la réponse de M. Durival nous donne le droit d'affirmer plus que jamais que le gouvernement donateur n'avait point entendu que Beaumarchais serait comptable de ce million envers les États-Unis.

En effet, après avoir lu la lettre de M. Durival, qui indiquait ce million comme donné le 10 juin 1776 sans autre spécification, le banquier des États-Unis, M. Grand, écrit pour avoir communication du reçu et du nom de la personne qui a touché le million. Le chef du bureau des fonds consulte M. de Vergennes et répond par un premier refus. Le banquier insiste de nouveau, alléguant sa propre responsabilité. M. Durival adresse alors au ministre un rapport secret sur cette question s'il y a lieu de fournir à M. Grand la copie qu'il demande du reçu de M. de Beaumarchais. Après avoir établi que le reçu porte que M. de Beaumarchais en rendra compte à M. de Vergennes seul, le chef du bureau des fonds conclut ainsi : « Il pourrait y avoir de l'inconvénient à fournir une arme contre M. de Beaumarchais en produisant à M. Grand la copie qu'il demande de la reconnaissance du million délivré le 10 juin 1776. » En marge du rapport, il est écrit : Référé le 5 septembre 1786, et au-dessous, également en marge, se trouve la décision de M. de Vergennes, ainsi conçue : Il ne peut pas y avoir lieu à donner la copie de la reconnaissance énoncée

dans ce rapport. Conformément à cette décision du ministre, le chef du bureau des fonds répond au banquier des États-Unis par la lettre suivante :

« Versailles, 10 septembre 1786.

« Le ministre persiste, monsieur, dans l'opinion que le reçu dont vous demandez copie n'a rien de commun avec les affaires dont vous êtes chargé, et que cette pièce est inutile dans le nouveau point de vue sous lequel vous l'envisagez. Il vous est bien facile, monsieur, de prouver que la somme en question n'a point été versée dans vos mains, puisque vous n'avez commencé à être chargé des affaires du congrès qu'en janvier 1777, tandis que le reçu dont il s'agit est daté du 10 juin 1776. J'ai l'honneur d'être, etc.

« Durival. »

De ce refus du ministre, le congrès se crut suffisamment autorisé à conclure : 1° que c'était Beaumarchais qui avait reçu ce million, 2° que ce million devait être restitué par lui au congrès ; 3° que le congrès ne devait rien payer jusqu'à ce que ce mystère eût été éclairci. Toutes ces conclusions n'étaient pas également justes, car il ne s'agissait plus ici, comme dans la déclaration du ministre, en 1778, d'une réticence commandée par la politique ; le gouvernement français ne cachait plus, en 1786, qu'il avait assisté les colonies insurgées avant la rupture avec l'Angleterre, puisqu'il déclarait formellement qu'il avait donné dans ce but 3 millions avant le traité de 1778, et qu'il allait jusqu'à préciser la date du premier million délivré le 10 juin 1776. — S'il refusait de dévoiler aux États-Unis le nom de l'homme à qui avait été avancé ce million, ce n'était donc plus par des considérations de pru-

dence politique, mais par un motif d'équité personnelle à l'égard de Beaumarchais, pour ne pas fournir aux Américains une arme contre lui, comme l'énonçait expressément M. Durival dans son rapport au ministre. — Par ce refus de communiquer aux États-Unis le reçu de Beaumarchais, le ministre leur disait, ce semble, implicitement : — J'ai classé ce premier million dans le contrat du 25 février 1783 parmi les millions donnés gratuitement par moi pour votre service ; mais comme il n'a pas été donné à vous, comme l'homme à qui je l'ai donné s'est engagé par son reçu à rendre compte de son emploi à moi et non à vous, cet homme ne peut être comptable qu'envers moi. Si je vous demandais le remboursement de ce million, vous auriez le droit de le réclamer de votre côté à celui qui l'a reçu ; mais, comme je ne vous demande rien, c'est à moi seul qu'il appartient de décider jusqu'à quel point cette avance gratuite d'un million faite par moi pour vous doit vous profiter, à vous ou à l'homme à qui je l'avais donné, pour concourir à une opération secrète qui vous a été très utile, mais qui jusqu'ici, par votre refus d'acquittement, paraît avoir été plus pénible que fructueuse pour lui.

Cette réticence en faveur de Beaumarchais était ici d'autant mieux justifiée, que cet incident se passait complètement à son insu, qu'il n'avait été appelé à faire valoir ses droits ou ses intérêts ni sur la mention faite dans le contrat du 25 février 1785 du million reçu par lui, contrat secret et qu'il ne connaissait pas, ni sur la demande en communication du reçu fait par le banquier des États-Unis en 1786 et refusée par le ministre.

Tandis que ces explications s'échangeaient entre M. de Vergennes et le banquier des États-Unis, Beaumarchais pressait en vain auprès du congrès la liquidation de son compte, ajournée

depuis neuf ans, demandant au moins un arbitrage, proposant comme un de ses arbitres M. de Vergennes lui-même, et acceptant, de la part des Américains, tous les arbitres qu'il leur plairait de choisir, excepté Arthur Lee, son ennemi personnel. En 1787, à bout de patience, il écrivait au président du congrès, en date du 12 juin, une lettre inédite dont j'extrais le passage suivant :

« Que voulez-vous, monsieur, qu'on pense ici du cercle vicieux dans lequel il paraît qu'on s'enveloppe avec moi ? Nous ne ferons aucun remboursement à M. de Beaumarchais que ses comptes ne soient réglés par nous, et nous ne réglerons point ses comptes pour n'avoir point de remboursement à lui faire ! — Un peuple devenu puissant et souverain peut bien regarder, dira-t-on, la gratitude comme une vertu de particulier au-dessous de sa politique ; mais rien ne dispense un état d'être juste et surtout de payer ses dettes. J'ose espérer, monsieur, que, touché de l'importance de l'affaire et de la force de mes raisons, vous voudrez bien m'honorer d'une réponse officielle sur le parti auquel l'honorable congrès s'arrêtera, soit de me régler promptement et de solder son règlement, comme un souverain équitable, soit de choisir entre des arbitres en Europe pour juger les points en débat, d'assurances et de commission, ainsi que M. Barclay eut l'honneur de vous le proposer lui-même en 1785, soit enfin de m'écrire sans détour que les souverains d'Amérique, oubliant mes services passés, me refusent toute justice : alors j'adopterai le parti le plus convenable à mes intérêts méprisés, à mon honneur blessé, sans sortir du profond respect avec lequel je suis, du congrès général et de vous, monsieur le président, le très-humble, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

Le congrès trouva cette lettre un peu hardie, et pour apprendre à vivre à son créancier, il confia précisément l'examen de sa créance au seul homme que Beaumarchais eût exclu de cet examen, à Arthur Lee. Le compte fut bientôt réglé : en un tour de main, Arthur Lee constata que le fournisseur, à qui le congrès avait envoyé en 1779 de si belles protestations de reconnaissance et dont la créance avait été réglée, en 1781, à 3,600,000 livres, non-seulement n'avait rien à réclamer des États-Unis, mais qu'il devait au contraire aux États-Unis dix-huit cent mille francs. Après quatre ans de protestations de la part de Beaumarchais, le congrès confia, en 1793, un nouvel examen de cette créance à l'un des hommes d'état les plus distingués de l'Amérique, M. Alexandre Hamilton, qui, réformant le compte fabuleux d'Arthur Lee, fit repasser Beaumarchais de l'état de débiteur de 1,800,000 fr. à l'état de créancier légitime du congrès, pour une somme de deux millions deux cent quatre-vingt mille francs. Il n'y avait, on le voit, que 4 millions de différence entre les calculs d'Arthur Lee et ceux d'Hamilton ; mais en même temps Hamilton proposa qu'il fût sursis à tout paiement jusqu'à ce qu'on eût fait de nouvelles tentatives auprès du gouvernement français pour obtenir la communication du mystérieux reçu d'un million, refusée sept ans auparavant, estimant que, si le reçu était signé de Beaumarchais, il y avait lieu à déduire un million sur sa créance. Conformément aux instructions du congrès, le ministre des États-Unis auprès de la république française, Gouverneur Morris, par une lettre en date du 21 juin 1794, demanda cette communication à Buchot, alors ministre des affaires étrangères. Celui-ci, sans égards pour les déclarations officielles et pour les refus de ses prédécesseurs, voulant, dit-il, donner aux États-Unis la satisfaction qui leur avait été refusée par les ministres de l'an-

cien régime, Buchot livra à un gouvernement étranger un titre contre un particulier qui, en vertu de ce titre même, n'était comptable qu'envers le gouvernement français.

Dès ce moment, la créance de Beaumarchais subit une nouvelle série de difficultés. Le congrès lui dit : — Par un contrat passé entre nous et le gouvernement français le 26 février 1783, le gouvernement déclare qu'il nous abandonne gratuitement neuf millions. Nous n'en avons reçu que huit, c'est vous qui avez reçu le neuvième ! Prouvez-nous que ce million, reçu par vous le 10 juin 1776, n'est pas celui qui nous était destiné, sinon nous le retiendrons sur votre créance. — Beaumarchais répond au congrès : « Je demande qu'il me soit donné acte de la déclaration la plus précise que je fais, que jamais je n'ai reçu du roi Louis XVI, de ses ministres, ni de personne au monde, ni un million, ni même un seul shilling pour vous être offerts en présent ; — que tout l'or que j'ai employé pour vous servir, en ami bien zélé, en loyal négociant, et au seul titre d'un commerce équitable, n'a été rassemblé par moi, tant en France qu'en d'autres états de l'Europe, qu'à titre d'association d'emprunt ou de circulation ; — que tous mes créanciers, moins patiens envers moi que je n'ai dû l'être envers vous, ne m'ont pas laissé vingt années sans exiger leur compte et leur acquittement, et que s'il m'en restait quelques-uns à solder, question qui vous est étrangère en qualité de débiteurs, ce ne serait qu'une obligation de plus pour vous de me mettre en état de le faire en vous acquittant envers moi. Quant au contrat de 1783, dont vous m'apprenez l'existence et que j'ai toujours ignoré, je déclare que ce contrat, où je n'ai pas été appelé ni par vous, ni par les ministres de France, m'est absolument étranger, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, par cela seul que je n'y ai point été appelé, ce qui était indispensable,

si vous deviez, après douze ans, essayer de vous en faire un titre pour éluder ou éloigner mon paiement, après avoir épuisé tous les autres. »

Tel est le débat interminable dans lequel Beaumarchais consuma les dernières années de sa vie. Dans cette période de la lutte, sa destinée était fort assombrie. Il était proscrit, réfugié à Hambourg, il se croyait complètement ruiné en France ; il ne voyait pour sa fille unique d'autre ressource d'avenir que cette créance américaine, et il s'y cramponnait avec l'énergie du désespoir. De son grenier à Hambourg, il adressait des volumes au congrès, aux ministres des États-Unis, même au peuple américain tout entier. Un de ces mémoires inédits, écrit d'une main lourde et fatiguée, m'a frappé par une péroraison où, à travers la pesanteur de la vieillesse, on retrouve quelque chose de la verve toujours un peu incorrecte, mais colorée, du Beaumarchais d'autrefois.

« Américains (s'écrie le vieillard), je vous ai servis avec un zèle infatigable, je n'en ai reçu dans ma vie qu'amertume pour récompense, et je meurs votre créancier. Souffrez donc qu'en mourant je vous lègue ma fille à doter avec ce que vous me devez. Peut-être qu'après moi, par d'autres injustices dont je ne puis plus me défendre, il ne lui restera rien au monde, et peut-être la Providence a-t-elle voulu lui ménager, par vos retards d'acquittement, une ressource après ma mort contre une infortune complète. Adoptez-la comme une digne enfant de l'état ! Sa mère aussi malheureuse et ma veuve, sa mère vous la conduira. Qu'elle soit regardée chez vous comme la fille d'un citoyen ! Mais si après ces derniers efforts, si après tout ce qui vient d'être dit, contre toute apparence possible, je pouvais craindre encore que vous rejetiez ma demande ; si je pouvais craindre, qu'à moi ou à mes héritiers

vous refusiez des arbitres, désespéré, ruiné, tant en Europe que par vous, et votre pays étant le seul où je puisse sans honte tendre la main aux habitans, que me resterait-il à faire, sinon à supplier le ciel de me rendre encore un moment de santé qui me permît le voyage d'Amérique ? Arrivé au milieu de vous, la tête et le corps affaiblis, hors d'état de soutenir mes droits, faudrait-il donc alors que, mes preuves à la main, je me fisse porter sur une escabelle à l'entrée de vos assemblées nationales, et que, tendant à tous le bonnet de la liberté, dont aucun homme plus que moi n'a contribué à vous orner le chef, je vous criasse : Américains, faites l'aumône à votre ami, dont les services accumulés n'ont eu que cette récompense. Date obolum Belisario !

« Pierre-Augustin Caron Beaumarchais.

Le congrès resta sourd aux réclamations de son fournisseur ; non-seulement il le laissa mourir sans avoir liquidé sa créance ; mais pendant les trente-six ans qui suivirent sa mort, depuis 1799 jusqu'en 1835, tous les gouvernemens qui se succédèrent en France et tous les ambassadeurs de ces gouvernemens auprès des États-Unis appuyèrent en vain la demande des héritiers de Beaumarchais. Il y avait contre cette créance un parti-pris qui se transmettait religieusement d'une génération de législateurs à l'autre. Non-seulement on disait : Nous avons à déduire sur la créance, fixée en 1793, par M. Hamilton, à la somme de 2,400,000 livres, la somme de 1 million donnée pour nous à Beaumarchais le 10 juin 1776 ; mais on ajoutait : Comme les intérêts de ce million, dont on ne nous a pas rendu compte depuis 1776, absorbent l'excédant, nous sommes quittes envers les héritiers de Beaumarchais, et nous ne leur paierons rien. De leur côté, les héritiers de Beaumarchais répondaient au congrès : D'a-

près le compte de notre auteur, vous deviez, en 1793, y compris les intérêts, non pas 2,400,000 livres, comme l'a réglé M. Hamilton, mais plus de 4 millions. Payez-nous au moins la somme fixée par votre propre rapporteur. — Quant au million que les États-Unis prétendaient déduire, le gouvernement français, s'appuyant sur les déclarations officielles faites au congrès, en 1778, par M. de Vergennes, intervenait vivement à l'appui des héritiers Beaumarchais, et la première dépêche adressée par le ministre Talleyrand sur cette question, le 28 germinal an XI, à notre ambassadeur auprès des États-Unis, nous dispensera de reproduire toutes les autres dépêches écrites successivement par d'autres ministres, toujours dans le même sens :

« On oppose, écrit Talleyrand, aux héritiers de M. de Beaumarchais un reçu donné par ce dernier le 10 juin 1776 pour 1 million à lui remis par ordre de M. de Vergennes, et l'on prétend imputer cette somme sur les fournitures faites par lui aux États-Unis. Comme le paiement et la destination de ce million tenaient à une mesure de service politique secret ordonnée par le roi et exécutée immédiatement, il ne paraît ni juste ni convenable de la confondre avec des opérations mercantiles, et postérieures en date, d'un particulier avec le congrès. Par conséquent, on ne peut tirer contre M. de Beaumarchais, en sa qualité de créancier personnel des États-Unis pour fournitures à eux faites, aucune induction de la pièce communiquée par l'ex-commissaire des relations extérieures Buchot au ministre américain.

« Je vous invite, citoyen ministre, à soutenir de votre influence les réclamations de la famille Beaumarchais, et à faire valoir les considérations de loyauté et d'honneur national qu'elle invoque, un citoyen français qui hasardait pour le service des

Américains sa fortune tout entière, et dont le zèle et l'activité leur ont été si essentiellement utiles pendant la guerre qui leur a valu leur liberté et leur rang parmi les nations, pourrait sans doute prétendre à quelque faveur : au moins doit-il toujours être écouté lorsqu'il ne demande que bonne foi et justice. Agréez, etc.

« Talleyrand. »

En 1816, le gouvernement des États-Unis fit demander par M. Gallatin au duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères, si le gouvernement français consentirait à déclarer formellement que le million fourni le 10 juin 1776 à Beaumarchais n'avait rien de commun avec les fournitures faites par ledit Beaumarchais aux États-Unis. Le duc de Richelieu, se fondant sur la note officielle adressée au congrès par M. Gérard en 1778, n'hésita pas à faire la déclaration demandée. Cela n'était exact qu'officiellement ; mais il semble que cette déclaration eût dû suffire pour terminer le débat, car enfin, en admettant que Beaumarchais eût tiré tout son argent des coffres de l'état, il y avait certainement quelque chose d'étrange et de peu digne dans l'attitude d'une nation, devenue puissante, qui, après avoir reçu d'un particulier à une époque d'extrême détresse les services les plus signalés, s'obstinait à dire à ce particulier ou à ses héritiers : « Qui vous a donné l'argent avec lequel vous m'avez secourue si à propos et que vous me réclamez en vain depuis tant d'années ? Je crois que vous avez reçu cet argent pour m'en faire cadeau. Votre gouvernement m'a adressé à ce sujet, entre 1778 et 1783, deux déclarations, dont l'une affirme positivement que je dois vous payer toutes vos fournitures, et dont l'autre me porte à penser qu'on a voulu me faire cadeau d'un million sur ces mêmes fournitures. Depuis cette époque, votre gouvernement déclare sans re-

lâche qu'il n'a rien de commun avec vos opérations commerciales, et que je dois vous solder intégralement ; mais, comme je soupçonne qu'il y a là-dessous un mystère de cabinet, j'aime mieux admettre que les secours que vous m'avez fournis devaient être gratuits, et que je ne dois les payer ni à votre gouvernement, qui n'en réclame pas le paiement, ni à vous, qui le réclamez avec son adhésion. »

Telle était évidemment la situation faite au gouvernement des États-Unis par la déclaration formelle du duc de Richelieu en 1816. Ce gouvernement n'en persista pas moins à repousser la créance, et malgré l'opinion favorable de plusieurs légistes éminens de l'Amérique, malgré la présence de la fille de Beaumarchais, qui en 1824 vint, accompagnée d'un de ses fils, solliciter en personne le congrès, à chaque reprise du débat il se trouva une majorité inflexible pour écarter la réclamation. En 1835 seulement, lorsque se présenta pour la seconde fois la fameuse affaire des 25 millions, et lorsque les procédés un peu violens du président Jackson nous eurent appris que le gouvernement américain était un créancier moins patient que nous, l'on songea à faire entrer la créance des héritiers Beaumarchais dans les compensations réclamées au nom de la France ; mais cette créance fut singulièrement réduite. Depuis trente-six ans, la famille de l'auteur du Barbier de Séville réclamait au moins les 2,400,000 francs stipulés dans le rapport de M. Hamilton en 1793 ; on lui donna à choisir en 1835 entre huit cent mille francs ou rien : elle préféra 800,000 fr., et ce long et difficile procès entre Beaumarchais et les États-Unis fut enfin terminé, comme se terminent beaucoup de procès, par une cote très mal taillée.

Je me suis attaché à l'exposer avec une entière impartialité. Je pense avoir prouvé que l'accusation dirigée contre Beaumarchais en Amérique d'avoir trompé le gouvernement français en lui faisant croire qu'il envoyait gratis au congrès des fournitures dont il exigeait le paiement est complètement fausse, lui admettant même que la chose fût possible, ce qui n'est pas, il est évident, et par les lettres de M. de Vergennes, et par celles de Beaumarchais, et par les explications demandées à diverses reprises au ministre de la part du congrès, que dès le commencement jusqu'à la fin de l'opération le ministre fut constamment au courant des prétentions de Beaumarchais, et que, s'il les eût désapprouvées, rien ne lui eût été plus facile que de s'y opposer, même sans sortir du mystère que lui commandait la situation avant la rupture avec l'Angleterre, et à plus forte raison après cette rupture. J'ai dû néanmoins rétablir aussi, contrairement à l'opinion très sincère des héritiers de Beaumarchais et aux déclarations des divers ministres depuis 1778, toutes basées sur la première déclaration officielle de M. de Vergennes, j'ai dû rétablir la vérité quant au fait du fameux million, qui fut incontestablement donné par le gouvernement, non pas pour un service politique secret, étranger aux fournitures américaines, mais pour ces fournitures mêmes. — Maintenant je dois faire plus. En entreprenant cette étude sur un homme très calomnié, mais qui n'est certainement pas un héros ou un sage, en l'entreprenant surtout comme un moyen de pénétrer plus intimement dans les mœurs et dans l'esprit du XVIII siècle, je ne me suis nullement proposé d'être partout et toujours l'avocat de Beaumarchais. Je dirai donc, en sacrifiant à un devoir absolu de sincérité la crainte de froisser peut-être un peu les sentimens si respectables d'une famille qui a bien voulu me confier les papiers de son aïeul, je dirai que j'ai trouvé récem-

ment, en dehors des papiers qui m'étaient confiés, des documens d'une authenticité incontestable qui prouvent non pas que la réclamation de Beaumarchais était mal fondée par rapport aux États-Unis (sous ce point de vue, elle me semble toujours parfaitement légitime), mais que sa créance prise en elle-même était peut-être moins intéressante que je ne le croyais d'abord, et voici pourquoi. Partant de l'idée qu'il n'avait reçu du gouvernement français qu'une subvention d'un million pour une opération des plus périlleuses, il me paraissait souverainement injuste que, cette subvention ayant eu pour résultat de l'entraîner dans une dépense de plus de 5 millions, Beaumarchais, après avoir été payé très mal et à peine de la moitié de ces 5 millions, eût tant de difficultés à vaincre pour obtenir le paiement du reste. J'avais peine à m'expliquer l'attitude de M. de Vergennes, car d'un côté le ministre semblait dire clairement que l'intention du gouvernement était de laisser à Beaumarchais, en même temps que les chances d'insuccès, les chances de bénéfice dans l'entreprise, et d'un autre côté il le soutenait à peine dans ses réclamations. Se contentant de ne pas fournir d'armes contre lui, il paraissait garder une sorte de neutralité entre le fournisseur qui sollicitait son paiement et les États-Unis, qui, malgré une première déclaration officielle du ministre, lui demandaient sans cesse, en refusant de payer : Est-il bien vrai que cette créance est sérieuse ? Cette tiédeur de M. de Vergennes, comparée au zèle manifesté plus tard en faveur de la créance par tant d'autres ministres qui ne connaissaient pas bien le fond des choses, me semblait inexplicable. De nouvelles recherches m'ont enfin donné le mot de cette énigme : c'est que M. de Vergennes avait fait à son agent la partie plus belle que je ne pensais. Non-seulement Beaumarchais avait reçu 1 million le 10 juin 1776 ; mais ce million de l'Espagne, que

j'avais d'abord contesté comme douteux pour le moins, parce que je n'en avais trouvé nulle trace dans les papiers de l'auteur du Barbier de Séville, ce million avait été bien réellement fourni par M. d'Aranda. Toutefois, pour garantir le secret de l'opération, ce million avait fait un petit circuit : l'ambassadeur d'Espagne l'avait versé au trésor public de France ; il en avait tiré une reconnaissance du caissier ; il avait remis cette reconnaissance à M. de Vergennes, lequel l'avait transmise à Beaumarchais en échange du reçu que je cite textuellement d'après l'original.

« J'ai reçu de son excellence M. le Comte de Vergennes la reconnaissance d'un million de livres tournois que M. Duvergier avait donnée à M. l'ambassadeur d'Espagne, avec laquelle reconnaissance je toucherai au trésor royal ladite somme d'un million tournois, de l'emploi de laquelle je rendrai compte à sadite excellence M. le comte de Vergennes.

« Caron de Beaumarchais. »

Ce million espagnol du 11 août, ajouté au million français du 10 juin, rend déjà la situation de Beaumarchais moins affligeante ; mais ce n'est pas tout. J'avais trouvé dans les papiers de l'auteur du Barbier de Séville une lettre en date du 18 février 1777, de laquelle il résultait qu'il avait vainement demandé un nouveau secours d'un million, et, partant toujours de l'idée qu'il n'avait reçu qu'un million, je pensais que ses cargaisons dépassant de beaucoup ce chiffre et les Américains ne lui envoyant rien, il avait dû se trouver fort embarrassé. Il l'était en effet ; mais un premier refus ne le décourageait pas, et il revint à la charge, sans doute appuyé par M. de Maurepas, car j'ai constaté que dans cette même année 1777, après une demande infructueuse au mois de février, il reçut de M. de Vergennes, le 31 mai 1777, 400,000

liv., le 16 juin, 200,000 liv., le 3 juillet, 474,496 liv., ce qui fait un total de 1 million 74,496 livres, lequel, ajouté aux deux millions déjà donnés, permet évidemment à Beaumarchais de supporter avec plus de patience les difficultés qu'il éprouve à se faire payer du congrès. Il paraît de plus qu'à la fin de 1777 il avait fait en Amérique un envoi extraordinaire de fusils que le ministère devait lui rembourser à part, car en 1778 il réclame une nouvelle somme de 360,000 livres, et le rapport de M. de Vergennes au roi, en date du 8 avril 1778, pour être autorisé à lui délivrer cette nouvelle somme, est motivé ainsi :

« M. le comte de Maurepas ayant autorisé l'année dernière, de l'ordre de votre majesté, le sieur de Beaumarchais à faire un envoi de 15,000 fusils dans l'Amérique septentrionale, avec promesse d'en être remboursé, le sieur de Beaumarchais sollicite pour qu'il lui soit payé une somme de 360,000 livres, valeur desdits fusils, etc. »

Au bas de ce rapport, le roi écrit bon, et Beaumarchais touche les 360,000 livres en question. Seulement il paraît qu'on trouvait qu'il avait reçu assez d'argent pour toute cette affaire, et qu'on tenait à ce qu'il jurât ses grands dieux de n'en pas demander davantage ; c'est ce qu'indique la forme assez bizarre de son dernier reçu des 360,000 livres, qui est rédigé ainsi :

« Je reconnais que sa majesté a bien voulu me rembourser de quinze mille louis que j'avais avancés pour des objets relatifs à son service. Je les reçois avec reconnaissance en cet instant où j'en ai le plus grand besoin ; mais ces objets ayant cessé, je m'engage d'honneur, et sous toutes les formes possibles, à ne rien réclamer davantage du trésor royal, quelque face que prennent les affaires de mon commerce, assurant humblement sa majesté qu'à

moins de nouveaux ordres de sa part, je n'engagerai pas un écu de plus dans mes affaires qui ait aucun rapport avec celles de sa majesté.

« Caron de Beaumarchais. »

C'est en effet là le dernier reçu de Beaumarchais qui ait trait aux fournitures américaines. Toutes les sommes que nous venons de mentionner ont été incontestablement données pour concourir à ces fournitures. C'est ce qui résulte du rapport de M. Durival à M. de Vergennes, du 5 septembre 1786, à propos de la demande faite par le banquier des États-Unis. Tous les paiemens faits à Beaumarchais y sont récapitulés sur une feuille à part avec ce titre : Paiemens ordonnés pour le service de l'Amérique, mais ce rapport confirme en même temps la thèse générale que nous avons constamment soutenue, car si l'on y trouve la preuve que M. de Vergennes avait donné plus d'argent que nous ne le pensions d'abord, on y trouve aussi la démonstration que c'était au ministre seul, non aux Américains, que Beaumarchais devait rendre compte de l'argent reçu. Il reste également certain que la politique relativement à l'Angleterre suffisait pour faire en 1776 à M. de Vergennes une loi de vouloir que l'opération eût un caractère commercial, non fictif, mais réel, et que Beaumarchais, en lui donnant ce caractère, suivait les instructions du ministre. Si, dans les années 1777 et 1778, qui furent les années décisives pour les destinées de l'Amérique, les insurgens avaient succombé, Beaumarchais aurait perdu, non-seulement l'argent qu'il avait su, par son habile insistance, se procurer de la France et de l'Espagne pour venir à leur secours, mais encore sa fortune personnelle ; car il est incontestable qu'agissant tout à la fois, et dans l'espérance, d'un bénéfice plus grand, et aussi (je ne crois pas

qu'on puisse équitablement lui refuser ce mérite) sous l'influence d'un désir ardent d'associer son nom au succès de la cause américaine, il avait dépassé de beaucoup les 3 millions qu'il avait reçus. Il n'en est pas moins vrai qu'il avait reçu ces 3 millions, et que M. de Vergennes conservait le droit de lui en demander compte. Ce compte a-t-il été rendu et sous quelle forme ? Le ministre aurait-il exigé de Beaumarchais un remboursement partiel ou total dans le cas où ce dernier aurait été payé intégralement par les Américains ? Pourquoi dans le contrat de 1783 avec l'Amérique M. de Vergennes mentionnait-il un seul des trois millions donnés à Beaumarchais et ne parlait-il pas des deux autres ? Pourquoi, après avoir mentionné ce million, refusait-il aux Américains de communiquer le nom de celui qui l'avait touché ? Prit-il en considération que non-seulement Beaumarchais ne pouvait obtenir du congrès le paiement de ce qui restait dû sur ses fournitures, mais qu'il avait fait dans ses expéditions aux États-Unis des pertes considérables, que plusieurs de ses vaisseaux avaient été capturés par les Anglais, et que le seul état de Virginie, par la dépréciation du papier-monnaie, lui avait fait perdre une somme qu'il évaluait à trois millions ? Ces pertes furent-elles considérées comme une sorte d'acquittement des trois millions reçus de la France et de l'Espagne ? Toutes ces questions sont plus faciles à poser qu'à résoudre. Dans une affaire de ce genre, il y a toujours des points sur lesquels on en est réduit aux probabilités et aux conjectures.

En résumé et pour en finir sur cette mystérieuse opération, qui a fait échanger pendant cinquante ans, entre la France et l'Amérique, plus de cinquante dépêches dont pas une n'est exacte, Beaumarchais, indépendamment de ses réclamations contre les états particuliers de l'Union, réclamait en 1795 du congrès une somme de 4,141,171 liv., y compris les intérêts du

compte réglé en 1781 par Silas Deane : après quarante ans de débats, ses héritiers ont touché huit cent mille francs ! Ce qu'il a perdu représente donc au moins la subvention secrète de trois millions qu'il avait reçue. Ce résultat est moins inique en lui-même que si la subvention n'existait pas, mais il n'en fait pas plus d'honneur à la reconnaissance et à la générosité du gouvernement américain.

Ce n'est donc point dans ses rapports avec le congrès que Beaumarchais s'est enrichi, il y a perdu au contraire, mais lorsque le subside de la France et de l'Espagne lui eut permis de monter grandement une maison de commerce, il suivit cette veine avec l'ardeur qu'il mettait dans ses procès ou dans ses comédies, et entama un grand nombre de spéculations diverses. Ces tentatives furent en général moins fructueuses qu'elles auraient pu l'être si Beaumarchais n'eût apporté dans sa carrière de spéculateur les qualités et les défauts de l'artiste ; il aimait les entreprises difficiles, pourvu qu'elles fussent brillantes ou utiles, et il embrassait trop de choses à la fois. J'ai sous les yeux un tableau général de ses affaires depuis le 1 octobre 1776 jusqu'au 30 septembre 1783, c'est-à-dire pendant les sept années qui représentent plus particulièrement sa carrière commerciale. Ce tableau indique un mouvement de fonds de 21,044,191 livres en dépense et de 21,092,515 en recette ; l'excédant de la recette sur la dépense n'est donc que de 48,327 livres. À la vérité, les dépenses portent sur diverses entreprises qui plus tard ne donneront plus que de la recette ; mais le chiffre peu élevé de cet excédant de recette obtenu dans un espace de sept ans suffit, ce me semble, pour donner l'idée d'un négociant un peu audacieux, le plus actif d'ailleurs et le plus amusant des négocians. On a vu Beaumarchais jusqu'ici mêlant le commerce à la politique, on ne sera

peut-être pas fâché de le considérer un instant à l'état de commerçant pur et simple, courant d'un port à l'autre, achetant ou construisant des vaisseaux, bridant, comme il dit, ses divers capitaines, afin d'en tirer un peu de profit, et discutant une expédition maritime avec l'aplomb d'un armateur consommé. Parmi les cinq cents lettres qui le représentent sous cet aspect, je n'en citerai qu'une. Il est à Bordeaux surveillant un de ses arméniens, et il écrit à son agent Francy, revenu d'Amérique et resté à Paris :

« Bordeaux, ce 19 octobre 1782.

« Maintenant, mon Francy, je sais tout ce qui regarde mon armement ; mais je ne saurais rien, si j'étais parti avant d'avoir vu. La Ménagère sera parfaitement gérée ; Foligné (c'est le nom du capitaine), à quelques lubies près, est un excellent homme : son état-major est charmant, et son équipage a la meilleure volonté ! Voilà pour un. L'Aimable Eugénie, au lieu d'être de 600 tonneaux de port, est à peine de 500. Son capitaine est un homme indocile, volontaire et peu soigneux. Sans me rien dire, on a mis 32 canons, 160 hommes et tout ce qu'ils entraînent, de façon qu'au retour ce navire, qui fait 9,000 livres de dépenses par mois et m'a coûté au moins 300,000 livres, ne peut donner que de la perte. Ils n'ont pris que 1,000 barils de farine faisant 125 tonneaux, 105 milliers de poudre au roi faisant à peine 50 tonneaux, ma cargaison, qui n'en fait pas tant, — et le navire est si fort au comble, qu'ils ont laissé à Nantes du feuillard que j'avais demandé pour la Ménagère, et pour lequel ils n'ont pas trouvé de place.

« Pour faire tenir la voile à ce navire, ils ont mis 76 milliers de briques inutiles en lest, au lieu de prendre du charbon qui se fût bien vendu à Saint-Domingue. En outre ils ont 30 tonneaux de fer en lest, et leur arrimage est si mal fait, qu'il leur a fallu glisser

d'ici 25 tonneaux de fer pour que le navire ne retombât pas sur sa quille avec saccade dans les forts temps ; mais je remédie autant qu'il est en moi à tous ces maux par la nature des instructions que je donne à Levaigneur et au papa Foligné. Voilà pour deux.

« L'Alexandre marche comme un panier percé, c'est l'expression de Grégory (autre capitaine) ; mais il tient en cale beaucoup plus que l'Eugénie ; il arrive demain de La Rochelle en rivière. Il n'a rien dans ses bois, mais ses agrès, voiles et mâtures sont très endommagés, il s'est battu six heures (le croiriez-vous ?) à la vue de quatre frégates, françaises et d'un vaisseau de 64 qui n'ont pas fait le moindre mouvement pour le secourir. Quand il s'en est plaint à Rochefort, on lui a dit qu'il aurait dû faire des signaux. Le capitaine a répondu très bien que le bruit et le feu des canons était le meilleur signal qu'il eût pu faire. Il va rester à Souillac sans monter à Bordeaux, et j'espère qu'il partira avec les deux autres. Il ne marche pas assez pour l'envoyer seul nulle part. Nous ne le neutraliserons point, et je compte sur le fret du roi. Grégory lui-même a la tête assez chaude ; il s'entendrait mal avec Baudin (autre capitaine), plus volontaire et despote que lui. Je vais les brider tous, de manière qu'ils obéiront et me donneront un peu de profit, car j'en espère fort peu, vu le dernier prix des denrées d'Europe aux îles, l'abaissement du fret et l'avilissement du prix des denrées des îles en Europe.

« Donc me voilà cloué jusqu'au départ à l'endroit où je ne devais rester que trois semaines. Rien ne se ferait, je le vois, et tout irait encore une fois au diable.

« Comment va votre frêle santé ? comment va votre douce et très aimable belle-sœur ? Votre projet de voyage dans les pays chauds n'est qu'une de ces idées de malade que la raison réprime.

Du repos et du régime, voilà ce qu'il vous faut. Jasez de ma lettre avec ma femme, afin qu'elle soit au courant de tout. J'ai ici tous les états-majors et plus de mouvement qu'il n'en faut pour gaspiller tout mon temps. Je ne sais si je pourrai lui écrire aujourd'hui.

« Dites à Cantini que j'ai reçu sa dernière lettre avec celles qu'elle contenait. Je le prie de m'envoyer un mot tous les courriers, soit que je lui écrive ou non.

« Je puis maintenant tout finir ici sous quinze jours ; ainsi voilà le terme à peu près de mon voyage. Bonjour, mon Francy. »

Le jeune Francy aimait le luxe ; il s'était enrichi par les intérêts que Beaumarchais lui donnait dans ses opérations, et quoiqu'il fût logé chez son patron, il se permettait d'avoir trois chevaux à lui. Beaumarchais avait aussi un certain penchant pour le faste ; mais quelquefois les accusations du docteur Dubourg lui revenaient à l'esprit : il redoutait les envieux, se sentait pris par saccades d'une belle passion pour la simplicité, et il écrivait alors à Francy, tout au travers d'une lettre de commerce, des sorties ab irato dans le genre de celle-ci, qui est également datée de Bordeaux :

« Bordeaux, ce 26 octobre 1782.

« … Ce que je désapprouve, c'est que vous nourrissiez trois chevaux à Paris dans votre état : ce luxe est une inconséquence et plus qu'une inutilité. Vous faites tous crier après moi, après vous, après nous enfin. Et, dans le temps où je voudrais reformer une partie de mes dépenses, j'ai le chagrin d'entendre dire qu'on jette tout par les fenêtres autour de moi.

« Certes je ne dois compte, pas plus que vous, de ma conduite à personne, cependant il y a ce qu'on appelle décence d'état, et quand on l'enfreint, on a tous les sots, les envieux, les parens, les ennemis, les grands, les petits contre soi. Par cela seul que vous êtes chez moi, je m'afflige qu'on puisse me dire que tout ce qui m'approche est d'un luxe effréné. Que diable avez-vous besoin de ce train ? Eh ! vivez simplement, et chassez les inutilités. Vous m'exposez à ne plus savoir comment je vis pour mes écuries : je suis volé de toutes parts, et cela naît du désordre, dont ils profitent. Dix chevaux et trois cochers qui s'entendent pour piller ! Je vous le demande en grâce, nous sommes tous hors de nos places, mon ami. Je vais ordonner qu'on vende deux jumens à moi ; j'en ai assez, trop même de cinq, et vous, ne soyez pas la cause que je ne puisse mettre de l'ordre dans mon domestique. Dès qu'il y a confusion, il y a volerie. Ce que je vous mande est juste et raisonnable : je veux vivre désormais dans la plus grande simplicité. Quand vous saurez de quelle hauteur partent les observations critiques qui donnent lieu à mes confidences, vous trouverez que je ne puis trop me précautionner contre la méchanceté, vous ne voudriez pas me faire du mal, et tout cela m'en fait. C'est mon cœur qui vous parle, comme un ami le fait à son ami. »

Malgré les adoucissemens de la forme, ces observations déplurent sans doute à Francy, qui était fier, un peu capricieux en sa qualité de malade, et qui entretenait ses trois chevaux à ses frais ; car, dans la lettre qui suit celle que nous venons de citer, Beaumarchais, si guerroyant au dehors, mais qui aimait avant tout la paix dans son intérieur, lui répond amicalement : « Personne ne m'entend ni ne veut m'entendre. Eh bien ! faites à votre

fantaisie, n'en parlons plus, et portez-vous bien ; c'est le principal. »

La santé de ce jeune homme, atteint d'une maladie de poitrine, déclinait de jour en jour. Il était allé passer quelque temps à Dunkerque chez des amis. L'auteur du Barbier, au milieu de tous ses travaux, trouve le temps de se transformer pour son Francy en médecin, et il lui écrit cette lettre qui me semble empreinte d'un caractère de bonté touchante en raison même des artifices délicats que Beaumarchais emploie pour décider son jeune ami à suivre un traitement rigoureux.

« Paris, ce 26 août 1783.

« Mon pauvre Francy, vous n'êtes qu'une bête de dire que je vous oublie ; mais comme vous êtes une bête malade, je vous pardonne. Si vous vous occupez de votre santé autant que je le fais, vous vous rétablirez assez promptement. Il faut seulement, mon ami, que vous n'ayez nulle pitié de vous-même, et que vous fassiez rigoureusement ce que je vais vous prescrire.

« J'ai eu deux conférences très graves avec M. Seiffert, votre médecin. Il n'a pas approuvé la saignée du pied, quoiqu'il ne vous l'ait pas écrit : il a craint de faire travailler votre esprit, et il a tourné autour du pot sur cet objet ; mais moi, avec qui il faut toujours parler net, voici ce que j'ai appris de lui pour résultat de sa théorie et de la belle expérience qu'il vient d'en faire sur M de Saint-Alban, qui était à la mort, — par conséquent bien autrement malade que vous, ayant la fièvre, l'extinction de voix, le marasme, crachant ses poumons, enfin désespérée et abandonnée de tout le monde. Écoutez-le raisonner : « L'âcreté de l'humeur qui se jette sur une partie affaiblie par accident, ou faible par na-

ture, forme enfin un ulcère où se porte toute l'acrimonie du sang ; mais alors le crachement et tous les accidens provenant de la partie affligée ne sont eux-mêmes qu'un mal local, et tous les remèdes qu'on leur porte pallient, adoucissent ce local, sans détruire le premier vice. Quelques efforts qu'on fasse, si la compassion pour le malade empêche d'aller au fait sur le principe du mal, il ne fait que durer plus long-temps, mais il reste incurable. Je ne connais donc (dit M. Seiffert) qu'un seul moyen, qui est de détourner l'humeur du cours entier qu'elle a pris sur une partie faible, et de la porter à l'extérieur, d'autorité, et même avec violence. En conséquence, notre médecin, sans égard pour tous les galans, parens, complaisans, etc., de notre jolie petite Saint-Alban, vous lui a flanqué deux vésicatoires aux deux bras. Ils ne rendaient pas assez, selon lui, il lui en a flanqué un sur les épaules, et si l'humeur n'eût pas abondamment donné, il allait lui en mettre un sur la poitrine. — Bourreau ! lui criait-on ; il allait son train. Enfin, mon ami, elle a moins toussé, moins craché, elle a dormi, a retrouvé l'appétit, et lorsqu'on s'apprêtait à la pleurer, il a fallu rire avec elle de son emplâtre universel, qui lui a sauvé la vie. Elle a souffert, mais quelle différence de sort ! Depuis six semaines, elle se porte au mieux : elle a repris sa chair, ses couleurs, sa voix pour parler et chanter. Voilà ce que j'ai sous les yeux. Seiffert vous condamne donc, et moi aussi, à revenir vous faire emplâtrer de vésicatoires, ou bien prenez sur vous de le faire, où vous êtes ; mais soyez sûr qu'après bien des raisonnemens nous convenons tous qu'il faut s'y soumettre, et que la santé future en dépend. Tout le reste est de la graine d'ignorant. « Je le ferais, dit Seiffert, sur moi-même tout à l'heure, si mon mal de poitrine ne s'était pas terminé. » Eh ! vite aux vésicatoires, mon

ami ! Criez, si cela vous soulage, ou revenez, et nous vous promettons de n'avoir nulle pitié de vos répugnances.

« Je ne puis trop remercier vos amis et les miens de tous les soins qu'ils prennent de vous ; mais si vous manquez tous de résolution pour notre terrible régime, revenez à nous, car il n'y a pas de temps à perdre. Souffrons quelques jours pour sauver l'édifice entier, et n'attendons pas que le danger soit plus pressant : c'est le vœu et l'ardent désir de votre ami.

« Caron de Beaumarchais. »

La sollicitude de Beaumarchais ne put sauver le jeune Francy, il mourut peu de temps après avoir reçu cette lettre, et son testament, que j'ai sous les yeux, contient un article qui, rapproché du passage déjà cité du testament de Julie, est un titre de plus en faveur de l'homme ainsi jugé par ses amis mourans. Après avoir distribué à sa famille la fortune assez considérable qu'il avait gagnée au service de son patron, Francy termine par ces lignes : « Je nomme, pour exécuter mon testament, M. Caron de Beaumarchais, mon ami ; les obligations que je lui ai ne me permettent de lui faire aucun legs, bien persuadé qu'il se portera à me rendre ce dernier service. » Il me semble qu'il y a quelque chose de flatteur pour Beaumarchais dans cette manière de motiver l'absence de legs en sa faveur et ce dernier service qu'on attend de lui.

Pour compléter le tableau de la vie de Beaumarchais à cette époque, il faudrait le montrer après la désastreuse bataille navale où le comte de Grasse perdit en 1782 la plus magnifique de nos flottes, s'enflammant d'un beau zèle au milieu de la consternation générale, envoyant dans tous les cafés de Paris des hommes

qui crient : Souscription ! souscription ! et qui proposent de remplacer ainsi les vaisseaux perdus, écrivant à toutes les chambres de commerce du royaume, leur adressant à chacune 100 louis et les pressant d'adopter son idée. Bientôt cette idée se répand comme une traînée de poudre : chaque ville, chaque corporation offre un vaisseau, et le désastre éprouvé par notre marine est réparé avec une rapidité merveilleuse. Beaumarchais court lui-même dans toutes nos villes maritimes pour activer et échauffer ce mouvement patriotique. M. de Vergennes lui écrit : « Comme ministre je n'ai pas le droit d'approuver, mais comme citoyen j'applaudis de tout mon cœur au sentiment énergique que vous communiquez à vos compatriotes… Quelque succès que puisse avoir votre démarche, elle n'en fait pas moins d'honneur à votre zèle, et c'est avec bien de la satisfaction que je vous en fais mon compliment. » L'amiral d'Estaing, qui s'est rendu avec Beaumarchais à Bordeaux, enchanté de la coopération de l'auteur du Barbier de Séville, lui écrit de son côté dans son style toujours un peu facétieux : « Lorsque le cerveau de feu Jupiter accoucha de la belligérante Minerve, il lui fallut certainement une accoucheuse comme vous. » Et Beaumarchais, continuant la métaphore, répond à l'amiral : « Votre sage-femme, comme vous m'appelez, n'eût fait faire à son Jupiter qu'une fausse-couche au lieu d'une Minerve, si, en dévorant tout ce qui n'allait pas au but, elle n'eût mis beaucoup d'onction et d'indulgence pour tout ce qui peut y servir. » À travers ces élans patriotiques, on aurait à montrer Beaumarchais se livrant aux spéculations commerciales les plus diverses : — établissement d'une caisse d'escompte, association avec les frères Périer pour la fondation de la pompe à feu de Chaillot, etc. ; — mais cela nous entraînerait trop loin : de toutes ses affaires de commerce qui datent de cette époque, une seule,

par son importance littéraire et historique et par les divers incidens qui s'y rattachent, nous semble mériter une attention particulière : c'est à celle-là que nous nous arrêterons.

Il fallait un homme aussi aventureux que Beaumarchais pour oser entreprendre en 1779 d'imprimer et de publier les Œuvres Complètes de Voltaire. Comme opération de librairie, c'était la plus forte qui eût été tentée jusque-là. L'Encyclopédie n'a que trente-trois volumes, et il s'agissait ici de produire presque en même temps une édition en soixante-dix volumes in-8 et une édition in-12 à meilleur marché en quatre-vingt-douze volumes. Ce n'est pas précisément le nombre des volumes qui rendait cette opération effrayante pour tout autre que pour l'auteur du Barbier. Il y avait une difficulté bien plus grave encore : la moitié à peu près des ouvrages de Voltaire était prohibée en France. Ces ouvrages prohibés n'en circulaient pas moins assez librement ; mais de temps en temps le gouvernement se croyait tenu de faire acte de rigorisme : on brûlait des éditions, et ceux-là même qui souvent achetaient et lisaient ces ouvrages avec le plus d'avidité envoyaient pour l'exemple en prison les marchands qui les vendaient. C'est un des caractères essentiels des sociétés qui menacent ruine que ce désaccord choquant entre ce qui est défendu par la loi et ce qui est non-seulement toléré, mais approuvé et recherché par les mœurs.

Une édition complète des ouvrages de Voltaire ne pouvait donc s'imprimer en France, mais elle avait besoin de pouvoir y pénétrer avec quelque sécurité ; un coup de rigueur eût été mortel à une entreprise aussi vaste. D'un autre côté, vu l'importance et le fracas de l'opération, comment espérer qu'elle ne soulèverait pas beaucoup de clameurs et que le gouvernement, même dans

l'hypothèse où il serait favorable, n'aurait pas la main forcée ? C'était une chance que nul libraire n'osait courir. Panckoucke, qui avait acheté des héritiers de Voltaire ses manuscrits inédits, et qui se proposait d'abord de faire cette édition générale, trouva l'entreprise trop dangereuse et vint l'offrir à Beaumarchais. Si j'en crois le manuscrit inédit de Gudin, l'impératrice Catherine de Russie aurait fait proposer à Panckouke d'imprimer à Saint-Pétersbourg même la collection des œuvres de Voltaire :

« Beaumarchais, dit Gudin, jaloux de l'honneur de son pays, ne fut pas plus tôt informé des démarches que faisaient les agens de l'impératrice, qu'il courut à Versailles remontrer au comte de Maurepas quelle honte ce serait pour la France de laisser imprimer chez les Russes les ouvrages de l'homme qui avait le plus illustré la littérature française. Ce ministre en fut vivement frappé ; mais, placé entre les deux grands corps du clergé et du parlement, il appréhendait leur opposition et les clameurs de ces esprits timides qui trop semblables aux oiseaux de la nuit (c'est toujours Gudin qui parle), s'effarouchent à l'éclat du jour. Après quelques momens de silence et de réflexion, M. de Maurepas dit à Beaumarchais : « Je ne connais qu'un seul homme qui osât courir les chances d'une telle entreprise. — Et qui, monsieur le comte ? — Vous. — Oui, sans doute monsieur le comte, je l'oserais ; mais quand j'aurai exposé tous mes capitaux, le clergé se pourvoira au parlement, l'édition sera arrêtée, l'éditeur et les imprimeurs flétris, la honte de la France complétée, et rendue plus ostensible. » M. de Maurepas promit la protection du roi pour une entreprise qui aurait l'assentiment de tous les bons esprits et qui intéressait la gloire de son règne. »

Je ne suis pas bien sûr que M. de Maurepas se soit exprimé ainsi, et il me paraît que Gudin lui prête un peu son philosophique langage ; mais ce qui est certain, c'est que le vieux ministre, aussi voltairien que Voltaire, accorda à l'opération son patronage secret, et que jusqu'à la fin elle se poursuivit, comme on le verra, avec la complicité permanente du directeur général des postes.

Ce serait nous écarter trop de notre sujet que de discuter ici la question tant de fois rebattue de l'influence des ouvrages de Voltaire ; nous sommes de ceux qui pensent que les vérités vraies, en religion, en morale ou en politique, ont assez de force pour résister par elles-mêmes aux assauts de l'esprit de licence et d'erreur, cette lutte éternelle entre la vérité et l'erreur est non-seulement la loi du monde moral, mais en quelque sorte le creuset où la vérité s'éprouve, et d'où elle se dégage épurée et rajeunie. Ce n'est donc pas la vérité qui a péri sous les coups de Voltaire. Toute la partie de ses ouvrages où il n'a été que l'écho des travers et des vices de son temps est déjà à peu près morte et enterrée ; il n'en est pas moins vrai que ceux qui le maudissent de nos jours comme une personnification de Satan reproduisent chaque matin, surtout quand ils croient en avoir besoin pour eux-mêmes, un assez bon nombre d'idées justes qu'il a contribué plus que personne à mettre en circulation. La collection de ses œuvres ressemble à cette statue dont il est question dans la Vision de Babouc, qui était composée « de tous les métaux, des terres et des pierres les plus précieuses et les plus viles. » Aussi le temps a-t-il rongé et détruit une partie de la statue. Il n'est pas aujourd'hui beaucoup de personnes qui, à moins d'y être forcées, lisent les quatre-vingt-douze volumes de l'édition de Beaumarchais. Quant à lui, il se crut obligé de recueillir avec une dévotion scrupuleuse tout ce

qui, durant plus de soixante-cinq ans, était sorti de la plume intarissable de Voltaire. Pour donner plus de solennité à cette opération, qui était alors un événement, il fonda, sous le titre pompeux de Société philosophique, littéraire et typographique, une société qui se composait de lui tout seul (« la société, qui est moi, » dit-il dans une de ses lettres intimes), et en même temps, pour n'effaroucher la jalousie de personne, il s'intitula modestement correspondant général de cette société idéale. Il acheta cent soixante mille francs au libraire Panckouke des manuscrits inédits qui ne contenaient guère qu'un morceau véritablement intéressant, les fragmens de la Vie de Voltaire écrits par lui-même. Il dépêcha un agent en Angleterre pour faire l'acquisition, moyennant 150,000 livres, des caractères d'imprimerie les plus estimés de l'époque, ceux de Baskerville ; il en expédia un autre en Hollande pour y étudier la fabrication du papier ; il acheta trois papeteries dans les Vosges, et enfin il s'occupa de chercher hors de France et sur la frontière quelque terrain neutre où il pût fonder avec sécurité un vaste établissement de typographie.

Le margrave de Bade possédait à Kehl un vieux fort, aujourd'hui démoli, dont il ne tirait aucun parti ; Beaumarchais lui demanda l'autorisation de s'établir dans ce fort, en payant, bien entendu, et d'y réunir beaucoup d'ouvriers qui dépenseraient dans son margraviat tout l'argent qu'ils gagneraient à imprimer Voltaire. La proposition était séduisante ; mais il se présentait des difficultés. Beaumarchais, homme de précaution, demandait que le prince s'engageât par écrit, en cas de procès, à permettre que la société eût recours contre lui sur les biens qu'il possédait en Alsace ; le margrave s'y refusa, et Beaumarchais renonça à sa prétention. Le margrave, à son tour, exigeait de Beaumarchais une petite concession qui n'était rien moins que le droit de supprimer

tout ce qui, dans les ouvrages de Voltaire, serait par trop offensant pour la religion et les mœurs, promettant d'ailleurs de n'user de ce droit qu'avec une extrême modération. Gudin prétend malignement que ce qui inquiétait surtout le margrave, c'était de passer pour complice des insolences de l'auteur de Candide à l'égard de l'illustre famille de Thunder-ten-Tronck en particulier et des petits princes de la Germanie en général. Quoi qu'il en soit, après bien des débats, Beaumarchais envoie son ultimatum au margrave sous la forme d'une lettre ostensible que son agent de Kehl est chargé de communiquer à son altesse. Cette lettre me semble assez curieuse par son effronterie. Pour apprécier l'originalité des passages un peu impertinens qu'elle contient, il faut se figurer l'agent de Beaumarchais lisant avec un grand sérieux ce document officiel au margrave de Bade :

« Paris, ce 25 février 1780.

« La requête, monsieur, que vous nous avez envoyée, comme étant présentée en notre nom à son altesse monseigneur le margrave de Bade, a été lue et approuvée par toute la société.

« Les objections dont vous nous avez rendu compte sont de deux sortes. La première, qui regarde les biens de S. A. en Alsace, nous paraît absolument levée par votre réponse, que nous approuvons tous. La deuxième, qui regarde la mutilation des œuvres de l'homme célèbre, n'est pas en notre pouvoir, quand elle serait dans notre volonté. Vous auriez pu vous rappeler qu'une des conditions de la vente qu'on nous a faite de ces manuscrits est que nous ne nous donnerons aucune liberté sur les ouvrages du grand homme. C'est lui tout entier que l'Europe attend, et si nous lui ôtions les cheveux noirs, ou blancs, selon l'opinion de chaque moraliste, il resterait chauve, et nous ruinés.

« La France, Genève, la Suisse, la Hollande, fourmillent des œuvres qu'on voudrait que nous retranchassions de cette édition. Il faudrait peut-être en effet qu'on s'y obstinât, si nous les imprimions séparément, comme on les donne partout ; mais s'il se trouve, dans soixante volumes d'œuvres complètes quelques passages ou même quelques morceaux entiers qui, en faisant le charme des uns, choquent l'austérité des autres, il est impossible à des éditeurs d'œuvres complètes de les en distraire.

« Je n'entends pas bien quel principe porterait un gouvernement à une telle rigueur. S'il détruisait par là ce qui lui déplaît, et si l'autorité de chaque administration avait une influence universelle, il y aurait une conséquence rigoureuse dans ces sortes de prohibitions ; mais, comme en parcourant le monde, on change de mœurs, de goûts et d'opinions avec les derniers chevaux de chaque frontière, l'homme qui écrit pour tous, ou la compagnie qui promet un célèbre auteur complet, ne peuvent se soumettre à aucune de ces restrictions particulières.

« Montaigne, qui s'imprime partout avec privilège, s'est bien donné d'autres libertés. Son chapitre de la Boîteuse, celui où il a inséré un vers portant un gros mot bien obscène et mis exprès par lui, pour être à son tour, dit-il, un livre de boudoir, n'ont jamais été retranchés de ses œuvres ; l'éditeur qui voudrait aujourd'hui les soustraire serait déshonoré comme un sot, et personne n'achèterait son édition. Il doit en être ainsi de tous les grands hommes. Vous avez fort bien dit que toutes ces défenses, portant sur les blasphèmes et les écrits contre les mœurs, ont une latitude trop étendue pour qu'on s'y oblige sans spécification ; cela ouvre trop de voies à la persécution. M. de Voltaire, le premier homme de notre siècle, avait ses opinions à lui. Il les expri-

mait avec toute la liberté philosophique et le goût exquis dont il a toujours été le modèle. Quel blasphème peut-il se trouver dans tout cela ? Il a dit son sentiment sur tous les gouvernemens, sur toutes les sectes, et son grand système étant la tolérance universelle, on ne peut rien ôter à ce grand homme, qu'on n'affaiblisse tout son ensemble. Les contes de La Fontaine, avec des estampes, ont été imprimés à Paris avec privilège du roi, parce qu'il y a longtemps qu'on sent qu'il est absurde de défendre ce qui est dans les mains de tout le monde et ce qui fait les délices des gens de goût.

« La société pense donc que, quelque bien qui résultât pour elle de l'emplacement de Kehl, son premier bien est la sécurité dans ses travaux, et qu'elle doit préférer le prince assez philosophe pour attirer dans ses états le plus magnifique établissement de littérature, dont tout l'avantage est pour son pays, à l'administration assez rigoureuse pour balancer de si grands avantages par des considérations classiques ou de controverse. Nous pourrions être arrêtés au milieu d'une dépense de plusieurs millions, parce qu'un philosophe a badiné légèrement sur ce qu'on appelle Cantique des Cantiques, morceau par lui-même si étrange qu'on n'a jamais osé le faire lire à des yeux pudibonds et le faire entendre à des oreilles un peu chastes ! Que deviendrait la philosophie ? que deviendraient nos fortunes ? Et combien les Anglais, les Hollandais, les Suisses, les Genevois et même les contrefacteurs français riraient de nous, en profitant de nos dépouilles, d'avoir été nous établir dans des états où l'on nous fait de si dures conditions, pendant qu'on nous offre, à quelques pas plus loin, toute la liberté dont on est bien sûr qu'une société formée sur d'aussi nobles principes n'abusera jamais !

« Remerciez donc, monsieur, toutes les personnes qui vous ont montré de la bienveillance ; rendez grâce à son altesse, de la part de la société, pour la bonne volonté qu'elle a daigné vous témoigner ; mais cet établissement est trop considérable pour que des obstacles de la nature de ceux qu'on nous oppose nous permettent de le fonder dans des états où on leur donne autant d'importance.

« Vous avez offert de n'imprimer les œuvres d'aucun auteur vivant, benè sit ; de ne vous jamais prévaloir sur les terres du prince en Alsace, benè sit ; de ne pas ajouter un mot aux œuvres du grand homme qui puisse choquer les opinions ou les mœurs très austères de notre siècle timoré, benè sit ; mais nous ne châtrerons point notre auteur, de crainte que tous les lecteurs de l'Europe qui le désirent tout entier ne disent à leur tour, en le voyant ainsi mutilé : Ah ! che schiagura d'aver lo senza… Et quels sots pédans étaient ses tristes éditeurs !

« Nous vous saluons tous, et moi qui me rends l'organe de la Société philosophique, je suis avec tous les sentimens que vous me connaissez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Caron de Beaumarchais. »

Le margrave de Bade, voyant qu'il fallait absolument choisir entre des scrupules de moralité et les avantages de sa location de Kehl, apprenant d'ailleurs qu'un autre prince allemand, celui de Neuwied, paraissait disposé à s'arranger avec Beaumarchais, se résigna à faire capituler la morale et à laisser imprimer Voltaire sans mutilation. La vérité m'oblige à ajouter un fait qui n'est pas connu : c'est que Beaumarchais, assez semblable en cela à son

patron Voltaire, tout en ne cédant rien aux scrupules moraux d'un petit prince allemand, ne manquait pas de complaisance quand la question de vertu n'était pas en jeu. Ainsi le même homme qui refusait d'abandonner au margrave de Bade la paraphrase du Cantique des Cantiques consentait, pour plaire à Catherine II, à cartonner la correspondance de l'impératrice avec Voltaire, qui par conséquent a subi des suppressions, et à s'imposer pour cela un supplément de dépenses dont je le vois solliciter en vain le remboursement dans une lettre au prince de Nassau, en date du 6 octobre 1790 :

« Je vous avais prié, mon prince, de savoir de sa majesté l'impératrice si elle avait donné quelque ordre au sujet du dédommagement équitable que l'on m'a garanti en son nom, lorsque j'ai promis à MM. de Montmorin et Grimm de mettre des cartons à tous les exemplaires de toutes les éditions de Voltaire aux endroits où sa majesté a paru le désirer. Je vous avais donné une lettre où ces détails étaient bien exprimés, où je marquais comme un fait avéré que nous avions été obligés de réimprimer 412,000 pages pour mettre toutes nos éditions dans l'état où elle les voulait ; que cette dépense, jointe au remuage et travaux de reliure de cette immense collection, nous avait coûté plus de 15,000 livres. Depuis plus de deux ans, on ne m'a pas répondu un mot à ce sujet. »

Surveiller la fabrication, l'impression et la publication de ces 162 volumes (pour les deux éditions) tirés à 15,000 exemplaires, les introduire en fraude, à la vérité avec la connivence du pouvoir, mais sous le coup d'un danger permanent de prohibition, c'était une entreprise singulièrement laborieuse pour un homme déjà écrasé par tant d'autres occupations. Beaumarchais semble

quelquefois plier sous le fardeau. « Me voilà, s'écrie-t-il, obligé d'épeler sur la papeterie, l'imprimerie et la librairie. » Cependant il apprend assez vite ce nouveau métier, et ce n'est pas une des parties les moins intéressantes de sa correspondance que celle où il discute de Paris avec son agent de Kehl tous les détails de cette immense opération. Cet agent, nommé Le Tellier, était un jeune homme très intelligent, qui avait beaucoup contribué à monter la tête à Beaumarchais et à le décider à entreprendre cette édition en se faisant fort de le débarrasser des soucis de l'exécution matérielle, mais il avait l'esprit un peu chimérique : il voulait rattacher à l'édition de Voltaire toutes sortes d'entreprises ; il était de plus très susceptible et très impérieux avec ses subordonnés. Beaumarchais le dirige, le contient, l'adoucit, et se montre, dans l'abandon de ces lettres intimes, non-seulement plein de raison et souvent très spirituel, mais plein de douceur, de bonté, dominé en tout par un sentiment de loyauté commerciale dont il est impossible de ne pas être frappé.

« Paris, ce 10 mars 1780.

« Quand je vous écris, mon cher, c'est absolument comme si je vous parlais. Mon style est teint de la couleur de mon esprit, et vous devez me répondre comme lorsque nous conversons. Je ne vous ai point fait de reproches de négligence, mais peut-être de trop embrasser, et c'est la crainte de mal étreindre qui me ramène sans cesse à ces réflexions…

« Tout ce que nous entreprenons se charge de vues pénibles, et nous ne marchons pas assez simplement pour aller au but dans les temps donnés. Comment voulez-vous, par exemple, que nous promettions pour les premiers mois de 1782 une édition qui n'a encore ni feu ni lieu en mars 1780, dont les moulins à papier

sont à faire, les caractères à fondre, les presses à monter et l'établissement à former ?

« Voilà déjà un an de perdu, à peine nous reconnaissons-nous. Votre échantillon de papier numéro 3 est si médiocre, que c'est se moquer d'en vendre les exemplaires à 6 francs le volume. En se passant ainsi la médiocrité sur tous les points, à mesure que les obstacles se présentent, vous n'offrirez qu'une édition très inférieure au public mécontent, et j'avoue que cette frayeur qui me saisit au milieu des promesses que je fais à tout le monde et de l'espoir d'une belle chose qui m'avait échauffé le cœur, cette frayeur du médiocre, dis-je, empoisonne ma vie. Voilà du papier plus qu'inférieur pour l'in-8 ; voilà des caractères qui, non lissés sur ce maigre papier, n'auront aucune grâce, et les libraires, offensés de notre éloignement à nous servir d'eux, vont nous accabler de sarcasmes et de reproches publics. J'avoue que je ne les soutiendrais pas… Je ne sais pas ainsi m'arranger avec moi-même et me contenter de moins à mesure que je vois la difficulté de donner plus. Ce n'est pas là ce que j'ai cru, et le comble du ridicule serait, je l'avoue, d'avoir embrassé une branche honorable, si elle était belle, pour être rangé dans la classe des vils imposteurs et spéculateurs en éditions, tels que je vois traiter et traite moi-même tous ceux qui trompent le public en cette partie. Si vous m'avez entraîné par ma confiance en vos lumières et ressources en ce genre de travaux, ne me laissez pas du moins tomber au-dessous de mes engagemens envers le public : vous auriez empoisonné une carrière, qui n'avait nul besoin de livres pour être honorable, et je serais désolé que le seul fruit de l'amitié que vous m'avez inspirée devînt aussi amer pour moi…

« Échauffé par les facilités que vous m'avez montrées à faire une belle chose, honorable aux lettres et à moi-même, je me suis laissé engager sans connaître rien aux détails qui pouvaient accélérer, ou retarder, ou même anéantir le succès que vous vous promettiez. Tout le monde s'accorde à dire que vous n'aurez pas fini dans quatre ans, et quand je prends la parole pour combattre cette opinion, on rit et on dit : Vous verrez, vous verrez.

« Faire attendre est un mal, mais faire attendre pour donner du médiocre est cent fois pis. Je crains que vous ne vous flattiez, et ces mélanges de papiers médiocres me paraissent du plus mauvais augure.

« Je vous montre mon anxiété, parce qu'au milieu des occupations les plus graves et les plus tyranniques pour mon temps, cette affaire ajoute au mal qui m'enveloppe. Son exécution me paraît pénible, au point que je tremble pour les prédictions fâcheuses qu'on nous fait de toutes parts. Vous vous flattez que vos papiers s'embelliront en les manipulant, et moi, je vois que nous allons montrer la corde, dès le prospectus, en donnant pour modèle votre numéro 3 à 6 francs le volume.

« Après vous avoir dit tout ce que je crains, je reviens à l'encouragement. Ne vous passez rien sur la médiocrité, car c'est là où l'on vous attend ; et sans tourner autour de petites espérances incertaines, prenez un parti net sur chaque chose, de façon que vous sachiez absolument à quoi vous en tenir, car la médiocrité est un mal auquel je ne consentirai jamais… »

Plusieurs lettres portent particulièrement sur le caractère intraitable de ce Le Tellier ; les ouvriers qu'il emploie le nomment le tyran de Kehl, ils sont souvent mécontens et reviennent en

France ; de toutes parts, on se plaint de lui, et Beaumarchais s'évertue à lui enseigner comment on doit conduire les hommes.

« Paris, ce 21 mai 1781.

« … Les gens de Kehl, lui écrit-il, me paraissent bien enflammés contre vous. Il n'en faut pas plus quelquefois pour traverser la meilleure entreprise. Je crois que vous avez toujours rigoureusement raison ; mais, de l'optique où je vous regarde, il me semble que la raideur de vos argumens et la fierté de votre maintien éloignent souvent de vous ceux qu'un peu plus de douceur vous conserverait. — Quelque opinion que j'aie de votre zèle et de vos talens, comme vous ne pouvez tout faire, l'art de vous conserver des adjoints pour aider à la besogne me paraît souvent vous manquer. Figurez-vous que je n'ai pas reçu une seule lettre, depuis que vous vous mêlez du Voltaire, qui ne m'apporte un reproche sur vous, soit qu'elle vienne de Paris, ou de Londres, ou des Deux-Ponts, ou de Kehl ! Enfin, de quelque endroit que ce soit, je suis perpétuellement attaqué. Il est impossible de n'en pas conclure qu'avec la meilleure intention du monde vous vous isolez par je ne sais quoi de dédaigneux qui offense les hommes ordinaires, lesquels jugent toujours de l'homme par l'écorce. Vous me direz que ce n'est pas votre faute si vous êtes aussi mal entouré ; mais je vous répondrai que la masse du peuple et des ouvriers est la même partout, que partout on fait des établissemens avec des instrumens qui ne valent pas mieux que ceux que vous employez, et qu'en général tous les reproches qu'on fait de vous ont pour principe un air de supériorité dédaigneuse qui désoblige tout le monde. Cette inflexible hauteur est ce qui vient de perdre M. Necker. Un homme a beau avoir les plus grands talens : dès qu'il vend sa supériorité trop cher à ceux qui lui sont subordon-

nés, il s'en fait autant d'ennemis, et tout va au diable sans qu'il y ait de la faute de personne… Ce que vous devez conclure de tout ceci, c'est que, modéré, conciliant et circonspect, je puis au moins vous servir d'exemple sur la manière dont on traite avec les hommes, et qu'il serait fort à désirer que chacun pût dire de vous ce que je suis déterminé à vous mettre toujours dans le cas de dire de votre serviteur et ami

« Caron de Beaumarchais. »

Il fallut trois ans à Beaumarchais pour organiser une entreprise montée sur un plan aussi vaste. Indépendamment des difficultés matérielles, il était nécessaire de faire un triage entre les nombreux ouvrages imprimés ou manuscrits attribués à Voltaire et dont plusieurs n'étaient pas de lui, d'élaguer ou de fondre ensemble les morceaux faisant double emploi, de recueillir la correspondance de l'auteur et de faire un choix parmi ses lettres. Cette direction littéraire de l'entreprise, comprenant à la fois la révision des manuscrits et des épreuves, la rédaction des commentaires et des notes, fut confiée à Condorcet, qui, au dire de La Harpe, s'en acquitta assez mal ; il semble en effet que les commentaires de Condorcet ne sont pas merveilleux. Quant à Beaumarchais, il n'intervint dans cette partie du travail qu'avec une modestie et une réserve, qu'on n'attendrait pas d'un éditeur-propriétaire et écrivain lui-même, pouvant avoir pour son compte des prétentions littéraires et se laisser induire à parler souvent de lui à propos de Voltaire. Les notes de Beaumarchais sont très rares dans cette édition de Kehl ; elles ne portent en général que sur des faits, mais elles sont parfois assez originales.

C'est seulement en 1783 (quoique le prospectus datât de 1780) que les premiers volumes de l'édition de Voltaire commencèrent

à paraître. — Beaumarchais ne négligeait rien pour affriander les souscripteurs ; non content de faire tout le bruit possible dans les gazettes étrangères, il inventa un procédé souvent imité depuis sous diverses formes : il offrit des primes en médailles et en loterie. Un fonds de 200,000 francs fut consacré par lui à former quatre cents lots en argent en faveur des quatre mille premiers souscripteurs, et quoique ce chiffre de souscripteurs n'ait jamais été atteint, la loterie annoncée fut exactement tirée aux époques fixées. Les deux éditions ne purent être terminées qu'en sept ans. Cette lenteur s'explique et par les nombreuses tribulations personnelles que Beaumarchais eut à subir durant cette période et par divers obstacles inhérens à l'opération elle-même. Il avait compté sur la protection du premier ministre, auprès duquel il jouissait d'une faveur marquée ; mais M. de Maurepas mourut en novembre 1781, et l'éditeur de Voltaire perdit en lui un appui contre les attaques du clergé et du parlement. Le premier de ces deux corps se plaignit plusieurs fois au roi de la tolérance que témoignait le ministère en faveur des ouvrages d'un adversaire de l'église ; le second ne poussa pas, je crois, le zèle jusqu'à une poursuite en forme. On fit cependant circuler une brochure très violente, intitulée Dénonciation au Parlement de la Souscription pour les Œuvres de Voltaire, avec cette épigraphe : ululate et clamate. Beaumarchais répondit à cette brochure dans les journaux étrangers en plaisantant sur l'épigraphe, et il n'en continua pas moins sa publication. La vérité est qu'à cette époque il ne se trouvait plus dans les âmes des gouvernans assez de convictions en aucun genre pour les pousser à une attaque sérieuse et suivie contre une entreprise dans laquelle Beaumarchais avait l'opinion pour complice. L'éditeur de Voltaire eut seulement à combattre des tracasseries accidentelles, et il ne cessa de trouver des auxi-

liaires au sein du pouvoir lui-même. Il avait perdu M. de Maurepas, mais il avait conquis M. de Calonne et surtout le frère du ministre, l'abbé de Calonne, auquel il donnait de très bons dîners, et qui en revanche lui prêtait main-forte pour faciliter l'introduction et la circulation du Voltaire.

« J'ai l'honneur de vous adresser, monsieur l'abbé, lui écrit Beaumarchais en septembre 1786, une nouvelle lettre que nous recevons de Kehl, avec la copie d'une lettre de M. le garde des sceaux aux fermiers généraux, et celle d'une lettre des fermiers à leur directeur de Strasbourg, lequel, étant en ce moment à Paris, peut prendre les ordres ou arrangements nécessaires à l'introduction du Voltaire. Sitôt que vous aurez quelque chose à m'apprendre à cet égard, ne me le laissez pas ignorer ; j'ai la preuve en main que c'est d'accord avec les ministres du roi que j'ai commencé cette grande et ruineuse entreprise, qui me tient plus de deux millions en dehors, avec le risque affreux de les perdre. Il s'agissait alors de l'honneur de la nation et de l'émulation de plusieurs arts qui nous mettaient dans la dépendance de l'étranger. Aujourd'hui c'est une persécution qui n'a pas d'exemple, quoiqu'on m'eût bien promis qu'il n'y en aurait jamais. Vous connaissez ma tendre et vive reconnaissance.

« Beaumarchais. »

La persécution ne fut ni bien durable, ni bien sévère, à en juger par la lettre suivante, qui, en nous donnant la date exacte de la publication du dernier volume des Œuvres complètes de Voltaire, constate en même temps la connivence du gouvernement durant toute l'opération. Elle est adressée par Beaumarchais au directeur général des postes, M. d'Ogny :

« Paris, le 1 septembre 1790.

« Je ne pourrai plus vous offrir que de stériles remerciemens pour tous les bons offices que vous nous avez rendus dans les temps les plus difficiles. Ce volume de la Vie de Voltaire, que j'ai l'honneur de vous adresser, est le complément de notre ouvrage.

« Mais, monsieur, je n'oublierai jamais que, sans votre obligeante assistance, nous serions restés en chemin, et que, morts à la peine, nous n'aurions pu donner à l'Europe impatiente la collection des œuvres du grand homme. Cette audacieuse entreprise me coûte plus d'un million de perte en capitaux et intérêts ; mais grâce à vous, monsieur, j'ai tenu mes paroles données, et c'est une consolation pour moi. Quelques accessoires arriérés occupent encore nos presses. Tout ce qui en sortira vous sera présenté, monsieur, comme un léger tribut de ma reconnaissance.

« Je vous salue, vous honore et vous aime,

« Beaumarchais. »

Cette lettre et plusieurs autres prouvent aussi que de toutes les spéculations de Beaumarchais, l'édition de Voltaire fut une des plus malheureuses. Comptant sur un succès d'enthousiasme, il avait tiré à 15,000 exemplaires, et il eut à peine 2,000 souscripteurs. Soit que l'édition antérieure à la sienne, celle de Genève, par Cramer, bien que très incomplète, lui eût nui, soit que la lenteur de l'opération eût refroidi le public, soit que le fanatisme pour Voltaire fût déjà un peu tombé, soit enfin que l'état d'agitation dans lequel entra bientôt la France rendît les lecteurs moins disposés à une acquisition aussi coûteuse, toujours est-il que Beaumarchais se trouva en perte des frais énormes qu'il avait faits, et qu'après la dissolution de son établissement de Kehl, où

il imprima encore une édition de Rousseau et quelques autres ouvrages, il lui resta pour tout bénéfice de son métier d'éditeur des masses de papier imprimé qu'il dut entasser dans sa maison du faubourg Saint-Antoine, et qui lui attirèrent plus tard des visites peu amicales du peuple souverain, persuadé que l'auteur du Barbier de Séville accaparait du blé ou des fusils, et tout étonné de ne trouver que des alimens ou des armes d'une nature purement spirituelle.

Le désagrément d'une spéculation manquée se reflète dans la correspondance de Beaumarchais au sujet de l'édition de Voltaire : il n'est pas toujours de bonne humeur, et comme c'est à lui que s'adressent de tous les points de la France des souscripteurs souvent peu polis ou injustes dans leurs réclamations, il entretient avec eux une correspondance commerciale qui parfois ne laisse pas d'être piquante. Voici, par exemple, un libraire de Versailles, M. Blaizot, qui lui transmet un billet écrit par un de ses cliens et ainsi conçu :

« Plusieurs personnes ont quinze nouveaux volumes de la suite de Voltaire, et on m'assure même que cette édition est complétée par Beaumarchais. Si cela est vrai, je vous prie, monsieur Blaizot, de me procurer la suite de ma souscription, l'argent est tout prêt.

« H... »

Beaumarchais, qui était sans doute mal disposé en ce moment, trouve le billet de M. H. incivil, et répond par le billet suivant :

« Monsieur Blaizot, dites à H... qu'il aura ses quinze volumes quand la cessation des proscriptions permettra qu'on les livre à

tout le monde. Si j'ai donné à quelques Français la préférence dangereuse de leur faire arriver de Kehl ces quinze volumes avant le temps, c'est qu'ils l'ont demandée d'un ton qui convenait à Beaumarchais. Je ne connais pas H..., mais à son style je juge que H... est l'initiale de Huron.

« Caron de Beaumarchais. »

Ailleurs, ce sont des négocians de Bordeaux qui se souviennent très tard qu'ils ont souscrit à la première livraison du Voltaire, et qui la réclament impérieusement. Réponse de Beaumarchais :

« MM. Betman et Desclaux, négocians à Bordeaux, sont de drôles de souscripteurs : c'est en avril 1791 qu'ils se réveillent en sursaut pour demander la première livraison des œuvres du grand homme, souscrites il y a douze ans, commencées il y a plus de sept ans, et achevées il y a plus de deux ans. Si cet ouvrage eût été relié en sucre ou en café, il y a longtemps que l'œuvre entière serait enlevée ; n'importe, elle leur est due... »

Plus loin, c'est M. Laustin, qui se dit président des traites foraines à Rethel-Mazarin en Champagne, et qui traite Beaumarchais du haut en bas en lui demandant toutes sortes d'explications, bien qu'il ne soit qu'un souscripteur de troisième main. Réponse de l'éditeur de Voltaire :

« Paris, ce 4 août 1789.

« Il n'y a peut-être que vous, monsieur le président, qui ne sachiez pas ce que nous avons appris à l'Europe entière, il y a près d'un an, par la voie des gazettes étrangères, les françaises nous étant alors fermées : savoir que toutes les éditions du Voltaire

sont achevées et en pleine livraison au dernier volume près, contenant sa vie et la table des matières qui sera distribuée à part.

« Il n'y a peut-être que vous, monsieur, qui ignoriez aussi que les deux loteries gratuites composant ensemble un présent de 200,000 francs fait par nous à nos souscripteurs ont été tirées publiquement à leurs époques, il y a plus de trois ans ; que pour l'édition in-8, tous les numéros portant un 4 à l'unité, et pour la deuxième édition in-12 tous ceux portant un 6 ont gagné des lots constatés en argent ou en exemplaires et qui sont payés à mesure qu'on se présente pour les recevoir.

« Il n'y a peut-être que vous enfin qui ne sachiez pas même qu'il reste à livrer aux souscripteurs de l'in-12 vingt-quatre volumes et non pas treize. On peut bien ignorer ces choses à Rethel-Mazarin en Champagne, quand on n'y lit pas les papiers publics ; mais ce qu'on doit savoir en tout pays, monsieur, c'est qu'avant de donner des leçons d'équité aux autres, on ferait bien d'examiner si l'on n'a pas besoin soi-même de quelques leçons de prudence, de discrétion et de politesse, car ce n'est pas assez d'être président des traites foraines à Rethel-Mazarin en Champagne, il faut être honnête avant tout : c'est une chose convenue.

« Mais puisque, malgré vos judicieux mécontentemens, vous voulez bien me faire encore la grâce de vous dire mon serviteur avec les sentimens les plus parfaits, permettez-moi, pour n'être point en demeure avec vous, de vous assurer que je suis avec la reconnaissance la plus exquise de vos leçons,

« Monsieur le président des traites foraines, etc., votre très humble, etc.,

« Caron de Beaumarchais,

« Soldat citoyen de la garde bourgeoise de Paris. »

Tel est le genre de conversation que Beaumarchais entretient avec les souscripteurs impolis. « Jugez, monsieur, écrit-il à un autre, quelle figure fait une sortie comme la vôtre à travers une affaire aussi ruineuse que compliquée, et dont tous les engagemens ont été remplis avec une fidélité scrupuleuse. » Nous devons sans doute à quelque vivacité analogue de Beaumarchais éditeur, réclamant un quatrain inédit de Voltaire, ce billet assez bien tourné d'un littérateur du temps, Cailhava. Ce billet n'est pas daté, mais il s'applique évidemment à l'édition de Voltaire :

« Ma foi, mon confrère en Thalie, je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, vous êtes un homme universel. Quand vous faites des drames, ils sont attendrissans ; quand vous faites des comédies, elles sont plaisantes. Êtes-vous musicien ? vous enchantez ; plaideur ? vous gagnez tous vos procès ; armateur ? vous battez les ennemis, vous vous enrichissez, vous discutez vos droits avec les souverains ; amant ? vous êtes toujours le même ; enfin devenez-vous éditeur ? vous l'êtes ; oh ! mais vous l'êtes comme tous les éditeurs ensemble, témoin la fin de votre billet. Je vous envoie le quatrain objet du traité, et suis, mon confrère en Thalie, votre très humble, etc.,

« Cailhava. »

Beaumarchais était bien en effet un homme universel, car c'est au milieu des tracas de sa vie d'agent politique, d'armateur, d'éditeur, de spéculateur en tous genres, c'est en suffisant à toutes les obligations qu'entraîne l'existence la plus répandue, qu'il trouvait encore le temps de consacrer une partie de ses soi-

rées à légitimer le titre un peu suranné de confrère en Thalie que lui donne Cailhava. « Ce qui le caractérisait particulièrement, dit Gudin, c'est la faculté de changer d'occupation inopinément et de porter une attention aussi forte, aussi entière sur le nouvel objet qui survenait que celle qu'il avait eue pour l'objet qu'il quittait. » Beaumarchais appelait cela fermer le tiroir d'une affaire. Essayons de l'imiter en ce point ; fermons ici le tiroir de l'édition de Voltaire et des spéculations en général, pour ouvrir celui des relations de société et des affaires de théâtre, à propos de cette comédie que tout le monde connaît, et qui est à elle seule un des grands événemens du XVIII siècle.

11

Nous sommes arrivés au point le plus élevé et le plus brillant de la carrière de Beaumarchais : il a atteint l'apogée de sa fortune, de sa célébrité, de son influence sur l'opinion. Après avoir constaté par l'expérience même de sa vie les inconvéniens d'un ordre de choses où l'intelligence réduite à ses seules forces ne peut guère se produire que par des chemins de traverse, il va se dédommager en quelque sorte des déboires sans nombre qu'il a subis pour conquérir une situation qui, en l'exposant à la jalousie de ses ennemis, ne le met pas à l'abri de leur dédain. Il va prendre à partie la société tout entière et l'amener à se prendre elle-même en ridicule. Il résumera pour un instant en lui les besoins de destruction ou de réformation qui agitent son siècle ; il appliquera avec une audace jusqu'alors inconnue le dissolvant de l'ironie à une forme sociale qui tombe de vétusté, et avec sa marotte et ses grelots, il ouvrira le chemin à de plus redoutables démolisseurs.

Il faut éviter cependant de s'exagérer, comme on le fait très souvent, les intentions révolutionnaires de l'auteur du Mariage de Figaro et par suite l'aberration d'un pouvoir qui tolérait des attaques dont les résultats seuls nous ont appris la portée. Nous jugeons aujourd'hui l'ouvrage de Beaumarchais d'après les événemens qui l'ont suivi, et nous sommes trop enclins à forcer, soit pour l'éloge, soit pour le blâme, la signification de cette comédie. En entreprenant d'embrasser dans une seule pièce de théâtre la critique de divers abus et de diverses conditions sociales que bien d'autres auteurs avant lui, depuis Molière jusqu'à Lesage, avaient déjà attaqués séparément, en conduisant cette attaque avec la vivacité audacieuse et même licencieuse qui caractérise son talent, Beaumarchais était loin de s'imaginer qu'il concourait à préparer un bouleversement général, et que la société était arrivée à un tel degré de faiblesse qu'une comédie assez peu saine à la vérité, mais ayant comme toutes les comédies la prétention de guérir, deviendrait un mal de plus qui contribuerait à emporter le malade.

Ce qu'on sait déjà de Beaumarchais prouve surabondamment, avec ce qu'on en lira plus tard, qu'il n'était pas un révolutionnaire bien farouche, et que les quatre ou cinq premiers articles par lesquels débute invariablement aujourd'hui toute constitution, même la plus mince, auraient suffi à satisfaire son tempérament politique. Disposé à fronder des vanités, des privilèges et des abus dont il avait souffert plus d'une fois, il n'était rien moins que disposé à pousser les choses à outrance, et à voir avec enthousiasme une commotion sociale qui allait bientôt le dépasser, le renverser et le ruiner au moment même où il touchait à l'âge du repos, et n'aspirait plus qu'à jouir en paix d'une opulence si laborieusement acquise. L'auteur du Mariage de Figaro écrivit donc

sa comédie avec des sentimens beaucoup moins subversifs que ne le supposent généralement ceux qui ignorent qu'il possédait à cette époque une fortune de plusieurs millions ; il l'écrivit les yeux fermés sur l'avenir, ne songeant qu'au plaisir présent de savourer un nouveau succès dramatique, de se venger des humiliations ou des injustices dont son esprit ni ses richesses n'avaient pu le garantir, de continuer avec plus de hardiesse la mission de Molière, de faire rire les petits aux dépens des grands, et d'amuser les grands eux-mêmes en intéressant leur amour-propre à ne pas se reconnaître dans un tableau un peu chargé des abus de la grandeur.

La société de son côté, c'est-à-dire la tête de la société, que Beaumarchais attaquait, n'avait pas plus que lui conscience du danger de ses attaques. Un estimable écrivain de nos jours, après avoir rappelé ce mot si connu de Beaumarchais : « Il y a quelque chose de plus fou que ma pièce, c'est son succès, » s'exprime ainsi : « Nous pouvons ajouter qu'il y a encore quelque chose de plus fou que ce succès, c'est le fait de la représentation autorisée d'un pareil ouvrage sous un régime qui n'était pas celui de la liberté. Un gouvernement qui tolère, qui protège même de pareils écarts, une société qui se laisse ainsi bafouer et qui est pour elle-même un agréable sujet de risée, déclarent de concert qu'ils n'ont pas l'intention de vivre. » C'est, ainsi que nous jugeons commodément et après coup les actes de nos devanciers en leur prêtant notre expérience ou nos idées. Quand le malade est mort et livré à l'autopsie, il n'est pas difficile de reconnaître la gravité de sa maladie et de signaler son imprudence. Les gouvernemens comme les sociétés ont toujours l'intention de vivre, mais rien n'est moins extraordinaire que de les voir se tromper sur la nature ou l'intensité des maux qui les travaillent ou des dangers qui

les menacent. La société officielle en 1783 ne se croyait nullement en péril de mort, malgré quelques prophéties plus ou moins sinistres, qui d'ailleurs n'ont manqué à aucune époque de notre histoire ; elle vivait joyeuse et comptait sur un lendemain avec beaucoup plus de sécurité que la société officielle d'aujourd'hui. Persuadée qu'elle était parfaitement de force à supporter une comédie satirique même très audacieuse, elle ne s'inquiétait guère plus des redoutables malices de Figaro qu'un seigneur du moyen âge ne s'inquiétait des insolences du fou chargé de distraire ses loisirs. Il est si vrai qu'à cette époque chacun marchait avec un bandeau sur les yeux, ignorant l'avenir et s'ignorant soi-même, que le seul homme peut-être qui ait pris au tragique les insolences de Figaro, et qui, non content de protester comme Suard au nom du bon goût et des bonnes mœurs, ait accusé avec indignation Beaumarchais de déchirer, d'insulter, d'outrager tous les ordres de l'état, toutes les lois, toutes les règles, est un homme qui devait lui-même, trois ans plus tard, faire à coups de massue ce que l'auteur de la Folle Journée faisait à coups d'épingle. Mirabeau, posant en 1786 comme défenseur des ordres de l'état et des lois de l'ancienne France contre Beaumarchais, est une de ces méprises qui donnent bien l'idée d'une situation que le père du fougueux orateur définissait à sa manière quand il disait : « Le colin-maillard poussé trop loin finira par la culbute générale. »

Il y avait alors dans les esprits, même les plus avancés, de telles illusions sur l'avenir, qu'au début de cette révolution qui devait d'abord se montrer si impétueuse et si effrénée, à cinq ans de distance du 21 janvier, le 9 octobre 1787, on voit Lafayette écrire à Washington une lettre dans laquelle, après avoir énuméré tous les symptômes du mouvement qui se prépare, il conclut ainsi : « Tous ces ingrédiens mêlés ensemble nous amèneront

peu à peu, sans grande convulsion, à une représentation indépendante et par conséquent à une diminution de l'autorité royale ; mais c'est une affaire de temps, et cela marchera d'autant plus lentement que les intérêts des hommes puissans mettront des bâtons dans les roues. » On ne peut pas à coup sûr prophétiser plus complètement au rebours du vrai. Il n'y a donc point lieu de s'étonner qu'en 1783 et 1784 la société officielle n'ait pas cru commettre un suicide en se livrant avec complaisance aux traits meurtriers que lui lançait Figaro. Il faut rabattre aussi un peu de la surprise qu'inspire l'audace de Beaumarchais imposant de force la représentation de sa comédie malgré toutes les autorités ; on verra plus loin quelle quantité d'associés et même d'autorités, à commencer par cinq censeurs sur six, vinrent d'eux-mêmes, une fois la curiosité éveillée dans un monde qui voulait s'amuser à tout prix, prêter main-forte à l'auteur de la Folle Journée et l'aider à se produire sur la scène. Cependant il faut dire aussi que Beaumarchais rencontra un obstacle qui, en d'autres temps ou pour un autre homme, eût été insurmontable. Dès le commencement de 1782, il y avait une autorité qui avait décidé que le Mariage de Figaro ne serait jamais joué, et cette autorité, c'était le roi. Les souverains, même quand ils ne sont pas doués d'un génie transcendant, doivent quelquefois à la hauteur de leur situation la faculté de voir plus loin que les autres hommes ; ils ont d'ailleurs un intérêt trop immédiat à la conservation du pouvoir déposé dans leurs mains, pour ne pas s'inquiéter plus aisément de ce qui semble devoir y porter atteinte. Il était incontestable que les hardiesses de Figaro contre les courtisans, les lettres de cachet, la diplomatie, la censure, etc., traînaient déjà depuis vingt-cinq ans dans les livres les plus goûtés du public ; mais c'était la première fois qu'elles prétendaient forcer en masse l'en-

trée d'un théâtre et se produire sous une forme vive, légère, acérée, qui devait les faire pénétrer chaque soir comme autant de flèches dans l'esprit d'un auditoire incessamment renouvelé. Il y avait là un danger au sujet duquel Louis XVI était déjà prévenu par le garde des sceaux, M. de Miromesnil, très prononcé contre la pièce ; mais d'un autre côté, comme il était dès lors poursuivi de sollicitations en faveur de cette comédie, il voulut juger la question par lui-même et se fit apporter le manuscrit.

M Campan nous a conservé dans ses Mémoires le tableau de cette scène où Louis XVI, seul avec Marie-Antoinette, se fait lire le Mariage de Figaro. Après le fameux monologue du cinquième acte, le roi s'écrie : « C'est détestable ; cela ne sera jamais joué. Il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme se joue de tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. — On ne la jouera donc point ? dit la reine, dont le ton semble indiquer un certain penchant pour la pièce. — Non, certainement, répond le roi ; vous pouvez en être sûre. »

Il y avait donc chez Louis XVI un parti pris contre la représentation du Mariage de Figaro ; à ce parti pris s'associait le garde des sceaux, entretenu dans ses répugnances par M. Suard. C'était cette opposition, très redoutable par la qualité des personnes, sinon par le nombre, qu'il s'agissait de vaincre à l'aide du nombre. Beaumarchais manœuvra de telle sorte qu'il arriva un moment où l'on peut dire presque sans exagération que tout Paris, excepté le roi, le garde des sceaux et M. Suard, voulait voir jouer le Mariage de Figaro, et le voulait avec une ardeur de curiosité impatiente contre laquelle un gouvernement ne peut rien, quand cette

fièvre, s'emparant d'une société oisive et frivole, devient pour elle une idée fixe qui domine et absorbe toute autre préoccupation.

Reste à se demander comment la curiosité publique a pu être surexcitée à ce point au sujet d'une comédie qui par elle-même n'est pas absolument un chef-d'œuvre ; c'est ici qu'il faut tenir compte à la fois de l'habileté de Beaumarchais et de sa position toute particulière. Il n'eût été qu'un écrivain de génie luttant contre la volonté d'un roi, d'un ministre et d'un censeur : sa pièce n'aurait point vu le jour, ou elle aurait dû subir des modifications considérables ; mais il avait alors une situation tout à fait à part dans l'histoire des écrivains célèbres, et qui lui permettait de faire jouer en même temps une foule de ressorts très divers. Cette situation, étrange par elle-même, fournissant un moyen d'expliquer son succès dans une lutte qui paraît si disproportionnée, il nous faut d'abord essayer de la caractériser en faisant un choix parmi les nombreux documens que nous avons sous les yeux.

Écrivain populaire, financier habile, Beaumarchais, durant cette période de quatre ou cinq ans qui précède le Mariage de Figaro, était de plus une sorte d'homme d'état au petit pied consulté en secret par les ministres. On l'a déjà vu, sous l'influence de la faveur très marquée que lui accordait M. de Maurepas, obtenir jusqu'à un certain degré la confiance de M. de Vergennes, et jouer incognito un rôle assez considérable dans la politique française au sujet des États-Unis ; mais son intervention dans les affaires ne se borna pas à ce fait isolé : on trouve dans ses papiers la preuve que, soit qu'il se mît en avant, soit qu'on l'y invitât, il intervenait assez fréquemment dans des questions d'administration ou de finances. On le voit par exemple, en 1779, sur la demande de M. de Maurepas, délibérant avec M. de Vergennes sur

un plan de réorganisation de la ferme générale, ayant de fréquentes entrevues avec ce ministre, qui lui écrit au sujet du plan en question plusieurs billets dont je ne citerai qu'un seul :

« Si vous voulez bien, monsieur, vous rendre ici demain jeudi à six heures du soir avec votre assistant, je pourrai vous donner une bonne séance pour continuer le travail entamé la semaine dernière. Je vous préviens que j'aurai un adjoint qui a toute la confiance du mentor ; je l'ai désiré, parce que dans une matière d'une aussi grande importance on ne peut trop multiplier les observations.

« C'est toujours avec plaisir, monsieur, que je vous renouvelle tous mes sentimens.

Beaumarchais écrit de son côté en envoyant à M. de Vergennes un mémoire sur ce projet : « J'ai donné un ton élémentaire à ce compte-rendu afin que, lorsque M. de Maurepas le montrera au roi, son inexpérience en affaires aussi compliquées ne l'empêche pas d'en saisir toute la vérité. » Plus loin, c'est le ministre Necker qui de son côté entre en conférence avec Beaumarchais soit sur le transit des tabacs venus d'Amérique, soit sur les moyens les plus économiques d'approvisionner les troupes françaises envoyées, aux États-Unis. Plus loin encore, c'est un autre ministre des finances, M. Joly de Fleury, qui consulte Beaumarchais sur un projet d'emprunt ; ailleurs, c'est le ministre de la marine qui demande son avis ou le charge de surveiller quelque opération financière relative à son département. Souvent c'est Beaumarchais qui intervient de lui-même, par divers mémoires, sur des questions d'intérêt général, par exemple, l'état civil des protestans, pour lesquels il contribue du moins à obtenir, en attendant mieux, l'admission dans les chambres du commerce :

certaines villes, comme Bordeaux, les excluaient encore en 1779, quand les finances de l'état étaient dirigées par un protestant.

Quelquefois même, par un contraste assez piquant, on voit Beaumarchais, qui a si souvent maille à partir avec la censure, investi à brûle-pourpoint des fonctions de censeur, non pas officiel, mais officieux. « Voici, monsieur, lui écrit le lieutenant de police Lenoir en date du 19 décembre 1779, un manuscrit pour lequel on demande la permission d'imprimer. Je ne l'ai pas lu ; je vous prie de m'en donner votre avis. » C'est une singulière idée de transformer en censeur un homme si fréquemment censuré. La réponse de Beaumarchais indique un peu d'embarras dans l'exercice de ce genre de fonctions. L'ouvrage qu'on lui soumet roule sur la guerre d'Amérique, au sujet de laquelle il a écrit précisément lui-même une brochure qui vient d'être supprimée. Il répond au magistrat qu'il n'a rien trouvé de blâmable dans l'ouvrage politiquement badin qu'on lui soumet, et que la censure proprement dite ne doit pas en arrêter l'impression. Cependant, comme il ne veut pas rester trop au-dessous de ce rôle austère de censeur, et comme il reconnaît que le ton de l'ouvrage en question n'est pas en harmonie avec la gravité du sujet, il ajoute ces lignes, assez curieuses sous la plume de l'auteur du Mariage de Figaro : « Cet ouvrage manque de cette décence patriotique si peu connue dans ce pays-ci, où l'on plaisante sur tout ; les événemens présens sont les vases sacrés de la politique, il faut ou se taire ou prendre le ton élevé qui rend les objets respectables. Sur ce, monsieur, vous prendrez le parti qui vous semblera le plus juste. » On reconnaît ici que Beaumarchais n'a pas de vocation pour l'état de censeur, et qu'il ne sait trop comment conclure.

Brouillé avec M. Necker à la suite de quelques dissentimens sur des mesures financières et probablement aussi par l'effet d'un désaccord naturel entre la raideur si connue du ministre genevois et la facile souplesse de ses propres allures, Beaumarchais est au mieux avec le rival et le successeur de M. Necker, M. de Calonne, qui paraît avoir pour lui un goût très marqué. On s'étonnera peut-être de voir, à l'époque même où l'on est habitué à considérer Beaumarchais comme une sorte de factieux en lutte avec toutes les autorités pour faire jouer une comédie séditieuse, on s'étonnera de voir M. de Calonne lui accorder, de la part du roi, une indemnité considérable et depuis longtemps vainement réclamée, en lui adressant une lettre des plus aimables, écrite tout entière de la main du ministre, et dont la date est précieuse, car elle précède de trois mois à peine celle de la première représentation du Mariage de Figaro.

« À Versailles, le 19 janvier 1784.

« Je vous annonce avec un vrai plaisir, monsieur, que le roi, sur le compte que je lui ai rendu de votre demande, de toutes les circonstances de votre affaire, et du besoin que vous aviez de recevoir un nouvel à-compte sur les indemnités que vous réclamez, a bien voulu vous faire toucher la somme de 570,627 livres qui, avec celle de 905,400 que vous avez déjà reçue, fera le montant de ce que les commissaires chargés de l'évaluation de vos indemnités ont estimé vous être dû. Sa majesté a approuvé en même temps que l'examen de vos répétitions ultérieures fût confié à cinq négocians instruits des objets maritimes, dont elle a agréé la nomination telle que je la lui ai proposée. Vous recevrez incessamment l'ampliation du bon du roi qui vous apprendra leurs noms.

« Vous me faites éprouver, monsieur, le plaisir qu'il est naturel de trouver à procurer justice et satisfaction à un citoyen aussi distingué par son zèle pour le service du roi et pour l'intérêt de l'état que par ses lumières, ses talens et les grâces de son esprit. Je suis charmé d'avoir cette occasion de vous exprimer les sentimens sincères que je vous ai voués depuis longtemps et avec lesquels je suis inviolablement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« De Calonne. »

Ce n'est pas seulement à son profit que Beaumarchais utilise son crédit auprès des ministres : il est le patron d'une foule de solliciteurs : gens de lettres, artistes, financiers, magistrats, acteurs, actrices, tout le monde s'adresse à lui. Soit qu'il plaide auprès de M. de Maurepas pour Marmontel demandant la place d'historiographe ; soit qu'auprès du garde des sceaux il défende l'avocat-général Dupaty, son ami, contre les préventions des vieilles têtes parlementaires de Bordeaux ; soit qu'il prie M. Necker de venir en aide à quelque banquier en déconfiture ; soit que, pressé par les supplications de la famille La Reynière, qu'épouvantent les déportemens d'un fils, il aille jusqu'à demander au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, le maintien d'une lettre de cachet contre ce fils maniaque et haineux ; soit enfin qu'il ait à protéger quelque artiste auprès des grands seigneurs qui dirigeaient alors les théâtres royaux, Beaumarchais travaille pour autrui avec autant d'ardeur et d'insistance que pour lui-même. Je n'en citerai qu'un exemple qui prouvera combien ses recommandations ressemblent peu aux recommandations vagues, indifférentes et banales que distribue journellement un homme influent, mais très occupé. Peut-être aussi trouvera-t-

on un certain attrait inattendu de curiosité à voir Beaumarchais protéger, avec un désintéressement qui paraît vraiment très sincère, une jeune et jolie personne qui veut entrer au Théâtre-Italien, et la protéger non-seulement parce qu'elle a du talent, mais parce qu'elle est sage. La lettre est adressée à M. de La Ferté, intendant des menus, c'est-à-dire préposé à l'administration des théâtres sous la surveillance des quatre premiers gentilshommes de la chambre.

« Paris, le 16 mars 1782.

« Lorsqu'on fait une recommandation, monsieur, à un homme aussi éclairé que vous l'êtes en faveur de quelqu'un, il faut la motiver de façon qu'il puisse reconnaître qu'on ne cherche pas à l'intéresser pour un objet de pure fantaisie. C'est ce que je vais tâcher de faire en vous recommandant M Méliancourt, dont j'ai déjà beaucoup parlé à M. le maréchal de Richelieu.

« Ce que tout le monde voit fort bien en elle est une figure agréable et la plus charmante voix ; mais ce qui ne frappe pas autant la multitude est son grand talent musical, fruit d'une longue étude et de l'excellente éducation qu'elle a reçue. Ce seul avantage devrait lui mériter toutes sortes de préférences pour un théâtre où, forcé de jouer la comédie en chantant, l'acteur le plus musicien sera toujours celui dont le talent comique se développera le plus tôt, parce que l'idiome musical dont il se sert ne l'embarrassera jamais. Aussi, lorsque je vois un acteur ou une actrice gauche au Théâtre-Italien, je dis : Ou c'est une bête incurable, ou c'est un sujet qui n'a point de musique. On ne fait pas assez d'attention à cela.

« Quelques personnes ont dit que M Méliancourt avait peu de voix, et moi, toutes les fois que je l'ai entendue, je lui ai fort recommandé de ne pas gâter son superbe organe en le forçant, comme on ne fait que trop au Théâtre-Italien de Paris. Il n'y a pas dans toute l'Italie une cantatrice qui donne la moitié de la voix de M Méliancourt ; mais comme elles sont musiciennes, elles se rendent maîtresses de l'orchestre et ne souffrent pas que l'accompagnement les couvre. C'est ce qu'elle doit obtenir de l'orchestre de Paris ; alors on verra que c'est une des voix les plus étendues qu'il y ait au théâtre. Tout ce que la nature et l'éducation peuvent donner, M Méliancourt l'a reçu avec profusion ; il ne lui manque rien que les choses que l'expérience du théâtre peut seule lui apprendre, le maintien et le débit. Je suis bien étonné qu'avec tout ce qu'il faut pour devenir si utile aux intérêts de la Comédie, MM. les comédiens italiens hésitent à son égard. Comment ne sentent-ils pas que, leur existence morale tenant beaucoup à la conduite de chacun, toutes les fois qu'ils pourront recevoir un sujet bien né et d'une conduite irréprochable, ils acquerront de nouveaux droits à l'estime des honnêtes gens ? Les comédiens bien famés et qui ont du talent à Paris sont nos amis, vivent avec nous, et n'éprouvent aucun désagrément d'un préjugé que leur conduite efface.

« M Méliancourt est bien née. Son père avait une très bonne place. Devenu incapable de travailler, il trouve dans sa fille un doux soutien de sa vieillesse. Je n'emploierais pas cet argument, si je la recommandais à Des Entelles. Jeune et un peu coquin, je le crois plus disposé à corrompre des jeunes filles qu'à les protéger parce qu'elles sont sages ; mais à vous, qui, revenu de tout cela, voyez net dans mon raisonnement et en sentez la force, je prends la liberté de vous recommander M Méliancourt. Je la livre

à vos bons offices comme une charmante cantatrice, bien musicienne et pleine d'émulation pour devenir actrice, de plus sage, bien née et propre à faire honneur à tout homme éclairé qui s'en rendra le protecteur.

« Que ferait-elle, monsieur, si on ne la recevait pas ? Elle a tout sacrifié à sa tendresse filiale en débutant. Il n'est plus pour elle un autre état dans le monde, et l'existence de ses parens tient absolument au succès de son sacrifice. En voilà bien assez, trop pour vous. Permettez-moi d'ajouter que je partagerai sa gratitude, et que je joindrai ce nouveau sentiment au sincère attachement avec lequel vous savez que je suis, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

La situation de Beaumarchais en tant qu'homme du monde, dans cette période qui précède le Mariage de Figaro, fournirait matière à d'assez nombreuses citations où l'on verrait le fils de l'horloger Caron dégager son style de ce qu'il a parfois d'un peu cru, pour faire assaut de grâce et de finesse avec une assez grande quantité de belles dames. Nous nous bornerons encore ici à présenter un seul échantillon de ce côté mondain de l'esprit de Beaumarchais, et nous le choisirons comme propre à caractériser jusqu'à un certain point les mœurs du temps. L'auteur du Mariage de Figaro était fort lié avec le marquis de Girardin, celui-là même chez qui Rousseau venait de mourir à Ermenonville. Le marquis avait un fils, jeune officier qui s'appelait alors le vicomte d'Ermenonville, et qui devint plus tard un des orateurs populaires de la restauration, sous le nom de Stanislas de Girardin. Ce jeune officier, en garnison à Vitry, ayant ouï parler d'une chanson plus que grivoise que Beaumarchais avait composée dans sa jeunesse, et qui se chantait avec succès entre sous-lieutenans, désira posséder

une copie exacte de ce chef-d'œuvre, et, au lieu de s'adresser pour cela, soit à l'auteur lui-même, soit à M. de Girardin son père, ce qui nous paraîtrait encore à la rigueur admissible, il prit un parti qui semble aujourd'hui un peu bizarre ; il écrivit à la marquise sa mère pour la prier d'obtenir pour lui de Beaumarchais ce cadeau peu moral, et la marquise, qui, à la vérité, ne savait pas au juste à quel point cette chanson était légère, s'empresse de transmettre à Beaumarchais la demande de son fils par le billet suivant :

« Ce mercredi.

« Mon fils m'a écrit, monsieur, pour avoir une chanson de vous sur les femmes. Comme on ne peut mieux faire que de s'adresser à l'auteur pour avoir la véritable, j'espère que vous ne refuserez pas cette satisfaction à un jeune homme qui la désire beaucoup. Comme elle est, à ce que l'on m'a dit, contre mon sexe, si vous craignez que ce ne soit pas de la politesse de me l'adresser, vous voudrez bien la lui envoyer à lui-même. M. de Girardin m'a mandé le plaisir qu'il avait eu de vous posséder pendant quelques jours, et le regret qu'il a eu de ce que votre voyage a été aussi court.

« J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante,

« Marquise de Girardin. »

Voici maintenant la réponse de Beaumarchais :

« Paris, ce 25 mars 1780.

« Non, madame la marquise, je n'enverrai pas à monsieur votre fils la chanson que vous me demandez pour lui. Il peut la désirer parce qu'il ne la connaît pas ; mais moi, qui me repens de

l'avoir composée dans un moment d'humeur où j'avais la folie de vouloir punir tout le beau sexe de la légèreté d'une coquette, dans un de ces momens si contraires à la conduite du Sauveur, où l'on voudrait faire souffrir tout le monde pour les péchés d'un seul, je n'irai point ouvrir le cœur d'un jeune homme à des impressions défavorables à celles qu'il doit aimer et servir, après le roi, toute sa vie. C'est l'ouvrage de M. Thomas, madame, où l'auteur a célébré les vertus des dames en deux beaux volumes, qu'il faut lui envoyer.

« Au reste, personne ne pouvant mieux juger de ce qui est profitable ou nuisible à son fils qu'une excellente mère comme vous, J'ai l'honneur de vous adresser cette chanson, l'un des plus grands torts de ma jeunesse. À vous, madame, de la soustraire ou de la laisser passer. Je lave mes mains, entre les innocens, du mal qui peut en résulter pour le fils, si la mère devient complice de ma faute passée après que je l'ai rendue confidente de mes scrupules présens. Je ne chercherai pas non plus à excuser devant vous les blasphèmes de ma chanson avec la coupable légèreté que j'y mis autrefois, lorsqu'une dame irritée me demanda pourquoi je ne chansonnais pas les hommes. Étaient-ils plus parfaits à mes yeux ? « Les noirs défauts des hommes, lui dis-je, ne sont bons qu'à punir ; il n'y a que ceux des femmes qui soient charmans à chanter, quelquefois même à partager. » C'était bien là le discours d'un jeune homme abandonné de Dieu et perdu de licence. Je suis fort loin aujourd'hui d'approuver une morale aussi relâchée, et, si je prends sur moi de vous envoyer ma chanson avec tout ce qu'elle a de blâmable, c'est autant pour m'humilier devant vous d'avoir eu le tort de la faire que pour vous donner une preuve non équivoque de l'obéissance et du dévouement respec-

tueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame la marquise, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Il est un autre côté de la vie de Beaumarchais à cette époque qui offre également de l'intérêt en lui-même et comme explication de l'influence qu'il peut exercer à un moment donné. Il n'est pas seulement un homme qui a prise sur les ministres, qui protège beaucoup de solliciteurs et qui a des relations de société très étendues ; il est un financier opulent que l'on croit plus riche encore qu'il ne l'est, et qui donne ou prête beaucoup d'argent à toutes sortes de personnes. Son caissier Gudin constate qu'il lui arrivait en moyenne vingt demandes d'argent par jour, et cela s'explique. À force de dire du mal de lui, ses ennemis l'obligeaient à en dire du bien. Il était souvent contraint d'afficher un peu sa générosité. Il s'ensuit que le public le prenait au mot, et que de tous les coins de la France on le sommait de prouver qu'il ne se vantait pas. Parmi les sommations de ce genre, il en est d'assez originales :

« Le diable m'emporte, monsieur, lui écrit de Saint-Brieuc un jeune sous-lieutenant, vous êtes un homme charmant. Je viens de lire vos Mémoires qui m'ont fait un plaisir infini. On ne peut habiller son monde plus complètement. On m'a dit que vous étiez fort riche ; eh bien ! la différence, c'est que je ne le suis guère et que vingt-cinq louis feraient que je le serais beaucoup. Donc, en conscience, pour faire les choses aussi joliment que vous les dites, vous devriez m'envoyer ces vingt-cinq louis : je vous les rendrai dans un an, foi d'honnête homme. Je vous vois rire et dire : « Quel est ce fou ? » Et pourquoi donc ? Vous avez beaucoup d'argent, à ce que je présume ; moi, j'en ai fort peu ; je vous

crois un homme bienfaisant qui tirerez un pauvre diable de peine en lui prêtant vingt-cinq louis qu'il est en état de vous rendre : qu'est-ce qu'il y a donc là de surprenant ? Que je ne vous ai jamais vu ? Eh bien ! vous m'en devez plus d'obligations de vous croire assez généreux pour prêter vingt-cinq louis à un homme qui en a besoin et que vous n'avez jamais vu. N'allez pas vous amuser à mes dépens et envoyer ma lettre aux chefs de mon régiment : vous me feriez désirer un trou pour me cacher, ce qui ne m'est jamais arrivé au moins. Mais non, je suis persuadé que vous ferez mieux, et que vous m'enverrez ces vingt-cinq louis. Allons, monsieur, touchez là, et que ce soit marché fait. Je vous donne ma parole d'honneur que vous jouissez dans mon esprit de toute la considération et le respect possibles joints à toute l'admiration dont je suis capable, parce que je vous connais par vos ouvrages, et que je ne sens rien pour les gens dont je ne connais que le nom.

« Le chevalier de Saint-Martin,
« Sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine (infanterie).
À Saint-Brieuc, en Bretagne, ce 24 août 1780. »

« Surtout de la discrétion. »

Sur cette lettre, Beaumarchais a écrit de sa main : Répondu le 20 septembre 1780. — Malheureusement je n'ai pas trouvé le brouillon de sa réponse. L'auteur du Mariage de Figaro était assez original lui-même pour apprécier l'originalité de cette demande, et je ne serais pas étonné qu'il eût envoyé les vingt-cinq louis. Quand on voit un sous-lieutenant parfaitement inconnu à Beaumarchais attaquer ainsi sa bourse du fond de la Bretagne, on comprend facilement à quel point il devait être assailli par toutes les variétés de quêteurs, d'emprunteurs ou de malheureux

qui abondent toujours à Paris. Ses papiers fourmillent d'incidens de ce genre. En voici un entre mille que je cite, parce qu'il est relatif à un poète assez célèbre et parce que Beaumarchais, qui d'ailleurs n'en a jamais parlé, même après la mort de l'homme qu'il avait si délicatement obligé, s'y montre digne du rôle de Mécène qu'il aimait à jouer dans cette période brillante de sa vie.

Tout le monde connaît Dorat, mais tout le monde ne sait peut-être pas que ce poète, dont le nom éveille l'idée d'une existence frivole et insoucieuse, mourut à quarante-six ans, en proie à des chagrins profonds. C'était un homme faible, mais doué de sentimens délicats. Après avoir possédé quelque fortune, le défaut d'ordre, la vanité et aussi des accidens indépendans de sa volonté l'avaient conduit peu à peu à une ruine complète, et même à une situation plus difficile encore, car il était écrasé sous une avalanche de dettes, et, avec un cœur assez fier pour en souffrir mortellement, il n'avait pas assez de force d'âme pour entreprendre une lutte courageuse contre la destinée. Sa santé était perdue, et il s'éteignait lentement, cachant de son mieux la souffrance morale qui le rongeait sous le fard, les mouches et les rubans de son rôle de chantre des Grâces. C'est alors que son amie, la comtesse Fanny de Beauharnais, celle qui, suivant Lebrun, faisait son visage et ne faisait pas ses vers, mais qui n'en était pas moins une excellente femme, après avoir elle-même rendu à Dorat tous les services que comportaient des ressources personnelles très bornées, prit le parti de s'adresser, à l'insu de son ami, à Beaumarchais, qu'elle ne connaissait pas du tout et qui n'avait avec Dorat que des rapports très superficiels. Elle écrit donc à l'auteur au Barbier de Séville une lettre touchante dans laquelle, après lui avoir exposé la déplorable situation de Dorat et lui avoir annoncé qu'un ami commun lui en dira davantage, elle demande pour lui

un prêt de vingt mille francs. Prêter 20,000 fr. à un homme complètement ruiné, c'était les donner. Beaumarchais trouve d'abord la somme un peu forte ; voici sa première réponse à M de Beauharnais :

« Paris, ce 20 mars 1779.

« Votre lettre, madame la comtesse, m'a vivement pénétré. Jamais la douce amitié n'a peint sa sollicitude avec des traits plus touchans. Je vous connais, vous honore et vous aime sur cette lettre ; mais que vous m'affligez en me demandant pour votre ami des secours au-dessus de mes forces ! J'estime sa personne et fais le plus grand cas de ses ouvrages ; par-dessus tout cela, je crois qu'il faut faire autant de bien qu'on le peut, pour être aussi heureux que notre état le comporte ; tel est mon sentiment naturel et le fruit des réflexions de toute ma vie. Je m'y tiens sans faste et sans égard pour ce que les hommes disent ou pensent de moi. Revenons à vous, madame.

« Votre confiance excite la mienne, et je dois vous parler sans détour. On se trompe sur la nature de mon aisance comme sur tout le reste de mon être. Je ne suis pas un fort capitaliste, mais un grand administrateur. La fortune de mes amis, confiée à ma prudence, me force d'être circonspect et scrupuleux sur l'emploi de leurs fonds, d'où il suit que je puis bien venir au secours d'un ami souffrant pour 25, 50 ou 100 louis, en les prenant sur l'argent qui m'appartient dans mes affaires, mais que je ne puis aller plus loin sans déposer à ma caisse, en papier, l'équivalent de l'argent que j'en tire, et je sais trop que les malheureux n'ont point à donner d'équivalens solides aux fonds qu'ils empruntent ; ils ne sont gênés que parce qu'ils en manquent. C'est donc avec bien de

la douleur que je me vois dans l'impossibilité physique de prêter à votre ami la forte somme dont il a besoin.

« Quant aux prêts personnels que ma sensibilité m'arrache sans cesse depuis quatre ans, ma maudite réputation d'homme riche a tellement accumulé ces demandes autour de moi, qu'il semble que tous les infortunés du royaume se soient donné le mot pour peser à la fois sur mon cœur et l'étouffer de déplaisirs. Je n'ouvre pas mes paquets sans oppression, toujours sûr d'y puiser le nouveau chagrin de connaître un infortuné de plus, sans pouvoir souvent le soulager.

Telle est ma vie : de grands travaux, peu de succès ; un état dispendieux, peu de fortune, et le cercle éternel de la plus douloureuse correspondance avec une foule de malheureux dont les maux sont devenus les miens. Si vous avez un ami qui me connaisse à fond, il vous dira que ce tableau de ma personne et de mon état est le plus vrai que je puisse offrir.

« Quoi qu'il en soit, madame, engagez cet ami commun à me voir ; puisqu'il a mérité votre confiance, il aura la mienne. Nous causerons de l'affaire de M. Dorat ; il m'expliquera la nature de son malaise, ce qu'il craint, ce qu'il espère, et quand je serai mieux instruit, si je puis venir à son secours, soyez sûre, madame, qu'en enterrant, avec la religion de l'honnêteté, tout ce qu'il veut tenir secret, je ferai l'impossible pour que votre confiance en moi ne lui soit pas tout à fait infructueuse.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Au moment où Beaumarchais termine cette lettre, entre chez lui le nouvel avocat de Dorat que M de Beauharnais lui a annoncé sans le nommer ; c'est un officier dont nous aurons occasion de reparler et qui était un de ses plus anciens amis. Beaumarchais ajoute alors à sa lettre un post-scriptum qui nous permet de suivre en quelque sorte au naturel le bon mouvement qui s'opère en lui.

« Mon ami Dutilly vient me parler au moment où je ferme ma lettre ; son récit me perce le cœur. Il est bien certain que je ne puis disposer des 20,000 livres que vous me demandez ; mais, encore une fois, si M. Dorat, qui me connaît peu, ne s'offense pas que vous m'ayez confié son douloureux secret, faites en sorte qu'il vienne en causer franchement avec moi, ou daignez m'en faire passer les détails, et toutes mes ressources sont à son service. »

Mde Beauharnais répond à Beaumarchais que Dorat est à la campagne, et qu'il se rendra chez lui à son retour. Quinze jours se passent. Beaumarchais a besoin de quitter Paris pour ses affaires ; il craint que la fierté de Dorat ne l'empêche de venir à lui ; et, aussi impatient de secourir un malheureux qu'un autre le serait de l'éviter, le voilà maintenant qui va au-devant de cette misère qu'on lui a confiée et qui écrit à M de Beauharnais cette seconde lettre qui me semble en vérité l'expression d'un cœur foncièrement excellent ; qu'on en juge :

« Paris, 5 avril 1779.

« Je n'ai point vu votre ami, madame la comtesse ; est-il encore à la campagne, ou désapprouve-t-il la douloureuse confidence que vous m'avez faite ?

« Il serait bon pourtant que nous eussions une conférence avant mon départ pour Bordeaux, qui sera sous peu de jours. Il ignore peut-être quelle force et quel courage on puise auprès d'un homme sensible et éprouvé par la mauvaise fortune. Je suis cet homme-là, et, très différent des gens dont le sort a changé en bien, je me plais à consoler les infortunés qui ont du mérite, et à leur rendre ce ressort si nécessaire à l'âme que le malheur détend toujours. Peut-être, à force d'y rêver, ai-je trouvé le moyen de l'aider à sortir de la détresse qui le tue. Enfin je ne sais, mais quelque chose me dit que je ne lui serai pas tout à fait inutile. Je frémis quand je pense qu'un moment de désespoir a coûté la vie à ce pauvre Mairobert, qui avait mille voies pour se relever avec éclat du mal que lui causait un jugement un peu léger peut-être. Il avait demandé à me voir ; il avait, disait-il, besoin de mes conseils. Sans savoir quelle était sa peine, je lui avais écrit qu'il serait toujours le bien-venu, car je le connaissais depuis vingt ans pour mauvaise tête et galant homme. L'arrêt du parlement est sorti soudainement ; il s'est tué. S'il ne méritait pas son jugement, il a mal fait de quitter la vie : on revient de tout avec du courage et de la patience ; s'il était coupable, je lui pardonne : on ne survit pas à la honte méritée.

« Ici le cas est très différent ; mais ce Mairobert m'a jeté du noir dans l'âme, je n'aime pas qu'un infortuné souffre sans communiquer ses peines : on ne sait jusqu'où la tête en cet état peut s'exalter. Encore un coup, madame, envoyez-moi votre ami, que je le voie, qu'il m'entende ! Et, s'il est possible, nous parviendrons à le sauver par la réunion de ses efforts et des miens.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Dorat se présente enfin chez l'homme généreux qui lui tend la main si cordialement, et le ton de sa lettre à Beaumarchais, après les épanchemens de cette première entrevue, nous donnera une idée de la délicatesse avec laquelle l'auteur du Barbier de Séville savait encourager et secourir ceux qui lui inspiraient de l'intérêt :

« Ce 12 avril 1779.

« Monsieur et cher ami, lui écrit Dorat (après vos procédés avec moi, permettez que je vous donne ce titre), quel plaisir j'éprouve à vous assurer que je suis sorti de chez vous avec un poids énorme de moins, pénétré de la plus douce reconnaissance, et consolé pour la première fois depuis trois ans que je lutte avec un courage intérieur bien pénible contre toutes les crises de ma situation ! Il n'y avait sans doute que vous au monde qui pouviez m'en tirer ; quand on m'a prononcé votre nom, il m'a tranquillisé. La même force d'âme qui vous a fait terrasser tous vos ennemis s'est tournée en sensibilité pour les malheureux, et je m'applaudis, à travers vos talens si brillans et si aimables à la fois, d'avoir démêlé vos vertus. Je vous dis tout ce que mon âme, que vous avez soulagée et qui s'épanche librement avec vous, m'inspire de sentimens vrais sur votre compte ; c'est une jouissance pour moi d'avoir des raisons d'aimer ce que j'ai toujours estimé. Vous m'avez demandé l'état actuel de mes affaires, le voici : je dois à peu près soixante mille francs ; pour la moitié, j'obtiendrai du temps ; mais mon honneur, mon repos, ma santé, disons tout, ma vie, demandent que je paie le reste dans le cours d'un an ou de quinze mois, à différentes époques : tous les engagemens que je prendrai avec vous seront sacrés ; je les signerais de mon sang. M de B.., dont la fortune sera considérable, s'engagera au besoin, et deux êtres intéressans vous offriront avec les larmes de la re-

connaissance deux âmes qui n'en font qu'une. Pardonnez au désordre de ma lettre et de mes idées ; j'éprouve en vous écrivant un attendrissement involontaire. Je crois qu'à force de bienfaisance vous m'avez rendu meilleur encore que je ne suis, et à coup sûr je n'étais pas méchant ; revenons et déposons dans votre sein le poids qui m'oppresse et me tue… »

Suit l'état détaillé de ses dettes ; mais le malheureux poète se fait illusion : il espère se tirer d'affaire par son travail, et il est mourant ; il offre sa signature, elle n'a aucune valeur ; celle de M de Beauharnais n'en a pas davantage. Beaumarchais voit clair dans tout cela. Il ne demande aucune signature ; il s'agit tout simplement pour lui d'adoucir les derniers jours d'un homme intéressant qui se meurt ; il autorise Dorat à faire prendre à sa caisse de mois en mois les sommes dont il aura besoin. Au bout de dix mois, le 29 avril 1780, Dorat était mort. Durant ces dix mois, Beaumarchais lui avait donné, par 25 et 50 louis, une somme de 8,400 livres, et le caissier Gudin, après avoir soigneusement additionné les sommes, écrivait sur le dossier du poète cette terrible phrase d'arithméticien : Dorat, mort insolvable, numéro 23. C'était le numéro 23 des débiteurs insolvables ; ces numéros dépassent la centaine dans les papiers de Beaumarchais.

Àcôté des poètes qui ont besoin d'argent figurent aussi les grands seigneurs. Ici Beaumarchais fait quelquefois la sourde oreille, d'autant que les grands seigneurs demandent souvent des sommes proportionnées à leur qualité, c'est-à-dire énormes. Il n'est personne qui n'ait ouï parler du comte de Lauraguais, un des excentriques les plus caractérisés du XVIII siècle, réunissant en lui tous les goûts, toutes les fantaisies, tous les talens, toutes les folies possibles ; dissertant à merveille sur les finances de

l'état, mais conduisant très mal les siennes, et écrivant sur toutes choses avec une telle abondance d'idées, que chacune de ses phrases est régulièrement suivie d'une série d'et cetera. Le comte de Lauraguais avait été pendant plusieurs années très lié avec Beaumarchais, qu'il appelle mon cher ami gros comme le bras. À l'époque du Mariage de Figaro, on fit circuler contre l'auteur un pamphlet très violent, généralement attribué au comte de Lauraguais. Si cette opinion était fondée, l'explication de ce pamphlet se trouverait tout naturellement dans la dernière lettre de Beaumarchais au comte en réponse à une lettre de celui-ci. Après s'être ruiné à la ville, M. de Lauraguais s'était pris momentanément d'une belle passion pour les champs ; il adresse de la vallée d'Auge à son cher ami de beaux raisonnemens sur l'administration, et conclut en le priant de lui prêter ou de lui faire prêter cent mille francs. Beaumarchais, tout en parant adroitement cette botte insidieuse, profite de l'occasion pour donner à son spirituel et écervelé correspondant une leçon de bon sens qui me paraît assez joliment tournée, et qui, accompagnée d'un refus d'argent, dut plaire médiocrement à l'aimable comte de Lauraguais :

« Vous êtes comme Robin, monsieur le comte, toujours le même : le même esprit de discussion, la même force de raisonnement, et la même grâce d'élocution ; mais à quoi tout cela sert-il ? Changerez-vous les événemens ? détruirez-vous la puissance de l'intrigue ? et tout ce que vous direz en matière d'administration ne sera-t-il pas toujours ce qu'on appelle verba volant ? Plus malheureux que vous, je vis au moins aussi renfermé. Les mille et une contradictions m'enveloppent, et je marche pesamment au milieu d'une pression, d'un frottement universel. Du courage et des ennemis, voilà ma fortune. Et vous avez besoin d'un prêt de

cent mille livres, et vous en apercevez la possibilité dans vos périlleuses délégations ! Vous avez donc oublié Paris, et les hypothèques insuffisantes, et les privilèges toujours exigés, et les nantissemens, etc., etc. ?

« Monseigneur votre père, à qui vous n'accordez pas autant d'esprit qu'il vous en a donné, — ce qui est bien ingrat, par parenthèse, — me disait l'autre jour un grand mot sur vous, qui répond à cet adage italien : Di de auro, ma fa di m... — Il a tout l'esprit possible, lui répliquai-je. — Je ne sais, reprenait-il, quel est cet esprit-là, qui met toujours un homme hors de sa convenance, hors de sa fortune, hors de sa sphère naturelle. Il y a huit mois que je n'ai eu de ses nouvelles ; que fait-il ? — Monsieur le duc, il cultive son jardin. — Eh ! monsieur, son vrai parc était celui de Versailles. — Oh ! diable, ai-je dit en moi-même, cet homme-ci ne raisonne pas trop mal. — Vos fermiers, monsieur le comte, vous volent en votre présence ; croyez-vous qu'ils ne le fassent pas aussi bien en votre absence ? La rue de La Harpe et la place Maubert sont à la vérité des rues bien crottées mais il y a du bruit, des fiacres, des crieurs d'arrêts ; on y renverse des ministres, qui n'en restent pas moins sur leurs pieds ; on y débat des questions oiseuses à force d'être intéressantes ; on y lit la gazette, on y fait des nouvelles, on y forge le fer, parce qu'il y est toujours brûlant, et pour un cerveau très allumé comme le vôtre, un grand mouvement vaudrait peut-être mieux que l'aspect et la jouissance de votre vallée. Plaisir de vieillard, monsieur le comte ! Et s'il faut le classer parmi les autres, on doit avouer que la douce culture est le premier des plaisirs insipides.

« M. de Sartines et M. de Vergennes me demandent souvent de vos nouvelles avec intérêt, je réponds toujours par un : — Hé-

las ! il cultive son jardin ; et pour le coup, comme disait Louis XV, il s'occupe à penser fortement… ses chevaux. J'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Cependant, si Beaumarchais refuse d'aventurer 100,000 francs en les prêtant à un écervelé, il aime assez à prêter aux grands seigneurs en général. Cela lui fait comme une clientèle de débiteurs patriciens qui l'aident parfois à surmonter les difficultés de sa situation ; mais s'il aime à prêter, il aime assez d'ordinaire à être payé. Quand un seigneur, fût-il prince, lui semble positivement y mettre de la mauvaise volonté, il écrit des sommations assez vertes. C'est à une sommation de ce genre que s'applique le billet suivant du prince de Luxembourg à Beaumarchais.

« Je n'ai pas oublié, monsieur, la manière noble et honnête dont vous avez bien voulu m'obliger, et si de malheureuses circonstances ne m'avaient tourmenté, mon premier soin aurait été de m'acquitter envers vous ; mais soyez persuadé que sous peu de jours j'irai moi-même vous porter votre argent, et en vous remerciant de votre honnêteté, vous témoigner le regret que j'ai d'avoir été si peu exact, et vous assurer des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le prince de Luxembourg. »

En revanche, quand un grand seigneur paie exactement, Beaumarchais l'encourage dans cette bonne habitude par les lettres les plus flatteuses. C'est ainsi qu'il écrit au comte de Polastron, qui lui rend de l'argent prêté : « Votre lettre, monsieur le

comte, respire la candeur et la vertu chevaleresque de nos bons aïeux ; je suis vraiment charmé de vous avoir obligé, » tandis qu'il écrira à la vicomtesse de Choiseul, qui prend des lettres de rescision contre ses créanciers et veut le fourrer, dit-il, dans cette Saint-Barthélemy : « Quand on a sauté ainsi à pieds joints pardessus les honorables procédés, on ne doit point être étonné, madame la vicomtesse, qu'il ne reste plus de relations que les rigoureuses procédures. »

De tous les débiteurs aristocratiques de Beaumarchais, le plus original, sans contredit, est le prince de Nassau-Siegen, représentant de la branche catholique de la maison de Nassau. On ferait une comédie des rapports de Beaumarchais avec ce prince et la princesse sa femme, qui n'est pas moins bizarre que son mari. Ces rapports d'amitié très intime ont duré plus de dix ans, et les nombreux témoignages qui en restent dans les papiers de l'auteur du Mariage de Figaro offrent les élémens d'un tableau de mœurs assez curieux que nous nous contenterons d'esquisser. Tous les survivans de l'ancienne France qui nous ont laissé leurs souvenirs sur la période qui précède la révolution, M. de Ségur, le duc de Lévis, le prince de Ligne, M Lebrun, etc., tous s'accordent à présenter le prince de Nassau-Siegen comme une des figures les plus étranges de son temps. « C'était, dit M. de Ségur, un vrai phénomène au milieu d'un temps et d'un pays où l'effet d'une longue civilisation est de donner à tous les esprits une ressemblance uniforme. » — « Le prince de Nassau, dit le duc de Levis, avait la plupart des qualités qui composent les héros, leur caractère entreprenant, une prodigieuse activité, l'amour de la gloire et un souverain mépris pour la vie. Il a recherché les occasions de se signaler, et ces occasions ne lui ont pas manqué ; cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier, et pendant sa vie il

eut plus de célébrité que de considération. » On peut déjà reconnaître là quelque analogie qui contribuera à expliquer l'intimité de Beaumarchais et du prince dont nous allons d'abord résumer la vie. Le prince de Nassau avait par sa grand'mère, Charlotte de Mailly, tante de la duchesse de Châteauroux, du sang français dans les veines ; son origine même passait pour être complètement française, attendu que la légitimité de son père, quoique reconnue par un arrêt du parlement de Paris, avait été contestée et repoussée en Allemagne par le conseil aulique. Dès sa jeunesse, Nassau se trouva ainsi prince allemand reconnu en France, repoussé en Allemagne et dépourvu de principauté. À quinze ans, il était engagé dans un régiment français comme volontaire ; à dix-huit ans, il était capitaine de dragons, et il débutait par faire le tour du monde avec Bougainville. Là, il avait eu des duels fameux avec des tigres et des lions qui l'avaient fait surnommer le dompteur de monstres, et à son retour il avait été nommé colonel du régiment royal-allemand (cavalerie). Quoiqu'il aimât de préférence le séjour de Paris ou de Versailles, il menait la vie d'un paladin du moyen âge, toujours en quête d'aventures et d'entreprises de guerre. Partout où l'on se battait en Europe, on était sûr de le rencontrer : tantôt commandant une batterie flottante au siège fameux de Gibraltar, on le voyait quitter le dernier à la nage son bâtiment incendié et regagner le rivage, le sourire aux lèvres, sous une grêle de boulets ; tantôt au service de la Russie, avec des bateaux plats il détruisait une escadre turque à Oczakow, ou dispersait une flotte suédoise dans la Baltique. Cavalier ou fantassin, général ou amiral, il combattait avec la même ardeur sur tous les élémens, et ce guerrier d'une témérité fabuleuse, ce dompteur de monstres, d'ailleurs grand et bien fait de sa personne, « avait, dit M Lebrun dans ses Souvenirs, l'air doux et timide d'une de-

moiselle qui sort du couvent. » C'est là le côté héroïque du prince de Nassau ; son côté comique consistait dans une impossibilité absolue d'apprécier la valeur de l'argent, qui s'échappait de ses doigts comme de l'eau, — si bien que ce héros, le plus essentiellement panier percé de tous les héros, partageait sa vie à disperser des flottes, à renverser des bataillons, et à fuir épouvanté devant des créanciers, des huissiers et des recors, qui ne lui laissaient pas un instant de repos.

C'est par ce côté faible que le prince de Nassau s'était attaché à Beaumarchais comme à un ange gardien destiné à le garantir du seul genre de danger qu'il redoutât. C'est Beaumarchais qui devait payer les créanciers les plus dangereux, faire patienter les autres, réviser les comptes fantastiques de ceux-ci, parer aux embûches tendues par ceux-là, en un mot débarrasser son héros de cette troupe infernale toujours attachée à ses pas.

L'intimité entre Beaumarchais et le prince avait commencé en 1779. Voici à quelle occasion. Comme il était question à cette époque d'une descente en Angleterre, Nassau, qui commandait déjà un régiment de cavalerie, avait formé de plus un corps d'hommes déterminés qui s'appelait la légion de Nassau, et tenté avec son intrépidité ordinaire un coup de main sur l'île de Jersey. Le gouvernement français ayant renoncé à son projet, le prince demanda que les volontaires formés par lui fussent incorporés dans les troupes du roi et qu'on lui en payât le prix, lequel, d'un autre côté, était destiné à rembourser les frais d'équipement qu'il avait avancés ou plutôt pour lesquels il s'était endetté, et à indemniser de leurs dépenses les officiers de ce corps. Le ministre de la marine, craignant que l'argent donné directement au prince de Nassau ne se trouvât fondu comme à l'ordinaire au détriment

des créanciers de la légion, avait chargé Beaumarchais de surveiller cette liquidation et d'avancer par à-comptes les sommes nécessaires, en ayant soin de payer d'abord les créanciers avant d'indemniser le prince. La situation de Beaumarchais était délicate. Nassau, toujours harcelé de créanciers personnels, demandait sans cesse de l'argent. Beaumarchais, tout en lui en donnant un peu, s'attachait à lui faire comprendre qu'il fallait d'abord payer les créanciers de la légion, et profitait de l'occasion pour donner de temps en temps à ce héros quelques leçons d'économie domestique.

« Mon prince, lui écrit-il en date du 1 août 1779, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint une rescription de 6,000 livres. Il ne faut point me savoir mauvais gré si je fais comme les bons parens, qui économisent sur les menus plaisirs de leurs enfans pour remplir leurs dettes sérieuses. Bien des gens trouvent déjà mauvais que j'aie pris sur moi de distraire pour vos besoins 500 louis, qui, versés, disent-ils, chez le trésorier de la marine, auraient été, d'après leurs oppositions, réservés pour leur paiement, de préférence à vos mandats personnels. Il est certain qu'ils sont dans leurs droits à cet égard. Me permettrez-vous aussi de vous demander, mon prince, pourquoi un courrier de 18 à 20 louis pour un objet également bien rempli par un port de lettre de 30 sous ? Ou vous portez une attention bien légère à vos dépenses, ou vos besoins ne sont pas si pressans que vous le dites, et je ne suis que le triste écho de cette réflexion, qui peut aussi bien vous frapper qu'elle m'a paru juste lorsqu'on l'a faite devant moi.

« Si vous me trouvez un peu plus austère, mon prince, que ma réputation d'homme gai ne semble le comporter, ne l'attribuez qu'au sérieux et véritable intérêt que je prends à vos peines ; elles

exigent tous les soins et l'attention la plus continue de la part de ceux qui travaillent à vous en tirer.

« Je me mets au nombre de ces travailleurs zélés en vous assurant du profond respect avec lequel je suis, mon prince, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

Ces premiers rapports entre Nassau et Beaumarchais avaient amené bientôt une intimité toujours croissante, et le prince s'était habitué peu à peu à considérer son ami comme une sorte de tuteur et surtout comme un caissier qui lui aurait été donné par la nature. « La caisse de M. de Beaumarchais, dit le gardien de cette caisse Gudin, était devenue celle du prince, qui y puisait pour presque tous ses besoins. » — « Mon cher ami, délivrez-moi de mes créanciers ; ils m'accablent et me font tourner la tête… Mon cher Beaumarchais, je vous recommande mes affaires, que vous m'avez promis de soigner, et je vous prie d'être certain que l'amitié que je vous ai vouée ne finira qu'avec ma vie… » Tel est le refrain ordinaire des innombrables lettres du prince de Nassau à l'auteur du Mariage de Figaro. Celui-ci se prête avec une complaisance inépuisable, entremêlée cependant quelquefois de mauvaise humeur, à ce rôle de caissier et de tuteur, que la princesse de Nassau contribue pour sa part à rendre très difficile, car elle est aussi panier percé que son mari.

C'était une princesse polonaise, mariée en premières noces au prince Sangusko et divorcée. Quoique la Pologne soit un pays catholique, on sait que le divorce y est toléré. Le prince de Nassau tenait à faire reconnaître son mariage par l'archevêque de Paris, et il était si bien habitué à se servir de Beaumarchais en tout, que c'est encore lui qui plaide dans cette affaire et qui transmet au

prélat, en l'appuyant, la demande du prince. Je regrette de n'avoir pas retrouvé le plaidoyer de Beaumarchais sur la question ; mais on ne sera peut-être pas fâché de rencontrer ici la réponse du sévère prélat, Christophe de Beaumont, à l'auteur du Mariage de Figaro plaidant pour une princesse divorcée.

« Paris, le 13 septembre 1780.

« Je vous envoie, monsieur, ma réponse à la lettre dont M. le prince de Nassau m'a honoré. Vous voudrez bien la lui faire passer. Je ne vous dissimulerai pas que cette réponse est négative. Malgré le désir que j'aurais d'entrer dans les vues du prince, je n'aurais pu concourir à son mariage sans aller contre les principes de l'église latine, qui ne connaît aucune cause de divorce, et notamment contre les principes de l'église gallicane, où il n'y a jamais eu d'exemples de pareils mariages. D'ailleurs il y a en France une parfaite conformité entre les lois civiles et ecclésiastiques sur la matière du divorce.

« On ne peut rien ajouter à la sincérité des sentimens avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« † Christophe, archevêque de Paris. »

Malgré le refus de l'archevêque, le mariage du prince, considéré comme contracté en Pologne, n'en fut pas moins reconnu à la cour de Versailles, et sa femme admise comme princesse de Nassau. « Ce ménage, dit le duc de Lévis, était bien assorti. La princesse était une grande femme mince qui avait un reste de beauté. Sans être parfaitement droite, elle avait de l'élégance dans la taille, ses manières étaient nobles et polies ; mais elle avait plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite, et, comme

la plupart des Polonaises, le cœur chez elle valait mieux que la tête. » Cette princesse, en effet, jetait, nous l'avons dit, l'argent par les fenêtres avec la même facilité que son mari. Comme son mari, elle adorait Beaumarchais, et comme son mari, elle abusait de sa caisse. « Je ne conçois pas, écrit à ce couple auguste Beaumarchais, sans doute un peu impatienté ce jour-là, je ne conçois pas que deux personnes aussi spirituelles que vous et la princesse puissent toujours enchâsser dans le même cadre et le malaise le plus affligeant et la prodigalité la plus désordonnée. » Le malaise, en effet, va quelquefois très loin. Sur deux cents lettres de la princesse, il y en a bien une centaine griffonnées d'une écriture illisible, et qui ont toutes pour but de faire un appel à la bourse de l'ami Bonmarchais ; la princesse, par parenthèse, n'a jamais pu venir à bout d'écrire correctement le nom de son ami. Voici quelques échantillons de ces billets de princesse :

« Il y a bien longtemps que je ne vous ai vu, mon cher Bonmarchais, et vous allez en lire la preuve : c'est que je suis encore sans le sou. Envoyez-moi quelques louis par le porteur, mon ami, si vous voulez que je dîne demain. »

Autre billet :

« Mon cher Bonmarchais, je suis désespérée, mais il faut absolument que j'aille demain pour affaires à Versailles, et je n'ai pas un petit écu. Envoyez-moi, si vous pouvez, quelques louis. »

Variante sur le même sujet :

« Mon cher Bonmarchais, voici le déjeuner que m'a envoyé mon maître d'hôtel aujourd'hui ; voyez s'il est d'une digestion facile. M. de Nassau l'a trouvé, il lui a demandé son compte. Il faudra que nous causions là-dessus, pour que l'examen puisse traî-

ner jusqu'au moment où nous pourrons le rembourser. En attendant, mon ami, envoyez-moi ce que vous pourrez. Adieu ; pardonnez si je vous tourmente presque autant que je suis tourmentée. »

L'ami Bonmarchais gronde, prêche l'économie, et finit toujours par s'exécuter avec assez de bonne grâce. On voit qu'il a du goût pour ces deux personnages, non-seulement parce qu'ils sont princes, mais parce qu'ils sont bizarres et qu'ils paraissent d'ailleurs éprouver pour lui une affection sincère et prennent une part très vive à toutes ses tribulations. La princesse, qu'il ne faudrait pas juger sur ses billets quémandeurs, a souvent de l'esprit avec un certain vernis d'étrangeté qui lui donne du piquant. C'est ainsi qu'elle écrira à Beaumarchais, à propos d'un abbé Sabathier qu'elle n'aime pas et qui a rendu des services à son mari : « Combien j'aime ma reconnaissance avec vous ! combien elle me tourmente avec lui ! Vous allez vous fâcher. Je ne le hais pas, mais je ne puis l'estimer : je le regarde comme un grand enfant, et j'aime à peine les petits, hors Eugénie. De plus, cet homme me présente l'idée de l'imperfection, de la faiblesse, et quand je vois cette araignée quasi sous mes talons, cela me donne la chair de poule. Je suis trop franche peut-être, mais avec vous je n'ai jamais su penser que haut. »

Le prince, de son côté, offre des traits d'originalité assez amusans, par exemple, lorsqu'il s'en va en guerre, laissant sa femme aux prises avec ses nombreux et insupportables créanciers. Si la princesse s'avise de lui écrire sur ses affaires, au moment de monter à l'assaut de Gibraltar, il adressera à Beaumarchais les lignes suivantes :

« Mon cher Beaumarchais, il est assez agréable, lorsque l'on a en France un régiment de cavalerie et un corps d'infanterie, de venir en Espagne commander une des batteries flottantes qui ouvriront la porte de Gibraltar ; mais dites, je vous en prie, à M de Nassau, qu'il est ridicule de me consulter comme elle le fait sur toutes mes affaires. Je lui ai donné une procuration bien générale, parce que je m'en rapporte absolument à elle. Si elle a besoin de conseils, elle n'a qu'à vous en demander : ils vaudront mieux que les miens. Dites-lui bien que je ne répondrai plus aux articles de ses lettres qui me parleront affaires. Adieu, mon cher Beaumarchais. Croyez que personne ne vous est plus attaché que moi.

« Nassau. »

Il était en effet un peu dur pour un héros d'être poursuivi par du papier timbré jusque sous le feu de l'ennemi ; mais, d'un autre côté, la pauvre princesse ne savait où donner de la tête. Le prince avait en Flandre des terres qu'il mettait en vente ; malheureusement il y avait des procès qui arrêtaient la vente de ces terres. La princesse avait aussi des biens en Pologne qu'elle vendait et qui servaient à payer une partie des dettes de son mari ; mais le gouffre était effrayant et difficile à combler. Elle jetait les hauts cris et renvoyait tous ces tracas à l'ami Bonmarchais, dans les papiers duquel on voit ainsi circuler les types les plus variés du créancier de prince sous l'ancien régime, depuis les plus honnêtes et les plus débonnaires, véritables personnifications de M. Dimanche, jusqu'aux plus impérieux qui parlent philosophie et veulent exécuter un héros comme un simple mortel.

Cependant le prince se couvre de gloire au siège de Gibraltar. Le roi d'Espagne lui accorde la grandesse ; mais il paraît que cet

honneur oblige à dépenser de l'argent : le prince, comme à l'ordinaire, n'en a plus, et comme à l'ordinaire aussi la princesse, qui n'en a pas davantage, en demande à Beaumarchais. Celui-ci, qui a déjà fourni l'argent nécessaire à l'équipement du guerrier, se fait un peu tirer l'oreille. Cependant il est bon prince lui-même :

« Quoique je sois horriblement gêné, écrit-il à la princesse, je vais lui faire passer à Madrid encore 1,000 écus du fond de ma bourse, et vous pouvez lui écrire par le courrier de demain qu'ils sont à ses ordres chez le même banquier de Madrid qui lui a fourni les premiers fonds ; je ne puis souffrir que pendant qu'il se couvre de gloire et qu'il travaille à réparer ses affaires, les embarras de la vie habituelle y mettent le plus triste obstacle. »

La princesse, qui aime passionnément son mari, se confond en remerciemens :

« Que vous dirai-je, mon cher ami ? écrit-elle à Beaumarchais, Comment vous exprimer toute ma reconnaissance, et dans quelle occasion pourrai-je en avoir davantage que lorsque vous venez au secours de tout ce que j'ai de plus cher au monde ? Je lui envoie votre lettre ; je n'ai pas besoin de lui faire sentir tout ce qu'il vous doit ; il a un cœur comme le mien, et il vous connaît aussi bien que moi. »

L'auteur du Mariage de Figaro, qui a l'esprit inventif et qui serait d'autant plus charmé de voir le prince payer ses créanciers, que ce dernier lui doit beaucoup d'argent, indique à son illustre ami un moyen ingénieux de mettre à profit l'admiration que le roi d'Espagne éprouve pour son brillant courage. Le prince, qui a déjà fait le tour du monde, dira à sa majesté qu'il désire le recommencer, et il lui demandera pour toute faveur l'entrée franche de

deux vaisseaux et de leurs cargaisons dans tous les ports des colonies espagnoles. Cette permission obtenue, le prince se retournera du côté du roi de France, et le priera de vouloir bien lui prêter deux vaisseaux pour refaire le tour du monde, et arriver par cette voie un peu détournée à payer ses dettes. En effet, sur ces deux faveurs obtenues, Beaumarchais se fait fort de trouver une compagnie de négocians qui se chargera de munir les deux vaisseaux de marchandises, et d'avancer au prince cinq cent mille francs. Nassau adopte avec enthousiasme cette combinaison savante. Le roi d'Espagne accorde la faveur demandée. Reste à obtenir les deux vaisseaux du roi de France. Dans cette pensée, le prince adresse à Louis XVI un long mémoire sur l'état de ses affaires ; il sollicite un arrêt de surséance aux poursuites de ses créanciers, il expose le plan qui lui permettra de payer ses dettes, et en faveur de ses services militaires il demande le prêt de deux vaisseaux. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce mémoire après la combinaison destinée à débarrasser un héros de ses créanciers sans qu'il en coûte rien à l'état, c'est qu'en terminant son mémoire au roi, le prince de Nassau invoque à l'appui de sa pétition le témoignage de Beaumarchais, « lequel veut bien, dit-il, par une suite de son attachement pour moi, donner tous ses soins à l'entier acquittement de mes dettes. » Et Beaumarchais appuie la demande du prince à Louis XVI par la note suivante :

« Si le témoignage d'un homme d'honneur invoqué peut donner quelque poids aux faits énoncés dans ce mémoire, j'atteste que depuis le mariage du prince de Nassau-Siegen, par les sacrifices les plus étendus de la princesse sa femme, tant sur ses terres que sur ses diamans et autres effets, le prince a payé près de cent mille écus de ses dettes.

« Je certifie que tout l'argent accordé par sa majesté pour acquitter les dettes du prince relatives à sa campagne de Jersey, lequel argent m'a passé par les mains à l'invitation de M. le comte de Maurepas et de M. de Sartines, a été entièrement appliqué aux créanciers fournisseurs de cette campagne sans qu'il en ait été détourné un écu pour l'usage personnel du prince.

« Je certifie qu'il est dû sur les reliquats de cette campagne à divers créanciers 280,000 francs, pour le paiement desquels la tranquillité du prince et bien souvent la mienne ont été troublées.

« Caron de Beaumarchais. »

La demande du prince avait été d'abord accueillie par le nouveau ministre de la marine, M. de Castries, qui avait promis les deux vaisseaux ; mais le prince ayant eu une querelle avec le ministre, l'affaire avorta. Nassau, toujours fuyant ses créanciers, part pour la Pologne, où il se distingue au service du roi Stanislas-Auguste, en discutant à grands coups de sabre dans les diétines contre le parti Czartorisky. « Avant que l'on se fût reconnu, écrit-il en parlant d'une délibération à la polonaise, il y en a eu trois cent quatre de tués et plusieurs de blessés ; voilà à quoi nous passons notre temps et ce que c'est que la liberté : chacun a son avis et le soutient ; cependant vous voyez que partout les rois ont raison lorsqu'ils le veulent bien. » Quand il ne bataille pas dans les diètes, le prince s'occupe à faire jouer le Mariage de Figaro par les dames et les seigneurs de la cour, et partage avec le roi de Pologne les fonctions de régisseur. « On s'est avisé de prétendre, écrit-il de Varsovie le 15 décembre 1785 à Beaumarchais, que moi ayant été témoin de plus de dix répétitions, et toujours à côté de l'auteur, je devais le suppléer et traiter la troupe d'ici comme je l'avais vu quelquefois traiter celle de la Comédie-Fran-

çaise. Vous voyez, mon cher Beaumarchais, que mon rôle n'est pas le plus facile à jouer. Aussi n'ai-je pas la prétention de le rendre aussi bien que celui de la comtesse Almaviva sera rendu par la comtesse Tyskiewicz, que vous avez vue chez moi à Paris. Ma femme a le rôle de Suzanne ; Sophie, qui est fort grandie, celui du petit page, qu'elle joue très bien. M. de Maisonneuve, qui joue la comédie avec moins de froid que Dazincourt et tout autant d'intelligence, a le rôle de Figaro. Le comte Almaviva est joué par M. V... (nom illisible), qui a l'air noble et tout ce qu'il faut pour bien rendre ce rôle. Le roi, qui vient aux répétitions, et qui met le plus vif intérêt à ce que la pièce soit bien jouée, disait hier soir à souper : — Je paierais bien cher pour que M. de Beaumarchais arrivât ici cette nuit. — Vous jugez bien que ma femme et moi nous faisions chorus. »

Après avoir fait jouer le Mariage de Figaro à Varsovie, le prince passe au service de Catherine, bat les Turcs et les Suédois, et tandis que l'Europe retentit du bruit de son nom, il continue avec Beaumarchais une correspondance dans laquelle ce dernier rappelle de temps en temps à son glorieux ami, placé, dit-il, à la tête des guerriers de l'Europe, les susceptibilités de la vie réelle, et qu'il ne serait pas mal de faire voir à ses créanciers au moins quelques écus.

« Mon prince, lui écrit-il, vos chevaux, saisis entre les mains du duc de Lauzun, ne se vendent pas et se mangent... Les fonds de la vente de Villers ne rentrent pas non plus... Je ne vous envoie pas toute votre escopeterie, que ce malheureux armurier Toupriand a déposée chez moi, lorsque j'ai donné l'argent pour la retirer du mont-de-piété, parce que cet armurier a mis une opposition entre mes mains qui ne peut être levée qu'à la solution de

tous ses comptes avec vous. Vous m'avez demandé un bon chirurgien ; comme le métier que vous faites vous rend cet homme indispensable, je vous envoie ce chirurgien utile en même temps que vos inutiles valets… Je vous renvoie vos diamans, dont je n'ai fait aucun usage, parce qu'il y a trop loin de la valeur que les joailliers, les revendeurs et les juifs leur donnent à celle que vous leur attribuez… Je n'ai pu payer la lettre de change que la princesse a tirée sur moi de Varsovie, parce que je n'ai plus d'argent libre après tout celui que j'ai avancé pour vous… Cependant vous avez vos succès militaires qui consolent mon amitié : le grand homme en jupons qui gouverne la Russie, cette tête de héros sur un beau corps de femme, n'a pas manqué de saisir l'occasion de vous faire servir au triomphe de ses armes ; je vous félicite de nouveau de son auguste bienveillance. J'ai fait l'addition de tous les corps d'armée que vous allez joindre, ils montent à quatre cent soixante-dix mille hommes, selon votre lettre. Avec de pareilles forces, on prendrait l'univers. Preux chevalier, vous avez son portrait ; vous lui crierez de loin : — Dame de mes pensées, je vais combattre pour vous. — Volez donc à Constantinople, mais surtout ne vous faites pas tuer ; c'est ce que je vous demande, et l'avenir est à nous. Adieu, mon prince, je suis, avec un attachement inviolable, etc.

« Caron de Beaumarchais. »

On comprendra la vivacité de cette exclamation, — ne vous faites pas tuer, — qui se reproduit dans plusieurs lettres de Beaumarchais au prince de Nassau, quand on saura que ce guerrier, connu par sa témérité, était en ce moment tout à la fois l'ami de l'auteur du Mariage de Figaro et son débiteur d'une somme de 125,000 francs. Beaumarchais du reste se montre ici un créancier

fort complaisant, car soit qu'il juge que beaucoup d'insistance ne l'avancerait à rien, soit par une suite de son amitié, je le vois écrivant au prince de Nassau à Saint-Pétersbourg, en date du 25 avril 1791 :

« Le motif de la cherté du change que vous m'avez donné, mon prince, dans votre dernière lettre pour me faire adopter le reculement de votre acquit envers moi ne vous ayant point arrêté pour des gens qui vous ont obligé avec un zèle moins vif et moins pur, m'aurait semblé l'effet de quelque mécontentement que j'ignore, si je ne savais que je suis l'homme sur la facilité duquel vous avez toujours le plus compté. Vous avez trop d'honneur pour que je prenne de l'inquiétude ; vous me paierez quand vous croirez le devoir et le pouvoir sans altérer votre bien-être. L'air de la liberté n'a point tué ma sensibilité ; je suis toujours le même, comme Robin, et je veux vous aimer avec le désintéressement d'un sylphe. Recevez les salutations du cultivateur,

« Beaumarchais. »

Après la mort de Beaumarchais, le caissier Gudin constate que la créance de son patron sur le prince de Nassau, réduite sans doute par des à-comptes, se monte à la somme de 79,858 francs. Cette dette a-t-elle été payée par le prince, qui survécut assez longtemps à Beaumarchais, ou bien faut-il ranger ce paladin du moyen âge parmi les débiteurs insolvables ? C'est ce que j'ignore ; mais par tout ce qui précède, on saisira mieux la véritable physionomie de l'existence de Beaumarchais au moment du Mariage de Figaro, et l'on comprendra quelles variétés de ressources il pouvait au besoin employer pour faire jouer une pièce de théâtre malgré Louis XVI, le garde des sceaux et M. Suard.

Cette comédie fameuse, qui ne devait être jouée pour la première fois que le 27 avril 1784, fut terminée par l'auteur et reçue au Théâtre-Français dans les derniers mois de 1781. Si j'en crois une lettre inédite de Beaumarchais exposant au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, les vicissitudes de sa pièce avant d'arriver à la représentation, ce serait d'abord à l'insu de l'auteur qu'auraient eu lieu les premières lectures.

« Aussitôt que les comédiens, écrit Beaumarchais, eurent reçu par acclamation ce pauvre Mariage, qui depuis a eu tant d'opposans, je priai M. Lenoir (le lieutenant de police) de me nommer un censeur, en lui demandant comme une grâce particulière que la pièce ne fût lue par aucune autre personne, ce qu'il voulut bien me promettre en m'assurant que ni secrétaires ni commis ne toucheraient le manuscrit, et que la pièce serait censurée dans son cabinet. Elle le fut par M. Coqueley, avocat, et je supplie M. Lenoir de mettre sous vos yeux ses retranchemens, sa censure et son approbation. Six semaines après, j'appris dans le monde que ma pièce avait été lue dans toutes les soirées de Versailles, et je fus au désespoir de la complaisance peut-être forcée du magistrat sur un ouvrage qui m'appartenait encore, parce que ce n'est point là la marche austère, discrète et fidèle de la grave censure. Bien ou mal lue, ou méchamment commentée, on trouva la pièce détestable, et sans que je susse par où je péchais, parce qu'on n'exprimait rien selon l'usage, je me vis à l'inquisition, obligé de deviner mes crimes, et me jugeant tacitement proscrit ; mais comme cette proscription de la cour n'avait fait qu'irriter la curiosité de la ville, je fus condamné à des lectures sans nombre. Toutes les fois qu'on voit un parti, bientôt il s'en forme un second… »

Il me paraît évident que dans tout ce passage Beaumarchais fait surtout allusion à cette lecture de son manuscrit faite par le roi lui-même, dont parle M Campan et dont l'auteur aurait eu connaissance, ce qui reporte cette lecture à une époque un peu antérieure à celle que semble indiquer M Campan. Dès le commencement de 1782, la question se pose donc ainsi : le roi a lu le manuscrit, déclare la pièce détestable et injouable ; beaucoup de personnes de la cour probablement commencent par faire chorus, et Beaumarchais entreprend de lutter contre ce qu'il appelle la proscription de la cour (ne voulant pas spécifier davantage, car il a déjà à la cour de très chauds partisans), en excitant la curiosité de la ville par des lectures habilement ménagées. Ce fut bientôt à qui obtiendrait la faveur de l'entendre, soit chez lui, soit dans les plus brillans salons, faisant la lecture de sa pièce, qu'il lisait, à ce qu'on assure, avec un rare talent. « Chaque jour, écrit M Campan, on entendait dire : J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais. »

J'ai sous les yeux le manuscrit qui servait à ces lectures de salon ; il est beaucoup plus élégant que celui de la Comédie-Française ; les feuillets sont soigneusement attachés avec des faveurs roses ; le tout est recouvert d'une enveloppe en carton, sur laquelle Beaumarchais a écrit de sa main, en belles lettres moulées, ce titre : Opuscule comique. Singulier titre pour une volumineuse comédie en cinq actes, sorte de levier qui a contribué à faire sauter l'ancien régime ! Sur la première feuille de ce manuscrit se trouve une espèce d'avant-propos qui n'a jamais été publié et qui est intitulé préliminaire de la lecture, c'est-à-dire qu'avant de lire sa pièce Beaumarchais commençait par lire une page que nous ne citerions point, parce qu'elle est un peu effrontée et d'un goût équivoque, si nous ne savions, — ainsi qu'on l'apprendra tout à

l'heure, — que les plus grandes et même les plus vertueuses dames, la princesse de Lamballe, par exemple, ou la grande-duchesse de Russie, plus tard impératrice, et aussi, Dieu me pardonne, des archevêques et des évêques permettaient à Beaumarchais de leur débiter gravement cette étrange préface :

« Avant d'entamer cette lecture, mesdames, je dois vous rapporter un fait qui s'est passé devant mes yeux.

« Un jeune auteur soupant dans une maison fut prié de lire un de ses ouvragées dont on parlait beaucoup dans le monde. On employa jusqu'à la cajolerie ; il résistait. Quelqu'un prit de l'humeur et lui dit : « Vous ressemblez, monsieur, à la fine coquette, refusant à chacun ce qu'au fond vous brûlez d'accorder à tous.

« — Coquette à part, reprit l'auteur, votre comparaison est plus juste que vous ne pensez, les belles et nous ayant souvent le même sort d'être oubliés après le sacrifice. La curiosité vive et pressante qu'inspire un ouvrage annoncé ressemble en quelque sorte aux désirs fougueux de l'amour. Avez-vous obtenu l'objet souhaité, vous nous forcez à rougir d'avoir eu trop peu d'appas pour vous fixer.

« Soyez plus justes, ou ne demandez rien. Notre partage est le travail ; vous n'avez, vous, que les jouissances, et rien ne peut vous désarmer. Et quand votre injustice éclate, quel douloureux rapport entre nous et les belles ! Partout le coupable est timide : ici c'est l'offensé qui n'ose lever les yeux ; mais (ajouta le jeune auteur), pour que rien ne manque au parallèle, après avoir prévu les suites de ma démarche, inconséquent, faible comme les belles, je cède à vos instances et vais vous lire mon ouvrage.

« Il le lut, on le critiqua ; j'en vais faire autant, vous aussi. »

La curiosité une fois bien éveillée par les premières lectures, Beaumarchais sut habilement pratiquer le manège de coquetterie qui vient de lui fournir ce parallèle un peu léger. Il remit son manuscrit dans le tiroir, déclarant qu'il n'en sortirait plus, craignant, disait-il, d'offenser le roi en faisant connaître davantage une pièce que sa majesté désapprouvait. Il fallait le prier, le supplier ; il fallait de plus que la qualité des personnes le mît à l'abri de tout mécontentement en haut lieu, d'où il suit que les personnages les plus considérables n'obtenaient cette faveur qu'à la condition de la demander au moins deux fois. La princesse de Lamballe, par exemple, l'amie de la reine, éprouve un violent désir de faire lire chez elle le Mariage de Figaro. Elle dépêche à Beaumarchais un ambassadeur. C'est un des plus grands seigneurs de la cour, c'est le fils aîné du maréchal de Richelieu, le duc de Fronsac, un de ces rejetons dégénérés de l'aristocratie française qui ont le plus contribué à rendre si redoutable la comédie de Beaumarchais ; car à une fatuité insolente et à tous les vices d'un débauché de profession, le duc de Fronsac unissait une grande pauvreté d'esprit et une grande ignorance. C'était bien sur lui que tombait d'aplomb la fameuse phrase : Vous vous êtes donné la peine de naître, car il ne s'était jamais soucié d'ajouter quelque chose à cette peine-là ; mais, comme Beaumarchais avait dit dans sa pièce : « Il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits, » le duc tenait essentiellement à ne point passer pour un petit homme, et il patronnait de son mieux le Mariage de Figaro. Nous donnons ici textuellement un des billets du duc de Fronsac à Beaumarchais. Ceux qui ont lu dans la correspondance de Voltaire une lettre où l'auteur de Zaïre exprime au duc de Richelieu ses regrets de n'avoir pu se charger de l'éducation de son fils aîné reconnaîtront facilement que cette éducation laisse en

effet quelque chose à désirer. Après cela, si on veut bien se souvenir que le duc de Fronsac était colonel à l'âge de sept ans, on comprendra mieux qu'il n'ait pas eu le temps d'apprendre l'orthographe. Voici son billet :

« Vous m'avez fait fermer votre portte hièr, monsieur, et cela n'est pas trop bien ; mais je n'en garderai pourttant pas assez de rancune pour ne pas vous parler de la négotiation dont je suis chargé vis-à-vis de vous par M la princesse de Lambal qui aurait grande envie d'enttendre le Mariage de Figaro dont on lui a fait les plus grands éloges ainsi qu'à moi, et elle vous proposerait de venir mercredi prochain à Versailles. Je vous donnerais à dîner, et ensuitte nous irions chez elle. Je suis enchantté que la paix soit réttablie avec la Comédie et vous prie de me mander si vous accepttez ma proposition. Adieu, vous conoissez les senttimens avec lesquels je serai toujourr, monsieur, votre très humble et très obéissant servitteur.

« Le duc de Fronsac. »

Beaumarchais refuse sans doute une seconde fois de donner audience au duc de Fronsac, car voici un second billet de lui non signé qui n'est pas plus daté que le premier, mais qui en est évidemment une conséquence, et dans lequel il revient à la charge avec la même abondance de fautes d'orthographe. Il nous semble inutile de les reproduire encore une fois.

« À Versailles, ce vendredi.

« Je suis bien flatté de l'honneur que m'a fait votre ménagère de me refuser sa porte, et d'autant plus que malheureusement je m'en reconnais indigne, dont bien me fâche ; mais au surplus, ce n'est pas de cela dont il s'agit. Je serais bien fâché de vous faire

manquer de parole à celui que vous nommez votre protecteur, mais il me semble, d'après ce que vous me mandez, que vous n'avez point de jour pris. Ainsi je vous propose, si vous ne voulez pas refuser M la princesse de Lamballe et moi, son porte-parole, d'accepter pour mercredi ou pour samedi, et de me faire dire mardi ou lundi, si vous pouvez, le jour que vous aurez choisi. Jusqu'à votre réponse, je ne lui en ferai point. Vous dites que j'ai été votre adversaire en comédie ; je ne le nie pas, mais il me semble que je n'ai pas eu tout à fait tort, et que vous vous êtes beaucoup rapproché de mon avis. En vérité, il serait injuste d'avoir plus de rancune contre moi que contre les comédiens, cela ne serait pas généreux. Ainsi j'attends votre réponse, et suis, je vous assure, sans rancune, comme vous devez y être. Adieu. »

Beaumarchais finit par céder aux instances du duc de Fronsac, parlant pour la princesse de Lamballe ; mais il est évident qu'il se fait prier.

L'arrivée à Paris du comte et de la comtesse du Nord (le grand-duc de Russie, depuis Paul I, et la grande-duchesse) au printemps de 1782 parut à l'auteur du Mariage de Figaro une excellente occasion pour tenter un vigoureux coup de collier contre la réprobation du roi, et là encore Beaumarchais s'arrange pour qu'on vienne au devant de lui. C'est M. le baron de Grimm, demi-philosophe, demi-chambellan, qui se charge de le prévenir que les augustes voyageurs ont un extrême désir d'entendre une lecture de cette pièce, qui fait l'entretien de tout Paris. La lettre suivante n'est pas signée, mais elle est du baron de Grimm, dont nous avons l'honneur de connaître l'écriture. Le brouillon de la réponse de Beaumarchais au baron ne laisse d'ailleurs aucun doute sur l'authenticité de sa lettre.

« Il faut que vous sachiez, monsieur, écrit Grimm à Beaumarchais, qu'aujourd'hui à dîner il a été beaucoup question chez M. le comte du Nord du Mariage de Figaro, que M. le comte et M la comtesse ont témoigné un grand désir de connaître cette pièce, et qu'il a été convenu qu'on proposerait à l'auteur de venir dimanche vers les sept heures du soir, et d'avoir la complaisance d'apporter sa pièce et de la lire. Le prince Yousoupoff s'est chargé de cette proposition comme étant d'ancienne date de la connaissance de l'auteur. Je crois que cette lecture ne doit pas être refusée, et que, bien loin de nuire au projet de la représentation, elle pourra l'avancer considérablement, parce que si, comme je n'en doute pas, la pièce fait l'effet qu'elle est accoutumée de faire, les auditeurs n'en seront que plus encouragés à faire quelque démarche en faveur de la représentation. J'ai cru devoir vous informer de l'état des choses, mais je vous supplie très instamment, monsieur, de ne pas me compromettre, car je n'ai été que témoin en disant mon avis ; on ne m'a chargé de rien, et l'intérêt que nous prenons tous les deux à la chose exige que vous soyez au courant de ce qui se passe. Recevez, je vous supplie, mes hommages.

Cette lecture, y compris sans doute le préliminaire que nous avons cité, eut un grand succès. Le souvenir de ce succès nous a été conservé par une dame amie de la grande-duchesse, M la baronne d'Oberkirch, qui y assistait et dont on vient de publier des souvenirs intéressans sur le XVIII siècle. Il y a là un petit portrait de Beaumarchais qui s'accorde à merveille avec celui de Gudin déjà connu, pourvu toutefois qu'on prenne le mot de vaurien dans le sens que lui donnait probablement la baronne et que lui donnerait très certainement le sémillant Gudin. Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ce portrait, en demandant pardon

à l'ombre de La Harpe de la légèreté irrespectueuse avec laquelle M d'Oberkirch le fait servir de repoussoir à la figure de Beaumarchais. « Autant, dit cette dame, la mine de chafouin de M. de La Harpe m'avait déplu, autant la belle figure ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être de M. de Beaumarchais me séduisit. On m'en blâma. On disait que c'était un vaurien. Je ne le nie pas, c'est possible ; mais il a un esprit prodigieux, un courage à toute épreuve, une volonté ferme que rien n'arrête, et ce sont là de grandes qualités. »

Fort des suffrages du grand-duc de Russie, Beaumarchais se décide à une première démarche auprès du garde des sceaux pour obtenir la représentation de sa pièce. Le garde des sceaux le reçoit comme Beaumarchais lui-même a reçu le duc de Fronsac, c'est-à-dire qu'il lui ferme sa porte. Beaumarchais se rejette alors sur le lieutenant de police, auquel il adresse la lettre suivante, où on le voit exploiter habilement la sympathie du comte et de la comtesse du Nord pour sa pièce, et nous offrir en même temps quelques détails curieux et jusqu'ici inconnus.

« Je me suis présenté hier chez M. le garde des sceaux, que vous m'aviez promis de prévenir ; il a refusé de me recevoir. Je vous demande pardon de revenir encore une fois sur un objet frivole ; mais M. le prince Yousoupoff, premier chambellan du grand-duc, sort de chez moi. Il m'a renouvelé la demande de mon manuscrit, pour que M. le comte du Nord le porte à l'impératrice. Il m'est impossible de l'envoyer sans que la pièce ait été jouée, car une comédie n'est vraiment achevée qu'après la première représentation. Depuis que la pièce est censurée, j'y ai fait de grands changemens. Elle a eu le bonheur de plaire au couple auguste de nos illustres voyageurs. Depuis, je l'ai fait passer par une

coupelle plus austère encore, car j'en ai fait une lecture chez M la maréchale de Richelieu, devant des évêques et archevêques qui, après s'en être infiniment amusés, m'ont fait l'honneur d'assurer qu'ils publieraient qu'il n'y avait pas un mot dont les bonnes mœurs pussent être blessées.

« M. le garde des sceaux me fermant sa porte, monsieur, je ne puis m'adresser qu'à vous, qui êtes à la tête de la police des spectacles.

« M. le grand-duc et M la grande-duchesse montrent un désir si public de voir représenter l'ouvrage, ils l'ont dit à tant de monde, qu'il n'y a plus moyen de faire semblant de l'ignorer ; ce refus peut finir par avoir quelque chose de très désobligeant, et quant à moi, cela ressemble si fort à une persécution personnelle, que je vous supplie de vouloir bien me dire enfin le mot de l'énigme, si vous le savez. J'ose croire qu'aucun citoyen ne mérite moins que moi d'éprouver ce traitement.

« Les comédiens à qui on a fait demander l'ouvrage, à qui le public, dont la plus saine partie le connaît, fait de vives instances pour qu'on le joue, m'ont écrit que le tour de la pièce est venu, et me la demandent avec empressement.

« Je vous prie en grâce, monsieur, en votre qualité de magistrat, de m'indiquer ce que je dois répondre à M. le grand-duc, qui sait fort bien que ma pièce n'est pas immorale, et à son auguste mère, qui la veut avoir très promptement. Je joins ici la lettre en original de son grand chambellan, que vous voudrez bien me rendre. Si la première censure ne suffit pas, monsieur, ayez la bonté de m'en nommer une deuxième, une troisième : le Barbier de Séville en eut quatre de suite, car tout est bizarre dans ce qui

m'arrive. Mais observez que M. le garde des sceaux repart ce soir pour la campagne, et que si vous n'avez pas sa permission aujourd'hui, il y aura huit jours de perdus encore au moins, et que M. le grand-duc n'en a que quinze à rester ici. J'ai dit à son chambellan que j'allais vous en écrire de nouveau : je le fais.

« J'aurai l'honneur de vous aller renouveler demain l'assurance du respectueux attachement avec lequel je suis, monsieur, votre, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Cette lettre nous mène jusqu'à la fin de 1782. En juin 1783, Beaumarchais, qui, il ne faut pas l'oublier, conduit cent autres affaires en même temps que celle-ci, paraît un instant à la veille de remporter la victoire sur le roi et le garde des sceaux, et de voir sa pièce jouée sur le théâtre même de la cour. Par l'influence de je ne sais qui, les comédiens reçoivent tout à coup l'ordre d'apprendre la pièce pour le service de Versailles. Il fut décidé ensuite qu'on la jouerait à Paris même, dans la salle de spectacle de l'hôtel des Menus-Plaisirs. Des billets étaient distribués à toute la cour ; les équipages se pressaient déjà aux abords de la salle, lorsqu'au moment même où la représentation allait commencer, arrive un ordre exprès du roi défendant de jouer cette pièce sur quelque théâtre et quelque part que ce puisse être. « Cette défense du roi, dit M Campan, parut une atteinte à la liberté publique. Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point que les mots d'oppression et de tyrannie ne furent jamais prononcés dans les jours qui précédèrent la chute du trône avec plus de passion et de véhémence. » Ici M Campan attribue à Beaumarchais un propos insolent souvent répété depuis et qui me paraît fabriqué à plaisir. D'après cette dame, Beau-

marchais se serait écrié dans la salle même des Menus-Plaisirs : « Eh bien ! messieurs, il ne veut pas qu'on la représente ici, et j'espère, moi, qu'elle sera jouée peut-être dans le chœur même de Notre-Dame. » L'auteur du Mariage de Figaro avait, je le crois, trop d'esprit et d'habileté pour proférer publiquement une bêtise grossière qui l'aurait empêché à tout jamais d'atteindre son but, quand il était sûr d'y arriver en continuant le système jusque-là adopté.

Comment le roi fut-il déterminé à interdire ainsi au dernier moment une représentation qu'il ne pouvait pas ignorer, puisqu'elle avait été préparée par les personnes même qui l'entouraient ? Tout ce que nous trouvons à ce sujet dans les papiers de Beaumarchais se borne au passage suivant de la lettre inédite à M. de Breteuil : « Je ne sais vraiment quelle intrigue de cour sollicita et obtint la défense expresse du roi de jouer la pièce aux Menus-Plaisirs, ou plutôt, si je le sais, je crois inutile de le dire à qui le sait beaucoup mieux que moi. Je remis encore une fois patiemment la pièce en portefeuille, attendant qu'un autre événement l'en tirât. » En effet, il s'en présenta bientôt un autre, et cette comédie dont le roi venait de défendre la représentation fut jouée avec sa permission devant toute la cour et le comte d'Artois à la maison de campagne du comte de Vaudreuil.

Les contemporains sont quelquefois bien mal informés, ou le temps altère considérablement leurs souvenirs. Voici par exemple M Lebrun qui a assisté à cette représentation de Genne-villiers et qui nous dit dans ses Mémoires : « Il fallait que Beaumarchais eût cruellement harcelé M. de Vaudreuil pour parvenir à faire jouer sur ce théâtre une pièce aussi inconvenante sous tous les rapports. » On va juger lequel avait été harcelé, de M. de

Vaudreuil ou de Beaumarchais. Ce dernier, après le désagrément du contre-ordre donné si tard aux Menus-Plaisirs, était allé en Angleterre pour des affaires de commerce, lorsque se présente chez lui, à Paris, ce même duc de Fronsac auquel il a déjà plusieurs fois fermé sa porte, et qui, ne le trouvant pas, lui laisse la lettre suivante :

« À Paris, ce 4 septembre 1783.

« J'espère, monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais que je me sois chargé d'obtenir votre agrément pour que le Mariage de Figaro soit joué à Gennevilliers ; mais il est vrai que quand j'ai pris cette commission, je vous croyais encore à Paris. Voici le fait. Vous saurez que j'ai cédé pour quelques années ma plaine et ma maison de Gennevilliers à M. de Vaudreuil. M. le comte d'Artois y vient chasser vers le 18, et M la duchesse de Polignac avec sa société y viennent souper. Vaudreuil m'a consulté pour leur donner un spectacle, car il y a une salle assez jolie, et je lui ai dit qu'il n'y en avait pas de plus charmant que le Mariage de Figaro, mais qu'il fallait avoir l'agrément du roi. Nous l'avons eu, et je suis vite accouru chez vous, que j'ai été fort étonné et fort affligé de savoir bien loin. La pièce est bien sue, comme vous savez : nous donneriez-vous votre agrément pour qu'elle fût jouée ? Je vous promets bien tous mes soins pour qu'elle soit bien mise. M. le comte d'Artois et toute la société se font la plus grande fête de la voir, et certainement ce serait un grand acheminement pour qu'elle fût jouée peut-être à Fontainebleau et à Paris. Voyez si vous voulez nous faire ce plaisir-là. Pour moi, en mon particulier, j'en ai le plus grand désir et vous prie de me faire vite, vite réponse. Qu'elle soit favorable, je vous en prie, et ne doutez point de ma reconnaissance ni des sentimens d'estime et d'amitié avec les-

quels je serai toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le duc de Fronsac. »

Le même jour sans doute ou la veille, le duc de Fronsac écrit à l'intendant des Menus-Plaisirs, M. de La Ferté, cet autre billet qui a aussi son prix :

« À Saint-Denis.

« Depuis ma lettre écrite, mon cher La Ferté, et depuis une que j'ai écrit à Des Entelles et qu'il recevra ce soir à Paris, la reine m'a dit que le roi consentait à ce que le Mariage de Figaro fût joué à Gennevilliers vers le 18 ; ainsi je vous prie de dire à Des Entelles de faire tous les arrangemens en conséquence. Si Beaumarchais n'est pas à Paris, il faut lui envoyer un courrier quelque part qu'il soit, et en prévenir les comédiens, en faisant le moins de bruit possible. Je serai toujours jeudi à Paris, pour dîner. J'avais mandé à Des Entelles de demander à Carline à dîner pour moi pour ce jour-là, parce que je ne savais pas qu'on jouerait les Noces de Figaro ; mais au lieu de cela qu'il le demande à Contat, pour que nous arrangions tout cela. Bonjour. »

Tandis que le duc de Fronsac fait courir après Beaumarchais, le comte de Vaudreuil, qui prépare sa fête pour le comte d'Artois et M de Polignac, attend avec anxiété le consentement de l'auteur du Mariage de Figaro. Nous avons sous les yeux un billet de lui au duc de Fronsac, qui se trouve dans les papiers de Beaumarchais apparemment parce que ce dernier, craignant quelque boutade de la part du roi, avait exigé du duc de Fronsac la remise de toute cette petite correspondance, afin de prouver qu'il n'avait fait que céder aux sollicitations des courtisans. Cette circonstance

heureuse nous permet d'observer de près ce qui se passait dans toutes ces têtes frivoles que la révolution allait bientôt frapper, et de reconnaître avec quelle aveugle impatience ces patriciens étourdis aspiraient à être signalés par Figaro au mépris des masses. Écoutons maintenant le comte de Vaudreuil. Nous lui devons cette justice de déclarer d'abord qu'il écrit beaucoup plus correctement que le duc de Fronsac.

« Ce vendredi, à Versailles.

« On a trouvé, mon cher Fronsac, la parodie de l'Ami de la Maison beaucoup trop gaie pour être jouée devant de très jeunes femmes ; l'autre pièce est peut-être encore plus forte pour le fond, mais du moins les mots n'y effraient pas l'oreille, et elle peut être jouée. Ainsi, dans le cas où la réponse de M. de Beaumarchais n'arriverait pas assez tôt, nous nous en tiendrons à la pièce de Cailhava et à deux proverbes bien arrangés, mais je ne doute pas que la permission ne nous arrive, et en conséquence nous retarderons le petit spectacle de trois à quatre jours : ainsi ce sera pour le 21 ou le 22. Voulez-vous bien vous charger d'engager les comédiens à se tenir prêts pour ce temps-là ? Mais, hors le Mariage de Figaro, point de salut. Je vous rends mille grâces, mon cher Fronsac, de la peine que vous voulez bien prendre, je sens bien que c'est pour ces dames et M. le comte d'Artois, qui partagent ma reconnaissance. Recevez de nouvelles assurances de la tendre amitié que je vous ai vouée pour la vie.

« Le C de Vaudreuil. »

« J'irai, à mon premier voyage à Paris, voir et remercier M Contat et M Raimont de la peine qu'elles veulent bien prendre.

S'il y a d'autres rôles de femmes dans la pièce, vous voudrez bien me les dire pour que je ne manque à rien. »

Beaumarchais apprend donc en Angleterre que, pour faire jouer devant la cour cette pièce prohibée par le roi quelques mois auparavant, on n'attend plus que sa permission. Il revient sur-le-champ à Paris, et c'est lui maintenant qui, profitant de la circonstance, va faire ses conditions. Il ne s'agit pas précisément pour lui d'amuser la cour à huis-clos, mais d'arriver devant le public, et de le faire rire aux dépens de la cour, ce qui est un peu différent : pourvu qu'une chose conduise à l'autre, Beaumarchais sera charmé de plaire à MM. de Vaudreuil et de Fronsac. Seulement, avant de consentir à la représentation de Gennevilliers, il exige innocemment qu'on lui accorde la faveur d'une nouvelle censure. Singulière exigence au premier abord ! « Mais, lui dit-on, votre pièce a déjà été censurée, approuvée, et nous avons la permission du roi. — N'importe, il me faut encore un nouveau censeur. » — « On me trouva, écrit-il à M. de Breteuil, on me trouva un peu bégueule à mon tour, et l'on dit que je faisais le difficile uniquement parce qu'on me désirait ; mais, comme je voulais absolument fixer l'opinion publique par ce nouvel examen, j'insistai pour qu'on l'accordât, et le sévère historien M. Gaillard, de l'Académie française, me fut nommé pour censeur par le magistrat de la police. »

Ce n'était pas mal imaginé. À la veille d'une fête de cour, où chacun se faisait une joie de voir jouer le Mariage de Figaro, quel censeur atrabilaire aurait voulu entraver cette joie et se brouiller avec les puissans seigneurs qui ordonnaient la fête ? Et si, comme on devait s'y attendre, le rapport du censeur était complètement favorable, c'était un titre de plus à la représentation

publique, dont Beaumarchais comptait bien tirer parti. On connaît déjà par une citation assez plaisante celui que Beaumarchais appelle le sévère historien Gaillard ; on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici ce sévère historien, et de savoir ce qu'il pensait du Mariage de Figaro. Voici son rapport, d'ailleurs assez court, adressé au lieutenant de police :

« Permettez-moi, monsieur, de vous faire part de mon sentiment sur la comédie intitulée la Folle journée ou le Mariage de Figaro.

« Je l'ai entendu lire, et je l'ai lue ensuite avec toute l'attention dont je suis capable, et j'avoue que je ne vois aucun danger à en permettre la représentation en corrigeant deux endroits et en supprimant quelques mots dont on pourrait abuser malignement, ou faire des applications dangereuses ou méchantes.

« La pièce est d'une très grande gaieté ; mais quand les gaietés, quoique approchant de ce qu'on nomme gaudrioles, ne vont pas jusqu'à l'indécence, elles font plaisir sans faire de mal. Les gens gais ne sont pas dangereux, et les troubles des états, les conspirations, les assassinats et toutes les horreurs que l'histoire de tous les temps nous apprend ont été conçus, combinés et exécutifs par des gens réservés, tristes et sournois. La pièce d'ailleurs est intitulée la Folle journée, et Figaro, le héros de cette pièce, est connu par la comédie du Barbier de Séville, dont celle-ci est la suite, pour un de ces intrigans du bas peuple dont l'exemple ne peut être dangereux pour aucun homme du monde. D'ailleurs, je crois qu'en s'élevant par la crainte du danger contre certaines choses peu importantes, on leur donne une valeur qu'elles n'avaient point, et l'on inspire aux sots ou aux méchans une crainte ou un avis d'un danger qui n'a point de réalité. »

Après avoir ensuite proposé deux suppressions, l'une du mot ministre, et l'autre d'un passage qui a été en effet retranché et qui faisait allusion au jugement de Salomon, le sévère historien Gaillard conclut ainsi :

« Cette pièce m'a paru très bien écrite. Les personnages y parlent comme ils doivent parler, suivant leur état, et je la crois très propre à attirer à la Comédie, qui en a grand besoin, beaucoup de spectateurs et par conséquent beaucoup de recettes. »

L'aimable censure de M. Gaillard ne suffit pas à Beaumarchais ; il demande encore autre chose pour consentir à la représentation de Gennevilliers : « La pièce approuvée de nouveau, écrit-il dans son mémoire inédit à M. de Breteuil, je portai la précaution jusqu'à prévenir qu'elle ne devait pas être jouée pour la fête sans que j'eusse avant la parole expresse du magistrat que les comédiens français pouvaient la regarder comme appartenant à leur théâtre, et j'ose certifier que cette assurance me fut donnée par M. Lenoir, qui certainement croyait tout fini, comme je dus le croire moi-même. »

Pour apprécier la valeur diplomatique de ce passage et l'art avec lequel Beaumarchais, dans sa ténacité pleine de souplesse, savait enlacer les gens qui le gênaient et qu'il ne pouvait pas combattre de front, il faut se souvenir qu'il lutte dans ce moment contre une défense expresse de représentation publique émanée de la bouche même du roi, défense que le roi consent à lever, mais seulement pour un jour, dans une maison particulière, et pour complaire au comte d'Artois et à M. de Vaudreuil. Beaumarchais, de son côté, voudrait bien n'accepter Gennevilliers qu'à la condition qu'on lui promettra formellement de le laisser arriver jusqu'au public ; mais, comme il n'ose pas encore pousser

jusque-là, et qu'il veut cependant faire un pas de plus, il invente la belle périphrase qu'on vient de lire, qui devient ainsi une sorte d'engagement vague contracté envers lui, et sur lequel il s'appuiera tout à l'heure pour aller plus avant. À ces conditions, il accorde enfin la permission demandée, et M. de Vaudreuil l'en remercie par le billet suivant, qui prouve que, quant à lui, il accepte l'engagement dans le sens entendu par Beaumarchais :

« Le comte de Vaudreuil a eu l'honneur de passer chez M. de Beaumarchais pour le remercier de la complaisance qu'il veut bien avoir de laisser jouer sa pièce à Gennevilliers. Le comte de Vaudreuil a saisi avec empressement cette occasion de rendre au public un chef-d'œuvre qu'il attend avec impatience. La présence de monseigneur le comte d'Artois et le mérite réel de cette charmante pièce détruiront enfin tous les obstacles qui avaient retardé la représentation, et conséquemment le succès. Le comte de Vaudreuil désire vivement pouvoir faire bientôt lui-même tous ses remerciemens à M. de Beaumarchais.

Quelques jours après, toute la cour se donna le plaisir d'assister à la représentation d'une pièce que le roi avait déclarée détestable et injouable. On dit même que la reine aurait paru à Gennevilliers sans une indisposition. Il est bien possible, comme le raconte M Lebrun, que, les dames se plaignant de la chaleur, Beaumarchais ait cassé les carreaux avec sa canne, et que cela ait fait naître ce joli mot, qu'il avait doublement cassé les vitres ; mais quand M Lebrun nous le montre ivre de bonheur, courant de tous côtés comme un homme hors de lui-même, elle le considère à travers le prisme du temps écoulé et de son imagination, ne pouvant pas se douter qu'au lieu d'avoir cruellement harcelé M. de Vaudreuil, comme elle le croyait, Beaumarchais s'était

contenté de le voir venir, de se faire prier, flatter par lui, et de l'exploiter tranquillement.

De même, quand M Lebrun, sans le dire expressément, semble indiquer que la représentation de Gennevilliers eut peu de succès, et quand elle nous dit que chacun souffrait de ce manque de mesure, nous sommes porté à croire que l'auteur substitue à ses impressions du moment celles qui la dominent à l'époque où elle rédige ses souvenirs. Le manque de mesure, en quelque genre que ce soit, faisait alors l'effet d'une hardiesse amusante. On vient d'entendre le sévère historien Gaillard, qui nous a donné le diapason du sentiment général. Cependant la pièce contenait encore, au moment de cette représentation de Gennevilliers, des détails qui durent choquer sans doute même les têtes folles disposées, comme Gaillard, à pardonner beaucoup à la gaieté, quoique approchant de ce qu'on nomme gaudrioles. Il y avait d'énormes gaudrioles, qu'on lit encore bâtonnées sur le manuscrit de la Comédie-Française, et qui ne furent supprimées que par le quatrième censeur, M. Desfontaines, dans un rapport du 15 janvier 1784, et par conséquent nous devons supposer qu'elles ont été proférées en 1783 devant cet illustre auditoire de Gennevilliers. Il y avait aussi dans le monologue du cinquième acte des passages qui renforçaient encore le caractère frondeur de ce monologue. Il dut se rencontrer parmi les spectateurs de Gennevilliers quelques esprits plus scrupuleux que les autres qui se prononcèrent pour le maintien de l'interdiction lancée par le roi ; mais l'ensemble de ce brillant auditoire se déclara enchanté de la pièce, sauf quelques légères suppressions. C'est là en effet, à partir de la représentation de Gennevilliers, le thème de M. de Vaudreuil, qui plaide ouvertement pour la représentation publique, et qui n'est plus occupé qu'à obtenir de Beaumarchais le

sacrifice de quelques phrases. Quant à lui, le changement qui s'opère dans son attitude indique qu'il est sûr de vaincre. Plein de patience jusqu'ici devant la prohibition royale, travaillant lentement et habilement à gagner du terrain, il devient impatient, pressant, presque impérieux. Il est clair, en effet, pour quiconque réfléchit un peu, que du jour où Louis XVI avait accordé à la reine, au comte d'Artois, à M. de Vaudreuil, à M de polignac, la représentation de Gennevilliers, il s'était mis dans le cas de ne pouvoir résister longtemps à la curiosité publique, portée au comble par cette représentation même, dont tout le monde parlait, et soigneusement entretenue par Beaumarchais. Ceux qui font un reproche à Louis XVI d'avoir laissé arriver le Mariage de Figaro jusqu'à la scène oublient que sous l'ancienne royauté le public n'était pas absolument un troupeau docile, et que si son influence disparaissait quelquefois dans les affaires importantes, elle se produisait souvent dans des questions secondaires ou frivoles avec une énergie à laquelle il eût été dangereux de résister. — Le mot qu'on attribue à Louis XVI : « Vous verrez que Beaumarchais aura plus de crédit que le garde des sceaux, » prouve, s'il est vrai, que ce prince jugeait sainement la situation. Cependant tout devait concourir à rendre le triomphe de Beaumarchais plus éclatant. Le roi, ne pouvant se décider à permettre la représentation d'une pièce qu'il jugeait dangereuse et immorale, essaya de traîner la chose en longueur et résista encore sept mois.

Dès le lendemain de la représentation de Gennevilliers, l'auteur du Mariage de Figaro, agissant comme si sa cause était gagnée, avait demandé formellement au lieutenant de police la permission de faire jouer sa pièce. Ce magistrat lui avait répondu que la défense du roi donnée le jour de la représentation des Menus-Plaisirs subsistait encore et qu'il devait en référer à sa majes-

té. « Deux mois après, écrit Beaumarchais dans la lettre inédite à M. de Breteuil, M. le lieutenant de police me dit que le roi avait daigné répondre qu'il y avait, disait-on, encore des choses qui ne devaient pas rester dans l'ouvrage ; qu'il fallait nommer un ou deux nouveaux censeurs, et que l'auteur corrigerait sa pièce d'autant plus facilement que la pièce était longue. M. Lenoir eut la bonté d'ajouter qu'il regardait cette lettre du roi comme une levée de la défense de jouer la pièce aussitôt après l'examen des nouveaux censeurs. »

On voit avec quel soin Beaumarchais, à mesure qu'il avance, se fortifie derrière chaque portion de terrain conquis. Cependant on cherchait toujours à traîner en longueur. Le censeur annoncé ne fonctionnait pas ; mais Beaumarchais n'était pas homme à se laisser oublier.

« Monsieur, écrit-il au lieutenant de police en date du 27 novembre 1783, si la multitude de vos occupations vous permettait de vous rappeler que j'en ai beaucoup moi-même, et que depuis trois mois j'ai fait cinquante fois le chemin du Marais à votre hôtel sans avoir pu vous parler plus de cinq fois, pour obtenir la chose la plus simple, — une décision sur un ouvrage frivole, — vous auriez peut-être compassion du rôle pitoyable qu'on me force à jouer dans cette comédie. Si ce sont des dégoûts qu'on vous prie de me donner, je les ai bus jusqu'à la lie ; s'il s'agit d'une proscription absolue de tout ce qui sort de ma plume, pourquoi me faire attendre cet arrêt et me refuser tout moyen de savoir à quoi m'en tenir ? Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien me remettre mon manuscrit ; cette bagatelle n'est devenue importante pour moi que par l'acharnement qu'on a eu de m'en

faire un tort public, sans vouloir permettre que le public en jugeât lui-même.

« Je ne doute pas, monsieur, que vous, qui ne m'avez montré que de la bienveillance, n'ayez quelques regrets des désagrémens qu'on vous oblige sans doute à me donner ; mais il est temps qu'ils finissent. Jamais affaire grave ne m'a causé tant de tracas que la plus folle rêverie de mon bonnet de nuit, qui est cette pièce. Le public de province et de Paris m'accable de lettres auxquelles je ne sais que répondre ; je ne sais que dire aux comédiens qui me pressent et me reprochent une négligence que je n'ai point. Je vous supplie de me permettre de vous voir ce soir, à la sortie de la caisse d'escompte, et, en retirant de vos mains cet ouvrage proscrit pour le rendre à mon portefeuille, de vous assurer du très respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.,

« Caron de Beaumarchais. »

Ce ton est évidemment celui d'un homme qui se sent appuyé par l'opinion, et qui sait très bien qu'on n'ira pas jusqu'à une rupture en lui rendant son manuscrit. La pièce est enfin livrée à un troisième censeur, qui fait quelques modifications, mais qui approuve. Le roi en demande un quatrième, qui fait très peu de corrections et qui approuve. Il en demande un cinquième. Celui-là approuve sans corrections. Ayez donc des censeurs, pour qu'ils se laissent ainsi entraîner eux-mêmes par la curiosité publique ! Le rapport du quatrième censeur, de Desfontaines, qui lui-même écrivait pour le théâtre, offre des passages assez curieux. Il examine très attentivement l'ouvrage, « dont j'ai fait, dit-il, quatre lectures dans lesquelles j'ai suivi l'auteur phrase par phrase. » Il fait quelques légères suppressions ; il rature par exemple les deux phrases licencieuses que nous avons citées, un passage contre les

loteries qui se trouvait dans le monologue. Quant à la pièce en elle-même, il plaide pour elle et défend chaque personnage avec une ardeur que Beaumarchais ne dépasserait pas. Il va très loin dans ce sens, car, rencontrant dans le rôle de Suzanne une phrase tournée d'une manière indécente, et que l'auteur lui-même dut changer aux dernières répétitions, il commence par la supprimer ; ensuite il se ravise, la rétablit, et, avec un amour de l'art assez rare chez un censeur, il écrit en marge : Mot unique, impossible à remplacer, et que je laisse. Ce mot est en effet tellement unique qu'il nous est impossible de le reproduire ici. Après avoir ainsi défendu la pièce de son mieux, le censeur concluait par ce passage, qui ne manque pas d'une certaine vérité :

« Je ne crains pas d'ajouter que la représentation de cette pièce peut contribuer à étendre la carrière dramatique, et autant la censure doit être délicate sur tout ce qui concerne la décence, la religion et le gouvernement, autant elle doit être indulgente pour les traits qui peuvent tourner au profit des mœurs. C'est à la liberté dont jouissait Molière que nous devons la morale dont ses pièces sont remplies ; ses caractères seraient-ils aussi énergiques qu'ils le sont, si on lui eût imposé la loi de n'en offrir que l'esquisse ?

« Desfontaines, Censeur royal. »

Que faire contre un homme qui transforme ainsi successivement cinq censeurs en autant d'avocats ? qui a pour lui M. de Vaudreuil, M. de Fronsac, Le prince de Nassau, alors à Paris, et qui cabale fortement pour son ami, toute la jeunesse masculine et féminine de la cour, des auteurs et des actrices qui, comptant sur un succès brillant et fructueux, se plaignent hautement du tort qu'on fait à leur théâtre, et enfin tout un public impatient qui de-

mande à grands cris que sa curiosité soit satisfaite ? Que pouvait contre cette explosion le roi lui-même, assisté du garde des sceaux et de M. Suard ? Il fallut bien accorder à tout le monde ce qu'on avait accordé aux courtisans de Gennevilliers. On assure que pour lever complètement les scrupules du roi, des protecteurs adroits de Beaumarchais s'attachèrent à lui répéter que la pièce n'aurait aucun succès, et, comme il le désirait de tout son cœur, il se résigna à céder à la fiévreuse curiosité du public, dans l'espérance qu'elle serait déçue.

C'est en mars 1784 que Beaumarchais obtint enfin la permission tant de fois demandée, et il s'empresse d'en donner avis à l'acteur Préville, qui était alors à la campagne, par la lettre suivante qui respire la joie et la fierté du triomphe.

« Paris, le 31 mars 1784.

« Nous nous sommes trompés tous les deux, mon vieil ami. Je tremblais que vous ne quittassiez le théâtre à Pâques, et vous, vous étiez dans l'opinion que le Mariage de Figaro ne pourrait pas se jouer.

« Mais il ne faut jamais désespérer de garder un acteur que le public adore, ni de voir vaincre un auteur courageux qui croit avoir raison, et que l'on ne dégoûte pas par les dégoûts. J'ai, mon vieil ami, le bon du roi, le bon du ministre, le bon du lieutenant de police ; il ne nous manque plus que le vôtre pour voir un beau tapage à la rentrée. Allons, mon ami ! c'est bien peu de chose que ma pièce ; mais la voir au théâtre est le fruit de quatre ans de combats ; voilà ce qui m'y attache. Quel mal ils ont fait, ces méchans ! Deux ans plus tôt, mon ami Préville aurait assuré le suc-

cès de mes cinq actes ; aujourd'hui le charme qu'il répandra sur un moindre rôle fera bien regretter qu'il ne joue pas le premier.

« On me conseille l'étude et la répétition sans éclat, et nous sommes convenus d'agir, mais sans rien dire. Dazincourt et Laporte se sont chargés d'écrire à tout le monde en recommandant le silence, afin que notre bonne fortune ne finisse pas encore une fois par en devenir une de capucin.

« Je vous salue, vous honore et vous aime.

« Beaumarchais. »

Le tableau de cette première représentation du Mariage de Figaro est dans tous les recueils du temps ; c'est un des souvenirs les plus connus du XVIII siècle. Tout Paris se pressant dès le matin aux portes du Théâtre-Français ; les plus grandes dames dînant dans les loges des actrices, afin de s'assurer des places ; « les cordons bleus, dit Bachaumont, confondus dans la foule et se coudoyant avec les Savoyards ; la garde dispersée, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées sous les efforts des assaillans ; » — « trois personnes étouffées, dit La Harpe ; une de plus, ajoute-t-il malignement, que pour Scudéry ; » sur la scène, après le lever du rideau, la plus belle réunion de talens qu'ait peut-être jamais possédée le Théâtre-Français, tous employés à faire valoir une comédie pétillante d'esprit, entraînante de mouvement et d'audace, qui, si elle choque ou épouvante quelques-unes des loges, enchante, agite et enflamme un parterre électrisé : — voilà le tableau qui se trouve partout, et sur lequel par conséquent nous n'insisterons pas. Nous n'y ajouterons qu'un trait nouveau, qui peut-être le complétera assez bien : c'est que, si nous en croyons une lettre inédite de Beaumarchais, il assistait à tout ce tapage,

au fond d'une loge grillée, entre deux abbés, avec lesquels il venait de faire un joyeux dîner, et dont la présence lui avait paru indispensable, afin de se faire administrer, disait-il, en cas de mort, des secours très spirituels. — Il nous semble que ce trait manquait au tableau de la première représentation du Mariage de Figaro.

12

Un critique assez célèbre au commencement du siècle, qui a laissé quelques bonnes pages malheureusement mêlées à beaucoup d'autres d'un ton grossier et d'une extrême pauvreté d'idées, Geoffroy, après avoir gratifié Beaumarchais d'une bordée d'injures, résumait ainsi en 1802 son opinion sur le Mariage de Figaro : « Aujourd'hui qu'il n'y a plus ni princes, ni grands seigneurs, ni parlement Maupeou, aujourd'hui qu'on juge Figaro avec l'expérience de dix siècles, ce n'est plus qu'une méchante rapsodie, qu'un salmis de quolibets, de coq-à-l'âne, de calembours, de turlupinades, de jeux de mots. Cette débauche d'esprit, ce style dévergondé, excitent encore de temps en temps le rire de la farce, mais on les méprise après en avoir ri. » Il y avait cependant en faveur de Beaumarchais un argument qui déjà, en 1802, embarrassait un peu le dédaigneux critique. « C'est une chose plaisante, dit ailleurs Geoffroy, que la destinée des auteurs dramatiques : Beaumarchais, du côté de l'art, est assurément un des moins estimables ; … cependant, les Deux Amis exceptés, toutes ses pièces sont restées, et, ce qui est plus heureux, elles se jouent ; le Barbier de Séville et Figaro sont même courus. Combien de poètes d'un mérite fort supérieur n'ont pas joui d'un sort aussi brillant !

La Chaussée a quatre pièces restées au théâtre, on n'en joue jamais une seule, et La Chaussée, pour le ton, le goût et le style, pour toutes les parties de l'art, est infiniment au-dessus de Beaumarchais ; mais la fortune littéraire de l'auteur de Figaro a de grands rapports avec sa fortune civile et politique ; l'une a beaucoup influé sur l'autre, et toutes deux sont parties de la même source. Instruire, amuser les hommes, ce n'est rien : il faut les éblouir et les tromper. «

Comment Geoffroy, si peu rétif devant le succès en politique, ne comprenait-il pas que le succès en littérature, quand il se prolonge et se maintient, a bien aussi quelque valeur, et que si le mérite de Beaumarchais consistait à éblouir et à tromper les hommes, ce qui n'est pas déjà donné à tout le monde, ce ne serait point uniquement avec de méchantes rapsodies qu'il les aurait éblouis et trompés jusqu'en 1802 ? Que dirait-il donc s'il voyait en 1853 les hommes persister à se laisser éblouir et tromper par ces méchantes rapsodies, qui, quand elles sont bien joués, continuent à intéresser le public, non-seulement en France, mais un peu partout ? Il est certain que si l'intérêt qui s'attache à une satire politique a contribué d'abord à l'immense succès du Mariage de Figaro, ce n'est pas là ce qui soutient aujourd'hui cette comédie. Pour s'en convaincre, il suffit d'assister à une représentation et de voir combien cette partie de la pièce produit en général peu d'effet sur le public. Que de saillies mordantes, d'allusions fines et meurtrières contre des institutions ou des abus qui n'existent plus aujourd'hui, au moins sous la même forme, après avoir excité autrefois des applaudissemens frénétiques, passent maintenant inaperçues ! Ce long monologue du cinquième acte, qui épouvantait Louis XVI et qui trouvait un si vif écho dans le parterre roturier de 1784, n'agit presque plus sur le parterre démo-

cratique de 1853. Et cela se conçoit facilement : nous avons expérimenté depuis soixante-dix ans tous les genres d'aristocratie ; chaque classe de la société a eu un moment où elle a dit comme Figaro : Et moi, morbleu ! et où elle a plus ou moins accaparé à son profit le gouvernement et le trésor public. N'avons-nous pas vu naguère un bourgeois ingénieux usurper le titre d'ouvrier comme on usurpait jadis des titres de noblesse et arriver, grâce à ce stratagème, jusqu'au seuil de l'assemblée nationale, d'où il a été exclu, n'ayant pu produire ses quartiers de prolétariat ? Un parterre qui a vu tout cela ne peut plus guère s'émouvoir des satires de Figaro contre ceux qui ont tout pour s'être donné la peine de naître. Que serait aujourd'hui un Montmorency qui n'aurait pas le sou à côté du dernier des roturiers qui aurait su, pour parler poliment, gagner quatre ou cinq millions à la Bourse ?

Cependant ce monologue du cinquième acte n'est pas encore absolument mort. Il y a quelques passages qui vivent encore, et qui, depuis soixante-dix ans, ont de temps en temps cette bonne fortune de briller par leur absence, comme autrefois les effigies de Brutus et de Cassius aux funérailles de Junie. Geoffroy nous apprend qu'en 1802 on supprimait quelques-unes des plus insolentes clabauderies de Figaro, et spécialement le passage du monologue du cinquième acte relatif à la liberté de la presse. Seulement il paraît qu'on permettait à l'acteur Dugazon, chargé du rôle de Figaro, de remplacer le passage supprimé par un autre de son invention qui amusait assez peu Geoffroy, car il était spécialement dirigé contre le célèbre critique du Journal des Débats. « J'apprends, disait Figaro-Dugazon, qu'il s'est établi dans Madrid une multitude prodigieuse de journaux, et que l'un d'eux fait fortune en dénigrant les plus grands poètes et les plus grands talens. » « Le trait est court, dit Geoffroy à ce propos, mais vigou-

reux, éloquent, et même très convenable au caractère de Figaro : ce barbier était personnellement intéressé à crier publiquement contre un méchant journal qui faisait fortune dans Madrid en se moquant des farceurs de place et des méchans bouffons. » La censure actuelle, un peu moins sévère que la censure de 1802, se borne à supprimer juste le même passage du monologue, mais aucun acteur ne se croit permis d'y suppléer, et cette lacune subsiste comme un témoignage de la vitalité d'une pièce de théâtre qui, après soixante-neuf ans d'existence, après avoir perdu, par la ruine même de tout ce qu'elle attaquait, le prestige de hardiesse qu'elle empruntait à des faits qui ne sont plus, touche cependant encore par quelques points à des questions délicates qui ont survécu à la révolution. Certes, quand Figaro nous dit : « Les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours, » une déplorable expérience, qui se reproduit sans cesse parmi nous, répond tout aussitôt que cela n'est pas vrai, au moins pour la France, et que, malheureusement pour notre pays, les sottises imprimées engendrent des sottises en action qui mettent l'ordre en péril, et dont la liberté finit toujours par payer les frais ; mais quand Figaro ajoute : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur, » quel homme de bonne foi pourrait se dissimuler qu'il y a là quelque chose d'éternellement vrai, et que l'interdiction absolue du blâme porte une grave atteinte à la valeur morale de l'éloge ?

C'est ainsi que la comédie de Beaumarchais, quoique fanée dans son ensemble sous le rapport politique, conserve encore, même sous ce rapport, une certaine actualité, en même temps qu'elle reste pour les hommes instruits un monument curieux d'une situation unique, et qui peut-être ne se reproduira jamais en France : celle d'un gouvernement offrant assez d'abus pour

défrayer largement une comédie satirique, et trop confiant en lui-même ou trop faible pour empêcher un auteur audacieux et tenace de le traduire sur la scène. Ce caractère aristophanesque du Mariage de Figaro, qui contribue incontestablement à son originalité, quoiqu'il n'offre plus aujourd'hui les dangers qu'il présentait autrefois, ne laisse pas de susciter contre cette comédie beaucoup d'adversaires et parfois des adversaires assez inattendus. De ce nombre sont d'honnêtes bourgeois, qui certainement seraient furieux si, par un coup de baguette, quelque magicien leur rendait un beau matin l'ancien régime, avec ses colonels âgés de sept ans, son parlement Maupeou, ses lettres de cachet, ses mille privilèges et ses mille abus. Ces mêmes hommes pourtant, parce qu'ils aiment la paix, et parce que l'ancien régime n'a pu être détruit sans une secousse qui dure encore, sont disposés à ne voir dans le Mariage de Figaro qu'une coupable provocation au désordre et à l'anarchie. Il faudrait être conséquent : ceux qui admettent que la destruction de l'ancien ordre de choses était juste et nécessaire ne peuvent pas faire à Beaumarchais un crime d'y avoir concouru.

Une critique plus juste à mon sens est celle qui porte sur le défaut de moralité reproché au Mariage de Figaro. Il est certain que la comédie, destinée à fustiger le vice en riant, ne peut pas avoir l'austérité d'un sermon ; il n'est pas moins certain qu'il y a dans Molière des situations aussi scabreuses et des mots aussi forts que dans le Mariage de Figaro ; mais si Molière, avec la franche bonne foi du génie, ne recule pas devant tout ce qui lui semble nécessaire à la vérité du tableau qu'il veut peindre, on ne le voit point, comme Beaumarchais, rechercher avec une sorte de parti-pris, multiplier sans nécessité, caresser avec complaisance tous les mots, toutes les idées, toutes les situations qui ont un sens

plus ou moins licencieux et brutal. Presque tous les personnages de Beaumarchais, Almaviva, Figaro, Chérubin, Basile, Marceline, la comtesse elle-même, quoique avec un peu plus de réserve, semblent dominés, on pourrait dire presque absorbés, par le même genre de préoccupations. Cette création de Chérubin, par exemple, qui a trouvé grâce devant des critiques d'ailleurs sévères pour Beaumarchais, est-elle bien vraie ? Si Beaumarchais a pu chercher dans les souvenirs de son enfance à lui, très précoce et, on s'en souvient, très effrontée même pour le XVIII siècle, les principaux traits de cette figure, est-ce bien là une personnification exacte de la puberté en général chez les jeunes gens, non-seulement de treize ans, mais même de quinze et de seize ? Ces ardeurs fougueuses, occasionnées par l'éveil des sens, ne sont-elles pas sans cesse combattues par je ne sais quelle retenue mystérieuse et naïve, non pas factice et grimacière comme celle de Chérubin, qui ose très bien dire à Suzanne en style de jeune roué : « Tu sais bien, méchante, que je n'ose pas oser, » mais sincèrement craintive, inquiète et même un peu farouche ? Ceux-là même qui seront des don Juan ne commencent-ils pas presque tous par être plus ou moins des Hippolyte ? Cette nuance, qui donnerait plus de grâce en même temps que plus de vérité générale au rôle de Chérubin, me semble à peu près absente, et cependant les païens eux-mêmes l'admettaient. Daphnis, dans le petit roman de Longus, s'il n'a pas la décence extérieure de Chérubin, présente certainement une physionomie plus craintive et plus innocente. Le petit Jehan de Saintré, ce Chérubin du moyen âge, offre toutes les nuances qui manquent à celui de Beaumarchais, et même au XVIII siècle on comprenait assez bien tout ce qui se mêle de poésie et de tendresse de cœur aux premières ardeurs de l'adolescence, pour accueillir avec transport un autre Chérubin,

qui apparut, je crois, la même année que celui de Beaumarchais, et qui en est comme la contre-partie. Quand on s'était amusé à voir le page du comte Almaviva lutiner Suzanne, mettre en péril l'innocence de Fanchette et soupirer pour la comtesse, on lisait avec délices ce dialogue charmant entre Paul et Virginie qui commence ainsi : « Lorsque je suis fatigué, ta vue me délasse ; quand du haut de la montagne je t'aperçois au fond de ce vallon, tu me parais au milieu de nos vergers comme un bouton de rose. Quoique je te perde de vue à travers les arbres, je n'ai pas besoin de te voir pour te retrouver ; quelque chose de toi que je ne puis dire reste pour moi dans l'air où tu passes, sur l'herbe où tu t'assieds… »

Quoique la pudeur ne fût pas le caractère distinctif de Beaumarchais, il ne laissait pas d'avoir le sentiment que sa pièce dépassait un peu la dose de licence accordée à une comédie ; aussi le voit-on, comme les ingénieurs qui s'inquiètent surtout du côté faible d'une place, incessamment occupé à défendre le côté vulnérable du Mariage de Figaro. La grande affaire de sa préface est de prouver particulièrement que le Mariage de Figaro est empreint d'une moralité profonde ; sa correspondance est remplie de lettres aux acteurs de Paris ou aux directeurs des théâtres de province, recommandant surtout de jouer la pièce noblement, de ne l'avilir par aucune charge indécente, d'éviter de pousser même la gaieté jusqu'à l'effronterie. Tout cela est très bien ; mais, comme dirait Beaumarchais lui-même, tout cela est bon pour le discours, et il serait assez difficile de jouer le Mariage de Figaro avec une parfaite candeur.

S'il est vrai que la moralité d'une comédie consiste à rendre le vice ridicule, méprisable ou odieux, on serait assez embarrassé

pour déterminer la moralité du Mariage de Figaro. On a loué quelquefois Beaumarchais de l'impartialité courtoise avec laquelle il avait dessiné la figure d'un grand seigneur libertin. Le comte Almaviva en effet, quoique déjoué dans ses projets de séduction, reste le personnage distingué de la pièce, non-seulement par le ton et la tenue, mais même par les sentimens. Et cependant c'est lui surtout qui représente le vice, de sorte qu'il ne faut pas avoir beaucoup d'imagination, étant donné le caractère de Suzanne, pour admettre que si Almaviva a perdu la partie ce jour-là, il ne tiendra qu'à lui, pour peu que sa fantaisie persiste, de prendre bientôt sa revanche sur Figaro. De son côté, Figaro, quant aux intentions, est évidemment l'honnête homme de la pièce : il défend sa fiancée contre la corruption, et contribue à ramener le comte vers sa femme ; mais pour s'apercevoir de ses bonnes qualités, le spectateur a grand besoin d'y regarder à deux fois, tant cette physionomie est mélangée.

Figaro se sent si fier de sa supériorité sur tout ce qui l'entoure, qu'il met une sorte de forfanterie à se faire beaucoup plus roué qu'il ne l'est en effet. Par exemple, quand il dit de Basile : « Fripon, mon cadet, je t'apprendrai à clocher devant les boiteux, » il ne tiendrait qu'à nous de croire qu'il revendique le droit d'aînesse en friponnerie, et cependant ce n'est pas la friponnerie, c'est seulement l'intrigue qu'il aime de passion. De même, dans la scène si grossière avec Marceline, scène pour laquelle Beaumarchais a beau jeu de recommander aux acteurs la décence et la noblesse, lorsque Figaro, en retrouvant sa mère, lui dit : « Embrassez-moi le plus maternellement que vous pourrez ; j'étais loin de vous haïr, témoin l'argent ; » ce cynisme artificiel et forcé produit une si fâcheuse impression, que lorsque Beaumarchais veut mettre dans le cœur de Figaro un bon sentiment, dans sa bouche

des paroles émues et dans ses yeux des larmes sincères, le public se demande si ce n'est pas encore là une plaisanterie, et tandis que Figaro pleure réellement, le parterre éclate de rire. Nous avons eu occasion de constater plusieurs fois cet effet de scène, qui ne manque jamais, et qui certainement n'était pas dans les intentions de Beaumarchais.

Ce persiflage universel, accompagné d'une assez grande indécence de mots, d'idées et de situation, est évidemment ce qui constitue, au point de vue moral, le côté faible du Mariage de Figaro. Néanmoins, soit que notre siècle, avec ses belles prétentions d'austérité, n'ait guère plus de vertu que le siècle précédent, soit que la gaieté spirituelle et intarissable qui assaisonne tout cela ne laisse pas au public le temps de s'arrêter sur ce qui le choquerait, il est certain que les mots équivoques et les situations scabreuses ne nuisent pas au succès de la pièce. Nous avons vu quelquefois, à des représentations du dimanche, de très honnêtes figures de mères de famille s'épanouir et rire avec délices des saillies les plus risquées de Figaro ou des jeux de scène du cinquième acte, sans paraître s'étonner beaucoup de ce qu'il y a de grivois dans les uns, de choquant et d'invraisemblable dans les autres. Le public, dans son ensemble, est peut-être après tout beaucoup plus innocent que nous tous, qui faisons de la critique et qui, pour employer une expression triviale, mais juste, cherchons des vers dans les cerises ; il s'amuse de ce qui lui semble spirituel et amusant, et il n'en demande pas davantage.

Considéré au point de vue de l'art et dans ses rapports avec la comédie antérieure à Beaumarchais, le Mariage de Figaro, quoiqu'il soit moins judicieusement intrigué et écrit avec plus d'inégalité et d'affectation que le Barbier de Séville, offre plus d'am-

pleur et plus d'originalité, en ce sens qu'il représente plus complètement cet instinct et ce goût d'innovation qui distinguaient l'auteur.

On l'a déjà très justement remarqué, ce qui caractérise la comédie entendue à la manière de Beaumarchais, c'est la modernité, c'est-à-dire l'exclusion, ou du moins, en ce qui touche Figaro, la transformation absolue de toutes les traditions et de tous les types de la comédie antique ; ce qui la caractérise encore, c'est la fusion de tous les genres de comédie que Molière avait jusque-là traités séparément dans le Misanthrope, dans l'École des Femmes et dans les Fourberies de Scapin, un mélange parfois un peu incohérent, mais brillant et original, de tons et d'effets empruntés à la comédie d'intrigue, à la comédie de mœurs et de caractère et à la haute comédie. Le Mariage de Figaro offre des alimens pour tous les goûts ; il y a de l'analyse philosophique, même dans les parties où, comme dit Sedaine dans une lettre à Beaumarchais, la philosophie prend des allures de Polichinelle ; il y a des traits de caractère bien sentis et vivement rendus, des effets de scène très intéressans et très habilement amenés, un dialogue peu châtié parfois ou prétentieux, mais souvent attrayant pour les esprits, même les plus difficiles, par la prestesse avec laquelle les deux interlocuteurs se renvoient le volant des saillies sans jamais le laisser tomber par terre. Il y a dans l'action générale un entrain, un brio empruntés à la comédie espagnole, qui font passer par dessus les invraisemblances. Il y a enfin des parties de grosse gaieté et de charge qui ne sont pas celles qui ont le moins de succès. Beaumarchais n'avait pas le dédain de ces esprits trop délicats qui répugnent à se servir de certains moyens ; tout lui était bon : il voyait dans le public assemblé un grand enfant qui ne demande qu'à rire, et il ne se trompait guère. Depuis

bientôt soixante-dix ans qu'on joue le Mariage de Figaro, la tirade sur goddam n'a jamais manqué d'égayer le parterre ; le bégaiement de Brid'oison, les glapissemens de l'huissier criant : Messieurs, silence ! dans la scène de l'audience, le langage pittoresque et grotesque de l'ivrogne Antonio, contribuent largement, pour leur part, à l'effet général.

Quoique ce rire de la farce, comme le nomme Geoffroy, ne soit pas plus à dédaigner chez Beaumarchais que chez Molière, où on le rencontre également, il est certain que si la Folle journée ne brillait que par là, elle perdrait beaucoup de son prix ; mais ce comique un peu fort, combiné avec tout le reste, contribue à donner à la pièce un avantage inappréciable et incomparable que toute l'élégance, toute la correction possibles ne donnent pas toujours, et qui s'appelle la vie. Cet avantage permet à la comédie de Beaumarchais de ne s'inquiéter pas plus de notre critique modérée que du dédain fastueux des aristarques les plus érudits.

Une question beaucoup moins souvent traitée que les précédentes, et qui cependant se présente ici tout naturellement, est celle de savoir jusqu'à quel point Beaumarchais, dans ses comédies espagnoles, a tiré parti du théâtre espagnol. Il me paraît incontestable que ses emprunts se réduisent à peu de chose. Les caractères sont très peu espagnols ; Almaviva ne ressemble guère à un grand d'Espagne, surtout à l'époque du droit du seigneur, si tant est que le droit du seigneur ait jamais existé en Espagne, ce dont je doute ; même en prenant Almaviva comme une figure française, il y a quelque chose de singulièrement hétéroclite dans cette coutume plus ou moins authentique du moyen âge qui vient ainsi se planter au beau milieu d'une comédie tout imprégnée des mœurs du XVIII siècle. Cependant l'ensemble de ces figures di-

verses offre je ne sais quelle nuance légère d'étrangeté assez difficile à définir, qui tient peut-être moins aux personnages en eux-mêmes qu'à leur nom, à leur costume, à la guitare, aux balcons et à d'autres accessoires de même nature, mais qui ne laisse pas de contribuer à leur donner une physionomie originale. Dans sa structure, le Mariage de Figaro, avec ses surprises, ses scènes de nuit et ses coups de théâtre, n'est pas sans analogie avec la comédie espagnole, surtout avec les pièces d'intermèdes, qui, on l'a vu dans les lettres écrites d'Espagne par Beaumarchais, l'avaient particulièrement intéressé. Le personnage principal, quoiqu'il dérive plutôt du Gil Blas français que du gracioso espagnol, présente cependant quelques traits qui le rapprochent de ce dernier type, ne serait-ce que le goût des proverbes et du bel esprit. Dans la comédie de Moreto intitulée : No puede ser el guardar una mujer (garder une femme est chose impossible), comédie qui présente quelques rapports de détail avec le Barbier de Séville, il y a un gracioso, Tarugo, qui n'est pas sans offrir une certaine parenté avec Figaro. Un critique distingué, en cherchant l'étymologie de ce nom de Figaro, qui, pris en lui-même, n'est point espagnol, l'a fait dériver du mot picaro, qui est à peu près synonyme de vaurien, et qui a donné son nom en Espagne à toute une série de romans dits picaresques, dont les héros sont des aventuriers. J'ai vainement cherché dans les papiers de Beaumarchais quelque vérification de cette étymologie. Ce qui me porterait à en suspecter la justesse, c'est que dans le manuscrit du Barbier de Séville, l'auteur, au lieu d'écrire Figaro, écrit constamment Figuaro. Ce nom que Beaumarchais a rendu si fameux, se serait donc d'abord présenté à son esprit sous une forme qui n'est pas celle adoptée plus tard par lui-même dans le texte imprimé, et qui nous éloigne un peu plus de l'étymologie de picaro ; mais Figuaro n'étant pas plus

espagnol que Figaro, la difficulté reste entière et la question aussi douteuse que pour le Tartufe de Molière, dont l'étymologie est également un peu incertaine. Peut-être serait-il plus juste de faire dériver ce nom de fantaisie adopté par Beaumarchais du mot espagnol figura, qui s'applique à des personnages de comédie et qui, transformé en figuron, est devenu le nom commun de toute une classe de pièces qui tiennent de la caricature.

Quelque opinion qu'on ait de cette étymologie, ce qui peut sembler bizarre au premier abord, c'est que de tous les pays où les deux comédies de Beaumarchais ont été traduites, l'Espagne est celui où elles paraissent avoir eu le moins de succès. Un poète dramatique espagnol assez distingué, Garcia de La Huerta, à la vérité très hostile au théâtre français en général, parlant en 1785 d'une traduction espagnole du Barbier de Séville, s'exprime ainsi :

« Don Manuel Fermin de Laviazo a fait une traduction du Barbier de Séville, et quoiqu'il ait purgé cette comédie de ses impropriétés les plus grossières, quoiqu'il lui ait donné plus de mouvement en la réduisant en trois actes et qu'il en ait amélioré le style en convertissant en vers la prose soporifique (soporifera) de Beaumarchais, la pièce n'en est pas moins restée une comédie burlesque pleine de cette platitude française (platitud francesa) qui est intolérable pour les personnes de bon goût. »

Ce critique espagnol, on le voit, n'y va pas de main morte ; il peut marcher de pair avec Geoffroy, il peut même se flatter d'être le premier qui ait découvert que la prose du Barbier de Séville était soporifique. Personne, à coup sûr, ne s'était encore avisé de lui reprocher ce défaut-là. Ce même La Huerta, après avoir déclaré que les comédies de Beaumarchais ne peuvent être envisagées

qu'avec le plus profond mépris, accuse la critique française de n'avoir pas assez insisté sur les fautes les plus essentielles, parce qu'elle ne connaissait pas assez, dit-il, l'invraisemblance qui y règne. Et comme il veut bien nous signaler lui-même ces fautes énormes, je pense qu'on ne sera peut-être pas fâché de savoir en France ce qui choque épouvantablement un Espagnol, un peu entaché de pédantisme, dans les comédies de Beaumarchais, et d'abord dans le Barbier de Séville.

« Cette pièce, dit La Huerta, ne mérite pas qu'on se donne la peine d'en faire un examen complet et rigoureux. Il suffira, pour convaincre les plus obstinés, de mettre en relief quelques-unes des fautes si nombreuses qu'elle renferme, fautes qui sont moins excusables chez M. de Beaumarchais que chez tout autre, non-seulement parce qu'il a résidé quelque temps en Espagne, et même assez longtemps pour pouvoir éviter les erreurs qu'il a commises, mais encore parce qu'il se vante très hautement de connaître nos mœurs. Quel homme ne rirait, par exemple, pour peu qu'il connaisse les mœurs de l'Espagne, de voir un barbier qui, ayant une boutique ouverte à Séville, se présente dans la rue à sept ou huit heures du matin, heure précise à laquelle il doit faire ses barbes, avec la tournure et le costume d'un majo, avec une guitare en bandoulière, écrivant une séguedille, retouchant de temps en temps sa chanson avec un crayon et faisant de son genou un pupitre. Un tel être n'a jamais existé et n'existera jamais, et s'il était possible qu'un barbier tombât dans une semblable folie, il en serait bientôt puni, car il se verrait chassé de la rue par les cris des enfans du quartier, et peut-être à coups de pierres. C'est en vain qu'on dirait, pour sauver l'absurdité de cette situation, que la maison du barbier est à quatre pas, car s'il en est ainsi, il pourrait, de l'endroit où il est, la montrer au comte

Almaviva, sans avoir besoin de lui donner des détails sur son enseigne. En outre, la plus grande inconvenance de la situation consiste dans l'inopportunité de l'heure adoptée par l'auteur, heure à laquelle même les aveugles qui gagnent leur vie en jouant de la vielle n'ont pas coutume de faire leur charivari. Et voilà pourquoi le barbier, même à sa porte, ne pourrait ni chanter ni jouer de la guitare, attendu que les gens du voisinage qu'il incommoderait l'obligeraient à se taire et à se retirer. »

« Ce n'est pas une moindre inconvenance de faire paraître en scène le comte Almaviva, titre qui n'existe pas en Espagne, et encore moins avec la qualité de grand que lui donne le poète prosaïque, de le faire paraître vêtu à l'espagnole, ainsi que Rosine, en même temps qu'on nous offre le ridicule barbier habillé en majo, synchronisme fort extraordinaire pour un Espagnol et pour tous ceux qui savent que le costume et même le nom de majo sont si modernes en Espagne, qu'on ne trouverait ce nom dans aucun ouvrage ayant cinquante ans d'antiquité. Voilà pourquoi l'Académie espagnole, en acceptant ce mot de majo dans le quatrième volume de son dictionnaire imprimé en 1737, l'a accueilli sans y joindre aucune autorité qui garantit son origine, apparemment parce qu'elle n'en a point trouvé, à cause de la modernité de ce mot, et c'est probablement par la même raison qu'elle a omis les mots de maja, majeza, et autres dérivés dont nous nous servons aujourd'hui, et qui n'étaient pas aussi usités en 1737 que maintenant. Il y a donc ignorance grossière chez ceux qui disent et pensent que l'habit de majo est le costume propre et caractéristique de notre nation, tandis qu'il est certain au contraire qu'il est le plus opposé à notre caractère grave et circonspect… Et dans tous les cas, ce costume n'étant point encore en usage à l'époque où l'on portait le costume à l'espagnole, c'est une inconvenance

absurde de les unir et de les faire paraître en même temps dans une pièce.

« Les noms que Beaumarchais donne à quelques-uns des acteurs de ses comédies sont également très ridicules et très impropres. Le nom de Bartholo, dont il baptise un médecin, ne s'emploie en Espagne qu'entre gens de la plus basse classe ou dans le style le plus familier, parce qu'il est une espèce de diminutif de Bartholome, diminutif dont on ne se sert que pour exprimer le mépris ou la tendresse, d'où il résulte qu'il y a une ignorance très coupable (muy culpable) à supposer que le billet de logement dont il est question au second acte du Barbier a pu être adressé au docteur Bartholo tout court. À cette inconvenance correspond gracieusement celle qui consiste à appeler deux valets galiciens, l'un L'Éveillé, c'est-à-dire el Despierto, et l'autre La Jeunesse, c'est-à-dire La Jucentud, noms qui appartiennent à la soldatesque française, ou à des domestiques de quelque hôtel de Paris, et non point à des valets galiciens, qui d'ordinaire s'appellent Domingo ou Farrucho. Il est certain qu'un L'Éveillé et un La Jeunesse font avec un docteur Bartholo l'assemblage le plus réjouissant.

« Malgré tous ces défauts et beaucoup d'autres également grossiers sur lesquels je ne m'arrête pas, parce que, pour les relever, il faudrait un épais volume, cette comédie, très applaudie à Paris et dans toute la France, est une des comédies modernes qui ont eu le plus de succès et se jouent le plus fréquemment. On doit en conclure que partout il y a un public vulgaire qui approuve les choses absurdes, et se passionne pour les ouvrages qui ont le moins de mérite. »

Quel terrible homme que ce pédant espagnol ! Quel fanatique amour de la vraisemblance ! On ne se douterait guère que cette critique nous vient du pays qui a produit les héros de tragédie ou de comédie

Enfans au premier acte et barbons au dernier.

Il est probable que si Beaumarchais a jamais lu ce foudroyant réquisitoire de La Huerta, il se sera contenté de recopier pour lui et de lui envoyer ce passage de la préface du Barbier de Séville : « Des connaisseurs ont remarqué que j'étais tombé dans l'inconvénient de faire critiquer des usages français par un plaisant de Séville, à Séville, tandis que la vraisemblance exigeait qu'il s'étayât sur les mœurs espagnoles. Ils ont raison ; j'y avais même tellement pensé, que, pour rendre la vraisemblance encore plus parfaite, j'avais d'abord résolu d'écrire et de faire jouer la pièce en langage espagnol ; mais un homme de goût m'a fait observer qu'elle en perdrait peut-être un peu de sa gaieté pour le public de Paris, raison qui m'a déterminé à l'écrire en français. »

Après avoir ainsi écrasé le Barbier de Séville dans la préface d'un des volumes de son Théâtre espagnol, La Huerta annonçait pour un prochain volume une critique du Mariage de Figaro ; mais, au moment d'aborder cette tâche, il y renonce parce que la pièce est, suivant lui, trop méprisable dans toutes ses parties.

« Cette comédie est, dit-il, une continuation de la comédie du Barbier de Séville, elle est conçue dans le même esprit, et nous y retrouvons tous les personnages de cette dernière, excepté les deux Galiciens si bien baptisés La Jeunesse et L'Éveillé ; mais les défauts du Mariage de Figaro sont beaucoup plus énormes (mucho mas enormes) que ceux du Barbier de Séville. Les calomnies

et les satires contre notre nation, l'oubli de la décence et de la vérité et l'abandon de toute vraisemblance sont les principales qualités qui décorent cette pièce. Pour ce motif, et comme d'ailleurs j'ai lu une lettre écrite à une dame espagnole qui réside à Paris par un habitant de Madrid, dans laquelle le Mariage de Figaro se trouve analysé et ridiculisé avec assez de grâce, et comme cette lettre circule en manuscrit parmi tous les gens de goût, je me crois dispensé du pénible travail de relire une aussi méprisable farce, et cependant cette comédie, avec tous ses défauts, a ses partisans, même parmi nous. Rien n'est plus commun que de voir des gens se permettre de juger ce qu'ils n'entendent pas. Plusieurs pensent que la poésie est chose si commune, que chacun peut apprécier ses productions comme s'il s'agissait des choux et autres légumes qui se vendent au marché. »

Cette appréciation de La Huerta ne peut pas être prise comme l'expression exacte de l'opinion de ses compatriotes sur les comédies de Beaumarchais, d'autant plus que La Huerta nous apprend lui-même que ces ouvrages comptent des partisans en Espagne. Cependant nous avons eu l'occasion de constater qu'ils n'ont pas eu de l'autre côté des Pyrénées autant de retentissement que dans plusieurs autres pays. Des Espagnols assez instruits que nous avons consultés ne connaissaient même pas le Mariage de Figaro. Ce fait s'explique assez bien quand on réfléchit que c'est précisément cette teinte espagnole très légère et plus ou moins exacte, appliquée sur un fonds d'idées et de mœurs françaises, qui, en donnant pour nous Français aux comédies de Beaumarchais une physionomie plus piquante, rend ce mélange beaucoup moins intéressant pour des Espagnols, choqués surtout de ce qu'il peut offrir d'hétérogène.

Quoi qu'il en soit, malgré les anachronismes qu'un Espagnol découvre facilement dans le costume de Figaro, et malgré les défauts plus graves que la critique française a pu reprocher à ce caractère, Beaumarchais en a fait une de ces créations qui restent dans l'histoire de l'art et dans la mémoire des hommes. Figaro vivra autant que Panurge, autant que Gil Blas. Il y aurait, ce me semble, un travail instructif et nouveau à tenter sur Figaro, il y aurait à comparer ce personnage à tous les personnages de même nature, à montrer que Figaro est en même temps le roi et le dernier des valets de comédie. Beaumarchais est arrivé juste à un moment où ce type traditionnel, représenté par l'esclave dans la comédie antique, et qui s'est continué à travers les siècles jusqu'à nos jours en se modifiant, avait absolument perdu toute signification. En lui donnant sa dernière forme, Beaumarchais a consommé en quelque sorte l'existence de ce type. Après Figaro, il n'y a plus et il ne peut plus y avoir de valet de comédie.

Contrairement à l'opinion de Diderot et à celle qu'exprime le savant M. Naudet dans la préface de sa traduction de Plaute, je crois qu'on pourrait prouver que ce personnage du valet de comédie, quoique né de l'esclave antique, n'est pas une importation purement artificielle, restée sans aucun rapport avec nos usages et n'ayant jamais eu rien de réel. De l'esclave antique au valet de comédie tel que l'a compris Beaumarchais, on pourrait noter toute une série de transformations où l'on verrait ce type s'adapter plus ou moins aux sociétés dans lesquelles il se produit. Il faudrait prendre l'esclave de la comédie antique dans les ouvrages de Plaute surtout, où cette figure est particulièrement caractérisée, puis le comparer avec l'esclave de cette comédie du IV siècle retrouvée par M. Magnin et intitulée Querolus, dans laquelle se rencontre une figure d'esclave des plus curieuses comme expres-

sion de la chute imminente de l'esclavage. On étudierait ensuite cette même figure d'esclave, quand elle reparaît au XV siècle transformée en valet, dans le premier essai dramatique plus ou moins calqué sur la comédie ancienne, dans la Célestine. On examinerait les figures de valets qui se rencontrent dans la comédie du XVI siècle, dans les pièces de Larivey par exemple, où ces figures sont également imitées de l'antique, mais considérablement modifiées. On suivrait ce type dans les comédies d'intrigue de Molière ; on le verrait s'altérer de plus en plus dans les comédies de Regnard, où le valet devient exigeant, insolent, jusqu'à traiter son maître de voleur quand ce dernier ne lui paie point ses gages, et surtout dans celle de Lesage. Ici Crispin rival de son maître est réellement sur le point de le supplanter auprès de sa fiancée, et, lorsque sa fraude est découverte, au lieu de recevoir, suivant l'usage immémorial, des coups de bâton, il entend le beau père lui dire, ainsi qu'à son camarade La Branche : « Vous avez de l'esprit, mais il en faut faire un meilleur usage, et pour vous rendre honnêtes gens, je veux vous mettre tous deux dans les affaires. » Le valet fantastique de Beaumarchais représente précisément ce valet qui va passer maître et entrer dans les affaires. En suivant ainsi à travers les siècles ce type de l'esclave du théâtre antique transformé en valet de comédie, on pourrait, je crois, démontrer non-seulement que cette figure qui représente la protestation éternelle de l'intelligence contre la force ou le privilège a toujours offert quelque rapport avec le milieu social au sein duquel elle apparaissait, mais encore que ses altérations successives répondent assez bien au mouvement qui a fait passer les sociétés de l'esclavage au servage, du servage à la domesticité héréditaire et jusqu'à un certain point forcée, de celle-ci enfin à la domesticité librement choisie, librement quittée, où par le fait le

domestique n'est plus guère que ce qu'on appelait en style révolutionnaire un officieux. La conséquence de ces transformations diverses, c'est que le valet de comédie, n'ayant plus à représenter cette lutte de l'intelligence opprimée par la servitude comme dans le monde antique, ou gênée dans son essor comme dans les sociétés aristocratiques, ne peut plus jouer sur le théâtre le rôle qu'il y jouait autrefois. Au lieu d'y représenter l'homme habile d'une comédie d'intrigue, il y joue aujourd'hui exactement le même rôle que dans la vie réelle, c'est-à-dire qu'il annonce les gens et apporte les lettres.

Cette donnée sur le valet de comédie ne peut être qu'indiquée ici ; nous laissons à d'autres le soin de la vérifier comme nous l'avons vérifiée nous-même. Ce qui est certain, c'est que Beaumarchais a été assez heureux pour pouvoir rattacher un personnage de théâtre à une des crises les plus importantes de l'histoire humaine. Le souvenir de Figaro est intimement lié à celui de la révolution française, et il n'en faut pas davantage pour éterniser un nom.

Le Mariage de Figaro avait eu soixante-huit représentations presque consécutives avec un succès jusqu'alors inouï. Le chiffre de recette de la première représentation est de 6,511 livres ; celui de la soixante-huitième est de 5,483 livres. En huit mois, du 27 avril 1784 au 10 janvier 1785, cette pièce avait produit à la Comédie-Française (sans y comprendre la cinquantième représentation donnée au profit des pauvres sur la proposition de Beaumarchais) une recette brute de 346,197 livres, sur lesquelles, tous frais déduits, il restait aux comédiens en bénéfice net 293,755 livres, sauf la part d'auteur de Beaumarchais, évaluée à 41,499 livres. On voit que si le Mariage de Figaro pouvait être discuté

comme œuvre d'art, il offrait comme élément de recette une valeur indiscutable. À la vérité, la pièce était montée avec un soin extrême et jouée avec une rare perfection.

Tous les rôles importans étaient confiés à des artistes de premier ordre : M Sainval, la tragédienne alors en vogue, sur les sollicitations de Beaumarchais, avait accepté le rôle de la comtesse Almaviva, dans lequel elle déployait un talent d'autant plus attrayant, qu'il était plus inattendu ; M Contat enchantait le public dans le rôle de Suzanne par la grâce, la finesse de son jeu, le charme de sa physionomie et de sa voix. Une très jeune et très jolie actrice, qui fut bientôt enlevée par la mort à la fleur de ses dix-huit ans, M Olivier, dont le talent, dit un contemporain, était naïf et frais comme sa figure, prêtait cette naïveté et cette fraîcheur au rôle un peu vif de Chérubin. Molé jouait le rôle du comte Almaviva avec l'élégance et la noblesse qui le distinguaient. Dazincourt donnait au rôle de Figaro tout son esprit en le dégageant de toute vulgarité. Le vieux Préville, qui ne plaisait pas moins dans celui de Brid'oison, l'avait passé au bout de quelques jours à Dugazon, qui le rendait avec plus de force et autant d'intelligence. Desessarts, avec sa rondeur, donnait du relief au rôle ici très sacrifié de Bartholo ; les rôles secondaires de Basile et d'Antonio étaient également bien joués par Vanhove et Bellemont ; enfin, par un caprice original, un tragédien assez célèbre, Larive, ne voulant pas que la tragédie fût représentée dans la pièce seulement par M Sainval, avait demandé le petit bout de rôle de Grippe-Soleil.

Cette vogue immense d'une comédie aristophanesque, en inquiétant quelques esprits ou en choquant quelques consciences sincèrement timorées, réveillait naturellement aussi la foule des envieux, qui ne manque jamais, surtout quand le triomphateur

aime à afficher son triomphe, et l'on connaît le faible de Beaumarchais. C'était donc au milieu d'un feu croisé de satires en prose et en vers que l'auteur du Mariage de Figaro poursuivait sa carrière, versant sur ses blasphémateurs, non pas des torrens de lumière, mais des torrens de gaieté et de quolibets également en prose et en vers.

Non contens de le chansonner, ses ennemis lui tendaient des embûches. S'il écrivait une lettre mordante à un de ses amis, le président Dupaty, qui lui demandait une loge grillée pour des dames scrupuleuses qui voulaient bien voir sa pièce, mais qui ne voulaient pas être vues, on faisait circuler la lettre en disant qu'il avait eu l'audace de l'adresser à un duc et pair, et il était obligé d'écrire au ministre de la maison du roi pour rectifier le fait. En pleine Académie, l'austère Suard, recevant comme directeur M. de Montesquiou, en présence du prince royal de Suède, depuis Gustave III, qui voyageait sous le nom de comte de Haga, avait trouvé moyen d'intercaler dans son discours une tirade très vive contre le Mariage de Figaro, qui fut fort applaudie par ceux-là même qui la veille avaient applaudi à outrance la pièce de Beaumarchais. Après la séance, le prince royal de Suède, complimentant M. Suard, lui dit : « Vous nous avez traités un peu sévèrement, peut-être avec raison ; mais, ajouta-t-il en riant, je suis si inaccessible à la raison, que je vous quitte pour aller entendre une troisième fois Figaro. — Beau fruit de mon sermon, mon prince ! » dit M. Suard.

De son côté, l'auteur du Mariage de Figaro, comme pour sanctifier sa pièce, en consacrait le produit à des œuvres de charité.

« Je propose, écrivait-il au Journal de Paris du 12 août 1784, un institut de bienfaisance vers lequel toute femme reconnue

pauvre, inscrite à sa paroisse, puisse venir, son enfant au sein, avec l'attestation du curé, nous dire : — Je suis mère et nourrice, je gagnais 20 sols par jour, mon enfant m'en fait perdre 12. 20 sols par jour font 30 livres par mois ; offrons à cette nourrice 9 francs de charité ; les 9 livres que son mari ne donne plus à l'étrangère, voilà 18 livres de rentrées. La mère aura bien peu de courage si elle ne gagne pas 8 sols par jour en allaitant, voilà les 30 livres de retrouvées... Quand je devrais être encore traité d'homme vain, j'y mettrais tout mon Figaro : c'est de l'argent qui m'appartient, que j'ai gagné par mon labeur, à travers des torrens d'injures imprimées ou épistolaires. Or, quand les comédiens auront 200 mille francs, mes nourrices en auront 28 mille ; avec les 30 mille de mes amis, voilà un régiment de marmots empâtés du fait maternel ; tout cela paie bien des outrages. »

La Comédie-Française, ne voulant pas rester au-dessous du zèle de Beaumarchais, consentait de son côté à consacrer à l'institution des pauvres mères nourrices le produit entier de la cinquantième représentation, et Beaumarchais remplaçait tous les couplets de la fin par des couplets de circonstance qui ne figurent point dans ses œuvres.

SUZANNE.

Se tournant ensuite vers Brid'oison, Figaro lui disait : « À vous, monsieur le juge ! »

Brid'oison. — E...est-ce qu'on peut chanter quand on est attendri ?... D'a... ailleurs on ne m'a rien fait.

Figaro. — Vous avez tant de facilité !

Brid'oison. — C'est…est vrai, oui, pour qu'on vienne peut-être me dire après : « Plu… us bête encore que l'auteur. »

Figaro. — pourquoi pas ?

Brid'oison. — Au… au bout du compte, je m'en moque, moi, et… et je m'en vais vous dire sur tout ceci ma façon de penser. (Il chante en se frottant la tête, comme s'il composait :)

En effet, les critiques n'y manquaient pas, car dès le lendemain on faisait circuler ce quatrain :

Cet institut en faveur des pauvres mères nourrices rencontra des obstacles qui tenaient probablement aux inimitiés soulevées contre l'auteur du Mariage de Figaro, et il ne put être établi à Paris ; mais comme l'idée était bonne, elle ne resta point stérile : l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, l'adopta. Il accepta bravement le concours et l'argent de Beaumarchais, et l'institut de bienfaisance maternelle, qui, si je ne me trompe, existe encore à Lyon, sortit du Mariage de Figaro. Beaumarchais fut un de ses protecteurs les plus constans. En 1790, il envoyait encore à cet établissement une somme de 6,000 francs, et recevait en échange la lettre suivante, signée de trois des plus considérables et des plus respectables habitans de Lyon :

« De Lyon, du 11 avril 1790.

« Vous offrir la preuve du succès de l'Institut de bienfaisance maternelle, c'est vous entretenir de votre ouvrage. C'est chez vous, monsieur, que nous en avons puisé l'idée ; ainsi le plan de l'établissement vous appartient. Vous l'avez aidé de vos généreux dons, et plus de deux cents enfans conservés à la patrie vous doivent déjà leur existence. Nous nous estimons heureux d'y

avoir contribué, et notre reconnaissance égalera toujours les sentimens respectueux avec lesquels nous sommes, monsieur, etc.,

« Les administrateurs de l'Institut de bienfaisance maternelle,

« Palerne de Sacy, Chapp et Tabareau. »

Tandis que Beaumarchais occupait ainsi l'attention publique par les moyens les plus divers, ses ennemis, Suard en tête, le harcelaient sans cesse par des articles anonymes insérés au Journal de Paris. Un jour qu'on lui demandait malignement, dans ce journal, ce qu'était devenue la petite Figaro, dont il est question dans le Barbier et dont il n'est plus question dans le Mariage, il répondit par une histoire très plaisamment racontée, dans laquelle la petite Figaro se trouvait être une enfant adoptée autrefois par le barbier espagnol, venue en France, mariée depuis à un pauvre ouvrier du port Saint-Nicolas, nommé Lécluse, lequel venait d'être écrasé par accident, la laissant avec deux enfans sur les bras, et il terminait en invoquant la charité de l'interrogateur pour la veuve Lécluse. Ce dernier fait était vrai, mais cette manière de déjouer les malices anonymes de Suard, en lui imposant une charité, déplut apparemment à celui-ci, et soit qu'il agît de lui-même, soit qu'il fût, comme on l'a dit, excité à poursuivre cette polémique par le comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui s'en amusait, et qui même, à ce qu'on assure, prenait sa part dans la rédaction, il continua toujours, sous l'anonyme, à poursuivre Beaumarchais d'articles qui devenaient de plus en plus outrageans. L'auteur du Mariage de Figaro riposta d'abord avec sa gaieté ordinaire, puis enfin, fatigué de ce commerce, il écrivit, le 6 mars 1785, une dernière lettre dans laquelle il déclarait aux rédacteurs du Journal de Paris qu'il ne répondrait plus aux insulteurs anonymes, et pour exprimer avec toute l'énergie possible le

cas qu'il en faisait, il employait cette antithèse très colorée, mais un peu étourdiment rédigée : « Quand j'ai dû vaincre, disait-il, lions et tigres pour faire jouer une comédie, pensez-vous, après son succès, me réduire, ainsi qu'une servante hollandaise, à battre l'osier tous les matins sur l'insecte vil de la nuit ? » Suard étant, je crois, très mince de sa personne, pouvait à la rigueur prendre pour lui le dernier terme de cette antithèse, d'un goût hasardé ; malheureusement pour Beaumarchais, qui pensait n'avoir affaire qu'à Suard, le comte de Provence, quoique très gros, ayant, à ce qu'il paraît, pris sa part des attaques de Suard, se jugea également atteint par la redoutable antithèse, et porta plainte au roi son frère de l'insolence de Beaumarchais. Toutefois, comme il ne voulait pas avouer qu'il s'y était exposé, il prit le parti de dissimuler ce qui le blessait particulièrement, et comme il était fort spirituel, il persuada sans peine à l'excellent Louis XVI que le crime de Beaumarchais consistait, non pas à avoir parlé de l'insecte vil de la nuit, mais à avoir écrit ces mots de lions et tigres, qui, suivant lui, désignaient évidemment le roi et la reine.

Accuser quelqu'un d'avoir songé à comparer Louis XVI à un tigre et même à un lion, c'était à peu près l'accuser d'avoir voulu emporter dans sa poche les tours de Notre-Dame. Beaumarchais n'avait mis en avant les tigres que dans l'intérêt purement littéraire de son antithèse, et pour faire ressortir l'insecte vil de la nuit ; mais Louis XVI, le meilleur des hommes, quoique avec des accès de vivacité qui se bornaient habituellement à une brusquerie de parole, Louis XVI était déjà irrité contre Beaumarchais. Le succès immense d'une comédie jouée en quelque sorte malgré lui, succès qui l'inquiétait comme roi et le scandalisait comme chrétien, le rendait disposé à accueillir l'accusation même la plus

invraisemblable. Celle-ci le mit hors de lui. Sans quitter la table de jeu à laquelle il était assis, Louis XVI écrivit, — si l'on en croit l'auteur des Souvenirs d'un Sexagénaire, M. Arnault, — sur un sept de pique, au crayon, l'ordre d'arrêter immédiatement Beaumarchais, et à la rigueur joignant l'insulte, ce qui n'est jamais permis à un roi, il ordonna de le conduire, non pas dans une prison ordinaire, mais dans une prison à la fois ridicule et honteuse pour ses cinquante-trois ans, à Saint-Lazare, où l'on enfermait alors les adolescens dépravés.

Traiter comme un jeune vaurien un homme de l'âge et de la célébrité de Beaumarchais, un homme à qui on avait donné des missions de confiance, qu'on avait initié à des secrets d'état, qu'on avait chargé des opérations les plus importantes, qu'on savait à la tête d'une maison de commerce considérable, et dont le talent exerçait sur le public une attraction puissante, c'était plus qu'une injustice, c'était une faute des plus graves : c'était rendre manifeste à tous les yeux la pernicieuse influence qu'un pouvoir non contrôlé par des lois exerce à un moment donné, même sur le meilleur des souverains. — Cet acte révoltant d'arbitraire est le seul de cette espèce qu'on puisse reprocher à Louis XVI.

Telle est la légèreté du public parisien, qu'en apprenant d'abord dans la matinée du 9 mars 1785 que l'auteur du Mariage de Figaro, au milieu de son triomphe, venait d'être emprisonné la veille, sans qu'on sût pourquoi, avec les jeunes bandits de Saint-Lazare, on trouva l'idée si extraordinaire, si bizarre, qu'il y eut presque un éclat de rire universel. Le lendemain, on se demandait le pourquoi de cette étrange incarcération, et, comme le gouvernement ne disait rien, n'ayant rien à dire, attendu qu'il lui eût été assez difficile d'avouer qu'on enfermait Beaumarchais à

Saint-Lazare parce qu'on était porté à croire qu'il avait eu l'intention de comparer Louis XVI à un tigre, le public s'inquiétait et commençait à murmurer ; le surlendemain, il murmurait hautement. « Chacun, dit Arnault, se sentait menacé par là, non-seulement dans sa liberté, mais encore dans sa considération. » Le quatrième jour, il y avait, parmi les jeunes gens surtout, un hourra général, et telle était l'effervescence, qu'Arnault, quoiqu'il fût alors au service du comte de Provence, nous apprend qu'il n'avait pu s'empêcher de rimer contre cet acte d'arbitraire une ode des plus hardies. Enfin, le cinquième jour, on fit sortir Beaumarchais presque malgré lui, car, dans son ressentiment de l'affront qu'il avait reçu, il voulait rester en prison jusqu'à ce qu'on lui eût déclaré son crime et donné des juges. Le mémoire inédit qu'il adresse de Saint-Lazare au roi est curieux comme expression d'une situation aussi embarrassante pour Louis XVI que pour Beaumarchais. Le lieutenant de police avait sans doute dit à l'oreille du prisonnier quelle était la véritable cause de la colère du roi ; mais comment entamer ce sujet ? Comment discuter seulement l'exécrable démence (c'est le mot de Beaumarchais) de l'intention supposée ? Comment se défendre devant le roi d'avoir songé à l'assimiler à un tigre ? « Comparant, dit Beaumarchais, les grands obstacles que j'ai dû vaincre pour faire jouer une faible comédie aux attaques multipliées qu'on dédaigne après le succès, j'ai pris les deux extrêmes de l'échelle comparative, et de même que j'aurais dit : « Après avoir combattu des géans, dois-je marcher sur des pygmées ? » ou tels autres rapprochemens figuratifs, j'ai dit : Mais quand on s'obstinerait à penser qu'il peut exister en France un être assez capitalement fou pour vouloir offenser le roi dans une lettre soumise à la censure et publiée dans un journal, ai-je donné jusqu'à présent des marques d'une telle dé-

mence, que l'on puisse hasarder sans preuve une pareille accusation contre moi ? »

Quelques jours de réflexion firent sans doute comprendre au roi qu'il ne pouvait pas décemment admettre l'intention qu'on avait prêtée à l'auteur du Mariage de Figaro, et, revenant aux sentimens de bon sens et de bonté qui lui étaient si naturels, après avoir en quelque sorte fait prier Beaumarchais de quitter sa prison, il se plut à le dédommager de toutes les manières de cette honteuse détention de cinq jours. Grimm constate que presque tous les ministres assistèrent à la représentation de Figaro qui suivit la sortie de prison, et qui fut des plus brillantes. Ils eurent le petit désagrément d'entendre applaudir avec énergie cette phrase du fameux monologue : Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant. M. de Calonne écrivit à Beaumarchais que le roi le tenait pour justifié et saisirait avec plaisir les occasions de lui donner des marques de sa bienveillance. Louis XVI le fit bientôt de la façon la plus noble et la plus digne d'un roi qui sent qu'il a eu tort : « Le Barbier de Séville, dit Grimm, a été représenté sur le petit théâtre de Trianon dans la société intime de la reine, et l'on a daigné accorder à l'auteur la faveur très distinguée d'assister à cette représentation. C'était la reine elle-même qui jouait le rôle de Rosine, M. le comte d'Artois celui de Figaro, M. de Vaudreuil celui du comte Almaviva, etc. À coup sûr, on ne pouvait pas faire à Beaumarchais une réparation plus délicate et plus flatteuse de l'affront qu'il avait reçu. »

Àces réparations délicates vinrent s'ajouter des témoignages plus substantiels de la bienveillance du roi ; mais on a commis à ce sujet une erreur, basée sur une lettre publiée pour la première fois dans la petite édition in-18 de Beaumarchais que M. Ravenel

a enrichie de notes intéressantes. Dans cette lettre sans adresse et qui porte la date de juin 1785, Beaumarchais semble dire qu'il a reçu du roi, depuis sa disgrâce, deux millions cent cinquante mille livres sur de longues avances dont il sollicitait le remboursement. Il y a là une erreur matérielle, soit que la lettre réimprimée par M. Ravenel d'après un journal ne soit pas authentique, ou soit que Beaumarchais ait eu à ce moment quelque intérêt à paraître avoir reçu en bloc cette somme de 2 millions et plus. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a reçu à cette époque que 800,000 livres. On se souvient que depuis 1779 il était en instance auprès du gouvernement pour obtenir une indemnité au sujet de sa flotte marchande, sacrifiée aux opérations militaires de l'amiral d'Estaing. On se souvient qu'il avait reçu successivement pour cet objet 905,000 livres d'une part, et d'autre part, trois mois avant la représentation du Mariage de Figaro, 570,625 livres avec une lettre de M. de Calonne lui annonçant que ses répétitions ultérieures seraient réglées par un comité d'armateurs. Ce sont ces répétitions ultérieures qui furent réglées, assez longtemps après l'emprisonnement à Saint-Lazare, par un ordre du roi en date du 12 février 1786, à la somme de 800,000 livres, laquelle, jointe aux deux sommes précédentes, forme un total de 2,275,625 livres que Beaumarchais a reçues, on le voit, non pas en bloc, mais par portions et à plusieurs années de distance. Nous avons dû donner ces détails, afin que l'on comprenne bien que la somme reçue après la détention à Saint-Lazare n'était pas un don du roi déguisé sous forme d'indemnité, mais le complément d'une réclamation sérieuse, fondée, et depuis longtemps reconnue par le gouvernement.

Malgré les dédommagemens que la bonté du roi accordait à Beaumarchais, ce témoignage public, non-seulement de rigueur,

mais de mépris, donné dans un moment d'aveugle colère, eut une fâcheuse influence sur la situation morale de l'auteur du Mariage de Figaro vis-à-vis de l'opinion. On l'avait vu pour la première fois subissant un outrage et obligé de se taire devant la qualité de l'offenseur ; ses ennemis se sentirent plus encouragés à l'attaque, et bientôt son étoile, qui commençait à pâlir, le mit aux prises avec un homme non moins audacieux, mais plus jeune et plus redoutable que lui.

Deux habiles mécaniciens, les frères Périer, avaient entrepris de faire distribuer l'eau de la Seine dans tous les quartiers de Paris, à l'instar de ce qui se pratiquait déjà depuis longtemps à Londres, en établissant sur les hauteurs de Chaillot cette pompe à feu qui existe encore. Ils s'étaient adressés à Beaumarchais, qui, toujours porté vers les entreprises utiles et pouvant devenir fructueuses, leur avait fourni des fonds, les avait aidés à fonder une société dont il était un des principaux actionnaires et un des administrateurs. Les actions, tombées d'abord au-dessous du pair, avaient éprouvé en 1785 une hausse rapide et considérable. Quelques banquiers, ayant aventuré beaucoup d'argent en jouant sur la baisse, avaient un intérêt pressant à arrêter et à faire rétrograder ce mouvement. Mirabeau se trouvait alors à Paris au sortir des prisons où il avait traîné son orageuse jeunesse, n'étant guère connu encore que par son ouvrage sur les lettres de cachet et par le scandale de ses procès et de ses amours. Pauvre, pressé de mille besoins de luxe, il rôdait à travers cette société en décadence, sicut leo rugiens quærens quem devoret, ou, si l'on aime mieux, comme un chevalier errant cherchant aventures et coups de lance. Lié avec les financiers Panchaud et Clavière, qui lui prêtaient de l'argent et que la hausse des actions des eaux de Paris contrariait essentiellement, muni par eux de calculs plus ou

moins exacts, il entra en campagne contre la société des frères Périer par une brochure éloquente, dans laquelle il prétendait éclairer la nation sur ses véritables intérêts, et lui démontrer patriotiquement que la pompe à feu de Chaillot était une entreprise détestable.

En sa qualité d'actionnaire et d'administrateur, Beaumarchais avait également un intérêt patriotique à démontrer le contraire. Il faut noter cependant que sa position était bien plus nette que celle de son adversaire, puisqu'il défendait à la fois sa chose et une opération incontestablement utile. À la brochure de Mirabeau il répondit par une brochure dans laquelle, contre son habitude, il se montrait parfaitement calme, modéré, occupé presque uniquement de réfuter les calculs de Mirabeau. Néanmoins, comme il est difficile de chasser complètement le naturel, il laissait échapper un calembour qui n'était pas d'un goût exquis ; comparant les brochures de Mirabeau aux Philippiques, il les appelait des mirabelles, et de plus sa péroraison, sous une apparente courtoisie, laissait percer des doutes sur les motifs plus ou moins désintéressés qui avaient conduit la plume de Mirabeau. Il n'en fallait pas davantage pour faire bondir un lutteur qui ne demandait que plaie et bosse. La réplique ne se fit pas attendre ; Mirabeau riposta par une seconde brochure dans laquelle, laissant à peu près de côté les eaux de Paris, il prenait l'auteur du Mariage de Figaro à la gorge, défigurait toute sa vie, et le secouait rudement au nom de la morale et de l'ordre public. Mirabeau, le ravisseur de femmes, défendant les bonnes mœurs contre Beaumarchais ; Mirabeau, qui, au donjon de Vincennes, écrivait et faisait vendre sous l'anonyme de véritable ordures, reprochant à Beaumarchais la licence de ses écrits ; Mirabeau enfin, le tribun futur qui devait invoquer les Gracques et Marius, demandant

compte à Beaumarchais de ses attaques contre les ordres de l'état, m'a toujours paru un spectacle plus réjouissant qu'émouvant. Une circonstance suffira pour donner une idée de la bonne foi de Mirabeau dans cette polémique. Parmi les griefs allégués contre Beaumarchais, un de ceux sur lesquels il appuyait très vivement, c'étaient les relations de ce dernier avec Morande ; l'amitié d'un tel homme était, disait-il, un opprobre pour l'auteur du Mariage de Figaro. Qu'on juge de la fureur de Morande en recevant à Londres le pamphlet de Mirabeau, quand on saura qu'il avait dans les mains les billets les plus charmans adressés à lui, Morande, par ce même Mirabeau, qui, peu de temps auparavant, se trouvant en Angleterre et ayant besoin du rédacteur du Courrier de l'Europe, l'invitait à dîner, se déclarait son meilleur ami et le courtisait de son mieux ! Il faut être très éloquent pour se permettre de pareilles audaces. Ce fait, que j'ai eu occasion de vérifier moi-même, me porte à penser qu'il doit y avoir quelque chose de vrai dans un petit détail du manuscrit de Gudin, destiné à expliquer la cause primitive des attaques de Mirabeau.

« Le comte de Mirabeau, dit Gudin, ne subsistait guère que d'emprunts, il vint trouver Beaumarchais ; l'un et l'autre ne se connaissaient que de réputation, la conversation fut vive, animée, spirituelle entre eux ; enfin le comte, avec la légèreté ordinaire aux emprunteurs de qualité, demanda à Beaumarchais de lui prêter une somme de douze mille francs. Beaumarchais la lui refusa avec cette gaieté originale qui le distinguait. — Mais il vous serait aisé de me prêter cette somme, lui dit le comte. — Sans doute, lui répondit Beaumarchais ; mais, monsieur le comte, comme il faudrait me brouiller avec vous au jour de l'échéance de vos effets, j'aime autant que ce soit aujourd'hui ; c'est douze mille francs que j'y gagne. »

Après la seconde brochure de Mirabeau, on s'attendait à une riposte de Beaumarchais. À la grande surprise du public, ce dernier garda le silence. Soit qu'il jugeât que la partie n'était pas égale et que ce jouteur était trop fort pour lui ou avait moins à perdre, soit qu'il éprouvât ce besoin du repos que l'âge fait sentir aux êtres même les plus batailleurs, il prit le parti de se taire. Agit-il prudemment ? Cela est douteux, car on verra bientôt un nouvel adversaire s'autoriser de ce premier témoignage de prudence pour attaquer à son tour Beaumarchais avec une fureur sans égale.

Quatre ans avaient passé sur cette querelle entre Mirabeau et Beaumarchais, le premier était devenu le grand Mirabeau, lorsqu'un beau jour, en 1790, fatigué à son tour des orages de la vie, il écrit à Beaumarchais la lettre suivante :

« Mon écriture ne pouvant pas vous déplaire, monsieur, lorsqu'elle est accompagnée d'un procédé que vous ne désapprouverez pas, je prends le parti de m'adresser à vous-même pour un éclaircissement qui vous regarde plutôt qu'à des intermédiaires.

« Très voisin de l'âge et surtout de la disposition d'esprit où, moi aussi, je ne veux penser qu'à mes livres et à mon jardin, j'avais jeté les yeux, dans les biens nationaux, sur les Minimes du bois de Vincennes ; j'apprends que vous y pensez, on dit même que vous avez couvert l'enchère ; il n'est pas douteux que si vous désirez ce joli séjour, vous le paierez beaucoup plus cher que moi, parce que vous êtes beaucoup plus en état de le faire, et cela posé, je trouverais très désobligeant de hausser à votre désavantage le prix d'un objet auquel je ne pourrais plus atteindre. Veuillez donc me dire si l'on m'a bien instruit, si vous tenez à cette acquisition, et de ce moment je retire mes offres ; si, au contraire, vous n'avez

qu'une velléité légère ou seulement le désir civique de concourir à ce que les ventes s'effectuent, sauf à vous défaire ensuite d'un bien probablement trop voisin de votre belle habitation pour que vous comptiez en faire votre maison de campagne, je suis persuadé que vous aurez le même procédé pour moi que moi pour vous, et que votre concurrence n'exagérera pas le prix de cette acquisition.

« J'ai l'honneur d'être parfaitement, monsieur, etc.,

Mirabeau (l'aîné). »

Voici la réponse de Beaumarchais :

« Je vais répondre à votre lettre, monsieur, avec franchise et liberté. Depuis longtemps je cherchais une occasion de me venger de vous ; elle m'est offerte par vous-même, et je la saisis avec joie.

« Tous les motifs que vous citez sont en effet entrés dans mon projet d'acquisition. Un autre plus puissant s'y joint, et quoiqu'il soit assez bizarre, il n'est pas moins celui qui m'a le plus déterminé. À l'âge de douze ans, prêt à faire ma première communion (vous riez ?), je fus conduit chez ces minimes. Un grand tableau du Jugement dernier qui était dans leur sacristie me frappa tellement l'esprit, que j'y retournais très souvent. Un vieux moine fort spirituel entreprit sur cela de m'arracher au monde ; il me prêchait toutes les fois sur le texte du grand tableau en accompagnant son sermon d'un goûter. J'avais pris fort en gré sa retraite et sa morale, et j'y courais tous les jours de congé. Depuis, j'ai toujours vu ce clos avec plaisir, et aussitôt qu'on a mis en vente les biens de nos pauvres tondus, j'ai donné l'ordre de couvrir les enchères de celui-là. Autant de motifs réunis me rendent cette

acquisition fort chère, mais ma vengeance me l'est encore plus, car je ne suis plus aussi bon que je l'étais dans mon enfance. Vous avez envie de mon clos, je vous le cède et me départs de toutes mes prétentions sur lui, trop heureux d'avoir mis enfin mon ennemi entre quatre murailles ! Il n'y a plus que moi qui le puisse après la chute des bastilles.

« Si dans votre colère vous êtes assez généreux pour ne pas au moins vous opposer au salut de mon âme, réservez-moi, monsieur, le grand tableau du Jugement dernier. Mon dernier jugement sur lui est que c'est un fort beau morceau et fait pour honorer ma chapelle. Vous vous serez vengé de moi comme je me venge de vous. Si vous avez besoin de bons renseignemens ou même de mon concours pour la facilité de votre acquisition, parlez, je ferai là-dessus tout ce que vous voudrez, car si je suis, monsieur, le plus implacable de tous vos ennemis, mes amis disent en riant que je suis le meilleur de tous les méchans hommes.

Beaumarchais. »

Les remerciemens de Mirabeau ne se font pas attendre :

« Il faut que j'aie été ravi à moi-même hier, comme en effet je le fus, monsieur, pour n'avoir pas répondu aussitôt à votre aimable lettre. La candeur de l'âge que vous y rappelez ne s'y trouve pas moins que sa gaieté et sa malice, et jamais forme plus piquante n'assaisonna un meilleur procédé. Oui, certes, le tableau qui vous est resté si vivement empreint dans l'imagination dans le cours d'une vie qui vous a nécessairement distrait un peu du Jugement dernier est à vous, si je deviens propriétaire de ce clos, et mon ambition à cet égard s'augmente d'un vœu : c'est de

vous y voir venir chercher les vestiges de la sacristie et avouer qu'il n'est point de fautes inexpiables ni de colères éternelles.

Mirabeau (l'aîné). »

Une lettre aimable de Beaumarchais termine cette correspondance :

« Je suis plus touché, monsieur, de votre lettre que je n'ose me l'avouer. Permettez donc que je vous adresse le bonhomme que j'avais chargé de me nettoyer cette affaire. Il a été un des experts de la municipalité ; il vous expliquera ce que votre emplette a d'utile et le parti que l'on peut en tirer, ce qui vous apprendra, si vous ne le savez déjà, jusqu'où vous pouvez enchérir.

« Puisque mon badinage ne vous a pas déplu, recevez l'assurance la plus sincère d'un oubli total du passé. Faites une salle à manger de mon antique sacristie, j'y accepterai avec joie un repas civique et frugal. Grâce à la révolution, personne n'est plus humilié de n'en offrir que de ce genre, et nous sommes tous enrichis de ce qu'elle a retranché aux dépenses de vanité qui nous appauvrissaient sans véritable jouissance. Messieurs les bons faiseurs, devenez bienfaisans en mettant fin à votre ouvrage ; il sera toujours excellent, pourvu que vous l'acheviez vite.

« Agréez les salutations du cultivateur,

Beaumarchais. »

C'est ainsi que le temps apaise les colères les plus ardentes. Ce projet de campagne et de repos était une de ces chimères dont se berçait aux heures de lassitude l'imagination de Mirabeau ; il n'eut point de suite : l'homme des combats devait mourir sur la brèche. Il nous a semblé que cette correspondance pacifique, où

chacun des deux anciens ennemis apparaît avec ses véritables allures, offrait plus de sincérité et par conséquent plus d'intérêt que leur querelle.

Dans ce combat avec Mirabeau à propos des eaux de Paris, Beaumarchais avait donné au public l'idée d'un lutteur qui commençait à faiblir. C'était encourageant pour ceux qui pouvaient éprouver le besoin de se faire un nom aux dépens du sien, et il ne tarda pas à se voir assailli par un nouvel adversaire. En février 1787, au moment où il s'occupait de la première représentation de son opéra de Tarare, on répandit dans Paris à un très grand nombre d'exemplaires une brochure assez volumineuse et des plus virulentes intitulée : Mémoire sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation pour le sieur Kornman contre la dame Kornman son épouse, le sieur Daudet de Jossan, le sieur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais et M. Lenoir, conseiller d'état, ancien lieutenant général de police.

Ce mémoire d'une forme inusitée, imprimé même sans nom d'imprimeur, contenant une dénonciation adressée au public et non à la justice, était tout simplement signé Kornman ; mais le style annonçait une plume plus exercée que celle d'un banquier alsacien. L'affaire dont il s'agit ayant eu, en raison des circonstances et des personnes attaquées, un immense retentissement, il faut expliquer d'abord par quel tour de force un avocat alors inconnu, et désirant exploiter à son profit la célébrité de Beaumarchais, avait pu l'englober dans un procès en adultère, auquel il était parfaitement étranger et qui couvait depuis six ans. En octobre 1781, Beaumarchais, se trouvant à dîner chez le prince de Nassau-Siegen, avait été vivement sollicité par le prince et la princesse de s'intéresser au sort d'une jeune femme que son mari

tenait depuis six mois enfermée dans une maison de force en vertu d'une lettre de cachet, et d'unir ses démarches à celles qu'ils faisaient eux-mêmes en sa faveur. Rendu prudent par l'expérience, Beaumarchais, avant de se mêler d'une chose aussi délicate, demanda tous les renseignemens possibles. On lui montra une requête touchante que cette jeune femme écrivait de sa prison au président du parlement. Elle était étrangère, née en Suisse, orpheline de père et de mère, mariée depuis l'âge de quinze ans à un banquier alsacien, à qui elle avait apporté une dot de 360,000 francs. Elle avait deux enfans, et elle était enceinte d'un troisième. Les affaires de son mari étant en mauvais état, elle avait voulu préserver sa dot dans l'intérêt de ses enfans, et son mari l'avait fait enfermer comme coupable d'adultère. Elle niait faiblement la faute que lui reprochait son mari, et qui, à ce qu'il paraît, était réelle ; mais elle réclamait le droit de défendre librement devant la justice sa fortune et son honneur, et demandait à ne pas être condamnée à périr de souffrance en accouchant dans un lieu où l'on enfermait des folles et des prostituées.

Pour achever de décider Beaumarchais, on lui montra de plus des lettres écrites par le mari à l'homme qu'il accusait d'avoir séduit sa femme, et on lui présenta le séducteur : c'était un jeune homme élégant, spirituel, de mœurs un peu légères, nommé Daudet de Jossan, qui était assez lié avec le prince et la princesse de Nassau, et qui était petit-fils d'Adrienne Lecouvreur et du maréchal de Saxe.

Daudet, par la protection du dernier ministre de la guerre, le prince de Montbarey, avait obtenu la place, alors importante, de syndic-royal adjoint de la ville de Strasbourg. Cette situation lui donnant une certaine influence en Alsace, Kornman l'avait reçu

chez lui à Paris. Daudet était devenu amoureux de M Kornman, le mari en avait pris son parti, avait fait son ami de l'amant de sa femme, et avait utilisé son crédit auprès du ministre Montbarey jusqu'au moment où la retraite de ce ministre ayant fait perdre à Daudet sa place et son influence, l'époux débonnaire et complaisant s'était tout à coup transformé en Othello. À l'appui de son dire, Daudet présentait des lettres à lui écrites par Kornman et exprimant une tolérance tellement ignoble, que Beaumarchais n'hésita plus. Il courut chez les ministres, et, avec cette activité persévérante qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait, il obtint bientôt la révocation de la lettre de cachet et un ordre du roi enjoignant au lieutenant de police, M. Lenoir, de faire conduire la prisonnière dans la maison d'un médecin-accoucheur, où elle pourrait librement recevoir ses hommes d'affaires et discuter ses intérêts avec son mari. Ce dernier, voyant que sa femme lui échappait, essaya d'entrer en accommodement avec elle ; cinq ans se passèrent ainsi, remplis par des tentatives avortées de réconciliation et par des commencemens de procès en séparation de biens. Dans l'intervalle, les affaires commerciales de Kornman allaient de mal en pis ; il fut obligé de suspendre ses paiemens, et sa femme, à laquelle Beaumarchais, en raison même du premier service rendu, ne pouvait plus refuser des conseils, dut entamer contre lui des procédures à l'effet de garantir sa dot.

Les choses en étaient là, lorsque Kornman eut occasion de se lier avec le jeune avocat Bergasse, encore inconnu, ou plutôt connu seulement par l'extrême exaltation qu'il avait déployée dans des brochures en faveur des expériences magnétiques de Mesmer. Soit que Bergasse ait réellement ajouté foi aux récits plus ou moins fantastiques que lui faisait Kornman, soit qu'il ait vu là une belle occasion de se produire avantageusement, soit en-

fin qu'il ait été conduit par ces deux motifs réunis, toujours est-il que c'est lui qui détermina ce banquier à confier au public des détails qu'on aime généralement à tenir secrets. C'est sous l'impulsion du fougueux Bergasse que Kornman se décida à donner à son affaire tout l'éclat imaginable, en comprenant dans la même accusation sa femme et son complice présumé, Daudet de Jossau ; le lieutenant-général de police, que Kornman soupçonnait aussi, à tort ou à raison, d'avoir été l'amant de sa femme, et qui, venant de quitter sa place, offrait l'avantage de pouvoir être attaqué utilement et sans danger ; le prince de Nassau même, que Bergasse devait attaquer dans un second mémoire ; enfin, mais surtout Beaumarchais, l'affreux, le scélérat Beaumarchais, qu'on présentait comme la cheville ouvrière du plus abominable complot contre toutes les lois divines et humaines.

Tel fut l'objet du premier mémoire publié au nom de Kornman, rédigé par Bergasse, et répandu par milliers dans Paris. Ce mémoire est parfois assez bien écrit, souvent chaleureux, souvent bouffi et incorrect, et surtout pompeux d'un bout à l'autre ; mais, au point de vue de la logique, de la raison et du droit, il ne supporte réellement pas l'examen. C'est un véritable galimatias. Qu'y voit-on ? Un mari qui raconte ou plutôt un avocat qui fait raconter à un mari, en style emphatique, avec une épigraphe en vers latins, les torts qu'il reproche à sa femme. Ce qui tendrait du reste à indiquer une certaine bonne foi chez Bergasse, au moins au début de l'affaire, c'est que, dans son exaltation continue, il oublie à tous momens qu'il revêt d'un style imposant des faits qui sont peu à l'avantage de son client. Il pourrait, par exemple, se dispenser de nous montrer ce mari poussant pendant un an la débonnaireté jusqu'à la tolérance la plus honteuse, pour faire ensuite enfermer sa femme aussitôt qu'il est question de séparation

de biens. Il pourrait se dispenser de faire avouer tout naïvement à ce mari que, s'il a attendu six ans pour faire du scandale, c'est que le lieutenant de police, qu'il accuse aussi d'être un des amans de sa femme, lui avait promis une place dans les Indes. Enfin n'est-il pas singulier qu'un mari, après avoir traîné sa femme dans la boue, après l'avoir accusée, non-seulement des désordres les plus graves et les plus multipliés, mais encore d'escroquerie et même de complicité dans je ne sais quelle histoire d'assassinat qui est un véritable roman, vienne conclure en définitive à ce qu'on lui laisse la femme et la dot, la dot apparemment parce qu'elle est bonne à garder, la femme parce qu'elle est, dit cet aimable mari, plus égarée que coupable, et qu'il l'aidera à vivre environnée de l'estime qu'elle peut mériter encore ? Et cela pour arriver à appeler toute la rigueur des lois, non-seulement sur le suborneur ou les suborneurs, ce qui serait assez naturel au moins de la part d'un autre mari, mais sur Beaumarchais, contre lequel on n'articule aucun autre fait précis que celui d'avoir contribué à obtenir des ministres, en faveur d'une femme près d'accoucher dans une maison de force, la révocation d'une lettre de cachet ! Pour que tout soit logique d'ailleurs dans les mémoires de Bergasse, on y lit les déclamations les plus ardentes contre les lettres de cachet.

Excité par l'exemple de Mirabeau, Bergasse le laisse bien loin derrière lui en excès de langage. Tout ce que la fureur peut inspirer d'expressions outrageantes et d'imputations flétrissantes, il le prodigue à Beaumarchais. Et comme si ce n'était pas assez de le qualifier « un homme dont la sacrilège existence atteste avec un éclat si honteux le degré de dépravation profonde où nous sommes parvenus, » dans un second mémoire, cet avocat, parlant en son nom, crie à Beaumarchais qu'il ne connaît pas, qu'il

n'a jamais vu : « Malheureux ! tu sues le crime ! » En temps ordinaire et pour un public impartial, la réponse de Beaumarchais à de telles invectives eût été foudroyante, car il se contenta d'opposer, comme il disait, à du Kornman-Bergasse du Kornman tout pur, c'est-à-dire qu'à ce mari si pompeux de sensibilité, d'indignation et de vertu, à ce mari qui, par la plume de Bergasse, dissertait avec tant d'abondance sur la sainteté du lien conjugal, il opposa le mari réel, le mari écrivant, — pendant cette même année où la conduite de sa femme l'avait rempli d'indignation dans son mémoire, — à ce même séducteur détesté dans son mémoire, des lettres où il fait de ce suborneur son ami, son confident, son protecteur auprès des ministres, l'artisan de sa fortune, l'ami et la compagnie habituelle de sa femme. Il montra Kornman méritant par là le dilemme fort embarrassant que lui posa plus tard à l'audience l'avocat de Daudet : « Ou vous êtes le plus atroce calomniateur, ou vous êtes le plus vil des époux ; il vous faut choisir. »

Quant à Beaumarchais, après avoir ainsi constaté la moralité du plaignant, il ne lui fut pas difficile de démontrer jusqu'à la dernière évidence qu'il n'y avait aucun motif raisonnable de l'envelopper dans cette plainte en adultère. Malheureusement pour lui, le public s'inquiétait fort peu de savoir qui avait tort ou raison quant au fond de l'affaire, assez insignifiante par elle-même, mais qui l'emporterait dans cette guerre à mort qu'un nouvel adversaire déclarait à Beaumarchais ; car, après l'éclat du premier mémoire, Bergasse, comprenant sans doute qu'il était peu décent pour lui de se soustraire à la responsabilité de ses attaques en empruntant le nom de Kornman, lorsque d'ailleurs tout le monde savait que ce mémoire était de lui, s'en était positivement déclaré l'auteur, et Beaumarchais l'ayant assigné, ainsi que Kornman, en

diffamation au parlement, Bergasse eut à continuer le combat tout à la fois au nom de Kornman et au sien. Or il avait ici plusieurs avantages sur Beaumarchais. Jeune et à peu près inconnu, il n'avait ni ennemis ni envieux ; doué d'un tempérament bilieux et d'une imagination très ardente, il avait une certaine emphase naturelle de style qui déjouait l'ironie de l'auteur du Mariage de Figaro, et la violence de ses périodes, souvent forcées, mais toujours ronflantes, ressemblait à l'entraînement d'une conviction. — Il n'était pas moins habile que violent, car, profitant des circonstances et des querelles du ministère et du parlement, qui suspendirent l'administration de la justice et firent traîner ce procès durant près de deux ans, il sut prendre exactement le même rôle qu'avait pris autrefois Beaumarchais au temps du procès Goëzman et associer cette querelle à toutes les préoccupations du jour. Le fond de l'affaire disparut ainsi sous les accessoires, et bientôt dans les mémoires de Bergasse il ne fut presque plus question de M. et de M Kornman, mais de l'exil du parlement et de la scélératesse de Beaumarchais, qu'il accusait d'être vendu aux ministres ; de la liberté de la presse, des états-généraux, des droits de la nation, et de la scélératesse de Beaumarchais, ennemi des droits de la nation. Tous les oisifs se mêlèrent naturellement à ce débat, qui fut une des grandes affaires du temps. Pendant les deux ans qu'il dura, il se publia près de quatre cents brochures à ce sujet, Bergasse y faisant entrer tous les noms plus ou moins impopulaires qui se rencontraient sous sa plume, et chaque personnage désigné publiant à son tour des réponses et des explications. Beaumarchais n'écrivit que trois mémoires dans l'affaire Kornman ; ils sont incontestablement plus faibles que ceux qu'il écrivit contre Goëzman et autres. Il a ici tellement raison quant au fond du débat, qu'il ne sait pas se dé-

fendre sur les accessoires qu'on entasse pour l'en accabler. Vainement ses amis lui recommandent d'éviter les formes de la raillerie, qui ne prendraient pas, attendu que Bergasse a su monter l'affaire au ton d'une grande question de morale publique, dans laquelle il se pose comme défenseur de la vertu contre un tas d'hommes pervers : comme l'opinion incline à l'accepter dans ce rôle, il faudrait l'en dépouiller avec gravité et lui opposer une véhémence égale à la sienne ; mais Beaumarchais commence à vieillir, il a des habitudes d'esprit auxquelles il ne peut plus renoncer. Non content de prouver qu'il n'y a dans tout ceci aucun reproche à lui faire, ce qui est très vrai, il se permet des quolibets sur Kornman qui gâtent sa situation, et prêtent le flanc aux philippiques austères de Bergasse.

Ce dernier d'ailleurs en prend fort à son aise sur le droit qu'aurait, suivant lui, le premier venu d'exploiter la réputation d'un homme célèbre en l'accablant d'outrages. « Je n'ai, dites-vous, écrit que des faits faux ; j'ai donc encouru toutes les peines destinées à la calomnie : eh bien ! dans cette supposition même (évidemment fausse), le sieur Kornmann m'aurait trompé, vous auriez le droit de l'attaquer et de demander justice de son imposture ; mais moi, dont les intentions ont été si pures, la conduite si franche, le but si digne d'éloges, je serais toujours au-dessus de vos atteintes… Mais, dites-vous, nous vous poursuivons, non pas parce que vous avez rédigé les mémoires du sieur Kornman, mais parce que vous nous y avez peints sous les traits les plus odieux… C'est-à-dire, s'écrie Bergasse, que vous voulez qu'on me punisse de ce que je suis moi, et non pas un autre, de ce que je n'ai pas écrit avec vos facultés, mais avec les miennes… » Et comme les facultés de Bergasse sont essentiellement tournées à la virulence, après avoir, durant deux ans, accumulé toutes les insultes sur

Beaumarchais, sur M. Lenoir, sur le prince de Nassau, etc., à la dernière audience il leur administre encore cette péroraison : « Qu'ils apprennent, ces pervers, que je ne cesserai jamais de les poursuivre ; que tant qu'ils seront impunis, je ne me tairai pas ; qu'il faut qu'on m'immole à leurs pieds, ou qu'ils tombent aux miens. L'autel de la justice est dans ce moment pour moi l'autel de la vengeance, et sur cet autel, désormais funeste, je jure que jamais il n'y aura de paix entre nous..., que je m'attacherai à eux comme le remords à la conscience coupable. Et vous, qui présidez ce tribunal auguste, vous, l'ami des mœurs et des lois, vous dans lequel nous admirons tous, etc., etc., recevez mes sermons ! » Les nombreux admirateurs de Bergasse trouvaient cela sublime.

Le parlement reçut les sermens de ce fougueux avocat pour ce qu'ils valaient, et quoiqu'il eût avec soin entremêlé sans cesse les flatteries envers ses juges aux invectives contre l'auteur du Mariage de Figaro, le parlement le déclara calomniateur, par un arrêt du 2 avril 1789 ; il le condamna envers Beaumarchais et chacun de ceux qu'il avait insultés à mille livres de dommages-intérêts avec défense de récidiver, sous peine de punition exemplaire. Kornman fut condamné aux mêmes peines, et de plus, vu les preuves de sa coupable tolérance, déclaré non recevable dans sa plainte en adultère contre sa femme et Daudet de Jossan.

Il fallut au parlement un certain courage pour rendre cet arrêt, car cette lutte si prolongée avait eu pour résultat de faire à Beaumarchais une impopularité effrayante. Assailli chaque jour de lettres anonymes furibondes, attaqué même une fois dans la rue, il ne pouvait plus sortir le soir qu'armé et accompagné. Bergasse, au contraire, était devenu pour un moment l'idole du public ;

cette foule qui encombrait la grande salle du parlement, cette foule qui, aux temps du procès Goëzman, portait Beaumarchais en triomphe, accueillit sa victoire avec des murmures, réservant pour son adversaire toutes ses sympathies et toute son admiration. Pourtant, dans cette affaire, la situation de Beaumarchais était incontestablement, en morale et en droit, plus nette que dans l'affaire Goëzman ; mais, comme il avait autrefois un peu abusé peut-être de la faveur de l'opinion, la Providence voulait sans doute qu'il eût à subir toutes les amertumes de son injustice.

Le lendemain, les amis de Bergasse disaient que Beaumarchais avait acheté le parlement. Il l'avait si bien acheté, que je ne puis m'empêcher de transcrire ici un détail intéressant que je trouve dans ses papiers, et qui prouve que le vrai parlement n'avait rien de commun, sous le rapport de l'intégrité, avec le parlement Maupeou.

Dans cette cause célèbre, où figuraient les cinq ou six premiers avocats de Paris, débutait comme avocat-général un jeune magistrat de vingt-neuf ans, Dambray, qui fut depuis chancelier de France sous la restauration. Après les plaidoiries, à la dernière audience, Dambray avait eu à donner ses conclusions et à dégager la cause de tout le fatras compliqué dont elle avait été surchargée. Obligé de parler pendant plusieurs heures et suffoqué par la chaleur, le jeune avocat-général s'était évanoui deux fois ; après chaque défaillance, il reprenait son argumentation où il l'avait laissée, avec autant de présence d'esprit que si elle n'eût pas été interrompue ; il la poursuivait avec une éloquence pleine de force et de lucidité. Sans s'inquiéter de la soudaine popularité de Bergasse ou de l'impopularité de Beaumarchais, il avait conclu

pour la justice et dicté en quelque sorte à la conscience des magistrats l'arrêt qui venait d'être rendu.

Plusieurs jours après cet arrêt, Beaumarchais, éprouvant le besoin de satisfaire un mouvement de reconnaissance envers Dambray et ne sachant trop comment s'y prendre pour ne pas effaroucher sa délicatesse, fait remettre chez son portier une boîte contenant un superbe camée avec ce billet anonyme, et qu'il n'avait pas écrit de sa main :

DÉLIVRANCE DE LEGS.

« Ce portrait de Cicéron antique et gravé sur péridot, pierre fine de la première qualité après l'émeraude, était la bague chérie que portait toujours M. d'Émery, le plus célèbre antiquaire du XVIII siècle ; en mourant, il l'a laissée en dépôt à l'un de ses amis, sous condition de la remettre à l'homme le plus éloquent qu'il rencontrerait : elle appartient sans conteste à M. Dambray.

« On a eu le respect de ne pas faire repolir la pierre, de crainte d'altérer la parfaite ressemblance de l'ancien Cicéron en la présentant au moderne. »

Le lendemain, Beaumarchais voit revenir sa boîte avec la lettre qui suit :

« On m'a remis hier au soir, monsieur, une petite boîte contenant un portrait de Cicéron fort artistement gravé sur une pierre fine de la première qualité après l'émeraude, à ce que m'apprend un billet beaucoup trop obligeant, dans lequel on porte la flatterie jusqu'à me comparer à l'orateur de Rome ; je n'ai pu attribuer qu'à l'enthousiasme d'un plaideur qui a gagné son procès et qui ne me connaît pas un cadeau qui ne me convient sous aucun rap-

port. J'ai questionné mes gens pour en connaître l'auteur, et le récit de mon portier qui a reconnu votre laquais ayant confirmé mes premiers soupçons, je m'empresse, monsieur, de profiter de cette découverte pour vous prier de vouloir bien reprendre un bijou qu'une juste délicatesse ne me permet pas d'accepter.

« Sous quelque forme qu'un présent soit offert, il ne cesse pas d'être un présent, et jamais un magistrat ne doit en recevoir.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

Dambray. »

Beaumarchais répond en protestant que le cadeau n'est pas de lui ; mais le jeune avocat-général, convaincu du contraire, persiste dans son refus. Voilà comment Beaumarchais avait acheté le parlement qui venait de condamner Bergasse. Il est vrai cependant, comme on l'a dit, que s'il gagna son procès devant la justice, il le perdit cette fois devant l'opinion et fit la fortune de Bergasse, qui, quoique déclaré calomniateur par un arrêt, dut à cette seule affaire une célébrité éclatante, et se vit du premier coup appelé à l'assemblée constituante, où sa célébrité ne se soutint pas.

La Harpe, tout en se déclarant indigné des calomnies aussi odieuses qu'absurdes dont Beaumarchais avait été si souvent l'objet, trouve abominable que ce dernier se soit permis de donner plus tard au personnage du traître, dans son drame de la Mère coupable, le nom irlandais de Begearss, destiné à rappeler celui de Bergasse, et qui en réalité le rappelle assez peu. La Harpe, qui portait dans les moindres querelles littéraires une rancune si âpre et si tenace, en parle ici bien à son aise. Quoi ! un homme à qui vous n'avez jamais fait le moindre mal vous aura traîné pendant deux ans dans la fange et traité comme le dernier

des scélérats, et on sera inexcusable de l'avoir transformé en traître de mélodrame sous un anagramme irlandais ! « En vérité, dit avec raison Arnault à ce sujet, la vengeance était moins cruelle que l'outrage qui l'avait provoquée. J'ai connu, ajoute-t-il, Bergasse et Beaumarchais : rien de plus opposé que leur caractère ; avides de renommée l'un et l'autre, ils l'obtinrent d'abord par des écrits publiés à l'occasion d'un procès ; mais dans ses mémoires, Beaumarchais se défendait, et dans les siens Bergasse attaquait. Tourmenté par la bile, Bergasse, honnête homme sans contredit, était de l'humeur la plus morose. Rien de plus gai au contraire que Beaumarchais, qui était, quoi qu'on en ait dit, un fort galant homme et, de l'aveu de tout le monde, un des hommes les plus aimables qu'on pût rencontrer. »

Ce témoignage impartial d'Arnault écrivant quarante ans après l'événement nous permet au moins de conclure que, si en effet Bergasse était foncièrement un honnête homme, il se conduisit ici comme un homme méchant, ce qui n'est pas permis, même aux plus honnêtes gens. Sans raison et sans droit, par ambition de renommée, par violence de caractère, il poussa contre Beaumarchais la fureur jusqu'aux derniers excès de l'outrage et de la calomnie ; il fit à sa réputation une blessure cruelle dont elle ne s'est jamais bien guérie, et lorsque la révolution éclata, l'auteur du Mariage de Figaro, qui aurait pu espérer d'être accueilli sous le régime nouveau avec quelque faveur, vit commencer pour lui la période de la décadence et de l'impopularité.

Ton Pégase, Piis, est tombé dans l'ornière,
De son temple le Goût te ferme l'ostium.
Au bon petit Jésus je fais cette prière,
Auge Piis ingenium.

13

Au moment où Beaumarchais se vit obligé de descendre encore une fois dans l'arène judiciaire pour repousser les attaques de l'avocat Bergasse, il préparait, nous l'avons dit, la première représentation d'un opéra. Cet ouvrage, par son titre singulier de Tarare, par ce qui pouvait sortir d'étrange et de nouveau de la collaboration de Beaumarchais et de Salieri, le premier élève de Gluck, excitait vivement la curiosité publique. L'auteur du Mariage de Figaro conservait encore le privilège de faire à lui seul diversion aux plus grands intérêts du temps. « Dès que l'on fut instruit, dit la Correspondance de Grimm, que les répétitions de Tarare étaient commencées, notables, renvois de ministres, assemblées provinciales, tout disparut devant ce grand phénomène. Tarare devint l'unique sujet de toutes les conversations ; partout on ne s'entretenait que de Tarare. »

Assailli à l'improviste par les factums de Bergasse au milieu des répétitions de son opéra, Beaumarchais écrit au ministre de la maison du roi, M. de Breteuil, pour demander la remise de cet ouvrage, « ne pouvant, dit-il, songer à amuser le public, quand il s'agit pour lui de défendre son honneur contre les plus injurieuses calomnies. » Le ministre s'oppose à la remise par une lettre de M. de La Ferté, dans laquelle, après avoir parlé d'une conversation qu'il a eue à ce sujet avec l'auteur de Tarare, il allègue l'impatience publique, qui est portée au comble, les intérêts de l'Opéra, qui a fait des dépenses énormes de mise en scène, « et enfin un succès que nous sommes fondés à regarder comme certain, qui ne peut qu'ajouter à l'éclat de la réputation littéraire de M. de Beaumarchais, ce qui sera déjà un premier triomphe sur ses adversaires. »

Devant cette insistance de M. de Breteuil, Beaumarchais dut céder, et la première représentation de Tarare eut lieu le 8 juin 1787. « Jamais, dit la Correspondance de Grimm, jamais aucun de nos théâtres n'a vu une foule égale à celle qui assiégeait toutes les avenues de l'Opéra le jour de la première représentation de Tarare. À peine des barrières élevées tout exprès, et défendues par une garde de quatre cents hommes, l'ont-elles pu contenir. » On voit que la puissance d'attraction de Beaumarchais sur la foule ne diminuait pas ; elle était plutôt redoublée par l'éclat du nouveau procès dans lequel il se trouvait engagé. L'attente du public fut cette fois un peu trompée : Tarare excita beaucoup plus de surprise que d'admiration. Cependant cet ouvrage eut plus de succès qu'on ne l'a dit, et il a vécu plus longtemps qu'on ne le croit communément.

L'idée qui a donné naissance à Tarare est une idée dont l'exécution est masquée, mais ce n'est pas une idée vulgaire ; elle offre au contraire un témoignage de plus de cet esprit hardi, chercheur, novateur, qui distinguait si essentiellement Beaumarchais, faire marcher de front dans un opéra l'intérêt poétique, l'intérêt musical, l'intérêt dramatique, en y joignant l'attrait des décors, des machines, des coups de théâtre et des danses ; en un mot, essayer avec une plus grande variété de moyens et beaucoup plus de mouvement quelque chose d'analogue à ces mélodrames sublimes de la pièce antique, dans lesquels tous les arts réunis apportaient leur concours ; « atteindre ainsi, dit Beaumarchais lui-même, à ces grands effets tant vantés des anciens spectacles grecs : » tel est le problème que se posa l'auteur de Tarare Pour résoudre ce problème, en supposant qu'il puisse de nos jours être résolu, pour dépouiller la musique de la suprématie absolue qu'elle s'attribue dans un opéra et la réduire à n'être dans le

drame qu'un embellissement de plus, il eût fallu d'abord que la poésie eût par elle-même une grande valeur. Or Beaumarchais était loin d'être poète, dans le sens véritable du mot ; sa versification, sauf quelques exceptions rares, est en général des plus médiocres, et l'embarras qu'il éprouve à écrire en vers réagit sur l'idée même qu'il veut exprimer, l'affaiblit et l'écrase, si bien qu'on est tout étonné de voir l'auteur du Barbier de Séville dialoguer parfois dans Tarare avec une insignifiance qui touche à la platitude.

Non content de se tromper gravement sur ses aptitudes en écrivant en vers un ouvrage de longue haleine, Beaumarchais s'était en quelque sorte complu à s'imposer tous les genres de difficultés. Il avait prétendu faire un libretto d'opéra non-seulement poétique et dramatique, mais encore philosophique et même scientifique, en substituant à la mythologie grecque une mythologie nouvelle. « Les sciences exactes, dit à ce sujet M. Saint-Marc Girardin, qui a fait une critique très judicieuse et très fine de Tarare, les sciences exactes étaient alors de mode ; chacun vantait leur netteté et leur certitude, chacun s'écriait qu'il n'y aurait de morale et de philosophie parfaites que lorsqu'elles se rapprocheraient de la géométrie. Beaumarchais s'imagina que la poésie gagnerait à se rapprocher de la physique. » Voici le canevas sur lequel fut brodé ce bizarre assemblage de féerie, de drame, de philosophie et de physique. En lisant le joli conte d'Hamilton intitulé Fleur d'Épine, Beaumarchais avait été frappé du nom grotesque de Tarare que le conteur donne au personnage principal, et de l'effet produit par ce nom sur ceux qui l'entendent prononcer. Outre que Tarare, dans le conte d'Hamilton, représente assez bien cette figure d'homme obscur, spirituel et adroit, luttant contre tous les genres d'obstacles et les surmontant par son habi-

leté, genre de figure que l'auteur du Mariage de Figaro aima toujours à peindre à cause d'une certaine parenté avec la sienne, il lui sembla ici que ce nom de Tarare aurait le double avantage de donner du piquant à l'affiche et de faciliter les coups de théâtre dans la pièce, en l'employant de la même manière, mais dans un autre sens. Hamilton n'en tire que des effets comiques, tandis que Beaumarchais donne ce nom à un guerrier redouté d'un tyran, qui ne l'entend jamais prononcer sans entrer en fureur et sans se livrer à quelque acte de violence qui amène dans le drame une nouvelle complication. Ce nom d'ailleurs est à peu près la seule chose que l'auteur de Tarare emprunte à Hamilton ; le reste de sa fable n'a plus rien de commun avec le conte de Fleur d'Épine. Il est tiré en grande partie d'un conte traduit du persan et intitulé Sadak et Kalasrade ; mais comme Beaumarchais tenait à mettre dans son opéra plus de philosophie que le narrateur persan, il prit les choses de plus haut. Dans un prologue des plus étranges, il entreprit de montrer le Génie de la reproduction des êtres ou la Nature occupe, de concert avec le Génie du feu qui préside au Soleil amant de la Nature, à créer des êtres. Ces deux génies fabriquent successivement les différens personnages qui figureront dans l'opéra. Après avoir hésité entre deux ombres pour savoir laquelle des deux sera roi, le Génie du feu leur impose les mains, fait de l'une l'empereur Atar, roi d'Ormus, despote de l'Asie, et de l'autre un soldat obscur. Ce soldat, qui sera Tarare, est destiné à représenter le triomphe de la vertu et de l'intelligence sur les dons de la naissance et du hasard. Il se verra aux prises avec la tyrannie d'Atar, qui lui enlève sa femme et veut le récompenser par la mort de la gloire qu'il a acquise en combattant pour lui ; il aura également à déjouer les astucieuses machinations du chef des brahmes. Par son courage, il surmontera tous

les obstacles et s'élèvera du rang le plus obscur au plus haut degré de la faveur publique. Comme Figaro, mais avec beaucoup plus de vertu et beaucoup moins de gaieté, avec un turban et un sabre de plus, il défendra sa femme contre les entreprises du roi Atar, homme féroce et sans frein, dit le programme ; mieux récompensé encore que Figaro, Tarare sera forcé par le peuple de monter sur le trône à la place du féroce Atar, qui se poignarde, le tout afin que ressorte avec plus de puissance la moralité du poème, résumée dans ces quatre vers philosophiques que la Nature et le Génie du feu reviennent à la fin chanter ensemble majestueusement, dit Beaumarchais, mais qu'ils ont dû avoir quelque peine à chanter mélodieusement :

Mortel, qui que tu sois, prince, brahme ou soldat,
Homme, ta grandeur sur la terre
N'appartient point à ton état,
Elle est toute à ton caractère.

Tel est le sujet à l'aide duquel Beaumarchais se proposa de réaliser son plan d'union intime et complète de la poésie, de la musique, du drame et de la danse dans un seul ouvrage. Le prologue est la partie de l'opéra la plus ambitieuse, mais en même temps la plus faible ; c'est celle à laquelle Beaumarchais tenait le plus, et c'est celle qui est morte la première : à la troisième reprise de Tarare, sous la république, on supprimait déjà le prologue. On a peine à comprendre qu'un homme aussi spirituel que Beaumarchais ait pu se faire illusion au point de croire qu'il rendrait attrayant pour le public un dialogue scientifique entre la Nature et le génie du feu créant des êtres suivant les lois de l'attraction et de la gravitation, ou mieux d'après la théorie des

atomes crochus, et chantant des vers déplorables comme ceux-ci :

Froids humains, non encore vivans,
Atomes perdus dans l'espace,

Que chacun de vos élémens
Se rapproche et prenne sa place
Suivant l'ordre, la pesanteur
Et toutes les lois immuables
Que l'éternel dispensateur
Impose aux êtres, vos semblables.

Le ballet de ce prologue n'était pas moins étrange que la poésie, car il se composait en partie de Vents déchaînés qui forment en tourbillonnant des danses de la plus violente agitation. Malgré le fanatisme de son amitié pour Beaumarchais, Gudin nous dit naïvement dans son manuscrit : « Je ne lui dissimulai pas que je croyais impossible de mettre ce prologue en musique ; mais, ajoute-t-il non moins naïvement, Salieri, formé à une école accoutumée à surmonter les difficultés, en vint à bout. » Ce dut être une rude besogne. Beaumarchais avait d'abord présenté son libretto à Gluck, qui disait, comme lui, que la musique tenait trop de place dans un opéra, mais qui trouva sans doute que Beaumarchais lui faisait la part trop mince ou trop difficile, et qui proposa son élève Salieri. Ce dernier était alors à Vienne, on le fit venir à Paris ; Beaumarchais le logea chez lui, et le combla de bontés comme pour le dédommager de la tâche laborieuse qu'il lui imposait. Le compositeur ne put y suffire qu'en se sacrifiant. À force d'abonder dans son idée, que les exigences du musicien exercent en général dans un opéra une influence fâcheuse, non-seulement pour les paroles et les idées qu'elles étouffent ou alan-

guissent démesurément, mais encore pour l'effet d'ensemble et l'action qu'elles paralysent ou écrasent, Beaumarchais donna en plein dans un autre inconvénient ; il dit à son compositeur : « Faites-moi une musique qui obéisse et ne commande pas, qui subordonne tous ses effets à la marche de mon dialogue et à l'intérêt de mon drame. » Salieri lui fit une musique tellement obéissante, qu'elle en devint insignifiante. « La musique de Tarare, dit un critique contemporain, n'ajoutera rien à la réputation de l'auteur ; on l'a trouvée très inférieure à celle des Danaïdes. Le peu de chant qu'on y rencontre est du genre le plus facile et le plus commun ; le récitatif, presque toujours insipide et d'une monotonie fatigante. Quelques chœurs sont d'un bel effet et offrent même quelquefois une mélodie qu'on regrette de ne pas retrouver dans le chant et dans les airs de danse. Deux ou trois morceaux, tels que celui de Calpigi au troisième acte, sont les seules choses vraiment agréables dans la musique de cet opéra. »

Et cependant cet opéra de Tarare, dont la musique était pauvre, dont la poésie était plus que médiocre, offrait dans sa structure originale, dans ses effets de scène inattendus, vifs et pressés, dans ce mélange de drame, de comédie, de féerie, de danse, de philosophie et de physique, je ne sais quel ensemble bizarre, qui ne laissait pas d'avoir sur le public une prise constatée par le critique même que nous venons de citer : « Cet ouvrage, dit Grimm, est une des plus singulières conceptions que je connaisse… L'auteur aura toujours le mérite d'avoir présenté dans cet opéra une action dont la marche ne ressemble à celle d'aucun autre, et d'avoir eu le talent d'y donner assez adroitement une grande leçon aux souverains qui abusent de leur pouvoir… Après avoir dit leur fait aux ministres et aux grands seigneurs dans sa comédie du Mariage de Figaro, il lui manquait en-

core de le dire de même aux prêtres et aux rois. Il n'y avait que le sieur de Beaumarchais qui pût l'oser, et peut-être n'est-ce aussi qu'à lui qu'on pouvait le permettre. »

Àla dix-huitième représentation de Tarare, en septembre 1787, Beaumarchais écrivait à Salieri, qui venait de repartir pour Vienne : « Enfin, mon cher Salieri, vous recevez donc votre superbe partition, je puis bien la nommer superbe, puisque nous sommes à la dix-huitième séance sans que le public ait cessé un moment de s'y porter en foule. Le 8 de ce mois, grand jour de Saint-Cloud, vous avez fait 4,200 francs, et l'an passé, à pareil jour, un excellent ouvrage n'a donné que 600 francs de recette.

Ah ! bravo, caro Salieri

« Rappelez-moi au souvenir de ce géant qu'on nomme Gluck. »

En décembre 1787, la Correspondance de Grimm constate que la foule se porte encore à l'opéra de Tarare comme le premier jour. « Les spectateurs, dit le nouvelliste, que l'on voit se renouveler à chaque représentation de cet ouvrage, l'écoutent avec un silence et une sorte d'étourdissement dont il n'y a jamais eu d'exemple à aucun théâtre. »

Ceci rend bien l'impression de surprise et d'intérêt sans admiration que produisait ce bizarre ouvrage. Après un succès qui, on le voit, se prolonge assez longtemps, l'opéra de Tarare fut repris une première fois après la révolution, en 1790, à la suite de la fameuse fête de la fédération, qui attirait à Paris tous les patriotes des départemens. Beaumarchais y ajouta, sous le titre de Couronnement de Tarare, un acte presque entier, qui n'a jamais été pu-

blié et qui offre un témoignage singulier des préoccupations du temps : c'est la politique envahissant tout, même l'Opéra.

Dans le premier Tarare de 1787, le héros était tout simplement proclamé roi, avec cette recommandation de Calpigi :

Règne sur ce peuple qui t'aime,
Par les lois et par l'équité.

En 1790, Beaumarchais éprouva le besoin de faire de Tarare un roi constitutionnel et de donner à son intronisation en cette qualité tout l'éclat possible. Au cinquième acte donc, la scène changeait et représentait le temple de Brahma, où l'on voyait défiler le cortège suivant :

« Marche nationale. — Soldats en bon ordre. Quatre membres de l'assemblée du peuple, — l'un militaire, le deuxième du collège des brahmes, le troisième un citoyen, le quatrième un cultivateur, — portent un autel élevé sur lequel est inscrit : Autel de la liberté.

« Quatre autres membres ainsi mêlés portent un grand livre avec cette inscription sur la couverture : Livre de la loi. Une grande couronne d'or est posée sur ce livre. Deux autres portent le manteau royal pourpre à étoiles d'or ; deux autres, le sceptre, et la main de justice. Tout le reste marche ainsi confondu. Tarare et Astazie montent sur le trône.

« Après que Tarare a été couronné en cérémonie, tous les ordres de l'état, dit le livret, se prennent sous le bras, s'avancent en cercle ainsi confondus, et répètent en chœur avec enthousiasme :

Ces deux derniers vers étaient destinés à constater le principe de la souveraineté nationale. Avant d'arriver à faire ses réserves,

comme monarchiste ami de l'ordre et des lois, l'auteur de Tarare est naturellement obligé de se ménager la bienveillance des patriotes avancés par de grandes concessions aux idées du moment.

« Des bonzes, dit le livret de 1790, suivis de quelques vierges brahmines, s'avancent aux pieds du trône de Tarare et chantent :

« Toute l'assemblée lève les mains en signe d'approbation. »

Voilà le mariage des prêtres accordé. Sur la question du divorce, Beaumarchais ne peut pas se montrer plus rebelle aux vœux des patriotes avancés. L'eunuque Calpigi, très indûment marié à Spinette, s'avance avec elle au pied du trône de Tarare. Ils chantent un duo demandant le divorce ; Tarare répond par un récitatif accordant le divorce. Suit, dit le livret, une danse pittoresque peignant le sentiment d'un divorce ou de gens qui se fuient et prennent d'autres engagemens.

Une troisième question se présente, qui agite également les esprits en 1790 : c'est celle de la liberté des nègres. Cette question divise même les patriotes de l'assemblée constituante, dont plusieurs, Barnave en tête, redoutent pour la sécurité des colons un affranchissement subit, tandis que Brissot et Robespierre font triompher dans les clubs la maxime : Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Beaumarchais se sent un peu embarrassé : l'affranchissement des nègres (et ceci peint l'esprit du temps) lui paraît une question sur laquelle il y a beaucoup plus à hésiter que sur la question du mariage des prêtres et du divorce. Voici comment il esquive la difficulté. Une députation de nègres du Zanguebar se précipite aux pieds de Tarare et peint les souffrances de la servitude sans demander précisément la liberté. Tarare se lève et chante avec majesté :

Plus d'infortunés parmi nous.
Le despotisme affreux outrageait la nature :
Nos lois vengeront cette injure ;
Soyez tous heureux, levez-vous !

Ici le majestueux Tarare se conduit un peu en Escobar. Il dit : Soyez tous heureux, pour ne pas dire : Soyez tous libres ! et après avoir ainsi éludé la question, il fait chanter et danser les nègres célébrant le doux esclavage que leur promet la bonté des blancs.

Après avoir ainsi accordé aux patriotes les plus ardens tout ce qu'il croit pouvoir accorder, l'auteur de Tarare éprouve enfin le besoin de venir en aide à l'autorité par une allusion à ces fréquentes émeutes qui de 1790 à 1791 mettaient à une si rude épreuve la vigilance de Lafayette et de Bailly. Voici le nouveau coup de théâtre destiné à traduire cette pensée :

« Un peuple en désordre, effréné, dit le livret, court et remplit la place. Un héraut d'armes se présente accompagné de plusieurs magistrats, s'oppose à sa course et lui dit :

Au nom de la patrie,
Qui vous presse vous prie,
Rentrez dans le devoir : aux accens de ma voix,
Peuple, séparez-vous, pour la troisième fois.

CŒUR DU PEUPLE EN DÉSORDRE.

Tout est changé. Quoi qu'on ordonne,
Nous n'obéirons à personne.

« Le magistral fait un signal. — Marche de soldats armés, serrés en bataillon, avec une bannière portant ce vers en or sur un fond rouge :

La libellé n'est pas d'abuser de ses droits.

« Seconde marche d'un groupe de citoyens paisibles, bannière bleue avec ce vers en blanc :

La liberté consiste à n'obéir qu'aux lois.

« Troisième marche d'un groupe de jeunes cultivateurs des deux sexes couronnés de fleurs et portant des gerbes et des fruits. Bannière rose, avec ce distique de couleur verte :

De la liberté sans licence
Naît le bonheur, naît l'abondance.

« Quatrième marche d'un groupe de prêtres de la Mort précédés d'un tam-tam ou cloche de l'Inde, suspendue, portée par deux prêtres, formant une espèce de tocsin. Bannière noire avec des lettres d'argent, et pour légende :

Licence, abus de liberté,
Sont les sources du crime et de la pauvreté.

« Urson s'est mis à la tête des soldats quand ils ont passé ; Tarare se met à la tête des citoyens paisibles ; Astazie s'est mêlée aux jeunes cultivateurs des deux sexes. »

« Cette marche imposante, dit le livret, fait doucement reculer le peuple : Il reparaît modeste à la fin de la marche générale, » et Tarare chante :

Mes amis, plaignons leur erreur ;
Victime de quelque barbare,
Quand ce bon peuple est en rumeur,
C'est toujours quelqu'un qui l'égare.

L'opéra se terminait ensuite, comme dans le texte imprimé, par un grand coup de tonnerre, suivi de l'apparition de la Nature et du Génie du feu descendant du ciel sur le char du Soleil.

Ainsi arrangé au goût du jour en 1790, ce dernier acte de Tarare avait été présenté d'abord au maire de Paris, Bailly, qui, après l'avoir examiné, écrit à la fin du manuscrit la note suivante :

« Je ne vois pas d'inconvénient à permettre et à préparer la représentation de ce couronnement, sauf deux vers que M. de Beaumarchais m'a promis de changer et d'adoucir.

Bailly.

On ne se douterait guère quels sont ces deux vers qui paraissent trop forts au maire de Paris. Si j'en crois une note de Gudin écrite en tête du manuscrit de ce couronnement, ce sont les deux vers suivans de l'ancien opéra qui servaient de transition à l'acte supplémentaire ajouté par Beaumarchais :

Nous avons le meilleur des rois,
Jurons de mourir sous ses lois.

Ainsi en juin 1790 la situation politique était déjà tellement tendue, que cet honnête Sylvain Bailly, monarchiste lui-même, et qui plus tard devait se montrer si courageux devant la mort, trouvait dangereux de risquer au théâtre deux vers qui pouvaient passer pour un éloge de Louis XVI.

Tarare, avec son supplément politique, devait être repris le jour même de la fête du 14 juillet ; divers incidens firent retarder cette reprise jusqu'au 3 août. La pièce se produisit enfin à l'Opéra devant une foule énorme et au milieu d'un vacarme effroyable.

Les colons d'une part, indignés de l'apparente concession de Beaumarchais ; les négrophiles de l'autre, non moins indignés de ses réticences ; ceux qu'on appelait alors les aristocrates et ceux qu'on nommait plus particulièrement les patriotes furent également mécontens. Chacun des partis en lutte se trouva blessé dans ses sympathies : les uns sifflèrent à outrance la scène du divorce et celle du mariage des prêtres ; les autres, en applaudissant cette concession à l'esprit de l'époque, s'irritèrent des allusions contre l'émeute et des tirades monarchiques qui subsistaient encore dans Tarare, notamment de celle où le héros, dispersant les soldats qui veulent assassiner le sultan Atar, leur dit :

Oubliez-vous, soldats usurpant le pouvoir,
Que le respect des rois est le premier devoir ?

Lafayette et Bailly furent obligés de faire intervenir la garde nationale pour rétablir l'ordre. Cependant le parterre en général était assez dans le ton des idées mixtes présentées par Beaumarchais, si j'en juge par cette lettre qu'adresse à l'auteur de Tarare, en date du 4 août 1790, un patriote nommé Rivière, modéré dans ses opinions, quoique très chaud dans son langage :

« Monsieur, écrit ce patriote à Beaumarchais, sans avoir l'honneur d'être connu de vous, j'ose prendre la liberté de vous dire que j'ai été on ne peut plus scandalisé hier, à la première représentation de la reprise de l'opéra de Tarare, du train abominable, des hurlemens, des sifflemens que se sont permis de faire un tas de bandits échappés des prisons du Châtelet, payés pour jeter leur venin jusque dans les spectacles, ou bien un reste empesté d'aristocrates déchaînés contre tout ce qui peut contribuer au bien de l'état et à celui du peuple. De quelque classe qu'ils soient, j'aurais voulu les voir jeter par les fenêtres… »

Le patriote Rivière termine en déclarant que le parterre finira par monter aux loges, et qu'il en fera lui-même la motion pour en faire l'exécution. On voit cependant qu'il représente à peu près le juste-milieu du temps.

Malgré les clameurs des partis extrêmes, Beaumarchais maintint énergiquement Tarare à l'état monarchique constitutionnel, faisant même au besoin marcher l'huissier contre les acteurs quand ils se permettaient de modifier quelques détails, et la pièce resta au théâtre sous cette forme jusqu'au 10 août 1792, qui emporta la monarchie constitutionnelle.

Sous la république, après la terreur, l'Opéra voulut reprendre Tarare. Beaumarchais était à ce moment réfugié à Hambourg et placé malgré lui sur la liste des émigrés : il chargea M de Beaumarchais de s'opposer à cette reprise ; mais l'Opéra insistant, il fallut capituler. Au grand désespoir de l'auteur, on lui enleva d'abord son prologue physique et métaphysique sur la Nature et le Génie du feu créant des êtres. M de Beaumarchais s'évertue à le consoler de ce malheur avec ces ménagemens délicats que les femmes d'esprit savent si bien employer en pareille circonstance. « Ce prologue, lui écrit-elle en septembre 1795, est d'une philosophie trop supérieure aux facultés des individus composant maintenant l'auditoire ; le goût public a changé, l'esprit des spectateurs n'est plus le même, le sublime est en pure perte. » Mais si le sublime prologue était déplacé en 1795, le dénoûment monarchique constitutionnel de Tarare l'était bien davantage encore. Il fallut donc donner à cet opéra un nouveau dénoûment et le mettre à la sauce républicaine. En l'absence de Beaumarchais, c'est un de ses amis, Framery, qui s'en chargea.

Après que le sultan s'est poignardé, au moment où le peuple offre le tronc à Tarare, celui-ci, devenu républicain, s'écrie :

Il y avait d'autres modifications qui excitèrent des réclamations assez vives parmi les journaux du parti conventionnel. Par exemple, au moment où le peuple se soulève contre le tyran d'Ormuz, un citoyen chantait :

Sur le tyran portons notre vengeance,
Du long abus de la puissance
Tout le peuple à la fin est las.

Or Paris était à ce moment très dégoûté d'un pouvoir déjà vieilli, qui, après beaucoup de lâchetés et de crimes, de tyrannies subies ou imposées, ne se résignait qu'avec peine à céder la place à un pouvoir nouveau. « Les applaudissemens, écrit M de Beaumarchais, ont été prodigués aux changemens de la fin ; mais ce n'est pas tout à fait dans ce sens que nous les voulions, car tout ce qui est dit au tyran d'Ormuz a été appliqué net à la convention. On a joué trois fois la pièce, et il y a une affluence prodigieuse. »

L'archéologue Millin, qui rédigeait alors le Journal encyclopédique, fit dans ce journal une sortie contre les applaudissemens anti-conventionnels qui avaient accueilli quelques-uns des vers que Framery avait ajoutés à Tarare. S'en expliquant avec ce dernier, il lui écrit :

« Je ne demande pas que les théâtres deviennent des cours de démagogie, mais je ne verrai jamais sans éprouver une juste indignation qu'on s'élève si légèrement et si facilement dans les spectacles contre la constitution qui nous coûte tant de sacrifices, et pour laquelle des milliers de nos concitoyens vont verser tout leur sang. Vous ne pouvez pas me faire un crime de penser que le

retranchement de quelques vers peu saillans ne soit très peu important, et qu'il le soit beaucoup de ne pas exposer des principes coupables qui excitent des applaudissemens plus coupables encore. »

Cette troisième reprise de Tarare en septembre 1795 fut suivie d'une quatrième, qui eut lieu en novembre 1802, sous le consulat, après la mort de Beaumarchais : Tarare dut subir encore des modifications dont je n'ai pas retrouvé la trace. Enfin sous la restauration, en 1819, cet opéra reparut une cinquième fois sur l'horizon, mais considérablement mutilé, fondu de cinq actes en trois et rhabillé au goût du jour par je ne sais qui. Après avoir été monarchique purement et simplement, puis monarchique constitutionnel, puis républicain, l'opéra de Tarare redevenait beaucoup plus monarchique qu'à sa naissance. Au lieu de se tuer et de céder la place à Tarare, le féroce Atar, défendu par lui contre la colère du peuple, consentait à pardonner à ce héros tout le mal qu'il lui avait fait et tout le bien qu'il en avait reçu ; il lui conférait le commandement de l'année et lui restituait sa femme. Tarare se prosternait à ses pieds, lui jurait fidélité : le peuple faisait de même, et tout s'arrangeait le plus pacifiquement du monde.

« Tout ce qu'il y a de remarquable dans Tarare (dit à ce sujet un rédacteur de la Minerve, fort offusqué de ce dernier rhabillage) a été retranché ; certains mots surtout paraissent avoir singulièrement choqué le poète de service, qui d'ailleurs n'a pas fait grâce à un seul trait philosophique. L'ouvrage de Beaumarchais ne saurait sans doute supporter l'examen sévère du bon goût : des scènes pleines d'intérêt, des situations extrêmement dramatiques, un dialogue parfois plein de hardiesse et de chaleur, ne font pas excuser de nombreuses inconvenances,

d'étranges incorrections et trop souvent la barbarie du style ; mais, par une mutilation sans mesure, sans goût, sans but, fallait-il faire, d'un ouvrage qui avait du moins le mérite d'être amusant, le plus ennuyeux drame qui ait paru depuis Panurge ? »

C'est en 1819 que s'arrête, je crois, définitivement, la série des reprises et des métamorphoses de l'opéra de Beaumarchais. On voit que cet ouvrage, malgré tous ses défauts, possédait cependant plus de vitalité qu'on ne le pense généralement. Pour fournir une carrière de trente-deux ans, avec une musique médiocre et une poésie des plus faibles, il a bien fallu que Tarare offrît une certaine puissance d'intérêt dramatique, une certaine originalité de construction reconnue par tous ceux qui ont vu représenter cet opéra, mais dont il est assez difficile de se faire une idée juste par une simple lecture. Quoi qu'il en soit, il n'est guère probable que Tarare ressuscite jamais une sixième fois. Sa dernière transformation l'a achevé, et, puisqu'il paraît décidément mort, nous laisserons en paix sa cendre pour suivre l'auteur au milieu des orages nouveaux que la révolution lui prépare.

La journée du 14 juillet 1789 surprit Beaumarchais occupé à faire construire, juste en face et tout près de la Bastille, comme pour narguer ce château-fort, une superbe et charmante habitation. Il avait acheté de la ville, en 1787, toute la portion de terrain formant aujourd'hui la ligne gauche du boulevard qui porte son nom en arrivant par le boulevard Saint-Martin, en prenant cette ligne en face de la rue du Pas de la Mule et en la suivant jusqu'à la place de la Bastille. C'était un vaste rectangle allongé, d'environ un hectare de superficie, dans lequel il se proposait, comme dit Walter Scott, cet autre écrivain bâtisseur, « d'exercer sur notre mère la terre sa puissance créatrice, » et de faire une mai-

son qui ne ressemblât pas plus aux autres maisons que le Mariage de Figaro ne ressemblait aux autres comédies. Il y parvint, mais en dépensant beaucoup d'argent. L'architecte Lemoyne lui avait fourni d'abord un devis qui faisait monter les frais à trois cent mille francs. Ce devis primitif se transforma peu à peu en une dépense de un million six cent soixante-trois mille francs. Fiez-vous donc aux architectes, surtout quand ils ont affaire à un homme d'imagination comme Beaumarchais, qui tient, dit-il quelque part, à faire une maison qu'on cite, et qui ne regarde pas de trop près aux conséquences coûteuses de chaque embellissement ! Or, quand cette maison célèbre, de laquelle on peut dire materiam superabat opus, fut expropriée en 1818 pour cause d'utilité publique, la municipalité, qui tient peu compte de la valeur artistique des immeubles, paya celui-ci aux héritiers de l'auteur du Mariage de Figaro cinq cent mille francs. Là encore il faut bien reconnaître que ce Beaumarchais, si souvent décrié pour ses fructueuses spéculations, était plus artiste que spéculateur.

Mde Beaumarchais nous a conservé, dans une lettre à une de ses amies, une conversation qui semble presque sténographiée entre le vainqueur d'Austerlitz et la fille de l'auteur du Mariage de Figaro précisément au sujet de cette maison, qu'il était déjà question d'abattre sous l'empire pour le prolongement du boulevard, et qui ne fut abattue que sous la restauration. Ce dialogue eut lieu en 1809 dans une fête donnée par la ville de Paris à l'empereur :

« Ce n'était pas, écrit M de Beaumarchais, un simple mouvement de curiosité qui portait ma fille à être de la fête : son but était de parler à l'empereur et de profiter de la circonstance, si sa majesté s'adressait à elle, pour lui présenter une pétition relative-

ment à notre maison, menacée depuis trois ans d'être abattue, marquée pour l'être depuis l'année dernière, et dont le sort reste cependant toujours incertain. Ma fille a réussi ; l'empereur lui a adressé la parole. Voici une partie du dialogue : « Comment vous nommez-vous ? — Je suis la fille de Beaumarchais. — Êtes-vous mariée ? — À M. Delarue, un des administrateurs des droits-réunis et beau-frère du général Mathieu Dumas. — Avez-vous des enfans ? — Deux garçons et une fille. — Votre père vous a-t-il laissé sa grande fortune ? — Non, sire : la révolution nous a ruinés à peu de chose près. — Habitez-vous sa belle maison ? » C'était justement le texte de sa réclamation qu'elle a saisi avec adresse et esprit en disant que c'était là l'objet qu'elle avait dessein de mettre sous les yeux de sa majesté ; qu'elle et toute sa famille étaient lésées outre mesure par l'état de choses résultant du projet que le gouvernement paraissait avoir adopté ; que depuis trois ans qu'il était question de démolir notre maison, nous avions perdu une grande partie des locataires, que nous avions dû suspendre toutes les réparations, ce qui causait un grand dommage à la maison et de grands dégoûts à la famille, etc. À quoi l'empereur a répondu : « Eh bien ! on l'évaluera, votre maison, et on vous la paiera ; mais elle a coûté une somme immense, et on ne paie pas les folies, etc. » Pendant tout le temps que ma fille parlait, comme c'était à voix basse, l'empereur se penchait et avait sa tête près de l'épaule d'ivoire de la dame, qui a terminé par donner sa pétition, dont elle s'était pourvue à tout risque. Ce qui nous fait grand plaisir, c'est que nous savons maintenant à quoi nous en tenir et que mes enfans agiront en conséquence. »

Si, au point de vue de la spéculation, Beaumarchais faisait, comme dit Napoléon, une folie, il réussit du moins à faire une maison qu'on allait visiter comme une curiosité. En arrivant par

le boulevard, on rencontrait à gauche, à la hauteur de la rue du Pas-de-la-Mule, un mur surmonté d'une terrasse plantée d'arbres dans le genre de la terrasse du bord de l'eau au jardin des Tuileries. À l'extrémité de cette terrasse apparaissait au milieu des arbres un temple de forme ronde recouvert d'un dôme, sur le dôme un petit globe terrestre portant cette inscription : orbi, et traversé en forme de girouette par une grande plume dorée qui le faisait tourner à tous vents. Sur le fronton de ce temple, on lisait ces mots : à Voltaire, et au-dessous ce vers de la Henriade :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

En longeant la terrasse, on arrivait devant la grille d'entrée qui donnait sur le boulevard, et qui s'ouvrait sur une immense cour sphérique au centre de laquelle était un rocher couvert de plantes grimpantes et surmonté de la statue du Gladiateur. D'un côté de cette cour était la maison offrant une façade en hémicycle, avec des arcades et des colonnes qui, à en juger par un dessin sur lequel je crayonne cette description, devaient former un ensemble imposant et original ; de l'autre côté de la cour était l'entrée du jardin, fermée par une grille élégante. L'intérieur de la maison était arrangé dans le même style original et somptueux ; on y remarquait des cuisines souterraines ; des caves immenses, d'élégans escaliers en spirales avec des rampes en acajou et des barreaux en cuivre, de grands appartemens décorés avec autant de goût que de magnificence, une salle de billard avec des tribunes disposées pour les spectateurs, un vaste salon complètement rond, éclairé par une seule et immense fenêtre et par une coupole à trente pieds d'élévation avec un parquet en mosaïque composé des bois les plus précieux, de beaux tableaux de Robert et de Vernet remplaçant les tapisseries et encadrés dans les panneaux, des

cheminées en marbre de Carare soutenues par des cariatides que Beaumarchais avait fait venir à grands frais d'Italie, des portes en acajou dont le centre était en glaces. Dans le cabinet de l'auteur du Mariage de Figaro se trouvait un secrétaire qui à lui seul n'avait pas coûté moins de trente mille francs ; il était tout entier en marqueterie figurant de délicieux paysages.

Le jardin avec ses terrasses, qui avaient permis de grands mouvemens de terrains, était dessiné et planté de manière à dissimuler l'espace limité qu'il occupait, et il paraissait beaucoup plus vaste qu'il ne l'était en effet ; une grande allée à voitures le traversait tout entier pour aboutir à l'extrémité de la propriété. Des pelouses, des massifs, des masses de fleurs, les arbres les plus rares, de jolies fabriques disposées avec art de distance en distance, une pièce d'eau entourée d'ombrages, sur laquelle voguaient des nacelles, et qui était alimentée par une cascade tombant d'un rocher, partout des inventions plus ou moins singulières attiraient les regards des promeneurs. Par exemple, au milieu du jardin s'élevait un temple à Bacchus avec une petite colonnade à la grecque ; comme ce temple était destiné aux collations, on lisait sur le fronton cette inscription en latin macaronique :

Erexi templum à Bacchus
Amicis que gourmandibus.

Ce temple était élevé sur un autre rocher, dont l'entrée sombre et mystérieuse cachait une officine gastronomique. Non loin se rencontrait un pont chinois avec ses clochettes obligées ; à côté s'ouvrait un souterrain qui allait aboutir à l'extrémité du jardin en passant sous la pièce d'eau, véritable tunnel en pierre de taille, dans lequel on avait pratiqué une glacière, et qui se terminait par

une arcade grillée donnant sur la rue Amelot. Au-dessus de l'arcade on lisait cette inscription :

Ce petit jardin fut planté
L'an premier de la liberté.

Dans les bosquets, on trouvait à chaque pas des traces du caractère expansif de Beaumarchais. Ici c'était un buste de son premier patron, Pâris-Duverney, avec ces vers :

Il m'instruisit par ses travaux ;
Je lui dois le peu que je vaux.

Ailleurs c'était un petit monument funèbre élevé à la mémoire du président Dupaty, avec ces mots :

Et nous aussi, nous le pleurons.

Plus loin on rencontrait une statue de l'Amour ornée de ce distique paternel :

Ôtoi qui mets le trouble en plus d'une famille,
Je te demande, amour, le bonheur de ma fille.

Sur le socle des deux statues réunies de Platon et de l'Esclave cymbaleur, on lisait :

L'homme en sa dignité se maintient libre, il pense ;
L'esclave dégradé ne pense point, il danse.

Enfin, sous un berceau solitaire, Beaumarchais avait écrit une sorte d'adieu au monde, dont j'extrais seulement les quatre vers suivans :

Désabusé comme Candide
Et plus tolérant que Martin,

Cet asyle est ma Propontide :
J'y cultive en paix mon jardin.

Telle était la somptueuse et riante retraite que Beaumarchais préparait pour ses vieux jours. Comme il ne vint l'habiter qu'en 1791, et comme il était dans sa destinée d'attirer en tout l'attention de la foule, que d'ailleurs il ne détestait pas, malgré les amertumes dont elle était parfois accompagnée, sa maison fut pendant près de deux ans une sorte de monument public que les Parisiens de toutes les classes et les provinciaux qui venaient à Paris se croyaient tenus de visiter, si bien que le propriétaire dut faire imprimer des billets d'entrée qu'il accordait à quiconque les demandait poliment. Souvent même, quand la forme de la requête en valait la peine, l'auteur du Mariage de Figaro joignait au billet demandé quelques lignes de sa prose, toujours aimable et variée, suivant la qualité ou le sexe du demandeur.

Tantôt c'est le duc d'Orléans qui fait annoncer à Beaumarchais son intention de visiter son jardin, et à qui ce dernier écrit : « Pressez-vous, monseigneur, car mon jardin a déjà manqué d'être ravagé dix fois, et j'ignore ce que l'on me garde. » Tantôt c'est Mirabeau qui, après la réconciliation, vient en compagnie de Sieyès et de plusieurs autres députés accepter une collation dans le temple de Bacchus. Quelquefois c'est une jeune fille très aimable, M Rose Perrot, par exemple, qui demande aussi à visiter le jardin.

« Je suis choisie dans ce moment par toute ma famille pour vous présenter une requête. Une requête ! direz-vous. Oh ! n'allez pas vous effrayer, elle se bornera à vous demander à voir votre jardin. On aurait bien pu charger quelqu'un qui vous eût demandé cette permission avec plus de grâce ; mais on m'a rassurée en

me disant que vous étiez indulgent, que vous aviez trop d'esprit pour laisser votre censure s'arrêter sur ma lettre, et que vous vous mettriez aisément à la place d'une jeune personne de seize ans obligée d'écrire à quelqu'un qui possède ce talent au premier degré. Je requiers donc votre indulgence pour me lire, votre complaisance pour acquiescer à ma demande, et je suis pour la vie votre servante,

« Rose Perrot.
Rue des Tonnelles, n 65. »

Beaumarchais est trop galant pour se contenter d'envoyer sèchement un billet d'entrée à cette jeune inconnue dont la formule pour la vie annonce autant de candeur que sa lettre annonce de gentillesse.

« Il est impossible, mademoiselle, lui répond-il, de demander la plus petite chose du monde avec plus de grâces. Heureux celui que vous jugerez digne d'en recevoir de vous de plus intéressantes ! Mon jardinet est loin de mériter la faveur de votre visite ; mais tel qu'il est, faites-lui celle de l'embellir : il m'en sera plus cher après, et votre compagnie sera la bienvenue. Je la trouve seulement un peu imprudente de ne pas réserver pour des objets plus importuns l'intervention d'une jeune personne aussi spirituelle. On altère son crédit en l'usant à des bagatelles.

« Recevez avec bonté les complimens et les remerciemens respectueux de celui qui s'honore d'être, mademoiselle, votre, etc.

« Beaumarchais. »

C'est ainsi que l'auteur du Mariage de Figaro cherchait à se faire pardonner son jardin en l'ouvrant à quiconque voulait le vi-

siter. Vaines précautions ! Il allait se trouver lancé dans une de ces crises sociales où l'envie ne pardonne pas à la richesse, même quand elle est le fruit du travail. Comme pour ce Romain que Sylla proscrivait à cause de sa maison d'Albe, sa belle maison du boulevard ne devait être pour lui qu'un titre de plus à la proscription, une source intarissable de dénonciations, de persécutions et d'inquiétudes. Il était destiné à ne l'habiter qu'un instant pour y mourir au milieu de tous les soucis d'une fortune détruite, et, comme l'a très bien dit un de ses amis, « il ne devait trouver quelque tranquillité dans cet asile que pendant le peu d'années que ses cendres y ont reposé. » Aujourd'hui il ne reste même plus trace de cette maison, de ce jardin, de ces bosquets, de ces fabriques, de ces inscriptions, arrangés avec tant de soin et d'amour. Tout cela n'a pas même subsisté trente ans. C'était bien la peine de bâtir et de planter. La moindre feuille de papier griffonnée par l'auteur du Mariage de Figaro a été plus durable que son monument.

Dès le 14 juillet, Beaumarchais eut le sentiment des dangers nouveaux qui l'attendaient. Il avait vu avec bonheur la convocation des états-généraux ; il avait espéré qu'on arriverait ainsi sans trop de secousse à la régénération de la France par une constitution limitant le pouvoir royal, et par la destruction des abus que lui-même avait pour sa part si vivement attaqués. Gudin nous apprend dans son manuscrit que sur ce point Beaumarchais se faisait plus d'illusions que lui et combattait fréquemment ses défiances. « N'alarmez pas, lui disait-il, les esprits que l'espoir fondé d'une grande amélioration peut soutenir dans l'étonnante carrière qui s'ouvre devant nous. » Se sentant sous le poids de l'impopularité violente que lui avait faite sa récente querelle avec Bergasse, l'auteur du Mariage de Figaro ne brigua point les fonc-

tions de député, et se tint d'abord à l'écart, observant les événemens. Bientôt la folle résistance de la cour et d'une partie des ordres privilégiés aux justes prétentions du tiers amena ce premier coup d'état populaire qui devait inaugurer en France le régime désastreux de la force. Beaumarchais vit de sa maison, non encore achevée, tomber la Bastille. Dans le trouble de cette journée et de celles qui la suivirent, il figure comme président du district des Blancs-Manteaux, occupé d'assurer l'ordre dans son quartier et de préserver de la fureur du peuple quelques soldats désarmés, éternel et uniforme incident des révolutions ! Le voici écrivant à un capitaine du régiment de Salis-Allemand, en lui renvoyant un de ses soldats, un billet dans lequel se peignent à la fois les agitations du moment et les vrais sentimens politiques de Beaumarchais, au moins à cette époque.

« Mercredi 15 juillet 1789.

« En rentrant chez moi, monsieur, j'ajoute au bien que j'ai été assez heureux pour accomplir d'empêcher que votre soldat ne parte en plein jour : il serait déchiré. Je lui fais donner une redingote et un chapeau de mes gens que vous me ferez repasser. Je lui fais ôter ses guêtres pour que rien ne le fasse reconnaître.

« Un grenadier des gardes françaises plein d'humanité me promet de le protéger jusqu'à la barrière.

« Dieu sauve le roi, le rende à son peuple, qui, à travers sa fureur, n'a pas perdu le saint respect de ce nom sacré ! Tout le reste est à la débandade.

« Je vous salue, monsieur,

« Caron de Beaumarchais,
Présidant le district des Blancs-Manteaux en ce moment. »

Dans les jours qui suivent, Beaumarchais est chargé, sur sa demande, par le maire de Paris, de surveiller la démolition de la Bastille, afin qu'elle s'opère sans obstruer le grand égout placé tout à côté et sans dommage pour les maisons voisines. Peu de temps après, il est nommé, par les électeurs de son district, membre du corps municipal, qu'on appelait alors la représentation de la commune ; mais les dénonciations pleuvent déjà sur lui. Tous ses adversaires dans ses nombreux procès, spécialement dans le dernier, et tous ceux que sa richesse irrite le dénoncent aux fureurs des masses, comme tenant des propos inciviques, ou bien comme accaparant du blé ou des armes. Sa maison, placée à l'entrée même de ce terrible faubourg, quartier-général de l'émeute, se présente là comme une sorte de provocation insolente qui appelle naturellement les visites du peuple. Pour se débarrasser de ces visites dangereuses, Beaumarchais passe sa vie : tantôt à demander des visites officielles, soit des districts, soit de la municipalité, et à faire afficher dans tout le quartier le résultat de ces visites constatant uniformément qu'on n'a rien trouvé de suspect dans sa maison, tantôt à distribuer autour de lui le plus d'argent possible, car le désordre et la misère marchent en même temps, et à proposer à la municipalité toute sorte d'institutions charitables. À la vérité, il fait tout ce bien un peu bruyamment, sa main gauche n'ignore pas absolument ce qu'a donné sa main droite ; mais qui pourrait lui en faire un crime, puisqu'il n'a que ce moyen de se protéger contre la plus injuste et la plus redoutable impopularité ? Tous ces embarras, tous ces dangers personnels ne l'empêchent pas de suivre avec une vive attention la marche des affaires publiques et de dire son mot, toutes les fois

que l'occasion s'en présente, avec une franchise qui n'est pas sans courage.

Pour apprécier le mérite de la lettre que nous allons citer, il faut se rappeler l'effet terrible que produisait alors une tragédie que personne ne lit plus aujourd'hui, mais qui, au début de la révolution, fut un véritable événement. Je veux parler de la tragédie de Charles IX, premier ouvrage de la fougueuse jeunesse de Marie-Joseph Chénier. On peut lire dans les Mémoires de Ferrières un tableau saisissant de l'enthousiasme presque sauvage avec lequel chaque soir un parterre déjà enflammé par les événemens accueillait ces vers ronflans et creux, mais sinistres, sonnant le tocsin contre les rois, les prêtres et les nobles, et entretenant au sein des masses le feu des colores et des vengeances. Non-seulement il eût été dangereux de siffler Charles IX, mais il n'était pas prudent de ne pas l'admirer, et cela est si vrai, que ce même Mirabeau, — qui, on s'en souvient, flagellait trois ans auparavant avec tant d'éloquence les railleries de Beaumarchais contre les ordres de l'état, — croyait devoir à l'intérêt de sa popularité de manifester publiquement son admiration pour une tragédie bien autrement révolutionnaire que le Mariage de Figaro. C'est dans cette circonstance que Beaumarchais écrit au semainier du Théâtre-Français la lettre suivante :

« Paris, le 9 novembre 1789.

« En vous rendant grâce, mon cher Florence, de la place que vous m'avez fait garder hier aux Français, je voudrais m'acquitter envers vous et la Comédie par un avis utile à votre société.

« La pièce de Charles IX a certainement du mérite ; elle est dans quelques scènes d'un effet terrible et déchirant, quoiqu'elle

languisse dans d'autres et n'ait que peu d'action. On l'a mise au théâtre avec le plus grand soin, et il n'y a que des éloges à faire de tous les acteurs qui y jouent. Le contraste frappant des caractères du cardinal et du chancelier anime souvent un tableau que d'autres rôles affaiblissent ; mais en me recherchant sur sa moralité, je l'ai trouvée plus que douteuse. En ce moment de licence effrénée où le peuple a beaucoup moins besoin d'être excité que contenu, ces barbares excès, à quelque parti qu'on les prête, me semblent dangereux à présenter au peuple et propres à justifier les siens à ses yeux. Plus Charles IX a de succès, plus mon observation acquerra de force, car la pièce aura été vue par des gens de tous les états. Et puis, quel instant, mes amis, que celui où le roi et sa famille viennent résider à Paris pour faire allusion aux complots qui peuvent les y avoir conduits ! Quel instant pour prêter au clergé, dans la personne d'un cardinal, un crime qu'il n'a pas commis (celui de bénir les poignards des assassins des protestans) ; quel instant, dis-je, que celui où, dépouillé de tous ses biens, le clergé ne doit pas être en proie à la malveillance publique, puisqu'il sauve l'état en le servant de ses richesses : si les plans qu'on suppose à quelques brouillons de la cour avaient eu leur entier succès, si le clergé eût gagné le grand procès de sa propriété, je concevrais dans quel esprit on eût permis un tel ouvrage ; mais dans l'état où sont les choses, j'avoue que je ne le conçois pas. Je n'entends pas blâmer ici l'auteur : son ouvrage était fait, il a dû vouloir qu'il fût joué. Ses motifs étaient purs sans doute, mais l'administration ne doit-elle pas veiller au choix du temps où tel spectacle doit être admis ou suspendu ?

« Quant à vous, mesdames et messieurs, si vous ne voulez pas qu'on dise que tout vous est indifférent, pourvu que vous fassiez des recettes, si vous aimez mieux qu'on pense que vous êtes ci-

toyens autant et plus que comédiens, enfin si vous voulez que vos produits se multiplient sans offenser personne, sans blesser aucun ordre, aucun rang, méditez le conseil que mon amitié vous présente, et considérez-le sous tous ses différens aspects. La pièce de Charles IX m'a fait mal sans consolation, ce qui en éloignera beaucoup d'hommes sages et modérés, et les esprits ardens, messieurs, n'ont pas besoin de tels modèles ! Quel délassement de la scène d'un boulanger innocent pendu, décapité, traîné dans les rues par le peuple il n'y a pas huit jours, et qui peut se renouveler, que de nous montrer au théâtre Coligny ainsi massacré, décapité, traîné par ordre de la cour !

« Nous avons plus besoin d'être consolés par le tableau des vertus de nos ancêtres qu'effrayés par celui de nos vices et de nos crimes. »

Pour être hostile à ces évocations furibondes de nos anciennes guerres civiles, Beaumarchais, fils d'un protestant converti au catholicisme, n'en restait pas moins toujours animé d'un zèle ardent pour la liberté des cultes, et spécialement pour l'affranchissement légal des protestans. Aussi, lorsque l'assemblée constituante, en décembre 1790, eut restitué la qualité de Français à tous les descendans des Français expatriés pour cause de religion, Beaumarchais, enthousiasmé d'un discours de Barère sur la question, lui adresse la lettre inédite qui suit :

« Paris, ce 11 décembre 1790.

« Je ne puis me refuser, monsieur, au plaisir de vous remercier de celui que vient de me faire la lecture de votre beau discours sur la restitution des biens des protestans fugitifs du royaume ; j'en ai le cœur gros et les yeux mouillés. Heureuse la

nation qui peut s'honorer devant le monde entier d'un acte si juste et si magnanime, heureux l'orateur qui, chargé de l'auguste emploi d'éclaircir une pareille question, a trouvé dans son cœur les touchantes expressions dont vous avez orné votre logique !

« Quelque mal personnel que puisse me faire la révolution, je la bénirai pour le grand bien qu'elle vient d'opérer, et je vous aimerai toute ma vie, même sans vous connaître, pour le profond sentiment que vous avez versé sur cette importante matière. Depuis quinze ans, je n'avais pas cessé de travailler, de solliciter nos ministres pour adoucir le sort des infortunés protestans ; bénie soit à jamais l'assemblée qui rappelle les fugitifs au rang de citoyens français ! J'ai l'honneur d'être, etc.,

« Beaumarchais. »

Voici encore un témoignage inédit de la sollicitude de Beaumarchais pour la liberté des cultes. Celui-ci me semble piquant ; on n'est pas accoutumé à se figurer l'auteur du Mariage de Figaro pétitionnant très sérieusement pour obtenir en faveur des fidèles de son quartier un plus grand nombre de messes, et cela en juin 1791, époque où ces sortes de préoccupations ne sont pas précisément à l'ordre du jour. Sa lettre est adressée aux officiers municipaux :

« Les citoyens de la Vieille-Rue-du-Temple et de plusieurs rues voisines se réunissent pour vous faire observer que l'éloignement de l'église de Saint-Gervais et Saint-Protais, leur paroisse, le peu de messes qu'on y dit mettent presque tous ceux qui gardent les maisons, pendant que les autres remplissent un des grands devoirs du chrétien, dans la nécessité d'y manquer fort souvent eux-mêmes. Les femmes, les jeunes personnes, toutes les

âmes pieuses et sensibles pour qui les actes de religion sont un aliment doux, utile et même nécessaire, d'accord avec leur digne curé, se joignent à tous nos citoyens pour vous supplier d'ordonner que la chapelle intérieure des hospitalières de Saint-Gervais leur soit ouverte à l'heure du sacrifice, comme vous l'avez accordé aux citoyens des rues Saint-Denis et des Lombards, en leur faisant ouvrir celle des hospitalières de Sainte-Catherine. Notre digne curé se propose même, messieurs, d'augmenter le nombre des messes nécessaires à ce grand quartier, en en faisant célébrer une dans l'église des Blancs-Manteaux.

« Et moi qu'ils ont chargé de rédiger cette demande, quoique le moins dévot de tous, moi qui sens que cette faveur est devenue indispensable, tant pour la régularité des devoirs à remplir que pour faire cesser les propos indécens des ennemis de la patrie qui répandent partout que le civisme est un prétexte pour détruire la religion, je me joins à ma femme, à ma fille, à mes sœurs, à mes concitoyens, à toutes leurs familles pour obtenir de vous que tant de bons chrétiens qui demandent des messes en aient au moins leur suffisance. Nous recevrons cette justice comme une grâce signalée, laquelle honorera votre catholicisme autant que cette pétition honore le leur et le mien.

« Caron-Beaumarchais. »

Cette lettre jure un peu avec la cérémonie du mariage des prêtres de Brahma dans le couronnement de Tarare ; mais ces discordances sont assez dans la nature humaine, elles sont surtout dans le caractère de Beaumarchais et de son temps. Ce n'était plus ici le philosophe ou l'auteur dramatique, c'était le mari, le frère et surtout le père qui parlait. L'auteur du Mariage de Figaro adorait sa fille unique ; il venait de la retirer du

couvent, et s'il n'allait pas beaucoup à la messe, il n'était pas fâché qu'elle y allât pour lui. Cette bonne physionomie de père, si simple, si caressante, si joviale, qui fait aimer Beaumarchais, apparaît surtout dans une vieille ronde gauloise de sa façon, par laquelle il célèbre le retour de sa fille Eugénie sous le toit paternel. Cette ronde a déjà été signalée comme un morceau charmant par un excellent juge. C'est en effet peut-être la plus heureuse inspiration poétique de Beaumarchais. Le tour naïf des vieux chants populaires s'y retrouve avec un mélange gracieux d'aménité, de finesse et de gaieté. Pour rendre cela évident, il faudrait peut-être citer tous les couplets, attendu qu'ils se renforcent l'un par l'autre ; mais, comme il y en a dix-huit et comme Gudin en a déjà publié quinze, nous n'en citerons que quelques-uns. Nous rétablissons toutefois dans son intégrité le titre de cette ronde que Gudin a mutilé on ne sait pourquoi ; il est ainsi conçu :

SUR L'AIR :
OH ! OH ! S'FIT-IL, C'EST LA RAISON
QUE JE SOIS MAÎTRE EN MA MAISON.

Cette ronde, qui circula d'abord imprimée en brochure, eut des conséquences assez plaisantes. Il y avait plusieurs couplets qui traitaient la question du mariage de M Eugénie, alors âgée de quatorze ans, entre autres ceux-ci :

Ces couplets, en se répandant par le monde, répandirent en même temps l'idée que la fille unique de Beaumarchais, personne charmante et riche héritière, était à marier, et que son père ne voulait absolument tenir compte, pour lui choisir un époux, que du mérite des concurrens. Or, comme le nombre des gens qui n'ont que du mérite est toujours très considérable, Beaumarchais vit affluer chez lui, dans cette même année 1791, les demandes en

mariage les plus singulières. Ici c'est un gentilhomme, mais qui ne fait aucun cas de son blason, qui méprise la fortune qu'il n'a plus, qui n'estime que la vertu, et qui aspire à épouser M Eugénie et sa dot ; ailleurs c'est un père parfaitement inconnu à Beaumarchais, qui le prie de lui garder sa fille pour son fils, lequel est encore au collège ; plus loin, c'est un capitaine qui n'a que son épée, mais elle vaut un bâton de maréchal de France. Pour écarter poliment cette avalanche d'épouseurs vertueux et désintéressés, Beaumarchais écrit une lettre qui lui sert à peu près pour tous, sauf quelques modifications, et dont voici un exemplaire adressé à l'officier pauvre, mais honnête et valeureux.

« Paris, ce 21 mai 1791.

« Quoique votre lettre, monsieur, me paraisse tirer son origine d'un simple badinage, comme elle est écrite avec le sérieux de l'honnêteté, je lui dois une réponse. On vous a trompé sur le compte de ma fille ; à peine âgée de quatorze ans, elle est bien loin encore du temps où je la laisserai maîtresse de se choisir un maître, ne me réservant là-dessus que le droit de conseil. Peut-être ignorez-vous vous-même ce qui donne lieu à votre proposition. J'ai retiré depuis très peu ma fille du couvent : la joie de son retour ayant arraché une ronde à ma paresse, après avoir été chantée à ma table, elle a couru le monde. Le ton bonhomme et gauloisement civique que j'y ai pris, joint au badinage qui tient au futur établissement de ma fille, a fait penser à bien des gens que j'y songeais déjà pour elle ; mais que Minerve me préserve de la faire engager avant l'âge où son cœur se donnera en connaissance de cause ! Le couvent a bien fait son éducation physique : c'est à moi à faire son éducation morale avant de la livrer à son for intérieur en un cas aussi grave que celui qui enchaînera sa vie. Or ce

n'est pas, monsieur, l'affaire de peu de mois, il y faudra des années.

« Ce que ma ronde a dit en badinant sera certainement ma règle pour éclairer son jeune cœur. La fortune me touchera moins que des talens et des vertus, car je veux qu'elle soit heureuse. Une longue suite d'aïeux est un mot qui vient de changer d'acception, aucun être vivant n'existe sans aïeux, et quant à ceux qui furent nobles, ils n'influeront plus désormais sur le sort de leurs descendans : chacun sera ce qu'il vaudra, ainsi le veut la loi, la constitution, la raison, ah ! la raison surtout tant insultée dans nos institutions gothiques.

« Je vous envoie, monsieur, ma ronde un peu badine, et si vous la chantez, vous direz quelquefois : Ce bon vieux qui fit la chanson aimait bien sa fille, et ne radotait pas. Recevez mes remerciemens de toutes les choses obligeantes dont vous daignez me gratifier, et les salutations sincères du cultivateur

« Beaumarchais. »

On vient de voir par cette lettre que Beaumarchais fait très peu de cas des titres de noblesse ; cependant, lorsque l'assemblée constituante les abolit et décrète que chacun sera réduit à son nom primitif ou supprimera sa particule, l'auteur du Mariage de Figaro parle de ce décret avec une raillerie à travers laquelle perce peut-être un peu de mauvaise humeur. Après cela, quoique ses parchemins, dont il avait quittance, fussent de date plus moderne que ceux de Mirabeau, il pouvait, lui aussi, sans trop de présomption, dire comme le célèbre orateur aux journalistes qui, pour obéir au décret, le nommaient Riquetti : « Avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe pendant trois jours. » Il au-

rait bien fallu également quelques jours au public pour s'habituer à retrouver Beaumarchais dans Caron. C'est à sa femme, qui était alors aux eaux de Saint-Amand, que l'ex-secrétaire du roi transmet ses impressions sur le décret de la constituante par une lettre en date du 22 juin 1790, de laquelle j'extrais les passages suivans :

« Qu'allons-nous devenir, ma chère ? Voilà que nous perdons toutes nos dignités. Réduits à nos noms de famille, sans armoiries et sans livrées ! Juste ciel ! quel délabrement ! Je dînais avant-hier chez M de la Reynière, et nous l'appelions à son nez M Grimod, court et sans queue. Monseigneur l'évêque de Rhodez et monseigneur l'évêque d'Agen n'eurent de nous que du monsieur, chacun s'appelait par son nom, nous avions l'air de la sortie d'un bal de l'Opéra d'hiver où tout le monde est démasqué.

« J'écrivais ce matin à M la comtesse de Choiseul-Gouffier ; je lui disais : « Jusqu'au 14 de juillet, madame, je vous donnerai, par respect pour vos droits, de la comtesse, mais après, vous m'en saurez gré, s'il vous plaît, ce sera pure courtoisie »

« Je vous envoie en propre original l'invitation d'un club femelle que j'ai reçue pour vous hier. J'ai répondu que vous étiez aux eaux, mais vous unissant d'intention, qu'au moins je le présumais, et j'ai adressé ma réponse à M la secrétaire Il me semble que le 14 sera la plus belle chose que l'on ait jamais vue. Mais Louis XIV, le 14, se verra dépouillé comme les autres grands. Plus d'esclaves à ses pieds dans la place des Victoires. Ah ! c'est une désolation. Pour laisser au bon Henri IV ses quatre statues enchaînées, nous prétendons que ce sont quatre vices : on nous le dispute, mais nous n'en démordons pas…

« J'ai démontré dimanche que je n'avais plus de possession qui eût le nom de Beaumarchais, et que le décret portait bien qu'on quittera les noms de terre, mais rien dessus les noms de guerre, et c'est sous celui-là que j'ai toujours vaincu mes lâches ennemis »

Tout à côté de cette lettre intime, où l'auteur semble parler, avec le sourire sur les lèvres, du 14 juillet et de tous les enthousiasmes du moment, j'en trouve une autre adressée au président de l'assemblée nationale, qui n'est rien moins que le plan d'un monument gigantesque que Beaumarchais propose de faire élever au Champ-de-Mars. « Au milieu de ce cirque immense, écrit-il, sur une estrade carrée de 210 pieds de face, j'élève une colonne triomphale de la hauteur de 148 pieds, à la base de laquelle on arrive par quarante marches de 120 pieds de longueur sur tous les côtés du carré, etc. » Tout le reste est dans ces proportions ; j'y remarque entre autres agrémens « quatre corps de garde qui, reliés entre eux par des galeries souterraines, peuvent servir, dans les fêtes, de réserve aux gardes nationales et contenir sept ou huit mille hommes. » Cet embellissement civique me paraît indiquer que l'esprit d'ordre et de conservation n'abandonne jamais Beaumarchais.

Quelquefois les anxiétés politiques de l'auteur du Mariage de Figaro s'expriment avec une chaleur sous laquelle on reconnaît un sentiment noble et sincère ; c'est ainsi que dans les derniers temps de la constituante, au moment où cette assemblée se suicide avec tant d'imprudence et consume ses derniers jours au milieu de conflits misérables, Beaumarchais, écrivant, en date du 10 septembre 1791, à un des membres les plus honorables de la majorité, à Beaumetz, avec lequel il est lié, s'écrie :

« Qui aurait cru que la fin d'un aussi grand ouvrage serait déshonorée par les plus vifs débats, et que nous donnerions ce triomphe à nos ennemis du dehors et du dedans, de voir la constitution près de s'écrouler à l'instant où l'on doit commencer à lui donner une exécution sérieuse ? Misérable intérêt et plus misérable ambition qui rendent nos législateurs la risée de ceux qui se plaisaient tant les respecter ! Et M. de Bouillé, et M. de Calonne, et M. d'Autichamp relèvent l'espoir de leur parti en lui montrant les forces que nos divisions lui prêtent. Pendant que vous allez laisser toutes nos affaires dans le trouble, est-ce la législature d'avocats que nous vous fabriquons avec tant de cabales qui les rétablira ? J'en sais trop pour ne pas mourir de chagrin de tous les maux que je vois prêts à fondre sur notre pauvre France ! »

L'avenir n'apparaît pas toujours à Beaumarchais sous un aspect aussi sombre, à en juger par ce tableau plus riant qu'il adresse à un prince russe à Saint-Pétersbourg, en date du 12 novembre 1791. Peut-être aussi l'amour-propre national le porte-t-il à présenter les choses un peu plus en beau qu'il ne les voit.

« La révolution qui s'est faite chez nous, écrit-il, influe beaucoup sur la littérature. Les peuples libres en général perdent en grâce ce qu'ils acquièrent en force, et notre théâtre se ressent du nouvel esprit de la France. Tous occupés de grands intérêts et devenus à moitié républicains, nous ne pouvons plus nous plier à la mollesse littéraire convenable à l'ancien régime ; mais, il faut l'avouer, pour redresser notre arbre, nous l'avons fait courber du côté opposé. Des mots durs qui font fuir les Muses sont dans la bouche de nos acteurs. Nous avons des châteaux-forts en place de palais, et pour orchestre des canons. Les rues tiennent lieu de

ruelles : où l'on entendait des soupirs, on entend crier liberté ; — et : vivre libre ou mourir, au lieu de : je t'adore. Voilà quels sont nos jeux et nos amusemens. C'est Athènes l'aimable qui s'est un peu changée en Sparte la farouche ; mais l'amabilité étant notre élément, le retour de la paix nous rendra notre caractère, et seulement d'un ton plus mâle ; notre gaieté reprendra le dessus. »

Tout en se livrant ainsi à l'observation et à l'appréciation des affaires publiques, Beaumarchais continue son commerce épistolaire avec les insulteurs, les quêteurs et les faiseurs de projets qui l'assiègent comme par le passé, non sans quelques nuances nouvelles qui tiennent à la licence du temps. Voici par exemple un petit échantillon du degré d'effronterie qu'un coquin peut porter dans l'exercice de son méfier ; c'est un billet entre plusieurs du même genre que Beaumarchais reçoit en 1790.

« Je viens d'acheter un manuscrit qui a pour titre : Confessions de M. de Beaumarchais. Cette brochure pourra contenir à peu près cinq feuilles in-8. Je suis prêt à la faire imprimer ; mais j'aurais à me reprocher de rendre ce pamphlet public : il ne tend qu'à vous attirer un grand nombre d'ennemis. Je l'ai acheté six louis ; plusieurs personnes m'en ont offert six de bénéfice, et si je le faisais imprimer, je ne sais la quantité d'argent que cela me rapporterait. Ainsi, monsieur, voyez si vous voulez vous en arranger avec moi. Faites-m'en l'offre que vous désirez ; et vous pouvez compter sur mon zèle et ma discrétion.

« Comme je suis en marché pour le faire imprimer, je vous prie de me faire réponse pour mardi soir. S'adresser par lettre à M. Bunel chez M Bondidier, marchande lingère, rue Comtesse d'Artois. »

Voici la réponse de Beaumarchais ; elle est courte, mais expressive :

« Je ne donnerais pas six liards pour empêcher une infamie contre moi de voir le jour, mais je donnerai volontiers six louis à celui qui m'apportera les oreilles du coquin qui l'a composée et six autres louis pour celles du gredin qui va l'imprimer. Et comme toute peine mérite salaire, je viens de déposer la lettre du sieur Bunel, afin qu'il le reçoive de la justice nationale lorsque son libelle paraîtra.

« Beaumarchais. »

Plus loin, c'est un très habile homme, M. Simonnet, qui s'est livré à de savans calculs sur les chances de la loterie, et qui poursuit Beaumarchais de plans merveilleux pour lesquels il demande des fonds. L'auteur du Mariage de Figaro prend très bénévolement la peine de lui redresser l'esprit, ou de lui prouver au moins qu'il n'est pas sa dupe :

« J'ai passé ma vie, monsieur, lui écrit-il, à gagner à la loterie tout l'argent que je n'y ai pas mis, et je m'en félicite chaque jour. En jetant un coup d'œil critique et sévère sur ces affreux établissemens des loteries, pépinières assurées de tous les maux du peuple, qui ne servent qu'à remplir les prisons et les hôpitaux, j'ai trouvé que la loterie que l'on nomme si indécemment royale, et qu'on devrait nommer infernale, se combine de manière que la façon la moins funeste d'y ponter est certainement par extrait ; mais que dans ce pontage même, si l'on mettait à chaque tirage 20 sous sur chaque numéro, l'on aurait dépensé 90 livres. On gagnerait toujours les cinq extraits ou cinq fois quinze mises, produit de leur bénéfice, c'est-à-dire 75 fr., d'où il résulte que la

moindre perte que l'on puisse faire à cet infâme biribi est de 15 sur 90 dans l'hypothèse même la plus favorable. Je vous plaindrais, monsieur, d'avoir la manie de ce jeu, si vous aviez des fonds à y mettre ; mais comme vous ne faites qu'en solliciter ailleurs, le seul danger que vous couriez est le chagrin d'avoir entraîné dans ces spéculations fâcheuses ceux qui auraient la simplesse de s'y livrer.

« Je vous salue, monsieur, avec franchise.

« Caron-Beaumarchais. »

Les quémandeurs purs et simples n'ont également plus les allures qu'ils avaient avant la révolution ; repoussés, ils reviennent à la charge, écrivent des lettres d'injures, de menaces, et Beaumarchais, qui a déjà tant d'ennemis sur les bras et qui ne voudrait pas en augmenter le nombre, tout en donnant aux uns, passe une partie de sa vie à prouver aussi éloquemment que possible aux autres qu'il ne peut pas leur donner. Une lettre où il discute de son mieux avec un de ces impérieux emprunteurs nous fournira un tableau assez net de sa situation à la date du 1 mai 1792 :

« Puisque vous m'avez fait l'honneur, monsieur, écrit-il, de me supposer un peu de philosophie et de sensibilité, dont je fais parade dans mes écrits, je vais vous faire celui de vous prêter un peu plus d'équité que vous n'en montrez dans les vôtres, et je vous dirai : Comment un homme d'un aussi bon esprit ne sent-il pas que plus un homme s'est gêné pour se rendre humain et généreux, moins il peut lui rester de moyens pour faire la chouette à tous les infortunés qui, le regardant comme un but, y lancent leur boule, ou leur palet ? La foule des demandeurs qui

s'adressent à moi est telle qu'il me faudrait dix secrétaires pour leur répondre, car un mot sec est loin de suffire au malheur : il lui faut des consolations, des détails, surtout des secours. Ne pouvant remplir ce douloureux office envers tous ceux qui m'écrivent, je gémis, je m'arrête, et pour tout résultat je n'ai plus que deux commerces au monde : des inconnus qui me demandent, des hommes injustes qui m'injurient, des fougueux qui me menacent sans m'avoir même jamais vu. Êtes-vous satisfait, monsieur, de m'avoir fait perdre mon temps pour vous dire des choses inutiles, moi qui en ai tant d'utiles à faire ? Ayez pour moi, monsieur, la douce compassion que vous demandez pour vous-même, et vous cesserez d'injurier celui qui ne vous a fait aucun mal et n'a d'autre tort envers chacun que de ne pouvoir obliger tout le monde à la fois.

« Je vous salue.

Beaumarchais. »

Au milieu des préoccupations et des inquiétudes si diverses dont nous venons d'esquisser le tableau, Beaumarchais trouvait le temps de se livrer aux deux passions qui ont tenu une si grande place dans sa vie, celle du théâtre et celle des affaires ; il écrivait son drame de la Mère coupable, et il se chargeait de fournir au gouvernement français soixante mille fusils. Disons un mot du drame avant de parler de l'affaire des fusils, qui forme aussi une espèce de drame dont le héros va se trouver effroyablement victime.

Achevée en janvier 1791, la Mère coupable fut lue en février et reçue au Théâtre-Français ; mais à ce moment s'agitait encore avec une recrudescence d'animosité, entre les auteurs et les ac-

teurs, l'éternel procès dont nous avons déjà rendu compte, et que la législative devait bientôt juger de nouveau, comme la constituante, en faveur des auteurs. Beaumarchais, chargé par ces derniers de défendre leurs intérêts, s'en acquitta avec une conscience qui amena une rupture entre le Théâtre-Français et lui. Une nouvelle troupe, qui venait avec son appui d'ouvrir un théâtre dans son voisinage au Marais, lui demanda sa pièce avec instance, et elle fut représentée pour la première fois sur ce nouveau théâtre le 6 juin 1792. Faiblement jouée d'abord, elle n'eut qu'un médiocre succès ; reprise plus tard par les comédiens français, en mai 1797, elle réussit complètement, et elle s'est soutenue au théâtre jusqu'à nos jours, où le public la voit encore représenter avec intérêt.

Le style de la Mère coupable est souvent faible, incorrect et délayé : il est loin de valoir celui du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro ; mais le sujet de cette pièce, pris en lui-même, est à la fois très dramatique et d'une incontestable moralité. Dans l'épouse infidèle s'attacher surtout à mettre en relief la mère coupable, peindre une femme douée de sentimens honnêtes qui, pour un seul jour de faiblesse, vainement racheté par des années de repentir et de vertu, voit son existence tout entière abîmée, son repos à jamais troublé, et non-seulement son repos, mais celui de tout ce qui l'entoure ; mettre en scène un jeune homme de vingt ans dont la naissance suspecte fait à la fois le supplice de sa mère, le supplice de l'époux qui n'est pas son père, et son propre supplice ; montrer toutes les douceurs de la vie de famille empoisonnées par la contrainte, le soupçon, la défiance et la haine, jusqu'au moment terrible où le fatal secret qui pèse depuis vingt ans sur cet intérieur se dévoile pour nous laisser voir une femme, d'ailleurs estimable, écrasée sous le poids de la honte, proster-

née, la rougeur au front, devant son époux, et réduite à redouter jusqu'au mépris de son fils : voilà certainement une conception qui ne manque ni d'élévation ni d'intérêt. La Harpe lui-même, beaucoup trop dédaigneux à mon avis pour ce drame, est obligé de reconnaître que l'idée en est bonne ; mais non content d'insister sur les côtés faibles de la pièce, notamment sur cet amour entre Florestine et Léon, amour qui déplaît et qui choque, bien qu'il ne soit incestueux qu'en apparence, et que le public sache à quoi s'en tenir, non content de critiquer le caractère outré de Begears, de signaler les invraisemblances et les incorrections fréquentes, La Harpe ne fait grâce à rien : tout est absolument mauvais. « C'est, dit-il, une production platement folle ; » il va jusqu'à trouver inepte une scène des plus belles et des plus pathétiques, celle du quatrième acte, où la comtesse Almaviva, altérée par la découverte de sa faute, ne trouve pour répondre aux interrogations terribles du comte que des prières entrecoupées qu'elle adresse non pas à son époux, mais à Dieu. La Harpe nous assure qu'à la première représentation tout le monde riait de cette scène, suivant lui insupportable au théâtre, « où, dit-il, on ne dialogue pas un quart d'heure de suite avec Dieu quand il faut répondre à un mari. Rien ne fait mieux voir, ajoute-t-il très lestement, de quelles bévues un homme d'esprit est capable dans ce qui est étranger à son genre d'esprit. »

En vérité le mot de bévue nous semble ici pouvoir être retourné avantageusement contre La Harpe. Il nous paraît fort douteux que tout le monde ait ri de cette scène en 1792 ; mais ce qui est certain, c'est que personne n'en rit aujourd'hui. On juge avec raison que c'est une idée aussi vraie qu'émouvante, — étant donnée une femme honnête, sensible et pieuse, — de la montrer accablée par une révélation inattendue qui la dégrade aux yeux de son

mari, ne trouvant aucune parole pour lui répondre et ne sachant que s'accuser devant Dieu, non pas un quart d'heure, comme le dit très faussement La Harpe, mais un instant, et par quelques phrases entrecoupées, très habilement mêlées aux phrases du comte qui lit avec fureur la lettre accusatrice. Cette scène, dans son ensemble, est assurément la plus belle de la pièce ; elle ne manque jamais de produire sur le public une vive impression, et c'est peut-être à elle seule que le drame de la Mère coupable doit de s'être maintenu au théâtre jusqu'à nos jours.

Parmi les nombreuses lettres écrites ou reçues par Beaumarchais au sujet de ce drame, nous n'en citerons que deux. L'une est adressée à la veuve du dernier des Stuarts, à l'amie d'Alfieri, la comtesse d'Albany, qui se trouvait à Paris en 1791 et qui avait demandé à Beaumarchais de faire chez elle une lecture de la Mère coupable. Le billet de Beaumarchais offre, ce me semble, une sorte de petit résumé assez vif des qualités et des défauts de son style. Le voici :

« Paris, ce 5 février 1791.

« Puisque vous voulez entendre absolument mon très sévère ouvrage, je ne puis pas m'y opposer ; mais faites une observation avec moi : quand je veux rire, c'est aux éclats ; s'il faut pleurer, c'est aux sanglots. Je n'y connais de milieu que l'ennui.

« Admettez donc qui vous voudrez à la lecture de mardi, mais écartez les cœurs usés, les âmes desséchées qui prennent en pitié ces douleurs que nous trouvons si délicieuses. Ces gens-là ne sont bons qu'à parler révolution. Ayez quelques femmes sensibles, des hommes pour qui le cœur n'est pas une chimère, et puis pleurons

à plein canal. Je vous promets ce douloureux plaisir et suis avec respect, madame la comtesse, etc.,

Beaumarchais. »

Le second billet est de Grétry, alors vieux, et qui paraît avoir eu le projet de mettre la Mère coupable en musique :

« Je ne rêve, écrit-il à Beaumarchais, qu'à votre Mère coupable. J'ai remarqué que la musique n'est jamais si bien placée et ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'elle est rare. Voulez-vous que je choisisse douze places où vous rimerez votre prose, et voilà tout ? Je vous réponds qu'on parlera un jour, si vous consentez à ma demande, de la colère d'Almaviva autant qu'on a parlé de la colère d'Achille. Si vous donnez cette pièce aux Italiens, elle peut avoir cinquante représentations de suite ; si vous y ajoutez douze ou quinze morceaux de musique, tous capitaux et de genres différens, elle doit en avoir cent, et j'aurai fait de la musique sur un chef-d'œuvre digne du vieux.

« Grétry. »

C'est dans le même temps où Beaumarchais donnait sa dernière pièce de théâtre qu'il s'embarquait dans une nouvelle opération patriotique et commerciale, qui devait bouleverser sa fortune et faire le tourment de ses derniers jours. La France, en 1792, manquait d'armes ; il entreprit de lui en procurer. On a peine à comprendre qu'un homme de soixante ans, riche, fatigué par une existence des plus orageuses, commençant déjà à ressentir des atteintes de surdité, entouré d'ennemis et n'aspirant plus qu'au repos, ait pu se laisser induire à se charger de faire venir en France soixante mille fusils retenus en Hollande, dans des circonstances qui rendaient cette opération aussi dangereuse que

difficile. En tenant compte du goût si prononcé de Beaumarchais pour les spéculations hasardeuses, pourvu qu'elles présentassent un certain caractère d'intérêt public, il faut surtout, je crois, chercher ici la cause de sa téméraire entreprise dans l'impopularité même qui le poursuivait alors. « Je lui disais, nous raconte à ce sujet Gudin dans son manuscrit, je lui disais qu'un homme sage, dans un temps de révolution, ne fait commerce ni d'armes ni de blé ; mais ma prudence était trompeuse : dans ces temps de désordre et d'inquiétudes, on lui eût fait un crime d'avoir refusé d'acquérir les armes qu'on lui proposait. Son refus eût été réputé mauvaise volonté ; il n'avait que le choix des dangers : il s'exposa au péril d'être utile à son pays. »

Au commencement de 1792, un Belge étant venu lui offrir pour la France soixante mille fusils provenant du désarmement des Pays-Bas, déposés en Hollande et vendus par l'Autriche, à la condition que l'acheteur les ferait passer aux colonies, Beaumarchais transmet la proposition au ministre de la guerre, de Grave, qui le charge de faire venir en secret les fusils, s'engage à les lui payer une somme convenue, et lui avance cinq cent mille francs en assignats, en lui faisant déposer en échange une valeur de sept cent cinquante mille francs en contrats sur la ville de Paris. Beaumarchais obtient la promesse que, s'il a besoin de plus d'argent pour faire arriver les fusils, on lui en remettra sur les deux cent cinquante mille francs de dépôt en plus qu'il laisse dans les mains du ministre. Le gouvernement s'engage encore à l'aider de tout son pouvoir à vaincre la résistance du gouvernement hollandais, qui, de crainte de se brouiller avec l'Autriche, s'oppose à la remise de ces armes. Toutefois le ministère, qui était aux prises avec bien d'autres difficultés, ne tarde pas à oublier les fusils. La guerre éclate bientôt avec l'Autriche et la Prusse : Beaumarchais

n'en est que plus ardent à demander qu'on l'aide à vaincre la résistance de la Hollande, avec laquelle on est encore en paix ; mais dans la dernière année de la monarchie de Louis XVI, les ministres se succèdent avec la rapidité de l'éclair. C'est en vain que Beaumarchais les assiège, — J'en ai usé, dit-il, en quelques mois quatorze ou quinze, — il ne peut en tirer ni leur appui en Hollande, ni l'argent promis sur son excédant de dépôt, pour faire venir ces malheureux fusils, et tandis qu'il s'épuise en efforts, ses ennemis répandent parmi le peuple le bruit que ces fusils sont chez lui, qu'il les a dans ses caves et les destine à faire égorger les patriotes. Il n'en fallait pas davantage pour le faire égorger lui-même.

L'ex-capucin Chabot, membre de l'assemblée législative, le dénonce à la tribune comme cachant des armes dans un lieu très suspect. Beaumarchais, toujours fidèle à son caractère, répond à Chabot qu'il sera, lui Chabot, vingt fois plus suspect que ce lieu, s'il ne l'indique. Le lendemain du 10 août, le peuple se porte en masse dans sa belle maison du boulevard, et la fouille du haut en bas sans cependant soustraire une épingle. Au milieu de cette scène affreuse, que l'auteur du Mariage de Figaro décrit longuement dans une lettre déjà publiée et adressée à sa fille, qu'il venait alors de faire partir pour Le Havre avec sa mère, on le voit conservant assez de sang-froid pour étudier ce peuple en rumeur et « admirer, dit-il, en lui ce mélange d'égarement et de justice naturelle qui perce même à travers le désordre. » Quelques jours après, quoiqu'il eût pris le soin de faire afficher partout, suivant son usage, que le peuple n'avait rien trouvé chez lui de suspect, il est arrêté et conduit à l'Abbaye le 23 août. Il y était encore le 30, c'est-à-dire deux jours avant les massacres de septembre, lorsqu'il prend tout à coup fantaisie au procureur de la commune,

Manuel, de se souvenir qu'il a eu avec Beaumarchais quelques démêlés dans lesquels ce dernier s'est assez spirituellement moqué de lui, et de penser que ce serait une noble vengeance d'aller le tirer de prison. Il faut ajouter, pour être exact, que c'est une femme à qui Beaumarchais avait rendu des services, et qui avait quelque influence sur Manuel, qui le détermina à cet acte de générosité. Toujours est-il que le 30 Manuel vient annoncer à son ancien adversaire qu'il est libre. Beaumarchais ne se le fait pas dire deux fois. Il sort, et le surlendemain les massacres commencent.

Il semblerait assez naturel que dans un pareil moment Beaumarchais laissât de côté ses fusils pour s'occuper spécialement de préserver sa personne ; mais en devenant sourd, il a pris un peu de l'entêtement qui accompagne, dit-on, cette infirmité. Il veut bien consentir à se cacher, mais pendant le jour seulement, à quelques lieues de Paris ; chaque soir, il revient à pied, à travers les terres labourées, pour éviter les mauvaises rencontres, et il va sommer les ministres de tenir les engagemens de leurs prédécesseurs et de le mettre à même d'obtenir de la Hollande les soixante mille fusils qu'il a promis à la nation. Il faut dire aussi, pour expliquer sa persistance, que d'une part cette opération dont on sait qu'il a été l'agent le constitue vis-à-vis du peuple à l'état de suspicion permanente jusqu'à ce qu'elle ait réussi, et que d'autre part il croit s'apercevoir que le ministre Lebrun cherche à exploiter sous main l'affaire à son profit, en lui laissant au besoin toute la responsabilité d'un échec. C'est là ce qui le rend tenace au point de fatiguer, d'excéder jusqu'à Danton, qui toutefois ne peut s'empêcher de rire en voyant un homme aussi compromis, qui ne devrait songer qu'à sa sûreté, s'obstiner, le lendemain des massacres de septembre, à venir chaque soir lui demander l'ar-

gent qu'on lui redoit sur son dépôt et une commission pour la Hollande.

Enfin on se décide à lui donner seulement un passeport, en lui promettant qu'on lui fera tenir en Hollande l'argent nécessaire pour faire lever l'embargo que le gouvernement hollandais a mis sur les fusils, et qu'il trouvera également des instructions chez le ministre de France à La Haye, qui devra prêter son concours à cette opération. Confiant dans cet engagement du ministre Lebrun, Beaumarchais part pour la Hollande. Ici commence pour lui une nouvelle odyssée, et c'est au milieu d'agitations toujours renaissantes que se passeront les dernières années de cette vie déjà si pleine. Au bout de quelques jours, Beaumarchais va se voir en même temps emprisonné à Londres par un créancier anglais et décrété d'accusation en France comme coupable de trahison et de fraude envers la république.

Ainsi qu'une abeille,
Qu'un beau jour éveille
De la fleur vermeille
Attire le miel.

Hola ! doux esclavage
Pour Congo, noir visage,
Bon blanc, pour nègre il est humain.
Nous, bon nègre, a cœur sur la main.
Nous pour blanc
Sacrifie,
Donner sang,
Donner vie,
Priant grand fétiche Ourbala
Pour bon grand peuple qu'il est là.

Ourbala ! l'y voilà…
(Montrant les spectateurs.)
L'y voilà ! la, la, la, la, la.

Ædificare casas, plaustello adjungere muros
Si quem delectet barbatum insania verset.

14

Il était dans la destinée de Beaumarchais de se voir sous tous les régimes, jusqu'au dernier moment de sa vie, aux prises avec des opérations difficiles, obligé de marcher à travers des obstacles, des combats, des dangers toujours renaissans. Nous l'avons laissé, à la fin de septembre 1792, partant pour la Hollande, afin d'aller chercher lui-même soixante mille fusils qu'il s'est engagé à fournir au gouvernement français. L'homme qui lui a vendu ces armes les retient avec l'assistance du gouvernement hollandais, et sur la demande de l'Autriche, dans le port de Tervère. On se souvient que ce premier acheteur avait acquis ces fusils de l'Autriche, qui, dans la prévision d'une guerre avec la France, lui avait imposé la condition expresse de les faire transporter aux colonies. Pour assurer l'accomplissement de cette condition, l'Autriche avait exigé de ce premier acheteur, indépendamment du prix d'achat, un cautionnement de 50,000 florins, lequel devait être restitué sur l'acquit à caution déchargé, c'est-à-dire sur l'attestation que la condition de la vente était remplie. Beaumarchais, qui feignait d'acheter ces fusils pour les envoyer aux colonies, se trouvait donc soumis à l'obligation du cautionnement, et comme le gouvernement français pouvait seul fournir les attesta-

tions nécessaires pour obtenir plus tard la restitution de cette somme, il avait été convenu, par un traité du 18 juillet 1792, entre Beaumarchais et le dernier ministère de Louis XVI, que celui-ci avancerait les 50,000 florins demandés à titre de cautionnement. On sait que le gouvernement français avait déjà avancé, pour l'achat de ces fusils, une somme de 500,000 fr. en assignats : mais on n'a pas oublié non plus qu'en nantissement de cette somme d'assignats, valant au cours d'alors trois cent mille francs, il avait fait déposer par Beaumarchais une somme de 745,000 francs en titres de rentes, qui, en 1792, avaient encore toute leur valeur. Le gouvernement pouvait donc sans inconvénient accorder sur cet excédant de dépôt une nouvelle avance de 50,000 florins.

La révolution du 10 août avait arrêté la marche de cette opération, qu'on savait entamée, et qui, en ne se terminant pas, exposait à la redoutable malveillance du peuple celui qui s'en était chargé. Le nouveau ministre des affaires étrangères, Lebrun, que Beaumarchais soupçonnait, à tort ou à raison, d'avoir l'intention d'exploiter l'affaire à son profit en la confiant à des sous-ordres, refusait de remplir les engagemens du précédent ministère. Cependant, à la suite d'une délibération d'une commission de l'assemblée législative, appelée commission des armes, qui déclarait que Beaumarchais avait bien mérité de la nation, et qui insistait auprès du ministre pour qu'il fût mis en mesure d'achever cette entreprise, Lebrun s'était enfin décidé à donner à l'auteur du Mariage de Figaro un passeport, en promettant de lui faire tenir à La Haye le cautionnement demandé pour obtenir la remise des fusils. Sur la foi de cette promesse du ministre, Beaumarchais était parti pour la Hollande en passant par Londres, où il avait emprunté à tout hasard une assez forte somme à un négociant an-

glais, son correspondant et son ami. Arrivé à La Haye, il trouve le ministre de France sans instructions à son égard et sans argent ; il se voit de plus croisé dans toutes ses démarches par des agens secrets du ministre Lebrun qui déjà l'avaient fait emprisonner à l'Abbaye à la veille des massacres de septembre. Vainement il écrit de Hollande lettres sur lettres à Lebrun pour lui rappeler ses promesses. Lebrun ne fait que des réponses évasives, renvoie Beaumarchais à Pache, ministre de la guerre, et finit enfin par déclarer que le gouvernement ne veut plus de ces fusils.

Dans l'intervalle, l'assemblée législative avait fait place à la convention. Un beau matin, le 1 décembre 1792, Beaumarchais lit dans la Gazette de La Haye qu'il est accusé de conspiration, de correspondance avec Louis XVI, de dilapidation, et qu'on vient de mettre une troisième fois les scellés sur sa maison. Il reçoit en même temps d'une main amie l'avis de se rendre à Londres, où il trouvera des lettres qu'on n'ose lui adresser à La Haye. On le prévient également qu'il est question d'envoyer un courrier pour le faire arrêter en Hollande et le faire conduire pieds et poings liés à Paris, avec la chance d'être massacré en chemin. Il part pour Londres. Là il reçoit le rapport présenté à la convention par Laurent Lecointre, rapport dans lequel ce député, trompé par ceux qui depuis huit mois cherchent à enlever à Beaumarchais une déplorable opération qu'il aurait dû leur céder cent fois, falsifie les faits de la manière la plus grossière, enveloppe dans la même accusation de dilapidation et de conspiration l'auteur du Mariage de Figaro et les deux derniers ministres constitutionnels de Louis XVI, de Graves et Chambonas. « Ces hommes vils et cupides, dit Lecointre, avant de plonger la patrie dans l'abîme qu'ils lui avaient préparé, se disputaient l'exécrable honneur de lui arracher ses dernières dépouilles. » Quant à Beaumarchais en par-

ticulier, il est poliment qualifié par Lecointre « un homme vicieux par essence et corrompu par inclination, qui a réduit l'immoralité en principe et la scélératesse en système. » Or l'unique scélératesse du malheureux spéculateur est d'avoir engagé dans la plus détestable affaire 745,000 francs de contrats produisant 72,000 francs de rentes contre 500,000 d'assignats valant, au cours de 1792, 300,000 fr., avec la perspective de perdre à la fois ses 745,000 fr. et ses fusils, payés par lui et retenus par le gouvernement hollandais, puis enfin de mourir sur l'échafaud.

Mais l'ancien adversaire de Goëzman aime trop la discussion pour se laisser guillotiner silencieusement. En se voyant décrété d'accusation, il se préparait à revenir à Paris pour plaider lui-même sa cause devant la convention, comme s'il s'agissait du parlement Maupeou, lorsqu'il se vit arrêté par un obstacle inattendu. Le négociant anglais, son ami et son correspondant, qui lui a prêté, un mois auparavant, une forte somme dépensée en Hollande, n'a qu'une médiocre confiance dans les procédés judiciaires de la convention, et il s'intéresse trop à la conservation de son débiteur pour le laisser partir d'Angleterre avant d'avoir été payé. — C'était trop pour lui, écrit naïvement Beaumarchais dans une lettre à Gudin, de perdre à la fois son argent et son ami. — Le négociant de Londres commence donc par faire saisir lui-même son cher ami, et en lui rendant d'ailleurs la vie aussi douce que possible, il le fait enfermer dans la maison de détention pour dettes, dite Prison du banc du Roi. Un homme moins batailleur que Beaumarchais aurait pensé peut-être qu'en janvier 1793, au moment de comparaître devant la convention sous le poids d'une accusation capitale, ce n'était pas un grand malheur de se voir retenu de l'autre côté de la Manche, dans une prison peu dure, par un créancier affectueux et complaisant, qui ne le laissait man-

quer de rien ; mais à soixante ans l'auteur du Mariage de Figaro n'avait encore rien perdu de son ardeur militante. Il faut bien dire aussi que la convention tenait en otages et sa famille et sa fortune. Il ne songe donc qu'à venir recommencer devant ce terrible tribunal son éternel métier de plaideur, et tandis que le fidèle caissier Gudin, au milieu du désarroi de toutes les fortunes, s'occupe de lui procurer les fonds destinés à rembourser son créancier anglais, il consacre les loisirs forcés de son emprisonnement à rédiger un long mémoire à la convention ; en même temps il écrit au président de cette assemblée pour lui annoncer son prochain retour à Paris, déterminé qu'il est à se défendre lui-même contre les accusations de Lecointre. Quelques jours après, il arrive avec son mémoire, le fait imprimer à 6,000 exemplaires, l'envoie à toutes les sections de Paris, à tous les clubs, à toutes les autorités du moment, et ne craint pas de lutter de front contre l'impopularité qui l'accable. « Je suis venu, écrit-il au redoutable Santerre, alors commandant général de la garde nationale, en lui adressant son mémoire, je suis venu livrer ma tête au glaive de la justice, si je ne prouve pas que je suis un grand citoyen. Sauvez-moi, citoyen commandant, du pillage et du poignard, et je pourrai encore être utile à notre patrie. » D'autres se contenteraient de sauver leur fortune et leur tête ; cela ne suffit pas à Beaumarchais, il lui faut encore prouver qu'il est un grand citoyen. Ce qui est assez piquant, c'est que le grand patriote Santerre, qui, on le sait, avant de passer général, était brasseur dans le faubourg Saint-Antoine, semble avoir une certaine déférence pour son correspondant. Sa réponse, que nous reproduisons textuellement, annonce d'ailleurs qu'en fait de style et d'orthographe, ce grand patriote était à peu près de la même force que le duc de Fronsac.

« Je reçois votre lettre et vos imprimés. Je n'ai jamais ajouté foy aux calomnies sur votre voyage de Londre ; je n'y ai vu qu'une démarche util à la république. Je ne vous ai connu que voulant faire le bien des pauvres. Je pense que vous n'avez pas à craindre le pillage ni le poignard ; cependant, malgré que la vérité ne soit qu'une, il est nécessaire d'éclairer ceux que nous croyons trompé.

« Une affiche au peuple ferait, je pense, bien.

« Le citoyen Célerier fut celui qui me remit vos premiers imprimés que j'ai distribué.

SANTERRE,
« COMMANDANT GÉNÉRAL. »

Il va sans dire que Beaumarchais suit le conseil donné par Santerre et fait une nouvelle affiche au peuple ; il ne fait que cela depuis le commencement de la révolution, il envoie de plus son mémoire aux jacobins avec la note suivante :

« Tout bon citoyen injustement accusé ne doit s'occuper d'autre chose que de se justifier devant la nation. C'est ce que le citoyen Beaumarchais vient de faire en publiant les Six époques, dont il prie l'assemblée mère de toutes les sociétés patriotiques d'agréer un exemplaire, en attendant le prononcé de la convention nationale.

Nous glisserons rapidement sur le volumineux mémoire de Beaumarchais à la convention, que l'auteur divisa en six époques pour marquer les phases diverses par lesquelles avait passé cette affaire des fusils depuis le commencement de 1792 jusqu'en mars 1793. Gudin a cru devoir reproduire textuellement ce long travail dans l'édition des œuvres de son ami ; il aurait pu se contenter de

le résumer, car s'il offre quelques détails intéressans pour l'histoire des hommes et des mœurs de cette époque, il est en général faible de style, et les calculs multipliés qu'il renferme sur une question de fournitures le rendent pénible à lire. En un mot, comme le dit justement M. Sainte-Beuve, « il arrive ici à Beaumarchais, chose inattendue et singulière, de devenir ennuyeux. » On comprend très bien que l'auteur n'ait pas senti cet excès de démonstration qui surcharge un plaidoyer où, fatigué et vieilli, il défendait sa fortune et sa tête ; mais Gudin aurait dû penser que la postérité, n'ayant point le même enjeu dans le procès, trouverait cette longue justification un peu lourde : il aurait mieux fait d'écourter cette première partie de l'affaire et de raconter la seconde, qui est restée inconnue et qui offre plus d'intérêt que la première. Néanmoins, si ce travail est parfois ennuyeux, il est loin de mériter la critique qu'en a faite un écrivain qui sans doute ne l'avait pas lu, quand il dit que Beaumarchais se montra aussi timide devant la convention qu'il avait été hardi devant le parlement Maupeou.

Loin d'être timide, ce mémoire est parfois d'une audace qui étonne quand on se reporte au temps et quand on se souvient que l'auteur était sous la main des juges expéditifs auxquels il s'adressait. On dirait souvent qu'il n'a pas une idée bien nette de ce qui se passe autour de lui et qu'il se croit encore à l'époque où l'on se contentait de blâmer les plaideurs audacieux. C'est ainsi qu'il s'écrie avec un aplomb dégagé de tout artifice oratoire : « Je défierais le diable de faire marcher aucune affaire dans ce temps affreux de désordre et qu'on nomme de liberté. » Plus loin, il adressera un hommage à la jeune et vertueuse Sombreuil, « devant laquelle, dit-il, mon âme se prosternait à l'Abbaye aux approches du 2 septembre. » Plus loin encore, il se moquera du ja-

cobin Marat dans sa pleine puissance, comme il aurait fait de Goëzman, sans trop s'inquiéter de savoir si le jacobin Marat ne jouit pas d'une influence suffisante pour lui faire un très mauvais parti. « Un petit homme, dit-il, aux cheveux noirs, au nez busqué, à la mine effroyable, vint, parla bas au président ; vous le dirai-je, ô mes lecteurs ? c'était le grand, le juste, en un mot le clément Marat. » Ailleurs il prendra courageusement la défense des deux ministres de Louis XVI qu'on a accolés à lui dans le même décret d'accusation, et il dira tout net : « Dans cette affaire nationale, les ministres royalistes ont seuls fait leur devoir, et tous les obstacles viennent des ministres populaires. » — « Je fus vexé sous notre ancien régime, dit-il à une autre page, les ministres me tourmentaient, mais les vexations de ceux-là n'étaient que des espièglerie auprès des horreurs de ceux-ci. » Et il termine par cette péroraison qui ne manque peut-être pas d'éloquence, mais qui surtout ne manque pas de courage :

« Ô ma patrie en larmes ! ô malheureux Français ! que vous aura servi d'avoir renversé des bastilles, si des brigands viennent danser dessus et nous égorgent sur leurs débris ? Vrais amis de la liberté, sachez que ses premiers bourreaux sont la licence et l'anarchie ; joignez-vous à mes cris, et demandons des lois aux députés, qui nous les doivent, qui n'ont été nommés par nous nos mandataires qu'à ce prix ! Faisons la paix avec l'Europe. Le plus beau jour de notre gloire ne fut-il pas celui où nous la déclarâmes au monde ? Affermissons notre intérieur ; constituons-nous enfin sans débats, sans orages, et surtout, s'il se peut, sans crimes. Vos maximes s'établiront ; elles se propageront bien mieux que par la guerre, le meurtre et les dévastations, si l'on vous voit heureux par elles. L'êtes-vous ? Soyons vrais. N'est-ce pas du sang des Français que notre terre est abreuvée ? Parlez, est-il un seul

de nous qui n'ait des larmes à verser ? La paix, des lois, une constitution, — sans ces biens-là, point de patrie et surtout point de liberté ! »

Écrire, signer et publier de telles choses le 6 mars 1793, rester à Paris après les avoir publiées jusqu'après le 31 mai, est certainement le fait d'un homme qui ne redoute pas le danger, et M. Sainte-Beuve a très bien caractérisé l'homme et la situation quand il a dit à ce sujet : « Ce qui étonne, c'est qu'il y ait sauvé sa tête. » Il est probable en effet que Beaumarchais eût partagé le sort de tant d'autres victimes beaucoup moins compromises que lui sans une circonstance imprévue : il venait de prouver jusqu'à la dernière évidence que le rapport de Lecointre sur lequel il avait été décrété d'accusation n'était qu'un tissu d'inepties et de mensonges. Sa situation vis-à-vis du gouvernement était tout simplement celle d'un homme qui a reçu en avances, pour une fourniture de fusils, 500,000 fr. en assignats valant 300,000 fr., qui a déposé, en garantie une valeur de 745,000 fr., qui n'a pu faire la fourniture convenue parce que le gouvernement ne lui a pas donné au dehors l'appui qu'il avait promis, et qui dit au gouvernement : « Vous avez manqué à votre engagement de m'aider, par une nouvelle remise de fonds et par l'intervention de votre ministre en Hollande, à faire venir les fusils que j'ai achetés pour vous et que le gouvernement hollandais retient de force à Tervère. Je suis prêt à vous rendre les 500,000 fr. en assignats que vous m'avez avancés ; rendez-moi les 745,000 fr. de contrats que vous m'avez fait déposer, et nous serons quittes. J'en serai pour mes frais de voyage et mes peines : je tirerai de ces fusils de Tervère le parti que je pourrai, et vous, de votre côté, vous vous procurerez des armes où vous pourrez. »

Cette conclusion, juste et raisonnable en temps ordinaire, aurait, en mars 1793, conduit infailliblement Beaumarchais en prison pour aller plus tard là où l'on allait en sortant de prison ; mais le gouvernement, qui jusqu'alors avait paru se soucier assez peu de ces fusils, déclara qu'ils lui étaient indispensables. La France en effet était attaquée de toutes parts ; après le meurtre de Louis XVI, l'Angleterre venait de s'unir contre elle à toutes les puissances du continent. Le comité de salut public proposa à la convention de suspendre le décret d'accusation rendu contre Beaumarchais et de lever le séquestre mis sur ses biens ; il le fit venir ensuite et lui donna à choisir entre une condamnation avec ses conséquences et l'agréable mission d'aller pour la seconde fois chercher en pays ennemi (car la Hollande à cette époque était également entrée dans la coalition) ces soixante mille fusils, toujours retenus à Tervère. L'opération était devenue bien plus difficile, car la publicité donnée à l'inepte rapport de Lecointre avait déterminé, dès le mois de janvier 1793, le gouvernement anglais à se mettre en mesure de s'emparer de ces fusils comme d'une propriété française. Seulement Beaumarchais, qui ne perdait jamais la tête, ayant eu vent de ce projet à l'époque même où il était emprisonné à Londres, avait décidé le négociant anglais, son correspondant et son ami, qui l'avait fait incarcérer, à devenir, moyennant un fort bénéfice, l'acheteur fictif de ces fusils, et à les maintenir en son nom à Tervère comme une propriété anglaise jusqu'à ce que le véritable propriétaire pût en disposer. La situation de cet acheteur fictif n'en était pas moins délicate. Le cabinet de Londres lui disait : Ou vous êtes devenu réellement propriétaire de ces fusils, ou vous ne l'êtes pas ; si vous l'êtes, nous sommes prêts à vous en rembourser la valeur ; si vous ne l'êtes pas, nous entendons les confisquer. — L'Anglais, fidèle aux

engagemens pris avec Beaumarchais, résistait, affirmant que les fusils étaient sa propriété, invoquant son droit d'en disposer à sa guise, et ce respect de la légalité, qui distingue et honore le gouvernement anglais entre tous les gouvernemens, laissait encore la question indécise : les fusils restaient toujours à Tervère, surveillés toutefois par un bâtiment anglais.

L'affaire en était là lorsque le comité de salut public signifia à Beaumarchais qu'il eût à repartir pour aller chercher ces fusils, et que s'il ne les ramenait pas en France, ou du moins ne les empêchait pas de tomber entre les mains des ennemis, sa famille et ses biens, à défaut de sa personne, répondraient du succès de l'opération. Beaumarchais objecta qu'en présence d'une affaire de plus en plus compromise, il avait plus que jamais besoin d'argent pour faire lever les embargos multiples qui arrêtaient la livraison de ces armes, et que, puisque le comité avait à la fois sous la main et ses immeubles et ses contrats de rente, c'était bien le moins qu'il lui fournît les moyens de remplir la difficile mission qu'il lui imposait. Le comité, voulant avoir les fusils à tout prix, fit à Beaumarchais une nouvelle remise de 618,000 fr. en assignats, valant au cours d'alors 200,000 fr., en lui promettant de lui faire tenir de nouveaux fonds si cela était nécessaire, et d'adopter, sur sa demande, toutes les mesures qui lui paraîtraient propres à opérer le recouvrement de ces armes. Une délibération du comité, en date du 22 mai 1793, signée Bréard, Guyton, Barrère, Danton, Robert Lindet, Delacroix, Cambon et Delmas, investit Beaumarchais du titre de commissaire de la république pour une mission secrète à l'étranger. Et le voilà, avec ses soixante et un ans, qui part de nouveau, en juin 1793, sous le faux nom de Pierre Charron, assisté de deux amis qui ont également changé de nom, pour aller cette fois en pleine guerre, au milieu même des enne-

mis de la France, chercher pour la France soixante mille fusils. Dire les innombrables tours et détours qu'il dut faire pour se soustraire aux dangers de cette seconde mission, allant d'Amsterdam à Bâle, de Bâle à Hambourg, de Hambourg à Londres, d'où il reçoit l'ordre de partir sous trois jours, exposer les nombreux subterfuges qu'il dut employer pour empêcher les Hollandais et les Anglais d'enlever les fusils, raconter comment il les fit passer successivement entre les mains de trois acheteurs fictifs, comment il les vendit enfin, toujours fictivement, à un négociant des États-Unis, avec la détermination de les faire voyager au besoin jusqu'en Amérique pour de là les faire revenir en France, entrer dans le détail de toutes ces manœuvres, que l'auteur du Mariage de Figaro dirigeait comme une intrigue de comédie très compliquée, serait trop long. Il était parvenu ainsi à maintenir les fusils à Tervère, et, quand le moment lui paraissait favorable, il suppliait à grands cris le comité de salut public de brusquer le dénoûment en donnant l'ordre au général Pichegru de pousser jusque-là et d'enlever les armes ; mais le comité, absorbé par mille préoccupations à la fois, le laissait se débattre au milieu des difficultés d'une affaire qui ne pouvait être décidée que par la force. La seule missive que Beaumarchais ait reçue à cette époque du comité de salut public est ce billet de Robert Lindet, en date du 5 pluviôse an II (26 janvier 1794), indiquant bien, ce me semble, dans sa concision précipitée, l'état de fièvre qui dévorait ce terrible comité, aux prises avec l'Europe entière.

« Il faut de la célérité, écrit Lindet ; il ne faut pas attendre l'accomplissement de tous les événemens. Si l'on diffère trop longtemps, le service ne sera pas apprécié. Il faut de grands services, il les faut prompts. On ne calcule pas les difficultés, on ne considère que les résultats et les succès. »

Tandis que Beaumarchais travaillait de son mieux à exécuter les ordres du comité de salut public, non-seulement le comité l'abandonnait à lui-même, mais, avec une insouciance qui est encore un signe du temps, il laissait porter son agent sur la liste des émigrés ; il laissait saisir ses biens, retenir les arrérages des 745,000 fr. de contrats déposés par lui et emprisonner sa famille. Le département de Paris, ignorant les causes de l'absence de Beaumarchais et trouvant ses propriétés de bonne prise, avait le premier jugé à propos de le déclarer émigré, de faire apposer de nouveau les scellés sur ses immeubles et de toucher tous ses revenus. Sur la réclamation de M de Beaumarchais, le comité de salut public avait rendu, en date du 25 frimaire an II (décembre 1793), une décision par laquelle il déclare que « le citoyen Beaumarchais remplit une mission secrète, et arrête en conséquence qu'il ne sera pas traité comme émigré. (Signé au registre : Carnot, Billaud-Varennes, Robert Lindet, Robespierre, Barrère, Saint-Just, Couthon, C.-A. Prieur). » Sur cette décision, les scellés avaient été levés. Trois mois après, le 24 ventôse an II, au milieu du conflit anarchique des pouvoirs à cette époque, le comité de sûreté générale avait pris la liberté d'annuler l'arrêté du comité de salut public, de déclarer encore une fois Beaumarchais émigré, et le département de Paris avait fait derechef apposer les scellés sur ses immeubles, confisquer toutes ses créances et tous ses revenus.

Une lettre inédite, écrite plus tard, en avril 1796, au ministre de la police par Robert Lindet au sujet de la proscription de l'auteur du Mariage de Figaro, nous semble utile à reproduire ici, au moins en partie, d'abord parce qu'elle donne une idée assez vraie du désordre administratif sous la terreur et de la bizarre situation faite à l'agent du comité de salut public, et ensuite parce que Lin-

det étant incontestablement un des hommes à la fois les plus actifs et les moins décriés de ce fameux comité, son témoignage en faveur de Beaumarchais est honorable pour ce dernier.

« Vous me demandez, écrit Robert Lindet au ministre de la police, en date du 24 germinal an IV (avril 1796), vous me demandez des éclaircissemens sur la durée de la seconde mission du citoyen Beaumarchais, et sur l'époque certaine où cette mission a fini ou dû finir.

« En chargeant le citoyen Beaumarchais d'une mission, le comité de salut public se proposa deux objets. Le premier était de se procurer plus de cinquante mille fusils déposés dans les magasins de Tervère, comme objet de commerce ; le second était d'empêcher que ces fusils ne tombassent au pouvoir de l'ennemi.

« Le comité ne s'était obligé de les acheter et payer au prix convenu que sous la condition qu'ils lui seraient délivrés et mis à sa disposition dans un port de la république dans un délai de cinq à six mois. La négociation pouvait exiger plus de temps, mais on employa ces termes dans le traité pour exciter le zèle du citoyen Beaumarchais.

« Le temps n'était pas encore expiré, lorsqu'il envoya de Hollande à Paris le citoyen Durand, son ami, qui l'avait accompagné dans son voyage, pour rendre compte au comité des obstacles qui retardaient le succès de son entreprise, et proposer des mesures qu'il croyait utiles.

« On ne prit aucun parti sur les nouvelles mesures, parce que le gouvernement ne voulait pas se charger des risques de l'entreprise. On renvoya le citoyen Durand auprès du citoyen Beaumarchais en visant son passeport, et en motivant ce visa : pour se

rendre à sa destination et continuer sa mission ; car il semblait important qu'on procurât ces fusils au gouvernement, à quelque époque que ce fût, ou qu'on empêchât l'ennemi de s'en saisir et de les distribuer dans la Belgique entre les partisans de la maison d'Autriche.

« Le département de Paris porta le citoyen Beaumarchais sur la liste des émigrés, et fit apposer les scellés sur ses propriétés. Le comité prit un arrêté portant que le citoyen Beaumarchais, étant en mission, ne devait pas être traité comme émigré, son absence ayant pour cause le service de la république. Le département leva les scellés.

« Quelque temps après, on replaça le citoyen Beaumarchais sur la liste des émigrés. Il n'y avait aucun nouveau motif de le réputer émigré ; sa mission n'était pas finie, sa négociation ne cessait pas d'être utile, on ne l'avait pas rappelé. On lui avait envoyé le citoyen Durand, avec ordre de continuer ses opérations. On persista néanmoins à le regarder comme émigré. On ne put pas alors s'expliquer ouvertement sur cette entreprise du département, parce qu'on aurait été réduit à la nécessité de publier l'objet d'une mission dont le secret importait à la république. La présence du citoyen Beaumarchais en pays étranger a été nécessaire jusqu'au moment où, le secret de sa mission ayant été divulgué à la tribune, les Anglais ont fait transporter les fusils des magasins de Tervère dans leurs ports, dans le courant de vendémiaire an III…

« Rien n'aurait empêché le citoyen Beaumarchais de rentrer en France, car il n'avait plus l'espoir de remplir sa mission : mais il était porté sur la liste des émigrés, il ne pouvait rentrer qu'après avoir obtenu sa radiation.

« Ce fut injustement que l'on inscrivit son nom sur la liste des émigrés, puisqu'il était absent pour le service de la république.

« Robert Lindet. »

Dans une autre lettre, l'ancien membre du comité de salut public insiste encore auprès du ministre de la police, Cochon, en faveur de Beaumarchais.

« Je ne cesserai jamais, écrit-il, de penser et de déclarer dans toutes les occasions que le citoyen Beaumarchais est injustement persécuté, que le projet insensé de le faire passer pour émigré n'a été conçu que par des hommes aveuglés, trompés ou mal Intentionnés. Sa capacité, ses talens, tous ses moyens, pouvaient nous servir. On a voulu lui nuire, on a plus nui à la France. Je voudrais être à portée de lui exprimer combien j'ai été affecté de l'injustice dont il a été l'objet. Je remplis un devoir, et je le remplis avec satisfaction en pensant à lui.

Robert Lindet. »

Mais si Lindet, devenu suspect lui-même en 1796, éprouvait le besoin de rendre à Beaumarchais une justice un peu tardive, il ne l'en avait pas moins laissé sacrifier au fort de la terreur, car, non content de faire saisir ses biens, le comité de sûreté générale, par un arrêté du 17 messidor an II (5 juillet 1794), signé Dubarran, Lavicomterie, Élie Lacoste et Amar, avait fait arrêter et emprisonner la femme, la fille et la sœur de l'homme que le comité de salut public avait chargé d'une mission secrète. Grâce à cette dissidence d'opinion entre les deux comités, deux malheureuses femmes et une jeune fille de dix-huit ans, détenues dans le couvent de Port-Royal transformé en prison, et que, par une dérision atroce, on appelait Port-Libre, attendaient leur tour de mon-

ter sur la fatale charrette, lorsque la journée du 9 thermidor mit fin à ces boucheries. Onze jours après, le 21 thermidor an II, un autre arrête du comité de sûreté générale renouvelé rendit à la liberté les citoyennes Caron. Pendant cette période sinistre de la terreur, Beaumarchais, réfugié à Hambourg et privé de toute communication avec sa famille, était en proie à des angoisses mortelles. Il sentait que l'insuccès de ses opérations faisait précisément le danger des êtres qui lui étaient chers ; il s'épuisait en efforts et en manœuvres pour empêcher au moins le gouvernement anglais d'enlever d'autorité ces malheureux fusils, qui, s'ils tombaient dans les mains de l'ennemi, allaient à la fois le ruiner et le compromettre horriblement devant le comité de salut public. Tous les assignats du comité avaient été épuisés pour cette préservation ; ne recevant rien de la France, il était tombé lui-même dans une détresse qui, à la vérité, ne dura qu'un moment, mais qui fut extrême. Sa correspondance offre des momens de désespoir terrible où il se demande s'il n'est pas fou. « J'examine quelquefois, écrit-il à cette époque, si je suis en démence, et en voyant la forte série, la suite d'idées si difficiles par laquelle je tâche de parer à tout, il me semble que je ne suis pas fou. Mais en quel endroit t'écrire ? dit-il à sa femme ; sous quel nom ? où demeures-tu ? qui es-tu ? comment t'appelles-tu ? quels sont tes vrais amis ? de qui dois-je faire les miens ? Ah ! sans l'espoir de sauver ma fille, l'atroce guillotine serait pour moi plus douce que mon horrible état. » C'est précisément pour sauver sa fille que M de Beaumarchais a rompu momentanément tout commerce avec son mari, repris son nom de famille et ne s'occupe qu'à se faire oublier. « Comme mère, lui écrit-elle après la chute de Robespierre, j'ai dû tout employer pour soustraire mon enfant chérie au sort de tant d'innocentes et respectables victimes, réhabilitées

aujourd'hui, regrettées, pleurées, mais que tant de regrets, tant de larmes et une justice tardive ne rappelleront pas. »

Au sortir de prison, après avoir vu la mort de si près, la femme, la sœur et la fille de Beaumarchais se trouvèrent dans une situation très difficile : tous les immeubles appartenant à l'auteur du Mariage de Figaro étaient séquestrés, tous ses revenus étaient saisis, tous les titres de créance qu'on avait trouvés dans son secrétaire, en vertu de la législation appliquée aux émigrés, avaient passé dans les mains des agens du trésor, qui en poursuivaient le recouvrement, et ses débiteurs s'empressaient, avant même que leurs dettes fussent échues, de s'en débarrasser en les payant à l'état en assignats. En un mot, cette déplorable affaire de fusils avait suffi pour porter un coup mortel à une brillante fortune péniblement acquise.

Cependant les immeubles séquestrés étaient menacés d'être vendus ; la jeune fille de Beaumarchais avait pris en horreur sa magnifique maison du boulevard, qui nous a, dit-elle dans une lettre à son père, si souvent exposés aux insultes de la canaille, et elle avait déterminé sa mère à la quitter. Il était urgent, pour préserver cette maison de la dégradation et pour la défendre autant que possible contre la rapacité du fisc, que quelqu'un de la famille se résignât à l'habiter. C'est Julie Beaumarchais qui se dévoue, et qui, en sortant de prison, vient à soixante ans s'installer, toute seule avec une vieille servante, dans ce palais désert gardé par des agens de la république, et qui porte écrit sur ses murs : Propriété nationale.

Ceux qui ont lu dans son entier cette série d'études sur Beaumarchais ont gardé, je l'espère du moins, un agréable souvenir de Julie, et ils aimeront peut-être à revoir un instant ici cette figure

spirituelle, joviale, courageuse, que n'ont pu altérer ni la vieillesse, ni les privations, ni les dangers. Un tableau de la vie intime et domestique de trois femmes jadis riches, aux prises avec les difficultés d'une époque affreuse, pourrait offrir sur cette époque des détails intéressans que l'histoire donne rarement. Nous empruntons quelques-uns de ces détails à la correspondance de Julie et de sa belle-sœur. Pendant que le chef de la famille, est proscrit, c'est M de Beaumarchais, personne d'un rare mérite, unissant à toutes les grâces de la femme l'énergie d'un caractère viril, qui porte tout le poids de la situation, et qui, tout en travaillant d'une part à arrêter la vente des immeubles de son mari, d'autre part à obtenir sa radiation de la fatale liste, est obligée de pourvoir à la subsistance commune avec ce qu'elle a pu sauver du naufrage. De son côté, Julie, qui garde la maison de son frère, tient sa belle-sœur au courant des attaques du fisc, et l'excite à la résistance avec ce ton animé et original qui la caractérise.

« Morbleu ! ma fille, lui écrit-elle après la terreur, fais-nous donc rendre promptement ce décret (le décret de radiation). Voilà les fruits, comme l'année dernière, mis en réquisition ; les cerises étant mûres, on va les cueillir et les vendre demain, et le reste à mesure, et puis fermer le jardin à tous profanes et gloutons. N'est-il pas doux d'occuper depuis six mois cette maison solitaire pour ne manger des fruits que les noyaux ? Encore les vendra-t-on avec le reste. C'est pour les oiseaux que j'en parle, car pour moi je n'ai jamais compté qu'au prix où se vendent les choses, il dût nous en rester beaucoup, même le jardin étant à nous. Cependant c'est dommage que l'agence y mette le nez cette année. Le jardinier de cette autorité est venu hier : on va mettre à l'enchère ces jours-ci, vois si tu veux y mettre pour ton compte,

ou plutôt empêche ce brigandage par une démarche roide à l'agence ; et puisqu'on a suspendu l'inventaire, pourquoi ne veut-on pas laisser nos fruits également suspendus aux arbres ? D'honneur, je crois que nous ne sortirons jamais de cette coupelle… Quel temps !

« Voilà une livre de veau que l'on m'apporte pour 28 francs, encore c'est bon marché, il en vaut 30. Rage ! fureur ! malédiction ! On ne sait comment vivre en se ruinant, en mangeant trois fois sa fortune. Que ceux qui m'ont précédée sont heureux ! Ils ne sentent pas le tapage de ma tête, ni mon œil qui pleure, ni mes feux dévorans, ni ma dent qui s'aiguise pour manger 28 fr. de veau : ils ne sentent rien de nos maux. »

Ces 28 francs de veau que Julie consomme avec une plaisante colère nous conduisent à dire un mot de l'état curieux de famine que produisait la dépréciation toujours croissante des assignats après la terreur. C'est encore Julie qui va nous apprendre comment on vivait à cette époque : sa belle-sœur vient de lui remettre 4,000 francs en assignats, et elle lui rend compte de l'emploi de ces assignats en décembre 1794 :

« Lorsque tu m'as donné ces 4,000 francs, bonne amie, le cœur m'a battu. J'ai cru que tu devenais folle de me donner une telle fortune ; je les ai vite fait couler dans ma poche, et je t'ai parlé d'autre chose pour distraire ton idée.

« Revenue chez moi : — Et vite, vite, du bois, des provisions avant que tout augmente encore ! Voilà Dupont (la vieille servante) qui court, qui s'évertue ; voilà les écailles qui me tombent des yeux quand je vois, sans la nourriture du mois, ce résultat de 4,275 francs :

« Quand je pense à cette dépense royale, comme tu dis, qui me fait employer 18 à 20,000 francs sans vivre et sans douceur aucune, j'envoie au diable le régime : il est vrai que ces 20,000 francs représentent 6 à 7 louis, et que mes 4,000 fr. m'en donnaient 160, ce qui est différent. »

En quelques jours, la valeur des assignats baissait, et le prix des denrées haussait dans une proportion effrayante, car, dans une autre lettre à sa belle-sœur, Julie nous donne les détails suivans :

« Dix mille francs que j'ai éparpillés depuis quinze jours me font un tel effroi et une telle pitié, que je ne sais plus compter du tout mon revenu de cette manière ; trois jours de différence ont fait monter le bois de 4,200 francs à 6,500, tous les faux frais en proportion, de sorte, comme je te l'ai mandé, que la voie de bois montée et rangée me revient à 7,100 francs. Toutes les semaines à présent il faut compter de 7 à 800 francs pour un pot-au-feu et autres viandes de ragoût, sans le beurre, les œufs, et mille autres détails ; le blanchissage aussi augmente à tel point tous les jours, que 8,000 livres par mois ne peuvent me suffire. Cela m'impatiente, et, dans toutes ces dépenses, je jure la sainte vérité de mon cœur que je ne me suis pas accordé depuis près de deux ans une seule fantaisie ni une autre dépense que celle du ménage ; cependant j'en ai de particulières et d'urgentes pour lesquelles il me faudrait des potées d'assignats. »

Si la sœur de Beaumarchais est aux prises avec les rigueurs de la famine, sa femme et sa fille ne sont pas mieux partagées : je vois dans la correspondance de M de Beaumarchais qu'un de ses amis voyage dans les environs de Paris, afin de tâcher de lui procurer du pain, qui pendant quelques jours est devenu plus rare

que le diamant. « On dit ici, écrit-il de Soizy le 17 prairial an III (5 juin 1795), qu'à Briare on peut avoir de la farine ; si cela était, je ferais marché avec un homme sûr de ce pays, qui la conduirait jusque chez vous par le coche d'eau allant de Briare à Paris ; mais tout cela augmente bien le prix. Vous voudrez bien me mander ce que vous en pensez ; en attendant, je ne désespère pas de pouvoir accrocher quelque petit pain. Ah ! si j'avais le don des miracles, je ferais tomber chez vous, non pas de la manne du ciel, mais du bon pain, et bien blanc ! »

En apprenant dans son exil toutes les misères qui affligent les siens, Beaumarchais apprend aussi que tous conservent la sérénité et la gaieté qui le soutient lui-même ; on est exposé à mourir de faim, mais au moins l'affreux couperet ne fonctionne plus, et l'on commence à respirer.

« Voilà, lui écrit un de ses amis, la soupière de ta famille qui arrive, c'est-à-dire qu'on voit sur une table de mahagony (car il n'est plus question de nappe) une assiettée de haricots, deux pommes de terre, un carafon de vin et beaucoup d'eau. Ta fille veut un caniche pour lui servir de serviette et nettoyer son assiette ; malgré cela, arrive, arrive : si nous n'avons pas de quoi manger, nous aurons de quoi rire. Arrive, car ta femme et la fille ont besoin d'un meunier depuis que leur salon est décoré d'un moulin à farine ; tandis que ton Eugénie charmera les oreilles sur son forte-piano, tu prépareras le pain de son déjeuner, ta femme tricotera tes bas et ton futur gendre enfournera, car ici chacun a son métier, et voilà pourquoi nos vaches sont si bien gardées. – C'est la plus drôle de chose, de voir nos femmes, sans perruque le matin, remplissant chacune une occupation ancillaire, car il faut que tu saches que chacun de nous s'est mis à son service, et voilà

pourquoi dans notre régime, s'il n'y a plus de maîtres, il y a encore des valets. Cette lettre te coûte au moins cent francs, y compris le papier, la plume, l'encre, l'huile de la lampe ; enfin, par économie, je suis venu l'écrire chez toi. Nous t'embrassons tous, sens dessus dessous, à tort et à travers. »

Un autre ami plus grave de Beaumarchais, le littérateur Gudin, va nous donner une idée de l'aspect de Paris après la terreur dans une lettre inédite qu'il adresse également à l'auteur du Mariage de Figaro, réfugié à Hambourg. Les prévisions de Gudin ne se sont pas réalisées, mais elles nous montrent sous quelles sombres couleurs l'avenir se présentait alors aux esprits sages et éclairés.

« Mon plus ardent désir, mon ami, écrit Gudin, est de vous revoir et de vous presser sur mon cœur ; mais les circonstances sont telles qu'elles m'ont forcé de quitter Paris, où je ne pouvais plus subsister. Je me suis réfugié à cinquante lieues, dans un petit hameau, où il n'y a que treize cabanes de paysans. La maison que j'habite fut jadis un très petit prieuré, occupé par un seul moine. Revenu à Paris pour quatre jours, afin d'y régler quelques affaires, cette ville, jadis si superbe, ne m'a plus offert que le spectacle d'une grande terre en décret, où tout se délabre. Les hommes sont vêtus comme des pleutres ; les jeunes femmes, entraînées par le besoin de plaire, affectent un luxe qui ne nous eût paru autrefois que la pauvreté masquée et cachant mal sa misère. Il n'y a plus ni public, ni opinion publique, ni même intérêt général ; tout n'est maintenant qu'esprit de parti, qu'intérêt de faction ; tout ce qui n'est pas d'une faction est tombé dans l'anéantissement. C'est le fruit que devait produire le système des exécrables, c'est-à-dire des Robespierre, des Couthon, des Saint-

Just, des Marat, des Carrier, des Fouquier-Tinville et autres brigands trop peu punis par la mort ; ils ont détruit les arts, le commerce, les manufactures, toutes les sources de la richesse nationale. Ils ont formé des armées cinq ou six fois plus fortes que n'en eut l'empire romain pour conquérir la terre. Or, pour empêcher que ces grandes armées ne se jettent sur les citoyens, comme celles de Marius et de Sylla, il faut arracher aux citoyens le peu de subsistance qui leur reste encore. C'est là toute la politique et le soin unique : il faut faire contribuer le citoyen sans cesse et le dépouiller de tout, afin que les ennemis ou nos propres armées ne le mettent pas à contribution. La guerre se nourrit par la guerre ; plus un peuple est pauvre, plus il est enclin à se faire soldat, pour subsister soit de la solde soit de la maraude. Nous sommes précisément comme les Spartiates, dont les Athéniens disaient : Ils sont si malheureux dans leur ville, qu'ils se réfugient en foule dans leur camp pour y trouver un peu moins de malaise. Pour moi, qui ne puis prendre ce parti, je me suis réfugié dans un très petit hameau ; j'attends que la paix amène d'autres hommes et d'autres principes. Loin de mes amis, loin des arts, loin des bibliothèques, j'y vis comme Ovide chez les barbares : mon esprit s'y nourrit de ce qu'il a acquis autrefois ; je m'afflige parce que je suis homme ; je ne m'étonne de rien parce que je suis instruit : tous les crimes qu'on commet et qu'on a commis depuis trois ou quatre ans ont déjà été commis plusieurs fois ; ils n'ont pas même le mérite de la nouveauté. Et lorsque nous autres, qui avons eu dans notre enfance une bonne éducation et de bons exemples, nous serons descendus dans la tombe, nous laisserons la place à des hommes élevés, au milieu des crimes, dans une ignorance profonde, entourés de grands monumens qui tombent en ruine, dénués des moyens de les réparer et d'élever leurs en-

fans avec soin. La barbarie couvrira la face de la France, comme elle couvre celle de la Grèce, de l'Égypte et de l'Assyrie, de la Sicile et de l'Italie, et de tous les grands empires qui ont brillé autrefois ; cela peut affliger, mais cela est commun. Il y a parmi les savans et les artistes des vieillards qui combattent encore avec chaleur pour les progrès de l'esprit humain, mais il n'y a plus cette cohorte de jeunes gens qui s'avançait jadis pour les soutenir et les recruter. Je voudrais vous écrire des choses plus consolantes, mais je me mentirais à moi-même, si je parlais autrement. Les besoins publics ont étouffé toute idée de justice, ceux du jour détruisent jusqu'à la prévoyance : on consomme la veille les ressources du lendemain ; la nécessité d'avoir oblige à prendre, et l'on ne peut prendre qu'à ceux qui ont. C'est ce qui fait que depuis les temps les plus anciens, dans les troubles publics, les riches ont toujours été les ennemis publics. Marius et Sylla ne proscrivaient pas les pauvres, ils en faisaient leurs satellites pour dépouiller les sénateurs. Il n'y a point d'autre justice ; c'est là ce qu'ils appellent salus populi : les Cicéron sont égorgés par les Lænas. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui beaucoup de sages se taisent, ils attendent la paix : si elle vient assez tôt pour qu'il y ait encore quelques ressources, ils en feront usage ; si elle vient trop tard, ils mourront avec le sentiment de leur bonne conscience et la certitude que leurs efforts ont été inutiles.

« Adieu, mon bon ami, j'aurais mieux aimé vous parler de vous, de votre famille, de ceux qui vous aiment, des regrets que nous éprouvons tous de ne pouvoir nous réunir. Nos cœurs sont, comme le vôtre, abîmés dans la douleur. Vous savez tout ce qu'ils peuvent vous dire, et quant au détail des aventures particulières, des soins, des peines, des inquiétudes sans cesse renaissantes, des travaux perdus et toujours recommencés sous mille formes

différentes, il faudrait des volumes pour ne vous en donner que des notions bien faibles ; on ne peut s'en faire une idée. Imaginez le labyrinthe de la Crète sur le cratère du Vésuve : c'est là qu'habitent ceux qui veulent servir leurs amis. Je vous embrasse et soupire après l'heureux moment qui nous réunira.

« Gudin. »

Tandis que sa famille et ses amis supportent courageusement les dangers et les douleurs de cette triste époque de notre histoire, Beaumarchais, à la fois commissionné et proscrit, continue à se débattre au milieu des difficultés d'une opération impossible. Pendant deux ans, de juin 1793 jusqu'en mai 1795, il était au moins parvenu, à force de subterfuges, à soustraire les soixante mille fusils de Tervère à la rapacité anglaise, lorsqu'un nouvel incident vint rendre tous ses efforts inutiles. Au milieu des querelles qui suivirent la chute de Robespierre, une nouvelle discussion s'établit à la tribune sur ces malheureux fusils. Lecointre, avec son étourderie ordinaire, dénonce encore une fois Beaumarchais, et, après l'avoir jadis accusé de complicité avec les derniers ministres de Louis XVI, il l'accuse maintenant d'avoir spolié l'état dans l'affaire pour des fusils déposés à Tervère, de connivence avec les anciens membres du comité de salut public. Le bavardage ridicule et intempestif de Lecointre décida enfin le ministère anglais à passer par-dessus les scrupules de légalité qui l'avaient jusque-là retenu : malgré les protestations de l'agent de Beaumarchais à Tervère, qui se disait représentant d'un négociant américain, il fit enlever de force et conduire à Plymouth les soixante mille fusils, déclarant d'ailleurs que si ces armes n'étaient pas une propriété française, elles seraient évaluées par des arbitres et payées à qui de droit.

Cette solution violente rendait la position de Beaumarchais cruelle, car si les Anglais confisquaient les fusils sans les payer, il était exposé tout à la fois à perdre la somme dépensée par lui pour acquérir et préserver ces armes, en même temps qu'il aurait à restituer au gouvernement français toutes les sommes qui lui avaient été avancées en assignats sur son dépôt de 745,000 livres. Cependant le gouvernement anglais, en présence des réclamations du propriétaire fictif derrière lequel se cachait l'auteur du Mariage de Figaro, ne crut pas pouvoir aller jusqu'à une confiscation ; il fit faire des armes une estimation arbitraire, et les paya fort au-dessous de leur valeur au prête-nom de Beaumarchais en juin 1795. Dès ce moment, la mission de ce dernier était finie ; il demandait à rentrer en France pour rendre ses comptes et faire cesser cet état bizarre d'un agent du gouvernement chargé au dehors d'une mission, tandis qu'il est inscrit dans son pays sur la liste des émigrés, que ses biens sont saisis et tous ses revenus confisqués. Seulement il était plus facile d'être porté sur la fatale liste que d'en être rayé, et M de Beaumarchais poursuivait en vain de ses sollicitations toutes les autorités du jour.

« Une loi est faite aujourd'hui, écrit-elle à son mari en juin 1795 ; quatre jours après, elle est rapportée. Ainsi on avait été au comité de législation l'attribution des radiations d'émigrés ; on la lui a rendue. Dans l'intervalle, nous avons perdu notre rapporteur, qui est sorti, à son rang, du comité de salut public, et de là est parti pour une mission. Il a fallu parler à son successeur, l'instruire, l'échauffer, etc., etc. En vertu de ce nouveau décret, nous pensions que les comités décideraient seuls sur notre affaire. Point du tout : au comité de législation, on nous a dit que c'était au comité de salut public qu'il fallait aller directement, attendu qu'il était déjà nanti de cette affaire. Nous y avons été, mais

quand nous pensions qu'il pouvait conclure souverainement, on nous a dit que, la convention étant saisie, l'affaire ne devait se terminer que par un décret et non par un arrêté, que c'était une affaire de gouvernement, un cas tout particulier… De sorte que si mon cher Peters, au lieu d'avoir une mission, s'était enfui depuis le 31 mai par frayeur, on en fournirait la preuve, tout serait dit, et il profiterait du décret qui a été rendu et remet en possession de leurs biens ceux même qu'en avait mis hors la loi ; voilà de ces bizarreries qu'on a peine à supporter ! Nous pouvons vous répondre que notre courage ne se ralentira point, et que nous obtiendrons la victoire. »

En attendant qu'il plaise au gouvernement de faire cesser l'absurde injustice dont il est victime, Beaumarchais oublie sa situation personnelle pour s'occuper des affaires publiques. Je le vois écrivant de Hambourg de nombreux mémoires soit à divers personnages influens de cette époque, soit aux autorités dont il ignore quelquefois même le nom, pour transmettre un avis sur les questions générales qui excitent sa sollicitude. Parmi tous ces mémoires inédits, je n'en citerai qu'un qui me paraît très honorable pour l'homme qui l'a écrit. Il vient d'apprendre dans son exil la victoire remportée à Quiberon sur une expédition royaliste : il ignore encore l'affreux usage que Tallien va faire de cette victoire au mépris d'une capitulation ; mais il redoute un massacre, et, quoiqu'il ne jouisse d'aucune influence, sa conscience le pousse à écrire au comité de salut public le mémoire suivant, que je crois devoir reproduire en grande partie.

« De ma retraite, près de Hambourg, ce 5 août 1795.

AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

« Citoyens dont le comité est composé en ce moment, souffrez encore une fois qu'un citoyen proscrit injustement de son pays, qu'il n'a pas cessé de servir, s'adresse à vous directement, non pour plaider ses intérêts, mais pour vous parler un moment de ceux qu'il croit être les vôtres, unis à ceux de la nation.

« Je m'en souviens : dans ma jeunesse, il naquit un premier enfant du dauphin, père de Louis XVI ; on me fit sortir du collège pour voir les réjouissances. La nuit, courant les illuminations, je fus frappé d'un transparent posé sur le haut d'une prison, avec ces mots très énergiques : Usque in tenebris ! Ils me saisirent si vivement, qu'il me semble les lire encore. La joie publique avait passé jusque dans l'horreur des cachots. Ce que le transparent disait (la naissance du fils d'un prince étant la joie de ce temps-là), moi je le dis aujourd'hui pour un sujet plus important ; la joie du superbe triomphe de nos soldats à Quiberon a passé dans mon cœur au fond d'un grenier d'Allemagne, où je gémis depuis deux ans, caché sous un nom inconnu, des injustices de toute espèce dont on m'abreuve en mon pays. Usque in tenebris est l'épigraphe de ma situation.

« C'est sur les suites de cette victoire de Quiberon, décisive pour la paix que nous désirons tous, que je vais vous soumettre les réflexions d'un citoyen in tenebris.

« Si, vainqueurs généreux, vous n'abusez pas de votre triomphe pour en faire une boucherie, vous allez conquérir l'estime de tous les partis. C'était dans les revers que les Romains restaient ennemis implacables ; ils étaient grands et généreux sitôt qu'ils avaient des succès. Cette conduite également noble et ferme leur a valu l'empire du monde. La vengeance la plus complète et la plus fructueuse de toutes est de traiter les Français

vaincus et soumis avec une générosité qui vous soumettra tous les autres.

« Permettez-moi de vous citer un exemple du grand effet de la conduite que j'indique ; la ressemblance des faits est frappante.

« Pendant la guerre de l'Amérique insurgée contre l'Angleterre oppressive, une armée entière d'Anglais et d'Américains loyalistes (c'étaient bien là leurs émigrés) descendit du Haut-Canada par le lac Champlain et les fleuves, sous les ordres, si je m'en souviens bien, du général Burgoyne. Arrivée jusqu'au cœur de la nouvelle république, cette armée fut enveloppée dans les plaines de Saratoga, et forcée de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Le congrès général, aussi prudent que généreux, sentit qu'une paix honorable et la base du gouvernement qu'il formait allaient dépendre, aux yeux de sa nation, de l'usage qu'il ferait de cette victoire éclatante. Il offrit le pardon à tous ceux qu'il avait soumis, des terres à cultiver à tous les Anglais et Hessois qui désireraient s'établir dans le pays qu'ils avaient voulu subjuguer. Washington consulté, qui donna ce noble conseil, consolida sa grande réputation, que rien depuis n'a pu détruire. Le gouvernement d'Angleterre sentit qu'un peuple qui usait aussi noblement du triomphe était désormais invincible, car sa conduite généreuse, en lui conquérant tous les cœurs, soumettait toutes les opinions.

« Ô Français ! vous qui gouvernez des Français plus divisés entre eux que n'étaient les Américains, vous qui avez, comme membres d'une assemblée agitée, à ramener une foule de cœurs aigris par les horribles cruautés de ceux auxquels vous avez succédé sans avoir été leurs complices, je ne doute pas que vous n'ayez senti aussi vivement que moi-même de quel prix est l'évé-

nement que la fortune vous présente. Pardonnez à vos prisonniers ! Quelque sort que vous leur fassiez, ils n'ont plus le droit de s'en plaindre. Vous les avez vaincus les armes à la main, mais sachez aujourd'hui, si par hasard vous l'ignorez, qu'il n'y a pas un seul Français, parmi ces émigrés vaincus, qui rougisse de l'avoir été par des Français, qu'il n'y en a pas un qui ne soit plus que vous l'ennemi prononcé de ces Anglais qui les emploient. Sachez que c'est au besoin seul de subsister et de ne pas mourir de faim qu'ils ont cédé pour se soumettre à ces arrogans insulaires ; sachez surtout que le ministre Pitt est perdu radicalement si vous adoptez cette idée, qu'on ne lui pardonnera pas le tâtonnement de sa conduite, la fausseté de ses mesures, la nullité de ses succès, et qu'un cri général applaudissant à votre humanité, vous aurez plus fait contre lui, et pour vous et pour votre gloire, pour assurer votre stabilité et la confiance universelle, oui, vous aurez plus fait par ce seul acte généreux que par tous les exploits presque incompréhensibles par lesquels nos armées ont étonné toute l'Europe ! C'est vous seuls qui ferez la paix, la prescrirez, la dicterez même aux Anglais, dont une grande partie déteste les mesures prises par leur gouvernement pour vous troubler dans la forme libre du vôtre. Et, citoyens (j'ai déjà pris la liberté de vous l'écrire), si vous étiez bien reconnus, dans un honorable traité, par ces Anglais (que la seule vanité arrête), comme peuple libre et souverain, pesez ce mot, ô citoyens ! vous députés ! vous convention ! vous seriez parvenus au faîte de la gloire, car l'Europe entière suivrait sans hésiter ce grand exemple, et c'est alors que vous auriez acquis, conquis le droit si beau de délibérer sagement, — si le gouvernement d'un seul, le plus fort, le plus net et le plus rapide de tous dans l'exécution des projets mûris profon-

dément par les assemblées législatives, convient mieux à un grand pays que toute autre répartition de ce pouvoir si orageux…

Pierre-Augustin Caron Beaumarchais,
« Commissionné, proscrit, errant, persécuté, mais nullement traître ni émigré. »

Àl'époque où Beaumarchais écrivait cette lettre, le gouvernement de la convention n'avait plus que deux mois à vivre. Il fut bientôt remplacé par celui du directoire et des deux conseils. Les ardentes sollicitations de la femme et des amis du proscrit parvinrent enfin à le faire rayer de la liste des émigrés, et, après trois ans d'absence, l'auteur du Mariage de Figaro put rentrer dans son pays.

Revenu à Paris le 5 juillet 1796, Beaumarchais se trouvait en présence d'une grande fortune abîmée non seulement par la crise générale qui en avait détruit tant d'autres, mais encore par l'effet de six scellés successifs, de la confiscation de tous ses revenus, de l'enlèvement en masse de tous ses papiers, de la disparition de toutes ses créances. Sa belle maison était dégradée, ses jardins étaient bouleversés. En même temps que ses débiteurs s'étaient débarrassés de leurs dettes en les payant au fisc en assignats, de nombreux créanciers l'attendaient pour le prendre à la gorge. Il avait des comptes à rendre et à demander à l'état, qui, après avoir séquestré sa fortune, tenait encore dans ses mains 745,000 fr. déposés par lui. Il s'occupa d'abord de marier sa fille unique « avec un bon jeune homme, dit-il dans une lettre déjà publiée par Gudin, qui s'obstinait à la vouloir quand on croyait que je n'avais plus rien ; elle, sa mère et moi, ajoute-t-il, avons cru devoir récompenser ce généreux attachement. Cinq jours après mon arrivée, je lui ai fait ce beau présent. » Une fois le bonheur

de sa fille assuré, l'auteur du Mariage de Figaro eut à régler ses comptes avec le gouvernement, et à remédier de son mieux aux ravages que quatre ans de procès ou de proscription avaient faits dans sa fortune.

On n'a pas oublié sa situation vis-à-vis de l'état quant à cette désastreuse affaire des fusils. Il avait reçu des avances en assignats ; il avait déposé des valeurs en nantissement de ces avances ; tous ses revenus avaient été confisqués pendant près de quatre ans ; il avait été obligé de dépenser des sommes considérables pour empêcher les Anglais de s'emparer des fusils déposés à Tervère, et, après avoir préservé ces armes pendant quatre ans, il s'était vu contraint de les laisser enlever de force et d'accepter le prix arbitraire auquel le gouvernement anglais avait jugé à propos de les estimer. — Il s'agissait donc d'établir une compensation entre les avances en assignats reçues par lui et le prix de vente des fusils également touché par lui d'une part, et de l'autre les valeurs qu'il avait déposées en nantissement, ses revenus et ses créances indûment confisqués, les sommes diverses dépensées pour la préservation de ces armes par ordre du comité de salut public ; il s'agissait de le constituer soit créancier, soit débiteur de la république, suivant le résultat de cette compensation.

En général, les gouvernemens n'aiment guère à restituer de l'argent, et cette répugnance, en quelque sorte normale, devait être encore augmentée ici par le résultat de toute l'affaire, puisqu'en fin de compte la république avait fait des avances contre nantissement à la vérité, mais n'avait pas reçu de fusils. D'un autre côté, ce n'était pas la faute de Beaumarchais si, au milieu du désordre des temps, après n'avoir prêté aucun concours à ses opérations, on avait encore très injustement confisqué tous ses

revenus et poursuivi, au profit de l'état, le recouvrement de toutes ses créances. Un premier examen de ce difficile règlement de comptes entre Beaumarchais et l'état dura près de deux ans. Enfin, le 4 pluviôse an VI (janvier 1798), une commission nommée par le directoire et composée des citoyens Golbéry, Deladreux et Sénovert, à la suite d'un rapport très bien motivé, mais très long, et que par conséquent nous ne reproduirons pas, après avoir balancé avec soin les créances de Beaumarchais sur la république et celles de la république sur Beaumarchais, déclara que l'état restait débiteur envers ce dernier d'une somme de 997,875 fr., y compris bien entendu les 745,000 fr. de contrats déposés en nantissement par lui au début de l'opération.

L'auteur du Mariage de Figaro réclamait une somme plus forte, mais c'était déjà une belle victoire que d'obtenir d'un gouvernement peu scrupuleux une restitution si considérable. Cette somme allait le mettre à même de satisfaire ses créanciers les plus impérieux et de trouver un peu de tranquillité à la fin de sa vie, lorsque, par une fatalité qui fit le désespoir de ses derniers jours, le directoire crut devoir nommer une nouvelle commission, qui détruisit le travail de la première. Refusant de tenir compte à Beaumarchais de tout ce que le gouvernement lui avait pris à l'époque où, sans aucun motif raisonnable, on l'avait inscrit sur la liste des émigrés, et des dépenses occasionnées pour la préservation des fusils à Tervère, cette nouvelle commission le fit brusquement repasser de l'état de créancier de 997,875 fr. à l'état de débiteur de 500,000 fr. C'est à lutter auprès de toutes les autorités contre la décision de cette dernière commission que se consuma la vieillesse de Beaumarchais. Tandis que, par suite de cette décision inique, le gouvernement s'unissait à ses véritables créanciers pour le tourmenter, ceux-ci ne lui laissaient pas un in-

stant de repos : il se voyait en proie aux assignations, aux saisies mobilières et immobilières, aux procureurs et aux huissiers, en un mot à toutes les horreurs d'une fortune en déconfiture. Il occupait un palais superbe qu'il ne pouvait ni vendre ni louer ; au milieu des besoins les plus urgens, il avait de la peine à trouver de quoi payer l'impôt des deux cents fenêtres et des quatre portes en grilles qui décoraient ce palais. Une lettre inédite au ministre des finances Ramel, écrite avant même que la nouvelle commission eût porté son désespoir au comble, donnera une idée de cette situation.

« Paris, ce 30 germinal an VI.

« Je vous jure que mon état devient intolérable. J'aurais réglé le monde entier avec tout ce que j'ai écrit pour cette détestable affaire, qui use ma raison et flétrit ma vieillesse. Voir des oppositions sur moi quand je suis patient créancier ! Toujours languir, toujours attendre, sans jamais rien voir arriver ! Courir, frapper partout, et ne pouvoir rien terminer, c'est le supplice d'un esclave, d'un sujet de l'ancien régime, et non la vie d'un citoyen français.

« Souffrez que j'envoie un grabat dans un grenier de votre hôtel. On vous dira tous les jours : Il est là. Vous concevrez alors qu'un homme désolé, jeté depuis six ans hors de sa place et ruiné, est excusable de désirer qu'on daigne s'occuper de lui.

Caron-Beaumarchais. »

Le sentiment de ses chagrins particuliers s'associe toujours, chez Beaumarchais, à des réflexions générales. C'est ainsi qu'il écrira, vers cette même époque, le 10 prairial an VI, à un haut fonctionnaire :

« J'ai reçu avant-hier, citoyen obligeant, un peu de consolation en votre nom par le citoyen Meunier-Dubreuil, quoique le mot qu'il m'annonçait du secrétariat du ministre, relativement aux contributions, oppositions, contradictions, et autres mots en ons dont mon mal présent se compose, ne soit pas encore arrivé. J'ai lu, non sans quelque plaisir, le motif qui vous fait préférer son dîner amical au mien ; il m'offre un couvert près de vous à sa table, et moi j'ai répondu : Oui-da ! si mon grand débiteur et tous mes tristes créanciers m'ont laissé le pavé des rues libre, ce qui devient fort incertain.

« La plus belle fortune d'un travailleur français en tout genre s'est fondue dans la masse des brigandages, sans qu'il en soit resté un écu de profit pour la république française, et je me dis souvent : Toute l'Europe est souffrante et très pauvre ; où diable est donc allée la fortune de l'Europe ? La réponse que je me fais est qu'elle n'est allée nulle part. Elle consistait en circulations de tous genres. Les travaux partout ont cessé ; notre jeunesse, qui se détruit en détruisant celle de nos ennemis, dévore sans profit la subsistance du peu de travailleurs qui restent. Abyssus abyssum, etc.

« Bonjour, monsieur, si ce mot ne vous offense point. Nous sommes devenus un peu bégueules sur les titres ; mais tous ceux qui se rendent et circulent au pair n'altèrent point la sainte égalité. Le monseigneur, qui ne se rendait pas, si ce n'est entre les évêques, sur le principe reconnu : Inter sese fricant asini, a mérité sa proscription ; mais si vous êtes tous mes sieurs et moi votre sieur à vous tous, qui peut donc en être blessé ? Citoyen, qui vient de cité, se rapportait à une ville. De Rome provenait le citoyen romain, d'Athènes, d'Argos ou de Corinthe venaient les citoyens ap-

partenant à ces cités ; mais nous, qui nous piquons d'être grands créateurs, nous nous intitulons citoyens de la France. N'est-elle pas une cité ? C'est comme nous avons nommé patriotes mille gens sans propriétés, quoique le mot patrie dérive des patrimoines qu'on y possède. Les gens qui ne possèdent rien roulent indifféremment partout ce titre sacré, qu'ils traînent et avilissent. Voilà ce qui me fait approuver qu'on récompense en terres nos guerriers, qui sans cela seront des hordes, et moi, je m'aperçois que je suis un bavard ; c'est là le défaut de mon âge. Salut et gratitude.

Caron-Beaumarchais. »

Dans cette correspondance de sa vieillesse, Beaumarchais ne semble pas toujours animé d'un enthousiasme très vif pour les institutions républicaines. Cependant quelques lettres intimes annonceraient chez lui un certain goût pour le régime nouveau, si ce penchant n'était trop souvent contrarié par les fourberies et les violences des partis les uns à l'égard des autres. Il a assisté, par exemple, à un dîner de patriotes dont l'assemblage est un peu bizarre, et il rend compte de ses impressions à un de ses amis par la lettre suivante, en date du 24 germinal an V :

« Je fis hier, mon Charles, un dîner dont le souvenir marquera longtemps dans ma mémoire par le choix précieux des convives que notre ami Dumas (le général Matthieu Dumas) avait rassemblés chez son frère. Jadis, quand je dînais chez les grands de l'état, j'étais toujours choqué du ramassis de gens de tous les caractères que la seule naissance faisait admettre. Des sots de qualité, des imbéciles en place, des hommes vains de leurs richesses, de jeunes impudens, des coquettes, etc. Si ce n'était pas l'arche du bon Noé, c'était au moins la cour du roi Pétaut ; mais hier, sur

vingt-quatre personnes attablées, il n'y en avait pas une qu'un grand mérite personnel n'eût mise au poste qu'elle occupe. C'était, si je puis dire ainsi, un excellent extrait de la république française, et moi, silencieux, je les regardais tous en appliquant à chacun d'eux le grand mérite qui les distingue. Voici leurs noms.

« Le général Moreau, vainqueur à Biberach, etc., et qui a fait la superbe retraite qu'on sait.

« Le ministre de l'intérieur Bénezech, que la voix publique appelle au directoire.

« Boissy d'Anglas, dont quarante-deux départemens se sont disputé l'honneur de la réélection, et qui vient d'être encore réélu.

« Petiot, ministre de la guerre, que tous les militaires honorent.

« Lebrun, l'un des hommes les plus forts du conseil des anciens.

« Siméon, très grand jurisconsulte du conseil des cinq-cents.

« Tronçon du Coudray, du conseil des anciens, l'un des plus éloquens appuis qu'aient les infortunés.

« Dumas de Saint-Fulcran, chez lequel nous dînions, l'un des chefs les plus estimés des subsistances militaires.

« Lemérer, du conseil des anciens, l'un des soutiens de la constitution contre les anarchistes.

« Le général Sauviac, grand homme de guerre, et qui a fait l'éloge de Vauban.

« Pastoret, défenseur éloquent, courageux des principes au conseil des cinq-cents.

« Le ministre de la police générale, Cochon, l'un des hommes puissans qui savent le mieux faire tourner à l'avantage de la nation un ministère difficile.

« Vaublanc, du conseil des cinq-cents, le défenseur des colonies contre tous les usurpateurs.

« Le jeune Kellermann, qui, blessé, nous apporte vingt-cinq drapeaux de la part de Bonaparte.

« Le général Menon, qui s'est acquis une gloire immortelle en refusant de faire tirer sur les citoyens en vendémiaire.

« Le général Dumas, du conseil des anciens ; ce nom n'a plus besoin d'éloges.

« Lehoc, qui a été chargé de nos affaires en Suède.

« Zac-Matthieu, soutien de la constitution, comme tous ses amis du conseil des anciens.

« Portalis, du conseil des anciens, dont la mâle éloquence a renversé cent fois les noires entreprises des ennemis de l'intérieur, et dont on attend après-demain un rapport contre la calomnie, et les abus inséparables de la presse en sa liberté.

« Matthieu, commissaire général de l'année du général Moreau.

« Baudeau, général de brigade, aide de camp du général Moreau.

« Loyel, son second aide de camp.

« Ramel, colonel des grenadiers qui gardent le corps législatif.

« Et pour dernier et plus minime convive, votre ami, moi, l'observateur qui jouissais dans la plénitude de l'âme.

« Le dîner a été instructif, point bruyant, très aimable et enfin tel que je ne me souviens pas d'en avoir fait encore. Si vous aimez que votre ami voie bonne compagnie, celle-ci était excellente. Bonjour.

« Caron-Beaumarchais. »

C'est en avril 1797 que Beaumarchais figurait à ce dîner dont il nomme les convives assez singulièrement amalgamés un extrait de la république ; quatre mois après, le 18 fructidor, un coup d'état proscrivait la moitié à peu près de ces vingt-quatre convives. « Les députés du peuple, dit Gudin, étaient enlevés de leurs sièges sacrés, enfermés dans des cages ambulantes comme des bêtes féroces, entassés dans des vaisseaux et transportés à la Guyane. » Ce coup d'état républicain refroidit naturellement beaucoup le zèle républicain de Beaumarchais. « Il ne reconnaissait plus, ajoute Gudin, ni les hommes ni les affaires ; il ne comprenait plus rien aux formes et aux moyens employés dans ces temps dénués de règles et de principes. Il invoquait la raison, qui l'avait fait triompher tant de fois ; la raison était étrangère, elle était, si on ose le dire, une espèce d'émigrée dont le nom rendait suspect celui qui l'invoquait. »

Au milieu de ce tourbillon d'illégalités et de fraudes, il fallait que l'auteur du Mariage de Figaro, devenu sourd, dit-il quelque part, comme une urne sépulcrale, harcelé de créanciers, poursuivant des débiteurs insolvables et surtout son grand débiteur l'état, qui ne voulait pas le payer, recommençât sur nouveaux

frais, à soixante-cinq ans, tout le travail de sa vie. Il semblerait qu'une situation aussi désastreuse eût dû suffire pour l'absorber tout entier ; il n'en est rien cependant. Sous le poids des chagrins qui l'assiègent, on le voit secouant ses préoccupations personnelles pour s'inquiéter avec une ardeur infatigable de toutes les questions d'intérêt public, de mille affaires littéraires ou autres, de mille incidens qui lui sont étrangers. Tantôt il signalera avec indignation, dans les journaux du temps, l'incroyable négligence qui permet que le corps de Turenne, soustrait au vandalisme de la terreur, reste oublié et exposé parmi des squelettes d'animaux au Jardin des Plantes, et il provoquera l'arrêté du directoire qui, cinq mois après sa lettre, mit fin à ce scandale ; tantôt il écrira soit au gouvernement, soit aux députés qui, comme Baudin des Ardennes, représentent ses idées de modération et de légalité, des mémoires ou des lettres sur toutes les questions qui sont à l'ordre du jour. Il causera de littérature et de théâtre avec l'aimable Collin d'Harleville, ou bien il plaidera auprès des ministres pour les droits des auteurs dramatiques contre les acteurs, et tout à côté il écrira une lettre charmante en faveur d'une actrice malheureuse, M Vestris. Il s'occupera en même temps de la reprise de son drame de la Mère coupable, il jouira avec délices de ses derniers succès de théâtre, et pour activer le zèle des comédiens français, il leur adressera cette épître inédite assez plaisante et qui est tout à fait dans son genre d'esprit :

« Ce 14 germinal an V.

« Mes chers concitoyens, vous qui représentez tant de belles choses et si bien, vous en avez une médiocre sur le chantier de vos études, du faible estoc de votre serviteur.

« Sur cette médiocrité, vous l'avez vu, je n'ai montré nul indiscret empressement pour que ma mère obtînt la préférence ; mais de ce que vous avez paru en aimer quelque temps la jouissance exclusive, depuis six mois je la refuse à des galans qui la demandent : d'où il résulte, que ma mère ne se sent épouser par personne, ce qui déplaît profondément aux femmes.

« Mes bons amis, si l'épousaille traîne autant que les fiançailles, vous m'exposez à la désobligeance de continuer à refuser, sans motif apparent, ma mère à ceux qui voudraient en tâter ; car, ne pouvant leur opposer qu'un hymen équivoque et sans publicité pour eux, comme sans effet pour ma mère, personne n'est content de moi.

« Si, dans vos amours clandestins, quelque défaut vous avait lassés d'elle, au moins prononcez le divorce ! Et veuve, hélas ! sans avoir eu d'époux, dédaignée des plus beaux amans, je la laisserai consoler par quelques amans secondaires, car ma mère me dit ingénuement que, devenant presque aussi vieille que son fils, elle n'a pas de temps à perdre si je veux qu'on la claque encore. Et moi, noble enfant que je suis, je veux, mes chers amis, tout ce qui peut plaire à ma mère. Salut.

Beaumarchais. »

Une imagination aussi ardente que celle de Beaumarchais ne pouvait rester étrangère à l'enthousiasme universel qu'inspirait alors le jeune conquérant de l'Italie. Après avoir poursuivi le général Bonaparte de sa prose et de ses vers jusqu'au-delà des Alpes, lorsque ce dernier vint à Paris en décembre 1796, l'auteur du Mariage de Figaro adressa à ce sujet au ministre Talleyrand, son ami, une lettre qui contient de bien mauvais vers, mais qui

est assez curieuse en ce qu'elle prouve que, même à cette époque, il y avait encore des gens en France qui estropiaient ce grand nom de Bonaparte, comme l'avait estropié le Moniteur en l'imprimant, après vendémiaire, pour la première fois :

« Ce 24 frimaire an vi.

« Lorsque Bonaparté signa les préliminaires de la paix, je fis glisser dans les journaux français qui franchissaient les Alpes ces quatre méchans petits vers, dont tout le mérite était dans l'intention, qu'il a très noblement saisie et même devancée :

« Aujourd'hui qu'il se moque de nous en se cachant le plus qu'il peut, je vous prie de lui en montrer ce mécontentement de ma part :

BOUTADE D'UN VIEILLARD QUI A DE L'HUMEUR DE NE L'AVOIR PAS VU.

« Vous savez que je suis le premier poète de Paris en entrant par la porte. Antoine ; mais je signe pour vous,

« Beaumarchais. »

Trois mois plus tard, le général Matthieu Dumas, beau-frère du gendre de Beaumarchais, ayant fait faire à ce dernier la connaissance du général Desaix, l'auteur du Mariage de Figaro en profita pour écrire par lui directement au général Bonaparte une lettre dont je n'ai pas retrouvé le brouillon dans ses papiers, mais qui lui valut ce billet inédit, où l'on peut déjà reconnaître, sous la familiarité républicaine, la concision impériale, ce que les anciens nommaient imperatoria brevitas.

« Paris, le 11 germinal an vi (mars 1798).

« Le général Desaix m'a remis, citoyen, votre aimable lettre du 25 ventôse. Je vous en remercie. Je saisirai avec plaisir toutes les circonstances qui se présenteront de faire la connaissance de l'auteur de la Mère coupable.

« Je vous salue.

Bonaparte. »

Ainsi, pour le général Bonaparte, Beaumarchais est avant tout l'auteur de la Mère coupable. Serait-ce là l'indice d'une préférence littéraire pour ce drame ou d'une certaine répugnance politique pour le Mariage de Figaro, ou tout simplement le résultat de ce fait que le drame de la Mère coupable avait été remis récemment au théâtre ? C'est une question qu'il nous paraît difficile de résoudre.

Toutes les lettres de la vieillesse de Beaumarchais ne sont pas également intéressantes sous le rapport du sentiment qui les a dictées. Il en est deux surtout qui firent scandale lorsqu'elles furent publiées par lui dans le Journal de Paris, et que le philosophe Gudin n'a pas manqué de reproduire pieusement : ce sont celles où, critiqué au sujet de la publication des Œuvres de Voltaire, l'auteur du Mariage de Figaro, qui jusque-là n'avait jamais attaqué directement la religion chrétienne, se laisse aller, sous l'influence d'un mouvement d'humeur, à une polémique indécente et vulgaire sur Jésus-Christ. Beaumarchais, disciple de Voltaire, tombait ici comme lui dans cette grossière erreur, si commune d'ailleurs au XVIII siècle, qui consiste à confondre la franchise avec l'effronterie, et à se croire autorisé et même obligé, parce qu'on n'a pas de religion, à blesser ceux qui en ont dans leurs sentimens les plus chers. Propager l'incrédulité avec l'ar-

deur que l'on mettrait à propager une croyance est un procédé qui, même en se plaçant au point de vue du scepticisme, ressemble, qu'on me passe cette comparaison, au procédé d'un homme qui, pour ne pas croire en général à la vertu des femmes, s'imaginerait qu'il a le droit de démontrer à chaque fils que sa mère est indigne de son respect. Il y a là une obligation de réserve que tous les peuples non corrompus comprennent d'eux-mêmes. C'est ainsi qu'on voit les Arabes s'incliner devant la manifestation d'une croyance religieuse qu'ils ne partagent pas. Les sceptiques de nos jours ont au moins cet avantage sur ceux du XVIII siècle, qu'ils sentent au fond de leur conscience une voix qui leur dit que, toutes qualités égales d'ailleurs, celui qui croit sincèrement, qui pratique sa religion sans amertume et sans haine contre son prochain, vaut mieux que celui qui ne croit pas, et doit être, sinon envié, au moins respecté dans sa foi.

Nous avons déjà vu Beaumarchais lui-même, en demandant très sérieusement et très convenablement des messes pour sa femme, sa fille, sa sœur et les fidèles de son quartier, donner l'exemple de ce genre de respect que le scepticisme doit à la religion. On ne peut donc s'expliquer cet écart de sa vieillesse qu'en l'attribuant à un accès d'irritation. Désapprouvé par M de Beaumarchais, l'auteur du Mariage de Figaro n'eût sans doute jamais écrit ces deux lettres malencontreuses, si sa sœur Julie, qui était très pieuse, et qui avait une certaine influence sur lui, ne fût morte un an auparavant. Le résultat de ces deux lettres sur Voltaire et Jésus-Christ, publiées en avril 1799, constate d'ailleurs un progrès déjà notable dans l'esprit du temps. On sent que le XVIII siècle s'en va, et qu'on est à la veille du grand succès du Génie du Christianisme. Parmi les voltairiens qui applaudissaient ces lettres, quelques-uns refusèrent de les insérer dans leurs

journaux. Un homme très grave, un économiste célèbre, un ancien membre de la première constituante, Dupont de Nemours, depuis conseiller d'état sous la restauration et membre de l'Institut, qui rédigeait en 1799 le journal l'Historien, écrit à ce sujet à Beaumarchais cette lettre inédite où l'on voit le préjugé anti-religieux, aussi ardent chez lui que chez l'auteur du Mariage de Figaro, contraint pourtant de subir l'influence de la réaction religieuse.

« 15 germinal an vii (avril 1799).

« J'ai lu avec beaucoup de plaisir, mon cher philosophe, votre petit article sur Voltaire et sur Jésus-Christ. Il est, comme tout ce que vous faites, fortement pensé et énergiquement écrit : mais mes lecteurs ne sont pas encore à cette hauteur-là, il faut les y amener par degrés, et se tenir pour content s'ils y arrivent l'année prochaine.

« Les persécutions jacobiniques ont reculé la Lumière. Leur intolérance a refait des chrétiens de gens qui n'étaient pas mêmes déistes. Telle est la révolte de la liberté contre toute tyrannie.

« Tu ne veux pas que je croie à ce qui est absurde, et tu me menaces pour cela du cachot ou de la guillotine : eh bien ! je veux dire que je le crois. » Et après l'avoir répété quelquefois par courage, beaucoup de gens se remettent à le croire un peu par habitude.

« Ces demi-chrétiens sont d'ailleurs utiles et respectables, en ce qu'ils sont ennemis de nos bourreaux et alliés naturels de la liberté, de la sûreté, de la propriété.

« Il convient donc que nous les ménagions sur des préjugés qui ne peuvent être durables, et qui cesseront avec la persécution qui les réveille.

« Je vous embrasse bien tendrement, vous remercie de même de l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à l'Historien, et réclame pour lui votre secours en bornant votre zèle aux octaves moyennes. On nous croit hardis, nous n'allons pas à moitié du clavier, mais cela viendra.

« Vale et me ama.

Dupont de Nemours. »

Il nous semble que cette lettre de Dupont de Nemours donne bien une idée de la température religieuse et morale en 1799. Voici un autre journaliste, — Corancez, — qui accepte, quant à lui, l'article sur Voltaire et Jésus-Christ, mais en reconnaît en même temps qu'il fait en cela un acte de hardiesse :

« 15 germinal an vii.

« J'insérerai votre lettre sur le dernier mot de Voltaire, citoyen, parce que je la crois bonne, parce que c'est vous qui racontez, et enfin parce que je ne suis point hypocrite. Je n'accuse personne, mais le refus serait, selon moi, ou un acte de catholicisme ou une hypocrisie.

Corancez. »

Pour compléter ce tableau de l'état des esprits en 1799 sur la question religieuse, il faut joindre à ce qui précède un passage sur le même sujet d'une lettre inédite de La Harpe récemment converti, lettre écrite en décembre 1799 à M de Beaumarchais, six

mois après la mort de son mari, et dont nous avons déjà cité un fragment au début de ce travail :

« J'aurais voulu (écrit La Harpe) pouvoir lui rendre (à Beaumarchais) ce témoignage qui n'est pas le moins honorable, — qu'il avait été du nombre des hommes de talent qui n'ont jamais attaqué la religion ; je le lui aurais rendu d'autant plus volontiers, que je regrette plus de ne pouvoir me le rendre à moi-même ; je suis privé de ce plaisir par la malheureuse lettre qu'il écrivit environ quinze jours, ce me semble, avant cette mort si prompte et si imprévue qui vous l'a enlevé. Cette lettre et les circonstances où elle fut écrite m'ont affligé, et je vous connais un assez bon esprit pour croire que vous ne l'avez pas approuvée. Je suis sûr au moins que vous ne trouverez pas mauvais que je ne l'approuve pas. Cet écart, chez un homme d'ailleurs si éclairé, est une suite de la contagion révolutionnaire, et je n'ai pas le droit d'être sévère sur ce genre d'erreurs. »

Ce ton de modestie et de charité, qui paraît ici très sincère, est assez rare chez La Harpe pour qu'on se plaise à le signaler. Le célèbre critique nous dicte lui-même avec une justesse parfaite la plus équitable appréciation qu'on puisse faire de cette erreur de Beaumarchais, dont l'esprit a dû être d'ailleurs aigri quelquefois ou troublé par les tracas et les chagrins qui tourmentaient les derniers jours de sa vie.

Pour ne pas laisser le lecteur sur une impression défavorable, il faut montrer le même homme qui écrivait cette lettre inconvenante sur Jésus-Christ adressant vers la même époque à un vieux pécheur, à Morande, les lignes suivantes, écrites dans l'abandon de l'intimité, dont la bonne foi par conséquent ne saurait être suspecte, et qui annoncent que, si chez lui le sentiment religieux

n'est pas complet, il est peut-être moins éteint que chez plusieurs autres personnages fameux du XVIII siècle :

« Je n'aime pas, écrit Beaumarchais, que dans vos réflexions philosophiques vous regardiez la dissolution du corps comme l'avenir qui nous est exclusivement destiné : ce corps-là n'est pas nous, il doit périr sans doute, mais l'ouvrier d'un si bel assemblage aurait fait un ouvrage indigne de sa puissance, s'il ne réservait rien à cette grande faculté à qui il a permis de s'élever jusqu'à sa connaissance. Mon frère, mon ami, mon Gudin s'entretient souvent avec moi de cet avenir incertain, et notre conclusion est toujours : Méritons au moins qu'il soit bon ; s'il nous est dévolu, nous aurons fait un excellent calcul ; si nous devons être trompés dans une vue si consolante, le retour sur nous-mêmes, en nous y préparant par une vie irréprochable, a infiniment de douceur. »

Àcôté de cela, on aime à voir l'auteur du Mariage de Figaro accusé en 1798 par son ami Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, d'être dupe de tout le monde et acceptant très bien ce reproche :

« Je souriais, écrit-il, avant-hier au soir du magnifique éloge que vous faisiez de moi en attestant que je suis dupe de tout le monde. Être dupé par tous ceux qu'on a obligés, — du sceptre jusqu'à la houlette, — c'est être victime et non dupe. Au prix d'avoir conservé tout ce que l'ingrate bassesse m'a ravi, je ne voudrais pas une seule fois m'être comporté autrement. Voilà ma profession de foi. Ce que je perds me touche faiblement : ce qui touche la gloire ou le bonheur de ma patrie épuise toutes mes sensibilités. Quand nous commettons une faute, j'en ai une colère d'enfant, et sans que je sois bon ni employé à rien, je répare en projet chaque nuit nos sottises de la journée. Voilà ce en quoi

mes amis prétendent que je suis une dupe, chacun dit-on, ici ne pensant qu'à lui seul. Quelle fichue patrie, si cela était vrai pour tous ! mais je suis sûr et très sûr du contraire. Quand voulez-vous voir mon petit commerce de dupe ? Vous n'en serez pas mécontent ; vous y trouverez à puiser pour le passé, le présent, l'avenir, — l'avenir, seule chose qui existe pour nous ! Pendant qu'on parle des deux autres, elles sont déjà bien loin, bien loin. Salut, impérissable attachement.

Beaumarchais. »

Cette ardeur de sensibilité et de désintéressement patriotique devait être bien sincère, puisque Beaumarchais ne craignait pas de s'en prévaloir auprès d'un homme aussi retors que Talleyrand : à coup sûr, il ne pouvait pas avoir la prétention de le duper : c'était donc une nuance de son caractère qu'il entendait maintenir contre les railleries du rusé ministre. Et en effet rien n'est plus vrai que cette perpétuelle sollicitude de Beaumarchais pour ce qui ne le regarde pas. On ne saurait se faire une idée de la quantité de papier que, dans une vieillesse si tourmentée de soucis personnels, il barbouille tantôt pour les solliciteurs ou inventeurs qui implorent son appui en lui supposant une influence qu'il n'a point, tantôt sur toutes les questions politiques, diplomatiques ou commerciales qui intéressent la France.

Au milieu de ces préoccupations si diverses, et malgré les heures de découragement où Beaumarchais se croit ruiné sans ressources, la gaieté native de son opulence, aux prises avec des emprunteurs ou des mendians qui manquaient souvent de politesse ; sa vieillesse et sa pauvreté ne l'exemptent point de ce genre de désagrémens : on s'obstine à le supposer riche. Tandis que sa maison et ses meubles sont saisis par ses créanciers, il est

souvent obligé de fermer rigoureusement sa porte aux quémandeurs très multipliés qui l'assiègent encore, et il reçoit d'étranges billets dans le genre de celui-ci :

« Ce 9 fructidor an v (26 août 1797).

« Je ne puis me dispenser de vous témoigner ma surprise de l'impudence d'un homme de votre extraction qui se permet de laisser chez un portier un militaire en grade, et qui lui fait réponce verbale par l'organe d'un domestique. Vous ne répondrez pas ; vous faindrez n'avoir pas reçu la présente, je m'y attends.

« Néansmoins je n'oublie jammais un outrage, et je suis offencé de votre façon de recevoir des personnes honnêtes. Satis.

« C. Dubois Dunilac,
« Commissaire des guerres, rue Traversière-Saint-Honoré, n 77. »

Singulière façon, s'écrie le vieux Beaumarchais, de faire demander aux portes ! Il aurait pu certainement s'abstenir de répondre ; mais comme il lui semblait un peu fort de se voir en pleine république reprocher son extraction par un mendiant en ac se disant commissaire des guerres, il ne résiste pas au désir d'écrire deux mots à ce prétendu gentilhomme. Voici sa réponse :

« Paris, ce 10 fructidor an v (27 août 1797).

« Le ton peu décent de votre lettre, citoyen ou monsieur, comme vous l'aimez mieux, devrait sans doute me dispenser d'y répondre, ainsi que vous le présumez ; mais si je ne vous dois rien, je me dois à moi-même de repousser l'insulte d'un homme peu délicat. J'ai donné l'ordre exprès chez moi de ne laisser entrer que des personnes connues, pour échapper à toutes les ruses dont mille escrocs, peut-être pis, se servent dans ces temps fâ-

cheux pour s'introduire dans les maisons. Cette mesure de sûreté générale n'a rien d'offensant pour vous, que je ne connais pas.

« Vous avez donc, monsieur, une extraction dont vous pensez pouvoir vous faire un titre pour blesser sur la leur les citoyens paisibles à qui vous écrivez ? Je croyais toutes ces misères bien enterrées avec l'ancien régime ; mais je vois que j'avais raison lorsque j'ai fait dire au théâtre comme un adage de tous les temps : La sottise et la vanité sont compagnes inséparables.

« Quand on a l'honneur, croyez-moi, d'être employé sans nul danger dans les braves armées de la république, on peut avoir quelque fierté de bien exercer son emploi ; mais cette triste vanité d'une extraction gentilhommière n'est qu'une puérilité indigne d'un homme sensé dans votre état comme en tout autre.

« Recevez mes salutations en réponse à vos invectives. Je ne suis point fâché du tout. Vos pareils ne m'ont point chargé du soin de votre éducation. Peut-être êtes-vous jeune encore, et moi j'ai soixante-cinq ans : que peut-il y avoir de commun entre nous, sinon cette leçon qui vaut bien un fromage sans doute, comme a dit le bon La Fontaine ? Et moi je vous l'offre gratis, ce qui répond au mol satis par lequel finit votre épître : un peu de latin ne nuit pas, quand on n'écrit que pour briller.

Caron-Beaumarchais. »
« Citoyen français. »

On ne se douterait guère de quel travail l'auteur du Mariage de Figaro, assiégé par les huissiers, s'occupait à la veille de sa mort. On pourrait le donner à deviner en mille. Il rédigeait un mémoire au directoire sur l'assassinat des plénipotentiaires français commis par des hussards autrichiens, le 28 avril 1799, près de Ras-

tadt, et dont la nouvelle, qui venait d'arriver par le télégraphe, excitait en France une explosion de surprise et d'horreur. Le mémoire de Beaumarchais commence ainsi :

BEAUMARCHAIS AU CITOYEN TREILHARD.

« Dans le cours ordinaire des événemens politiques, je pense qu'il y aurait plus qu'indiscrétion de ma part à vous offrir mon sentiment, quel qu'il fût, dans la vue d'influer sur vos résolutions ; mais le crime inouï, l'atroce accident que nous apprend le télégraphe est d'une si haute importance, que je crois remplir le devoir d'un bon citoyen qui vous honore et qui vous aime en vous disant en peu de lignes ce que j'en pense. Le voici. »

L'auteur du mémoire expose ensuite l'attitude qui, suivant lui, convient à la France en présence de cet attentat : pas de précipitation dans les mesures de vengeance, une majesté imposante et calme. Et après avoir développé les motifs de son opinion, il continue en ces termes :

« Si j'avais l'honneur d'être un des cinq premiers magistrats de la république, j'opinerais pour que l'on ordonnât un deuil universel à l'occasion de la blessure à mort qu'on a portée à la nation dans la personne de ses plénipotentiaires à Rastadt ; faites une proclamation par laquelle vous identifierez la France à l'exécrable injure que ses trois délégués ont reçue en son nom…

« Ou je connais mal mon pays, ou je crois qu'après une façon de procéder aussi auguste, la véritable levée en masse est ce que vous devez en attendre.

« Salut, respect et dévoûment,

Caron-Beaumarchais. »

Treize jours après avoir écrit cette lettre, dans la matinée du 18 mai 1799, Beaumarchais, qui venait de passer une soirée très gaie au milieu de sa famille et avec quelques amis, fut trouvé mort dans son lit, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de soixante-sept ans et trois mois.

Il paraîtrait que, sur la foi de quelques mots plus ou moins authentiques prêtés à Beaumarchais dans une conversation avec un ami qu'on ne nomme pas, et où il aurait été question des moyens chimiques de mourir sans douleur, l'opinion qu'il s'était empoisonné avec de l'opium aurait dès lors trouvé quelques partisans. Je vois en effet, huit ou dix jours après son décès, un ami de la famille écrire à M de Beaumarchais qu'il a rencontré quelqu'un qui lui a, dit-il, débité gravement cette impertinence. Ce bruit ayant été reproduit de nos jours par plusieurs écrivains, il faut prouver qu'il est absolument dénué de toute vérité.

D'abord nous avons sous les yeux le certificat du chirurgien Lasalle, appelé à constater le décès, certificat daté du jour même de ce décès (29 floréal an vii), et qui déclare que le citoyen Beaumarchais est mort d'une apoplexie sanguine, et non autre maladie. À ce témoignage nous devons joindre celui du gendre même de l'auteur du Mariage de Figaro, M. Delarue, qui, comme nous l'avons déjà dit, existe encore, et qui, instruit par nous de la persistance de ce bruit qu'il ignorait, nous écrivait, il y a quatre ans, la lettre suivante :

« Villepinte, par Livry (Seine-et-Oise), le 7 octobre 1849.

« Je viens d'apprendre avec un étonnement pénible les bruits que l'on a fait courir sur les derniers momens de Beaumarchais, mon beau-père. L'assertion mensongère de son suicide, qui a été

reproduite dans des écrits sérieux, m'oblige à repousser avec toute l'indignation qu'elle mérite une fable dont la famille et les amis de Beaumarchais se seraient émus, s'ils l'avaient connue plus tôt.

« Beaumarchais, après avoir passé en famille la soirée la plus animée, où jamais son esprit n'avait été plus libre et plus brillant, a été frappé d'apoplexie. Son valet de chambre, en entrant chez lui le matin, l'a trouvé dans la même position où il l'avait laissé en le couchant, la figure calme et ayant l'air de reposer. Je fus averti par les cris de désespoir du valet de chambre. Je courus chez mon beau-père, où je constatai cette mort subite et tranquille ; je ne m'occupai plus ensuite que de sauver à sa fille, qui avait un véritable culte pour son père, l'angoisse d'une nouvelle qui aurait pu lui être funeste, si elle l'eût apprise sans ménagement. Voilà, monsieur, la vérité exacte…

« Delarue. »

Le récit de la mort de Beaumarchais tracé par Gudin dans son manuscrit se rapporte parfaitement à celui de M. Delarue. Enfin, pour écarter tout soupçon d'une réticence convenue sur ce point entre les parens et les amis du défunt, nous devons dire que dans les lettres les plus intimes de la famille il n'y a pas trace d'une opinion de ce genre, que Gudin, par exemple, dans ses lettres à M de Beaumarchais, fait de fréquentes allusions à la mort de son ami, toujours pour souhaiter comme lui une mort soudaine et tranquille, tandis que M de Beaumarchais écrit de son côté : Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré. D'où il faudrait conclure que si Beaumarchais s'était suicidé, ce suicide, connu seulement des étrangers, aurait été complètement ignoré et du chirurgien qui a constaté son décès et de sa propre famille, ce qui

est, à coup sûr, bien peu vraisemblable. Nous devons ajouter que Beaumarchais, dans sa vieillesse, présentait l'aspect d'un homme replet et sanguin. Ce caractère physique de sa personne est indiqué jusque dans le dernier passeport que lui donna le ministre de France à Hambourg au moment de sa rentrée, et il se qualifie lui-même dans des vers de cette époque :

Un bon vieillard grand, gris, gros, gras.

Or les tracas, les agitations, les impatiences causés par le délabrement de sa fortune, et dans lesquels on a cherché une explication de son prétendu suicide, si on les combine avec son tempérament, motivent bien plus naturellement l'apoplexie. Enfin cette opinion d'un suicide, basée uniquement sur quelques paroles en l'air qu'un témoin anonyme aurait entendu prononcer par Beaumarchais causant des poisons qui ne font point souffrir, cette opinion d'un suicide est radicalement incompatible avec la situation et le caractère connu de l'auteur du Mariage de Figaro. Il adorait sa fille unique, dont il était adoré ; lui seul paraissait et lui seul se croyait capable de débrouiller l'inextricable chaos de sa grande fortune compromise. Est-il vraisemblable qu'il ait pu songer à laisser volontairement ce lourd fardeau sur les bras de sa fille et d'un jeune mari, alors étranger aux affaires ?

On sait aussi qu'un des traits distinctifs du caractère de Beaumarchais, c'est une persévérance obstinée ; or il luttait, nous l'avons dit, à l'époque de sa mort, contre la décision inique d'une dernière commission qui proposait au ministre des finances de lui enlever 900,000 francs accordés par une commission précédente, et de le constituer débiteur de l'état pour une somme de 500,000 francs. Dix jours avant de mourir, le 18 floréal an vii, il écrivait à ce sujet au ministre Talleyrand, son ami, les lignes sui-

vantes : « C'est contre cette commission meurtrière, laquelle je prendrai à partie, c'est contre leur inique façon de procéder à mon égard que je me pourvois aujourd'hui devant le ministre des finances ; j'ai mis à l'instant sous ses yeux la réclamation de mes titres dans un jour lumineux comme le soleil, et c'est le moment de me recommander. » Est-ce dans un pareil moment, lorsqu'il est constant qu'à sa mort le ministre des finances n'avait encore pris aucune détermination, est-ce dans un pareil moment de combat acharné et décisif que Beaumarchais aurait songé à quitter la partie en se suicidant ? Évidemment non. Il est donc certain que cette fable d'un suicide, détruite déjà par les documens et les témoignages les plus authentiques, n'est pas moins en contradiction avec toutes les vraisemblances : elle ne repose sur rien et doit être définitivement écartée.

Dans une des plus sombres allées de son jardin, Beaumarchais avait fait disposer un bosquet destiné à ombrager sa tombe. « Ce fut là, dit Gudin, que son gendre, ses parens, ses amis et quelques gens de lettres qui l'aimaient lui rendirent les derniers devoirs, et que Collin d'Harleville proféra un discours que j'avais composé dans l'épanchement de ma douleur, mais que je n'étais pas en état de prononcer. » Sous ce bosquet funéraire, après une vie si orageuse, Beaumarchais espérait sans doute pouvoir dire : Tandem quiesco. C'était encore là une illusion ; ce bosquet est aujourd'hui une rue, et le cercueil qu'il protégeait a dû être transporté dans un de ces grands cimetières qui deviendront aussi un jour des rues et des places publiques.

Àla mort de l'auteur du Mariage de Figaro, sa brillante fortune semblait complètement détruite. Il léguait à ses héritiers beaucoup de dettes et de procès. Cependant, au bout de quelques an-

nées, par une suite de circonstances heureuses et une bonne administration, l'état des choses s'était notablement amélioré. Je vois en effet, dans un rapport du caissier Gudin adressé à la fille de son ancien patron, que cette fortune, quoique considérablement diminuée, s'élevait encore en 1809 à près d'un million. C'est donc en forçant un peu la signification des mots que, dans un dialogue que nous avons rapporté, M Delarue disait à l'empereur : « Sire, la révolution nous a ruinés, à peu de chose près. » Cette opinion de la ruine complète de Beaumarchais ayant été reproduite dans un assez grand nombre d'ouvrages, nous avons cru devoir la rectifier.

Ce travail ne serait pas complet si nous ne consacrions spécialement quelques lignes à la femme et à la fille de Beaumarchais. On n'a pu apprécier la première que par quelques citations très écourtées : sa correspondance annonce une intelligence des plus distinguées ; ses amis l'appellent une nouvelle Sévigné, et ce n'est pas là tout à fait une flatterie. Nous ne citerons qu'une seule de ses lettres pour donner une idée de son tour d'esprit ; elle écrit à une dame qui a traduit Sapho :

« Ma chère amie, j'ai lu Sapho avec soin, parce que vous l'avez traduite. Des vers saphiques pourraient me plaire, si je pouvais les lire dans leur langue maternelle. Quant aux aventures de cette jeune Grecque, elles ne m'intéressent point ; mon orgueil féminin se trouverait même très blessé si je ne voyais Vénus derrière la toile, et Vénus tout entière à sa proie attachée ; c'est cette fatalité précisément qui détruit tout l'intérêt. Il a fallu le beau talent et les ressources inépuisables de notre Racine pour en inspirer à ses auditeurs en faveur de Phèdre. L'intervention des dieux gâte toute illusion ; dès que vous n'êtes plus libre d'agir, ou dès que

vous n'agissez plus que par une impulsion étrangère et invincible, le charme n'existe plus.

« Sapho s'éprend d'un bel athlète… À la bonne heure !… Vous rougirez, mais vous prendrez Alcide. Ce jeune homme n'est que poli avec elle, jamais il ne l'encourage ; dès le principe, il raconte les faveurs signalées qu'il a reçues de Vénus (on ne sait encore par quel caprice de déesse), il parle de son amour, de ses engagemens prochains avec la plus belle fille de la Grèce, il souhaite du bonheur à Sapho (ce qui n'est pas le lui promettre) ; enfin il n'éveille pas la plus légère espérance, et cependant la passion de Sapho devient si extrême, que, méprisant toutes les bienséances de son sexe, étouffant tous les sentimens de la nature, elle fuit la maison paternelle pour courir en insensée après ce bel insensible. Après tant d'extravagances, le délire s'empare d'elle, les idées superstitieuses la troublent, et, pour se délivrer de ses peines ou trouver le terme de sa vie, elle fait le saut périlleux. Vous conviendrez, ma chère amie, que si Vénus n'était pas le machiniste d'une telle aventure, on la trouverait monstrueuse et indécente. Sapho ne serait, au jugement des bons esprits, qu'une folle ou une dévergondée dont on se garderait bien de révéler la honteuse faiblesse ; mais Vénus fait tout passer.

« Quant au style, il n'est pas assez naturalisé, il y a des constructions étrangères et gênées, une redondance des mêmes images, des mêmes pensées, des mêmes expressions, qui fatigue l'imagination ; au total, la marche n'est pas assez rapide et les métaphores ne sont pas toujours heureuses. Voilà ce que je vois dans Sapho et la manière dont elle m'a affectée. Si vous étiez l'auteur au lieu d'être le traducteur, je ne me serais pas livrée à cette critique, je me serais bornée à vous faire quelques observations.

Ces demoiselles de Grèce étaient généralement assez dissolues, témoin celles de Lesbos ou celles qui à certains jours attendaient les chalands sur la porte du temple ; mais celle qui court après le galant serait cent fois plus méprisable, si elle avait agi d'elle-même. Pas vrai, Thérèse ? »

Quelques jours après la mort de son mari, M de Beaumarchais écrit sur lui les lignes suivantes :

« Notre perte est irréparable. Le compagnon de vingt-cinq ans de ma vie a disparu, et ne me laisse que d'inutiles regrets, une solitude affreuse et des souvenirs que rien n'effacera… Il pardonnait de bonne grâce, et oubliait volontiers les injures et les mauvais procédés, il était bon père, ami zélé et utile, défenseur né de tous les absens qu'on attaquait devant lui. Supérieur aux petites jalousies si communes parmi les gens de lettres, il les conseillait, les encourageait tous, et les servait de sa bourse et de ses conseils. Aux yeux de la philosophie, sa fin doit être regardée comme une faveur : il s'est dérobé à cette vie laborieuse, ou plutôt elle s'est dérobée à lui sans débats, sans douleur, sans aucun des déchiremens de l'affreuse séparation de tous ceux qui lui étaient chers. Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré. »

La veuve de Beaumarchais mourut en 1816, conservant jusqu'au bout, et quoiqu'elle fût en proie à des infirmités cruelles, la grâce et la fraîcheur de son esprit.

La fille de l'auteur du Mariage de Figaro, M Delarue, a laissé dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connue le souvenir d'une personne charmante de vivacité, de finesse et de bonté, aimant et cultivant les arts avec passion, excellente musicienne, femme du

monde et en même temps mère de famille accomplie. Son style offre une allure dégagée, colorée, qui rappelle assez bien la manière de son père. C'est ainsi qu'après avoir enfin gagné en 1818 un long procès relatif à l'estimation de sa belle maison, elle raconte son triomphe en ces termes :

« Après douze années d'injustice, trois ou quatre révisions, autant d'expertises, bassesse, et astuce d'une part, maladresse et incapacité de l'autre, bonne foi, duperie, patience et impatience d'une troisième ; après un ballottage désespérant, une série de dits, redits et dédits plus démontans encore ; après un an, même deux, de pourparlers, quatre mois d'escarmouches, six semaines d'attaques à bout portant, deux tentatives d'escalade, sans compter les mines et contre-mines et les intelligences dans la place (j'entends par intelligences les tachygraphes tenant note des points importans dans les plaidoiries pour et contre), après une vive sortie des assiégés, etc., nous l'emportons enfin, et voici les stipulations du traité. »

Dans un paquet de lettres de M Delarue, adressées à deux de ses meilleures amies, à la noble veuve de l'illustre général Hoche et à sa fille M la comtesse Des Roys, qui ont bien voulu me les communiquer, je trouve des billets écrits d'une plume rapide comme la pensée, offrant toujours, avec une nuance de grâce féminine, la verve et l'entrain de l'auteur du Mariage de Figaro. Tel est celui-ci, par exemple, écrit au commencement de 1831, à la nouvelle d'une belle victoire des Polonais :

« Eh bien ! nos Polonais et leurs victoires ! Trois combats décisifs ! 8 à 10,000 prisonniers russes ! L'armée ennemie en pleine déroute ! Dieu veuille qu'il n'y ait point à rabattre de toutes ces merveilles ! Quelle héroïque nation ! Vous savez ces nouvelles

sans doute ? Je les appris hier soir du général M… à l'Opéra-Italien, ce qui excita en moi des transports qui se reportèrent ensuite sur Lablache et sur M Malibran. Figaro, Rosine, furent admirables, tous les autres personnages dans la perfection. Au dire des enthousiastes de cette représentation, jamais aucune autre n'avait été exécutée avec plus de gaieté, de verve, d'ensemble, plus de ce qui fait trépigner, pâmer d'aise. »

Cet enthousiasme pour les Polonais, qui se combine avec l'enthousiasme de la musique, et d'une musique qui rappelle la gloire paternelle, tout ce mélange va bien, ce me semble, à la fille de Beaumarchais. M Eugénie Delarue est morte en juin 1832.

Me voici enfin arrivé au terme de ces études sur Beaumarchais et son temps. L'abondance et la variété des documens m'ont entraîné à dépasser un peu le cadre que je m'étais d'abord tracé. J'espère que le public ne s'en plaindra pas trop, il ne s'agissait pas pour moi de surfaire outre mesure la valeur individuelle d'un homme d'ailleurs incontestablement supérieur à l'opinion qu'il a laissée de lui, mais de présenter sous son véritable jour cette existence orageuse et singulière, d'y rattacher tous les incidens qui m'ont paru propres à fournir quelques lumières nouvelles soit sur la politique, soit sur les idées, soit sur les mœurs au XVIII siècle, en un mot de rédiger une de ces biographies détaillées et consciencieuses, à la manière anglaise, où les citations se mêlent au récit pour l'éclairer et le justifier sans l'écraser, où les considérations historiques et littéraires se combinent avec les tableaux de la vie privée, et où l'auteur cherche à présenter un ensemble qui soit à la fois instructif, intéressant et exact.

Je n'ai pas la prétention d'avoir atteint complètement ce triple but, mais je puis affirmer du moins que je me suis efforcé de l'at-

teindre. Pour y parvenir, j'avais à résoudre un problème assez délicat, car si, d'une part, les papiers inédits qui m'étaient confiés, en venant s'ajouter à mes propres recherches, facilitaient beaucoup mon travail en ce qui touche l'intérêt, d'autre part, j'étais quelquefois placé entre la crainte de manquer au devoir de véracité et de sincérité imposé à l'écrivain qui se respecte et la crainte de ne pas répondre entièrement aux désirs d'une famille très honorable, qui me donnait un témoignage de confiance dont je me sentais fort reconnaissant, mais que je n'avais accepté toutefois qu'à la condition expresse de rester libre dans mes assertions et mes appréciations. Je crois pouvoir me rendre cette justice, qu'en cherchant à concilier de mon mieux ces deux devoirs, j'ai cependant toujours subordonné toute autre considération à la satisfaction de ma propre conscience, et que, quand il m'a paru qu'il fallait choisir, je n'ai pas hésité. Si donc ce travail laisse beaucoup à désirer, il offre au moins, ce me semble, un avantage que présentent rarement les travaux biographiques accomplis dans des conditions pareilles ; il est une biographie rédigée d'après des papiers de famille, et il n'est pas un panégyrique. La nature des documens n'a point enchaîné l'indépendance de l'écrivain. C'est un rapporteur qui parle, ce n'est pas un avocat. Cette attitude de rapporteur consciencieux que je me suis attaché à conserver dans tout le cours de ce récit me permet peut-être, en le terminant, de présenter, comme un témoignage impartial et éclairé mon opinion sur l'ensemble du caractère et de la vie de Beaumarchais.

Il est évident, et c'est là un fait qui ne pouvait être ni supprimé, ni contesté, il est évident que parmi les hommes célèbres du XVIII siècle, Beaumarchais est un de ceux qui n'ont pas joui d'une considération égale à leur célébrité. Son caractère a été souvent en butte aux attaques et aux calomnies les plus inju-

rieuses. Il cherche lui-même à expliquer ce fait dans un document inédit.

« Avec de la gaieté et même de la bonhomie, j'ai eu des ennemis sans nombre, et n'ai pourtant jamais croisé, jamais couru la route de personne. À force de m'arraisonner, j'ai trouvé la cause de tant d'inimitiés ; en effet, cela devait être.

« Dès ma folle jeunesse, j'ai joué de tous les instrumens ; mais je n'appartenais à aucun corps de musiciens, les gens de l'art me détestaient.

« J'ai inventé quelques bonnes machines ; mais je n'étais pas du corps des mécaniciens, l'on y disait du mal de moi.

« Je faisais des vers, des chansons ; mais qui m'eût reconnu pour poète ? J'étais le fils d'un horloger.

« N'aimant pas le jeu du loto, j'ai fait des pièces de théâtre ; mais on disait : De quoi se mêle-t-il ? ce n'est pas un auteur, car il fait d'immenses affaires et des entreprises sans nombre.

« Faute de rencontrer qui voulût me défendre, j'ai imprimé de grands mémoires pour gagner des procès qu'on m'avait intentés, et que l'on peut nommer atroces ; mais on disait : Vous voyez bien que ce ne sont point là des factums comme les font nos avocats. Il n'est pas ennuyeux à périr ; souffrira-t-on qu'un pareil homme prouve sans nous qu'il a raison ? Inde iræ.

« J'ai traité avec les ministres de grands points de réformation dont nos finances avaient besoin ; mais on disait : De quoi se mêle-t-il ? cet homme n'est point financier.

« Luttant contre tous les pouvoirs, j'ai relevé l'art de l'imprimerie française par les superbes éditions de Voltaire, entreprise regardée comme au-dessus des forces d'un particulier ; mais je n'étais point imprimeur, on a dit le diable de moi. J'ai fait battre à la fois les maillets de trois ou quatre papeteries sans être manufacturier ; j'ai eu les fabricans et les marchands pour adversaires.

« J'ai fait le haut commerce dans les quatre parties du monde ; mais je n'étais point déclaré négociant. J'ai eu quarante navires à la fois sur la mer ; mais je n'étais point armateur, on m'a dénigré dans nos ports.

« Un vaisseau de guerre à moi de 52 canons a eu l'honneur de combattre en ligne avec ceux de sa majesté à la prise de la Grenade. Malgré l'orgueil maritime, on a donné la croix au capitaine de mon vaisseau, à mes autres officiers des récompenses militaires, et moi, qu'on regardait comme un intrus, j'y ai gagné de perdre ma flottille, que ce vaisseau convoyait.

« Et cependant de tous les Français, quels qu'ils soient, je suis celui qui ai fait le plus pour la liberté de l'Amérique, génératrice de la nôtre, dont seul j'osai former le plan et commencer l'exécution malgré l'Angleterre, l'Espagne et la France même : mais je n'étais point classé parmi les négociateurs, mais j'étais étranger aux bureaux des ministres, inde iræ.

« Lassé de voir nos habitations alignées et nos jardins sans poésie, j'ai bâti une maison qu'on cite ; mais je n'appartiens point aux arts, inde iræ.

« Qu'étais-je donc ? Je n'étais rien que moi, et moi tel que je suis resté, libre au milieu des fers, serein dans les plus grands dangers, faisant tête à tous les orages, menant les affaires d'une

main et la guerre de l'autre, paresseux comme un âne et travaillant toujours, en butte à mille calomnies, mais heureux dans mon intérieur, n'ayant jamais été d'aucune coterie, ni littéraire, ni politique, ni mystique, n'ayant fait de cour à personne, et partant repoussé de tous. »

Il y a certainement beaucoup de vrai dans cette explication que Beaumarchais donne des inimitiés nombreuses dont il a été l'objet, on peut même ajouter que l'étonnante diversité de ses aptitudes a contribué aussi à l'empêcher de s'élever dans chaque direction à la hauteur qu'il n'eût pas manqué d'atteindre, si ses efforts eussent été moins éparpillés. Qu'on le suive au théâtre, puis au milieu des opérations industrielles et des négociations politiques : on verra ce que les facultés les plus heureuses perdent à se partager ainsi entre des buts trop divers, et combien le manque d'unité dans les tentatives peut jeter de disparates dans la plus brillante carrière. Doué du génie dramatique, Beaumarchais a produit des ouvrages qui resteront à la scène, car ils ont pour eux l'originalité, le mouvement et la vie, toutes les qualités possibles, moins la correction et ce quelque chose d'exquis, d'achevé, que l'amour exclusif de l'art répand sur les compositions des grands maîtres. L'auteur du Barbier de Séville et du Mariage de Figaro n'a jamais pris le temps de diminuer ses défauts au profit de ses qualités. On ne trouverait point chez lui cette progression ascendante qui conduit Molière de l'Étourdi à l'École des Femmes, de l'École des Femmes au Misanthrope et au Tartufe. — Si du domaine des lettres nous passons à la vie des affaires, nous voyons Beaumarchais, né avec le talent des grandes opérations industrielles et commerciales, mêler à de vastes entreprises qui annoncent une rare intelligence des imprudences, des générosités d'artiste ou des témérités plus ou moins patriotiques

qui lui font honneur, mais qui, combinées avec des circonstances difficiles, l'empêchent de fonder une fortune solide, et le condamnent à mourir, après avoir gagné plusieurs millions, sans savoir au juste s'il laissera quelque chose après lui. — Très capable enfin de prendre une part honorable et importante au gouvernement de la société, l'agent de Louis XVI et du ministre Vergennes porte encore dans les missions politiques cette mobilité aventureuse qui est le signe de son talent, qui contribue à l'empêcher d'être pris au sérieux et de s'élever au-dessus des régions de la diplomatie secrète.

Cette diversité trop grande d'aptitudes ne suffit pas cependant à expliquer les côtés faibles du talent de Beaumarchais dans tous les genres et les inimitiés souvent injurieuses dont il a été l'objet. Ces inimitiés injurieuses, dont l'influence s'est perpétuée jusqu'à nous, demandent aussi une autre explication. Beaumarchais a eu presque constamment à lutter contre un défaut et contre une qualité de son siècle. Le défaut de son siècle, c'était de faire encore une part fort injuste aux droits de l'intelligence, de telle sorte qu'un homme admirablement doué comme lui se trouvait sans cesse entravé dans son essor, parce qu'il était le fils d'un horloger, et, ne pouvant parvenir directement à une situation élevée, se voyait contraint de déployer parfois dans des pratiques obscures et mesquines une activité et une capacité qui, en d'autres temps, l'eussent conduit tout droit aux dignités et aux honneurs. À côté de ce défaut du XVIII siècle se trouvait une qualité également contraire à Beaumarchais. De son temps, quoique l'amour du lucre eût déjà fait beaucoup de progrès, on n'avait pas encore ce respect qu'on a aujourd'hui pour quiconque a su gagner de l'argent ; loin d'admettre en quelque sorte préjudiciellement, comme de nos jours, que tout homme devenu riche

mérite par ce seul fait la considération, à moins que les moyens employés par lui ne soient entachés d'une improbité trop notoire, on partait de l'idée opposée. En voyant un homme sortir de la pauvreté et s'enrichir rapidement, on se sentait enclin, par cela même et sans autre examen, à se défier de lui ; s'il joignait à ces aptitudes industrielles des talens littéraires, on s'en défiait encore plus, et enfin, s'il avait la prétention de jouer un certain rôle dans les affaires, le monde officiel aimait à lui barrer le chemin. C'était là sans doute une injustice ; mais elle dérivait d'un sentiment délicat, qui refusait de subordonner l'importance sociale des personnes à la question d'argent. Le préjugé de la naissance paraissait encore moins trompeur que celui de la fortune, qui l'a remplacé aujourd'hui. Celui-ci est peut-être plus sûr au point de vue de la capacité, puisqu'il la suppose assez justement d'ordinaire chez l'homme qui a su s'enrichir, mais on peut douter qu'il le soit davantage au point de vue de la moralité. Le nombre des hommes enrichis rapidement par l'industrie ou le commerce, et qui parviennent à une haute situation politique et morale, comme Necker par exemple, est encore très restreint au XVIII siècle : pour obtenir une situation de ce genre, il fallait avoir su se créer une renommée de vertu poussée jusqu'à l'austérité.

L'origine plébéienne et la carrière à la fois industrielle et littéraire de Beaumarchais ont donc été pour lui, au XVIII siècle, un obstacle permanent à la consistance sociale, et lorsque cet obstacle a été brisé par la révolution, l'auteur du Mariage de Figaro était déjà trop vieux pour entrer dans le mouvement nouveau des hommes et des choses. Pour nous, le mélange de l'artiste et du négociant n'est pas le côté le plus intéressant de cette physionomie ; mais est-ce bien notre siècle qui aurait le droit de se mon-

trer difficile sur ce point ? Est-ce notre siècle, où les jeux de bourse et en général tous les genres de spéculation qui reposent sur la ruine d'autrui sont pratiqués ouvertement, publiquement par des personnages souvent très considérables ; — est-ce notre siècle qui aurait le droit de refuser la considération à Beaumarchais, parce qu'il a aimé à gagner de l'argent sans jamais spéculer sur la ruine de personne et en associant presque toujours ses entreprises à de grands intérêts publics ? Le seul acte de sa vie commerciale qui ait pu fournir quelque prétexte à la suspicion est l'affaire des trois millions donnés par la France et l'Espagne pour concourir aux fournitures américaines. J'ai dit sur ce point toute la vérité ; il m'est démontré que cette subvention accordée à Beaumarchais s'est trouvée compensée et au-delà par les pertes énormes éprouvées par lui avant même que les États-Unis eussent refusé de remplir leurs engagemens, et à plus forte raison après. Je n'ai pu trouver la preuve écrite qu'un compte de l'emploi de ces fonds ait été rendu à M. de Vergennes ; mais cela n'a rien d'étonnant, si l'on réfléchit à la nature de cette opération essentiellement secrète, et la preuve que ce compte a été rendu résulte évidemment de ce fait, que, dix années plus tard, le roi et M. de Vergennes accordent officiellement à Beaumarchais une indemnité de deux millions pour cette même affaire d'Amérique. N'est-il pas clair comme le jour que le même roi et le même ministre n'accorderaient pas une indemnité de deux millions à un homme n'ayant point encore rendu compte de l'emploi de trois millions qui lui auraient été secrètement confiés dix ans auparavant, pour une opération complètement terminée depuis huit ans, surtout quand cet homme vient de faire jouer le Mariage de Figaro ?

Cette question éclaircie, y a-t-il de nos jours beaucoup de spéculateurs qui pourraient permettre à un observateur un peu curieux de fouiller dans tous leurs papiers avec la certitude qu'on n'y trouverait rien de plus obscur que ce que j'ai trouvé dans les papiers de Beaumarchais ?

Le même homme d'ailleurs, dont la vie publique a provoqué des appréciations si diverses, n'offre dans la vie privée que des qualités précieuses et rares. Sa bonté ne s'étendait pas seulement sur ceux qui l'entouraient ; on a vu par plus d'un exemple avec quelle facilité et en même temps quelle délicatesse il aimait à obliger quiconque lui paraissait digne d'intérêt. Gudin affirme que l'inventaire fait après sa mort offrait, indépendamment des sommes données sans qu'il en restât aucune trace, plus de 900,000 francs de titres pour sommes prêtées à des malheureux de toutes les classes, artisans, artistes, gens de lettres, gens de qualité, avec absence complète de garanties quant au remboursement.

Beaumarchais eut des ennemis acharnés ; mais un point important à noter, c'est que tous ceux qui l'ont attaqué avec fureur le connaissaient très peu ou ne le connaissaient pas du tout, tandis que tous ceux qui ont vécu dans son intimité l'ont aimé avec passion. Tous les écrivains qui, l'ayant approché pendant sa vie, ont parlé de lui après sa mort en ont parlé avec affection et estime. Deux esprits aussi différens que La Harpe et Arnault se rencontrent à son égard dans l'expression des mêmes sympathies, et je n'ai pas trouvé dans sa longue carrière un seul exemple d'un homme qui, après avoir été son ami intime, soit devenu son ennemi. J'ai trouvé au contraire dans ses papiers le témoignage d'amitiés qui ne sont pas communes ; j'ai trouvé des amitiés

commencées avec sa jeunesse, quand il était simple horloger ou contrôleur de la maison du roi, qui le suivent pendant trente ou quarante ans, sans se démentir ou s'affaiblir jamais, qui vont toujours au contraire en redoublant d'intensité et se manifestent avec le caractère de la tendresse la plus vive et la plus désintéressée. Ce ne sont pas des amis qui ont besoin de lui, ce sont des amis indépendans qui l'aiment pour lui-même, qui connaissent ses défauts et ne se gênent pas pour les dire, mais qui connaissent aussi ses excellentes qualités, et qui subissent avec un plaisir toujours nouveau l'irrésistible attraction qu'il exerce autour de lui.

Nous ne citerons que deux exemples de ces amitiés si vives et si persistantes que Beaumarchais savait inspirer. L'auteur du Mariage de Figaro était intimement lié avec un officier distingué qui est mort, si je ne me trompe, lieutenant-colonel, au 10 août, en défendant la monarchie : il se nommait d'Atilly ; leur amitié datait de leur première jeunesse à tous deux ; leur caractère et leurs opinions différaient, et cette intimité n'offre pas un nuage pendant trente ans, quoique l'affection de d'Atilly fût aussi indépendante que sincère. Après le procès Goëzman, il écrit à Beaumarchais :

« J'aime à parler de toi, j'aime à redire à quel point j'ai vu l'envie s'acharner à te décrier. Le tableau de ton intérieur, celui du bonheur de tes femmes dont j'ai été le témoin, tant d'autres détails sont précieux à mon amitié. Rien n'est plus commun que de rencontrer des gens prévenus par le charme de tes Mémoires. Il m'est si doux d'y faire ajouter la bonne opinion que te doivent ceux qui te connaissent complètement, et que je te refuserais peut-être le premier, si je ne te connaissais qu'à demi, car avec le

cœur d'un honnête homme tu as toujours eu le ton d'un bohême ! »

Le sens de cette critique un peu vive de d'Atilly s'explique par une autre phrase de sa lettre : « J'ai rassemblé, ajoute-t-il, depuis que je suis ici, une vingtaine de tes bucoliques qui constatent ce que je dis là ; j'en donne quelques lèches à gens de ta trempe, car je doute que, livrée au public, ta morale fût approuvée Marin. » C'est donc à la forme un peu licencieuse que Beaumarchais donne à sa pensée, surtout dans ses chansons, que d'Atilly fait allusion ici ; mais sa phrase ne laisse pas d'avoir une certaine vérité plus générale, si on l'applique à l'ensemble de la tenue et du ton de Beaumarchais ; elle prouve dans tous les cas que chez ses amis la sincérité marchait de pair avec le dévouement.

Un dernier document entre mille, qui a sa place à côté de la lettre de d'Atilly, est un billet adressé à Beaumarchais par un ancien ami, le fermier-général Laborde :

« Je t'ai dit, mon bon ami, que je te donnerais le plan d'un bosquet à faire dans ton charmant jardin et qui doit être consacré à la plus tendre amitié ; je te l'envoie, ne doutant pas que tu ne consentes à rendre ces derniers devoirs à un ami qui envisage comme le plus grand bonheur pour lui d'habiter encore avec toi lorsqu'il ne sera plus. Ce n'est pas un cénotaphe que je te demande, mais un véritable tombeau. Refuserais-tu aux restes de ton ami ce que tu as fait pour le simple souvenir de Dupaty ? J'aime à croire que non, que j'habiterai ton élysée, lorsque j'aurai cessé d'être ; — que le langage muet de ce monument te rappellera quelquefois le souvenir d'un homme qui t'a toujours aimé depuis qu'il t'a connu, et qui, pénétré de reconnaissance pour les bontés dont il est comblé par tout ce qui t'est cher, forme pour

dernier vœu celui de reposer pour toujours dans le lieu qu'ils habitent. »

Ne fallait-il pas que l'auteur du Mariage de Figaro eût en lui quelque chose de singulièrement attrayant pour inspirer à un fermier-général une telle effusion de sensibilité ?

On a souvent raconté, mais avec un peu d'inexactitude, un trait charmant de son caractère au sujet de l'inscription gravée sur le collier de sa petite chienne. Ce trait ayant été signalé de son vivant au public dans un article fort élogieux d'un journal rédigé par Rœderer, le vieux Beaumarchais écrit naïvement au rédacteur pour le remercier de ses éloges, et le prier de vouloir bien rectifier l'inscription de ce collier, qui a été un peu défigurée, « car, dit-il, il faut toujours citer juste : »

« Je suis M Follette ; Beaumarchais m'appartient.
« Nous demeurons sur le boulevard. »

En résumé, les défauts qu'on a pu reprocher à Beaumarchais venaient moins de l'homme que de sa situation et de son temps. Placez-le dans un milieu social où les droits du talent soient pleinement reconnus, et au lieu d'avoir cette physionomie un peu forcée où la hardiesse, poussée parfois jusqu'à l'effronterie, n'est que le contrecoup des injustes dédains qu'on lui oppose, il aura la véritable physionomie de son caractère, entreprenant, actif, courageux, mais foncièrement bon, délicat et loyal. Il n'aura pas besoin, comme tant d'autres personnages qui sont venus après lui, de se créer à grands frais de ruse, en serpentant à travers tous les partis et en se rangeant toujours du côté du plus fort, une consistance sociale équivoque. Du jour où la carrière sera ouverte à tous, sa rare intelligence lui permettra facilement d'y jouer un

grand rôle. Pour s'imposer, il lui suffira peut-être d'ajouter à toutes ses qualités un défaut qu'il n'avait pas et qu'il aurait pris facilement, car rien n'est plus commun de nos jours que ce défaut qui peut s'appeler l'hypocrisie de la dignité. Un des esprits les plus éminens et en même temps les plus sagaces de l'Angleterre, M. Thomas Carlyle, a écrit au sujet de ces études sur Beaumarchais quelques lignes qu'on nous permettra de citer en terminant, parce qu'elles résument très bien l'opinion définitive qui résulte pour nous de ce long travail, et que nous serions heureux de répandre. « Ces récits, écrit M. Carlyle à un collaborateur de la Revue, M. Émile Montégut, m'ont donné sur le caractère de l'auteur du Mariage de Figaro des notions que je n'avais encore trouvées nulle part. Beaumarchais était après tout une belle et vaillante espèce d'homme, et dans son genre un brillant spécimen du génie français. » — Rien de plus juste que cette appréciation de M. Carlyle, et l'on peut affirmer que pour donner toute sa mesure, pour arriver à tout, pour figurer dans l'histoire de son pays avec autant d'élévation et d'éclat qu'il y a figuré avec agitation et avec bruit, il n'a manqué à Beaumarchais que de venir au monde cinquante ou soixante ans plus tard.

Louis de Loménie.

ROMANCE QUI DOIT ÊTRE CHANTÉE LENTEMENT ET AVEC UN GRAND SENTIMENT.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Beaumarchais%2C_sa_vie%2C_-ses_%C3%A9crits_et_son_temps. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.